
THE LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA LOS ANGELES


THE LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA LOS ANGELES

MÉMOIRES

COMPLETS ET AUTHENTIQUES

DU DUC

DE SAINT-SIMON.

V.

BRUXELLES.
A LA LIBRAIRIE PARISIENNE,
FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE,
RUE DE LA MADELEINE, N. 438.

IMPRIMÉ CHEZ PAUL RENOUARD,
RUE GARENCIÈRE, N° 5.

MÉMOIRES

COMPLETS ET AUTHENTIQUES

DU DUC

DE SAINT-SIMON

SUR LE SIÈCLE DE LOUIS XIV ET LA RÉGENCE,

PUBLIÉS POUR LA PREMIÈRE FOIS SUR LE MANUSCRIT ORIGINAL ENTIÈREMENT ÉCRIT DE LA MAIN DE L'AUTEUR,

PAR M. LE MARQUIS DE SAINT-SIMON,

PAIR DE FRANCE, etc., etc.

TOME CINQUIÈME.



PARIS.

A. SAUTELET ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS,

RUE DE RICHELIEU, N. 14;

ALEXANDRE MESNIER, PLACE DE LA BOURSE.

1829.



MÉMOIRES

DU DUC

DE SAINT-SIMON.

CHAPITRE PREMIER.

Année 1706. — Force bals tout l'hiver à Marly et à Versailles. — Leur but politique. — Ni l'âge ni le sexe ne trouvent grâce devant le roi. — Affaire de Surville. — Révolte de Valence et sédition à Sarragosse. — Berwick s'empare de Nice. — Bozelli décapité. — Plusieurs morts. — Un mari débonnaire. — Il faut un ambassadeur à Rome. — Bon mot de la Bruyère sur Dangeau. — J'apprends que je suis choisi pour l'ambassade.—Conseils que me donnent mes amis. — Révélation que l'on me fit par la suite. — Grande consultation. — Force d'esprit et de caractère de madame de Saint-Simon. — Ma position devient embarrassante. — Mort de la comtesse de la Marche. — La loi de la nature forcée de céder à celle de l'étiquette. — L'ambassade n'a pas lieu. — Résultats fâcheux que cette affaire eut pour moi. — Nomination de dix-neuf cardinaux. — L'abbé de Polignac auditeur de Rotte.

Je ne sais si les malheurs de l'année qui vient de finir, et les grandes choses qu'on méditait pour celle-ci, persuadèrent au roi les plaisirs de l'hiver comme une politique qui donnerait courage à son royaume, et qui montrerait à ses ennemis le peu d'inquiétude que lui donnaient leurs prospérités. Quoi qu'il en soit, on fut sur-

pris de lui voir déclarer, dès les premiers jours de cette année, qu'il y aurait des bals à Marly tous les voyages, et dès le premier de l'année jusqu'au carême, en nommer les hommes et les femmes pour y danser, et dire qu'il serait bien aise qu'on en donnât sans préparatifs à Versailles à madame la duchesse de Bourgogne. Aussi lui en donna-t-on beaucoup, et à Marly il y eut de temps en temps des mascarades. Un jour même le roi voulut que tout ce qui était à Marly de plus grave et de plus âgé se trouvât au bal, et masqué, hommes et femmes, et lui-même, pour ôter toute exception et tout embarras, y vint et y demeura toujours avec une robe de gaze par-dessus son habit ; mais cette légèreté de mascarade ne fut que pour lui seul, le déguisement entier n'eut d'exception pour personne. M. et madame de Beauvilliers l'étaient parfaitement. Qui dit ceux-là, à qui a connu la cour, dit plus que tout. J'eus le plaisir de les y voir et d'en rire tout bas avec eux. La cour de Saint-Germain fut toujours de ces bals, et le roi y fit danser des gens qui en avaient de beaucoup dépassé l'âge, comme le duc de Villeroy, M. de Monaco, et plusieurs autres. Pour le comte de Brionne et le chevalier de Sully, leur danse était si parfaite, qu'il n'y avait point d'âge pour eux.

L'affaire de Surville avait, comme je l'ai dit, changé de face par l'indiscrétion des siens. Le roi ne voulut plus juger cette affaire. Il la renvoya au tribunal naturel des maréchaux de France. Ils condamnèrent Surville à une année de prison, à compter du jour qu'il avait été conduit à Arras, c'est-à-dire encore à huit mois de Bastille, et la Barre à rien. Le roi trouva le jugement trop doux, il cassa Surville et donna son régiment à du Barail qui en était lieutenant-colonel dès le lendemain de ce jugement, qui fut les premiers jours de cette année.

Le royaume de Valence et sa ville capitale se révol-

tèrent, entraînés par l'exemple des Catalans leurs voisins. Las Torrès y fut envoyé avec quinze escadrons et trois bataillons, qui étaient tout ce qu'il y avait en Aragon, que Tessé remplaça par nos troupes venant d'Estramadure. Las Torrès fit tout ce qu'il put : il prit de petits lieux l'épée à la main ; il défit deux mille révoltés qui le poursuivirent quelque temps, parce qu'il était plus faible qu'eux, et ne fit quartier à aucun ; mais cela n'arrêta pas la révolte. Le maréchal de Tessé venait de courir fortune à Sarragosse, qui se souleva, courut aux armes et l'assiégea dans sa maison, à cause de trois paysans que le régiment de Sillery, qui passait par la ville, emmenait pour avoir assassiné un soldat où ils avaient couché. Le bagage fut pillé, les paysans sauvés, quarante grenadiers et trois de leurs officiers tués ou blessés. Tessé et ce qu'il avait d'officiers principaux eurent peine à se sauver chez le vice-roi, et plus encore à pacifier cette affaire. Le pont de Sarragosse était nécessaire pour les convois. Il fit revenir quelques troupes qui marchaient en Catalogne, et quitta promptement cette ville, où il ne se trouvait pas en sûreté. Le vice-roi y était considéré : c'était le duc d'Arcos, le même qui vint en France pour avoir présenté un mémoire contre l'égalité réciproque des ducs et des grands. C'était un savant de mérite et de beaucoup d'esprit, mais comme tous ces seigneurs espagnols, à l'exception de cinq ou six, d'une ignorance à la guerre jusqu'à n'en avoir pas la moindre notion. Avec cela il voulut la faire et la gouverner en Aragon. Las Torrès, ne pouvant tenir à ses ordres étranges, ni lui faire rien comprendre, prit le parti de s'en aller à Madrid, où on prit celui d'y rappeler le duc d'Arcos, en lui laissant son titre de vice-roi, et le consolant des fonctions en le faisant conseiller d'état, c'est-à-dire ministre, médiocre emploi pour lors, mais jusqu'à l'avènement de Philippe V, le *nec*

plus ultrà en Espagne. Je ne sais pourquoi on avait rappelé peu de temps auparavant Serclaës d'Aragon pour y envoyer las Torrès en sa place.

Berwick, parti depuis quelque temps de Languedoc, faisait le siège du château de Nice, et le prit en ce même temps, et tout de suite s'en retourna à Montpellier. Cette petite conquête fut un léger contrepoids aux affaires de Valence et d'Aragon.

Vaudemont s'était fort servi à maints usages d'un Milanais de condition, qui s'appelait le comte Bozelli. Il était entré au service de France, et y avait été quelque temps. C'était un homme de beaucoup d'esprit et de valeur, mais homme à tout faire, et un franc bandit. Les assassinats et toutes sortes de crimes ne lui coûtaient rien; il se tirait d'affaires à force d'intrigues. Je ne sais s'il était entré en quelqu'une qui pût embarrasser Vaudemont. Il avait quitté le service de France, et faisait des siennes dans ses terres et dans tout le pays. Vaudemont le fit avertir de prendre garde à lui, parce qu'il ne lui pardonnerait plus. Bozelli n'en tint compte et commit un assassinat. Vaudemont le fit traquer et prendre, et couper la tête peu de jours après. Il laissa un fils au service de France, aussi brave que lui, mais aussi honnête homme et aussi modeste et retenu que le père l'était peu. Il est lieutenant-général et connu sous le nom du comte Scipion; il omet volontiers son nom de Bozelli.

M. d'Isenghien perdit sa femme de la petite-vérole, dans ce mois de janvier. Elle était fille du prince de Furstemberg, et ne laissa point d'enfans.

En même temps mourut le vieux Bellegarde, à quatre-vingt-dix ans, qui avait long-temps servi avec grande distinction. Il était officier-général et commandeur de Saint-Louis; il avait été très bien fait et très galant; il avait été long-temps entretenu par la femme d'un des premiers ma-

gistrats du parlement, par ses places et par sa réputation, qui s'en doutait pour le moins, mais qui avait ses raisons pour ne pas faire de bruit. (On disait qu'il était impuissant.) Un beau matin sa femme, qui était une maîtresse commère, entra dans son cabinet suivie d'un petit garçon en jaquette. « Hé! ma femme, lui dit-il, qu'est-ce que ce petit enfant? — C'est votre fils, répond-elle résolument, que je vous amène, et qui est bien joli. — Comment, mon fils, répliqua-t-il, vous savez bien que nous n'en avons point. — Et moi, reprit-elle, je sais fort bien que j'ai celui-là, et vous aussi ». Le pauvre homme, la voyant si résolue, se gratte la tête, fait ses réflexions assez courtes: « Bien, ma femme, lui dit-il, point de bruit, patience pour celui-là, mais sur parole, que vous n'en ferez plus ». Elle le lui promit, et a tenu parole; mais toujours Bellegarde assidu dans le logis.

Voilà donc le petit garçon élevé dans la maison, la mère l'aimait fort, le père point du tout; mais il était sage. Jamais ni lui ni elle ne l'ont appelé qu'Ibrahim. Ils avaient accoutumé leurs amis à ce nom de guerre. J'ai vu tout cela de fort près dans ma jeunesse. Ce magistrat était extrêmement des amis de mon père, et je voyais Ibrahim fort souvent, mais je n'en ai su l'histoire que depuis. Il voulut être de la profession de son véritable père; l'autre ne s'y opposa point du tout. Il est mort en Italie; je ne dirai ni où ni en quel grade, car il a laissé un fils très honnête homme, et qui a rattrapé au parlement la même magistrature dans laquelle son prétendu grand'père était mort. Je n'ai pu m'empêcher de rapporter une si singulière histoire, dont tous les personnages m'ont été si connus.

Ximenès mourut aussi en ce même temps. C'était un Catalan qui n'avait ni ne prétendait aucune parenté avec

les Ximenès du fameux cardinal, mais un homme d'un grand mérite, lieutenant-général très ancien et très distingué, qui avait le gouvernement de Maubeuge. Le roi lui avait permis de faire repasser à son fils le régiment Royal-Roussillon infanterie, qui était sur le pied étranger, et qui valait beaucoup.

Il y avait cinq ans que le cardinal de Janson était à Rome chargé des affaires du roi. Il les y avait faites avec dignité, et beaucoup plus en digne Français qu'en cardinal; cela ne plaisait ni au pape ni à sa cour. Il était désagréablement avec l'un, et point bien avec l'autre, qui veut tout voir plier devant elle. Il avait été considérablement malade, il pressait depuis long-temps la liberté de revenir. A la fin, il l'obtint; mais nul cardinal qui pût le remplacer, et l'abbé de la Trémoille destiné faute de tout autre à être chargé des affaires à son départ. Cela força à penser à envoyer promptement un ambassadeur à Rome, où il n'y en avait point eu depuis le court et troisième voyage que le duc de Chaulnes y avait si subitement fait à la mort d'Innocent XI, pour l'élection de son successeur.

Dangeau et d'Antin, deux hommes d'espèce si différente, mais dont l'ambition avait le même but, y pensèrent tous deux dans l'espérance que ce grand emploi les éleverait au duché-pairie: l'un porté par ses charges qui pour son argent en avaient fait non pas un seigneur, mais, comme a si plaisamment dit la Bruyère sur ses manières, un homme d'après un seigneur, par ses fades privances d'ancienneté avec le roi, le mérite d'une assiduité infatigable et d'une éternelle louange, et par celles de sa femme avec madame de Maintenon qui l'aimait; l'autre par sa naissance, par ce qu'il était aux enfans du roi et de sa mère, par son esprit et sa capacité, par son manège et son intrigue. Dangeau y avait pensé de plus loin, il s'é-

tait avisé de saisir les occasions de se faire connaître à quelques cardinaux. Il avait été jusqu'à faire des présens au cardinal Ottobon, et quelquefois à en recevoir des lettres et à s'en vanter avec complaisance. Tous deux étaient bien avec Torcy, qui ménageait extrêmement madame de Dangeau, devenue fort son amie. Madame de Bouzols, sa sœur, passait sa vie avec madame la Duchesse dans l'intimité de tout avec elle. Elle pouvait beaucoup sur son frère. D'Antin, tout tourné à madame la Duchesse, faisait agir ce ressort auprès du ministre des affaires étrangères, et ne négligeait rien d'ailleurs pour réussir.

Gualterio me parla de cette ambassade; il était tout Français, et il ne lui était pas indifférent de pouvoir compter sur l'amitié d'un ambassadeur de France à Rome. A trente ans que j'avais pour lors, je regardai cette idée comme une chimère, avec l'éloignement qu'avait le roi des jeunes gens, surtout pour les employer dans les affaires. Caillières aussi m'en parla après, je lui répondis sur la même pensée, et j'ajoutai les difficultés de réussir à Rome, et de ne m'y pas ruiner, et celles, établi comme je l'étais, de parvenir à rien de plus par cette ambassade. Huit jours après que le nonce m'en eut parlé, je le vis entrer dans ma chambre un mardi, vers une heure après-midi, les bras ouverts, la joie peinte sur son visage, qui m'embrasse, me serre, me prie de fermer ma porte, et même celle de mon antichambre, pour que personne n'y pût voir de sa livrée, puis me dit qu'il était au comble de sa joie, et que j'allais ambassadeur à Rome. Je le lui fis répéter par deux fois. Je n'en crus rien et lui dis que son desir lui faisait prendre son idée pour réelle, et que cela était impossible. De joie et d'impatience, il me demande le secret, et m'apprend que Torcy, de chez qui il venait, lui avait confié qu'au conseil dont il sortait la chose avait été résolue, et arrêté qu'il ne me le di-

rait de la part du roi qu'après un autre conseil. Celui d'état s'était tenu ce jour-là extraordinairement, car c'était le jour de celui des finances, et ce même jour extraordinairement aussi le roi allait à Marly. Si un des portraits de ma chambre m'eût parlé, ma surprise n'aurait pas été plus grande; Gualterio m'exhorta tant qu'il put à accepter; l'heure du dîner où il était prié nous sépara bientôt. Madame de Saint-Simon, à qui je le dis incontinent, n'en fut pas moins étonnée.

Nous envoyâmes prier Caillières et Louville de venir sur-le-champ; nous consultâmes tous quatre. Ils furent d'avis que cela ne se pouvait refuser. De là je fus trouver Chamillart, à qui je reprochai fort de ne m'avoir pas averti. Il sourit de ma colère et me dit que le roi avait demandé le secret, et au reste me conseilla de toutes ses forces d'accepter. Il s'en allait à l'Etang et nous à Marly, où il me dit que nous nous verrions le lendemain. J'allai de là faire la même sortie au chancelier, qui se moqua de moi, et me fit la même réponse que l'autre; pour de conseil, je n'en pus jamais tirer. Il s'en allait à Pontchartrain, et me dit que nous nous verrions au retour. M. de Beauvilliers s'en était allé à Vaucresson au sortir du conseil, je le vis un moment à Marly, quand il y vint pour le conseil. Il me fit la même excuse que les autres. La question était de prendre mon parti avant que la proposition me fût faite, et je craignais à tout instant la visite de Torcy.

J'avoue que je fus flatté du choix pour une ambassade si considérable à mon âge, sans y avoir pensé et sans y avoir été porté par personne. Je n'avais pas la moindre liaison, pas même la plus légère connaissance avec Torcy; M. de Beauvilliers était trop mesuré pour m'avoir proposé sans savoir auparavant si l'emploi était compatible avec l'état de mes affaires; le chancelier n'en était pas à portée;

Chamillart n'aurait pas fait cette démarche à mon insu, et d'ailleurs assez de travers avec Torcy, comme je le dirai dans la suite, il n'aurait pas hasardé de faire au roi une proposition du ministère d'autrui.

Depuis la mort du roi, Torcy et moi nous nous rapprochâmes, et l'amitié, comme je le rapporterai en son temps, se mit véritablement entre nous deux et a toujours depuis duré telle. Je lui demandai alors par quelle aventure j'avais été choisi pour Rome. Il me protesta qu'il n'en savait autre chose, sinon qu'au conseil où je fus désigné, et au sortir duquel il le dit au nonce qui vint aussitôt m'en avertir, le roi, déjà résolu d'envoyer un ambassadeur à Rome, sur le retour accordé au cardinal de Janson et la répugnance extrême du pape de faire la Trémoille cardinal, le roi, dis-je, arrêta Torcy comme il allait commencer la lecture des dépêches de Rome, et, fatigué des demandeurs qu'il voyait tendre au duché et qu'il ne voulait pas faire, dit aux ministres qu'il fallait choisir un ambassadeur pour Rome, qu'il voulait un duc, et qu'il n'avait qu'à voir dans la liste sur qui il pouvait s'arrêter. Il prit un petit almanach et se mit à lire les noms, commençant par M. d'Uzès. Mon ancienneté le conduisit bientôt jusqu'à moi sans s'être arrêté entre deux. A mon nom, il fit une pause, puis dit : « Mais que vous semble de celui-là ? Il est jeune, mais il est bon, etc. » Monseigneur, qui voulait d'Antin, ne dit mot. Monseigneur le duc de Bourgogne appuyait. Le chancelier et M. de Beauvilliers pareillement. Torcy loua leur avis; mais proposa de continuer à parcourir la liste. Chamillart opina qu'on n'y pouvait trouver mieux. Le roi ferma son almanach, et conclut que ce n'était pas la peine d'aller plus loin; qu'il s'arrêtait à mon choix; qu'il en ordonnait le secret jusqu'à quelques jours qu'il me le ferait dire. La chose ne balança pas plus que cela,

et ne dura pas au-delà. Torcy lut ses dépêches, il n'en fut pas question davantage. Voilà tout ce que j'en ai su plus de dix ans après d'un homme vrai, et qui ne pouvait plus avoir d'intérêt ni de raison de m'en rien déguiser.

Beauvilliers et Chamillart, chacun séparément, examinèrent mes dettes, mes revenus, la dépense de l'ambassade et ses appointemens, les premiers sur des états que madame de Saint-Simon leur fit apporter et qu'elle examina avec eux, les autres par estime. Tous deux conclurent à accepter : le duc, parce qu'après un sérieux examen, il se trouvait que je pouvais suffire à cette ambassade sans me ruiner; que si je la refusais, jamais le roi ne me le pardonnerait, surtout ayant quitté le service, ne me regarderait plus que comme un paresseux qui ne voulait rien faire, s'attacherait à me faire sentir son mécontentement par toutes sortes de dégoûts et par toutes sortes de refus en choses où j'aurais besoin de lui, ce qui gâterait plus mes affaires, et ma situation présente et future que ne pourrait faire le plus fâcheux succès que je pusse avoir dans l'ambassade. A ces raisons il ajoutait ma liaison intime avec trois des quatre ministres d'état, qui de silence et d'excuse protégeraient mes fautes et m'avertiraient, et qui le feraient hardiment, parce qu'étant tous trois mes amis, ils ne craindraient pas d'être relevés par aucun d'eux, comme cela leur arrivait et les retenait souvent; que pour le quatrième, avec qui je n'avais aucune liaison, celle qui était entre ce ministre et lui était suffisante pour m'en pouvoir répondre, outre son caractère doux et rien moins que malfaisant; enfin que ce choix s'était fait sans que j'eusse jamais pensé à cette ambassade, qui était une excuse générale pour moi et une raison particulière pour Torcy de ne me savoir nul mauvais gré de l'avoir eue. Toutes ces raisons étaient sans prévention et solides. Le chancelier

fut du même avis, et ajouta qu'il n'y avait point de milieu entre accepter et me perdre.

Chamillart allégua à-peu-près les mêmes raisons, après quoi il s'ouvrit franchement à madame de Saint-Simon et à moi des siennes. Moins ébloui de l'éclat de ses places, qu'attentif à l'établissement durable de sa famille, il songeait à lui procurer de solides appuis. Elle ne lui offrait que le seul la Feuillade, que dans cette vue il tâchait assidûment d'agrandir. Mais il ne s'en contentait pas. La jeunesse de son fils, à peine hors du collège, le poids de son double travail, l'incertitude des affaires, tout cela l'inquiétait, et il ne pensait qu'à trouver des sujets également capables d'élévation et de reconnaissance. Je lui avais paru de ceux-là, et, pour son intérêt propre, il me desirait ambassadeur à Rome, afin de me faire de ce grand emploi un échelon à d'autres dans lesquels je fusse en état de rendre à son fils, et peut-être à lui-même, si les choses changeaient, les plaisirs et les services que j'en aurais reçus, par une protection sûre et solide à mon tour. Il nous offrit sa bourse et son crédit sans mesure, et tout ce qui pouvait dépendre de lui et de ses places.

Vaincu enfin, j'acceptai, c'est-à-dire j'en pris la résolution, et j'avoue que ce fut avec plaisir. Madame de Saint-Simon, plus sage et plus prudente, peinée aussi de quitter sa famille, demeura persuadée mais affligée. Je ne puis me refuser au plaisir de raconter ici ce que ce trois ministres, et tous trois séparément, et tous trois sans que je leur en parlasse, me dirent sur une femme de vingt-sept ans qu'elle avait alors, mais qu'une longue habitude, et souvent d'affaires de cour et de famille (car ils étaient nos conseils pour tout), et en dernier lieu celle-ci, leur avait bien fait connaître. Ils me conseillèrent tous trois, et tous trois avec force, de n'avoir rien de secret pour elle dans toutes les affaires de l'ambassade,

de l'avoir au bout de ma table quand je lirais et ferais mes dépêches, et de la consulter sur tout avec déférence. J'ai rarement goûté aucun conseil avec tant de douceur, et je tiens le mérite égal de l'avoir mérité, et d'avoir toujours vécu depuis comme si elle l'eût ignoré; car elle le sut, et par moi, et après d'eux-mêmes.

Je n'eus pas lieu de le suivre à Rome, où je ne fus point, mais je l'avais exécuté d'avance depuis long-temps, et je continuai toute ma vie à ne lui rien cacher. Il faut encore me passer ce mot. Je ne trouvai jamais de conseil si sage, si judicieux, si utile, et j'avoue avec plaisir qu'elle m'a paré beaucoup de petits et de grands inconvéniens. Je m'en suis aidé en tout sans réserve, et le secours que j'y ai trouvé a été infini pour ma conduite et pour les affaires, qui ne furent pas médiocres dans les derniers temps de la vie du roi et pendant toute la régence. C'est un bien doux et bien rare contraste de ces femmes inutiles ou qui gâtent tout, qu'on détourne les ambassadeurs de mener avec eux, et à qui on défend toujours de rien communiquer à leurs femmes, dont l'occupation est de faire la dépense et les honneurs, contraste encore plus grand de ces rares capables qui font sentir leur poids, d'avec la perfection d'un sens exquis et juste en tout, mais doux et tranquille, et qui, loin de faire apercevoir ce qu'il vaut, semble toujours l'ignorer soi-même avec une uniformité de toute la vie de modestie, d'agrément et de vertu.

Cependant mon choix pénétra et se dit peu-à-peu à l'oreille. Torcy ne me parlait point, je ne savais que répondre à mes amis, on me traînait d'un conseil à l'autre; à la fin il devint public. Nous retournâmes à Versailles, nous revînmes à Marly, on ne s'en contraignait plus. M. de Monaco m'offrit au bal de m'accommoder de ce qui était resté à Rome des meubles et des équipages de

son père; et quand nous dansions, madame de Saint-Simon ou moi, nous entendions dire : « Voilà M. l'ambassadeur ou madame l'ambassadrice qui danse ». Ce malaise me fit presser Torcy par Caillières de finir de façon ou d'autre. Il sentait l'indécence de la chose en elle-même et tout mon embarras ; mais il n'osait presser le roi. La raison de ces prolongations vint de quelque espérance de fléchir le pape sur l'abbé de la Trémoille, de presser la promotion de dix-neuf chapeaux vacans qui mettait tout Rome en mouvement, et qui, par ce grand nombre, ne pouvait plus guère se différer. Elle se différa pourtant, et il arriva que, sans avoir été déclaré, mon choix n'en fut pas moins public à Paris et à Rome. Monseigneur le duc de Bourgogne m'en fit un jour des honnêtetés à Marly, à la dérobée, quoique alors je ne fusse en aucune privance avec lui. Il trouvait ces délais trop poussés, et sur ce que je lui répondis sur cet emploi avec modestie, il m'encouragea et me dit que je ne pouvais mieux commencer pour me former aux affaires et aux grandes places. Il ajouta qu'il était fort aise pour cela que je me fusse résolu de l'accepter, et parce qu'encore le roi ne m'eût jamais pardonné le refus.

Tandis que j'étais ainsi en spectacle, la comtesse de la Marck mourut à Paris de la petite-vérole. Elle était fille du duc de Rohan, comme je l'ai dit lors de son mariage. Elle était amie intime de madame de Saint-Simon, et fort aussi de madame de Lausun, anciennes compagnes de couvent. C'était une grande femme très bien faite, mais laide, avec un air noble et d'esprit qui accoutumait à son visage. Elle avait infiniment d'esprit, et elle l'avait vaste, mâle, plein de vues, beaucoup de discernement, de justesse, de précision, un air simple et naturel, et une conversation charmante; fort sûre, un peu sèche, et un cœur excellent, qui lui coûta la vie par les extra-

vagans contrastes de sa plus proche famille. C'était une personne que les vues, l'ambition, le courage et la dextérité auraient menée loin, aussi était-elle la bonne nièce de madame de Soubise qui l'aimait passionnément. Son mérite la fit fort regretter. Madame de Saint-Simon la pleura amèrement, et j'en fus fort touché. Cinq ou six heures après avoir appris cette mort, il fallut aller danser, madame de Saint-Simon et sa sœur, avec les yeux gros et rouges, sans qu'aucune raison pût en excuser. Le roi connaissait peu les lois de la nature, et les mouvemens du cœur. Il étendait les siennes sur les choses d'état, et sur les amusemens les plus frivoles, avec la même jalousie. Il fit venir et danser à Marly la duchesse de Duras, dans le premier deuil du maréchal de Duras. On a vu sur Madame, à la mort de Monsieur, combien les bienséances les plus respectées trouvèrent en lui peu de considération et de ménagement.

J'ai envie d'achever tout de suite cette trop longue histoire de mon ambassade de Rome, aussi bien la promotion des cardinaux vint-elle dans un temps trop vif et trop intéressant, pour faire scrupule de l'en déplacer. Je fus traîné de la sorte jusqu'à la mi-avril; enfin je sus que mon sort serait décidé au premier conseil. Nous étions à Marly et logés avec Chamillart dans le même pavillon; je le priai en rentrant de ce conseil, d'entrer chez moi avant de monter chez lui, pour apprendre en particulier ce que j'allais devenir. Il vint donc dans la chambre de madame de Saint-Simon, où nous l'attendions avec inquiétude. «Vous allez être bien aise, lui dit-il, et moi bien fâché; le roi n'envoie plus d'ambassadeur à Rome. Le pape à la fin s'est rendu à faire l'abbé de la Trémoille cardinal, il s'est en même temps résolu à faire la promotion que sa répugnance à l'y comprendre a tant retardée, et le nouveau cardinal sera chargé des

affaires du roi sans ambassadeur ». Madame de Saint-Simon, en effet, fut ravie; il semblait qu'elle pressentait l'étrange discrédit où les affaires du roi allaient tomber en Italie, l'embarras et le désordre que les malheurs allaient mettre dans les finances, et la situation cruelle où toutes ces choses nous auraient réduits à Rome.

Les réflexions que j'avais eu un si long loisir de faire me consolèrent aisément d'un emploi qui m'avait flatté; mais je ne me doutais pas du mal qu'il me ferait. D'Antin et Dangeau avaient été enragés de la préférence, et le maréchal d'Huxelles encore, qui avait voulu se faire prier, pour demander comme condition d'être fait duc, et qui avait été laissé là fort brusquement. Ne pouvant faire pis pour couper chemin à un jeune homme qu'ils voyaient pointer à leurs dépens, et connaissant combien le roi était en garde contre l'esprit et l'instruction, ils s'étaient mis à me louer là-dessus outre mesure, en applaudissant au choix du roi, devenu public à force de longueurs et de temps. M. et madame du Maine ne m'avaient point pardonné de n'avoir pu m'attirer à Sceaux, et de m'avoir trouvé inébranlable à toutes les avances qu'ils m'avaient prodiguées, comme je l'ai marqué en leur temps. Je ne m'étais pas caché de ce que je sentais du rang que les bâtards avaient usurpé. Me voir pointer leur donna de la crainte et du dépit, et je n'ai pu attribuer qu'à M. du Maine, si naturellement timide et malfaisant, l'aversion étrange de madame de Maintenon pour moi, dont je ne me doutai que dans les suites. Chamillart ne me l'avoua qu'après la mort du roi, et en même temps qu'elle était telle, qu'il en avait eu des prises avec elle, et qu'elle avait été l'obstacle qui l'avait empêché de me raccommoder plus tôt avec le roi, ce qui est bien antérieur à ceci; que poussée par lui, elle n'avait pu rien alléguer de particulier sur elle ni sur les

siens, mais vaguement que j'étais glorieux, frondeur, et plein de vues ; le tout sans qu'il ait pu jamais la ramener, non pas même l'émousser; et qu'elle m'avait rendu auprès du roi beaucoup de mauvais offices. Ce bruit d'esprit et de lecture, de capacité et d'application, d'homme enfin très propre aux affaires, fut aisément porté au roi par ces mêmes canaux de M. du Maine, en louanges empoisonnées, et de madame de Maintenon plus à découvert. M. du Maine, lié alors avec madame la Duchesse qui l'était étroitement avec d'Antin, avait porté ce dernier. Il était piqué de n'avoir pas réussi, il l'était d'ailleurs contre moi comme je viens de le dire; il n'en fallut pas davantage. Ils mirent le roi si bien en garde sur moi, qu'ils le conduisirent jusqu'à la crainte, pour l'éloigner davantage et plus sûrement, et bientôt après je m'aperçus d'un changement en lui, qui comme les langueurs ne put finir que par une dangereuse maladie, c'est-à-dire par une sorte de disgrâce dont je parvins à me relever, mais dont il ne s'agit pas encore.

La même impression sur moi fut donnée à Monseigneur. D'Antin pour cela n'eut que faire de personne, mais il trouva là-dessus mademoiselle de Lislebonne et madame d'Espinoy à son point. Elles n'ignoraient pas mes sentimens ni ma conduite à l'égard du rang et des usurpations de leur maison. C'était leur endroit sensible. Elles menaient ce bon Monseigneur qui prit sur moi toutes les opinions qu'il leur convint de lui donner, et madame la Duchesse dès-lors, et encore plus bientôt après, comme je le dirai en son lieu, y travailla avec la même affection. La Choin se laissa persuader et par elles ses meilleures amies, et par le maréchal d'Huxelles, qui la courtisait fort, à tel point qu'elle persuada à ce pauvre Monseigneur qu'il était la meilleure tête du royaume. Telle devint ma situation à la cour, dont je ne tardai

pas à m'apercevoir. Mais achevons ce qui regarde Rome, afin de n'avoir pas à y revenir, ni à couper des choses trop intéressantes, si je remettais à parler de la promotion des cardinaux au temps où elle fut faite, qui fut le 17 mai.

Elle fut de dix-neuf sujets. Le savant Casoni en fut, porté par son érudition profonde et l'intégrité de sa vie; Corsini qui a depuis été pape; ce duc de Saxe-Zeitz dont il a été tant parlé; notre nonce Gualterio; l'abbé de la Trémoille; Fabroni; pour le malheur de l'église; et Philipucci qui donna un rare exemple de modestie et de piété, en refusant le chapeau. C'était un savant jurisconsulte. En vain, le pape l'exhorta et lui donna du temps à réfléchir, il demeura constant dans son refus. Un autre eut son chapeau, et le vingtième demeura *in petto*. Conti, nonce en Portugal, et depuis pape, eut le chapeau que Philipucci avait si constamment refusé.

Pendant ces longs délais du pape, Torcy avait eu loisir de faire ses réflexions sur le brillant, mais dangereux personnage que faisait à la cour son ami l'abbé de Polignac. C'était merveilles que le roi l'ignorât encore. M. de Beauvilliers avait plus d'une raison de le desirer hors d'ici. Torcy crut donc rendre un grand service à son ami de l'en tirer promptement, et tout d'un temps au roi et à bien d'autres. Il le proposa pour l'auditorat de Rotte. Il y fut nommé et il reçut cet emploi comme un honnête exil, dont à la fin Torcy lui fit comprendre la nécessité et les avantages, vers lequel néanmoins il s'achemina tout le plus tard qu'il put.

CHAPITRE II.

Le cardinal de Coislin.—Sa belle conduite lors de l'envoi des dragons contre les huguenots. Autre trait de charité.— Sa mort. — A qui va sa dépouille. — 300,000 livres sur Lyon au maréchal de Villeroy. — Sa puissance à Lyon. — Naïveté qui échappe à Dangeau. — 300,000 livres de brevet de retenue au grand prévôt. — Chanson facétieuse. — Effet qu'elle produit sur le maréchal de Boufflers, et par suite sur le roi. — 400,000 livres de brevet de retenue au premier écuyer. — Grâces pécuniaires chez madame de Maintenon. — Du Charmel. — Sa piété austère. — Son goût pour la retraite. — Sortie du roi contre les personnes qui ne paraissent point à la cour. — Rien ne peut vaincre la résolution de du Charmel. — On l'implique dans l'affaire du père Quesnel. — Les secrets d'état mal gardés. — Affliction de Chamillart. — Exil de du Charmel. — Comment il le supporte.

Il se peut dire que l'affaire de M. de Metz, mit son oncle au tombeau. Elle l'avait fait arriver d'Orléans, contre sa coutume, à Noël, et cette triste affaire s'était terminée avec toutes sortes d'avantages pour M. de Metz; mais le cœur du cardinal de Coislin en avait été flétri, et ne put reprendre son ressort. Il ne dura que six semaines depuis. Tout à la fin de janvier, il fut arrêté au lit, et il mourut la nuit du 3 au 4 février. C'était un assez petit homme, fort gros, qui ressemblait assez à un curé de village, et dont l'habit ne promettait pas mieux, même depuis qu'il fut cardinal. On a vu en différens endroits la pureté de mœurs et de vertu qu'il avait inviolablement conservée depuis son enfance, quoique élevé à la cour

et ayant passé sa vie au milieu du plus grand monde, combien il en fut toujours aimé, honoré, recherché dans tous les âges, son amour pour la résidence, sa continuelle sollicitude pastorale, et ses grandes aumônes. Il fut heureux en choix pour lui aider à gouverner et à instruire son diocèse, dont il était sans cesse occupé. Il y fit entre autres deux actions qui méritent de n'être pas oubliées.

Lorsque après la révocation de l'édit de Nantes on mit en tête au roi de convertir les huguenots à force de dragons et de tourmens, on en envoya un régiment à Orléans, pour y être répandus dans le diocèse. M. d'Orléans, dès qu'il fut arrivé, en fit mettre tous les chevaux dans ses écuries, manda les officiers et leur dit qu'il ne voulait pas qu'ils eussent d'autre table que la sienne, qu'il les priait qu'aucun dragon ne sortît de la ville, qu'aucun ne fît le moindre désordre, et que, s'ils n'avaient pas assez de subsistance, il se chargeait de la leur fournir, surtout qu'ils ne dissent pas un mot aux huguenots, et qu'ils ne logeassent chez pas un d'eux. Il voulait être obéi et il le fut. Le séjour dura un mois et lui coûta bon, au bout duquel il fit en sorte que ce régiment sortît de son diocèse et qu'on n'y renvoyât plus de dragons. Cette conduite pleine de charité, si opposée à celle de presque tous les autres diocèses voisins de celui d'Orléans, gagna presque autant de huguenots que la barbarie qu'ils souffraient ailleurs. Ceux qui se convertirent le voulurent et l'exécutèrent de bonne foi, sans contrainte et sans espérance. Ils furent préalablement bien instruits, rien ne fut précipité, et aucun d'eux ne retourna à l'erreur. Outre la charité, la dépense et le crédit sur cette troupe, il fallait aussi du courage pour blâmer, quoique en silence, par une conduite si opposée, tout ce qui se passait alors et que le roi affectionnait si fort.

La même bénédiction qui la suivit s'étendit encore jusqu'à empêcher le mauvais gré et pis qui en devait naturellement résulter.

L'autre action, toute de charité aussi, fut moins publique et moins dangereuse, mais ne fut pas moins belle. Outre les aumônes publiques, qui de règle consumaient tout le revenu de l'évêché tous les ans, M. d'Orléans en faisait quantité d'autres qu'il cachait avec grand soin. Entre celles-là, il donnait 400 livres de pension à un pauvre gentilhomme ruiné qui n'avait ni femme et enfans, et ce gentilhomme était presque toujours à sa table tant qu'il était à Orléans. Un matin les gens de M. d'Orléans trouvèrent deux fortes pièces d'argenterie de sa chambre disparues, et un d'eux s'était aperçu que ce gentilhomme avait beaucoup tourné là autour. Ils dirent leur soupçon à leur maître qui ne le put croire, mais qui s'en douta sur ce que ce gentilhomme ne parut plus. Au bout de quelques jours il l'envoya quérir, et tête à tête il lui fit avouer qu'il était le coupable. Alors M. d'Orléans lui dit qu'il fallait qu'il se fût trouvé étrangement pressé pour commettre une action de cette nature, et qu'il avait grand sujet de se plaindre de son peu de confiance de ne lui avoir pas découvert son besoin. Il tira vingt louis de sa poche qu'il lui donna, le pria de venir manger chez lui à son ordinaire, et surtout d'oublier, comme il le faisait, ce qu'il ne devait jamais répéter. Il défendit bien à ses gens de parler de leur soupçon, et on n'a su ce trait que par le gentilhomme même, pénétré de confusion et de reconnaissance.

M. d'Orléans fut souvent et vivement pressé par ses amis de remettre son évêché, surtout depuis qu'il fut cardinal. Ils lui représentaient que, n'en ayant jamais rien touché, il ne s'apercevrait pas de cette perte du côté de l'intérêt, que de celui du travail ce lui serait un grand

soulagement, et que cela le délivrerait des disputes continuelles qu'il avait avec le roi sur la résidence, et qui le fâchaient quelquefois. En effet, lorsque madame la duchesse de Bourgogne approcha du terme d'accoucher du prince qui ne vécut qu'un an, et qui fut le premier enfant qu'elle eut, le roi envoya un courrier à M. d'Orléans avec une injonction très expresse de sa main de venir sur-le-champ, et de demeurer à la cour jusqu'après les couches, à quoi il fallut obéir. Le roi, outre l'amitié, avait pour lui un respect qui allait à la dévotion. Il eut celle que l'enfant qui naîtrait ne fût pas ondoyé d'une autre main que de la sienne; et le pauvre homme, qui était fort gras et grand sueur, ruisselait dans l'antichambre, en camail et en rochet, avec une telle abondance que le parquet en était mouillé tout autour de lui.

Jamais il ne voulut entendre à remettre son évêché. Il convenait de toutes les raisons qui lui étaient alléguées; mais il y objectait qu'après tant d'années de travail dont il voyait les fruits, il ne voulait pas s'exposer de son vivant à voir ruiner une moisson si précieuse, des écoles si utiles, des curés si pieux, si appliqués, si instruits, des ecclésiastiques excellens qui gouvernaient avec lui le diocèse, et d'autres, qui le conduisaient par différentes parties, qu'on chasserait et qu'on tourmenterait, et pour cela seul il demeura fermement évêque. On verra bientôt que ce fut une prophétie.

Toute la cour s'affligea de sa mort. Le roi plus que personne, qui fit son éloge. Il manda le curé de Versailles, lui ordonna d'accompagner le corps jusque dans Orléans, et voulut qu'à Versailles et sur la route on lui rendît tous les honneurs possibles. Celui de l'accompagnement du curé n'avait jamais été fait à personne.

On sut, de ses valets de chambre, après sa mort, qu'il se macérait habituellement par des instrumens de péni-

tence, et qu'il se relevait toutes les nuits et passait à genoux une heure en oraison. Il reçut les sacremens avec une grande piété, et mourut comme il avait vécu, la nuit suivante.

Dès le lendemain le roi manda par un courrier au cardinal de Janson qu'il lui donnait sa charge. Ce fut pour lui un nouveau sujet d'empressement de retour, et au cardinal de Bouillon un nouveau coup de massue. M. de Metz, qui arriva pour l'extrémité de son oncle à qui il devait tout, en parut le moins touché, et scandalisa fort toute la cour. Orléans fut donné à l'évêque d'Angers. Pelletier, son père, écrivit au roi, de sa retraite, pour le supplier de dispenser son fils de cette translation. Le roi, excité par madame de Maintenon et par M. de Chartres, le voulut absolument; et Saint-Sulpice, qui avec sa grossièreté ordinaire regardait ce diocèse comme fort infecté, mais qui n'osait encore le dire, fit accepter M. d'Angers, dont son père fut très affligé. Il parut que Dieu n'approuva pas ce choix, par la mort du translaté qui ne dura pas deux ans. La persécution était réservée à l'évêque d'Aire, frère d'Armenonville, qu'un coup de soleil avait achevé d'hébéter, et qui n'en revint jamais bien dans le long temps qu'il vécut depuis.

Le roi avait donné au maréchal de Villeroy 300,000 livres à prendre sur les octrois de Lyon, payables 50,000 livres par an, en six années. Elles venaient de finir. Le même don lui fut renouvelé. On se repent quelquefois après d'avoir payé d'avance de méchans ouvriers. Alincourt, son grand'père, avait eu la survivance du gouvernement de Lyon, Lyonnais, etc., de Mandelot, en épousant sa fille, sous Henri III. La Ligue avait fait ce mariage entre Mandelot et le secrétaire d'état Villeroy, plus ardens ligueurs l'un que l'autre. De père en fils ce gouvernement était demeuré aux Villeroy. Alincourt, par son père et par la

surprenante alliance que ce gouvernement lui fit faire avec le connétable de Lesdiguières et le maréchal de Créquy, s'était rendu le maître à Lyon. La faveur et la souplesse de son fils, le premier maréchal de Villeroy, l'y maintinrent, et plus encore le commandement en chef qu'y eut toute sa vie l'archevêque de Lyon, frère du maréchal, qui s'y rendit le maître despotique de tout.

La faveur de ce maréchal-ci, son neveu, n'eut qu'à maintenir ce qui était établi. Il disposait donc seul de toutes les charges municipales de la ville; il nommait le prévôt des marchands. L'intendant de Lyon n'a nulle inspection sur les revenus de la ville, qui sont immenses et peu connus dans leur étendue, parce qu'ils dépendent en partie du commerce qui s'y fait, qui est toujours un des plus grands du royaume. Le prévôt des marchands l'administre seul et n'en rend compte qu'au gouverneur tête à tête, lequel lui-même n'en rend compte à personne. Il est donc aisé de comprendre qu'avec une telle autorité c'est un Pérou, outre celle qui s'étend sur tout le reste, et qui rend la protection du gouverneur si continuellement nécessaire à tous ces gros négocians de Lyon, comme à tous les autres bourgeois de la ville, où depuis un si long temps de la même autorité tout est créature des gouverneurs, et où rien ne se peut que par eux, qui influent jusque dans les affaires particulières de toutes les familles.

Aussi dînant un jour chez Dangeau avec le maréchal de Villeroy et beaucoup d'ambassadeurs et d'autres gens, car Dangeau aimait à faire les honneurs de la cour et les faisait fort bien et magnifiquement, il lui échappa une fatuité pour faire le grand seigneur, mais fort véritable. « Messieurs, dit-il à la compagnie, de tous nous autres gouverneurs de province, il n'y a que M. le maréchal qui ait conservé l'autorité dans la sienne ». Le rire

me surprit. Madame de Dangeau, qui me regarda et qui plaisantait la première des sottises de son mari, quoique vivant à merveilles ensemble, ne put s'empêcher de sourire. Il avait acheté le gouvernement de Touraine, et il ne voulait pas que ces étrangers ignorassent qu'il était aussi gouverneur de province.

Le grand-prévôt obtint 300,000 livres de brevet de retenue sur sa charge pour son fils, qui épousa une demoiselle du Hamel de Picardie, fort riche, et qui ne fut pas heureuse. Heudicourt, le fils, qui était une espèce de satyre fort méchant et fort mêlé dans les hautes intrigues galantes, fit dans la suite sur tous ces *monsureaux* une chanson si naïve, si fort d'après nature et si plaisante, que quelqu'un l'ayant dite à l'oreille au maréchal de Boufflers pendant la messe du roi où il avait le bâton, il ne put s'empêcher d'éclater de rire. C'était l'homme de France le plus grave, le plus sérieux, le plus esclave de toute bienséance. Le roi se retourna de surprise, qui augmenta fort voyant le maréchal pâmé, à qui les larmes en tombaient des yeux. Rentré dans son cabinet, il l'appela et lui demanda ce qui l'avait pu mettre en cet état, et à la messe. Le maréchal lui dit la chanson. Voilà le roi plus pâmé que n'avait été le maréchal, et qui fut plus de quinze jours sans pouvoir s'empêcher de rire de toute sa force sitôt que le grand-prévôt ou un de ses enfans lui tombait sous les yeux. La chanson courut fort et divertit extrêmement la cour et la ville.

Le premier écuyer obtint aussi, quelques jours après, un brevet de 400,000 livres sur sa charge.

En même temps le roi répandit quelques grâces pécuniaires dans le domestique de madame de Maintenon.

Je reçus dans ce temps une véritable affliction par l'exil de M. du Charmel, avec qui depuis long-temps j'avais lié une vraie amitié, et que je voyais le plus souvent

qu'il m'était possible dans sa retraite de l'Institution. Les ressorts de cet exil méritent de trouver place ici, et c'est une histoire qui demande des connaissances et des souvenirs pour être bien entendue. Il faut d'abord connaître le Charmel, se souvenir de ce que j'ai dit de lui sur sa vie de la cour, du grand monde, de gros jeu, et de la manière dont il se retira, de la bonté avec laquelle le roi lui parla alors, et de la dureté avec laquelle il lui répondit qu'il ne le verrait jamais. Il faut maintenant expliquer quel il fut dans sa retraite. Ce fut un homme à cilice, à pointes de fer, à toutes sortes d'instrumens de continuelle pénitence. Jeûneur extrême et sobre d'ailleurs à l'excès, quoique naturellement grand mangeur, et d'une dureté générale sur lui-même impitoyable. Il passait les carêmes à la Trappe, au réfectoire soir et matin à la portion des religieux, et sans manquer aucun de leurs offices du jour et de la nuit. Outre cela, long-temps en prière en quelque lieu qu'il fût; et le vendredi saint, à la Trappe, il passait à genoux à terre, sans appui, sans livre, sans changer de posture, sans branler, depuis la fin de matines jusqu'à l'office, c'est-à-dire depuis quatre heures du matin jusqu'à dix; avec cela toujours gai et toujours libre et aisé. Il avait une fidélité inflexible sur tout ce qu'il se proposait. On ne saurait moins d'esprit que couvrait un grand usage du monde et de la meilleure compagnie, mais que sa retraite avait rouillé. Il s'était livré à Paris à beaucoup de bonnes œuvres, qui le faisaient un peu courir et se mêler de trop de choses. Au latin près qu'il avait retenu du collège, il ne savait rien du tout que ce que les lectures de piété lui avaient appris; et comme il était naturellement tourné à la dureté de l'austérité âpre, il le fut aisément du côté janséniste, et se lia étroitement avec ce qu'il trouva de gens les plus marqués à ce coin. Il fut ami intime de M. Nicole, jusqu'à être un des exé-

cuteurs de son testament. Il le fut peut-être plus encore de M. Boileau, élève de Port-Royal, que M. de Luynes avait mis près du comte d'Albert et du chevalier de Luynes dans leur jeunesse, qui retinrent mal ses leçons.

C'est ce même Boileau que M. de Paris, depuis cardinal de Noailles, prit à l'archevêché et à sa table quand il devint archevêque de Paris, et qui fit contre lui, dans sa propre maison et vivant de son pain, cet étrange livre, *le problème* dont j'ai parlé, dont le prélat se prit aux jésuites, mais dont les brouillons originaux et plusieurs lettres à ce sujet, de la main de ce Boileau, furent trouvés dans l'abbaye d'Auvilé, avec ces autres, qui firent à l'archevêque de Reims une affaire si cruelle avec le roi que j'ai racontée. Ces originaux du *problème* de la main de Boileau, trouvés par ce hasard, furent envoyés au cardinal de Noailles. Les jésuites en triomphèrent, Boileau ne put ni n'osa les méconnaître. On a vu avec quelle bonté le cardinal de Noailles se défit de ce pernicieux hôte (qui n'avait de pain que celui qu'il lui donnait à sa propre table), en lui donnant un canonicat de Saint-Honoré qui lui fournit une très honnête subsistance et un logement. Cette noire ingratitude ne se pouvait excuser, non plus que la noirceur d'avoir si naturellement fait retomber ce cruel trait sur les jésuites, avec qui le cardinal de Noailles, évêque, archevêque et cardinal sans eux, et pensant fort différemment d'eux, ne fut jamais bien.

Le Charmel, qui voyait souvent le cardinal de Noailles, et que le cardinal aimait et distinguait fort, cessa dans cet éclat de le voir, et continua avec Boileau le commerce et l'amitié la plus étroite. Le cardinal (je l'appelle ainsi sans distinction des temps où il ne l'était pas encore), en fut moins blessé que touché par amitié. Il fit parler au Charmel, le fit prier de le venir voir, l'obtint avec peine,

lui parla lui-même. Tant d'avances furent inutiles; le Charmel s'aigrit de plus en plus. Les jansénistes, fâchés que le cardinal n'épousât pas toutes leurs idées, et qui de dépit s'étaient portés à cette étrange extrémité, avaient infatué leur prosélyte, qui ne put jamais apercevoir d'ingratitude, de crime, de trahison, de noirceurs où ils étaient si évidens; et voilà où son peu d'esprit et de lumières, et un fol abandon à ce qu'il croyait des saints, conduisirent un homme d'ailleurs si droit et si saint lui-même. Il faudrait prétendre porter les hommes au-dessus de toute humanité, pour se persuader que le cardinal de Noailles ne dût pas être très sensible à la conduite du Charmel à son égard, surtout après celle qu'il avait eue avec Boileau et avec lui-même. Telle fut la faute inexcusable du Charmel à l'égard du cardinal de Noailles. Venons maintenant à celle qu'il fit dans la suite à l'égard du roi.

On a vu sur Troisvilles, que le roi empêcha d'être de l'académie, son dépit contre les gens retirés qui ne le voyaient point. J'ai réservé pour ce lieu-ci à dire que le même jour qu'il refusa Troisvilles, il s'alla promener à Marly, où il s'étendit amèrement sur cette matière. Il loua les solitaires de la campagne; il s'étendit sur M. de Saint-Louis, sur ses actions sous ses yeux en la guerre de Hollande et ailleurs, sur la vie qu'il menait à la Trappe, et dit qu'il ne trouvait point mauvais que ceux-là ne vinssent pas de loin pour le voir; retombant de là sur les gens retirés à Paris et aux environs, il loua Pelletier, Fieubet, le chevalier de Gesvres, qui le venaient voir une ou deux fois l'année, et qui valaient bien Troisvilles et le Charmel, sur qui il tomba fort, et répéta souvent qu'ils avaient plus de commerce d'intrigues et d'affaires qu'avant leur retraite, et que toute leur dévotion ils la mettaient à ne le point voir. Le duc de

Tresmes, fort ami du Charmel, ricanait jaune, et se mettait tantôt sur un pied, tantôt sur un autre. Cavoye, autre ami de Charmel, se mit dans la conversation, et avec sa réputation et sa morgue, bavarda force sottes flatteries, et tomba sur son ami pour faire le bon valet. On ne devinerait jamais qui le défendit : un homme qui à peine l'avait connu, un homme d'ailleurs fort courtisan, mais courtisan en homme qui se sent, qui a de la hauteur et de la dignité, qui connaissait Cavoye pour ami particulier du Charmel, et qui fut indigné de ce qu'il entendait. Ce fut Harcourt qui prit sa défense, si honnêtement et avec tant d'esprit que le roi cessa ce propos et se mit sur autre chose.

Cavoye pourtant fit apparemment ses réflexions. Harcourt l'avait fait rentrer en lui-même. Il écrivit donc au Charmel ce qui s'était passé à Marly, mais non le personnage qu'il y avait fait, et lui conseilla de lui écrire de manière qu'il pût dire au roi qu'il desirait l'honneur de se présenter devant lui après tant d'années, sans oser le faire qu'il ne sût qu'il le trouverait bon; moyennant quoi, accordé, il ne lui en coûterait qu'une course à Versailles d'une matinée, ou refusé, le roi n'aurait plus de dépit contre lui. Le Charmel me montra cette lettre, si résolu de n'en faire aucun usage que je ne pus le persuader.

A quinze jours de là, en une autre promenade à Marly, le roi reprit, mais plus légèrement, la même matière des gens retirés qui ne le voyaient point, et tout de suite demanda à Cavoye ce que faisait le Charmel et s'il y avait long-temps qu'il n'avait eu de ses nouvelles. Cavoye le manda dès le lendemain au Charmel, le pressa de suivre le conseil qu'il lui avait donné la première fois, et lui fit sentir que cette récidive si marquée sur lui, montrait évidemment qu'il s'était attendu à ouïr parler de lui sur son premier discours, et qu'il serait fort blessé si ce se-

cond demeurait inutile. Le Charmel me montra la lettre. Je lui dis qu'il n'y avait ni à balancer ni un moment à perdre ; qu'il l'avait beau sur ce que le roi avait dit sur lui à Cavoye de lui récrire qu'il s'en était cru oublié, que, puisqu'il était si heureux que le roi daignât encore se souvenir de lui, il priait Cavoye de lui demander la permission qu'il pût aller lui embrasser les genoux, dans le vif souvenir de ses bontés passées, que c'était un desir auquel il ne pouvait résister, etc. Je le pris par la religion, par le devoir et le respect d'un sujet à son roi, qui doit chercher à lui plaire et non pas à l'irriter. J'ajoutai que c'était un devoir étroit d'une part ;et une sage précaution de l'autre de saisir l'occasion de détourner l'orage auquel ses volontaires indiscrétions sur le jansénisme ne donnaient que trop d'ouverture , et de se faire de l'aigreur du roi si suivie un contre-poison et un bouclier par une conduite qui sûrement lui serait agréable, et qu'il était visible qu'il demandait de lui ; qu'une seule matinée, aller et venir, y serait non-seulement sagement et utilement employée, mais saintement, et qu'après tant d'années de retraite il ne devait pas craindre une dissipation d'un moment qu'il n'avait pas recherchée et qui devenait si nécessaire. Jamais je ne pus l'y engager. Il se contenta d'une lettre ostensible et d'une autre pour le roi. Tout cela fut très médiocrement reçu.

La vérité est qu'il se craignit trop lui-même; il redouta une trop favorable réception. Après tant d'années de pénitence, il ne se sentit pas assez dépouillé d'un reste de complaisance pour sa faveur et pour ses agrémens passés qui l'avaient tant dominé autrefois. Il avait refusé madame de Maintenon , il y avait peu d'années, d'un commerce de bonnes œuvres qu'elle avait voulu lier avec lui. Il appréhenda tout autre commerce qu'avec Dieu, pour qui il voulut réserver sa liberté entière, et peut-être y fut-il

conduit par son esprit pour le purifier par une plus dure pénitence et qui ne serait pas de son choix.

Revenons au cardinal de Noailles. L'année précédente, 1705, avait été celle de la grande assemblée du clergé. Le cardinal de Noailles, qui y présida, crut en devoir profiter pour y faire régler divers points de morale et de discipline, quoique ces assemblées ne soient destinées qu'aux affaires temporelles du clergé; que ceux qui y sont députés n'aient point d'autres matières dans les procurations qu'ils y apportent de leurs commettans; et que la cour même soit ordinairement en garde contre tout ce qui s'y pourrait proposer qui ne concernerait pas l'objet temporel de ces assemblées. Ce projet du cardinal n'était pas de lui seul. De plus, il avait fallu le concerter d'avance avec quelques prélats principaux qui devaient être de l'assemblée, et convenir de la manière de le proposer par articles, et le faire passer peu à peu. Les jésuites, toujours à l'affût sur le cardinal de Noailles et sur tout ce qui pouvait intéresser leur doctrine et leur morale, pénétrèrent ce projet, dans le secret duquel il se trouva quelque faux frère qui le leur donna tel qu'il devait être proposé à l'assemblée. Le père de la Chaise en parla au roi, qui, en ce temps-là, aimait fort le cardinal de Noailles, et qui s'éleva tellement contre cet avis de son confesseur, que la Chaise, homme sage et prudent, se tut tout court, sûr de n'y revenir que mieux dans la suite.

En effet, l'assemblée ouverte, il fut averti de point en point. Il annonça d'avance au roi la proposition qui s'allait faire, et qui fut faite au jour qu'il l'avait dit au roi. Il en fut de même de toutes les autres. Le roi en parla au cardinal de Noailles, qui ne s'arrêta point pour cela, résolu à faire ce qu'il crut être le bien à quelque prix que ce fût. Les jésuites, outrés du peu de fruit qu'ils reti-

raient de la trahison qui avait été faite au cardinal de Noailles, qui allait toujours en avant dans l'assemblée sur la morale et la discipline, échauffèrent le roi par le père de la Chaise, et procurèrent au cardinal toutes sortes de dégoûts. J'en étais informé par l'archevêque d'Arles, qui, député du second ordre dans une autre assemblée, s'était piqué sur ce qu'il ne trouva pas que le cardinal de Noailles lui marquât assez de considération, et qui, député du premier ordre en celle-ci, lui fut opposé en tout, et servit de tout son pouvoir sa haine, sa fortune et les jésuites tout à-la-fois, auxquels il n'avait garde de n'être pas obséquieux en tout avec ses vues et l'ambition qui le dévorait.

Le cardinal de Noailles sortit donc de cette assemblée fort mal avec le roi, qui prit contre lui les plus forts soupçons de jansénisme, et qui, profondément ignorant sur ces matières, élevé dans le préjugé le plus extrême là-dessus, ne consulta jamais personne qui pût l'éclairer, et ne permit même jamais à personne qui pût lui donner la moindre lumière d'ouvrir la bouche devant lui. Ainsi on avait beau jeu à lui faire passer pour erreur et pour jansénisme tout ce qu'il était utile à ceux qui profitaient de ses ténèbres de lui faire passer pour tel, soit choses, soit gens; et ils avaient de plus usurpé cet incomparable avantage, que, choses et gens, donnés pour tels, demeuraient proscrits, sans examen, sans information et sans ressource.

Le cardinal de Noailles trempait donc dans un état de disgrâce intérieure qui, pour ne paraître pas au-dehors et ne changer rien à ses audiences du roi de toutes les semaines, n'en était pas moins douloureux et embarrassant. La famille, à qui son crédit et sa place donnaient tant de lustre et de moyens, en était affligée. Madame de Maintenon, sur qui les jésuites n'avaient aucune prise, ne

l'était pas moins. Nulle issue que quelque coup d'éclat contre les jansénistes qui ramenât le roi. Mais où le prendre? Le cardinal voulait, avant tout, conserver la bonne morale et la discipline, il ne voulait pas sacrifier ses amis. Cependant il était sans cesse pressé par madame de Maintenon et par sa famille de chercher quelque chose à faire là-dessus, et lui-même en sentait la nécessité, même pour l'utilité spirituelle, à laquelle on l'avait rendu une pierre d'achoppement.

Vers le commencement de cette année, le père Quesnel était fort pourchassé dans les Pays-Bas espagnols, où le roi avait tout pouvoir. Ce fut merveilles qu'il put échapper de Bruxelles et se retirer en Hollande. Il alla et vint des gens de sa part à Paris. On en fut informé ; on avertit le cardinal de Noailles que ces gens-là étaient en commerce avec le Charmel. Il les crut occupés à quelque ouvrage contre lui ; la pique du *problême* se renouvela. Il fut excité contre le Charmel par des gens qui s'en aperçurent et qui en espérèrent du mal pour l'un et de l'obscurcissement à la réputation dé l'autre. Ils lui persuadèrent que le Charmel recélait chez lui ces messagers; on mit des espions en campagne qui le certifièrent, et ces rapports aigrirent tout-à-fait le cardinal. Il faut avouer que, sur le jansénisme, jamais homme ne fut si indiscret que le Charmel. Il s'en faisait une religion. On ne put jamais lui faire entendre raison là-dessus. Il n'y avait guère de jours où sa conduite à cet égard ne fît trembler ses amis.

Nous étions à Marly. Pontchartrain m'apprit un matin que le roi lui venait d'ordonner d'expédier une lettre de cachet pour exiler le Charmel en sa maison du Charmel, près Château-Thierry, avec défense d'en sortir; et que, l'ayant rappelé un peu après, il lui avait commandé de la lui envoyer par un officier de la maréchaussée qui le fît

et le vît partir dans les vingt-quatre heures, qui se tint cependant auprès de lui, et qui rendit compte de tout ce qu'il aurait vu et entendu aussitôt après son départ. Pontchartrain, qui me savait fort de ses amis, me demanda le secret jusqu'à ce que la chose fût répandue, et avait voulu m'en avertir d'avance pour prévenir ce que la surprise et la colère eussent pu tirer de moi en l'apprenant par le monde. Le soir, à la musique, la comtesse de Mailly se vint mettre auprès de moi un peu après qu'elle fut commencée. Nos deux sièges se trouvèrent un peu écartés des autres. Elle me fit la même confidence, et dans la même vue, que m'avait faite Pontchartrain. Je fis le surpris à cause du secret qu'il m'avait demandé; mais je le devins tout de bon lorsqu'elle ajouta que c'était un coup du cardinal de Noailles, qui, le matin même, avait dit au roi que le Charmel était un janséniste et un brouillon qui allait tête levée par les maisons, exhortant les gens au jansénisme, qui avait dit au père de la Tour, général de l'Oratoire, que, maintenant qu'il était à la tête du parti, tout était perdu s'il mollissait; qu'en un mot, c'était un homme qu'il fallait chasser de Paris, ce qui avait été ordonné dans le moment; que ce qu'elle me disait là, elle le savait de bon lieu, puisque c'était de chez madame de Maintenon. Elle était sa nièce, sa protégée et dame d'atour de madame la duchesse de Bourgogne. Nous ne prolongeâmes point notre conversation pour qu'on ne remarquât pas que nous parlions de quelque chose d'intéressant. C'était un mercredi 10 février, jour de l'audience réglée du cardinal de Noailles, et jour encore où Chamillart s'en allait d'ordinaire à l'Etang jusqu'au samedi.

Le lendemain matin que je projetais d'y aller, le maréchal de Noailles me prit dans la ruelle du roi, comme nous l'attendions à sortir de son cabinet pour la prome-

nade, me dit l'exil du Charmel, qu'il en avait reçu une lettre sur laquelle il avait essayé d'obtenir qu'il pût demeurer aux Camaldulles de Gros-Bois, où il allait un jour ou deux tous les mois, qu'il en avait été refusé avec aigreur; il s'étonna et se lamenta fort de ce coup imprévu, et me pressa d'en découvrir la cause par Pontchartrain qui avait expédié la lettre de cachet. Je fus doublement piqué, sachant si sûrement ce que je savais, de la feinte du maréchal, et du panneau où était tombé mon pauvre ami en s'adressant à lui. Je répondis brusquement au maréchal qu'il était plus à portée que moi d'en être informé, puisque à la vie que menait le Charmel, il ne pouvait être question que de doctrine, laquelle était de la compétence de son frère, qui avait long-temps vu le roi seul la veille, au matin, jour que cet ordre avait été donné à ce qu'il m'apprenait. Là-dessus le roi sortit de son cabinet. Nous nous quittâmes, et jamais depuis nous ne nous en sommes parlé.

Au partir de là j'allai dîner à l'Etang, et comme j'étais en toute intimité avec Chamillart, je lui contai avec dépit le malheur du Charmel qui venait de devenir public. Il me dit qu'il le savait. J'ajoutai qu'au moins je lui en apprendrais ce qu'il ne savait pas; et je lui contai, sans nommer personne, ce que madame de Mailly m'avait dit, et la fausseté avec laquelle le maréchal de Noailles venait de m'en parler. Je n'eus pas achevé que Chamillart si doux, si modéré, si tranquille, entra tout-à-coup en fureur. Nous étions dans son cabinet tête à tête. Il pesta, il frappa des pieds, il ne se possédait pas. Je lui demandai à qui il en avait. « Ce que j'ai, me répondit-il, en frappant du poing sur la table, c'est qu'il n'y a plus de secret chez le roi. Ce que vous me contez là, le roi me le dit hier chez madame de Maintenon mot pour mot, dans le même arrangement que vous me le dites, cinq ou six

heures après avoir vu le cardinal de Noailles, et me défendit d'en parler à qui que ce soit. Je vois cependant que vous en êtes de point en point instruit; que puisque vous l'êtes, d'autres le peuvent être de même; et qu'il est bien douloûreux à un honnête homme accoutumé aux plus importans secrets, d'être chargé de ceux qui se communiquent à d'autres, et de pouvoir ainsi être confondu avec ceux qui ne les gardent pas ». Là-dessus il me raconta que, la même chose étant arrivée une autre fois, il s'en fut aussitôt le dire au roi, et le supplier de ne le plus rendre responsable de ce dont il s'ouvrirait à d'autres qu'à lui, sur quoi le roi lui avait avoué qu'il en avait aussi fait part à une autre personne. J'approuvai sa colère, mais je le priai de ne se pas servir du même remède.

Plus certain encore, si faire se pouvait, par le récit de Chamillart d'où le coup était parti, j'en fis avertir le Charmel. Il était déjà parti. Il est difficile de comprendre avec combien d'humilité et de douceur cet homme, naturellement impétueux, reçut sa lettre de cachet et ce garde à vue, et avec quelle ponctualité il obéit. J'essayai divers moyens de le faire revenir, mais l'aigreur était trop grande. Le Charmel eût été bien aise de recouvrer sa liberté, mais il ne voulut pas y contribuer en rien, persuadé qu'il devait se tenir fidèlement sous la main de Dieu dans une pénitence qu'il n'avait pas choisie, dans un pardon effectif de ceux qui l'y avaient confiné, et dans une paix profonde. Beauvau, fils de sa sœur et son héritière, marié en Lorraine, et qui sous le nom de M. de Craon y a fait, lui et sa femme, une si énorme fortune, pointait déjà dans cette faveur qui lui a valu tant de millions et de titres. Le duc de Lorraine s'offrit de s'intéresser pour le Charmel auprès du roi. Il l'en remercia et le supplia de le laisser dans l'état où Dieu l'avait mis, et où il demeura

le reste de sa vie qui dura encore long-temps. Nous verrons à sa fin combien tout adoucissement était impossible, et quel fut l'excès de la dureté que le roi exerça sur lui, et qui put être cause de sa mort.

CHAPITRE III.

M. de Vendôme. — Son caractère. — Ses débauches. — Sa vie au camp. — Sur quel siège il recevait les officiers de son armée. — Commencement de la fortune d'Albéroni. — Par quelle partie il trouve que M. de Vendôme ressemble aux anges. — Le fils du jardinier devenu cuisinier et diplomate. — Causes de la faveur de M. de Vendôme auprès du roi. — Il quitte l'armée d'Italie. — Son arrivée à Marly. — Empressement à le visiter. — Accueil que lui fait le roi. — La cour et Paris sont en allégresse. — Vendôme se retire à Anet. — Les félicitations l'y poursuivent. — La patente de maréchal-général lui est offerte. — Il la refuse. — Prétentions de son frère. — Par quoi le grand-prieur l'emportait sur M. de Vendôme.

La cour et Paris virent en ce temps-ci un spectacle vraiment prodigieux. M. de Vendôme n'était point parti d'Italie, depuis qu'il y avait succédé au maréchal de Villeroy après l'affaire de Crémone. Ses combats tels quels, les places qu'il avait prises, l'autorité qu'il avait saisie, la réputation qu'il avait usurpée, ses succès incompréhensibles dans l'esprit et dans la volonté du roi, la certitude de ses appuis, tout cela lui donna le desir de venir jouir à la cour d'une situation si brillante, et qui surpassait de si loin tout ce qu'il avait pu espérer. Mais avant de voir arriver un homme qui va prendre un as-

cendant si incroyable, et dont jusqu'ici je n'ai parlé qu'en passant, il est bon de le faire connaître davantage, et d'entrer même dans des détails qui ont de quoi surprendre, et qui le peindront d'après nature.

Il était d'une taille ordinaire pour la hauteur, un peu gros, mais vigoureux, fort et alerte; un visage fort noble et l'air haut; de la grâce naturelle dans le maintien et dans la parole; beaucoup d'esprit naturel qu'il n'avait jamais cultivé, une énonciation facile, soutenue d'une hardiesse naturelle, qui se tourna depuis en audace la plus effrénée; beaucoup de connaissance du monde, de la cour, des personnages successifs, et sous une apparente incurie un soin et une adresse continuelle à en profiter en tout genre; surtout admirable courtisan, et qui sut tirer avantage jusque de ses plus grands vices, à l'abri du faible du roi pour sa naissance; poli par art, mais avec un choix et une mesure avare; insolent à l'excès dès qu'il crut le pouvoir oser impunément, et en même temps familier et populaire avec le commun, par une affectation qui voilait sa vanité et le faisait aimer du vulgaire; au fond, l'orgueil même, et un orgueil qui voulait tout, qui dévorait tout. A mesure que son rang s'éleva et que sa faveur augmenta, sa hauteur, son peu de ménagement, son opiniâtreté jusqu'à l'entêtement, tout cela crût à proportion, jusqu'à se rendre inutile toute espèce d'avis, et se rendre inaccessible si ce n'est à un nombre très petit de familiers et à ses valets. La louange, puis l'admiration, enfin l'adoration furent le canal unique par lequel on put approcher ce demi-dieu, qui soutenait des thèses ineptes sans que personne osât, non pas contredire, mais ne pas approuver.

Il connut et abusa plus que personne de la bassesse du Français. Peu-à-peu il accoutuma les subalternes, puis de l'un à l'autre toute son armée, à ne l'appeler

plus que monseigneur et votre altesse. En moins de rien cette gangrène gagna jusqu'aux lieutenans - généraux et aux gens les plus distingués, dont pas un, comme des moutons à l'exemple les uns des autres, n'osa plus lui parler autrement, et cela d'usage ayant passé en droit, ils y auraient hasardé l'insulte si quelqu'un d'eux se fût avisé de lui parler autrement.

Le roi, galant aux dames une si longue partie de sa vie, dévot l'autre, souvent avec importunité pour autrui, fut dans toutes ces deux parties de sa vie, plein d'une juste, mais d'une singulière horreur pour tous les habitans de Sodôme, et jusqu'au moindre soupçon de ce vice; néanmoins, chose étonnante, M. de Vendôme y fut plus salement plongé toute sa vie que personne, et si publiquement, que lui-même n'en faisait pas plus de façon que de la plus légère et de la plus ordinaire galanterie, sans que le roi, qui l'avait toujours su, l'eût jamais trouvé mauvais, ni qu'il en eût été moins bien avec lui. Ce scandale le suivit toute sa vie à la cour, à Anet, aux armées. Ses valets et des officiers subalternes satisfirent toujours cet horrible goût, ils étaient connus tels, et comme tels étaient courtisés des familiers de M. de Vendôme et de ce qui voulait s'avancer auprès de lui. On a vu avec quel audacieuse effronterie il fit publiquement le grand remède, par deux fois prit congé pour l'aller faire, qu'il fut le premier qui l'eût osé, et que sa santé devint la nouvelle de la cour, et avec quelle bassesse, elle y entra, à l'exemple du roi qui n'aurait pas pardonné à un fils de France ce qu'il ménagea avec une faiblesse si étrange et si marquée pour Vendôme.

Sa paresse était à un point qui ne se peut concevoir. Il a pensé être enlevé plus d'une fois pour s'être opiniâtré dans un logement plus commode, mais trop éloigné, et a risqué les succès de ses campagnes, donné même des avanta-

ges considérables à l'ennemi, pour ne se pouvoir résoudre à quitter un camp où il se trouvait logé à son aise. Il voyait peu à l'armée par lui-même, il s'en fiait à ses familiers que très souvent encore il n'en croyait pas. Sa journée, dont il ne pouvait troubler l'ordinaire, ne lui permettait guère de faire autrement. Sa saleté était extrême, il en tirait vanité; les sots le trouvaient un homme simple. Il était plein de chiens et de chiennes dans son lit qui y faisaient leurs petits à ses côtés. Lui-même ne s'y contraignait de rien. Une de ses thèses était que tout le monde en usait de même, mais n'avait pas la bonne foi d'en convenir comme lui. Il le soutint un jour à madame la princesse de Conti, la plus propre personne du monde et la plus recherchée dans sa propreté.

Il se levait assez tard à l'armée, se mettait sur sa chaise percée, y faisait ses lettres, et y donnait ses ordres du matin. Qui avait affaire à lui, c'est-à-dire pour les officiers-généraux et les gens distingués, c'était le temps de lui parler. Il avait accoutumé l'armée à cette infamie. Là, il déjeunait à fond, et souvent avec deux ou trois familiers, rendait d'autant, soit en mangeant, soit en écoutant ou en donnant ses ordres, et toujours force spectateurs debout (il faut passer ces honteux détails pour le bien connaître). Il rendait beaucoup; quand le bassin était plein à répandre, on le tirait et on le passait sous le nez de toute la compagnie pour l'aller vider, et souvent plus d'une fois. Les jours de barbe, le même bassin dans lequel il venait de se soulager servait à lui faire la barbe. C'était une simplicité de mœurs, selon lui, digne des premiers Romains, et qui condamnait tout le faste et le superflu des autres. Tout cela fini, il s'habillait, puis jouait gros jeu au piquet ou à l'ombre, ou s'il fallait absolument monter à cheval pour quelque chose, c'en était le temps. L'ordre donné au retour, tout

était fini chez lui. Il soupait avec ses familiers largement; il était grand mangeur, d'une gourmandise extraordinaire, ne se connaissait à aucun mets, aimait fort le poisson, et mieux le passé et souvent le puant que le bon. La table se prolongeait en thèses, en disputes, et par-dessus tout, louanges, éloges, hommages toute la journée et de toutes parts.

Il n'aurait pardonné le moindre blâme à personne. Il voulait passer pour le premier capitaine de son siècle, et parlait indécemment du prince Eugène et de tous les autres. La moindre contradiction eût été un crime. Le soldat et le bas-officier l'adoraient pour sa familiarité avec eux, et la licence qu'il tolérait pour s'en gagner les cœurs, dont il se dédommageait par une hauteur sans mesure avec tout ce qui était élevé en grade ou en naissance. Il traitait à-peu-près de même ce qu'il y avait de plus grand en Italie, qui avait si souvent affaire à lui. C'est ce qui fit la fortune du fameux Albéroni.

Le duc de Parme eut à traiter avec M. de Vendôme; il lui envoya l'évêque de Parme, qui se trouva bien surpris d'être reçu par M. de Vendôme sur sa chaise percée, et plus encore de le voir se lever au milieu de la conférence et se torcher le cul devant lui. Il en fut si indigné que, toutefois sans mot dire, il s'en retourna à Parme sans finir ce qui l'avait amené, et déclara à son maître qu'il n'y retournerait de sa vie après ce qui lui était arrivé. Albéroni était fils d'un jardinier, qui, se sentant de l'esprit, avait pris un petit collet pour, sous une figure d'abbé, aborder où son sarrau de toile eût été sans accès. Il était bouffon; il plut à M. de Parme comme un bas valet dont on s'amuse; en s'en amusant il lui trouva de l'esprit, et qu'il pouvait n'être pas incapable d'affaires. Il ne crut pas que la chaise percée de M. de Vendôme demandât un autre envoyé, il le chargea

d'aller continuer et finir ce que l'évêque de Parme avait laissé à achever.

Albéroni, qui n'avait point de morgue à garder et qui savait très bien quel était Vendôme, résolut de lui plaire à quelque prix que ce fût, pour venir à bout de sa commission au gré de son maître et s'avancer par là auprès de lui. Il traita donc avec M. de Vendôme sur sa chaise percée, égaya son affaire par des plaisanteries qui firent d'autant mieux rire le général qu'il l'avait préparé par force louanges et hommages. Vendôme en usa avec lui comme il avait fait avec l'évêque, il se torcha le cul devant lui. A cette vue Albéroni s'écrie : « *O culo d'angelo !* et courut le baiser. Rien n'avança plus ses affaires que cette infâme bouffonnerie. M. de Parme qui dans sa position avait plus d'une chose à traiter avec M. de Vendôme, voyant combien Albéroni y avait heureusement commencé, se servit toujours de lui; et lui, prit à tâche de plaire aux principaux valets, de se familiariser avec tous, de prolonger ses voyages. Il fit à M. de Vendôme, qui aimait les mets extraordinaires, des soupes au fromage et d'autres ragoûts étranges qu'il trouva excellens. Il voulut qu'Albéroni en mangeât avec lui, et de cette sorte, il se mit si bien avec lui, qu'espérant plus de fortune dans une maison de *bohêmes* et de fantaisies qu'à la cour de son maître, où il se trouvait de trop bas aloi, il fit en sorte de se faire débaucher d'avec lui, et de faire accroire à M. de Vendôme que l'admiration et l'attachement qu'il avait conçus pour lui lui faisaient sacrifier tout ce qu'il pouvait espérer de fortune à Parme. Ainsi il changea de maître; et bientôt après, sans cesser son métier de bouffon et de faiseur de potages et de ragoûts bizarres, il mit le nez dans les lettres de M. de Vendôme, y réussit à son gré, et devint son principal secrétaire, et celui à qui il confiait tout ce qu'il avait

de plus particulier et de plus secret. Cela déplut fort aux autres. La jalousie s'y mit au point que, s'étant querellés dans une marche, l'un d'eux le courut plus de mille pas à coups de bâton à la vue de toute l'armée. M. de Vendôme le trouva mauvais, mais ce fut tout; et Albéroni, qui n'était pas homme à quitter prise pour si peu de chose et en si beau chemin, s'en fit un mérite auprès de son maître, qui, le goûtant de plus en plus, et lui confiant tout, le mit de toutes ses parties, et sur le pied d'un ami de confiance plutôt que d'un domestique, à qui ses familiers même et les plus hupés de son armée firent la cour.

On a vu ce que put sur le roi la naissance de M. de Vendôme; le parti qu'il en sut tirer par M. du Maine, et dès là par madame de Maintenon, toujours en montant; comment par là il se dévoua Chamillart; et l'intérêt que Vaudemont et ses habiles nièces trouvèrent à se lier avec lui. Bien de tout temps avec Monseigneur par la chasse et par d'autres endroits de jeunesse ancienne, jusqu'à être dans l'intérieur de cette cour l'émule du prince de Conti; cette émulation plut au roi qui haïssait le prince, et qui, dès avant tout ce que nous venons de voir avait pris du goût et de la distinction pour Vendôme, qui l'avait flatté par son goût pour la chasse, pour la campagne, par son assiduité près de lui, et par l'aversion de Paris surtout où il n'allait comme jamais. On a vu son art et son audace d'entretenir le roi de projets, d'entreprises, de petits combats de rien grossis, de vrais combats très douteux, donnés comme décisifs, avec une hardiesse à l'épreuve du plus prompt démenti, en un mot de courriers continuels dont le roi voulait bien être la dupe et se persuader tout ce que voulait Vendôme, appuyé et prôné si solidement dans le plus intérieur des cabinets et contredit de personne. On a vu

en outre la précaution qu'il avait prise sur les lettres d'Italie, et le silence profond excepté pour l'exalter, que son poids et sa faveur avait imprimé à son armée.

La situation où il la trouvait et l'absence du prince Eugène qui était à Vienne, lui parut une jointure favorable pour aller recueillir le fruit de ses travaux. Il eut permission de faire un tour à la cour, et de laisser son armée sous les ordres de Médavid, le plus ancien lieutenant-général, parce que la politique de Vaudemont, ou l'orgueil de ne commander pas par l'absence d'un autre, lui en fit faire l'honnêteté à Médavid.

Vendôme arriva droit à Marly où nous étions, le 12 février. Ce fut une rumeur épouvantable; les galopins, les porteurs de chaises, tous les valets de la cour quittèrent tout pour environner sa chaise de poste. A peine monté dans sa chambre, tout y courut. Les princes du sang, si piqués de sa préférence sur eux à servir et de bien d'autres choses, y arrivèrent tous les premiers. On peut juger si les deux bâtards s'y firent attendre. Les ministres accoururent, et tellement tout le courtisan, qu'il ne resta dans le salon que les dames. M. de Beauvilliers était à Vaucresson; et pour moi, je demeurai spectateur et n'allai point adorer l'idole.

Le roi, Monseigneur, l'envoyèrent chercher. Dès qu'il put être habillé parmi cette foule, il alla au salon porté par elle, plutôt qu'environné. Monseigneur fit cesser la musique où il était pour l'embrasser. Le roi, qui était chez madame de Maintenon, travaillant avec Chamillart, l'envoya chercher encore, et sortit de la petite chambre où il travaillait dans le grand cabinet au-devant de lui, l'embrassa à diverses reprises, y resta quelque temps avec lui, puis lui dit qu'il le verrait le lendemain à loisir. Il l'entretint en effet chez madame de Maintenon plus de deux heures.

Chamillart, sous prétexte de travailler avec lui plus en repos à l'Etang, lui donna deux jours durant une fête superbe. A son exemple, Pontchartrain, Torcy, puis les seigneurs les plus distingués de la cour, crurent faire la leur d'en user de même. Chacun voulut s'y signaler; Vendôme retenu et couru de toutes parts n'y put suffire. On briguait à lui donner des fêtes, on briguait d'y être invité avec lui. Jamais triomphe n'égala le sien; chaque pas qu'il faisait lui en procurait un nouveau. Ce n'est point trop dire que tout disparut devant lui, princes du sang, ministres et les plus grands seigneurs, ou ne parut que pour le faire éclater bien loin au-dessus d'eux, et que le roi ne sembla demeurer roi que pour l'élever davantage.

Le peuple s'y joignit à Versailles et à Paris, où il voulut jouir d'un enthousiasme si étrange, sous prétexte d'aller à l'Opéra. Il y fut couru par les rues avec des acclamations; il fut affiché; tout fut retenu à l'Opéra d'avance; on s'y étouffait partout, et les places y furent doublées comme aux premières représentations.

Vendôme, qui recevait tous ces hommages avec une aisance extrême, était pourtant intérieurement surpris d'une folie si universelle. Quelque court qu'il eût résolu de rendre son séjour, il craignit que cette fougue ne pût durer. Pour se rendre plus rare, il pria le roi de trouver bon qu'il allât à Anet d'un Marly à l'autre, et ne fut que deux jours à Versailles, qu'il coupa encore d'une nuit à Meudon, dont il voulut bien gratifier Monseigneur. Vendôme ne fut pas plus tôt à Anet avec fort peu de gens choisis, que de l'un à l'autre la cour devint déserte, et le château et le village d'Anet remplis jusqu'aux toits. Monseigneur y fut chasser, ainsi que les princes du sang et les ministres; ce fut une mode dont chacun se piqua. Enflé d'un réception si prodigieuse et si soutenue, il traita à

Anet toute cette foule en courtisans, et la bassesse fut telle qu'on le souffrit sans s'en plaindre comme une liberté de campagne, et qu'on ne cessa d'y courir. Le roi, si offensé d'être délaissé pour quelque occasion que ce fût, prenait plaisir à la solitude de Versailles pour Anet, et demandait aux uns s'ils y avaient été, aux autres quand ils iraient.

Tout montrait que de propos délibéré on avait résolu d'élever Vendôme au rang des héros ; il le sentit, il voulut en profiter. Il renouvela ses prétentions de commander aux maréchaux de France ; on l'érigeait en dieu Mars, comment l'en refuser? La patente de maréchal lui fut donc sourdement accordée, et dressée pareille à celle de M. de Turenne, depuis lequel on n'en avait point vu. Ce n'était ni le compte de M. de Vendôme ni celui de M. du Maine. La patente n'avait été offerte que pour sauver ce que le roi n'avait jamais voulu ; elle n'avait été acceptée que faute de mieux et pour en faire un chausse-pied à la naissance. Vendôme proposa donc que ce motif y fût inséré de plus qu'en la patente de M. de Turenne. Je ne sais par où le maréchal de Villeroy en eut le vent, mais il le sut à temps d'en faire ses représentations au roi. Elles étaient pour lors encore conformes à son goût ; le maréchal était en grande faveur, il l'emporta et il fut déclaré à M. de Vendôme qu'il ne serait rien ajouté à sa patente, conforme en tout à celle de M. de Turenne. Il se piqua et n'en voulut plus. Le refus était singulièrement hardi ; mais il connaissait à qui il avait affaire, et la force de ses appuis. Il avait été opiniatrément refusé de commander ceux d'entre les maréchaux de France qui ne l'étaient que depuis qu'il commandait les armées; il n'avait pas tenu aux ordres réitérés du roi que Tessé ne le lui eût fait éprouver, qui ne l'évita que par une volontaire adresse; de là à la patente qu'on lui offrait pour

les commander tous, il y avait plus loin qu'à parvenir de cet offre à ce qu'il prétendait. On verra dans cette année même qu'il ne se trompa pas.

Son frère, quoique médiocrement bien avec lui, le fut trouver à Anet pour se remettre par lui en selle. Vendôme lui offrit de le présenter au roi, et de lui faire donner une pension de 10,000 écus ; mais l'insolent grand-prieur ne voulut rien moins que de retourner commander une armée en Italie, il acheva pourtant le voyage d'Anet fort mécontent et refusant tout, et quand son frère retourna à la cour s'en revint rager à Clichy.

Il avait tous les vices de son frère. Sur la débauche il avait de plus que lui d'être au poil et à la plume, et d'avoir l'avantage de ne s'être jamais couché le soir depuis trente ans que porté dans son lit ivre mort, coutume à laquelle il fut fidèle le reste de sa vie. Il n'avait aucune partie de général; sa poltronnerie reconnue était soutenue d'une audace qui révoltait; plus glorieux encore que son frère, il allait à l'insolence, et pour cela même ne voyait que des subalternes obscurs; menteur, escroc, fripon, voleur, comme on l'a vu sur les affaires de son frère, malhonnête homme jusque dans la moelle des os qu'il avait perdus de vérole, suprêmement avantageux et singulièrement bas et flatteur aux gens dont il avait besoin, et prêt à tout faire et à tout souffrir pour un écu, avec cela le plus désordonné et le plus grand dissipateur du monde. Il avait beaucoup d'esprit et une figure parfaite en sa jeunesse, avec un visage autrefois singulièrement beau. En tout, la plus vile, la plus méprisable et en même temps la plus dangereuse créature qu'il fût possible.

CHAPITRE IV.

Berwick fait maréchal de France à trente-cinq ans retourne en Espagne. — Roquelaure va commander en Languedoc. — Le comte de Toulouse et le maréchal de Cœuvres à Toulon. — Petits exploits du duc de Noailles. — Tessé cède sa grandesse à son fils en dupant les deux rois. — Mort de la reine douairière d'Angleterre. — Comte de Feversham. — Mort de Bellesbat. — Mort de Polastron. — Catastrophe de Saint-Adon. — Querelle qui jette madame de Barbésieux dans un couvent. — Plusieurs mariages. — Le prince de Tarente épouse mademoiselle de la Fayette. — Ducs de Bouillon et d'Albret raccommodés. — 20,000 livres de pension pendant la guerre au comte d'Évreux. — Victoire des Suédois. — Généraux des armées. — Du Bourg attaqué à Versailles. — Joyeux. — Sa mort. — Dumont, sa famille, son caractère. — Maulevrier, sa position singulière à la cour depuis son retour d'Espagne. — Ce qui cause sa folie. — Sa fin tragique. — Affliction de madame la duchesse de Bourgogne. — Conséquences que l'on en tire. — Confidence que fait Desmarets. — Départ de l'abbé de Polignac.

Le projet de Barcelone occupait fort alors. Tessé ne parut pas pouvoir suffire à tout. Il fallait une armée en Galice, et contenir, si on pouvait, les Portugais pour vaquer plus à son aise à la partie de la Catalogne. Le triomphe de madame des Ursins lui avait fait passer le dépit qu'elle avait eu contre le duc de Berwick de tout ce qu'il avait mandé d'Orry, qui en triomphait avec elle. Il fallait un chef contre le Portugal, Berwick en connaissait exactement toute la frontière; cela les détermina à Madrid à le redemander avec des troupes de France pour ce côté-là. Le roi, en l'accordant, en prit occasion de combler sa fortune en faveur d'une naissance qu'il aimait de quel-

que pays qu'elle fut. Quoique Berwick n'eût pas encore trente-six ans, il lui envoya à Montpellier le bâton de maréchal de France avec l'ordre de s'en aller de là droit en Espagne.

En même temps, le roi touché de la douleur des beaux yeux de madame de Roquelaure, envoya son mari commander en Languedoc à la place de Berwick, au scandale de toute la France. Tout en même temps aussi le comte de Toulouse et le maréchal de Cœuvres s'en allèrent à Toulon préparer tout ce qui était nécessaire pour aller eux-mêmes favoriser par mer l'entreprise de Barcelone. Son importance leur fit espérer que Pontchartrain n'en userait pas comme on a vu qu'il avait fait l'année précédente. L'expérience leur apprit que la persévérance dans la résolution qu'il avait prise lui avait paru plus importante pour lui que de les laisser réussir à Barcelone.

Le duc de Noailles fit de petits exploits. Il pourchassa des miquelets, s'empara de Figuières que l'ennemi avait abandonné, mit quelques troupes dans Rose dès que le blocus en fut levé, et nettoya fort aisément le Lampourdan. Il empêcha les ennemis de prendre Bascara, et leur prit et tua quelque monde, s'avança vers le Ter, et se rendit maître depuis Gironne jusqu'à la mer. Ces faciles exécutions furent fort célébrées. Il était pressé d'agir en chef, et il avait beau jeu contre quelque peu de milices, avant que les troupes destinées au siège de Barcelone arrivassent et Legal avec elles, auquel il devait obéir, et servir après de maréchal-de-camp au siège.

Tessé n'était pas tellement occupé en Espagne qu'il ne songeât à ses affaires. Il fit un tour de son pays et dupa bel et bien le roi et le roi d'Espagne. Sans dire mot au dernier, il demanda au premier la permission de céder sa

grandesse à son fils, chose sans aucun exemple en Espagne. Le roi, qui n'entretint jamais personne que pour ses affaires et par nécessité, ignorait tout et ne s'en cachait pas. Sur la demande de Tessé, et faite d'Espagne, il ne douta pas un moment que les grandesses ne se cédassent comme ici les duchés et le permit. Quand Tessé eut ce qu'il voulait du roi par la surprise qu'il lui avait faite, il surprit de même le roi d'Espagne, en lui faisant accroire que le roi son grand-père s'était engagé de manière à ne pouvoir être dédit. Madame des Ursins tout à lui, comme on a vu avec étendue, le servit puissamment, et détermina le roi d'Espagne à ne pas chicaner et blesser, pour une bagatelle qui n'aurait point d'effet en Espagne, le roi son grand-père, dont il avait tant de besoin. Il se rendit avec bien de la peine, mais par un décret qui la sentit et qui expliqua bien que c'était sans nulle conséquence, et qui exclut l'Espagne de l'effet, tellement que, si le comte de Tessé y eût été du vivant de son père, il n'y eût pas été traité autrement que tous les fils aînés des grands.

En ce même temps, c'est-à-dire vers la mi-février, la reine douairière d'Angleterre mourut en Portugal, où veuve sans enfans elle s'était retirée auprès du roi son frère, qui l'aimait et la considérait fort. Elle l'avait toujours aussi été beaucoup en Angleterre, où on s'affligea fort de son départ. C'est celle avec qui le comte de Feversham, frère des maréchaux de Duras et de Lorge, était si bien qu'on ne douta pas qu'il ne l'eût épousée dans l'intervalle de la mort de Charles II et de son départ. Sa religion l'avait établi en Angleterre, où il est mort sans enfans, mais riche par le mariage qu'il avait fait. Il avait été capitaine des gardes jusqu'à la révolution, grand-chambellan de la reine jusqu'à son départ, général d'armée, et eut, en 1685, la jarretière du duc de Mont-

mouth qu'il avait défait et pris, et qui fut décapité. On donna part au roi de la mort de cette reine, et il en prit le deuil.

Bellesbat mourut aussi. Son nom était Hurault. Sa mère était sœur de Bregy, et belle-sœur de madame de Bregy, dont j'ai fait une assez plaisante mention. La sœur de son père était cette madame de Choisy, mère de l'abbé de Choisy, si avant dans le monde et si instruite de toutes les intrigues de la cour. Ces deux femmes avaient mis Bellesbat à la cour et dans le monde. C'était une manière d'éléphant pour la figure, une espèce de bœuf pour l'esprit, qui s'était accoutumé à se croire courtisan, à suivre le roi dans tous ses voyages de guerre et de frontières, et à n'en être pas plus avancé pour cela. Ses pères étaient de robe; il ne fut ni robe ni épée, se fit assez moquer de lui, et ne laissait pas quelquefois de lâcher des brutalités assez plaisantes. Il avait fort accommodé le jardin de Bellesbat, près de Fontainebleau, où les eaux et les bois sont admirables, et s'y était fort incommodé. Il mourut vieux, sans avoir été marié. Sa sœur était mère de Canillac, dont j'aurai maintes occasions de parler.

Polastron, ancien lieutenant-général, mourut aussi. Il avait un gouvernement et la grand'croix de Saint-Louis. Son frère était au duc Mazarin et avait été gouverneur de son fils, gendre du maréchal de Duras. Cette famille est féconde en gouverneurs. Le fils de celui-là a été sous-gouverneur de monseigneur le Dauphin, puis lieutenant-général.

Saint-Adon, d'une famille de Paris, galant, fort dans le grand monde et dans le grand jeu, et capitaine aux gardes à force de lessives, avait vendu sa compagnie, et, n'osant plus se montrer, s'était retiré en Flandre, où l'électeur de Bavière, qui ramassait tout, lui avait donné

une réforme de colonel de dragons. Il ne put s'empêcher de jouer ; il ne fut pas plus heureux qu'il ne l'avait été en ce pays-ci. Il se tua un matin dans son lit. Tout le monde le plaignit : il était brave, de bon commerce, et fait, quoique de peu, pour la bonne compagnie.

Deux hommes fort querelleurs, quoique assez peu propres à quereller, eurent une violente prise au bal au Palais-Royal. Monsieur le duc d'Orléans, qui survint au bruit, leur imposa et les accommoda sur-le-champ. Ils ne demandaient pas mieux l'un et l'autre. C'étaient le chevalier de Bouillon et d'Entragues, plus connu par son jeu et par être cousin-germain de madame la princesse de Conti que par ailleurs, neveu de cet abbé d'Entragues si extraordinaire, dont je crois avoir parlé. Tous deux prétendaient épouser madame de Barbésieux. Encore le chevalier de Bouillon avait un rang et une belle figure ; l'autre, de l'intrigue et de l'audace. L'éclat de cette affaire fit entrer la prétendue dans un couvent.

La duchesse douairière de Mortemart fit un mariage hardi dans sa famille. Elle prit pour le comte de Maure, son second fils, qui prit le nom de comte de Rochechouart, la fille unique de son frère Blainville, tué à Hochstet. Elle était extrêmement riche ; mais sa mère était enfermée depuis long-temps folle à lier, et cette folie venait de race et s'était plus ou moins manifestée dans toutes les générations. Sa grand'mère était sœur de Châteauneuf. Leur frère aîné avait couru les champs et les rues toute sa vie à Angoulême. L'archevêque de Bourges, leur autre frère, n'avait jamais été bien sage ; elle, l'était encore moins. Elle avait épousé un Rochechouart, qui s'appelait M. de Tonnay-Charente, et le mal venait de la mère, qui était Particelli, fille d'Emery, surintendant des finances, qui était femme du bonhomme la Vrillière, secrétaire d'état.

M. d'Uzès en fit un pareil. Il n'avait plus d'enfans de sa première femme, fille de M. de Monaco. Il s'était ruiné dans l'obscurité de la crapule; il épousa une fille de Bullion. Qui aurait pu imaginer alors que le frère de sa femme eût été chevalier de l'ordre avec lui en 1724?

Fort peu après, M. de la Trémoille maria son fils unique plus honnêtement avec mademoiselle de la Fayette du nom de Mottier, fort riche héritière. Elle avait perdu père et mère, et était fille, et par l'évènement, héritière de Marillac, doyen du conseil. Ce mariage était fait avec le fils aîné du duc de Beauvilliers lorsqu'il le perdit. La Fayette était mort maréchal-de-camp. Il était fils de cette madame de la Fayette, célèbre par son esprit, si amie de M. le Prince le héros, de madame de Longueville, de M. de la Rochefoucauld, et de toutes les personnes d'esprit et principales de son temps, et jusqu'à la fin de sa vie distinguée par son esprit. Lors du désordre des tabourets donnés dans la régence de la reine-mère, puis ôtés, après rendus de façon ou d'autre, madame de la Trémoille, qui voyait MM. de Bouillon et de Turenne, ses frères, devenus princes par les troubles, essaya de faire prince aussi son mari. Ils avaient fait un grand mariage en 1648 par ces mêmes troubles, et par leur religion, du prince de Tarente leur fils, avec Amélie de Hesse, dont une sœur fut électrice palatine, mère de Madame, et l'autre, reine de Dannemark, fille de Guillaume V, landgrave de Hesse-Cassel, et d'une Hanau, cette guerrière illustre qui servit si utilement et si constamment la France. La considération d'une belle-fille si distinguée lui fit accorder le tabouret, et encore à mademoiselle de la Trémoille, qui épousa depuis un duc de Saxe-Weimar. On donna aussi le *pour* à M. de la Trémoille. J'ai expliqué ailleurs ce que c'est. De cette manière on contenta madame de la Tré-

moille et ses frères, qui ne voulaient point multiplier la princerie qu'ils avaient obtenue, et on accorda à M. de la Trémoille une distinction fort grande, qui donne le tabouret à la femme de son fils aîné, et à sa fille aînée, sans aller au-delà à aucun des cadets. On verra dans la suite la subtile escroquerie du prince de Talmont, et où elle en est demeurée.

Parlant des Bouillon, il faut dire ici qu'en ce même temps, le duc d'Albret, voyant la cour et la ville contre lui, et le roi contre sa coutume ayant pris parti, envoya son blanc signé à M. de Bouillon pour terminer leur procès tout comme il lui plairait. M. de Bouillon avait pris congé du roi pour aller à Dijon, où ce procès avait été renvoyé et allait commencer; cela mit la paix dans la famille, et raccommoda parfaitement le père avec le fils, mais non avec le roi, auprès duquel le père fit inutilement tout ce qu'il put pour raccommoder ce qu'il avait gâté dans sa colère. Le roi, qui savait gré au comte d'Evreux de s'être attaché au comte de Toulouse, lui donna 20,000 livres de pension pour tant que la guerre durerait. Ce sont de ces grâces qu'un terme facilite; mais qui n'y demeurent guère bornées.

Rinschild à la tête de douze mille Suédois, sans aucune artillerie, défit entièrement le 12 février Schulembourg, qui avait vingt mille Saxons ou Moscovites et beaucoup de canon. La cavalerie de ce dernier lâcha pied d'abord, et abandonna vingt-deux pièces de canon, dont les Suédois se servirent. Schulembourg se mit à la tête des quinze mille hommes d'infanterie, qui fut enfoncée de façon qu'il n'en resta pas mille. Schulembourg se sauva seul et blessé, tous les Moscovites tués, six mille prisonniers, dont cent cinquante officiers, le canon, le bagage, cent drapeaux ou étendards pris. Une si complète victoire ne coûta pas plus de mille hommes

aux Suédois, et presque point d'officiers. Quel personnage eût fait en Europe ce jeune roi de Suède s'il eût pu se préserver des perfides conseils de son ministre Piper, et n'aller pas se détruire follement dans les déserts de Moscovie !

Le roi régla ses armées à-peu-près comme les années précédentes : M. de Vendôme en Italie, Tessé alors en Espagne, pour la Catalogne, Berwick pour la frontière de Portugal, le maréchal de Villars en Alsace, Marchin sur la Moselle, et le maréchal de Villeroy en Flandre, avec chacun leurs officiers-généraux.

Du Bourg, lieutenant-général, destiné pour l'Alsace où il était directeur de la cavalerie, et depuis maréchal de France, était alors à Versailles. Il avait fait casser un capitaine de cavalerie du régiment de Bourgogne. Cet officier l'attendit le 4 mars, au soir, à Versailles comme il se retirait chez lui, l'attaqua, le blessa légèrement de deux coups. Saint-Sernein qui passait par là, se retirant aussi, les sépara. Le capitaine y laissa son chapeau, sa perruque et son épée, et s'enfuit tant qu'il put. Il s'appelait Boile. Il fut rattrapé près de Fontainebleau. Du Bourg se jeta aux pieds du roi pour lui demander la grâce de cet officier sans la pouvoir obtenir, avec raison. Il fut condamné à un bannissement perpétuel que le roi commua à une prison de dix ans.

Le vieux Joyeux, premier valet de chambre de Monseigneur et gouverneur de Meudon, mourut bientôt après à Versailles dans une extrême vieillesse, sans avoir jamais été marié, et donna tout son bien, qui était considérable, aux enfans du feu bonhomme Bontems, son ancien ami et camarade. Ce Joyeux était une espèce toute singulière et très dangereuse, avec qui Monseigneur se mesurait fort, et avec qui sa cour intérieure était en grand ménagement et fort en contrainte. Il avait été à la reine-

mère, puis au roi, et dans toutes les intrigues serviles de ses amours. Bel homme et fort bien fait, dansant mieux qu'homme de France, il avait été de tous les ballets du roi avec les meilleurs danseurs. Le dos lui était resté fort plat, mais il s'était comme rompu par le bas; il faisait une pointe, et Joyeux marchait presque ployé en deux. Son vêtement était rare et toujours le même : grande perruque et grand rabat, habit brun fort ample, culottes très larges, d'ailleurs bien chaussé. Il avait de l'esprit beaucoup, et de cet esprit de cour et de remarque, de l'emportement, de la malignité, de l'entêtement, quelquefois serviable et bonhomme par fantaisie. Le roi l'avait mis auprès de Monseigneur comme un homme de confiance. Il ne faisait pas bon lui déplaire. Monseigneur n'avait osé lui refuser le gouvernement de Choisy, quand il l'eut, puis de Meudon, où il ordonnait de tout comme d'abord Bontems faisait à Marly. Il le traitait bien et le ménageait; il s'en consola encore mieux. Joyeux avait une bonne abbaye et je crois quelques prieurés.

Dumont eut le gouvernement de Meudon. C'était un gentilhomme de bon lieu. Mon père, étant premier gentilhomme de la chambre et premier écuyer de Louis XIII, fit la petite fortune de son père, qui se trouva un homme de mérite et qui l'acheva. Il fut sous-gouverneur du roi, et mourut dans cet emploi fort estimé. La Bourlie, père de Guiscard, fut mis en sa place. Le roi prit son fils tout enfant encore, et en chargea le vieux Beringhem, premier écuyer, et dans la suite l'attacha à Monseigneur, duquel il commandait toute l'écurie particulière, sous le premier écuyer du roi. C'était un grand homme, bien fait et de bonne mine, extrêmement court d'esprit, mais qui, né et élevé à la cour où il avait passé sa vie, en savait la routine et le manège, fort homme d'honneur et bienfaisant, mais avec des fantaisies et des manières comme

les gens de fort peu d'esprit et gâtés par la faveur. Il posséda toujours toute celle de Monseigneur et sa plus intime confiance sur tous les chapitres; il gouvernait sa bourse particulière et ordonnait ses plaisirs; fort honnête homme pourtant, et qui eut le sens de se maintenir toujours fort bien avec le roi. Avec toute cette enflure, il n'a jamais oublié ce que son père devait au mien; il le publiait, il lui rendait toutes sortes de respects, et est toujours venu au-devant de moi pour tout et en tout, avec respect et amitié, et se piquant et s'honorant de l'une et de l'autre à mon égard, ce qui se trouvera curieusement dans la suite. Il fut malheureux en famille. Le comte de Brionne en usa avec un éclat qui l'obligea à confiner sa femme à la campagne pour toujours. Sa fille unique lui donna plus de consolation. Elle avait du mérite, et avait épousé un homme fort riche et qu'on ne voyait jamais. presque toujours en Normandie. Il s'appelait M. de Flers, du séditieux nom de Pellevé. Avec Monseigneur, Dumont perdit tout ce qu'on peut perdre, et toutefois il conserva toujours de la considération par estime, et fut toujours bien traité du roi. Il obtint dans la régence la survivance de Meudon pour Pellevé, son petit-fils, qui avait une compagnie de gendarmerie, et qui avait de la valeur et de l'estime dans le monde. Il avait épousé la fille de la Chaise, capitaine de la porte, neveu du père de la Chaise. Dumont n'eut pas la douleur de voir sa catastrophe. Il devint fou par intervalles; on ne put lui laisser Meudon où il se conduisait avec toutes sortes d'extravagances. Cela acheva de lui tourner la tête; il finit enfin par s'aller noyer dans la Seine, vers le moulin de Javelle.

Une folie me conduit à une autre, pour ne pas interrompre des matières importantes et liées, en remettant de la rapporter au temps où elle arriva. Maulevrier, de retour d'Espagne, et débarquant à Marly où j'étais, et

comme je l'ai dit, parce que sa femme était du voyage, y trouva la princesse des Ursins au plus brillant de son triomphe, et madame de Maintenon également entêtée d'elle et impatiente de la renvoyer à Madrid. Le compagnon saisit la conjoncture. Il était chargé de mémoires de la reine d'Espagne et de Tessé. Il profita des premiers temps de la reconnaissance de madame des Ursins qu'il avait si bien servie, il la cultiva, il eut soin de la laisser apercevoir des privances qu'il surprit avec madame la duchesse de Bourgogne, et qu'il s'était ménagées avant son voyage avec monseigneur le duc de Bourgogne, qui lui avait trouvé de l'esprit. Il ne négligea pas de les grossir aux yeux de son importante amie, à qui il avait appris à Toulouse tant de choses secrètes et importantes qu'elle n'eut pas peine à croire sur sa parole plus encore qu'elle n'en voyait. Quelque nombre d'amis qu'elle laissât en ce pays-ci, elle ne fut pas indifférente à se bien assurer de celui-ci, qu'elle vit, et crut encore plus que cela n'était, tenir par les liens les plus intimes. Elle avait plus d'une fois éprouvé la force de ceux-là, qui si souvent gouvernent les cours, les affaires et les succès. Les secrets réciproques qu'ils s'étaient confiés à Toulouse, ceux qu'il rapportait d'Espagne les lièrent étroitement. Maulevrier s'en fit une clef de la chambre de madame de Maintenon, si curieuse de l'intérieur de la cour d'Espagne, qu'elle allait, comptait-elle, gouverner plus que jamais par madame des Ursins, à qui elle ne put refuser d'entretenir Maulevrier. Il fut donc admis chez elle tête à tête. Ces conversations se multiplièrent et se prolongèrent quelquefois plus de trois heures. Il eut soin de les nourrir par des lettres et par des mémoires. Madame de Maintenon, toujours éprise des nouvelles connaissances, avec un épanchement fort singulier, admira tout de Maulevrier, et fit goûter au roi ce qu'il lui envoyait.

Maulevrier, revenu perdu, et subitement relevé de la sorte, commença à perdre terre, à mépriser les ministres, à faire peu de compte de ce que son beau-père lui mandait. Les affaires qui lui passaient par les mains, des commerces secrets qu'il entretenait en Espagne, lui donnèrent des occasions continuelles de particuliers avec monseigneur et madame la duchesse de Bourgogne, chacun séparément, et lieu à celle-ci de le ménager et à lui de tout prétendre. Nangis le désespérait, l'abbé de Polignac aussi. Il ne prétendait à rien moins qu'à toutes sortes de sacrifices, et il n'en pouvait obtenir aucun. Sa femme, piquée contre lui, se mit à faire des avances à Nangis, et celui-ci, pour se couvrir mieux, à y répondre. Maulevrier s'en aperçut. C'était trop lui en vouloir. Il connaissait sa femme assez méchante pour la craindre. Tant de vifs mouvemens du cœur et de l'esprit le transportèrent.

Un jour qu'il était chez lui, et qu'il y avait apparemment quelque chose à raccommoder, la maréchale de Cœuvres le vint voir. Il lui ferma la porte de sa chambre, la barricada au-dedans; et à travers la porte la querella jusqu'à lui chanter pouille une grosse heure entière qu'elle eut la patience d'y demeurer, sans avoir pu parvenir à le voir. De cette époque il se rendit rare à la cour et se tint fort à Paris. Il sortait souvent seul à des heures bizarres, prenait un fiacre loin de chez lui, se faisait mener derrière les Chartreux et en d'autres lieux écartés. Là il mettait pied à terre, s'avançait seul, sifflait; tantôt un grison, sortant d'un coin, lui remettait des paquets, tantôt ils lui étaient jetés d'une fenêtre, une autre fois il ramassait auprès d'une borne une boîte qui se trouvait remplie de dépêches. J'ai su dans le temps même ces mystérieux manèges par des gens qu'il eut quelquefois l'indiscrète vanité d'en rendre témoins. Il écrivait après à madame de Maintenon et à madame la duchesse de

Bourgogne, mais sur les fins presque uniquement à la dernière par l'entremise de madame Cantin. Je sais gens, et M. de Lorge entre autres, à qui Maulevrier a extérieurement montré des bottes de ses lettres et des réponses. Il en lut entre autres une que madame Cantin lui écrivait, par laquelle elle tâchait de l'apaiser sur madame la duchesse de Bourgogne, et lui mandait, de sa part, en termes les plus exprès et les plus forts, qu'il devait toujours compter sur elle.

Il fit un dernier voyage à Versailles où il la vit en particulier et la querella cruellement. Il dîna ce jour-là chez Torcy, avec qui il était resté en mesures extérieures, et eut la folie de conter sa rage et sa conversation à l'abbé de Caumartin qu'il y trouva, qui était ami intime de Tessé et d'eux tous, et qui me la redit mot pour mot ensuite, et de là s'en alla à Paris. Là, déchiré de mille sortes de rages d'amour qui étaient venues à force de le faire, de jalousie, d'ambition, sa tête se troubla au point qu'il fallut appeler des médecins, et ne le laisser voir qu'aux personnes indispensables, et encore aux heures où il était le moins mal. Cent visions lui passaient par la tête. Tantôt, comme enragé, il ne parlait que d'Espagne, que de madame la duchesse de Bourgogne, que de Nangis qu'il voulait tuer, et d'autres fois faire assassiner. Tantôt plein de remords sur l'amitié de monseigneur le duc de Bourgogne, à laquelle il manquait si essentiellement, il faisait des réflexions si curieuses à entendre qu'on n'osait demeurer avec lui et qu'on le laissait seul. D'autres fois doux, détaché du monde, plein des idées qui lui étaient restées de sa première éducation ecclésiastique, ce n'étaient que desirs de retraite et pénitence. Alors il lui fallait un confesseur pour le remettre sur ses désespoirs de la miséricorde de Dieu. Souvent encore il se croyait bien malade et prêt à mourir.

Le monde cependant, et jusqu'à ses plus proches, se persuadaient que tout cela n'était qu'un jeu; et dans l'espérance d'y mettre fin, ils lui déclarèrent qu'il passait pour fou dans le monde, et qu'il lui importait infiniment de sortir d'un état si bizarre et de se montrer. Ce fut le dernier coup qui l'accabla. Outré de fureur de sentir que cette opinion ruinait sans ressource tous les desseins de son ambition, sa passion dominante, il se livra au désespoir. Quoique veillé avec un extrême soin par sa femme, par quelques amis très particuliers et par ses domestiques, il fit si bien que le vendredi saint de cette année, il se déroba un moment d'eux tous sur les huit heures du matin, entra dans un passage derrière son appartement, ouvrit la fenêtre, se jeta dans la cour et s'y écrasa la tête contre le pavé. Telle fut la catastrophe d'un ambitieux à qui les plus folles et les plus dangereuses passions parvenues au comble renversèrent la tête et coûtèrent la vie, tragique victime de soi-même.

Madame la duchesse de Bourgogne apprit la nouvelle le même jour, à ténèbres, avec le roi et toute la cour. En public, elle ne témoigna pas s'en soucier; en particulier, elle donna quelque cours aux larmes. Ces larmes pouvaient être de pitié, mais ne furent pas si charitablement interprétées. On remarqua fort que, dès le samedi saint, madame Cantin alla à Paris chez ce malheureux, où dès auparavant elle avait fait divers voyages. Elle était tout à Tessé, le prétexte fut de madame de Maulevrier, mais personne n'y prit, et on crut qu'il y avait eu des raisons importantes pour ce voyage.

La douleur de la veuve ne lui ôta aucune liberté d'esprit. On ne douta pas qu'elle ne se fût saisie de tous les papiers avant de se jeter dans le couvent où elle passa sa première année. Elle y reçut une lettre de madame la duchesse de Bourgogne, dont elle se para fort, et la vi-

site des dames les plus avant auprès de cette princesse. Elle les reçut froidement, et madame de la Vallière si mal, que d'amies intimes qu'elles étaient elles se brouillèrent.

Incontinent après Pâques nous fûmes à Marly. Madame de Maintenon y parut triste, embarrassée, sévère contre son ordinaire avec madame la duchesse de Bourgogne. Elle la tint souvent et long-temps tête à tête, la princesse en sortit toujours en larmes. On ne douta plus que madame de Maintenon n'eût appris d'elle enfin ce que chacun voyait depuis long-temps. On soupçonna Maulevrier de s'être vengé par des papiers qu'il lui avait envoyés sur les fins. On imagina même que Desmarets, cousin-germain de Maulevrier, et qui s'était toujours mêlé de ses affaires domestiques, avait été saisi de papiers importans, que, par le canal de Chamillart, il avait fait passer à madame de Maintenon et au roi même. J'étais ami particulier de toute ma vie de Desmarets, après mon père, comme je l'ai rapporté en son lieu, et à portée de tout avec lui. Je le pris un jour de conseil de finances que nous avions dîné ensemble chez Chamillart, et en nous promenant dans les jardins de Marly tête à tête je lui en demandai la vérité. Il m'avoua que Maulevrier l'avait souvent entretenu de ses visions et de ses amours, et lui en avait tant conté de toutes les sortes que, désespérant de l'en pouvoir déprendre, et ne doutant pas que la fin n'en fût fâcheuse, il lui avait depuis fermé la bouche toutes les fois qu'il avait voulu lui en parler. Il me dit que c'était lui qui avait ordonné le scellé; qu'il ne doutait pas qu'il n'y eût là bien des lettres et bien des papiers fort curieux; qu'il savait que, peu avant sa mort, Maulevrier en avait brûlé beaucoup et mis d'autres en dépôt dont il n'avait pas voulu se charger; qu'il ne doutait pas que madame de Maulevrier n'eût mis la main sur

tout ce qui s'en était pu trouver; mais il me jura qu'il n'avait eu à cet égard ni ordre ni rien de semblable, et qu'aussi il n'avait rien trouvé.

Je fus bien aise d'être éclairci d'un fait si important. Comme il n'y avait donc plus rien qui le fût là-dessus à l'égard de Desmarets, je contai cette conversation à la duchesse de Villeroy, à madame de Lévi, à madame de Nogaret, à madame du Chastelet auprès desquelles nous étions logés, madame de Saint-Simon et moi, lesquelles nous disaient aussi tout ce qu'elles découvraient. A l'empressement avec lequel madame de Nogaret m'avait pressé de confesser Desmarets, et à sa joie de ce que je lui en rapportai, j'eus beaucoup de soupçon qu'elle ne l'avait pas fait d'elle-même, et de l'inquiétude de madame la duchesse de Bourgogne là-dessus. Cependant cette tristesse profonde, et ces yeux si souvent rouges de madame la duchesse de Bourgogne, commencèrent à inquiéter monseigneur le duc de Bourgogne. Peu s'en fallut qu'il n'aperçût plus qu'il n'était besoin. Mais l'amour est crédule; il prit aisément aux raisons qui lui en furent données. Les romancines s'épuisèrent ou du moins se ralentirent, la princesse comprit la nécessité de se montrer plus gaie. Nous ne laissâmes pas de douter long-temps si le roi n'avait pas été instruit. Je me licenciai de traiter avec le duc de Beauvilliers cette matière en plein. Il n'en ignorait pas le fond; il souffrait cruellement pour monseigneur le duc de Bourgogne, et il tremblait sans cesse de le voir tomber dans l'horrible désespoir d'apprendre ce qui à la fin se sait presque toujours. M. de Beauvilliers n'avait jamais estimé Maulevrier; il plaignit en bon chrétien sa fin funeste, mais il se sentit fort soulagé. Tessé, par d'autres raisons, ne le fut pas moins quand il apprit en Espagne qu'il était délivré d'un gendre si embarrassant. Il ne s'en cacha même pas assez.

Achevons tout d'un temps cette délicate matière. L'abbé de Polignac était pressé par Torcy de partir et ne s'y pouvait résoudre, quoique cette aventure qui tenait les yeux si ouverts sur lui le dût persuader, aussi bien qu'une autre encore fort désagréable qu'il venait d'avoir avec l'abbé de Caumartin, à propos du procès de M. de Bouillon avec son fils. A la fin pourtant il fallut prendre congé. On remarqua beaucoup que madame la duchesse de Bourgogne lui souhaita un heureux voyage tout d'une autre façon qu'elle n'avait accoutumé de congédier ceux qui prenaient congé d'elle. Peu de gens eurent foi à une migraine qui la tint tout ce même jour sur un lit de repos chez madame de Maintenon, les fenêtres entièrement fermées, et qui ne finit que par beaucoup de larmes. Ce fut la première fois qu'elle ne fut pas épargnée. Madame, se promenant peu de jours après dans les jardins de Versailles, trouva, sur une balustrade et sur quelques piédestaux, deux vers aussi insolens qu'ils furent intelligibles, et Madame n'eut ni la bonté ni la discrétion de s'en taire. Tout le monde aimait madame la duchesse de Bourgogne; ces vers firent moins de bruit, parce que chacun l'étouffa.

CHAPITRE V.

Le prince Emmanuel d'Elbœuf passe aux impériaux, et est pendu en effigie.—Langallerie, lieutenant-général, puis Bonneval imitent cet exemple et encourent la même condamnation. — Vastes projets pour la campagne. — Considérations. — Politique de Louvois.— Billet signé du roi à M. de Vendôme. — Vues secrètes de ce dernier à ce sujet.—Il se rend en Italie.—Ses premiers succès.— Le prince Eugène vient s'opposer à lui. — Le cardinal de Mé-

dicis veut se marier de la main du roi. — Mademoiselle d'Armagnac le refuse. — Villars maître de la Mutter et de la Lauter prend Haguenau et délivre le fort Louis. — Le roi d'Espagne et Tessé devant Barcelone. — Berwick n'ose s'opposer aux Portugais. — Chavagnac dévaste les colonies anglaises en Amérique. — Électeurs de Cologne et de Bavière au ban de l'empire. — Siège de Turin résolu.—On consulte Vauban.—Sa réponse. — La Feuillade est chargé de cette opération.

Le prince Emmanuel, frère du duc d'Elbœuf, après avoir fait bien des personnages différens et la plupart fort honteux, et tiré souvent du roi de l'argent et de la protection, était allé à Milan trouver sa sœur et Vaudemont son beau-frère. Il fit là son marché et passa à l'armée de l'empereur, où il eut un régiment. Le roi, qui en fut piqué, lui fit faire son procès comme on l'avait fait au prince d'Auvergne, et comme lui, par arrêt du parlement, il fut pendu à la Grève en effigie.

Langallerie passa aussi au service de l'empereur. Son père fut tué à Fleurus, lieutenant-général fort estimé. Le fils était brave et réglé, il était appliqué et bon officier, il était parvenu assez vite à être lieutenant-général, il avait toujours paru sage et modeste. Il servait en Italie. Je ne sais ce qui lui tourna la tête; l'ambition le saisit. Il se piqua de quelque pillage qui lui fut reproché de la cour, tandis qu'il en voyait faire sans cesse de bien plus considérables à d'autres à qui on ne disait mot, parce qu'ils étaient plus appuyés. Il avait épousé une vieille femme avec qui il ne vivait point, dont il n'avait point d'enfans, et qui avait été gouvernante des filles d'honneur de Madame tant qu'elle en avait eu. C'était pour le plus un très simple gentilhomme, fort court d'esprit. Il s'en alla à Venise pendant l'inaction de l'hiver; il y fit son traité et en partit pour Vienne, avec le même grade militaire chez l'empereur qu'il avait ici.

Ces deux passèrent aux ennemis en mars. Quinze jours après Langallerie, le chevalier de Bonneval, qui était aussi allé à Venise, en fit autant. C'était un cadet de fort bonne maison, avec beaucoup de talens pour la guerre, et beaucoup d'esprit fort orné de lecture, bien disant, éloquent avec du tour et de la grâce, fort gueux, fort dépensier, extrêmement débauché, grand escroc et qui se peut dire sans honneur ni conscience, et fort pillard. Il avait rudement vexé ces petits princes d'Italie que nous ménagions assez mal-à-propos, comme il y a bien paru depuis. Il avait pris aussi assez d'argent des contributions ; les plaintes des princes et des trésoriers lui attirèrent des lettres de Chamillart, qui lui voulut faire rendre gorge. Il avait un régiment d'infanterie. Il y eut ordre de lui retenir tout ce qu'il pouvait toucher, en attendant qu'on pût lui faire payer le reste. La misère et le dépit lui firent faire son traité; et, comme Langallerie, il partit de Venise pour Vienne, où le prince Eugène en fit son favori, et le fit avancer fort vite aux premiers grades, dont nous verrons qu'il eut lieu de se repentir. Fort peu après les avoir présentés à l'empereur et à sa cour, le prince Eugène partit de Vienne pour venir commander en Italie. Il les y mena tous deux avec lui, et ils y servirent sous ses ordres. Le roi leur fit aussi faire leur procès comme il venait de le faire faire au prince d'Elbœuf, et tous deux, comme lui, représentèrent à la Grève en effigie. On verra en son temps leur diverse, mais incroyable catastrophe.

Les projets pour la campagne qui allait commencer étaient dignes des années de la prospérité du roi et de ces temps heureux d'abondance d'hommes et d'argent, de ces ministres et de ces généraux qui par leur capacité donnaient la loi à l'Europe. Le roi voulut débuter par deux batailles, l'une en Italie, l'autre en Flandre; de-

vancer la réunion de l'armée impériale sur le Rhin et renverser les lignes des ennemis; enfin, faire le siège de Barcelone et celui de Turin. L'épuisement de l'Espagne, celui où la France tombait, répondait peu à de si vastes idées. Chamillart, accablé sous le double ministère de Colbert et de Louvois, ressemblait peu à ces deux grands ministres, et les généraux des armées aussi peu à M. le Prince, à M. de Turenne, et aux élèves de ces héros qui n'étaient plus. C'étaient des généraux de goût, de fantaisie, de faveur, de cabinet, à qui le roi croyait donner, comme à ses ministres, la capacité avec la patente. Louvois, outré d'avoir eu à compter avec ces premiers généraux, se garda bien d'en former d'autres. Il n'en voulut que de souples et dont l'incapacité eût un besoin continuel de sa protection. Pour y parvenir, il éloigna le mérite et les talens, au lieu qu'on les recherchait avant le comble de sa puissance. On tâchait de les démêler de bonne heure dans les sujets; on les éprouvait par des commandemens à part pour sonder leurs forces; et, s'ils répondaient à ce qu'on en espérait, on les poussait. On leur faisait faire des projets pour les former; quand ils étaient bons, on les chargeait de leur exécution. On s'appliquait à démêler la nature de leurs fautes. Il y en avait qui ne se pardonnaient point, parce qu'elles venaient de manque de fonds; pour les autres qui partaient de trop d'ardeur et de surprise, on se souvenait du grand mot de M. de Turenne, qu'il fallait avoir été battu pour devenir bon et avoir fait des fautes pour se mieux instruire. Mais c'étaient des corps séparés ou des détachemens, non des armées, qu'on hasardait sous ceux qu'on essayait de la sorte, détachemens qu'on grossissait après, et qui devenaient enfin des armées, suivant qu'on les voyait réussir. Par là une émulation, conséquemment une application générale, une formation continuelle de généraux et d'officiers-gé-

néraux encore, qui, n'ayant pas assez de fonds pour conduire une armée, en avaient assez pour y briller utilement en seconds et en troisièmes, et en sous-ordre quantité d'officiers particuliers sur qui roulaient souvent de moindres choses, mais avec lumière et succès. On les récompensait à mesure par quelque grâce ou par un avancement. Personne n'y trouvait à redire; et, dans l'espérance d'une occasion à se distinguer aussi, chacun se faisait justice, et chacun ne cherchait et ne songeait qu'à s'appliquer, à apprendre et à bien faire. C'est ainsi qu'on formait toujours des sujets, et qu'un commandant de bataillon d'alors en savait plus que nos lieutenans-généraux modernes. C'est ce que j'ai ouï souvent raconter et discuter à M. le maréchal de Lorge, déplorant la conduite substituée à celle-là, et prédisant les malheurs qui en sont arrivés.

M. de Louvois, pour être pleinement le maître, mit dans la tête du roi l'ordre du tableau et les promotions, ce qui égala tout le monde, rendit l'application et le travail inutiles à tout avancement, qui ne fut dû qu'à l'ancienneté et aux années, avec toujours de rares exceptions pour ceux que M. de Louvois eut des raisons particulières de pousser. Il persuada encore au roi que c'était à lui-même de son cabinet à diriger les armées. Cette flatterie ne servit qu'à le tromper pour les diriger, lui Louvois, à son gré, sous le nom du roi au détriment des affaires, dont les généraux en brassière n'eurent plus la disposition, ni la liberté de profiter d'aucune conjoncture qui se trouvait échappée avant le retour du courrier dépêché pour en rendre compte et recevoir les ordres; tellement que le général, toujours arrêté, toujours en brassière, toujours dans la crainte, dans l'incertitude, dans l'attente des ordres de la cour à chaque pas, ne trouvait encore nul soulagement dans ses officiers-géné-

raux, parvenus là par leur ancienneté sans avoir jamais été proprement que des subalternes, et sans que rien eût roulé sur eux, et qui aussi, certains de ne monter qu'en leur rang d'ancienneté, ne s'étaient, pour le très grand nombre, jamais donné la peine de chercher à rien apprendre. Aussi l'ignorance était telle dans presque tous que le maréchal-de-camp venu de l'infanterie n'avait pas la première notion de l'assiette ni de la disposition d'un fourrage; que celui venu de la cavalerie ne savait ce que c'était qu'une tranchée ni rien qui eût rapport à une attaque de place, ni à une défense; que presque aucuns ne savaient faire un camp, ni placer les gardes, ni conduire un convoi, ni mener un détachement; et les lieutenans-généraux n'en savaient guère davantage, sinon quelque routine forcément apprise pendant qu'ils étaient maréchaux-de-camp.

Le luxe qui avait inondé les armées, où on voulait vivre aussi délicatement qu'à Paris, empêchait les officiers-généraux de vivre avec les officiers, de les connaître, d'en être connus; par conséquent, de savoir choisir et discerner pour des commandemens qui demandent de la confiance en la capacité des gens. Nuls propos de guerre comme autrefois où on s'instruisait par les récits et les dissertations réciproques, où il eût été honteux de parler et de se remplir d'autre chose, où les jeunes écoutaient les anciens, et où ceux-ci s'entretenaient de ce qu'ils avaient vu bien et mal faire, avec des raisons et des réflexions. Ceux d'aujourd'hui de tout âge ne pouvant parler de ce qu'ils ignorent, ne parlent que jeu, que femmes, les vieux que fourrages et qu'équipages, les officiers-généraux épargnent ou vivent ensemble, le général ne voit que foule, en particulier ne fait qu'écrire, ce qui consume tout son temps en courriers, la plupart très chers et encore

plus inutiles; le soir il abandonne le détail à trois ou quatre hommes qui souvent ne savent pas le faire.

Le 11 mars M. de Vendôme eut à Versailles une fort longue audience du roi dans son cabinet où il prit congé pour aller passer deux jours dans la maison de Crozat à Clichy, et partir de là pour l'Italie. Il avait su se retourner par degrés. Porté par l'intérêt de M. du Maine et par tout le crédit de madame de Maintenon, il avait représenté au roi l'extrême dégoût qu'il avait eu en Italie de la présence de Tessé; que, puisqu'il avait bien voulu lui donner la patente de maréchal-général, telle que l'avait eue M. de Turenne pour commander tous les maréchaux de France, il lui demandait au moins la grâce de commander en Italie ceux qu'il y pourrait envoyer. Le roi, combattu dans son plus intérieur, épris comme il l'était de M. de Vendôme, voulant qu'il donnât bataille en arrivant, comptant sur lui pour protéger le siège de Turin qui était résolu, ne voulut pas le renvoyer mécontent. Il se tint quitte à bon marché de la restriction que lui-même proposait à la grâce qu'il demandait, et se tint mis au large sur ce qu'il ne parlait plus du motif de sa naissance. Chamillart eut donc ordre d'écrire de sa main un simple billet à Vendôme que le roi signa de la sienne, par lequel le roi lui promettait qu'en cas que le bien de ses affaires l'obligeât d'envoyer un maréchal de France en Italie, il ordonnerait à ce maréchal de France de lui obéir et de prendre l'ordre de lui, en Italie seulement, en considération des grands services qu'il lui avait rendus en ce pays-là. Vendôme en fut content, l'emporta avec lui, s'en vanta fort au point précis de son départ, bien résolu de s'en faire un échelon à monter à sa prétention de commander à tous les maréchaux de France à la fin, sans patente, et par naissance. Cette première écorne les mortifia fort, et le ma-

réchal de Villeroy surtout qui avait paré le grand coup, dont celui-ci lui fit avec raison prévoir et craindre le retour. Le roi ne recommanda rien davantage à Vendôme que de chercher les ennemis partout en arrivant, et les combattre. M. de Vendôme le lui promit, et on va voir qu'il tint parole.

Il s'alla embarquer à Antibes avec son frère sur deux galères du roi qui les portèrent à Gênes, d'où le grand-prieur s'en alla à Rome, dans le dessein de s'y retirer, malgré l'épreuve qu'il en avait déjà faite une fois sans la pouvoir supporter, et M. de Vendôme joindre son armée.

Il y trouva tout en bon état, et ne laissa pas de faire courir le bruit qu'elle était si affaiblie et si en désordre, qu'il ne pouvait rien entreprendre. L'absence du prince Eugène ne le pressait pas moins que les ordres du roi. Revenclaw, en l'attendant, commandait son armée. Vendôme assembla diligemment cinquante-huit bataillons et six mille chevaux à son quartier général qui était Castiglione delle Stevere, et le 19 avril, marcha de grand matin à Montechiaro où les ennemis s'étaient fortifiés pendant tout l'hiver, et qu'ils abandonnèrent pourtant à son approche. Ils se retirèrent à Calcinato, où tous leurs quartiers s'étaient rassemblés. Vendôme, qui les suivit de fort près, les trouva en bataille sur la hauteur de Calcinato, les attaqua vivement et brusquement, et comme la partie n'était pas égale, car les ennemis n'étaient pas là plus de dix ou onze mille hommes, il les battit et les défit en fort peu de temps, leur tua trois mille hommes, prit vingt drapeaux, dix pièces de canon, huit mille prisonniers, et parmi eux un colonel.

Le chevalier de Maulevrier apporta cette nouvelle avec un billet de huit lignes au roi, écrit sur le champ de bataille à midi. Deux jours après arriva Conches, aide-

de-camp de M. de Vendôme, avec une longue dépêche du 20. L'après-midi du 19, Vendôme poursuivit sa victoire. De deux mille cinq cents hommes qui se retiraient, onze cents furent tués, le reste pris; et avec ce reste, le comte de Falkenstein, officier-général, trois colonels et plusieurs officiers moindres. Le nombre des prisonniers était, selon le rapport de Conches, de plus de deux mille cinq cents, outre cinq cents déserteurs. Il apporta vingt-quatre drapeaux et douze étendards. Nos troupes s'accommodèrent de douze cents habits neufs trouvés dans Calcinato; il ne s'y rencontra rien autre chose. Les ennemis jetèrent six mille fusils que Vendôme fit rechercher en donnant un écu de la pièce. Le chevalier du Héron y fut tué, et ce fut une perte; il était brigadier de dragons. Vendôme perdit peu de monde; ce fut une déroute plutôt qu'un combat. Il marcha le 22 pour achever sa victoire, mais les ennemis se retirèrent le soir qu'il arriva sur eux, lui dérobèrent leur marche, et y surent si bien pourvoir que leur dernière arrière-garde ne put être entamée. Le prince Eugène était arrivé le lendemain du combat. Il rétablit si promptement les affaires que nous ne pûmes tirer aucun fruit de ce succès. On ne laissa pas d'abord d'en espérer tout, et d'élever M. de Vendôme aux nues. Ce qui avait retardé le prince Eugène, c'est qu'il n'avait jamais voulu partir qu'il n'eût vu ses recrues, ses renforts, et l'argent qu'il avait demandé fort avancés vers l'Italie. Ces secours le joignirent peu après son arrivée, il s'en sut trop bien servir; et M. de Vendôme, loin d'attaquer, ne fut occupé qu'à parer le reste du temps qu'il demeura en Italie.

Avant que de sortir de l'Italie, il faut dire un mot de la démarche que le cardinal de Médicis fit auprès du roi. On a vu lors du séjour du roi d'Espagne à Naples combien ce cardinal avait le cœur français. Il n'avait aucun

ordre, il avait été cardinal fort jeune, il était protecteur des affaires de France et d'Espagne, il voyait le grand-duc son frère, avançant en âge, brouillé avec la grande-duchesse, qui, depuis grand nombre d'années, s'était retirée en France pour toujours. De ce mariage, il n'y avait eu que deux fils: l'aîné, Ferdinand, était mort sans avoir laissé d'enfans de la sœur de feu madame la Dauphine; Gaston, le cadet, était brouillé depuis longues années avec sa femme dont il n'avait point d'enfans. C'était une sœur de la princesse de Bade, mère de la feue duchesse d'Orléans, les deux seuls restes de la maison de Saxe-Lawenbourg. La princesse de Toscane vivait chez elle en Allemagne, et il n'était plus question de retour avec son mari. Il n'y avait aucune autre postérité des grands-ducs. La branche de Médicis-Ottaïano établie dans le royaume était aînée de celle des grands-ducs, laquelle en était séparée long-temps avant d'avoir usurpé la souveraineté. Eloignement, aversion même de tout temps entre ces deux branches. Il n'en subsistait plus d'autre des Médicis.

Le cardinal, quoique vieux, songea à rendre son chapeau, à continuer sa maison, s'il pouvait, et à se marier. Il le voulut être de la main du roi et à une Française. Il lui en écrivit. Le roi, comme on l'a souvent vu, aimait M. le Grand. Il n'avait pas sur la Toscane les mêmes raisons, à l'égard de la maison de Lorraine, qu'il avait eues pour Mantoue, à cause du Montferrat. Il se souvenait toujours qu'il avait empêché le comte de Toulouse d'épouser mademoiselle d'Armagnac, chassé Longepierre, qu'il avait mis auprès de lui, pour avoir brassé cette affaire, et fait longuement sentir son indignation à madame d'Armagnac pour l'avoir poussée aussi loin qu'elle avait pu. Il songea donc à dédommager M. le Grand par un mariage qui pouvait faire sa fille grande-duchesse de Toscane. Il en parla à

M. le Grand qui en fut comblé, mais le supplia de trouver bon qu'il consultât sa fille. Mademoiselle d'Armagnac vivait à la cour depuis son enfance, adorée de sa mère qui était la maîtresse de la famille et de son mari. Elle était dans la maison de la plus grande et de la plus brillante représentation de la cour; elle aimait le jeu passionnément, on y jouait jour et nuit le plus gros jeu du monde. Elle était encore belle comme le jour; elle était en maison libre et du plus grand abord, où on ne le lui avait pas laissé ignorer. Elle ne put consentir à changer une vie si agréable et si aisée contre un pays étranger, austère, jaloux, avare, avec un mari vieux, qui lui laisserait peu de liberté dans un pays où elle n'était guère en usage et où elle ne verrait personne que par audiences. Sa mère, qui ne s'en pouvait passer, n'eut garde de la vouloir contraindre, et, dès qu'elle ne le voulut pas, le père fut du même avis. Il en fit sa cour, il dit au roi que sa fille préférait l'honneur d'être sa sujette, et de vivre dans sa cour, aux plus grandes fortunes étrangères. Le roi lui en sut le meilleur gré du monde. Il ne trouva point d'autres partis français à proposer au cardinal de Médicis, qui, à la fin, épousa une Guastalla, c'est-à-dire une Gonzague de la branche cadette des ducs de Mantoue, qu'il rendit fort heureuse, mais dont il ne laissa point d'enfans.

Marchin avait fait un projet pour forcer les lignes des ennemis avant que les impériaux eussent assemblé leur armée sur le Rhin. Il fut approuvé; il partit secrètement de Marly le 18 avril, sans avoir pris congé de personne. En même temps, tous les officiers-généraux et particuliers destinés sur le Rhin eurent ordre de partir et de n'en rien dire, et le 21 avril, Villars partit aussi secrètement de Marly. Ces deux maréchaux s'abouchèrent à Phalzbourg et marchèrent chacun de leur côté. A leur

approche, les ennemis abandonnèrent leurs lignes de la Mutter qu'on voulait attaquer, et on ne vit de leurs troupes que sept ou huit cents chevaux que le fils du comte du Bourg poussa vigoureusement et qui prirent la fuite. Ils y perdirent une centaine d'hommes, et du Bourg fils deux ou trois seulement. Leur gros repassa le Rhin après avoir jeté quelque monde dans Haguenau. Cette expédition si heureuse et si facile délivra le fort Louis dont la garnison fut relevée, et la place renouvelée de tout en munitions de guerre et de bouche, et les postes d'alentour qui la bloquaient pris.

Le comte de Frise, gouverneur de Landau, se retira très précipitamment de Bischweiler, où il laissa de grands magasins et même sa vaisselle d'argent, abandonna Lauterbourg où Villars mit des troupes, et fut maître par là de la Lauter comme il venait de l'être de la Mutter. Peri prit Haguenau et deux mille hommes qui étaient dedans prisonniers de guerre, soixante pièces de canon, cinq cents milliers de poudre, et grande quantité de farine et d'avoine. Tout ce dépôt était destiné à faire le siège de Phalzbourg. Villars s'étendit tout à son aise, et n'oublia pas les contributions jusque dans la plaine de Mayence.

Le roi d'Espagne était parti à la fin de février dans le dessein de réduire le royaume de Valence ; mais sur les ordres du roi, pour ne différer pas le siège de Barcelone, il changea sa marche et arriva le 3 devant Barcelone, où il trouva Legall arrivé de la veille avec toutes les troupes françaises, et tous nos bâtimens qui débarquaient tout ce qu'il fallait pour le siège ; d'autres bâtimens portèrent toute la garnison de Gironne dans Barcelone avec toutes sortes de rafraîchissemens, où plus de dix mille hommes animés de la présence de l'archiduc prirent les armes et se joignirent à la garnison. La tranchée fut ou-

verte la nuit du 5 au 6, par le marquis d'Ayétone, mais le canon ne tira que le 12, encore très faiblement. Le duc de Noailles qui devait y servir de maréchal-de-camp tomba malade de la petite-vérole qui fut très heureuse, et qui acheva de le guérir de tous ses maux. Laparat, ingénieur principal, et le chef des autres depuis l'élévation de Vauban au bâton, était chargé de ce siège, et y fut tué le 15 avril en allant reconnaître des ouvrages qu'il voulait faire attaquer.

On prétendit qu'on fit une grande faute d'avoir attaqué par le Montjoui; que cette fortification séparée de celle de la ville serait tombée avec la ville, au lieu que sa prise n'influait point sur celle de la place. Quoi qu'il en soit, ce Montjoui dura le double de ce qu'on avait cru, consuma beaucoup de nos munitions et coûta bien d'honnêtes gens, et Laparat même qui y fut tué et qui fut mal remplacé. Les troupes qui faisaient le siège étaient peu nombreuses; leurs fatigues étaient sans relâche; il n'y avait de repos que de trois nuits l'une, et fort souvent beaucoup moins. Les petits combats y étaient continuels avec les miquelets qui troublaient les convois, et qui assiégeaient tellement les assiégans qu'il n'y avait pas de sûreté à cent pas du camp, qui était exposé à des alarmes à chaque instant. Nuls rafraîchissemens de France ni d'Espagne, tout à l'étroit pour tout. Les sorties étaient très fortes. Les habitans y secondaient la garnison, les moines étaient armés, et combattaient contre nous comme contre des Turcs et des hérétiques. Pendant ces sorties, le camp était attaqué par-dehors, et c'était tout ce que les assiégans pouvaient faire que de soutenir ces doubles attaques à-la-fois, par la rigueur des assiégés et le nombre et l'importunité des miquelets.

Tessé envoya son fils porter la nouvelle que les ennemis avaient le 25 avril abandonné le Montjoui, le-

quel en fut fait maréchal-de-camp. La garnison sortit ensemble en plein jour, et entra dans Barcelone sans presque aucune perte. Cifuentes, qui avait quantité de barques à la côte, en faisait toujours entrer quelques-unes dans la place aux dépens de quelques autres qu'il perdait, et les avenues de l'armée du roi d'Espagne furent bientôt si resserrées par les miquelets qu'on ne vécut plus au siège que par la mer. Le comte de Toulouse et le maréchal de Cœuvres sous lui y commandaient une médiocre flotte arrivée assez tard, et mettaient rarement pied à terre sans découcher de dessus leurs bords, et Tessé avait sous le roi d'Espagne le commandement de tout ce qui regardait la terre.

Berwick était arrivé tout au commencement d'avril en Estremadure où il avait vingt-six bataillons et quarante escadrons. Les Portugais, et ce que l'archiduc lui avait laissé, étaient bien plus nombreux, et ils firent contenance d'assiéger Badajos avec quarante-cinq bataillons et cinquante trois escadrons, où le marquis de Richebourg commandait avec douze bataillons. Ils tirèrent du côté d'Alcantara, et se présentèrent en chemin au duc de Berwick, qui, avec quarante escadrons qu'il avait, n'osa leur prêter le collet. Ils continuèrent leur chemin et prirent Alcantara, après une courte et molle défense (très mauvaise place à la vérité), et dix bataillons espagnols qui étaient dedans furent prisonniers de guerre.

Chavagnac, avec quatre vaisseaux du roi, ravagea cependant toute l'île de Saint-Christophe en Amérique, dont les Anglais étaient les maîtres, y ruina tout, en emmena huit cents nègres, puis avec Iberville, qui le joignit au rendez-vous qu'il lui avait donné, prit aux Anglais toute la petite île de Nièves, et en détruisit les forts, les habitations, les sucreries. Ils firent le dégât partout, emmenèrent les principaux habitans pour otages, prirent trente

vaisseaux marchands, dont quelques-uns percés pour trente-six pièces de canon, emmenèrent sept mille nègres et firent un grand butin. Le gouverneur et le major de l'île furent tués. Il n'en coûta à nos deux capitaines que quelques soldats et un enseigne de vaisseau. Ils n'avaient pour cette expédition que douze cents soldats et treize cents flibustiers. Le chevalier de Nangis apporta cette nouvelle.

L'empereur mit enfin au commencement de mai les électeurs de Cologne et de Bavière au ban de l'empire avec autant de solennité que de violence et d'injustice, pour une guerre qui ne regardait uniquement que la maison d'Autriche, et point du tout l'empire. Mais l'Allemagne était subjuguée depuis Charles V, et quoique ses successeurs à l'empire n'eussent pas la moitié des états et de la puissance qu'il possédait, ils surent bien soutenir l'autorité qu'il leur avait acquise. La proscription du Palatin en fut un exemple éclatant. Cet empereur-ci, soutenu de toute l'Europe et maître de la Bavière, n'eut garde de faire moins. Parmi ces hauteurs, il venait de voir sa maison de plaisance de Laxenbourg, à deux lieues de Vienne, brûlée par les mécontens, et Désalleurs que le roi tenait auprès de Ragotzi l'assurait de leurs forces et de leur éloignement pour tout accommodement avec l'empereur. Quoique l'on eût lieu de s'attendre depuis long-temps à ce ban de l'empire, il ne laissa pas d'étonner et de porter un grand coup pour l'autorité de l'empereur, et pour l'embarras de sortir ces princes d'affaire à la paix.

Tout ce qui s'était fait l'année précédente pour former le siège de Turin qui, prêt à se faire, n'eut pas lieu, rendit pour cette année tous les préparatifs forts prompts. Le dépit si juste contre le duc de Savoie, le succès de Calcinato tout récent et tout grossi, les espérances qu'on concevait de ses suites, l'extrême desir de dépouiller M. de

Savoie, et de le réduire en l'état du feu duc Charle IV de Lorraine, affectionnaient le roi à ce projet. Chamillart, plus sage que le monde ne l'a cru, en sentit le poids et en fut effrayé pour son gendre auquel il était destiné. Il voulut encore tout bien examiner avec Vauban en présence du roi. Puisqu'il avait fait la faute autrefois de le prêter à M. de Savoie pour fortifier, ou plutôt pour perfectionner Turin, il était bien naturel de le choisir pour en faire le siège. Vauban, toujours le même, proposa son projet d'attaque, et les raisons de ce projet; il détailla ce qu'il croyait nécessaire pour réussir; il offrit, en lui fournissant ce qu'il demandait, de se charger du siège, mais du siège uniquement, pourvu qu'il y fût le maître, et de rien au-delà, parce qu'il déclara avec franchise qu'il ne s'entendait point à la guerre de campagne, ni à commander une armée. Ce qu'il demanda se trouva monter en toutes sortes de choses à bien plus qu'il ne fut possible de lui fournir. Là-dessus, il avertit le roi bien fermement, devant son ministre, chez madame de Maintenon, que Turin ne se prendrait pas à moins; et (ce qui est incroyable, avec la juste confiance du roi en Vauban, fondée sur une si longue expérience, et avec le silence et l'embarras de Chamillart), sur ce refus de Vauban comme n'y pouvant réussir, la commission en fut sur-le-champ donnée ou plutôt confirmée à la Feuillade. Quel parallèle entre ces deux hommes! et quel champ aux réflexions! Et peut-on s'empêcher de reconnaître que, lorsque Dieu veut châtier, il commence par aveugler? C'est ce qui se retrouve sans cesse dans le cours de cette guerre, mais c'est aussi ce qui ne se saute nulle part aux yeux si fortement qu'ici.

Voilà donc la Feuillade non plus général par accidens amenés, non plus général en peinture, mais général d'une armée sur laquelle toute l'Europe fixa les yeux et

de laquelle son sort allait dépendre. Troupes d'élite autant que la possibilité les put grossir, officiers choisis, munitions en abondance, artillerie formidable, trésors d'argent, en un mot, il eut tout à son desir. Gendre bien aimé d'un tout-puissant ministre des finances et de la guerre, qui mettait en lui toutes ses complaisances, toutes ses espérances, l'appui et le salut de sa famille, on peut juger qu'on alla jusqu'à l'impossible de toutes parts pour le mettre en état de faire une conquête si capitale pour l'état, et si importante à leur fortune particulière. Tout fut donc très promptement disposé. La Feuillade arriva devant Turin le 13 mai, et se mit à faire ses lignes et ses ponts. Tardif, faute de mieux, fut son premier ingénieur. Il n'avait fait que de petits sièges en Bavière. Ainsi cette forte besogne roula tout entière sur deux novices fort ignorans, et par cela même fort entêtés. Laissons-les s'établir.

CHAPITRE VI.

Villeroy part avec ordre de combattre, non avant mais après la jonction de Marchin avec lui. — Villeroy n'attend point Marchin. — Autre faute qu'il commet. — Dispositions qu'il prend. — Bataille de Ramillies. — La cavalerie des ennemis bien postée. — La nôtre se trouve dans une situation défavorable. — La maison du roi charge. — Les escadrons rouges. — A quelle circonstance ils doivent leur salut. — Ramillies emporté par l'ennemi. — Notre seconde ligne refuse de donner. — Retraite. — Avantages que l'ennemi retire de cette victoire. — Notre perte. — Consternation à Versailles. — Inquiétude du roi. — Chamillart expédié secrètement en Flandre. — Son retour et nouvelles qu'il rapporte — La conduite des gardes-du-corps attaquée. — Bonté incroyable du roi pour Villeroy. — Folie plus incroyable encore de ce dernier. — Il est rappelé. — Vendôme

le remplace. — M. le duc d'Orléans en Italie. — Nouvelle marque de bonté du roi en faveur de Villeroy. — Comment ce dernier la reçoit.

Le roi n'avait rien tant recommandé au maréchal de Villeroy que de ne rien oublier pour ouvrir la campagne par une bataille. Il commençait à sentir le poids de la guerre ; il avait dès-lors envie de la terminer, mais il voulait donner la paix et non la recevoir. Il espérait tout de ses généraux et de ses troupes ; les succès d'Italie et du Rhin semblaient lui répondre de ceux de ses autres entreprises ; il aimait assez Villeroy pour vouloir qu'il cueillît des lauriers. Celui-ci partit à la mi-avril pour retourner en Flandre, et depuis son départ jusqu'à l'assemblée de son armée, le roi le pressa sans cesse d'exécuter ce qu'il lui avait si expressément ordonné.

Le génie court et superbe de Villeroy se piqua de ces ordres réitérés. Il se figura que le roi doutait de son courage puisqu'il jugeait nécessaire de l'aiguillonner si fort; il résolut de tout hasarder pour le satisfaire, et lui montrer qu'il ne méritait pas de si durs soupçons. En même temps que le roi voulait une bataille en Flandre, il se voulait mettre en état de la gagner. Dès que les lignes du Rhin furent prises et le fort Louis dégagé, le roi envoya ordre à Marchin de prendre dix-huit bataillons et vingt escadrons de son armée, laissant le reste à Villars; de venir sur la Moselle où il trouverait vingt autres escadrons; puis de marcher avec le tout en Flandre joindre le maréchal de Villeroy; et à celui-ci de ne rien entreprendre avant cette jonction faite. Cette défense fut réitérée au maréchal de Villeroy par quatre courriers de suite coup sur coup, sur ce que ses réponses montraient que, piqué de toutes les instances qui lui avaient été redoublées pour donner promptement une bataille, il la voulait brusquer sans attendre ce secours. J'insiste ici

sur ce point, parce qu'il fut celui de la division mortelle entre le maréchal et Chamillart, et que ce dernier me montra les lettres originales du roi et de lui au maréchal, et les réponses de ce dernier depuis l'ouverture de la campagne, et quelques-unes même dès auparavant. Mais il ne s'agit pas encore de cette querelle.

Villeroy donc poussa sa pointe malgré les ordres d'attendre Marchin. Marlborough avait passé la mer de bonne heure, toutes ses troupes ne l'avaient pas joint. Villeroy en avait plus que lui. Cette raison lui donna de la confiance, il ne douta point du succès ; il n'en voulut partager l'honneur avec personne, non-seulement avec Marchin et les troupes qu'il lui amenait, mais avec l'électeur même, qui pourtant commandait l'armée et que le marechal avait laissé à Bruxelles. Sans lui faire part de son dessein, il s'avança donc, le 21 mai, vers l'endroit où l'année précédente Roquelaure avait laissé percer nos lignes. Sur l'avis de la marche et de l'approche de Marlborough, il fit un mouvement pour l'attendre, puis, le 24 au matin, jour de la Pentecôte, un second pour se poster dans un terrein où feu M. de Luxembourg n'avait jamais voulu s'exposer à combattre. Lui-même en avait été témoin, mais son sort et celui de la France était qu'il l'oubliât. Il le manda par un courrier avant de prendre ce poste. M. le duc d'Orléans prédit à qui le voulut entendre qu'il y serait battu s'il y tentait ou y souffrait une action ; que M. de Luxembourg n'avait jamais voulu s'y commettre ; et que sur le lieu même il lui en avait expliqué et montré les raisons que ce prince rendit fort bien. Il ne fut que trop bon prophète.

Villeroy mit donc la maison du roi et deux brigades de cavalerie de suite entre les villages de Taviers et de Ramillies. Taviers couvrait le flanc de la maison du roi. Sa situation était sur un penchant près de la Méhaigne

qui formait un marais derrière, et dans ce village il mit le comte de la Mothe avec six bataillons de l'électeur et trois régimens de dragons. Il établit dans celui de Ramillies vingt-quatre pièces de canon soutenues de vingt bataillons, qui le furent ensuite d'un plus grand corps d'infanterie. Il en prit le surplus pour occuper le terrein qui s'étendait vers le village de Neuve-Eglise, laissa la droite de sa seconde ligne dans son ordre naturel, et porta son aile gauche devant un marais très difficile qui s'étendait au-delà de cette aile, laquelle se trouvait à-peu-près en ligne avec la droite. Comme il achevait ses dispositions, l'électeur à peine averti arriva au grand galop de Bruxelles. Il avait grand lieu de se plaindre, et peut-être encore de blâmer ce qui se faisait; mais il n'était pas temps. Il n'y avait que celui d'achever ce qui était commencé, à quoi il se prêta sans humeur et de bonne grâce en attendant un autre loisir.

Il était deux heures après midi quand l'armée ennemie, arrivée en bel ordre en présence, commença à essuyer le canon de Ramillies. Il obligea leurs troupes à faire halte pour attendre le leur qui, fort promptement après, se trouva en batterie. La canonnade dura bien une heure. Ils marchèrent ensuite à Taviers avec du canon. Ils y trouvèrent moins de résistance qu'à leur droite, ils s'en rendirent maîtres. Dès ce moment, ils firent marcher leur cavalerie. Ils s'étaient aperçus fort à temps que le marais qui couvrait notre gauche empêcherait les deux ailes des deux armées de se pouvoir joindre. Ils avaient fait couler toute la leur derrière leur centre, en avaient formé plusieurs lignes les unes sur les autres, mais sans confusion, derrière leur gauche; ils eurent ainsi toute la cavalerie de leur armée vis-à-vis notre droite et en état de s'en servir, tandis que toute la moitié de la nôtre demeura inutile dans un poste où elle ne pouvait rien faire. Elle avait vu toute

celle des ennemis disparaître de devant elle entièrement; ce mouvement, qui devait lui servir d'exemple, ne l'ébranla point. Gassion qui la commandait, comme l'ancien lieutenant-général de notre gauche, s'en tourmenta fort, mais sans succès. Il lui était ordonné de ne bouger de là sans ordre; il eut beau envoyer de aides-de-camp, nul ordre ne lui parvint.

Guiscard, l'ancien lieutenant-général de la droite, la fit ébranler au mouvement des ennemis. La maison du roi et la première ligne de la cavalerie de cette aile firent une charge vigoureuse. Les escadrons rouges de la maison du roi percèrent trois lignes de cavalerie qui s'ouvrirent, tandis que leur droite emporta la première ligne. Les rouges gagnèrent plus de cinq cents pas de terrein. Ils chargèrent encore tout de suite avec succès des escadrons qui les voulaient prendre en flanc. Ils se rallièrent après en faisant un demi-tour à droite, et en chargèrent encore six autres. Ils trouvèrent après une quatrième ligne devant eux, et furent en même temps pris par-derrière. Cette aventure était arrivée plus tôt qu'à eux à leur droite, qui ne put ainsi leur donner de secours. Le même malheur était arrivé à leur gauche. Les ennemis qui avaient là ligne sur ligne ne firent partout que s'ouvrir pour laisser engager la nôtre bien avant, et se refermer ensuite et la prendre par-devant et par-derrière. Plus de protection du village de Taviers, dont les ennemis, comme je l'ai dit, s'étaient rendus maîtres, et où ils se servaient au contraire de notre canon sur nous, et le village de Ramillies trop éloigné. Ce fut donc pour nos troupes à repasser, qui put, un petit marais dont le milieu était difficile, et dont aucun ne se serait tiré sans un peloton d'infanterie qui, de soi-même et sans ordre, se détacha, se posta sur le bord, et protégea de son feu ceux qui purent repasser.

Le désordre et l'inégalité de cette charge donna lieu à de grands inconvéniens et à diverses plaintes fâcheuses. Ce qui demeura ensemble ou se rallia de la maison du roi demeura en bataille derrière le village de Ramillies. Le feu y fut prodigieux. Nos troupes pénétrèrent jusqu'au centre des ennemis ; mais leur grand nombre les rechassa bien vite; et, dans ce désordre, ils emportèrent le village de Ramillies, et eurent tout le canon que nous y avions mis. Le duc de Guiche, à la tête du régiment des gardes, s'y défendit quatre heures durant, et y fit des prodiges. La seconde ligne de cavalerie de la droite, presque toute bavaroise ou wallone, avait refusé tout net au duc de Villeroy et à Sousternon, lieutenans-généraux, de soutenir la première, et demeura sans rien faire. Toute notre gauche resta inutile, le nez dans ce marais, et personne vis-à-vis d'elle, sans branler de ce poste; notre droite, tout-à-fait rompue, le centre enfoncé, et l'infanterie qui avait presque toute combattu, rebutée. L'électeur se porta partout avec une grande valeur. Le maréchal de Villeroy courait éperdu et ne savait remédier à ce qui coup sur coup arrivait de sinistre. Il montra de la valeur, mais ce fut tout. On n'en doutait pas, ni qu'il fût en lui d'y mettre autre chose. Il ne fut donc plus question que de se retirer.

La retraite commença dans un grand ordre ; mais bientôt la nuit survint qui mit la confusion. La cavalerie de la gauche rompit l'infanterie, en pressant trop sa marche qui dura toute la nuit. Le défilé de Judoigne se trouva tellement engorgé des gros bagages et de quelques menus, et de ce qu'on avait pu retirer d'artillerie, que tout y fut pris. Enfin l'armée arriva à Louvain ; mais on ne se crut en sûreté qu'après avoir passé le canal de Wilworde, sans néanmoins que les ennemis eussent suivi de trop près.

Bruxelles, dont Bagnolz et Bergheyck étaient sortis à temps avec le trésor et les blessés qu'on avait pu transporter, fut le premier fruit de la victoire. Plusieurs personnes considérables en sortirent en même temps; beaucoup plus y demeurèrent. Anvers, Malines et Louvain ne tardèrent pas à prêter, comme Bruxelles, serment à l'archiduc. Ce ne fut que le commencement du retour des Pays-Bas espagnols à la maison d'Autriche.

Une action qui eut de si grandes et de si rapides suites ne coûta pas quatre mille hommes, mais une grande dispersion après laquelle presque tout revint en fort peu de temps rejoindre chacun son corps. M. de Soubise y perdit un de ses fils cadets qui était dans les gendarmes, et Gouffier. D'Aubigny, colonel des dragons; Bernière, major du régiment des gardes et major-général de l'armée; milord Clare, maréchal-de-camp; Bar, brigadier de cavalerie, homme d'un singulier mérite et fort de mes amis, furent tués. Il y eut quelques blessés et beaucoup de prisonniers de marque que Marlborough traita avec une politesse infinie, permettant à beaucoup de revenir sur-le-champ pour trois mois sur leur parole.

Le roi n'apprit ce désastre que le mercredi, 26 mai, à son réveil. On admira la platitude du maréchal de Villeroy, qui, par le même courrier, écrivit à Dangeau merveilles de son fils, et que sa blessure à la tête d'un coup de sabre ne serait rien. Il oublia tout le reste. J'étais à Versailles; jamais on ne vit un tel trouble ni une pareille consternation. Ce qui y mit le comble fut que, ne sachant rien qu'en gros, on fut six jours sans courriers. La poste même fut arrêtée. Les jours semblaient des années dans l'ignorance du détail et des suites d'une si malheureuse bataille, et dans l'inquiétude de chacun pour ses proches et pour ses amis. Le roi fut réduit à demander des nouvelles aux uns et aux autres sans que

personne lui en pût apprendre. Poussé à bout d'un silence si opiniâtre, il prit le parti d'envoyer Chamillart en Flandre, pour avoir par lui au moins sûrement des nouvelles, et pour qu'il lui rapportât l'état de l'armée, des progrès des ennemis, et le résultat des délibérations qui seraient prises entre l'électeur, le maréchal de Villeroy et lui. Le dimanche, 30 mai, Chamillart sortant, sur les cinq heures, de travailler avec le roi qui allait après se promener à Trianon, monta en chaise de poste, disant qu'il s'en allait à l'Étang, où j'avais dîné avec sa femme et ses filles, et s'en alla tout de suite à Lille. Ce fut un autre étonnement fort grand à la cour que la disparution d'un homme chargé tout à-la-fois des finances et de la guerre, et de tous les ordres divers, continuels et prompts à donner dans une si fâcheuse conjoncture.

Chamillart ne surprit pas moins l'armée. Il la trouva autour de Courtray, où le maréchal de Villeroy l'alla trouver dès qu'il l'y sut arrivé; et dès-lors on s'aperçut de quelque refroidissement entre eux. Le ministre fut le lendemain voir l'électeur, qui le reçut en prince malheureux et qui sentait ses besoins. Villeroy fut peu en tiers. Le tête-à-tête dura trois heures, d'où Chamillart retourna à Courtray. Le lendemain, il revit encore l'électeur seul, mais moins long-temps. Retournant de là à Courtray, Villeroy fit peu de chemin avec lui, puis tourna bride à son quartier. Chamillart entretint force officiers-généraux et particuliers.

Chamillart, qui de Flandre avait presque tous les jours dépêché des courriers au roi, arriva à Versailles sur les huit heures du soir du vendredi, 4 juin, et alla tout droit trouver le roi chez madame de Maintenon, où il lui rendit compte de son voyage jusqu'à son souper. On sut donc enfin qu'après quelques marches précipitées l'armée se trouvant sous Gand, l'électeur avait insisté à l'y faire

demeurer et à garder le grand Escaut; que le maréchal de Villeroy s'y était fort opposé; qu'il avait consenti avec grande peine à un conseil de guerre où le comte de la Mothe avait librement appuyé l'avis de l'électeur, quoique le maréchal, en proposant d'abord le fait, eût opiné hautement en général qui voulait contraindre les voix, qui toutes aussi, par la crainte qu'ils en conçurent, s'étaient rangées à son avis. L'électeur en fit, en public et en particulier, des plaintes amères, cria contre un si grand découragement, protesta sur un si mauvais parti à prendre et sur ses funestes suites, mais il ne voulut pas user du pouvoir qu'il avait de s'en faire croire, dans l'appréhension des retours d'une cour dont les malheurs communs le rendaient encore plus dépendant.

Gand fut donc abandonné. On revint sous Menin, on abandonna la campagne, on sépara toute l'infanterie et beaucoup de cavalerie dans les places avec des officiers-généraux, on distribua le reste dans la châtellenie de Lille et des environs. De cette manière, à l'exception de Namur, Mons et fort peu dautres places, tous les Pays-Bas espagnols furent perdus, et une partie des nôtres même. Jamais rapidité ne fut comparable à celle-là. Les ennemis en furent aussi étonnés que nous. La douleur s'en augmenta chaque jour par le retour de tout ce qui rejoignait et qu'on croyait perdu.

Mais ce qui le fut entièrement et qui perdit tout le reste, ce fut la tête du maréchal de Villeroy. Rien ne la put remettre, personne ne le put rassurer. Il ne voyait et n'entendait plus; il ne voyait qu'ennemis, que périls, que défaites, de sûreté nulle part. Son fils et Sousternon, qui avaient fort sa confiance, mais à qui il s'était bien gardé de confier son projet, l'avaient pénétré la surveille de la bataille. Ils l'avaient conjuré de ne s'y pas commettre, ils se portèrent jusqu'à se mettre à genoux et embrasser les

siens; il demeura inflexible. Outré du sinistre succès d'un projet conçu par lui seul et qu'il avait exécuté contre l'avis de ce peu qui l'avait éventé, désespéré du remords de n'avoir pas attendu Marchin et ses troupes, nonobstant les ordres si réitérés qu'il en avait, la tête lui tourna tout-à-fait. Il fut incapable d'écouter personne, également entêté devant et après; et fit de son autorité, de la crainte de sa faveur, une plaie à l'état, qui, très large et très funeste dès-lors, le mit bientôt après à deux doigts de sa perte. Jamais de bataille où la perte ait été plus légère, jamais aucune dont les rapides suites aient été plus prodigieuses.

Quelque tranquillement au-dehors que le roi soutînt ce malheur, il le sentit en entier dans toutes ses parties. Il fut sensible à tout le mal qui se débita de ses gardes-du-corps, et se plaignit d'eux assez aigrement, touché de leur honneur, peut-être encore de sa sûreté. Il manda de l'armée Darignon, leur aide-major, homme de rien et vendu à la fortune. Des guerriers de cour rendirent d'eux de bons témoignages, qui ne persuadèrent personne. Cela ne veut pas dire qu'on eût raison de mal parler des gardes-du-corps; mais, bien que ces témoignages eurent peu d'autorité, le roi les saisit avec tant de joie qu'il fit mander aux gardes, et qu'il envoya par les salles, les assurer qu'il était éclairci et fort content d'eux. Le monde le fut peu de cette espèce de réparation. Quoi qu'il en ait été dans une action si mal conduite, ils s'étaient auparavant distingués si fort, et ont toujours depuis si constamment fait des prodiges de valeur dans toutes les actions où ils se sont trouvés, qu'ils se sont acquis un nom qui a donné de l'émulation à toutes les troupes, et à celles des ennemis, de leur propre aveu, une jalousie et une crainte qui les a couverts de gloire.

Ce triste revers portait sur le maréchal de Villeroy à

plomb. Le projet peu sensé et moins digéré, communiqué à personne et caché même à l'électeur quoique généralissime, l'exécution déplorable et un terrein proscrit en sa présence par M. de Luxembourg, les suites immenses uniquement dues au renversement de sa tête et à son opiniâtreté, sa précipitation et sa formelle désobéissance de n'attendre pas la jonction si prochaine des troupes que lui amenait Marchin, le cri public de l'armée qui avait perdu tout respect et toute mesure à son égard, le juste mécontentement de l'électeur sur tant de points si capitaux, firent enfin comprendre au roi qu'il était temps que la faveur cédât à la fortune. Un général d'armée de l'empereur en eût bien sûrement perdu la tête par le conseil aulique de guerre; il ne tint qu'à celui-ci d'être mieux que jamais. Le roi le plaignit, le défendit, lui écrivit de sa main qu'il était trop malheureux à la guerre; qu'il lui conseillait et lui demandait, comme à son ami, de lui mander sa démission du commandement de l'armée; qu'il voulait qu'il parût que ce n'était que sur ses instances qu'il l'en déchargeait; qu'il le verrait auprès de lui avec plus d'amitié que jamais, et qu'il pouvait s'assurer du gré et du compte qu'il lui tiendrait d'un sacrifice qui lui coûtait autant ou plus qu'à lui-même, mais que la situation présente rendait nécessaire, et qui ne serait connu que de lui; tandis qu'il lui promettait qu'il n'y aurait personne qui ne demeurât persuadé, à la manière dont cela se passerait et dont il le traiterait, que c'était lui, maréchal, qui l'avait forcé de lui envoyer la permission de quitter le commandement de l'armée et de revenir à sa cour.

A qui n'a pas vu ces faits ils peuvent paraître incroyables. Mais outre les minutes que Chamillart m'a fait voir des lettres signées du roi, envoyées au maréchal, toutes plus pressantes et plus tendres les unes que les autres,

de ce même style, pour vaincre sa résistance, c'est que je l'ai su encore de gens à qui le roi, à la fin outré, s'en est ouvertement plaint.

Villeroy, par cette première lettre de la main du roi, ne sentit qu'une faveur étonnante dans la situation où il se trouvait, et cette faveur l'aveugla. Il crut se maintenir en tenant ferme, et qu'avec une amitié si singulière et si particulièrement témoignée, telle que le roi n'en aurait pu user mieux avec son propre frère, jamais il ne se résoudrait à l'arracher de son emploi malgré lui. Il répondit donc au roi, après force propos de courtisan comblé, qu'il n'était point fou, qu'il n'était ni blessé ni malade, qu'il était malheureux, mais qu'il croyait n'avoir point failli, qu'il ne pouvait demander sa démission sous aucun prétexte véritable, ni se déshonorer en se déclarant soi-même, par cette démarche, incapable et indigne du commandement de ses armées dont il l'avait honoré, et faire en même temps la plus grande injure à son choix.

Cette première réponse fâcha le roi sans l'irriter. Il condescendit, avec sa première amitié, à l'état douloureux d'un homme à qui on demande la démission d'un si grand emploi, dans les circonstances fâcheuses où il se trouvait. Il redoubla, tripla, quadrupla toujours en même style, et ne reçut que les mêmes réponses. Par la dernière, toujours comptant sur ce qui l'avait séduit d'abord, il manda arrogamment au roi qu'il était maître de lui ôter le commandement de l'armée et de faire de lui tout ce qu'il lui plairait, qu'il obéirait avec soumission et sans se plaindre, mais qu'il n'attendît pas de lui qu'il en fût jamais de moitié. La résolution était prise, dès la première lettre, de le faire revenir, mais en couvrant ce retour de sa demande instante. À cette dernière, le roi se piqua et perdit patience et espérance de ramener un homme si fort égaré.

Pendant cette espèce de négociation de bonté avec lui,

le roi avait dépêché à M. de Vendôme pour lui proposer de venir commander l'armée de Flandre. Il lui était fatal de réparer les malheurs du maréchal de Villeroy, au moins d'être choisi pour cela. C'est ce qui, après l'affaire de Crémone, l'avait mis à la tête de l'armée d'Italie. Vendôme, avec toutes ses thèses étranges, ses entêtemens et ses appuis, sentait alors toute la difficulté de réussir à Turin et de soutenir les affaires en Italie. Le prince Eugène et ses renforts de troupes arrivés aussitôt après le combat de Calcinato y avaient entièrement changé la face et le théâtre de la guerre. Vendôme, de victorieux et d'entreprenant, était réduit à la défensive; et au milieu de tous ses tons avantageux s'en trouvait fort embarrassé. Il regarda donc comme une délivrance la proposition qui lui était faite de quitter l'Italie Il y laissait, non pas à l'égard du pays ni des impériaux, mais à l'égard de la cour et de ce qui s'appelle en France le monde, une réputation non entamée, qui lui avait fait goûter, presque comme aux héros de l'ancienne Rome, tous les honneurs du triomphe au voyage qu'il venait de faire à la cour et à Paris. Il fut comblé de joie de n'avoir point à la commettre, et de se tirer de la presse du beau-père et du gendre sur tout ce qu'il prévoyait de Turin. Il se trouva flatté d'être regardé comme le réparateur, et à son aise en même temps sur l'emploi auquel il était appelé. Tout était regardé comme perdu en Flandre; ce qu'il n'y pourrait soutenir ni réparer tomberait sur celui qui y avait tout perdu, et le peu qu'il y pourrait faire serait relevé comme des prodiges. En même temps il sut donner comme un sacrifice ce qu'il considérait comme son salut; et goûté et soutenu comme il l'était, ce prétendu sacrifice fut reçu comme un sacrifice très réel, dont le roi lui sut le plus grand gré du monde.

Tandis que toutes ces résolutions s'acheminaient dans

le plus profond secret, il en fallut prendre une en même temps sur le choix d'un général en Italie. Chamillart, extrêmement en peine des malheurs accablans qui accompagnaient son ministère, sentit ce que pouvait la présence d'un prince du sang dans une armée de Français. Il avait déjà proposé le prince de Conti pour l'envoyer en Flandre. Il se voulait concilier ces princes, et avec eux le public, en lui montrant que, uniquement touché du bien des affaires, il proposait lui-même ce que ses prédécesseurs avaient le plus craint et éloigné. Il trouva l'opposition du roi si grande pour le prince de Conti, à qui il avait peut-être encore moins pardonné son mérite et l'amour et l'estime universelle, par jalousie pour M. du Maine, que son voyage de Hongrie, que, le choix du roi fait de M. de Vendôme, il n'osa plus parler du prince de Conti pour l'Italie. Il craignit, avec raison, les fougues impétueuses de l'humeur farouche et continuelle de M. le Duc. Il proposa donc M. le duc d'Orléans comme celui dont le rang et l'aînesse ôtaient aux princes du sang tout sujet de se plaindre de la préférence. Le roi, jusqu'alors si éloigné de donner ses armées à commander à ceux de son sang, pour ne les pas trop agrandir, et plus encore par rapport à M. du Maine qu'il ne sentait que trop douloureusement n'y être pas propre, mais pressé par la nécessité et par le poids accablant des conjonctures, se laissa vaincre à son ministre favori qui avait eu soin de mettre madame de Maintenon de son côté.

M. le duc d'Orléans, ni aucun des princes du sang, ne songeait à servir. Ils en avaient perdu toute espérance depuis long-temps, et personne même ne pensait à eux. Tout le monde était imbu de l'extrême répugnance du roi là-dessus, lorsque, le mardi 22 juin, à Marly, le roi, ayant donné le bonsoir à tout ce qui était dans son cabinet tous les soirs après son souper, rappela M. le duc d'Or-

léans qui sortait avec les autres, et le retint seul un gros quart d'heure. Je m'étais, ce soir-là, amusé dans le salon, où la rumeur fut tout-à-coup grande de la nouveauté qui se passait. On ne fut pas long-temps dans l'ignorance. M. le duc d'Orléans, sortant d'avec le roi, passa dans le salon pour aller chez Madame, y revint un moment après, et y apprit qu'il allait commander l'armée d'Italie, et que M. de Vendôme l'y attendrait et reviendrait incontinent après prendre le commandement de celle de Flandre, dont le maréchal de Villeroy était rappelé.

Le même soir, le roi à son coucher, où depuis sa longue goutte il n'y avait plus que les entrées grandes et secondes, tout piqué qu'il était contre l'inflexibilité du maréchal de Villeroy, eut la bonté de dire qu'il lui avait si instamment demandé son retour qu'il n'avait pu le lui refuser. C'était une dernière planche que le reste de son amitié lui tendait encore après le naufrage. Il eut la folie de la repousser. C'est ce qui enfin fit sa disgrâce, comme je le dirai en un autre temps pour ne pas interrompre des choses plus intéressantes. Il eut ordre de revenir sur-le-champ. Puis le roi changea sa lettre et lui ordonna d'attendre M. de Vendôme en Flandre, où les ennemis prirent Ostende et Nieuport fort promptement; sur quoi le maréchal de Vauban fut envoyé à Dunkerque commander à tout ce côté-là de la Flandre maritime.

CHAPITRE VII.

Le comte de Toulouse de retour à Versailles. — Sa flotte à Toulon. — Délibération devant Barcelone. — Reproche fait aux officiers d'artillerie. — Le siège est levé. — Découragement du roi d'Espagne. — Il envoie Brancas à Versailles prendre les ordres du roi de France. — Lui-même gagne Pampelune par le pays de Foix, puis Madrid. — Tessé de retour à la cour. — Le duc de Noailles fait lieutenant-général et chargé du commandement en chef du Roussillon. — La reine d'Espagne à Burgos. — Le roi d'Espagne joint l'armée de Berwick. — Les pierreries du roi et de la reine d'Espagne remises au roi de France. — Célèbre perle dite la *pérégrine*. — Zèle des évêques d'Espagne et du peuple. — Évêque de Murcie. — Berwick change la face des affaires. — Madrid au pouvoir du roi d'Espagne qui y rentre avec la reine. — Les ennemis chassés des Castilles. — Le comte d'Oropesa passe à l'archiduc. — Patriarche des Indes arrêté. — Réforme que madame des Ursins opère dans le palais. — Contades fait major des régimens des gardes; son extraction, son caractère. — 150,000 livres à M. de Soubise et la nomination de son fils au cardinalat déclarée. — Plusieurs morts. — Anecdotes diverses.

Le soir même du jour que le roi avait appris à son réveil la cruelle nouvelle de la bataille de Ramillies, M. le comte de Toulouse arriva à Versailles, et fut trouver le roi chez madame de Maintenon où il demeura fort long-temps avec lui, ayant laissé le maréchal de Cœuvres pour quelques jours encore à Toulon. Il s'était tenu mouillé devant Barcelone jusqu'au 8 mai. Les frégates d'avis qu'il avait envoyées aux nouvelles de la flotte ennemie lui rapportèrent qu'elle approchait, forte au moins de quarante-cinq vaisseaux de guerre. Notre amiral, grâce aux bons

soins de Pontchartrain, n'en avait pas une bastante pour les attendre. Lui et le maréchal de Cœuvres eurent, avant de partir, une longue conférence avec le maréchal de Tessé et Puységur, et tout au soir levèrent les ancres. Ils rentrèrent le 11 mai à Toulon.

Le départ de notre flotte et l'arrivée de celle des ennemis à Barcelone y changea fort la face de toutes les choses. Les assiégés reprirent une vigueur nouvelle, les assiégeans rencontrèrent toutes sortes de nouveaux obstacles. Tessé, voyant l'impossibilité de continuer le siège et toute la difficulté de la retraite en le levant, persuada au roi d'Espagne de faire entrer le duc de Noailles dans toutes les délibérations qu'il avait à prendre là-dessus. Noailles était tout nouveau maréchal-de-camp. Il n'avait jamais fait quatre campagnes; sa longue maladie l'avait retenu les étés à la cour, et la petite-vérole dont il avait été attaqué en arrivant devant Barcelone, et de laquelle il ne faisait que sortir, l'avait empêché de servir de maréchal-de-camp à ce siège, et assez long-temps même de savoir ce qui s'y passait, mais il était neveu de madame de Maintenon, et comme tel bon garant pour Tessé. Tous les embarras où l'on était, furent donc discutés en sa présence. Il se trouva que les ingénieurs étaient si lents et si ignorans qu'il n'y avait aucun fonds à faire sur eux, et que par la vénalité que le roi avait mise dans l'artillerie depuis quelque temps, comme je l'ai dit en son lieu, non-seulement ces officiers vénaux n'y entendaient rien du tout, mais avaient perdu sans cesse en ce siège, et perdaient encore tout leur temps à remuer inutilement leur artillerie, et à placer mal leurs batteries, pour se mettre dans la nécessité de les changer, parce que de ces mouvemens de canon résultait un droit pécuniaire qu'ils étaient bien aises de multiplier. L'armée assiégée par dehors, et depuis long-temps nourrie uniquement par la

mer, n'avait plus cette ressource depuis la retraite de notre flotte et l'arrivée de celle des Anglais, et nulle autre d'ailleurs pour la subsistance journalière. Toutes ces raisons persuadèrent enfin le roi d'Espagne de la nécessité de lever le siège, quelque résistance qu'il y eût apportée jusqu'alors.

Après cela il fallut délibérer de la manière de l'exécuter, et du lieu où l'armée se tournerait. On convint encore qu'il n'y avait nul moyen de se retirer par la Catalogne pleine de révoltés qui tenaient la campagne, soutenus de tous ceux du royaume de Valence qui tenaient les places, et à travers cette cruelle multitude de miquelets qui les assiégeaient. Il fut donc résolu qu'on prendrait le chemin de la frontière de France, et que là, on délibérerait de nouveau, quand on serait en sûreté vers le Roussillon, de ce qu'on deviendrait.

On leva donc le siège la nuit du 10 au 11 mai, après quatorze jours de tranchée ouverte, et on abandonna cent pièces d'artillerie, cent cinquante milliers de poudre, trente mille sacs de farine, vingt mille d'avoine, quinze mille de grain, et un grand nombre de bombes, de boulets et d'outils. L'armée fut huit jours durant harcelée par les miquelets en queue et en flanc de montagne en montagne. Le duc de Noailles, dont l'équipage avait été constamment respecté par eux pendant le siège et dans cette retraite, parce qu'ils aimaient son père pour les avoir bien traités et avoir sauvé la vie à un de leurs principaux chefs, s'avisa de les appeler pour leur parler. A son nom, les principaux descendirent des montagnes et vinrent à lui. Il en obtint qu'ils n'inquiéteraient plus l'armée, qu'ils ne tireraient plus sur les troupes, à condition qu'on ne les brûlerait point. Cela fut exécuté fidèlement de part et d'autre, et de ce moment l'armée acheva sa marche en tranquillité, qui fut encore de trois jours où

elle aurait beaucoup souffert de ces cruelles guêpes. L'armée n'en pouvait plus; elle perdit presque tous ses traîneurs et tous les maraudeurs dans cette retraite, en sorte qu'avec le siège, il en coûta bien quatre mille hommes. Sa volonté néanmoins fut toujours si grande, que, malgré tant d'obstacles, elle aurait pris Barcelone, sans ceux de notre artillerie et de nos régimens.

Arrivés à la tour de Montgris, il fut question de ce que deviendrait le roi d'Espagne. Quelques-uns voulaient qu'il attendît en France le dénoûment d'une si fâcheuse affaire, et d'autres que, se trouvant dans cette nécessité, il poussât jusqu'à Versailles. Le duc de Noailles, à ce qu'il m'a dit, et que je ne garantis pas, ouvrit un avis tout contraire, et qui fut le salut du roi d'Espagne. Il soutint que cette retraite en France, ou ce voyage à la cour perdrait un temps précieux, et serait sinistrement interprété; que les ennemis des deux couronnes le prendraient pour une abdication, et ce qui en Espagne restait affectionné, pour un manque de courage et pour un abandon d'eux et de soi-même : que quelque peu de suite, de moyens, de ressources qu'il restât au roi d'Espagne, il devait percer par les montagnes du pays de Foix droit à Fontarabie, de là joindre à tous risques la reine et son parti, se présenter à ses peuples, tenter cette voie unique pour réchauffer leur courage, leur fidélité, leur zèle, faire des troupes de tout, pénétrer en Espagne, jusque dans Madrid, sans quoi il n'y avait plus d'espérance par les efforts que les ennemis allaient faire pour s'établir par toute l'Espagne et dans la capitale même.

La résolution en fut heureusement prise. L'armée s'arrêta en Roussillon; et, tandis que le roi d'Espagne s'en alla à Toulouse, et par le pays de Foix gagner Pau, puis Fontarabie, avec deux régimens de dragons pour son es-

corte, quelques grands d'Espagne qu'il avait avec lui, et le duc de Noailles qui voulut l'accompagner jusqu'à Fontarabie, le marquis de Brancas fut dépêché au roi pour lui rendre compte de tout, recevoir ses ordres, et les porter à Pau, au roi d'Espagne. Brancas arriva le 28 mai à Versailles, sur le soir, et vit en arrivant le roi chez madame de Maintenon où Chamillart le mena.

Il y avait long-temps que le roi s'attendait à cette triste nouvelle; il approuva le parti qui avait été pris, donna au roi d'Espagne trente bataillons et vingt escadrons qu'il avait ramenés du siège en Roussillon, et tous les officiers-généraux qui y servaient, donna permission à Tessé de revenir, fit le duc de Noailles lieutenant-général seul, et le destina à commander en chef en Roussillon, à son retour d'avec le roi d'Espagne. C'est ainsi que le duc de Noailles, au quart de sa troisième ou quatrième campagne pour le plus, escalada rapidement tous les grades en neveu favori de madame de Maintenon. On en avait bien fait autant pour le gendre bien-aimé de Chamillart; mais la Feuillade était l'ancien du duc de Noailles de près de vingt ans. Tessé eut l'honneur d'avoir prêté l'épaule à tous les deux. On a vu en son temps ce qu'il fit pour la Feuillade; ici il ne voulait point retourner en Espagne où il voyait tout perdu. Il aimait mieux en laisser tout le poids à Berwick, qui était sur les lieux, et il en savait trop pour ne pas faire place au duc de Noailles en Roussillon. Il fit le malade comme il l'avait su faire en Savoie et en Italie, s'amusa, prit quelques jours des eaux à Balaruc, et regagna la cour.

En même temps que Brancas, long-temps depuis maréchal de France, fut dépêché à Versailles, le roi d'Espagne envoya le duc d'Havrech à la reine d'Espagne, que ce seigneur trouva encore à Madrid, où elle avait été laissée régente, et de Pau, le roi d'Espagne s'en alla en

poste à cheval à Pampelune, et non à Fontarabie, suivi du connétable de Castille son majordome-major, du duc de Medina-Sidonia, âgé lors de plus de soixante ans, son grand-écuyer, du duc d'Ossone, capitaine de ses gardes, et de peu de valets, et y arriva le 1er juin aux acclamations du peuple. Il en partit le 2 vers Madrid. Le roi apprit le 14 juin par un courrier du duc de Noailles que le roi d'Espagne était arrivé aux plus grandes acclamations de joie, et le duc de Noailles à sa suite, qui s'en revint aussitôt droit en Roussillon.

Berwick était cependant dans une étrange presse à la tête d'une poignée de troupes mal en ordre vis-à-vis l'armée portugaise devant laquelle il ne pouvait se présenter, qui prenait tout ce qu'il lui plaisait, allait librement où elle voulait, et le faisait reculer et se retirer partout. Il se tenait néanmoins toujours à portée d'elle. Faisant mine de lui disputer les gorges et les rivières, et rallentissant ses mouvemens et ses progrès autant que la capacité pouvait suppléer aux forces. Tout son art et ses chicanes ne purent empêcher les Portugais de tourner sur Madrid et de s'en approcher. La reine en sortit avec ses enfans et sa suite, le 18 juin, pour aller à Burgos, sur le chemin de Pampelune. Le roi en partit, le 21, pour s'aller mettre à la tête de la petite armée de Berwick. Amelot le suivit, et les conseils suivirent la reine. Quantité de grands s'en allèrent dans leurs terres, le cardinal Portocarrero à Tolède, laissant la plus grande consternation dans Madrid, dont, incontinent après, les Portugais se rendirent les maîtres. Ils n'y trouvèrent aucun grand ni aucun membre des conseils. Le roi d'Espagne et Berwick tournèrent vers Burgos, où les vingt escadrons et les trente bataillons français du siège de Barcelone les devaient joindre. Quelques grands le joignirent, d'autres allèrent trouver la reine à Burgos. Six semaines et plus

se passèrent dans ces extrémités, pendant lesquelles la reine confia toutes les pierreries du roi son mari et les siennes à Vaset, ce valet français dont j'ai parlé, et l'envoya les porter en France. Il arriva à Versailles en même temps que le maréchal de Tessé. Vaset les remit au roi, et parmi elles cette fameuse perle en poire appelée la *péregrine*, qui, par sa forme, son poids, son eau parfaite et sa grosseur est sans prix et sans comparaison avec aucune qu'on ait jamais vue.

Enfin les troupes françaises arrivèrent en Espagne et joignirent le roi et Berwick tout à la fin de juillet. L'archiduc se tenait cependant à Sarragosse, et laissait faire ses armées.

Les évêques d'Espagne s'étaient signalés entre tous à lever des troupes à leurs dépens, et à donner au roi des sommes très considérables. L'évêque de Murcie fit plus qu'aucun, qui avait été simple curé de village avec tant de réputation et de vertu, que le roi d'Espagne l'avait élevé à cet épiscopat, d'où il donna l'exemple à tous les autres. Le cardinal Portocarrero, quoique si justement mécontent, donna beaucoup et continua toujours de signaler son attachement. Celui des prélats fut très important au roi. Ils s'appliquèrent à envoyer des prédicateurs choisis dans tous les lieux de leurs diocèses affermir les peuples dans leur fidélité et leur zèle, qui aussi en donnèrent les plus grandes marques et les plus utiles.

Berwick, renforcé de vingt escadrons et de trente bataillons français, changea toute la face de cette guerre. Il se présenta à l'armée ennemie avec le roi d'Espagne: il chercha partout à la combattre. A son tour, elle se tint sur la défensive et recula partout. Partout elle fut poussée et perdit les lieux qu'elle avait pris ou occupés. Les peuples armés par toute la Castille reprirent vigueur, et, sans troupes avec eux, firent rebrousser l'archiduc qui

venait joindre son armée. Ils reprirent Ségovie où les Portugais avaient laissé cinq cents hommes en garnison, qui sortirent du château à condition de se retirer en Portugal par le chemin qui leur fut prescrit, et de ne servir de six mois contre le roi d'Espagne. Ce prince, alors au large, envoya Mejorada avec cinq cents chevaux à Madrid, d'où les Portugais s'étaient éloignés. Il y fut reçu avec les plus grandes acclamations, et peu-à-peu les ennemis se trouvèrent chassés de toute la Castille. Le roi d'Espagne rentra dans Madrid à la fin de septembre, la reine incontinent après avec les plus grandes marques de joie.

Pendant ce temps-là Berwick poursuivait l'armée de l'archiduc qui se retirait devant lui de lieu en lieu. Il prit Cuença, mais Malaga et l'île de Majorque demeurèrent encore à l'archiduc à qui ils s'étaient donnés, dans cette prospérité de ses affaires. Le comte d'Oropesa, président du conseil de Castille, que le roi d'Espagne avait trouvé exilé depuis deux ans à son arrivée en Espagne, et qu'il y avait toujours laissé, alla, en ce même temps de prospérité, trouver l'archiduc avec toute sa famille. Le patriarche des Indes fut arrêté avec le comte et la comtesse de Lemos qui y allaient aussi ensemble. Madame des Ursins, retournée avec la reine à Madrid, profita de l'occasion de soulager le palais de trois cents femmes qui avaient ou refusé de la suivre, ou dont les parens avaient montré leur attachement pour l'archiduc. Tel fut l'étrange succès du siège mal entrepris de Barcelone, et la rapidité avec laquelle il pensa renverser Philippe V de son trône, qui avec la même célérité y fut reporté par son courage, l'affection de la Castille, la sagesse et la capacité de Berwick et les secours si prompts du roi son grand-père. Il ne fallait pas couper ce grand évènement par des choses moins intérressantes auxquelles il faut retourner présentement.

Le roi disposa assez promptement des emplois que la bataille de Ramillies avait fait vaquer. Contades, dont il sera mention dans la suite, fut fait major du régiment des gardes. C'était un gentilhomme d'Anjou dont le père était connu du roi par plusieurs présens de chiennes couchantes fort belles et fort bien dressées. Le fils, assez bien fait, d'un visage agréable, eut le langage de la cour et celui des dames auxquelles il plut beaucoup. Il fut galant, mais souvent pour sa fortune; il s'attacha extrêmement au duc de Guiche qui lui valut cet emploi qu'il fit très bien et fort noblement. Il sut se tenir en sa place avec tout le monde, plaire aux courtisans, aux généraux, ne se mettre mal avec personne, cultiver les maris quand il l'était par leurs femmes, et toutefois cheminer honnêtement et vivre recherché à Paris, à la cour, aux armées, de la meilleure, de la plus utile et de la plus brillante compagnie, se soutenir encore en toutes sortes de temps et de changemens dans la même situation, être dans la confiance de ceux qui gouvernaient et qui commandaient, et le miracle de tout cela, c'est qu'il avait fort peu d'esprit, et qu'il ne sut jamais faire une lettre.

M. de Soubise eut 50,000 écus pour lui sur ce qui vaqua dans les gendarmes, y compris la charge du fils qu'il y avait perdu, et déclara à Marly, le 12 juin, la nomination de son fils au cardinalat dont les beaux yeux de madame de Soubise avaient tiré parole du roi il y avait déjà quelque temps.

Plusieurs personnes moururent en ce même temps :

Le chevalier de Courcelles, lieutenant-général, qui servait à Luxembourg et qui s'était distingué à la guerre; il s'appelait Champlais, d'une noblesse fort commune; sa grand'mère était sœur du premier maréchal de Villeroy; elle avait épousé en premières noces le vicomte de Tallard, du nom de Bonne, du feu connétable de Lesdi-

guières; la fille unique de ce mariage fut mère du maréchal de Tallard. En secondes noces elle épousa Courcelles, lieutenant-général d'artillerie, et fit fort parler d'elle par des galanteries éclatantes auxquelles on n'était pas accoutumé en ce temps-là, et qui la brouillèrent avec toute sa famille. Elle mourut en 1688, dans une grande vieillesse, et avait beaucoup d'esprit.

Montchevreuil dont j'ai parlé si souvent qu'il ne me reste plus rien à en dire; il mourut à Saint-Germain. Mornay son fils avait la survivance de ce gouvernement et de la capitainerie.

Bourlemont, du nom d'Anglure; il était lieutenant-général, avait fort servi autrefois, et s'était brouillé avec M. de Louvois qui lui rasa de pique son gouvernement de Stenay. C'était un très galant homme, ami de mon père, qui tonnelé, je ne sais comment, avait marié sa fille unique à Chamarande, qui était à la vérité très laide, mais avec beaucoup de mérite et de vertu. Il était fort vieux. Son frère était mort archevêque de Bordeaux.

Une vieille mademoiselle de Foix, tante paternelle du duc de Foix, fort riche et de beaucoup d'esprit, à ce que j'ai ouï dire à M. de Lausun qui en hérita en partie; elle n'avait jamais voulu sortir de ses terres où elle vivait en grande dame, et avec des hauteurs qu'on passait à l'âge et à la coutume, et qui ne seraient point de mise aujourd'hui.

L'évêque d'Amiens qui était Brou, d'une famille de Paris, et fort distingué dans le clergé par ses mœurs, sa piété, le gouvernement de son diocèse, sa science, sa capacité en affaires du clergé, son attachement aux maximes du royaume et à la bonne morale, avec beaucoup de sagesse et de discernement; il avait été aumônier du roi, et avait toujours conservé les grâces du monde. Il

était fort considéré de la bonne compagnie et recherché de ce qu'il y avait de meilleur. Ami intime du grand évêque de Meaux, et de ce qu'il y avait de plus réglé et de plus éclairé dans l'épiscopat. Il était oncle paternel de la femme du président de Mesmes, depuis premier président. Son évêché y perdit tout et fut donné à une barbe sale de Saint-Sulpice.

L'abbé Testu qui était un homme fort singulier, mêlé toute sa vie dans la meilleure compagnie de la ville et de la cour, et de fort bonne compagnie lui-même; il ne bougeait autrefois de l'hôtel d'Albret où il s'était lié intimement avec madame de Montespan, qu'il voyait tant qu'il voulait dans sa plus grande faveur, et à qui il disait tout ce qu'il lui plaisait; il s'y lia de même avec madame Scarron; il la voyait dans ses ténèbres avec les enfans du roi et de madame Montespan qu'elle élevait; il la vit toujours et toutes les fois qu'il voulut depuis le prodige de sa fortune; ils s'écrivirent toute leur vie souvent, et il avait un vrai crédit auprès d'elle; il était ami de tout ce qui l'approchait le plus, et en grand commerce surtout avec M. de Richelieu et sa femme, dame d'honneur, et avec madame d'Heudicourt et madame de Montchevreuil. Il avait une infinité d'amis considérables dans tous les états, ne se contraignait pour pas un, pas même pour madame de Maintenon; ne l'avait pas qui voulait. C'est un des premiers hommes qui aient fait connaître ce qu'on appelle des vapeurs; il en était désolé, avec un tic qui à tous les momens lui démontait tout le visage. Il primait partout, on en riait, mais on le laissait faire. Il était très bon ami et serviable, il a fait sous la cheminée beaucoup de grands plaisirs, et avancé et fait même des fortunes; avec cela simple, sans ambition, sans intérêt, bon homme et honnête homme, mais fort vif, fort dangereux, et fort difficile à pardonner, et même à ne

pas poursuivre quiconque l'avait heurté. Il était grand, maigre et blond, et à quatre-vingts ans, il se faisait verser peu-à-peu une aiguière d'eau à la glace sur sa tête pelée, sans qu'il en tombât une goutte à terre, et cela lui arrivait souvent depuis beaucoup d'années; il a fort servi l'archevêque d'Arles, depuis cardinal de Mailly, et grand nombre d'autres, rompu le cou aussi à quelques-uns. Ce fut une perte pour ses amis, et une encore pour la société. C'était en tout un homme fort considéré et recherché jusqu'au bout.

M. de Rhodes, le dernier de ce nom de Pot si ancien, si distingué, et qui eut un collier de la Toison-d'Or en la première promotion que Philippe-le-Bon fit à l'institution de cet ordre; il avait été grand-maître des cérémonies comme ses pères pour qui Henri III fit cette charge. Fort de la cour et du grand monde, extrêmement galant, et avec grand bruit qui fit chasser mademoiselle de Tonnerre de la chambre des filles de madame la Dauphine. Il avait bien servi et eut toujours beaucoup d'amis; c'était un grand homme fort bien fait, avec beaucoup d'esprit et fort orné, mais un esprit trop libre qui n'était pas fait pour la cour de Louis XIV. Aussi s'en dégoûta-t-il et se retira-t-il à Paris, en espèce de philosophe, où il épousa une Simiane, veuve d'un autre Simiane, dont il ne laissa qu'une fille qui n'eut point d'enfans du prince d'Isenghien, de laquelle on a vu la mort, il n'y a pas long-temps. Rhodes mourut avant la vieillesse, mais rongé de la goutte depuis fort long-temps. C'est de lui et des Gesvres qu'on a dit que l'ouvrage valait mieux que l'ouvrier.

Le maréchal de Villars perdit en ce même temps sa mère, tante paternelle du feu maréchal de Bellefonds. C'était une petite vieille ratatinée, tout esprit et sans corps qui avait passé sa vie dans la meilleure compagnie, et qui y vécut avec toute sa tête et sa santé jusqu'à sa

mort à quatre-vingt-cinq ou six ans. Elle était salée, plaisante, méchante; elle s'émerveillait plus que personne de l'énorme fortune de son fils; elle le connaissait, et lui recommandait toujours de beaucoup parler de lui au roi, et jamais à personne; elle avait beau se contraindre, le peu de cas qu'elle faisait de lui perçait; elle avait des apophthegmes incomparables, et ne semblait pas y toucher.

Gacé, depuis le maréchal de Mattignon, perdit sa femme qui passait sa vie fort renfermée chez elle; elle était fort vertueuse, horriblement laide, riche, et Bertelot, sœur de Plehnœuf, de qui j'aurai lieu de parler. Qui aurait cru qu'un nom si vil eût fait dans la suite la fortune des deux fils qu'elle laissa?

La vieille Tingry les suivit de près à Versailles où elle ne sortait presque plus de sa chambre. J'ai expliqué qui elle était et sa singulière histoire à propos du procès de Luxembourg. Elle vécut long-temps fort délaissée, et dans de grands scrupules sur ses vœux, et d'avoir changé son voile contre un tabouret.

La veuve sans enfans du duc Maximilien de Bavière, sœur de M. de Bouillon, ne survécut presque pas son mari, de la mort duquel j'ai parlé, il n'y a pas long-temps, et sans enfans comme je l'ai dit.

Congis, ancien capitaine aux gardes, espèce d'officier-général hébété, et en qui il n'y avait jamais eu grand chose, mourut employé à La Rochelle sous le maréchal de Chamilly. Il avait le gouvernement et capitainerie des Tuileries et son fils la survivance. Il valait encore moins que son père. Le roi voulut qu'il en accommodât Catelan pour peu de chose, qu'il voulut dédommager de la Muette et du bois de Boulogne, donnés à Armenonville, et à son fils, comme je l'ai dit lorsque le comte de Toulouse acheta Rambouillet.

Laubanie ne jouit pas long-temps de la gloire d'avoir si bien défendu Landau et de la récompense qu'il en avait eue. Sa grand'croix de Saint-Louis fut donnée à Maupertuis, lieutenant-général et capitaine des mousquetaires gris. Comme il n'était pas commandeur, cette grâce passa pour une distinction très particulière. Les capitaines des mousquetaires étaient bien éloignés alors de penser à être chevaliers de l'ordre.

En ce temps-ci mourut la duchesse de Montbazon, mère du prince de Guéméné, femme du duc de Montbazon, mort fou, enfermé à Liège, belle-sœur du chevalier de Rohan, qui eut la tête coupée devant la Bastille à la fin de 1674, belle-fille de la belle et célèbre Montbazon qu'on a vue avoir commencé par son obscur tabouret d'abord la princerie des Rohan, et du frère de la fameuse duchesse de Chevreuse, de la seconde duchesse de Luynes, et de M. de Soubise. La duchesse de Montbazon était fille posthume, unique du second mariage du premier maréchal de Schomberg, et de la seconde fille de M. de la Guiche, grand-maître de l'artillerie, ainsi nièce de la duchesse d'Angoulême; elle était sœur de père du second maréchal de Schomberg qui fut duc et pair d'Halluyn, par son mariage, et de cette sainte et illustre duchesse de Liancourt, à laquelle elle ressembla si peu. La vie de cette duchesse de Montbazon fut obscure, et ses mœurs et sa tête fort mal timbrée avaient beaucoup fait parler d'elle. Elle avait soixante-seize ans; elle s'avisa de faire exécuteur de son testament le duc de la Rochefoucauld, avec qui elle n'avait jamais eu grand commerce, et qui se mêlait fort à peine de ses propres affaires. Il avait épousé la petite-fille, héritière de la duchesse de Liancourt, sa sœur.

Madame de Polignac, seul reste de la maison de Rambures avec madame de Caderousse sa sœur la suivit de près.

Elle avait été fille d'honneur de madame la Dauphine, et depuis son mariage, chassée de la cour pour avoir été trop bien avec Monseigneur; et M. de Créquy chassé hors du royaume pour avoir été trop bien avec elle dans le temps qu'il était leur confident. Elle s'en consola à Paris où, avec un mari qui eut toujours pour elle des égards jusqu'au ridicule, et pour qui elle n'en eut jamais le plus léger; elle mena une vie fort libre, et joua tant qu'elle put le plus gros jeu du monde. Elle eut à la fin la permission de se montrer à la cour, où elle ne parut que très rarement et des instans. Le Bordage, à qui la paresse et la passion du jeu avaient fait quitter promptement le service, était de toutes ses parties chez elle, et partout où elle allait. Il en devint passionné, quoique fort accusé de n'avoir pas de quoi l'être. C'était une créature d'esprit et de boutades, qui ne se mettait en peine de rien que de se divertir, de ne se contraindre sur quoi que ce fût, et de suivre toutes ses fantaisies. Elle joua tant et si bien, qu'elle se ruina sans ressource, et que, ne pouvant plus vivre ni peut-être se montrer à Paris, elle s'en alla au Puy dans les terres de son mari. La tristesse et l'ennui, quelques-uns l'ont accusée d'un peu d'aide, l'y firent tomber bientôt fort malade. Dès que le Bordage l'eut appris, il y courut, et presque aussitôt son arrivée, il fut témoin de sa triste mort. Il en fut si outré de douleur, qu'il avala tout ce qu'il fallut d'opium pour se tuer, se jeta dans sa voiture, et ordonna qu'on le menât droit chez lui en Bretagne. Il n'eut pas fait grand chemin, que l'opium opéra. Ses valets s'en aperçurent sur le soir lorsqu'il était comme mort et tout près de passer. Leur surprise et quelque manège qu'ils avaient vu, leur fit deviner ce que ce pouvait être. Dans l'incertitude, ils le secouèrent et lui firent avaler du vinaigre tant qu'ils purent, puis tout ce qu'ils purent trouver de spiritueux, et avec beaucoup de peine et de temps le

réchappèrent. Il le trouva si mauvais dès qu'il put être revenu à soi, qu'ils le veillèrent de bien près de peur de récidive, et malgré lui, le ramenèrent à Paris où ils avertirent ses amis et des médecins. Cette aventure fit grand bruit, et plut extrêmement aux dames. Il fut long-temps sans se pouvoir consoler, et les médecins sans le pouvoir guérir. Il languit ainsi plus d'une année, et reprit après son jeu et sa vie accoutumée. Le singulier est qu'à plus de soixante-dix ans, il la mène encore sans avoir été un moment incommodé depuis.

CHAPITRE VIII.

Baguettes du parlement baissées à Dijon chez M. le Prince. — Baronnies de Languedoc réelles non personnelles. — 200,000 livres de brevet de retenue à Bullion. — Le cardinal de Janson de retour de Rome. — Des Forts. — Foucault. — L'abbé de la Bourlie. — Galanterie du roi à Marlborough. — Transfuge arrêté. — Faux sauniers. — Orry à Paris. — Quel traitement le roi veut lui infliger. — L'affaire se termine plus heureusement pour lui. — Mort de Fontainemartel et sa dépouille. — Saint-Pierre. — Ma façon d'être avec M. le duc d'Orléans. — Mademoiselle de Sery et son fils. — Comment elle devient comtesse d'Argenton. — Scènes magiques. — L'avenir dévoilé. — Aventure vraiment incompréhensible. — Mon opinion sur les ruses du diable.

Le roi jugea au conseil des dépêches deux affaires assez singulières ; la première qui tenait fort au cœur à M. le Prince fut entre lui et le parlement de Dijon, qui venant le saluer à son arrivée, pour tenir les états de Bourgogne, faisait marcher ses huissiers avec leurs baguettes hautes dans le logis de M. le Prince, qui, de son côté, préten-

dait que, représentant le roi dans la province dont il était gouverneur, les baguettes des huissiers du parlement ne pouvaient entrer chez lui que baissées. Cela fut ordonné ainsi, dont ce parlement fut fort mortifié.

L'autre paraissait tout-à-fait sans fondement. Merinville, dont le père était seul lieutenant-général de Provence, et qui fut chevalier de l'ordre en 1661, avait été forcé par la ruine de ses affaires de vendre à Samuel Bernard, le plus fameux et le plus riche banquier de l'Europe, sa terre de Rieux qui est une des baronnies des états de Languedoc. Ces états ne voulurent pas souffrir que Bernard prît aucune séance dans leur assemblée, comme n'étant pas noble par lui-même, et incapable, par conséquent, de jouir du droit de la terre qu'il avait acquise. Sur cela, Merinville prétendit demeurer baron des états de Languedoc sans terre, comme étant une dignité personnelle. Il fut jugé qu'elle était réelle, attachée à la terre, et Merinville évincé avec elle de la qualité de baron, et de tout droit de séance, et d'en exercer aucune fonction, sans que pour cela l'incapacité personnelle de l'acquéreur fût relevée. Son fils vient enfin de la racheter, malgré les enfans de Bernard, qui ont été condamnés par arrêt de la lui rendre pour le prix consigné.

Bullion eut en même temps 200,000 livres sur son gouvernement du Maine et du Perche. Il était déjà assez étrange que son frère eût eu l'agrément de l'acheter, et que celui-ci l'eût eu après sa mort, sans donner à un homme si riche un brevet de retenue qui assurait presque ce gouvernement à sa famille après lui.

Le cardinal de Janson arriva de Rome. Le roi lui fit mille amitiés qu'il méritait bien, et lui fit prêter, le lendemain 14 juillet, le serment de grand-aumônier de France.

Des Forts, que nous verrons plus d'une fois figurer en premier en finance, fils unique de Pelletier qui avait les fortifications, et qui lui avait donné sa place d'intendant des finances, épousa à Montpellier la fille de Basville. Les Lamoignon crurent faire un grand honneur à la fortune des Pelletier par cette alliance, qui parurent les croire sur leur parole. On a vu, il n'y a pas long-temps, sur le président Lamoignon, père de Basville et du président à mortier, combien il y avait peu qu'ils avaient quitté la plaidoirie et le barreau, où ils n'étaient pas même anciens, pour entrer dans la magistrature.

Foucault, conseiller d'état, obtint la rare permission du roi de quitter à son fils l'intendance de Caen, auquel on verra faire en son temps des personnages dangereux et extravagans en France et en Espagne. Sans une raison de cette nature, je ne m'amuserais pas à gâter mon papier de ces bagatelles. Foucault, grand médailliste, était fort protégé du père de la Chaise, qui l'était aussi.

On sut que les Anglais avaient fait l'abbé de la Bourlie lieutenant-général dans leurs troupes, avec 6,000 livres de pension, et 24,000 livres pour son équipage, et qu'ils l'avaient sur leur flotte avec Cavalier, qui, à la fin, après avoir rôdé en France depuis sa soumission et son accommodement, s'était donné à eux. J'ai avancé, quoique de fort peu, quelques-unes de ces petites choses pour ne les pas oublier et pour n'en pas interrompre de plus intéressantes, qu'il faut maintenant raconter après avoir achevé encore quelques bagatelles.

Le roi fut si content du procédé du duc de Marlborough, à l'égard de tous nos prisonniers, qu'il permit à sa prière que Vanbauze, qui avait Reims pour prison, allât pour trois mois chez lui à Orange. On était fort mécontent de sa conduite et de ses discours, et le roi, qui eut peine

à consentir à ce congé, le fit valoir à Marlborough. En même temps Verbaum, premier ingénieur du roi d'Espagne, fut mis dans la citadelle de Valenciennes, comme il allait se rendre au camp des ennemis. On prit aussi quantité de faux sauniers en divers endroits du royaume, qui marchaient armés par troupes, et trouvaient partout protection pour cette contrebande. On en envoya quantité aux îles d'Amérique.

Orry était arrivé à Versailles et y avait suivi Vaset et les pierreries d'Espagne de fort près. C'etait pour solliciter des secours d'argent dans cette extrémité des affaires. Il vit long-temps le roi dans son cabinet le 15 juillet. Mais dans les six semaines qu'il demeura ici sur le pied de retourner en Espagne, Amelot et le duc de Berwick mandèrent que la commotion y était si générale et si grande contre lui, qu'il serait fort nuisible de l'y renvoyer. En effet ses hauteurs, sa dureté, sa brutalité, sa grossièreté, le mensonge continuel dont, en toutes sortes d'affaires, il faisait une profession ouverte, l'avaient rendu si odieux que personne ne voulait plus traiter avec lui. Il en avait usé avec Amelot comme il avait fait avec Puységur, et son effronterie avait si peu de bornes que le duc de Berwick m'a conté que ce qu'il lui promettait pour le lendemain, et quelquefois pour deux heures après, ne s'exécutait point, et qu'il niait de l'avoir promis, tellement que Berwick, qui ne le voyait jamais que pour affaires indispensables, prit enfin le parti de lui porter chaque demande sur du papier et de lui faire écrire et signer au bas sa réponse. Avec cela encore il manquait de parole. On lui rapportait le papier, il ne pouvait plus nier, mais faisait la gambade et répondait qu'il n'avait pu résister au maréchal, sachant bien qu'il ne pourrait exécuter ce qu'il promettait. Avec cette conduite, tout périssait excepté sa bourse.

Quand il fut résolu qu'il ne retournerait point, il fut question de lui faire rendre compte de deux millions comptant qu'il avait touchés ici dans six semaines pour le paiement des troupes en Espagne. Ce compte fut tel que le roi le voulut faire pendre. Il en fut à deux doigts. Madame de Maintenon, qui sentit combien cette catastrophe porterait sur la protection que madame des Ursins ne cessait de lui donner, et sur l'intime liaison toujours subsistante entre eux, détourna le coup par Chamillart, et fit si bien dans la suite, toujours pour couvrir et soutenir madame des Ursins, qu'on lui donna pour le décrasser et le réhabiliter une charge de président à mortier au parlement de Metz, qu'il garda pour ces mêmes raisons, mais qu'il n'exerça point, parce qu'il ne savait mot de lois ni de jurisprudence. Il a laissé deux fils qui sont sa vive image. Qui croirait qu'en titre et en effet on les ait rendus les arbitres et les maîtres des finances du roi et de la fortune de tous ses sujets?

Ce fut un coup hardi à Amelot, avec qui Orry était fort brouillé, d'avoir empêché son retour. Mais la conduite, la capacité et la réputation de ces deux hommes étaient si diamétralement opposées, l'un en vénération et en amour à toute l'Espagne et aux troupes, l'autre en dernière horreur, que madame des Ursins, n'osant se fâcher pour cette fois, n'en vécut pas moins bien avec Amelot et avec Berwick, alors tous deux si nécessaires, ne put même leur en savoir un trop mauvais gré, et se rabattit à sauver son ami de la corde, pour sauver sa propre réputation à elle-même.

Avant de rentrer à Madrid, et dès que le roi d'Espagne s'en revit le maître, il jugea à propos de se délivrer de la reine douairière d'Espagne, dont la conduite avait été plus que suspecte dans tous les temps. Le roi, par la considération de la mémoire de Charles II qui l'avait

appelé à sa couronne par son testament, et duquel elle était veuve, n'avait pas voulu lui faire éprouver les rigueurs de la retraite dans un monastère sans y voir personne et sans en sortir, qui est la destinée que l'usage d'Espagne impose aux reines veuves, lorsqu'un fils sur le trône ne les en dispense pas par son autorité. Celle-ci n'avait point d'enfans. Elle était sœur de l'impératrice veuve de l'empereur Léopold, et mère de l'empereur Joseph et de l'archiduc. On a vu combien, du vivant et dans les fins de Charles II, cette princesse était active pour les intérêts de l'empereur, et intimement unie avec tous les seigneurs espagnols attachés particulièrement à la maison d'Autriche. Philippe V, qui avait raison de ne la pas laisser à Madrid, lui donna le choix d'une autre demeure. Elle desira d'aller à Tolède dans le beau palais que Charles V y avait rétabli, et dont les superbes restes font déplorer l'incendie qui le détruisit à la retraite des troupes de l'archiduc de cette ville, un peu après ce temps-ci. La conduite de la reine douairière n'avait pas démenti son inclination pendant cette dernière prospérité de l'archiduc son neveu, tellement qu'une des premières choses que le roi d'Espagne jugea à propos de faire aussitôt son espèce de rétablissement fut de l'éloigner tout-à-fait. Il chargea donc le duc d'Ossone, l'un de ses capitaines des gardes qui l'avait toujours suivi, de prendre cinq cents chevaux, d'aller à Tolède, de voir en arrivant la reine douairière, de lui dire que le roi d'Espagne la trouvait là trop proche des armées pour y demeurer tranquillement, et qu'il souhaitait que, sans aucun délai, elle allât trouver la reine à Burgos. La reine douairière parut fort affligée et fort interdite de ce compliment, et chercha des excuses et des délais, mais le duc d'Ossone mêla si bien la fermeté avec le respect qu'il ne lui donna que vingt-quatre heures, au bout desquelles il la fit partir avec tout

ce qu'elle avait là autour d'elle, et au lieu de Burgos, la fit conduire à Vittoria. Pendant ce voyage, on avait dépêché au roi pour avoir ses ordres sur le lieu de la frontière et de France où on la mènerait. Pau fut choisi pour la commodité et l'agrément du château et des jardins; mais la reine douairière, informée enfin du lieu où elle allait, demanda Bayonne par préférence et l'obtint. Le duc de Grammont qui y était lui céda sa maison et la reçut avec toutes sortes d'honneurs. Elle y a passé plus de trente ans. J'aurai occasion de parler d'elle dans la suite.

Fontainemartel était mort, mangé de goutte, ne laissant qu'une fille encore enfant. Il était frère d'Arcy, dont j'ai parlé, qui avait été gouverneur de M. le duc d'Orléans, et qui avait valu à Fontainemartel la place de premier écuyer de madame la duchesse d'Orléans. Elle était obsédée des Saint-Pierre, et par eux toujours aigrie sur la charge des Suisses qu'avait eue Nancré. Ils firent tant auprès d'elle qu'elle se fit une véritable affaire d'obtenir cette place de son premier écuyer pour Saint-Pierre, et M. le duc d'Orléans la lui donna pour avoir repos, à condition que Saint-Pierre ne se présenterait pas devant lui. Quelque déshonorante que fût cette condition, Saint-Pierre et sa femme n'étaient pas gens à lâcher prise. La place était utile et pleine de commodités, elle honorait fort Saint-Pierre, elle lui donnait un état de consistance qu'il n'avait pas; il la reçut donc avec avidité et tint des propos et une conduite à l'égard de M. le duc d'Orléans plus qu'indécens.

C'était un petit noble tout au plus, de basse Normandie, qui ne s'était jamais assis devant la vieille duchesse de Ventadour, mère de la maréchale de Duras, quand il allait lui faire sa cour à Sainte-Marie dont il était voisin. Pour achever, il n'y eut manèges qu'il ne fît, et

chose qu'il ne mît en œuvre pour faire aller sa femme à Marly, et par conséquent pour la faire manger, et entrer dans les carrosses. Madame la duchesse d'Orléans le voulut prendre au point d'honneur, à cause de la charge. On allégua l'exemple de madame de Fontainemartel qui y avait été admise sans difficulté. Le roi tint bon toute sa vie, car ils ne se lassèrent point d'y prétendre. Il répondit que, quand le premier écuyer de madame la duchesse d'Orléans serait un homme de qualité comme l'était Fontainemartel, il savait la différence de domestiques des petits-fils de France d'avec ceux des princes du sang; mais que, pour un premier écuyer tel que Saint-Pierre, il était étonné que cela se pût imaginer, moins encore proposer. Il n'y eut peut-être que les deux dernières années de la vie du roi tout au plus que, rebutés cent et cent fois, ils se le tinrent pour dit.

La Saint-Pierre se fourrait partout, divertissait le monde et soi-même tant qu'elle pouvait, avec un air étourdi, mais point du tout méchante ni glorieuse. Le mari était un faux Caton, bien glorieux, bien présomptueux, bien insolent, jusqu'à ne prendre pas la peine de voir le roi, de dépit de Marly, quoique ne bougeant de Versailles, méchant et dangereux avec force souterreins, et un froid silencieux et indifférent copié sur d'O, mais avec beaucoup d'esprit. Son nom était Castel. Les trois tantes paternelles du maréchal de Bellefonds avaient épousé en 1642 un Castel; la seconde un Cadot, qui sont les Sebevilles; la troisième fut mère du maréchal de Villars. Voilà une parenté médiocre. On sait en Normandie quels sont les Gigault; mais le surprenant est que la mère de ces trois femmes appartenait aux Epaules, bonne et ancienne maison éteinte, dont était aussi la mère de la duchesse de Ventadour, mère de la maréchale de Duras, qui n'en rabattait rien pour cela avec les Saint-Pierre.

S'il n'est pas temps encore de parler du personnel de M. le duc d'Orléans, je ne puis différer de dire de quelle façon j'étais avec lui depuis que j'étais rentré dans son commerce, comme je l'ai raconté en son lieu. L'amitié et la confiance pour moi était entière, j'y répondis toujours avec le plus sincère attachement. Je le voyais presque toutes les après-dînées à Versailles, seul dans son entresol. Il me faisait des reproches quand le hasard rendait mes visites plus rares, et il me permettait de lui parler en toute liberté. Aucun chapitre ne nous échappait, il se répandait sur tous avec moi, et il trouvait bon que je ne lui cachasse rien sur lui-même. Je ne le voyais qu'à Versailles et à Marly, c'est-à-dire à la cour, et jamais à Paris. Outre que je n'y étais presque point, et que quand j'y allais pour y coucher une nuit, et rarement deux, c'était pour des devoirs ou des affaires ; ses compagnies, ses parties, la vie qu'il menait à Paris ne me convenaient point. Je m'étais mis tout d'abord sur le pied de n'avoir aucun commerce avec personne du Palais-Royal, ni de ses compagnies de plaisir, ni avec ses maîtresses. Je n'en voulus pas avoir davantage avec madame la duchesse d'Orléans que je ne voyais jamais qu'aux occasions fort rares de cérémonie et de devoirs indispensables, et une minute, et je ne me mêlai jamais de quoi que ce fût de leurs maisons. Je crus toujours qu'une autre conduite là-dessus me serait fort importune, et ne me mènerait qu'à des tracasseries, de sorte que je n'en voulus jamais entendre parler.

Le soir même qu'il fut déclaré général pour l'Italie, je le suivis du salon chez lui où nous causâmes long-temps tous deux. Il m'apprit qu'on avait dépêché à Marchin, en Flandre, où il était encore avec ce qu'il avait amené au maréchal de Villeroy qui ne l'avait pas attendu pour sa bataille, ordre de se porter sur-le-champ de sa personne

sur le Rhin, d'y prendre le commandement de l'armée, et en même temps à Villars d'en partir, et de sa personne aller par la Suisse à l'armée d'Italie qu'il commanderait sous lui, d'où M. de Vendôme ne devait point partir qu'ils ne fussent arrivés l'un et l'autre, et n'eussent conféré avec lui. M. le duc d'Orléans n'était général qu'à condition, pour ce commandement, de ne rien faire que de l'avis du maréchal, et quoi que ce soit au contraire, dont le roi en le nommant venait d'exiger sa parole. Il en sentit moins le poids que la joie de se voir arrivé à ce qu'il avait tant desiré toute sa vie, et sans l'avoir demandé, et lorsque depuis si long-temps il ne l'espérait plus et n'y songeait plus. M. le prince de Conti se contraignit, et fit fort bien le soir dans le salon. Madame la Duchesse, qui y jouait, ne prit pas la peine de quitter ni d'aller à M. le duc d'Orléans; elle lui cria, comme il passait à portée, qu'elle lui faisait son compliment, d'un air piqué. Il passa sans répondre. M. le Duc n'était pas encore de retour des états de Bourgogne. Les jours suivans, M. le duc d'Orléans voulut que j'entrasse avec lui en beaucoup de choses. Je crus ne pouvoir lui rendre un meilleur service, à Chamillart et aux affaires, que de lui bien et nettement dire l'obligation qu'il avait à Chamillart de le faire servir; de lui bien faire entendre que, quelle que fût sa disproportion d'avec lui, un ministre demeurait toujours le maître, et faisait enrager les plus grands princes quand il voulait; que l'honneur, la reconnaissance, l'intérêt de sa gloire et de ce qu'il allait manier, exigeaient entre eux un concert, une union, une franchise entière, surtout, une exclusion de tout genre de fripons, qui, pour pêcher en eau trouble et pour leurs intérêts particuliers, voudraient semer de la défiance et les éloigner l'un de l'autre. Je lui représentai qu'il ne pouvait douter de Chamillart, du caractère droit et vrai dont il était, qui

l'ayant mis à la tête d'une puissante armée, ne tenant qu'à lui de le laisser oisif comme il était, n'oublierait rien pour se maintenir dans la bienveillance qu'il devait se promettre de ce service; qu'une réflexion si naturelle le devait continuellement tenir en garde contre ceux qui, sûrement ou jaloux ou ennemis de l'un ou de l'autre, voudraient lui grossir les soupçons, les mécontentemens, le chagrin, qui pouvaient naître avec le temps par le manquement involontaire de beaucoup de choses, qui ne se faisait que trop sentir en beaucoup d'occasions par tout. Il reçut avec amitié et avec plaisir ces considérations, m'expliqua fort au long ses instructions et ses ordres, et m'ordonna de lui écrire souvent et librement sur lui-même.

Il était depuis long-temps amoureux de mademoiselle de Sery. C'était une jeune fille de condition, sans aucun bien, jolie, piquante, d'un air vif, mutin, capricieux et plaisant. Cet air ne tenait que trop ce qu'il promettait. Madame de Ventadour, dont elle était parente, l'avait mise fille d'honneur auprès de Madame; là elle devint grosse, et eut un fils de M. d'Orléans. Cet éclat la fit sortir de chez Madame. M. le duc d'Orléans s'attacha à elle de plus en plus. Elle était impérieuse et le lui fit sentir; il n'en était que plus amoureux et plus soumis. Elle disposait de beaucoup de choses au Palais-Royal, cela lui fit une petite cour et des amis; et madame de Ventadour, avec toute sa dévotion de repentie et ses vues, ne cessa point d'être en commerce étroit avec elle, et ne s'en cachait pas. Elle fut bien conseillée. Elle saisit ce moment brillant de M. le duc d'Orléans pour faire reconnaître et légitimer le fils qu'elle en avait, devenu aujourd'hui par la régence de son père grand-prieur de France, général des galères, et grand d'Espagne, avec des abbayes. Mais mademoiselle de Sery ne se contenta pas de cette légitimation. Elle trouva in-

décent d'être publiquement mère et de s'appeler mademoiselle. Nul exemple pour lui donner le nom de madame; c'était un honneur réservé aux filles de France, aux filles duchesses femelles, et depuis l'invention de Louis XIII que j'ai rapportée en son lieu, pour mademoiselle d'Hautefort, aux filles dames d'atour. Ces obstacles n'arrêtèrent ni la maîtresse ni son amant. Il lui fit don de la terre d'Argenton, et força la complaisance du roi, quoique avec beaucoup de peine, d'accorder des lettres-patentes portant permission à mademoiselle de Sery de prendre le nom de madame et de comtesse d'Argenton. Cela était inouï. On craignit les difficultés de l'enregistrement. M. le duc d'Orléans, prêt à partir et accablé d'affaires, alla lui-même chez le premier président et chez le procureur général, et l'enregistrement fut fait. Son choix pour l'Italie avait été reçu avec le plus grand applaudissement de la ville et de la cour. Cette nouveauté ralentit cette joie et fit fort crier; mais un homme bien amoureux ne pense qu'à satisfaire sa maîtresse et à lui tout sacrifier.

Tout se conçut, se fit et se consomma à cet égard sans que lui et moi nous nous en dissions un seul mot. Je fus fâché de la chose, et qu'il eût terni un départ si brillant par une singularité si bruyante et si déplacée. Mais ce fut tout, et je me fus fidèle à ce que je m'étais proposé, dès le moment que je rentrai en commerce avec lui, de ne lui parler jamais de sa maison, de son domestique ni de ses maîtresses. Il se doutait bien que je n'approuverais pas ce qu'il faisait pour celle-là; il se garda bien de m'en ouvrir la bouche en aucun temps.

Mais voici une chose qu'il me raconta dans le salon de Marly, dans un coin où nous causions tête à tête, un jour que, sur le point de son départ pour l'Italie, il arrivait de Paris, dont la singularité vérifiée par des évène-

mens qui ne se pouvaient prévoir alors m'engage à ne la pas omettre. Il était curieux de toutes sortes d'arts et de sciences, et, avec infiniment d'esprit, avait eu toute sa vie la faiblesse si commune à la cour des enfans d'Henri II, que Catherine de Médicis avait entre autres mœurs apportée d'Italie. Il avait tant qu'il avait pu cherché à voir le diable, sans y avoir pu parvenir, à ce qu'il m'a souvent dit, et à voir des choses extraordinaires, et à savoir l'avenir. La Sery avait une petite fille chez elle de huit ou neuf ans, qui y était née et n'en était jamais sortie, et qui avait l'ignorance et la simplicité de cet âge et de cette éducation. Entre autres fripons de curiosités cachées, dont M. le duc d'Orléans avait beaucoup vu en sa vie, on lui en produisit un, chez sa maîtresse, qui prétendit faire voir dans un verre rempli d'eau tout ce qu'on voudrait savoir. Il demanda quelqu'un de jeune et d'innocent pour y regarder, et cette petite fille s'y trouva propre. Ils s'amusèrent donc à vouloir savoir ce qui se passait alors même dans des lieux éloignés, et la petite fille voyait, et rendait ce qu'elle voyait à mesure. Cet homme prononçait tout bas quelque chose sur ce verre rempli d'eau, et aussitôt on y regardait avec succès.

Les duperies que M. le duc d'Orléans avait souvent essuyées l'engagèrent à une épreuve qui pût le rassurer. Il ordonna tout bas à l'oreille à un de ses gens d'aller sur-le-champ à quatre pas de là, chez madame de Nancré, de bien examiner qui y était, ce qui s'y faisait, la position et l'ameublement de la chambre, et la situation de tout ce qui s'y passait, et sans perdre un moment ni parler à personne de le lui venir dire à l'oreille. En un tourne-main la commission fut exécutée, sans que personne s'aperçût de ce que c'était, et la petite fille toujours dans la chambre. Dès que M. le duc d'Orléans fut instruit, il dit à la petite fille de regarder dans le verre

qui était chez madame de Nancré et ce qui s'y passait. Aussitôt elle leur raconta mot pour mot tout ce qu'y avait vu celui que M. le duc d'Orléans y avait envoyé. La description du visage, des figures, des vêtemens, des gens qui y étaient, leur situation dans la chambre, les gens qui jouaient à deux tables différentes, ceux qui regardaient ou qui causaient assis ou debout, la disposition des meubles, en un mot tout. Dans l'instant M. le duc d'Orléans y envoya Nancré, qui rapporta avoir tout trouvé comme la petite fille l'avait dit, et comme le valet qui y avait été d'abord l'avait rapporté à l'oreille de M. le duc d'Orléans.

Il ne me parlait guère de ces choses-là, parce que je prenais la liberté de lui en faire honte. Je pris celle de le pouiller à ce récit et de lui dire ce que je crus le pouvoir détourner d'ajouter foi et de s'amuser à ces prestiges, dans un temps surtout où il devait avoir l'esprit occupé de tant de grandes choses. « Ce n'est pas tout, me dit-il; et je ne vous ai conté cela que pour venir au reste »; et tout de suite il me conta que, encouragé par l'exactitude de ce que la petite fille avait vu de la chambre de madame de Nancré, il avait voulu voir quelque chose de plus important, et ce qui se passerait à la mort du roi, mais sans en rechercher le temps qui ne se pouvait voir dans ce verre. Il le demanda donc tout de suite à la petite fille, qui n'avait jamais ouï parler de Versailles, ni vu personne que lui de la cour. Elle regarda et leur expliqua longuement tout ce qu'elle voyait. Elle fit avec justesse la description de la chambre du roi à Versailles, et de l'ameublement qui s'y trouva en effet à sa mort. Elle le dépeignit parfaitement dans son lit, et ce qui était debout auprès du lit ou dans la chambre, un petit enfant avec l'ordre tenu par madame de Ventadour, sur laquelle elle s'écria parce qu'elle l'avait vue chez mademoiselle

de Sery. Elle leur fit connaître madame de Maintenon, la figure singulière de Fagon, madame la duchesse d'Orléans, madame la Duchesse, madame la princesse de Conti ; elle s'écria sur M. le duc d'Orléans : en un mot, elle leur fit connaître ce qu'elle voyait là de princes, de seigneurs, de domestiques ou valets. Quand elle eut tout dit, M. le duc d'Orléans, surpris qu'elle ne leur eût point fait connaître Monseigneur, monseigneur le duc de Bourgogne, madame la duchesse de Bourgogne, ni M. le duc de Berry, lui demanda si elle ne voyait point des figures de telle et telle façon. Elle répondit constamment que non, et répéta celles qu'elle voyait. C'est ce que M. le duc d'Orléans ne pouvait comprendre et dont il s'étonna fort avec moi, et en rechercha vainement la raison. L'évènement l'expliqua. On était lors en 1706. Tous quatre étaient alors pleins de vie et de santé, et tous quatre moururent avant le roi. Ce fut la même chose de M. le Prince, de M. le Duc et de M. le prince de Conti qu'elle ne vit point, tandis qu'elle vit les enfans des deux derniers, M. du Maine, les siens, et M. le comte de Toulouse. Mais jusqu'à l'évènement cela demeura dans l'obscurité.

Cette curiosité achevée, M. le duc d'Orléans voulut savoir ce qu'il deviendrait. Alors ce ne fut plus dans le verre. L'homme qui était là lui offrit de le lui montrer comme peint sur la muraille de la chambre, pourvu qu'il n'eût point de peur de s'y voir ; et au bout d'un quart d'heure de quelques simagrées devant eux tous, la figure de M. le duc d'Orléans, vêtu comme il l'était alors et dans sa grandeur naturelle, parut tout-à-coup sur la muraille comme en peinture, avec une couronne fermée sur la tête. Elle n'était ni de France, ni d'Espagne, ni d'Angleterre, ni impériale. M. le duc d'Orléans, qui la considéra de tous ses yeux, ne put jamais la devi-

ner; il n'en avait jamais vu de semblable. Elle n'avait que quatre cercles, et rien au sommet. Cette couronne lui couvrait la tête.

De l'obscurité précédente et de celle-ci, je pris occasion de lui remontrer la vanité de ces sortes de curiosités, les justes tromperies du diable que Dieu permet pour punir des curiosités qu'il défend, le néant et les ténèbres qui en résultent au lieu de la lumière et de la satisfaction qu'on y recherche. Il était assurément alors bien éloigné d'être régent du royaume et de l'imaginer. C'était peut-être ce que cette couronne singulière lui annonçait. Tout cela s'était passé à Paris chez sa maîtresse, en présence de leur plus étroit intrinsèque, la veille du jour qu'il me le raconta, et je l'ai trouvé si extraordinaire que je lui ai donné place ici, non pour l'approuver, mais pour le rendre.

CHAPITRE IX.

Refus de Villars. — Marchin en Italie. — Départ de M. le duc d'Orléans. — Monsieur de Savoie sort de Turin. — Comment il occupe la Feuillade et le distrait de son opération principale. — Le duc d'Orléans passe au siège. — Ce qu'il en pense. — Mauvaise conduite de la Feuillade qui est fort haï. — Le duc d'Orléans joint M. de Vendôme. — Dans quelle situation critique ce dernier le place. — Brusque départ de M. de Vendôme. — Son retour à Versailles. — Il obtient du roi ce qu'il desirait depuis si long-temps. — Villeroy en disgrâce. — A quel traitement les ducs ont droit en pays étranger. — Usurpation de rang de l'électeur de Bavière. — Pourquoi le roi de Savoie a la main. — Comment M. de Vendôme se conduisit vis-à-vis l'électeur. — Succès de Villars quoique affaibli. — Caraman assiégé dans

Menin. — Belle action du chevalier du Rosel. — Ath pris par les ennemis. — Séparation des armées en Flandre. — Raison qui fait manquer le voyage de Fontainebleau. — Kercado.

On sut bientôt le changement qui regardait le commandement de l'armée d'Italie sous M. le duc d'Orléans. Villars n'en voulut pas tâter: il ne s'accommoda point de prendre l'ordre de M. de Vendôme, et aussi peu d'être sous un jeune prince. Il était parvenu aux richesses et aux plus grands honneurs. Sans balancer, il leur remit le marché à la main, et répondit tout net que le roi était le maître de lui ôter le commandement de l'armée du Rhin, le maître de l'employer et de ne l'employer pas, mais que d'aller en Italie il ne pouvait s'y résoudre, et qu'il suppliait le roi de l'en dispenser. Un autre que l'heureux Villars eût été perdu. De lui ou des conjonctures, tout fut trouvé bon. Le même courrier lui fut renvoyé avec ordre de demeurer à la tête de son armée, et un autre à Marchin (qu'on ne savait où prendre par les chemins) pour, dès qu'il y serait arrivé, s'en aller en Italie par la Suisse, au lieu de Villars. Le roi exigea de M. le duc d'Orléans la même parole à l'égard de celui-ci qu'il lui avait fait donner pour l'autre. Il l'entretint long-temps à Marly, le mercredi matin, 30 juin. M. le duc d'Orléans prit congé et s'en alla à Paris, d'où il partit le lendemain avec vingt-huit chevaux et cinq chaises pour arriver en trois jours à Lyon, et pousser de là, sans s'arrêter, en Italie.

Mesdames de Savoie sortirent de bonne heure de Turin et se retirèrent à Coni. M. de Savoie reçut assez mal les offres de sûreté pour tous les lieux où elles voudraient aller et demeurer, que la Feuillade lui envoya faire de la part du roi. Il répondit sèchement qu'elles étaient bien où elles étaient. Lui même quitta Turin à la fin de juin,

Il en laissa le commandement au comte de Thaun, qui ne s'en acquitta que trop bien, et qui long-temps depuis a été gouverneur du Milanais. M. de Savoie emmena toute sa cour, ses équipages et ses trois mille chevaux, et n'y en laissa que cinq cents et vingt hussards. Il se mit à courir le pays dans l'opinion que la Feuillade le suivrait et se distrairait du siège pour tâcher de le prendre. C'est en effet ce qui arriva. Il laissa le commandement du siège à son ami Chamarande, qui fut sa dupe toute sa vie, et se mit aux champs. Il alla s'amuser devant Cherasco, et envoya d'Estaing prendre Asti qui, depuis la méprise de son secrétaire, était demeuré aux ennemis, et où lui-même avait échoué, comme on l'a vu ci-devant.

Avec ces détachemens, il ne restait que quarante bataillons devant Turin, qui y fatiguaient fort et y avançaient fort peu. On prit prisonniers dans Mondovi le prince de Carignan, ce fameux muet, et toute sa famille; et sur sa sa parole, on les conduisit à Raconis, sa maison de plaisance, où il demanda une garde à la Feuillade. En même temps mesdames de Savoie, qui de Coni étaient allées à Oneille, se retirèrent à Savone. La Feuillade, lassé de perdre son temps à courre après du vent, revint au siège et lâcha Aubeterre aux trousses de M. de Savoie, qui, pour ralentir le siège, se montrait de loin, puis se cachait et changeait continuellement de retraite et de route. Il pensa pourtant plus d'une fois y être attrapé, et cependant menait une vie errante, misérable et périlleuse. Aubeterre battit son arrière-garde et prit un fils du comte de Soissons, un capitaine des gardes de M. de Savoie et une vingtaine d'officiers. Là-dessus la Feuillade, follement butté à la capture de M. de Savoie, et qui n'en voulait pas laisser l'honneur à un autre, quitta encore le siège et se remit après; mais M. de Savoie se moquait de lui. Ce prince ne laissa pas de se trouver long-temps dans les

plus fâcheuses extrémités qu'il soutint avec un grand art et un grand courage. Cette conduite de la Feuillade harassa toute sa cavalerie, et mit à bout son infanterie, par tous les divers détachemens qu'il en fit à droite et à gauche, et par la fatigue trop redoublée de celle qui restait au siège. C'était une étrange folie que voler le papillon aux dépens de l'objet si principal de prendre Turin, et si pressé qu'une heure était précieuse dans la crainte de l'arrivée du prince Eugène. Ces lenteurs donnèrent à ce dernier tout le temps qui lui fut nécessaire; et la négligence, la paresse, l'opiniâtreté, l'incurie de M. de Vendôme pour un pays qu'il allait quitter lui fournirent toutes les facilités dont il sut bien profiter pour passer le Pô malgré lui, et lui donner le second tome de M. de Staremberg, et par le même chemin qu'il vint au secours de M. de Savoie. Quoique, fort arriéré, et toutes les rivières gardées, il les passa et devança M. de Vendôme qui revenait de cette belle course de Trente, et arriva à temps de sauver M. de Savoie, comme je l'ai marqué en son temps.

On avait beau presser le siège par des courriers redoublés, le temps perdu ne se pouvait regagner; et Chamillart fut obligé de mander à son gendre le mauvais effet de ses courses par monts et par vaux après un fantôme qui ne se montrait que pour le séduire et qui lui échappait toujours. Personne n'osait dire un mot de ce qu'il pensait à la Feuillade. Dreux, son beau-frère, y fut si mal reçu qu'il ne s'y commit plus. Il s'en brouilla avec Chamarande qui, comptant sur l'âge, l'expérience et l'ancienne amitié, s'était hasardé de lui dire tête à tête sa pensée avec grande mesure; sa sagesse et sa douceur évitèrent l'éclat et le dehors, mais on s'aperçut bientôt du refroidissement qui ne se raccommoda plus. Le pauvre Chamarande y perdit son fils à la tête du régiment de la Reine que lui-même avait eu avant lui.

M. le duc d'Orléans passa au siège. La Feuillade le reçut magnifiquement et lui montra tous les travaux. Il le mena aux attaques et lui fit tout voir. Le prince ne fut content de rien. Il trouva qu'on n'attaquait point par où il aurait voulu, et fut en cela de même avis que Cattinat qui connaissait si bien Turin, que Vauban qui l'avait fortifié, que Phélypeaux qui y avait demeuré des années, et tous trois sans s'être concertés. Il ne le fut pas davantage des travaux, et il trouva le siège fort peu avancé. Il ménagea pourtant fort la Feuillade, mais il ne crut pas lui devoir sacrifier le succès. Il fit donc changer et ordonna le changement de beaucoup de choses; mais dès qu'il fut parti la Feuillade remit tout, de son autorité, en son premier état, continua de pousser sa pointe, et toujours sans consulter qui que ce fût, depuis le commencement jusqu'à la fin. Sa conduite impérieuse, le peu d'accès qu'il donnait auprès de lui, sa hauteur avec les officiers, même généraux, et ses propos durs avec l'audace d'un étourdi qui compte éblouir par sa valeur et qui croit tout permis au gendre du tout-puissant ministre, le firent détester de toute l'armée, et mirent les officiers-généraux et particuliers en humeur et en usage de s'en tenir exactement et avec précision à leur fait et à leur devoir, sans se soucier de la besogne ni daigner remédier, ni rien faire, sur quoi que ce fût, à rien, quelque nécessité qu'ils y vissent, par pique, par dégoût, et par la crainte aussi qu'on leur demandât de quoi ils se mêlaient. Avec un tel général, qui avait mal enfourné, qui manquait par l'impossibilité de ce que Vauban avait cru nécessaire, et secouru de la sorte, ce n'était pas de quoi prendre Turin. On prit de temps en temps quelques ouvrages extérieurs, dont les nouvelles venues par des courriers étaient bien vantées à la cour et faisaient sans cesse tout espérer. Mais nos mines allaient si mal, que la Feuillade s'en plaignait lui-même par ses lettres, et l'ar-

tillerie y était servie avec les mêmes défauts et par les mêmes raisons qu'elle l'avait été à Barcelone, et que j'ai expliquées sur ce siège.

M. le duc d'Orléans joignit M. de Vendôme sur le Mincio le 17 juillet, avec lequel il conféra tant qu'il put, non pas à beaucoup près tant qu'il voulut, moins encore autant qu'il était nécessaire. Le prétendu héros venait de faire des fautes irréparables. Le prince Eugène venait de passer le Pô presque devant lui; on ignorait ce que seraient devenus douze de nos bataillons postés au-delà du Pô, près de l'endroit où il avait passé; il avait pris tous les bateaux que nous avions sur ce fleuve, et il fallait pourtant en faire un pont pour passer l'armée et suivre les ennemis. Vendôme craignit donc que ses fautes ne fussent aperçues. Il voulait que son successeur en demeurât chargé. D'autre part il attendait Marchin. Son orgueil le retenait pour le plaisir de donner l'ordre à un maréchal de France, et jouir du billet du roi qu'il avait obtenu. En cette situation, impatient, fuyant les conférences, les abrégeant quand il ne pouvait les éviter, il ne put éviter le perçant des yeux du prince qui s'appliquait à pénétrer l'état d'une besogne qui devenait sienne et qui désormais intéressait son honneur. Il acheva sur les lieux de découvrir à revers tout ce qu'il avait déjà aperçu en éloignement, et y ajouta beaucoup d'autres connaissances qu'il ne dissimula point, quoique avec modestie, et sur lesquelles Vendôme ne put rien alléguer de bon ni même d'apparent. Enfin Marchin arriva, et, sa dignité flétrie, Vendôme partit sans délai.

Aussitôt après, M. d'Orléans tenta avec Médavid par un autre côté un petit combat qui aurait déconcerté la marche des ennemis, et qui eût infailliblement réussi, si Goito ne se fût misérablement rendu au moment que Marchin y allait lui-même pour le dégager. L'affaire manquée, M. d'Orléans alla en poste rejoindre M. de Vendôme, ar-

rêté, de concert avec lui, à Mantoue, pour y donner des ordres dont ils étaient convenus. Cette course fut pour lui proposer de faire descendre un pont à Crémone, qu'à son insu il avait commandé et fait rassembler. Il n'y avait que peu de troupes ennemies qui eussent encore passé le Pô. Malgré les plus opiniâtres assurances de Vendôme, leur armée avait rendu inutiles les obstacles qu'il avait cru mettre à toutes les rivières. Elles les avaient passées, et même le canal Blanc pour gagner le Piémont. En vain M. d'Orléans voulut-il persuader cette vérité à M. de Vendôme, et qu'ils passeraient le Pô avec la même facilité; Vendôme, plus ferme que jamais, n'y voulut jamais entendre. Il savait bien que tant qu'il était en Italie, il y était le maître, et qu'à l'ordre près qu'il recevait du prince, celui-ci était engagé au roi de ne décider de rien.

Comme ils en étaient sur cette dispute, il leur arriva des nouvelles d'un parti qu'ils avaient sur les ennemis. Elles portaient qu'un petit parti ennemi avait passé le Pô. Là-dessus Vendôme s'écria que pour cinq ou six coquins ce n'était pas merveilles. Comme il triomphait ainsi, autres nouvelles, coup sur coup, du même partisan, qui mandait que toute l'armée avait passé. Vendôme, qui venait d'assurer qu'elle ne s'y hasarderait pas, paya de son effronterie ordinaire, et avec un air également gai et libre, et ce front qui ne rougissait de rien : « Eh bien! dit-il, ils sont passés, je n'y puis que faire; ils ont bien d'autres obstacles à surmonter avant de se rendre en Piémont ». Et tout de suite se tournant à M. le duc d'Orléans : « Vos ordres, lui dit-il, monsieur, car je n'ai plus que faire ici, et je pars demain matin ?» Il tint parole. M. d'Orléans, confus pour M. de Vendôme, ne voulut pas ajouter les reproches à ceux de la chose même. Il se contenta de lui dire que puisqu'il l'avait si opiniâtrément jeté dans cet extrême inconvénient, en soutenant toujours le passage impossi-

ble et le laissant ouvert, il devait bien au moins l'aider à s'en tirer avant que de s'en aller. A force de persécution il accorda vingt-quatre heures, qui furent employées à visiter des postes et à donner divers ordres. Les vingt-quatre heures expirées, rien ne put retenir Vendôme. Il s'en fut au plus vite, laissant au duc d'Orléans à soutenir tout le poids de ses lourdes fautes. Toute l'armée en était témoin, et plusieurs officiers-généraux de ce qui venait de se passer en dernier lieu. M. d'Orléans, qui connaissait le terrein, se garda bien de tomber sur Vendôme dans ses dépêches; mais il ne pallia point aussi la situation critique dans laquelle il le laissait. Il attendit à Mantoue la Feuillade pour s'aboucher avec lui sur les partis et les mesures à prendre, et les troupes qu'il pourrait lui envoyer de son siège.

Vendôme arriva le samedi dernier juillet à Versailles. Il salua le roi à la descente de son carrosse. Il fut reçu en héros réparateur; il suivit le roi chez madame de Maintenon, où il demeura long-temps avec lui et Chamillart. Il y vanta le bon état où il avait laissé toutes choses en Italie avec une audace sans pareille, et assura que le prince Eugène ne pourrait jamais secourir Turin. Le dimanche il fut voir Monseigneur à Meudon, et travailla après long-temps chez Chamillart. Le lundi 2 août, M. de Vendôme fut long-temps seul avec le roi dans son cabinet. Il en reçut une lettre de sa main, portant ordre à tous les maréchaux de France de prendre l'ordre de lui, et de lui obéir partout. C'est où M. du Maine et lui en voulaient venir sans patente, et où ils arrivèrent enfin par degrés, contre le goût et la volonté du roi; et de cette sorte sans patente, M. de Vendôme, quoique sans mention de sa naissance, fut mis en parfait niveau avec les princes du sang. Il prit congé transporté d'aise, s'en alla coucher à Clichy, d'où il partit le lendemain

pour Valenciennes. Le maréchal de Villeroy, qui s'était tenu fort obscurément à Saint-Amand, reçut en même temps son congé, et partit aussitôt pour revenir. Il ne vit ni ne rencontra M. de Vendôme.

Ce retour fut bien différent de ceux de toutes les précédentes années. Il arriva à Versailles le vendredi 6 août, et vit le roi chez madame de Maintenon; cela fut court et sec. Il obtint sans peine de différer quelques jours à prendre le bâton, sur ce que son équipage n'était pas arrivé, et qu'il avait beaucoup d'affaires. Il était dans son quartier de capitaine des gardes. Il s'en retourna promptement à Paris, ne vit point Chamillart, et acheva de gâter ses affaires par se plaindre hautement de lui. Ce n'était plus le temps où le langage, les grands airs et les secouemens de perruque passaient pour des raisons, la faveur qui soutenait ce vide était passée. Chamillart n'était pas cause qu'il eût formellement désobéi aux ordres réitérés de ne se commettre à rien avant la jonction de Marchin; ce n'était pas lui qui lui avait fait choisir un si étrange terrein pour combattre et si connu pour tel; qui lui avait fait faire une disposition si étrange; qui lui avait tourné la tête ensuite, et qui lui avait fait abandonner toute la Flandre par une terreur panique, que rien ne put rassurer, pour quatre mille hommes perdus en tout et pour tout à Ramillies. Ses clameurs ne furent écoutées que de quelques amis particuliers par compassion plus que par persuasion. Personne ne se voulut brouiller avec Chamillart pour un général en disgrâce par une si lourde faute.

Villeroy, déchu de sa faveur et du commandement des armées, perdit toute l'écorce qui l'avait fait briller, et ne montra plus que le tuf. L'abattement, l'embarras succéda aux grands airs et aux sons des grands mots. Son quartier lui fut pesant à achever. Le roi ne lui parlait que

pour donner l'ordre et pour des choses de sa charge. Il pesait au roi, il le sentit, et plus encore que chacun s'en apercevait. Il n'osait ouvrir la bouche, il ne fournissait plus à la conversation, il ne tenait plus le dé. Son humiliation était marquée dans toute sa contenance; ce n'était plus qu'un vieux balon ridé, dont tout l'air qui l'enflait était sorti. Dès que son quartier fut fini, il s'en alla à Paris et à Villeroy, et jusqu'à ce qu'il recommençât l'année suivante, on le vit très rarement et très courtement à la cour, où le roi ne lui disait pas un mot. Madame de Maintenon en eut pitié, mais ce fut tout jusqu'au temps où elle crut en avoir affaire. Il la voyait pourtant chez elle quand il venait à Versailles; cette petite distinction le soutenait à ras de terre.

Il n'est pas temps de s'étendre davantage sur ce roi de théâtre. Il eut un autre dégoût. Guiscard était son protégé; il était beau-frère de Langlée, qui ne bougeait à la cour de chez M. le Grand, et à Paris de chez qui le maréchal de Villeroy et la meilleure compagnie était tous les jours en fêtes et au plus gros jeu du monde. Par le changement de général, il fallut à tous les officiers-généraux de nouvelles lettres de service; Guiscard, premier lieutenant-général de l'armée de Flandre, fut le seul qui n'en eut point. On prétendait que la tête lui avait tourné à Ramillies et depuis comme au maréchal. Cette disgrâce porta à plomb sur ce dernier, qui, ne pouvant se justifier ni se soutenir lui-même, ne put être d'aucun secours à son ami. Guiscard, se voyant sans emploi à l'armée, prit le parti de s'en venir chez lui à Magny, terre qu'il avait achetée en Picardie de la succession du duc de Chaulnes, qu'il avait fort ajustée, et à qui il avait fait donner le nom de Guiscard. Il y fut plusieurs mois solitaire, et obtint enfin une audience du roi, pour laquelle il arriva de chez lui. Elle fut courte et

sèche, et tout aussitôt il retourna d'où il était venu, où il demeura encore fort long-temps.

Le roi avait fait revenir Puységur d'Espagne, où il s'accommodait médiocrement du droit et du sec d'un général qu'il avait vu long-temps lui faire presque sa cour en Flandre, tandis qu'il faisait tout dans l'armée sous M. de Luxembourg. Le roi l'entretint long-temps et le renvoya en Flandre.

M. de Vendôme, en partant de Paris pour Valenciennes, avait écrit à l'électeur de Bavière qu'il attendrait là ses ordres pour l'aller trouver où il lui manderait. Le roi était convenu avec lui de la manière dont il vivrait avec M. de Vendôme, duquel la naissance lui était plus chère que les rangs de son royaume.

Les généraux en chef des armées du roi, lorsqu'ils étaient maréchaux de France et qu'ils avaient vu des électeurs ou leur avaient écrit, ne leur avaient jamais dit ni écrit que *monsieur*. Ils avaient eu la main chez eux et un siège égal, leur avaient donné l'*altesse électorale* et reçu l'*excellence*. Villars n'en sut pas tant et vécut avec l'électeur de Bavière comme s'il n'eût pas été maréchal de France : de la cour on ne songea pas à l'en avertir. Marchin, après lui, en usa de même; Tallard aussi, pour le peu de temps qu'il y fut. Le mal venait de plus loin. Boufflers en Flandre avait tout gâté le premier : non-seulement il était maréchal de France et général d'armée, mais il était duc. Jamais avant lui aucun duc n'avait vécu avec les électeurs qu'en égalité entière. La main, sièges égaux, service égal à table, la main chez eux et partout les mêmes honneurs. Le *monseigneur* à dire et à écrire jamais imaginé, *altesse électorale* rarement, *excellence* de même.

Ces faits ne sont pas douteux; on en voit des restes dans les voyages de Montconis, qui conduisit le duc de

Chevreuse, fils du duc de Luynes en quelques-uns. Il remarque cette égalité parfaite à Heidelberg. A la vérité l'électeur palatin se tint au lit se prétextant malade, apparemment pour éviter la main ; mais il donna à dîner dans son lit au duc de Chevreuse, traité et servi comme l'électeur, avec les mêmes honneurs militaires et civils qu'à l'électeur à son arrivée et dans tout le traitement de son séjour, et le prince électoral lui faisant les honneurs partout à la place de son père. Ces voyages où cela est bien exprimé sont entre les mains de tout le monde. Il remarque aussi que le peu des autres électeurs dans les états desquels ils passèrent y firent rendre au duc de Chevreuse toutes sortes d'honneurs, mais s'absentèrent, en sorte qu'avec des prétextes et des excuses, ils évitèrent de le voir. Il n'y avait que la main qui les tînt, ils ne faisaient point de difficultés sur le reste.

Celle de la main était nouvelle, j'en expliquerai la raison dans un moment. Le duc de Rohan-Chabot, qui fut depuis gendre de M. de Vardes, alla voyager fort jeune. Sur le point de partir, M. de Lyonne, ministre et secrétaire d'état des affaires étrangères, lui envoya un compliment d'excuse, et le prier de passer chez lui. M. de Rohan y fut. M. de Lyonne lui dit que le roi ne le voulait pas laisser partir sans une instruction sur sa conduite à l'égard des princes chez lesquels il passerait, et qu'il s'étonnait que lui, ou les personnes qui le conduisaient, n'y eussent pas songé eux-mêmes. Il l'avait faite, et la lui remit signée de lui. Elle portait ordre du roi de ne voir aucun électeur qu'avec la main, et l'égalité entière pour toutes sortes d'honneurs chez eux, à plus forte raison tous les autres princes, excepté le seul duc de Savoie, duquel il prétendrait toutes les mêmes choses que des électeurs, excepté la main. C'était une déférence nouvelle, que le roi voulut bien accorder aux alliances si proches,

et à la prétention de tête couronnée, dont ses ambassadeurs obtinrent une grande partie du rang, et l'eurent enfin entier partout bien des années avant la personne de leur maître. En effet, le duc de Rohan eut tout à Turin sans ménagement et sans la moindre difficulté, excepté la main; en tout le reste, égalité entière de siège, du traitement et du service à table, et de tous les autres honneurs. Il commença par l'Italie. La vérité est que les électeurs évitèrent de le voir comme ils firent pour M. de Chevreuse. Ils étaient en prétention et en usage de précéder les ducs de Savoie; ils ne voulurent pas être moins distingués que lui, et c'est ce qui forma leur difficulté de continuer à donner la main aux ducs. M. de Savoie, plusieurs années avant qu'être roi de Sicile, et enfin de Sardaigne, par la paix d'Utrecht, passa un carnaval à Venise, où se trouva aussi l'électeur de Bavière, père de celui-ci, qui le précéda toujours. M. de Savoie en voulut faire difficulté d'abord, il en obtint le réciproque d'*altesse royale* pour l'*altesse électorale*, que l'électeur ne lui avait pas voulu accorder, et avec cette bagatelle se trouva partout avec l'électeur, et lui céda partout. Dès-lors pourtant les ambassadeurs de Savoie avaient partout le rang d'ambassadeurs de tête couronnée.

Pour revenir donc à ce dont ces remarques nécessaires m'ont écarté, la légèreté française, le peu d'état que les ministres postérieurs du roi lui avaient appris à faire des rangs de son royaume, et l'ignorance où les plus intéressés sont en possession de vivre là-dessus, firent que ces maréchaux, et Boufflers même duc, laissèrent prendre à l'électeur de Bavière tout ce qu'il voulut, et sans y songer le traitement de *monseigneur* comme ses sujets faisaient, et à leur exemple fort sottement nos troupes. Le maréchal de Villeroy, aussi léger qu'eux, mais plus

instruit, n'avait pas songé à la manière dont ils vivaient avec l'électeur; quand il eut à y vivre lui-même, et qu'il fut arrivé, il se trouva étrangement scandalisé. Il dépêcha un courrier au roi, qui fit visiter les dépêches anciennes et les registres. Il trouva que le maréchal de Villeroy avait raison, mais en même temps, embarrassé d'un changement si marqué après l'exemple des autres, il se persuada que le temps où l'électeur venait de perdre ses états par sa fidélité dans son alliance n'était pas celui de mortifier son usurpation sur son rang. Il sacrifia celui des ducs et des généraux de ses armées maréchaux de France à cette idée de générosité, et Villeroy eut ordre de ne rien prétendre et de ne rien innover. Pour Vendôme, M. du Maine y prit d'autant plus garde, qu'il le voulait à toutes mains distinguer de tout ce qui n'était pas prince du sang. Le roi fit donc convenir l'électeur que Vendôme ne lui dirait et ne lui écrirait que *monsieur*, que partout leurs sièges seraient égaux, et que Vendôme prendrait toujours l'ordre de lui. Tout le reste fut abandonné, en sorte que Vendôme même eut beaucoup moins que n'avaient les ducs avec les électeurs avant l'usurpation de l'électeur de Bavière, et la sottise et l'ignorance de ceux sur lesquels il la fit. Il ne donna point d'*altesse* à Vendôme, lequel aussi ne voulut point d'*excellence*, et donna toujours l'*altesse électorale.* Nous verrons dans peu jusqu'à quel point cet abandon du rang des ducs vis-à-vis des électeurs porta sur la dignité du roi même et de sa couronne.

On fit venir en Flandre un gros détachement de l'armée du maréchal de Villars, qui le trouva fort mauvais, fit raser les lignes de la Lauter, et raccommoder celles de la Mutter. Il se plaignit de la faiblesse où on le laissait, et qu'il arrivait tous les jours de nouvelles troupes au prince Louis de Bade. Il ne laissa pas de s'emparer de

l'île dite du Marquisat, au-delà du fort Louis, et d'y établir un pont qui communique du fort à l'île. Streff, maréchal-de-camp fort estimé, fit et lui proposa ce projet. Il y fut tué sur un bateau où il voulut être, quoique le maréchal s'y opposât, parce que cette attaque se faisait avec trop peu de troupes pour un maréchal-de-camp; ce fut grand dommage. On y perdit près de deux cents hommes, et les ennemis beaucoup plus.

Caraman avait été mis dans Menin pour le défendre, avec douze bataillons de vieilles troupes, deux nouveaux, et un régiment de dragons, la plupart à pied. Spaar, maréchal-de-camp, mort depuis sénateur de Suède, et fort bon officier-général, y était sous lui, et pour brigadier Bezenval, capitaine suisse, qui a depuis négocié avec réputation en Pologne et dans le nord long-temps, y épousa une parente de la reine, et est mort long-temps depuis lieutenant-général et colonel du régiment des gardes suisses, homme à deux mains, d'esprit, de manège et de tête. Beully, qui avait été dans la gendarmerie et qui avait acheté ce gouvernement de la famille de Pracomtal, y était avec eux, et sous eux, tout gouverneur qu'il était; malgré ce dégoût, il y demeura et y fit fort bien. Ils tinrent trois semaines de tranchée ouverte, obtinrent une très honorable capitulation, sortirent le 25 août, et furent conduits à Douai. M. de Vendôme voulut rassembler son armée, mais il ne tarda pas à la remettre comme avait fait le maréchal de Villeroy. Il se tint cependant à Lille, puis à Saint-Amand sous prétexte de prendre des eaux. Il sut que Marlborough avait projeté un grand fourrage auprès de Tournai. Vendôme en avertit le chevalier du Rosel, qui était à Tournai. En effet, le 16 août, huit mille hommes bordèrent un ruisseau qui tombe dans l'Escaut, et s'appelle Chin, qu'il fit passer à douze cents chevaux. Du Rosel sortit aussitôt

avec neuf escadrons de carabiniers et quatre-vingts dragons, passa à la tête du ruisseau hors du feu de cette infanterie, battit les douze cents chevaux qui étaient en diverses troupes, en tua deux cents, en prit deux cent cinquante, emmena à Tournai quatre cents chevaux de ce fourrage, et parmi les prisonniers Cadogan, favori de Marlborough et lors brigadier de cavalerie, qui pour favoriser la retraite de ce général qui se trouvait s'être trop avancé, fit ferme tant qu'il put avec cinquante dragons à la tête d'un pont. M. de Vendôme renvoya aussitôt Cadogan au duc de Marlborough galamment sur sa parole. L'action de du Rosel fut vive et bien entendue, mais ce fut aussi à quoi se bornèrent les exploits du nouveau général, qui, loin de réparer ou de soutenir les affaires de Flandre, y vit de ses places promener les ennemis de tous côtés, et prendre ce qui fut à leur convenance. Ils finirent par le siège d'Ath, qu'ils prirent le 3 octobre, et les cinq bataillons qui étaient dedans prisonniers de guerre après trois semaines de tranchée ouverte. Dix jours après, les armées se séparèrent en Flandre, et la campagne finit.

Le roi comptait sur le voyage de Fontainebleau. Madame la duchesse de Bourgogne était grosse et y devait aller en bateaux. Ce voyage déplaisait fort aux médecins, et bien autant à Chamillart, fort court et fort pressé de dépenses indispensables, qui regrettait avec raison celle de ce voyage qui était toujours grande. Madame de Maintenon, pressée de ces deux côtés, résolut d'amuser le roi, de retarder le voyage, enfin à l'extrémité de le rompre. Sur les fins la plupart des gens instruits comprirent qu'il était rompu. Le roi ne s'en doutait pas le moins du monde. Il avait été reculé à deux reprises; il devait partir de Meudon; il alla voir de ce lieu l'église nouvelle des Invalides qui fut fort admirée, où le cardinal de

Noailles officia devant lui, et donna ensuite à dîner à monseigneur le duc de Bourgogne, qui alla faire ses prières à Notre-Dame et à Sainte-Geneviève, et voir ensuite la Sorbonne où il fut reçu par l'archevêque de Reims, proviseur. Le lendemain de cette visite de l'église des Invalides, Clément, soutenu de Fagon, déclara au roi que madame la duchesse de Bourgogne ne pouvait aller à Fontainebleau sans se mettre au plus évident hasard. Cela fâcha fort le roi, il disputa, les autres étaient bien instruits, il n'y gagna rien. Avec dépit il décida qu'au lieu d'aller le lendemain à Fontainebleau, il retournerait à Versailles, que monseigneur et madame la princesse de Conti iraient à Fontainebleau, que lui-même y ferait un voyage de trois semaines, et parut chagrin quelques jours. On le laissa se repaître de ce voyage de trois semaines, on le recula, et enfin on le rompit comme on avait fait le grand, mais sous prétexte que ce n'était pas la peine pour si peu. Il n'y eut donc que Monseigneur qui vit Fontainebleau cette année, et sa petite cour, où M. le duc de Berry le fut voir et chasser. Ils n'osèrent y demeurer long-temps et s'en revirent auprès du roi.

Kercado, maréchal-de-camp, fut tué devant Turin. Polastron, fils du lieutenant-général, dont j'ai raconté la mort naguère, et qui était colonel de la couronne, Talon, fils et père des deux présidens à mortier, et Rose, tous deux colonels, y moururent. Ce dernier était petit-fils de Rose, secrétaire du cabinet, dont j'ai parlé en son lieu, et laissa plus d'un million à sa sœur, femme de Portail, mort long-temps depuis premier président. Pluveaux, maître de la garde-robe de M. le duc d'Orléans, y mourut aussi de maladie peu de jours après, et quantité de subalternes et d'anciens et bons officiers qui menaient les corps. Le prince de Maubec, fils du prince d'Har-

court qui depuis un an avait un régiment de cavalerie, mourut aussi à Guastalla ; il n'était point marié.

CHAPITRE X.

M. le duc d'Orléans sous la tutelle de Marchin. — Ce qui en résulte. — Armée de M. le duc d'Orléans à Turin. — Mauvais état du siège et des lignes. — Conduite de la Feuillade. — Conseil de guerre. — Protestation de M. le duc d'Orléans. — Causes secrètes du partage des avis. — Dernier refus de Marchin. — Demande qu'un soldat adresse à M. le duc d'Orléans. — Dispositions qu'ordonne ce dernier. — Obstacles qu'il rencontre. — Comment il châtie la désobéissance. — Bataille de Turin. — Marchin prisonnier. — Belle conduite de M. le duc d'Orléans. — Le Guerchois. — Encore de la désobéissance. — Proposition que fait M. le duc d'Orléans. — Comment elle est accueillie. — Faux rapport d'un officier. — M. le duc d'Orléans abandonne la conduite de l'armée.

M. le duc d'Orléans, abandonné à lui-même par M. de Vendôme, et ce qui fut bien pis, à la tutelle du maréchal de Marchin, laissa un corps à Médavid pour donner ordre aux convois et à toutes choses, subordonné au prince de Vaudemont qui ne bougeait de Milan, rassembla tout ce qui était séparé de son armée, et envoya demander par deux fois à la Feuillade un corps de cavalerie qu'il eut grand'peine à obtenir. Après avoir observé les ennemis quelques jours, il résolut de se porter entre Alexandrie et Valence pour leur empêcher le passage du Tanaro, ou les réduire à un combat. Ce passage était le seul par lequel ils pussent pénétrer. Ne le point tenter, c'était abandonner le secours de Turin ; le vouloir

forcer, c'était s'exposer à un combat si désavantageux qu'il y avait une espèce d'évidence qu'ils n'y pourraient jamais réussir.

Le prince le proposa au maréchal et ne le put persuader. D'en donner la raison, c'est à quoi il ne faut pas prétendre, puisque Marchin n'en allégua pas même d'apparente. Il était maîtrisé par la Feuillade qui desirait ardemment de se voir rapproché par l'armée. Marchin ne songeait qu'à satisfaire le gendre du tout-puissant ministre et à lui plaire. Tous deux ne voyaient pas qu'empêcher le secours de Turin, c'était tout faire, même pour le succès personnel de ce gendre fatal.

Tandis que le prince et le maréchal en étaient sur cette dispute, un courrier du prince Eugène à l'empereur fut enlevé par un de nos partis, et ses dépêches étaient en chiffres comme on peut bien le juger. Le prince eut beau feuilleter les siens, il n'en trouva point de semblables. Marchin, venu de Flandre par l'Alsace et la Suisse, n'avait garde d'en avoir. On envoya à Vaudemont qui manda n'avoir point ce chiffre. Il fallut donc dépêcher un courrier au roi qui se trouva l'avoir oublié au fond d'une cassette. Ce courrier le rapporta, mais quand? Le soir même de la bataille de Turin. Les dépêches déchiffrées à Versailles et rapportées avec le chiffre du roi contenaient un grand raisonnement du prince Eugène à l'empereur, précisément le même que celui que M. le duc d'Orléans avait fait à Marchin. Il se terminait à déclarer que si ce prince se postait où il l'avait si opiniâtrément proposé à Marchin, il était extravagant, c'était le terme de la lettre, de tenter ce passage, impraticable de passer le Tanaro ailleurs, qu'ainsi il se trouverait réduit à se résoudre à tout sur la perte de Turin qu'il ne pourrait empêcher après avoir fait tout le possible, et à la supporter sans y ajouter celle de l'armée impériale, perte inévitable, et par cela

même inutile pour sauver Turin, en essayant follement de forcer un passage inattaquable. Telle fut la justification ou plutôt l'éloge de M. le duc d'Orléans par le prince Eugène l'empereur dans une dépêche la plus secrète, que le roi et son ministre virent de la première main, puisque, faute de chiffre, elle leur avait été envoyée pour la déchiffrer. Tel fut le désespoir que le roi et son ministre durent ressentir d'avoir donné des brassières (et encore de si mauvaises et de si fatales) à un prince qui en avait si peu besoin.

Marchin donc n'ayant pu être persuadé, ce fut au duc d'Orléans à céder, peu-à-peu à s'approcher de Turin et à joindre l'armée du siège. Il y arriva le 28 août au soir. La Feuillade, désormais sous deux maîtres présens, semblait devoir devenir plus docile; mais devenu si rapidement général en chef, et d'une si importante armée, il ne songea qu'à se conserver l'effective autorité. Il n'avait besoin que de Marchin, sans lequel il n'ignorait pas que le prince ne pouvait rien. Avec celui-ci il n'eût pas trouvé son compte. Sa fortune ne dépendait pas de Chamillart, il n'avait d'objet que le succès d'où dépendait sa gloire, et s'il eût été le maître, rien ne l'eût détourné de ce double objet. La Feuillade se tourna donc uniquement à se saisir du maréchal, et il prit sur lui un ascendant si fort qu'à l'ordre près qu'il donnait après l'avoir reçu du prince, tout le reste demeura visiblement à la Feuillade au grand malheur de la France.

Le but commun était bien de prendre Turin, mais la manière d'y parvenir et les moyens formèrent des contestations sans nombre. M. le duc d'Orléans fut d'abord justement scandalisé que la Feuillade eût changé tout ce qu'il avait réformé et ordonné à son passage au siège, allant joindre M. de Vendôme. Cela lui parut si essentiel pour le succès qu'il le fit rétablir, quoique avec

douceur et modestie. En effet avec le chemin couvert pris, il se pouvait dire qu'il ne trouva aucun progrès au siège. La Feuillade avait perdu des contre-gardes et d'autres ouvrages qu'il avait pris, et qui avaient coûté plusieurs ingénieurs et beaucoup de monde. Rien n'avançait, et de plus, on ne savait par où s'y prendre pour avancer. La Feuillade, devenu de mauvaise humeur de son peu de succès, s'était rendu inabordable, et s'était acquis une telle haine des officiers-généraux et particuliers qu'ils ne se souciaient plus, pas un, des évènemens. M. le duc d'Orléans reconnut les postes et les travaux du siège; il visita les lignes et le terrein par où le prince Eugène pouvait venir et tenter le secours. Il fut mal content de tout ce qu'il remarqua au siège, il trouva les lignes mauvaises, très imparfaites, très vastes et très mal gardées.

Il recevait cependant des avis de toutes parts que l'armée impériale s'avançait, résolue de tenter le secours. Il voulut marcher à elle et se saisir des passages de la Doire pour y faire à la vérité moins sûrement et moins bien qu'à ceux du Tanaro, mais mieux au moins que dans des lignes si étendues, si mal faites et si impossibles à garder partout. Il trouva la même opposition pour la Doire qu'il avait éprouvée pour le Tanaro. Marchin prétendit qu'en s'éloignant du siège, on pourrait jeter de la poudre dans la place qui en manquait, dont on ne pouvait douter parce qu'on avait trouvé plusieurs peaux de bouc qui en étaient pleines nageant sur le Pô, qu'on y avait prises, et qui y avaient été jetées dans l'espérance que le courant de l'eau les porterait aux assiégés. Le fait était vrai, mais la réponse aisée. Ce que craignait Marchin était incertain, et il ne l'était pas que ces poudres jetées dans la place n'en différeraient que peu la prise et ne la pourraient empêcher si le prince Eugène ne pouvait la secou-

rir. Cette évidence de raisons fut inutile; jamais Marchin ne se laissa entamer.

Les ennemis s'approchant toujours, le prince pressa le maréchal de sortir des lignes telles que je les ai décrites, et qui ne se pouvaient garder, de présenter la bataille au prince Eugène, avec tous les avantages qui se trouveraient perdus dans des lignes nouvellement tracées, point achevées, et d'une trop grande étendue. Le prince Eugène marchait depuis long-temps par des pays si ruinés, que son armée n'en pouvait plus, qu'il était impossible qu'il pût subsister vis-à-vis de la nôtre sans laisser périr la sienne de misère. M. le duc d'Orléans représentait qu'il ne hasarderait peut-être pas de s'exposer en rase campagne à l'impétuosité française, et en ce cas, qu'il abandonnerait le secours de Turin, qui tomberait après nécessairement; que, s'il donnait la bataille, rien n'était plus différent pour des Français que la donner aussi de leur côté, d'attaquer et de se manier en terrein libre, ou de ne faire que se défendre derrière de mauvaises lignes qui seraient percées de tous les côtés; que de plus, si les troupes harassées du prince Eugène étaient battues, elles se trouveraient sans retraite entre notre armée et la Savoie, dont nous étions maîtres, ayant été obligées à faire ce grand tour, parce que tout l'autre côté était inaccessible.

Marchin, gourmandé par la Feuillade, répondit que toutes ces raisons étaient véritables, mais que le parti proposé par le prince ne se pouvait prendre qu'en fortifiant l'armée des quarante-six bataillons qu'Albergotti avait sur la hauteur des Capucins, par où la place pourrait alors recevoir quelques secours. Cela était vrai, et vrai encore, que rien de plus inutile qu'une armée sur cette hauteur à rien faire qu'à la garder de petites tentatives, à quoi peu de bataillons auraient suffi, et qui cependant avait porté un grand affaiblissement au reste

des troupes du siège. A cette raison du maréchal la réponse était la même qu'à celle des poudres. Ce secours à jeter par la hauteur des Capucins dégarnie était incertain, il ne pouvait être grand, il ne pouvait être préparé ni appuyé d'aucunes troupes, et si le prince Eugène se trouvait réduit à n'oser combattre ou à être battu, Turin était sans ressource, et malgré ce peu de secours jeté par les Capucins, était pris à l'aise quinze jours plus tôt ou plus tard.

Cette dispute s'échauffa tellement que Marchin consentit à un conseil de guerre où tous les lieutenans-généraux furent appelés. La matière y fut débattue. Mais la Feuillade, gendre favori du ministre arbitre de la fortune de tout homme de guerre, et Marchin, dépositaire, disait-on, du secret, n'avaient garde de n'être pas suivis. Le seul d'Estaing parla en homme d'un courage libre (M. le duc d'Orléans ne l'oublia jamais), et seul aussi y acquit de l'honneur. Albergotti, Italien raffiné, prévit la honte et l'orage, et se tint à son poste sous prétexte de l'éloignement. Tous les autres opinèrent servilement, de sorte que ce remède rendit le mal incurable. M. le duc d'Orléans protesta devant tous des malheurs qui en allaient arriver, déclara que, n'étant maître de rien, il n'était pas juste qu'il essuyât l'affront que la nation allait recevoir, et le sien en particulier encore, demanda sa chaise de poste, et à l'instant voulut quitter l'armée. Marchin, la Feuillade et les plus distingués de ce conseil de guerre, mirent tout en œuvre pour l'arrêter. Revenu enfin de ce premier mouvement, content peut-être d'avoir marqué sa fermeté jusqu'à ce point, et si fortement manifesté combien peu l'évènement imminent lui pouvait être imputé, il consentit à demeurer. Mais en même temps il déclara qu'il ne se mêlerait plus du tout du commandement de l'armée, jusque-là même qu'il refusa

de donner l'ordre et qu'il renvoya tout à Marchin, à la Feuillade et à quiconque en voudrait prendre le soin. Il l'exécuta de la sorte, sans pouvoir être ramené. La fin d'une opiniâtreté si funeste était la folle espérance, uniquement fondée sur la grandeur du desir, que le prince Eugène n'oserait attaquer les lignes; que, se retirant ainsi, Turin serait pris, non par l'armée du duc d'Orléans, non par sa victoire, non par son fait, mais par le siège et les lignes dont la Feuillade avait eu la direction comme général, et par conséquent n'en partagerait la gloire avec personne. Tel est le vrai fait, qui, soutenu de captieuses raisons, et de tout le feu d'une bouillante et puissante jeunesse, asservit Marchin et finit par égorger la France. Tel fut l'état des choses pendant les trois derniers jours de ce siège désastreux. Le duc d'Orléans, dépossédé par lui-même, souvent chez soi, quelquefois se promenant, écrivit fortement au roi contre le maréchal, en lui rendant un compte exact de toutes choses, fit lire sa lettre à Marchin, la lui laissa, et le chargea de l'envoyer par le premier courrier qu'il dépêcherait, n'en voulant plus envoyer lui-même, comme n'étant plus rien dans l'armée.

La nuit du 6 au 7, qui fut le jour de la bataille, quoiqu'il ne se mêlât plus de quoi que ce fût, il ne laissa pas d'être réveillé par un billet qu'on lui apporta d'un partisan qui lui mandait que le prince Eugène attaquait le château de Pianezza pour y passer la Doire, qu'il était assuré qu'il marcherait aussitôt après à lui pour l'attaquer. Malgré son dépit et sa résolution, le prince se lève, s'habille à la hâte, va lui-même chez Marchin qui dormait tranquillement dans son lit, l'éveille, lui montre le billet qu'il venait de recevoir, lui propose de marcher aux ennemis à l'heure même, de les attaquer, de profiter de leur surprise et d'un ruisseau difficile qu'ils avaient à passer,

s'il les trouvait déjà maîtres du château de Pianezza et en marche pour venir sur lui. La supputation du temps et du chemin n'était pas douteuse. Saint-Nectaire, long-temps depuis chevalier de l'ordre, et fort entendu à la guerre, arriva en ce moment de dehors chez Marchin. Il confirma l'avis du partisan et appuya l'avis du prince; mais il était résolu dans les décrets éternels que la France serait frappée au cœur ce jour même.

Le maréchal fut inébranlable, tout ce qui allait à sortir des lignes était proscrit par la raison secrète que j'en ai expliquée. Il maintint que l'avis était faux, que le prince Eugène ne pouvait arriver si promptement sur eux, et conseilla à M. le duc d'Orléans de s'aller reposer sans avoir jamais voulu donner aucun ordre. Le prince, plus piqué et plus dégoûté que jamais, se retira chez lui, bien résolu de tout abandonner aux aveugles et aux sourds, qui ne voulaient rien voir ni entendre.

Peu après qu'il fut rentré dans sa chambre, les avis vinrent de toutes parts de l'approche du prince Eugène. Il ne s'en ébranla point. D'Estaing et quelques officiers-généraux qui vinrent chez lui le forcèrent malgré lui de monter à cheval. Il s'avança négligemment au petit pas le long de la tête du camp. Tout ce qui se passait depuis quelques jours avait fait trop de bruit pour que toute l'armée n'en fût pas instruite, jusqu'aux soldats. Le rang, de M. le duc d'Orléans la justesse et la fermeté de ses avis, dont les vieux soldats ne sont pas incapables d'être quelquefois bons juges, ce que plusieurs d'entre eux se souvenaient de lui avoir vu faire à Steinkerke, à Neervinden, les faisait murmurer de ce qu'il ne voulait plus commander l'armée. Comme il passait donc de la sorte à la tête des camps, un soldat de Piémont l'appela par son nom, et lui demanda s'il leur refuserait son épée. Ce mot fit plus que n'avaient pu les officiers-généraux qui l'avaient été tirer

de chez lui. Il répondit au soldat qu'il la lui demandait de trop bonne grâce pour en être refusé, et mettant à l'instant à ses pieds tant de mécontentemens si vifs et si justes, il ne pensa plus qu'à secourir Marchin et la Feuillade malgré eux-mêmes.

Mais il n'était plus possible de sortir des lignes, quand bien même ils y auraient consenti. L'armée ennemie commençait à paraître, et s'avança si diligemment, que le temps manqua pour achever les dispositions. Marchin, plus mort que vif, voyant ses espérances trompées, abîmé dans des réflexions, qui n'étaient plus de saison, parut comme un homme condamné, incapable de donner aucun ordre à propos. Les vides étaient grands dans les lignes. M. le duc d'Orléans envoya chercher les quarante-six bataillons d'Albergotti, qui, sur cette hauteur des Capucins, demeuraient également éloignés et inutiles contre la place et contre le prince Eugène. Mais la Feuillade, bien plus craint et obéi que le prince, avait défendu à Albergotti de bouger, et il ne bougea malgré les ordres réitérés de M. le duc d'Orléans. Il y renvoya encore les chercher; en même temps la Feuillade leur envoya défendre de marcher, et ils ne bougèrent encore. Cependant le duc d'Orléans, pour remplir un peu les intervalles de la première ligne si dégarnie, y mêla des escadrons avec les bataillons, et la fortifia en affaiblissant sa seconde ligne, comptant toujours que les quarante-six bataillons d'Albergotti allaient arriver. En attendant, il envoya presser d'autres troupes un peu éloignées de passer un petit pont et de venir à lui pour garnir les lignes. Mais la Feuillade encore poussé de je ne sais quel démon, et qui sut cet ordre, s'en alla lui-même se mettre sur ce petit pont et les arrêter. La désobéissance fut telle que M. le duc d'Orléans, ayant lui-même commandé à un officier qui menait un escadron du régiment d'Anjou de le faire

marcher, il le refusa, sur quoi le prince lui balafra le visage et le fit dire au roi.

L'attaque, commencée sur les dix heures du matin, fut poussée avec une incroyable vigueur et soutenue d'abord de même. Langallerie, qui avait fort servi le prince Eugène dans la marche, ne lui fut pas moins utile dans l'action. Il perça le premier par des intervalles que le petit nombre de nos troupes laissait ouverts. Le prince Eugène y courut avec des troupes; d'autres intervalles où on ne put suffire donnèrent entrée à d'autres troupes. Marchin, vers le milieu du combat, reçut un coup qui lui perça le bas-ventre et lui cassa les reins; il fut pris en même temps et conduit dans une cassine éloignée. La Feuillade courait éperdu partout s'arrachant les cheveux et incapable de donner aucun ordre. Le duc d'Orléans les donna tous, mais fut mal obéi. Il fit des merveilles, toujours dans le plus grand feu avec un sang-froid qui voyait tout, qui distinguait tout et qui le conduisait partout où il avait le plus à remédier et à soutenir par son exemple, qui animait les officiers et les soldats. Blessé d'abord assez légèrement vers la hanche, ensuite près du poignet dangereusement et très douloureusement, il fut inébranlable. Voyant que tout commençait à s'ébranler, il appelait les officiers par leur nom, animait les soldats de la voix, et mena lui-même les escadrons et les bataillons à la charge. Vaincu enfin par la douleur, et affaibli par le sang qu'il perdait, il fut contraint de se retirer un peu pour se faire panser. A peine en donna-t-il le temps, et il retourna où le feu était le plus vif. Mais le terrein, l'ordre, la discipline, tout semblait de concert pour confondre les Français.

Trois fois le Guerchois, avec sa brigade de la vieille marine, avait repoussé les ennemis avec beaucoup de carnage, encloué leur canon, et trois fois réparé la bataille,

lorsque, affaibli par tout ce qu'il avait perdu d'officiers et de soldats, il manda à la brigade voisine qui le devait soutenir de s'avancer pour faire front avec la sienne, et l'empêcher d'être débordé par un plus grand nombre de bataillons frais qu'il voyait venir à lui pour la quatrième fois. Cette brigade et son brigadier, desquels il faut ensevelir la mémoire, le refusèrent tout net.

Ce fut le dernier moment du peu d'ordre qu'il y eut en cette bataille. Tout ce qui suivit ne fut que trouble, confusion, débandement, fuite, déconfiture. Ce qu'il y eut de plus horrible, c'est que les officiers-généraux et de tout caractère, j'en excepte bien peu, plus en peine de leur équipage et de la bourse qu'ils avaient faite par leur pillage, augmentèrent le désordre plus qu'ils ne s'y opposèrent, et furent pis qu'inutiles.

M. le duc d'Orléans, convaincu enfin qu'il était désormais impossible de rétablir cette malheureuse journée, se tourna à y laisser le moins qu'il se pourrait. Il retira son artillerie légère, ses munitions, tout ce qui était au siège et aux travaux les plus avancés, et songea à tout avec une si grande présence d'esprit que rien ne lui échappa. Enfin, ramassant autour de lui ce qu'il put d'officiers-généraux, il leur exposa courtement, mais avec justesse, qu'il n'était plus temps que de penser à la retraite, et à prendre le chemin d'Italie, que par ce parti ils y demeureraient maîtres, enfermeraient l'armée victorieuse autour de Turin, lui empêcheraient tout retour en Italie, la feraient périr dans un pays entièrement ruiné et désolé, dans l'impossibilité d'y subsister et d'en sortir, encore moins de s'y réparer, tandis que l'armée du roi, lui fermant la communication de tout secours, se trouverait dans un pays abondant où ils seraient les plus forts, à portée de tout et de tout entreprendre avec temps et loisir.

Cette proposition effaroucha au dernier point des es-

prits peu rassurés, et qui espéraient au moins ce fruit de leur désastre, qu'il leur procurerait le retour si desiré en France, pour y porter leur argent, dont ils s'étaient gorgés à toutes mains en Italie. La Feuillade, à qui tant de raisons devaient fermer la bouche, se mit si bien à combattre cet avis, que le prince, poussé à bout d'une effronterie si soutenue, lui imposa silence et fit parler les autres. D'Estaing fut encore le seul qui appuya l'avis de l'Italie. Le débat tint du désordre de la journée, et de l'abattement où la blessure de M. le duc d'Orléans l'avait mis. Il le finit en leur disant que le temps ni le lieu n'étaient pas susceptibles d'une plus longue dispute; que las enfin d'avoir eu tant de raison et si peu de créance, il s'en voulait faire croire à son tour maintenant qu'il était libre, et donna l'ordre de marcher au pont et de se retirer en Italie. Il n'en pouvait plus. Son corps et son esprit s'épuisaient également. Après avoir marché quelque temps, il se jeta dans sa chaise de poste. Il continua ainsi la marche, et traversa le Pô sur le pont, entendant derrière lui des officiers-généraux qui murmuraient tout haut du parti qu'il prenait, désespérés de se revoir en Italie, et sans communication avec la France qui leur tenait si fort au cœur. Ce bruit alla même si loin, surtout de l'un d'entre eux, que le duc d'Orléans, trop justement irrité, ne put s'empêcher de passer sa tête par la portière, de lui reprocher sa maîtresse par son nom, et de lui dire que, pour ce qu'il faisait à la guerre, il ferait mieux de rester avec elle; cette sortie fit taire chacun.

Mais il était arrêté que l'esprit d'erreur et de vertige déferait seul notre armée et sauverait les alliés. Comme on débouchait le pont, du côté d'Italie, d'Arennes, major-général et officier-général, vint à toute bride devers la tête du corps d'Albergotti. Il présenta un officier à M. le duc d'Orléans, lui dit que les ennemis occupaient

les passages par où il était indispensable de passer. Sur les questions du prince, l'officier l'assura que ce poste était bien retranché, occupé par le régiment de la Croix-Blanche, dont entre autres il avait bien reconnu les drapeaux, et qu'il se croyait sûr aussi d'y avoir reconnu la personne de M. le duc de Savoie. Malgré un rapport si positif, le prince en trop juste défiance après tout ce qu'il avait vu et entendu sur ce parti d'Italie, voulut qu'on continuât la marche, quitte à revenir si les passages se trouvaient occupés de manière à ne pouvoir forcer et passer. On continua, et en attendant on envoya les reconnaître. Les officiers-généraux n'en voulurent pas être les dupes. Le chemin vers nos Alpes était sans danger. Ils le firent prendre, et depuis continuer, à ce qu'on avait de vivres et de munitions, tellement qu'après une demi-journée de marche, et des rapports des passages fort équivoques, on avertit M. le duc d'Orléans qu'il n'avait ni vivres ni munitions, qui, ayant pris et continué la route du côté de France, lui rendaient impossible celle d'Italie, que d'ailleurs on lui maintenait toujours fermée par les ennemis. La rage et le désespoir de tant de criminelles désobéissances, pour ne pas dire de trahisons redoublées, jointes à la douleur de sa blessure et à la faiblesse où il se trouvait, le firent retomber au fond de sa chaise, et dire qu'on allât donc où on voudrait et qu'on ne lui en parlât plus.

Telle est l'histoire de la catastrophe d'Italie. On sut depuis que tout le rapport de cet officier, mené par d'Arennes, était entièrement controuvé ; qu'il n'y avait personne dans aucun passage pour disputer celui d'Italie, pas même le moindre obstacle, et pour combler les regrets, l'avantage que Médavid remporta deux jours après, par lequel, en arrivant, M. le duc d'Orléans se fût trouvé maître absolu de toute la Lombardie, et d'ac-

culer sans ressource le prince Eugène entre lui et la Savoie que nous tenions. C'est ce qui combla la douleur de ce prince en arrivant à Oulx, au milieu des Alpes où il était en sûreté entre ses quartiers, ne pouvant passer outre par l'état de sa blessure.

CHAPITRE XI.

La nouvelle de la défaite de Turin portée au roi. — Désordre de la retraite. — Causes du désastre devant Turin et ses suites. — Mort de Marchin. — Son extraction. — Son caractère. — Nouvelle négligence de la Feuillade. — Ce qui en résulte pour M. le duc d'Orléans. — Scène violente entre la Feuillade et Albergotti. — Son désespoir feint ou vrai. — Origine de l'amitié de M. le duc d'Orléans pour Besons. — Promptitude incroyable avec laquelle j'apprends les malheurs devant Turin. — Nancré en apporte les détails. — Opinions de la cour et de la ville. — Murcé. — Anecdotes sur son compte. — Victoire que Médavid remporte sur le prince de Hesse. — Récompense que le roi lui accorde. — Mesdames de Nancré et d'Argenton à Grenoble. — J'écris à ce sujet à M. le duc d'Orléans. — Il arrive à Versailles. — Je reçois ses confidences. — La Feuillade rappelé. — Quel accueil il reçoit du roi.

Saint-Léger, un des premiers valets de chambre de M. le duc d'Orléans, dépêché au roi avec cette cruelle nouvelle, arriva à Versailles le mardi 14 septembre avant le lever du roi, et annonça Nancré avec le détail.

L'armée, dans ce subit retour, marcha donc à colonne renversée sur Pignerol. Ce changement de disposition fit que quantité d'équipages qui, sans le savoir, se trouvèrent à l'arrière-garde, furent pillés ou perdus la nuit

dans la montagne. Albergotti, dont, comme on l'a vu, les troupes n'avaient pas combattu, fut chargé de cette arrière-garde, et la fit très bien nonobstant la nuit et la longueur de la queue, l'embarras des défilés continuels et la confusion de la nuit. Du côté des ennemis il n'eut pas la moindre inquiétude.

Comblés d'une joie d'autant plus grande qu'elle était moins espérée ils se contentèrent de leurs succès qu'ils avaient encore peine à croire. Leur armée n'en pouvait plus. Elle n'eut donc garde de songer à troubler la retraite. On a vu que l'artillerie, les munitions et tout ce qui était dans les postes les plus avancés du siège avait été entièrement retiré, sans aucun obstacle. On a su positivement depuis que le prince Eugène avait tout-à-fait pris le parti de cesser l'attaque et de faire sa retraite, si le Guerchois eût soutenu la quatrième et dernière charge dont j'ai parlé, à laquelle il succomba et fut pris par l'insigne lâcheté du brigadier et de la brigade qui refusa de le secourir. On sut encore que Turin n'avait pas pour plus de quatre jours de poudre. Enfin rien ne manqua pour les transporter de la joie la plus complète, et nous de la plus cuisante douleur.

Il ne fallut pas moins qu'un enchaînement de miracles pour produire un si grand effet, dont un seul manqué, et lequel de tous que ce pût être, emportait la ruine de l'entreprise. Vendôme, comme on l'a vu, en eut le premier déshonneur, que Marchin consomma et que la Feuillade combla. Le siège mal enfourné pour les attaques et languissamment poussé par les folles courses de la Feuillade; les rivières et le Pô passés par la négligence de Vendôme; l'obstacle du Tanaro, qui était invincible, méprisé par Marchin, pour le faux intérêt de la Feuillade; la folie de se mettre dans des lignes mal disposées, imparfaites, la plupart à peine tracées et d'une étendue

à ne les pouvoir garder; l'opiniâtreté de ne vouloir pas aller au-devant des ennemis, sur ce château de Pianezza, harassés et qu'on y aurait surpris dans l'embarras de passer un ruisseau difficile; le servile succès de ce conseil de guerre; l'inutilité de quarante-six bataillons, c'est-à-dire d'une armée entière, et pour le siège, et pour la garde des lignes, et pour le combat; la triple désobéissance de la Feuillade pour arrêter ces troupes aux Capucins, malgré deux ordres exprès de M. le duc d'Orléans, et la troisième d'avoir arrêté d'autres troupes sur ce petit pont, que ce prince avait envoyé chercher en diligence pour garnir ses lignes; l'insigne confiance de Marchin, et son opiniâtreté jusqu'à l'instant de l'arrivée du prince Eugène, tout cela conduit par le seul intérêt de la Feuillade de ne partager pas sa conquête avec M. le duc d'Orléans, et la crainte de Marchin, subjugué par le gendre, de déplaire au beau-père; enfin, pour dernier coup, la lâcheté si punissable de ce refus de secours à le Guerchois et à sa brigade, qui fut le dernier assommoir qui détermina la victoire d'une part, le désordre et la fuite de l'autre; voilà la chaîne de tant d'incroyables miracles pour la délivrance de Turin.

Après pour la retraite, la révolte, l'intérêt lâche et pécuniaire des officiers-généraux; la supposition de d'Arennes ou de son officier; l'envoi clandestin des vivres et des munitions par les Alpes, pour rendre toute autre retraite impossible; un concert continuel de mauvaise foi, de désobéissance, pour ne pas dire de trahison; ce sont d'autres miracles qui sauvèrent l'Italie, Turin dans les suites, et l'armée victorieuse qui serait périe avec la place faute d'issue, de vivres et de secours. A tout cela qui peut méconnaître la main toute-puissante de Dieu, mais qui peut douter du crime de ceux de nos Français qui en ont été les agens?

Marchin, gagnant cette cassine éloignée où il fut conduit, demanda une seule fois si M. le duc d'Orléans était tué. Arrivé là avec un aide-de-camp et deux ou trois domestiques, il envoya chercher un confesseur, dicta quelque chose sur ses affaires, mit dans un paquet pour M. le duc d'Orléans la lettre que ce prince avait écrite au roi contre lui, et qu'il lui avait lue et confiée pour l'envoyer lui-même, ne voulut plus entendre parler que de Dieu et mourut dans la nuit. On trouva parmi ses papiers des misères innombrables, et un amas de vœux plus que surprenans, un désordre immense dans ses affaires, et des dettes six fois plus qu'il n'avait de bien.

C'était un extrêmement petit homme, grand parleur, plus grand courtisan, ou plutôt grand valet, tout occupé de sa fortune, sans toutefois être malhonnête homme, dévot à la flamande, plutôt bas et complimenteur à l'excès que poli, cultivant avec un soin qui l'absorbait tous ceux qui pouvaient le servir ou lui nuire, esprit futile, léger, de peu de fonds, de peu de jugement, de peu de capacité, dont tout l'art et le mérite allait à plaire. Il était moins que rien, du pays de Liège. Son père qui était capitaine, s'avança de bonne heure au service de France, y épousa une Balsac, suivit le parti de M. le Prince dont il fut estimé, changea aisément de parti selon son intérêt, se donna aux Espagnols, courtisa si bien Charles II, lorsqu'il était à Bruxelles, qu'il en eut la Jarretière au scandale des Anglais, et parvint à tout dans le militaire au service d'Espagne, dans lequel il mourut d'assez bonne heure. Il ne laissa que ce fils que sa mère éleva en France et qui s'y attacha. On a vu sa fortune et sa catastrophe. Il n'était point marié et point vieux.

Dans une si cruelle retraite, l'armée manqua de pain, ce qui fut le comble de ses malheurs. M. le duc d'Orléans,

bien qu'outré de corps et d'esprit, était le seul qui songeât à tout, et il n'était soulagé par personne. Il s'arrêta pour attendre la queue de ses troupes et leur fournir du pain. Dès qu'il y en eut de cuit, il en fit prendre à un gros détachement avec lequel il ordonna à Vibraye de s'aller saisir du château de Bar, passage unique qui conservait la communication et le retour en Italie par Ivrée. La Feuillade, qui s'était chargé de ce détail, voulut aller avec le détachement, le retarda à partir de deux jours, et n'oublia qu'à lui faire prendre le pain qui lui était destiné. Il fallut donc s'arrêter dès le second jour pour en envoyer quérir. Il est difficile de comprendre le dépit de M. le duc d'Orléans qui était dans son lit, et qui comptait le détachement bien loin, d'apprendre ce retardement et cet oubli du pain qui l'arrêtait encore, et la promptitude avec laquelle il y remédia. Le pain arrivé, le détachement continua sa route, mais il ne marcha pas long-temps sans être averti que les ennemis s'étaient emparés du château et du passage, de manière à n'en pouvoir être dépostés, et qu'ils l'avaient prévenu de vingt heures, tellement que ce fut au retardement de la Feuillade et à son incroyable négligence sur ce pain que ce dernier malheur fut encore dû. La Feuillade n'eut donc de parti à prendre que celui de retourner sur ses pas.

Peu de jours avant la bataille, il avait fort maltraité Albergotti, qui s'était licencié sur la lenteur du siège, à n'approuver pas les courses du général après le duc de Savoie. Quelques gens se mirent entre deux. Dès le lendemain, l'Italien, fort en peine sur Chamillart, alla chez son gendre le prier d'oublier ce qui s'était passé la veille.

La Feuillade, arrivant de ce beau détachement à Oulx, y trouva M. le duc d'Orléans dans un état péril-

leux, qui le devint bien davantage par tous les soins qu'il se donnait à reposer, assurer, nourrir et raccommoder ses troupes avec des peines et des dépenses extrêmes, par le peu de secours qu'il recevait de la cour, ne respirant que de rentrer en Italie. La Feuillade se trouvant dans la chambre de M. le duc d'Orléans avec Albergotti et d'autres, ce prince, de nouveau outré du mauvais succès de ce détachement, ne put s'empêcher de leur reprocher à tous deux leur désobéissance à demeurer sur la hauteur des Capucins. Tous deux voulurent répondre; mais M. le duc d'Orléans, qui n'avait pu retenir cette plainte, et le reproche trop véritable qu'ils étaient cause de la perte de la bataille, et qui se sentait assez ému pour se craindre soi-même à la réplique, les pria qu'il n'en fût pas parlé davantage. Sassenage et le peu d'autres qui se trouvèrent à la ruelle du lit les en écartèrent, et les poussèrent grommelant l'un contre l'autre, et leur voix s'élevait à mesure qu'ils s'éloignaient du lit. Ils n'étaient pas au bout de la chambre qu'Albergotti dit assez vivement à la Feuillade que c'était lui seul que ce reproche du prince pouvait regarder, puisque lui n'avait fait qu'obéir aux ordres de lui, la Feuillade; sur quoi celui-ci lui répondit net que cela n'était pas vrai, le poussa en même temps et mit la main à l'épée. Albergotti, rougissant de colère, marmotta entre ses dents et recula deux pas. Sassenage, Saint-Frémont et quelques autres se jetèrent entre deux, les tirèrent hors de la chambre, et leur demandèrent s'ils savaient en quel lieu ils étaient, et si la tête leur avait tourné. M. le duc d'Orléans, de dedans ses rideaux, ou n'entendit pas, ou n'en fit jamais semblant. Chacun emmena son homme, fort en peine de ce qui arriverait après, mais il ne se passa rien entre eux en aucun temps. La valeur d'Albergotti ne fut jamais douteuse, mais il était Italien, et la

Feuillade était le gendre bien aimé de Chamillart, qui ne laissa pas, quoique fort brave aussi, d'être fort aise que l'autre se montrât si bonne personne. Cette aventure leur fit grand tort à tous deux, non sur la valeur, car leurs preuves étaient faites et complettes, mais sur l'honneur: à l'un d'avoir osé démentir une vérité trop connue à toute l'armée, et qui en avait été la perte dans le temps de la bataille; à l'autre de l'avoir avalé et digéré si doux.

Cependant la Feuillade, hors de soi de tant d'affreuses sottises entassées, dépêche un courrier à Chamillart, lui envoie la démission de son gouvernement de Dauphiné, et lui mande qu'il est indigne de son estime, des grâces du roi et de voir le jour. Le lendemain, il obtient permission de M. le duc d'Orléans de s'en aller à Antibes profiter de l'occasion de quelques bâtimens qui passaient à Gênes, pour se rendre de là auprès de Médavid, et là, servant sous ses ordres et se mettant à tout, se rendre digne qu'on oubliât ses fautes. Chamillart, toujours également affolé de son gendre, lui renvoya son courrier et sa démission qu'il s'était bien gardé de montrer, le caressa par sa réponse, l'encouragea et lui remit la cervelle. Ceux qui surent cette désespérade, ne doutèrent pas qu'elle ne fût un jeu pour faire pitié à son beau-père et au roi même, qu'il comptait bien qu'il ne saurait rien de sa démission, au moins qu'à coup sûr pour lui. En même temps, M. le duc d'Orléans reçut des réponses et des ordres favorables à son desir de repasser en Italie. Il tenait à Chamillart, il était content d'avoir humilié la Feuillade, à la vérité content à bon marché. Il envoya à ce dernier un courrier pour lui apprendre les ordres qu'il venait de recevoir, l'empêcher de s'embarquer et le faire revenir à Briançon, où il allait dès qu'il pourrait être transporté, et repasser avec l'armée, plutôt que s'en aller seul et devant par Gênes. La

Feuillade, ravi de se voir moins mal avec le prince qu'il n'avait lieu de le croire, ne se le fit pas dire deux fois et s'en alla à Briançon.

Ce fut où Besons joignit M. le duc d'Orléans. Il avait commandé sous lui la réserve, puis avait été mis par le roi auprès de lui lorsqu'il avait commandé la cavalerie. M. le duc d'Orléans avait pris de l'estime et de l'amitié pour lui. Il servait cette année sur les côtes de Normandie, parce que sa santé ne lui avait pas permis mieux. M. le duc d'Orléans le demanda au roi qui le lui accorda, et Besons en meilleure santé et flatté de ce souvenir, l'alla trouver le plus tôt qu'il lui fut possible.

J'étais allé passer un mois à la Ferté, j'y recevais les nouvelles d'Italie que M. le duc d'Orléans me faisait envoyer avec soin, et des lettres de sa main quand il ne voulait pas que ce qu'il me mandait passât par d'autres. j'étais donc pleinement instruit des malheurs qui s'y préparaient, et fort inquiet, lorsqu'un gentilhomme arrivant de Rouen chez son frère, tout auprès de chez moi, y vint comme nous nous promenions madame de Saint-Simon et moi dans le parc avec du monde, et nous raconta le désastre de Turin avec les circonstances exactes sur M. le duc d'Orléans, sur le maréchal de Marchin, et sur tout le reste, telles que le roi les apprit trois jours après seulement, par le courrier qui en apporta la nouvelle (et moi, quatre jours, par mes lettres de la cour et de Paris), sans que nous ayons pu comprendre comment il était possible que cette triste nouvelle eût été portée avec une si extrême diligence, pour ne pas dire incroyable, sans que ce gentilhomme nous le voulût dire, sinon d'en fortement appuyer la certitude, et sans que nous l'ayons jamais revu depuis, car il mourut fort tôt après. Je fus vivement touché de ce malheur arrivé entre les mains de M. le duc d'Orléans, quoiqu'elles en fussent par-

faitement innocentes. La fièvre me prit, je m'en allai à Paris, sans m'arrêter à Versailles pour éviter l'empire de sa faculté.

Nancré, dépêché avec le détail, y arriva presque en même temps. Quoique je ne le connusse point du tout, je lui envoyai dire que j'étais hors d'état de l'aller trouver et que je le priais de venir chez moi. Il y vint aussitôt. Il avait ordre de me voir; nous fûmes deux bonnes heures tête à tête. Il m'apprit que le roi rendait une pleine justice à son neveu, et me pressa de lui écrire sans nul ménagement, je n'en eus pas besoin. Le public équitable, la cour même, malgré ses jalousies, décernèrent des lauriers à sa défaite, et l'élevèrent d'autant plus que la fortune l'avait voulu abaisser. Ce fait est aussi mémorable que singulier, et je ne crois pas qu'il y ait d'exemple de tant et de si unanimes louanges dans un malheur aussi complet. Tout le cri tomba sur Marchin, et nonobstant Chamillart, sur la Feuillade.

Quoique les ennemis, contens de leurs succès, ne se fussent opposés à rien de la retraite, il est pourtant vrai que le gros canon de batterie ne put être emmené. L'abbé de Grancey, premier aumônier de M. le duc d'Orléans, médiocre prêtre, mais fort brave et fort bon homme, fut tué à deux pas derrière lui, sur quoi le comte de Roucy disait que ce pauvre abbé mourrait de joie s'il pouvait savoir qu'il avait été tué. Villiers et la Bretonnière, maréchal-de-camp, Bonelles fils de Bullion, colonel d'infanterie, Kercado, mestre-de-camp du dauphin-étranger, très bon sujet, et à qui j'avais vendu ma compagnie, lui étant jeune cornette dans le même régiment, et assez d'officiers y furent tués; et Murcé, lieutenant-général, mourut de ses blessures, prisonnier à Turin. On n'y perdit pas plus de quinze cents hommes, mais beaucoup de blessés et de prisonniers.

Murcé était frère de madame de Quailus, aussi disgracié de corps et d'esprit que sa sœur avait l'un et l'autre charmans. Il était donc fils de Vilette, lieutenant-général de mer, cousin-germain de madame de Maintenon, et tous sous sa protection la plus particulière. Celui-ci était brave, et point mauvais officier, mais gauche, bête, inepte au dernier point. Il avait avec nous, en Allemagne, un jeune valet qui le suivait toujours, qu'il appelait Marcassin, et qui se moquait de lui à cœur de journée. C'était l'année que madame la duchesse de Bourgogne vint en France. Il arriva à Murcé trois grands malheurs dont il se plaignit amèrement à toute l'armée: son cheval Isabelle était mort, Marcassin l'avait quitté, et sa femme n'était point femme d'honneur, il voulait dire dame du palais. Marivault et Montgon le faisaient valoir; c'était une farce continuelle de le voir avec eux, leurs questions, leur moqueuse admiration, leurs panneaux et ses sottises. Il avait épousé la fille du lieutenant-général de Chaumont en Bassigny; il l'avait menée à Strasbourg où il avait été employé l'hiver comme brigadier; elle était laide, sotte et dévote à merveille; il n'y avait qu'un ménage de gâté. Elle faisait ses dévotions fort souvent, et la veille voulait coucher seule. Murcé s'en plaignait et rendait compte à tout le monde du calendrier de sa femme. Il priait à manger chez lui par grades; et un homme de grade différent des conviés qui s'y présentait quelquefois pour s'en divertir était sûrement éconduit, et Murcé lui en disait la raison. Tant de fadaises, et d'un Murcé, pourront surprendre ici, mais voici pourquoi je les ai mises. Murcé était une espèce de la Feuillade de madame de Maintenon. Elle le croyait un homme merveilleux; il lui rendait compte des choses et des personnes de l'armée, elle le consultait sur ce qu'il pensait qu'on devait exécuter. Il montrait souvent de ses lettres qui marquaient en effet

une confiance qui faisait pitié. Il était craint et ménagé, et il a souvent servi et nui à bien des gens; de là on peut juger à qui on avait affaire, et en grande partie de ce qu'était madame de Maintenon.

Le 9 septembre, c'est-à-dire le surlendemain de la bataille de Turin, Médavid marcha avec neuf mille hommes au secours de Castiglione delle Stevere, que le prince héréditaire de Hesse-Cassel assiégeait avec douze mille hommes, lequel a depuis été roi de Suède. Il laissa huit cents hommes dans la ville qu'il avait prise, leva ses quartiers de devant le château, et vint au-devant de Médavid dans une belle plaine, qui de son côté marcha aussi à lui. Notre cavalerie, débordée par celle des ennemis, fut d'abord un peu en désordre, il fut augmenté par la fuite que prirent quatre régimens d'infanterie de Milanais et de Napolitains; Sebret, qui commandait une brigade en seconde ligne, alla les remplacer sans attendre d'ordre. Médavid fit mettre l'épée à la main à toute son infanterie; elle essuya toute la décharge de l'infanterie ennemie, la chargea ensuite et la défit entièrement. La cavalerie ennemie, voyant l'infanterie défaite, s'enfuit. On leur tua deux mille hommes, on leur en prit quinze cents, tous leurs canons et beaucoup d'étendards et de drapeaux. Médavid y perdit aussi du monde, le chevalier de Verac, Grammont de Franche-Comté, Renepont, du Cheilar, tous quatre mestres-de-camp, et d'Herouville, colonel d'infanterie, blessé à mort. Outre ces prisonniers, on eut les huit cents hommes laissés dans la ville. Médavid fit passer le Mincio au prince de Hesse, et le poursuivit jusqu'à l'Adige; il lui tua encore du monde, prit des traîneurs dans cette poursuite, et reprit Goito. Ce fut un étrange contraste avec Turin, et un grand renouvellement de douleur sur la retraite en France au lieu de l'avoir faite en Italie. Médavid en fut fait sur-le-champ

chevalier de l'ordre; Saint-Pater et Dilon, ses deux maréchaux-de-camp, lieutenans-généraux; Grancey, son frère, qui avait apporté la nouvelle, maréchal-de-camp; et Sebret, qui apporta le détail, brigadier.

Sur ce succès, Vaudemont rassembla ce qu'il avait de troupes, manda à Médavid de le venir joindre avec les siennes, fit mine de vouloir défendre le Tésin, s'en fit fête par un courrier, et manda que c'était pour conserver la ville de Milan, qui prétend avoir droit de se rendre sans blâme à quiconque a passé cette rivière. Vaudemont ajoutait qu'il avait voulu envoyer Colmenero rendre compte de toutes choses, mais qu'il s'était trouvé mal sur le point de partir. Colmenero n'avait garde de venir. Il avait été gouverneur du château de Milan, l'était d'Alexandrie alors, et ami intime de Vaudemont. Vendôme l'avait fort vanté au roi; c'était un bon officier, mais dont l'âme était de la trempe de celle de Vaudemont, et qui le montra bien dans la suite. Toutes ces fanfaronnades de Vaudemont ne servirent qu'à amuser le roi, qui ne se lassa jamais d'en être la dupe.

Le prince Eugène, entré dans Turin, et M. de Savoie au comble de sa joie la plus inespérée de se revoir dans Turin, ne s'amusèrent point aux réjouissances. Ils ne pensèrent qu'à profiter d'un succès inouï; ils reprirent rapidement toutes les places du Piémont et toutes celles de Lombardie que nous occupions. Le château de Casal fut leur dernière conquête. Vaudemont et Médavid, retirés dans Mantoue, ne purent empêcher ces fruits de la bataille de Turin, et de la retraite de l'armée en France. Elle était pourtant encore de quatre-vingt-quinze bataillons, ceux qui venaient de Lombardie en bon état, mais ceux du siège fort délabrés; six régimens de dragons, mais à pied; et à l'égard de la cavalerie, quatre à cinq mille chevaux.

Jamais bataille ne coûta moins de soldats que celle de Turin, jamais de retraite plus tranquille de la part des ennemis ni laissée plus à choix, jamais suites plus affreuses ni plus rapides. Ramillies, avec une perte légère, coûta les Pays-Bas Espagnols et partie de ceux du roi, par la terreur et le tournoiement de tête du seul maréchal de Villeroy. Celle de Turin coûta toute l'Italie par l'ambition de la Feuillade, la servitude de Marchin, l'avarice, les ruses, les désobéissances des officiers-généraux contre M. le duc d'Orléans, qui seul voulut et s'opiniâtra à trois reprises à se retirer en Italie, ce qui était libre, aisé et d'une suite victorieuse à réparer, plus que le malheur qui venait d'arriver; et qui fut enfin vaincu par l'artifice et le concert de la Feuillade et des officiers-généraux, pour n'en rien dire de plus, dont l'audace et les moyens furent aidés par l'épuisement et les souffrances que lui causait sa blessure. On assembla fort diligemment mille mulets en Provence et en Languedoc pour M. le duc d'Orléans; on lui envoya de l'argent, des chevaux, des armes, huit mille tentes.

Nancré retourné vers M. le duc d'Orléans, qui avait été extrêmement mal de sa blessure, la nouvelle madame d'Argenton et madame de Nancré, veuve sans enfans du père de celui dont je viens de parler, et dans l'intimité la plus étroite avec lui, s'en allèrent ensemble chacune dans une chaise de poste le plus secrètement qu'elles purent à Lyon, et de là se cacher dans une hôtellerie à Grenoble. M. le duc d'Orléans n'y était pas encore arrivé. Il sut en chemin cette équipée, il en fut très fâché, et leur manda qu'il ne les verrait point, et de s'en retourner. Être arrivées de Paris à Grenoble et s'en retourner bredouille était chose fort éloignée de leur résolution; elles l'attendirent. Savoir sa maîtresse si près de soi et lui tenir rigueur, l'amour ne le put jamais per-

mettre. Sur les sept ou huit heures du soir, les affaires du jour vidées et la représentation finie, il ferma ses portes, s'enfonça dans son appartement, et par les derrières d'un escalier dérobé arrivèrent les femelles, qui soupèrent avec lui et avec deux ou trois de leurs plus familiers. Cela dura ainsi cinq ou six jours, au bout desquels il les renvoya et elles repartirent. Ce voyage ridicule fit grand bruit. Le public en murmura, fâché véritablement de cette tache sur sa gloire personnelle; les envieux, ravis de pouvoir rompre le silence qu'ils avaient été forcés de garder, parmi lesquels M. le Duc et madame la Duchesse se signalèrent. Quelque résolution que j'eusse prise de ne lui parler jamais de ses maîtresses, il m'avait écrit avec trop d'ouverture, dès que sa blessure le lui avait permis, pour qu'il me le fût de demeurer dans le silence quand tout criait si haut. Il reçut ma lettre en même temps qu'une autre que Chamillart lui écrivit de la part du roi, qui par ménagement n'avait pas voulu le faire lui-même, pour lui conseiller de renvoyer ces femmes et l'avertir du mauvais effet de leur voyage. Toutes deux ne furent reçues qu'après leur départ, lequel en fut toute la réponse.

M. le duc d'Orléans visita ses troupes le plus qu'il put dans tous leurs quartiers, quoique mal rétabli encore, et y répandit avec choix beaucoup d'argent. Il travailla fort à examiner ce qui était possible pour rentrer en Italie, et envoya Besons bien instruit des moyens et des difficultés pour en rendre compte au roi, et recevoir ses ordres. Le fruit de ce voyage fut de ne plus songer à faire repasser l'armée de M. le duc d'Orléans en Italie, au moins jusqu'au printemps. Besons demeura, et un simple courrier porta cette résolution finale à M. le duc d'Orléans, qui, malgré toutes les difficultés qu'il y voyait lui-même, ne laissa pas d'en être fort touché. Pendant ce

temps-là l'Italie s'en allait par pièces. Chivas, la ville de Casal, Pavie, Pizzighetone, Alexandrie, etc., s'étaient rendues au duc de Savoie et au prince Eugène, qui était dans Milan déclaré gouverneur général du Milanais, et qui bientôt après fut maître des châteaux de Milan, de Casal et de Tortone.

On envoya les quartiers d'hiver pour l'armée de M. le duc d'Orléans, et ce prince arriva à Versailles le lundi 8 novembre, sur la fin du dîner du roi, qui avait pris médecine, et dînait dans son lit à deux heures et demie, comme il faisait toujours les jours qu'il la prenait. On ne peut être mieux reçu du roi qu'il le fut, et de tout le monde. Il fut voir Monseigneur aussitôt après à Meudon, et soupa avec le roi à l'ordinaire.

Dès qu'il fut ce jour-là même débarrassé du plus gros, j'allai chez lui. Nancré me saisit en y entrant, et sans me donner un instant, se mit à se disculper d'avoir conseillé et machiné ce misérable voyage de ces deux femmes. Il suivit M. le duc d'Orléans, qui me menait dans son entresol, et voulut encore s'en laver devant moi en sa présence. Je le croyais trop sensé pour l'avoir fait, mais le monde n'en avait pas jugé de même. Ce fut alors que M. le duc d'Orléans me remercia avec effusion de cœur de la franchise avec laquelle je lui avais écrit sur ce voyage. Il m'avoua que fâché d'abord, puis tenté les sachant en même lieu que lui, il avait succombé avec les précautions que j'ai rapportées. « Et voilà, monsieur, lui répondis-je, la sottise, en l'interrompant. — Il est vrai, me répliqua-t-il, mais qui est-ce qui n'en fait jamais? »

Nancré sortit, et la porte fermée, nous entrâmes bien avant en matière. Je le mis au fait des choses de la cour qui le regardaient, et de l'état présent du reste que les lettres, bien que chiffrées, n'avaient pu comporter. Lui ensuite me parla en gros des choses principales d'Italie,

parce que, réciproquement affamés, nous ne pouvions. encore tomber aux détails que nous discutâmes depuis. Il me fit une étrange peinture des officiers-généraux de son armée, telle en tous points que j'ai tâché de la rendre, mais plus affreuse encore, et des malheurs, pour en parler sobrement, qu'entassés les uns sur les autres, avaient causé tous ceux de Turin. Il me représenta la Feuillade comme un jeune homme impérieux, enivré de présomption et d'ambition sans mesure, détesté des officiers-généraux et particuliers, des troupes et du pays; plein d'esprit, de valeur, de fantaisies, et de vues, qui voyant beaucoup d'abord était incapable aussi de rien voir au-delà de ce premier coup-d'œil, de souffrir aucun avis de personne bien loin de se rendre jamais sur rien, par conséquent incapable d'apprendre jamais d'autrui, et fort peu de soi-même, parce que l'action chez lui précédait toujours la réflexion; brillant sans nulle solidité, dangereux à l'excès à la tête de quelque chose, se piquant surtout de savoir mieux toutes choses que les gens du métier. Ce prince ajouta qu'il le croyait perdu, de la manière dont le roi lui en avait parlé, et dont il lui paraissait qu'il le connaissait. Il me dit qu'il avait fait son possible pour pallier ses fautes, encore qu'elles fussent énormes, et telles que je les ai expliquées, et qu'il ne se fût pas mis en état de le mériter, mais qu'il avait cru devoir rendre ce change à son beau-père; que le roi l'avait même grondé de l'avoir trop excusé, et que cet article était le seul sur lequel il lui eût parlé d'un air aigre et sévère. Il ajouta qu'il avait laissé la Feuillade en Dauphiné, dans l'espérance que ses lettres, soutenues de ses bons offices à son arrivée, lui en conserveraient le commandement; que Chamillart, qui n'osait trop en parler au roi, l'avait prié d'y insister, mais qu'il n'avait osé aller trop avant là-dessus, après ce que le roi lui avait dit, de ma-

nière qu'il était persuadé que la Feuillade allait être rappelé. Diverses autres conversations semblables m'instruisirent à fond, et je ne laissai pas de l'être aussi par quelques-uns des officiers-généraux et particuliers, à leur arrivée de cette armée.

Il faut achever tout de suite ce qui la regarde. On ne fut pas long-temps à quitter toute pensée de retour en Italie. On ne songea plus qu'à une défensive nécessaire vers les Alpes, et à grossir l'armée d'Espagne de ce qui se tirerait de celle-ci pour essayer d'y recouvrer quelque supériorité. Peu de jours après, la Feuillade reçut ordre de revenir, et Giraudan, lieutenant-général], de commander en sa place en Savoie et en Dauphiné, avec deux maréchaux-de-camp sous lui, Valière à Chambéry, et Muret à Fenestrelles. Quelque peu d'apparence qu'il y eût à le laisser à Grenoble, cet ordre lui fut si amer, que pour n'omettre aucune sorte de sottise, de folie et d'audace, il se mit dans la tête de le faire révoquer, dépêcha courriers sur courriers à son beau-père, et s'y cramponna quinze jours durant, jusque-là que le roi fut outré de cette lenteur à lui obéir; et Chamillart, dans le dernier embarras, ne savait plus que devenir. Enfin un dernier courrier qu'il lui dépêcha le fit partir au grand contentement de la ville et de la province, dont il n'avait pas acquis les cœurs. Dès en y arrivant la première fois, il s'était brouillé avec le cardinal le Camus, qui, sur une mascarade assez étrange qu'il donna, fut sur le point de l'excommunier dans toutes les formes solennelles. Il fallut des ordres réitérés du roi pour l'en empêcher, et à la Feuillade de se conduire d'une autre sorte.

Il fut plusieurs jours à Paris sans oser venir à Versailles. Chamillart obtint enfin du roi la permission pour lui de le saluer, et même chez madame de Main-

tenon, pour éviter la réception publique, et par un reste de traitement de général d'armée', desquels il arriva le dernier, le lundi 13 de décembre. Chamillart, allant travailler avec le roi chez madame de Maintenon, l'y mena. Sitôt que le roi le vit entrer avec son gendre en lesse, il se leva, alla à la porte, et, sans leur donner le temps de prononcer un mot, dit à la Feuillade d'un air plus que sérieux : « Monsieur, nous sommes bien malheureux tous deux »; et dans l'instant tourna le dos. La Feuillade, de dedans la porte qu'il n'avait pas eu loisir de dépasser, ressortit sur-le-champ, sans avoir osé dire un seul mot. Jamais depuis le roi ne lui parla; il fut long-temps même à permettre à Monseigneur de le mener à Meudon, et à souffrir qu'il allât à Marly à cause de sa femme. On remarquait qu'il détournait toujours les yeux de dessus lui. Telle fut la chute de ce Phaéton. Il vit bien qu'il n'avait plus d'espérance; il vendit ses équipages, et dit assez publiquement, oubliant apparemment qu'il avait voulu aller sous Médavid, et ce qu'il avait dit et écrit là-dessus, qu'après avoir commandé les armées, il ne pouvait plus servir en ligne de lieutenant-général; et toutefois dans cet état de disgrâce, il n'y eut sorte de moyens qu'il ne tentât et de bassesses qu'il ne fît pour se raccrocher. Il eut celle de se plaindre de son sort et de faire son apologie à chacun qui ne s'en souciait guère, et après s'être fait envier et craindre, il se fit mépriser sans faire pitié. Je ne crois pas qu'il y ait eu de plus folle tête, ni de plus radicalement malhonnête homme jusque dans la moelle des os. Retournons maintenant à ce qui est demeuré en arrière, pour ne pas interrompre le récit de toute cette catastrophe d'Italie, qui suivit de bien près celle de Barcelone et de Flandre.

CHAPITRE XII.

Électeur de Cologne incognito à Paris et à Versailles. — Mort de Saint-Pouenge, et d'autres.—Madame de la Chaise nommée pour Marly, en absence de madame la duchesse de Bourgogne et de Madame. — Discussion entre le duc de Tresmes et de la Rochefoucauld et son motif. — Piété de M. le duc de Bourgogne. — Le roi de Suède victorieux en Suède. — Il dicte la paix au roi Auguste. — Sa situation et sa lourde faute. — Mariage de l'archiduc avec une princesse de Wolfenbuttel. — Succès et séparation des armées en Espagne. — Secours d'argent à l'archiduc. — Conférences refusées par les alliés sur la paix.—Villars et le duc de Noailles de retour. — Le prince de Rohan donne au roi des détails sur la bataille de Ramillies. — Surville et la Barre. — Madame de Châtillon. — Mariage du fils de Livry. —Belle conduite de la duchesse de Beauvilliers.—Bergheyck et sa fortune. — Vendôme de retour. — Grand-prieur à Gênes.— Courcillon. — Madame de Maintenon garde-malade. — Folies qui divertissent la cour.

La fantaisie avait pris à l'électeur de Cologne d'aller voyager à Rome. Il n'avait plus d'états à lui où se tenir; il aimait mieux se promener que le séjour de nos villes de Flandre. Il arriva donc à Paris, au milieu de septembre, tout-à-fait incognito, et logea chez son envoyé. Dix ou douze jours après, il alla dîner chez Torcy, à Versailles, puis attendre l'heure de son audience dans l'appartement de M. le comte de Toulouse. Il ne voulut point être accompagné de l'introducteur des ambassadeurs. Torcy le mena dans le cabinet du roi par les derrières, suivi des trois ou quatre de sa suite les plus principaux. Les courtisans ayant les entrées, qui voulurent, étaient

dans le cabinet avec Monseigneur et Messeigneurs ses fils. Le roi, toujours debout et découvert, le reçut avec toutes les grâces imaginables, et en lui nommant ces trois princes, ajouta : « Voilà votre beau-frère, vos neveux et moi, qui suis votre proche parent; vous êtes ici dans votre famille ». Après un peu de conversation, il le mena par la galerie chez madame la duchesse de Bourgogne, qui le reçut debout, et qu'il ne salua point, à cause de la présence du roi devant qui elle ne baise personne. Il fut ensuite chez Madame, qui s'avança au-devant de lui dans sa chambre. Elle le baisa et causa fort long-temps avec lui en allemand. Il vit après madame la duchesse d'Orléans dans son lit, qui le baisa. La visite fut courte. Il ne s'assit nulle part. De là il alla faire un tour dans les jardins, et partit de chez Torcy pour s'en retourner à Paris. Huit jours après, il vint de Paris entendre la messe du roi dans une autre travée de la tribune, et le vit après seul dans son cabinet, avant le conseil. Il se promena dans les jardins jusqu'au dîner chez Torcy. Il vit ensuite madame la duchesse de Bourgogne, qui était au lit. Monseigneur le duc de Bourgogne s'y trouva, et, contre l'ordinaire de ces sortes de visites, la conversation fut vive et soutenue, toujours debout l'un et l'autre. Peu de jours après, il vit encore le roi dans son cabinet, se promena dans les jardins, s'amusa dans le cabinet des médailles, dîna chez M. de Beauvilliers, et s'en retourna à Paris. La semaine suivante, il revint voir le roi dans son cabinet avant le conseil. Le maréchal de Boufflers lui donna à dîner, d'où il alla chez madame la duchesse de Bourgogne, et y eut une longue conférence avec monseigneur le duc de Bourgogne, debout, en un coin de la chambre. Avant de retourner à Paris, il fut voir M. le duc de Berry.

De ce voyage, il changea son dessein d'aller à Rome, où, pour son rang avec les cardinaux et pour sa per-

sonne, dans la situation où il était avec l'empereur, et nos troupes hors d'Italie, au corps de Médavid près, il n'aurait pu être que fort indécemment. Le roi lui prêta pour une nuit l'appartement du duc de Grammont, qui était à Bayonne. Torcy, chez qui il avait dîné à Paris, le mena voir Trianon et lui donna à souper à Versailles, puis le mena par le petit degré droit dans le cabinet du roi, où il le trouva sortant de table avec ce qui de la famille y était à ces heures-là, privance qui n'avait jamais encore été accordée à personne, et dont il fut fort touché. Le roi lui dit qu'il voulait qu'il le vît au milieu de sa famille, où il n'était point étranger, et dans son particulier. Il avait à son cou une croix de diamans très belle pendue à un ruban couleur de feu, qu'avant souper Torcy lui avait présentée de la part du roi. Il prétendait pouvoir porter l'habit des cardinaux, comme archi-chancelier de l'empire pour l'Allemagne. Il était vêtu de court, en noir, souvent avec une calotte rouge, quelquefois noire. Les bas variaient de même. Il était blond, avec une fort grosse perruque et assez longue, cruellement laid, fort bossu par-derrière, un peu par-devant, mais point du tout embarrassé de sa personne ni de son discours. Il prit tout-à-fait bien avec le roi, qui, le lendemain, le vit en particulier après la messe. Après, il suivit le roi à la chasse. L'électeur y était dans une calèche avec un de sa suite, le premier écuyer et Torcy. Il retomba après à Marly, où il prit congé du roi pour retourner en Flandre. Il alla voir l'électeur de Bavière à Mons, et revint s'établir à Lille. Il avait, quelques jours auparavant, dîné à Meudon avec Monseigneur, qui seul eut un fauteuil, et l'électeur vis-à-vis de lui avec M. le prince de Conti au milieu des dames.

La mort de Saint-Pouenge arriva tout à propos pour donner le plaisir au roi de marquer que la disgrâce du

gendre n'influait pas sur le beau-père. J'ai assez parlé ailleurs de Saint-Pouenge pour n'avoir rien à y ajouter. Il était grand-trésorier de l'ordre, le roi décora Chamillart de cette charge.

Madame de Barbésieux mourut à Paris après une longue infirmité et fort jeune. Ses malheurs n'avaient point cessé depuis son éclat avec son mari, dont la mort ne put la remettre dans le monde. Elle ne laissa que deux filles, toutes deux mortes fort jeunes : l'une duchesse d'Harcourt qui a laissé des enfans ; l'autre, troisième femme de M. de Bouillon, père de celui d'aujourd'hui. Elle laissa un fils unique, mort bientôt après, de sorte que la duchesse d'Harcourt hérita presque de tout, et leur grand-père d'Alègre de fort peu de chose.

Le vieux Boisfranc mourut aussi à quatre-vingt-sept ou quatre-vingt-huit ans. Il était beau-père du duc de Tresmes, avec qui il demeurait. J'ai dit ailleurs ce que c'était que ce riche financier.

Le roi donna à Maréchal la survivance de sa charge de premier chirurgien pour son fils qui travaillait dans les hôpitaux de l'armée de Flandre. C'était un paresseux qui ne promettait pas d'approcher de son père. Le roi qui le sentait ne put s'empêcher de dire à ses valets que si le fils ne se rendait pas bien capable, cela ne l'empêcherait pas de prendre un autre chirurgien s'il perdait le père. Cette parole qui fut bientôt sue fit grand'peur à tous les survivanciers, à pas un desquels il n'est pourtant arrivé malheur, excepté à quelques secrétaires d'état, et comme je l'ai dit, au fils de Congis pour les Tuileries.

Il eut une complaisance pour le père de la Chaise tout-à-fait marquée. Ce père qui était gentilhomme voulait être homme de qualité. Son frère, d'écuyer de l'archevêque de Lyon, puis de commandant de son équipage de

chasse, était devenu par le confesseur capitaine des gardes de la porte du roi, et son fils avait eu sa charge après lui. Il avait épousé une du Gué-Bagnolz, riche et d'une famille de robe de Paris. Le père de la Chaise se mourait de douleur de ne pouvoir obtenir qu'elle allât à Marly, et le roi, malgré son faible pour lui, ne se pouvait résoudre à faire manger sa nièce avec madame la duchesse de Bourgogne, et à la faire entrer dans ses carrosses. Il arriva cette année que le roi voulant aller faire la Saint-Hubert à Marly, la grossesse de madame la duchesse de Bourgogne l'empêcha de pouvoir être du voyage, qui, à cause de cela, ne fut que du mercredi au samedi, et qu'en même temps Madame se trouva si enrhumée qu'elle n'y put aller. Le roi trouva que c'était là son vrai ballot, qu'il ne trouverait de long-temps, et le saisit. Il nomma donc madame de la Chaise pour Marly, à qui par conséquent cela n'acquit aucun droit pour manger ni pour les carrosses, et qui aussi n'y fut jamais admise. Mais cette délicatesse n'était pas aperçue de tous, au lieu qu'aller à Marly se sut partout. Le père de la Chaise fut ravi. Cette adresse fut un nouveau crève-cœur pour Saint-Pierre, dont la femme ne put même en cette sorte parvenir à aller à Marly, et donna un peu de dépit à madame la duchesse d'Orléans de pouvoir moins pour la femme de son premier écuyer si hautement portée par elle que le père de la Chaise pour sa nièce.

Ce Marly produisit une querelle assez ridicule. Il faisait une pluie qui n'empêcha pas le roi de voir planter dans ses jardins. Son chapeau en fut percé, il en fallut un autre. Le duc d'Aumont était en année, le duc de Tresmes servait pour lui. Le porte-manteau du roi lui donna le chapeau, il le présenta au roi. M. de la Rochefoucauld était présent. Cela se fit en un clin-d'œil. Le voilà aux champs, quoique ami du duc de Tresmes. Il

avait empiété sur sa charge, il y allait de son honneur. Tout était perdu. On eut grand'peine à les raccommoder. Leurs rangs, ils laissent tout usurper à chacun, personne n'ose dire mot; et pour un chapeau présenté, tout est en furie et en vacarme. On n'oserait dire que voilà des valets.

Pendant ce même Marly, monseigneur le duc de Bourgogne cessa d'aller à la musique, quoiqu'il l'aimât fort, et vendit les pierreries qu'il avait eues de feu madame la Dauphine (et il en avait beaucoup) dont il fit donner tout l'argent aux pauvres. Il n'allait plus à la comédie depuis quelque temps.

Le roi de Suède triomphant en Pologne, où il avait fait un roi à son gré, écarté les Moscovites et réduit l'électeur de Saxe à une abdication dans toutes les formes, mena son armée en Saxe, dont outre la subsistance il tira des trésors. Dresde, Leipsig, toute la Saxe subit le joug; la souveraine se retira à Bayreuth chez son père. La paix signée en secret, le roi Auguste, forcé par le reste de son parti en Pologne à qui il n'avait osé l'avouer, attaqua un corps de Suédois commandé par le général Mardefeld, fort inférieur, qu'il défit. Mardefeld y perdit trois mille hommes, et se retira en Silésie, ce dont l'empereur n'osa se fâcher. Là-dessus le roi de Suède éclata comme contre un manque de foi insigne. C'est ce qui lui fit imposer au roi Auguste les conditions les plus humiliantes, et achever de ruiner ses pays par tout ce qu'il en exigea. Il dicta la paix par laquelle, outre beaucoup d'autres détails, il le fit consentir à abandonner tout ce qui lui restait de partis, et la Pologne avec la Lithuanie à Stanislas, à en quitter le titre et à ne porter plus que celui de roi-électeur, à souffrir toute l'armée suédoise en Saxe aux dépens du pays jusqu'au mois de mai, c'est-à-dire six grands mois encore, à livrer ce

qu'il avait en Saxe de troupes moscovites et à renoncer à toute alliance avec le czar, à remettre en liberté les deux Sobieski, fils du feu roi de Pologne, enfin à lui envoyer pieds et poings liés le général Patkul, auquel incontinent après il fit couper publiquement la tête.

Ce Patkul était passé en Pologne sur ce que, étant député à Stockholm de la noblesse de Livonie poussée à bout par la chambre des révisions qui ruina la Suède sous le précédent règne et en anéantit l'ancienne noblesse, et dont les exactions, et ceux qui les exerçaient étaient encore plus insupportables, il avait parlé avec tant de liberté qu'il avait été obligé de s'enfuir. C'était un homme de tête, de ressource et de grand courage, qui était fort suivi et fort accrédité dans son pays, lequel était outré contre la Suède, et plus encore contre ses ministres. Patkul, n'espérant plus de sûreté sous cette domination, ne songea qu'à se venger de la Suède. Il persuada au roi Auguste d'entrer en Livonie et d'y appeler les Moscovites. Le succès répondit à ce qu'il s'en était proposé. Aucun général ennemi ne nuisit plus que lui aux Suédois. Il en encourut une haine si personnelle que le roi de Suède ne voulut point de paix qu'avec une condition expresse qu'il lui serait livré. Il le fut, il lui en coûta la vie sur un échafaud, et au roi de Suède un obscurcissement à sa gloire.

Ce prince avait alors en Saxe une autorité telle qu'il imposa des lois à tout le Nord, à une partie très vaste de l'Allemagne, et à l'empereur même, qui n'osa lui rien refuser et à qui il demanda des restitutions et d'autres choses fort dures. Il était en posture d'être le dictateur de l'Europe et de faire faire la paix à son gré sur la succession d'Espagne; toutes les puissances en guerre avaient recours à lui. Il était mieux avec la France et plus enclin à elle qu'à pas une des autres, qui toutes, malgré

leurs succès contre la France, le craignirent ainsi placé en Allemagne, au point d'en passer par tout ce qu'il eût voulu plutôt que de risquer de l'y voir avancer avec son armée et se déclarer contre elles. Les plus grands rois sont malheureux. Piper était son unique ministre qui l'avait toujours suivi; il avait toute sa confiance. Tout occupé de troupes, de subsistances, de guerre, le roi ne donnait aux affaires d'état qu'une attention superficielle, emporté par cette passion de héros et par l'amour de la vengeance. L'empereur et l'Angleterre gagnèrent Piper à force d'argent et d'autres promesses. Piper vendu de la sorte, se servit de ces deux passions de son maître pour le tirer de Saxe et le faire courir après le czar pour le détrôner, comme il avait fait le roi Auguste. Rien ne le put détourner d'une si hasardeuse folie. L'objet et le péril qui y était attaché furent pour lui un double attrait. Piper l'y nourrit et l'y précipita. Le traître y périt dans les cachots des Moscovites; et son maître, qui ne s'en sauva que par des miracles, et qui en fit depuis du plus grand courage de cœur et d'esprit, ne fit que palpiter par la suite, et ne figura plus en Europe, comme on le verra en son temps.

Bonac, qui était à Dantzig chargé des affaires du roi en Pologne, eut ordre d'aller reconnaître et complimenter de sa part le nouveau roi Stanislas, qui fut reconnu de l'empereur et de presque toute l'Europe. Cromstrom, envoyé de Suède, avait donné part au roi, de la part du roi de Suède et de celle du roi Stanislas dont il avait reçu une lettre de créance, de son avènement à la couronne de Pologne et de l'abdication du roi Auguste, électeur de Saxe.

Les mécontens inquiétaient toujours extrêmement l'empereur qu'ils pensèrent prendre à la chasse, à deux lieues de Vienne, où ils brûlèrent des villages. Ils avaient

pris Gratz, qui fut repris sur eux, sans qu'ils fissent pour cela une diversion moins embarrassante. Ils finirent l'année par battre le général Heusler et lui tuer quatre mille hommes.

Le mariage de l'archiduc fut arrêté à la fin d'octobre avec la princesse de Wolfenbuttel, de même maison que l'impératrice régnante alors, et que le duc d'Hanovre, depuis roi d'Angleterre. Elle était luthérienne, et on l'instruisit pour embrasser la religion catholique. Les protestans croient que les catholiques se sauvent dans leur religion; ils l'ont avoué long-temps, et ne l'ont nié depuis que pour se dérober à la force de l'argument qui s'en tire contre eux. Quand je dis protestans, j'entends luthériens et calvinistes. C'est cette persuasion qu'ils conservent qui les rend faciles à embrasser la religion catholique et à la faire embrasser à leurs enfans, quand ils y trouvent des avantages, principalement pour des mariages qui ne se pourraient pas faire autrement; et la raison contraire fait qu'il n'y a point d'exemples d'aucun prince catholique qui se soit fait protestant, ni qui l'ait souffert à ses enfans, pour quelque mariage ou quelque autre avantage que ce pût être.

La campagne finit en Espagne, après beaucoup de petites places rendues ou emportées, par la prise de Carthagène. La garnison, qui n'était que d'un régiment de cavalerie et un d'infanterie, avec trois mille paysans armés, sous un maréchal-de-camp espagnol, se rendit au duc de Berwick prisonnière de guerre, et la vie sauve seulement aux bourgeois. Il s'y trouva soixante-quinze pièces de canon, dont trente de fonte et trois mortiers. Bey prit quelques jours après Alcantara par escalade, sur une garnison aussi nombreuse que ses troupes, dont il ne perdit que trois ou quatre soldats. Il trouva tout le canon qu'on y avait perdu. Après ces exploits, les armées se

séparèrent et entrèrent en quartier d'hiver. Presque toutes ces conquêtes furent rançonnées, et valurent beaucoup d'argent comptant au roi d'Espagne. Peterborough, qui voltigeait souvent d'Angleterre en Espagne, en Italie, en Portugal et par toute l'Europe, porta en ce même temps un secours de 150,000 pistoles à l'archiduc dans le royaume de Valence, des contributions que le prince Eugène venait de tirer du Milanais et des pays voisins. Le roi, en ce même temps, fit entrer le duc d'Albe dans son cabinet après sa messe avant le conseil. Il lui dit qu'il avait cru devoir faire proposer des conférences aux ennemis pour établir une bonne paix; qu'ils les avaient refusées; qu'ainsi il ne fallait plus songer qu'à la guerre, et l'espérer plus heureuse la campagne prochaine qu'elle ne l'avait été celle-ci. Le duc d'Albe, qui, dans la situation d'alors, craignait fort ces conférences, sortit du cabinet du roi extrêmement soulagé.

Ce qu'il y avait d'impériaux à Hagenbach sous Thungen ayant repassé le Rhin à la mi-novembre, Villars sépara son armée pour entrer en quartiers d'hiver. Il fit un tour sur la Sarre pour en visiter les places, et arriva à la cour les premiers jours de décembre. Le duc de Noailles revint en même temps de Roussillon.

Le prince de Rohan étant arrivé des premiers de Flandre, le roi l'entretint long-temps dans son cabinet sur la bataille de Ramillies et ses suites. On ne put attribuer cette confiance qu'à sa qualité de fils de madame de Soubise. Il s'y était comporté avec valeur; mais c'était un homme à qui il n'en fallait pas demander davantage. Il savait moins de guerre que de cour, où avec un esprit fort médiocre, il avait merveilleusement profité des leçons de son habile mère.

Surville était sorti de la Bastille à la fin du temps que les maréchaux de France avaient ordonné, et le roi

avait mandé au duc de Guiche de ramener la Barre de l'armée avec lui. Il le lui présenta en arrivant, et tout de suite le roi le fit entrer dans son cabinet. Là, il lui dit qu'il avait eu un démêlé avec Surville, où il n'avait aucun tort; que Surville avait été puni; que lui était un vieil officier dont la réputation était établie depuis fort long-temps; qu'ainsi il lui demandait, comme à son ami, qu'il lui sacrifiât son ressentiment, et si cela ne suffisait pas, comme roi et comme son maître; mais qu'il croyait qu'il aimerait mieux s'en tenir à la première partie, et qu'il desirait qu'il le fît de bonne grâce, lorsqu'ils seraient accommodés par les maréchaux de France. On peut juger quelle fut la réponse et la conduite de la Barre à un discours aussi rare dans la bouche d'un grand roi, et à un petit particulier de sa sorte. Les maréchaux de France les accommodèrent huit jours après, mais Surville demeura perdu.

Madame de Châtillon, dame d'atour de Madame, demanda à se retirer. Elle conserva 1,000 écus de 2,000 qu'elle avait, ses logemens du Palais-Royal et de Versailles, et une place de dame de Madame, comme la maréchale de Clerembault et la comtesse de Beuvron en avaient eu depuis la mort de Monsieur. Elle était sœur cadette de la duchesse d'Aumont, et elles se piquèrent toute leur vie d'une union intime : toutes deux du nom de Brouilly, filles du marquis de Pienne, chevalier de l'ordre en 1661, mort gouverneur de Pignerol en 1676, n'ayant laissé que ces deux filles d'une Godet-des-Marais, ce qui, dans la faveur de M. de Chartres, Godet-des-Marais aussi et leur oncle, leur servit fort auprès de madame de Maintenon. C'étaient deux fort grandes personnes, les mieux faites de la cour; madame d'Aumont plus belle, madame de Châtillon, sans beauté, bien plus aimable; toutes deux mariées par amour. M. de Châtillon, qui était l'homme

de France le mieux fait, et dont la figure fit la fortune chez Monsieur, en obtint malgré Madame cette place de dame d'atour quand madame de Gordon, qui l'avait été auparavant de feue Madame, la quitta; et pour tout accommoder, le roi permit que Madame eût une seconde dame d'atour, laquelle voulait opiniâtrément mademoiselle de Châteauthiers, une de ses filles d'honneur, que cette place fit appeler madame. L'amour ne dura que peu d'années entre M. et madame de Châtillon. Ils se brouillèrent et se séparèrent avec éclat, et quoique dans la nécessité de passer leur vie dans les mêmes lieux par leurs charges, et de se rencontrer tous les jours, ils ne se raccommodèrent jamais. Madame de Châtillon n'avait jamais été trop bien avec Madame. Elle était extrêmement du grand monde et importunée de l'assiduité. Avec un esprit médiocre, elle prétendait en avoir beaucoup, et devenait ridicule en étalant du bien-dire et de l'écorce de science tant qu'elle pouvait; flatteuse, moqueuse et méchante. Elle et sa sœur étaient bien avec Monseigneur et fort des amies de madame la princesse de Conti de tout temps. Jamais on ne vit un plus beau couple ni de si grand air que M. et madame de Châtillon.

Livry, qui avait déjà 400,000 livres de brevet de retenue sur sa charge de premier maître-d'hôtel du roi, en eut 60,000 liv. d'augmentation et la survivance de sa capitainerie de Livry pour son fils en le mariant à la fille du feu président Robert. Desmarets, grand-fauconnier, avait épousé l'autre. Ce président Robert, qui l'était de la chambre des comptes, était fort proche parent de M. de Louvois, long-temps intendant d'armée, homme d'esprit, capable et d'honneur, mais qui aimait tant son plaisir que M. de Louvois n'en put rien faire. C'était le plus gros et le plus noble joueur du monde, et l'homme de sa sorte le plus

mêlé avec la meilleure compagnie. Il était mort il y avait long-temps.

M. de Beauvilliers avait deux frères du second mariage de son père, qu'il avait élevés avec ses enfans, et qui étaient tous quatre à-peu-près de même âge. L'aîné voulut être d'église, et y voulut persévérer lorsque les deux fils de M. de Beauvilliers moururent. Le cadet était à Malte pour faire ses caravanes; M. de Beauvilliers, qui n'avait plus que lui, l'en fit revenir pour en faire désormais son fils unique. Il arriva; M. et madame de Beauvilliers conjointement lui firent de grandes donations, et M. de Beauvilliers lui céda son duché, lui fit prendre le nom de duc de Saint-Aignan et le maria à la fille unique de Besmaux, extrêmement riche. Sa mère était fille de Villacerf, son père était mort jeune. Besmaux, père de celui-là, était un gentilhomme gascon qui avait été capitaine des gardes du cardinal Mazarin, et depuis très long-temps gouverneur de la Bastille, où il s'était extrêmement enrichi. Il avait toujours conservé de la considération du roi et de la confiance personnelle. Avant d'être riche, il avait marié sa fille à Saumery, sous-gouverneur des princes, par la protection et le choix de M. de Beauvilliers. C'est celle dont j'ai parlé à l'occasion de M. de Duras. Sa nièce, héritière sans père ni mère et le vieux Besmaux mort il y avait long-temps, dépendait de sa tante paternelle et de Villacerf, premier maître-d'hôtel de madame la duchesse de Bourgogne, son oncle maternel.

Le mariage fut donc bientôt fait. M. et madame de Beauvilliers les prirent chez eux à Versailles comme leurs enfans; madame de Beauvilliers les traita de même. La conduite toujours suivie qu'elle eut avec eux fut le chef-d'œuvre de l'amitié conjugale. Elle se livra à cette éducation avec un courage héroïque. Je l'ai vue bien des

fois, étant seul avec elle les soirs, les envoyer chercher sur le point que le plus court et le plus intime particulier allait arriver pour souper; de grosses larmes lui tombaient des yeux; elle m'avouait ce que lui coûtait le souvenir de la mort de ses enfans, renouvelé à tous momens par le fils et la belle-fille postiches; puis recognant ses larmes pour qu'on ne s'en aperçût point, eux surtout, elle me les louait, disant que ce n'était pas leur faute si elle avait perdu ses enfans, que, si ce n'était pas une ressource pour elle, c'en était toujours une pour M. de Beauvilliers, ce qui était tout pour elle; et dès qu'ils arrivaient, elle leur faisait cent caresses et toutes les amitiés possibles. Elle les traita toute sa vie comme ses véritables enfans et les mieux aimés, avec un intérêt en eux et des soins qui ne se peuvent exprimer; M. de Beauvilliers de même. Toutes ces dispositions se firent de concert avec M. de Mortemart et madame sa mère, pour ne préjudicier point aux droits de sa femme, fille de M. et de madame de Beauvilliers, qu'ils ne conservèrent que trop scrupuleusement.

Bergheyck arriva de Flandre sur la fin de novembre. Chamillart le logea, le défraya et le présenta le soir au roi, chez madame de Maintenon. D'abord baron, puis comte (à dire vrai, ni l'un ni l'autre qu'à la mode de nos ministres) c'était un homme de Flandre et de meilleure famille qu'ils ne sont d'ordinaire, qui avait travaillé dans les finances des Pays-Bas sur la fin de Charles II, que l'electeur de Bavière y trouva fort employé, et qu'il y continua à la mort du roi d'Espagne. Sa capacité et sa droiture donnèrent confiance en lui; sa fidélité et son zèle y répondirent, avec beaucoup d'esprit, de sens, de lumière, de justesse, une grande facilité de travail, et d'abord beaucoup de douceur avec tout le monde, et dans la manière de gouverner, une grande modestie, un entier désintéressement et beaucoup de vues. Ils se pouvait dire un homme

très rare, et qui avait une connaissance parfaite non-seulement des finances, mais de toutes les affaires des Pays-Bas, et de tout ce qui y était et pouvait y être employé; avec tous ces talens grand travailleur et fort appliqué, et qui avait une exactitude et une simplicité en tout singulière. Il fut bientôt mis au timon des affaires de ces pays-là pour l'Espagne.

C'était un homme qui ne s'avançait jamais, qui ne parlait jamais aussi contre sa pensée, mais ferme dans ses avis, et qui les mettait en tout leur jour, obéissant après qu'il avait dit toutes ses raisons, tout comme s'il les eût suivies et non pas des ordres contraires ou différens de ce qu'il avait cru et exposé comme meilleur. Il fut long-temps en première place. Il vécut plusieurs années content et retiré depuis l'avoir quittée, et ne se mêlant plus de rien; fort homme de bien, point du tout riche, et n'ayant jamais rien fait pour sa famille. On aurait tiré de lui de grands et d'utiles services si on l'avait toujours cru, surtout sur les fins, et qu'on s'en fût servi jusqu'au bout de sa longue et intègre vie. Il fut peu à Versailles et point à Paris, travailla fort avec Chamillart, et vit le roi en particulier avec lui et tête à tête. Chamillart l'aimait fort, ainsi que tous nos ministres et nos généraux, et le roi le traitait avec amitié et distinction. Il ne paraissait point en public dans les divers voyages qu'il fit à la cour. Même dans sa retraite il conserva beaucoup de considération en Flandre où il fut universellement aimé, estimé, honoré et regretté. Ce sont de ces trésors que les rois savent rarement connaître, et dont il est plus rare encore qu'ils ne se dégoûtent pas. Ses voyages ici étaient rares et toujours fort courts.

M. de Vendôme, après avoir visité les places maritimes de Flandre et tout ce voisinage de la mer, arriva à Versailles les premiers jours de décembre, et entretint

le roi long-temps. Il fut bien reçu parce qu'il était M. de Vendôme, mais la différence fut entière d'avec ses deux derniers retours. Ce restaurateur n'avait rien redressé en Flandre, il y avait laissé faire aux ennemis tout ce qu'ils avaient voulu. On ne revenait point d'Italie et on revenait de Flandre. Ceux qui en arrivaient n'avaient point reconnu le héros auquel ils s'étaient attendus : ils n'y avaient trouvé que hauteur démesurée, propos en tous genres qui l'étaient encore plus, mais qui ne tenaient rien, une paresse qui allait jusqu'à l'incurie, une débauche qui étonnait les moins retenus. Réunis avec ceux qui revenaient d'Italie, ils ne se trouvèrent pas de différens avis. Le masque tomba; mais comme le roi, toujours prévenu et voulant encore plus l'être, donnait le ton à tout, que les appuis de Vendôme étaient connus et craints, et que le nombre des sots et des gens bas est toujours le plus grand, Vendôme, déchu de tout en effet, demeura toujours héros en titre. Son frère ne fut pas long-temps à Rome sans s'y ennuyer. Il n'y trouva ni complaisance ni considération; ses prétentions de rang l'écartèrent et le séparèrent; sa réputation, secondée de la vie qu'il y mena et dont il ne pouvait et n'eût même daigné se défaire, le fit mépriser. Il s'en alla à Gênes où il espéra être mieux reçu et vivre plus à son aise.

Je me garderais bien de barbouiller ce papier de l'opération de la fistule que Maréchal fit à Courcillon, fils unique de Dangeau, en sa maison de la ville à Versailles, sans l'extrême ridicule dont elle fut accompagnée. Courcillon était un jeune homme fort brave, qui avait un des régimens du feu cardinal de Furstemberg qui valait fort gros. Il avait beaucoup d'esprit et même orné, mais tout tourné à plaisanterie, à bons mots, à méchanceté, à impiété, à la plus sale débauche, dont cette opération passa publiquement pour être le fruit.

Sa mère, dont j'ai parlé à l'occasion de son mariage, était dans la privance la plus étroite de madame de Maintenon; toutes deux seules de la cour et de Paris ignoraient la vie de Courcillon. Madame de Dangeau, qui l'aimait passionnément, était fort affligée et avait peine à le quitter des momens. Madame de Maintenon entra dans sa peine, et se mit à aller tous les jours lui tenir compagnie au chevet du lit de Courcillon, jusqu'à l'heure que le roi allait chez elle, et très souvent dès le matin y dîner. Madame d'Heudicourt, autre intime de madame de Maintenon et dont j'ai parlé aussi, y fut admise pour les amuser, et presque point d'autres. Courcillon les écoutait, leur parlait dévotion et des réflexions que son état lui faisait faire; elles de l'admirer et de publier que c'était un saint. La d'Heudicourt et le peu d'autres qui écoutaient tous ces propos, et qui connaissaient le pélerin qui quelquefois leur tirait un bout de langue à la dérobée, ne savaient que devenir pour s'empêcher de rire, et au partir de là ne pouvaient se tenir d'en faire le conte tout bas à leurs amis. Courcillon, qui trouvait que c'était bien de l'honneur d'avoir madame de Maintenon tous les jours pour garde-malade, et qui en crevait d'ennui, voyait ses amis quand elle et sa mère étaient parties les soirs, leur en faisait ses complaintes le plus follement et le plus burlesquement du monde, et leur rendait en ridicule ses propos dévots et leur crédulité; tellement que, tant que cette maladie dura, ce fut un spectacle qui divertit toute la cour, et une duperie de madame de Maintenon dont personne n'osa l'avertir, et qui lui donna pour toujours une amitié et une estime respectueuse pour la vertu de Courcillon qu'elle citait toujours en exemple, et dont le roi prit aussi l'impression, sans que Courcillon se souciât de cultiver de si précieuses bonnes grâces après sa guérison, sans qu'il en rabattît quoi que ce fût de sa conduite accou-

tumée, sans que madame de Maintenon s'aperçût jamais de rien, et sans que pour ses négligences même à son égard, elle se réfroidît des sentimens qu'elle avait pris pour lui. Il faut le dire, excepté le manège sublime de son gouvernement et avec le roi, c'était d'ailleurs la reine des dupes.

CHAPITRE XIII.

Oubli à réparer. — Première érection du vicomté de Rohan en duché-pairie. — A quelle condition. — Extinction de ce duché. — Une riche héritière. — Seconde érection en faveur de Henri Chabot. — Cause de la mésintelligence entre M. de Soubise et M. de Rohan. — Cause ridicule de procès. — Parti que le duc de Rohan devait prendre. — Le roi mal disposé à son égard. — Explication donnée publiquement par le roi dans la promotion de 1688. — Raisons de son aversion pour le duc de Rohan. — Vues secrètes qui portent ce dernier à soutenir vivement le procès. — Conduite de madame de Soubise, qui le fait évoquer devant le roi. — Mémoires publiés par les deux partis. — La *princerie* des Rohan perd à cet éclat. — Sortie publique du comte d'Ambres contre le coadjuteur de Strasbourg. — Conseil où se juge le procès. — Déclaration de Chamillart. — Préambule du roi. — Daguesseau, pour l'ordinaire timide, montre une grande vigueur. — Son éloquence entraîne Chamillart. — Adroite plaidoirie du chancelier. — Elle échoue auprès de monseigneur de Bourgogne. — Le roi prononce en faveur du duc de Rohan. — Quel personnage est chargé de dresser l'arrêt. — De qui le duc de Rohan en reçoit la nouvelle. — Il reçoit des félicitations publiques. — Le parti vaincu se laisse aller à des reproches. — Il lui faut recourir à des désaveux et à des excuses. — Le roi sauve le prince de Guéméné d'un hommage au duc de Rohan qui l'accorde au roi par procureur pour cette fois. — Branche du Gué de Lisle ou du Pouldue de la maison de Rohan attaquée

par madame de Soubise, maintenue par arrêt contradictoire du parlement de Bretagne. — Le père Lobineau et son histoire de Bretagne. — Persécution qu'elle lui attire, et concession qu'il est réduit à faire à la famille des Rohan.

Quelque soin que j'aie pris jusqu'à cet endroit, non seulement de ne dire que la plus exacte vérité, mais encore de la ranger dans l'ordre précis des temps où sont arrivées les choses que j'estime mériter d'être écrites, il faut avouer qu'il m'en est échappé deux : l'une sur la maison de Rohan, l'autre sur la maison de Bouillon, la première de 1703, l'autre aussi de la même année. Il faut donc avant d'aller plus loin réparer cette faute dès que je m'en aperçois.

On se souviendra de ce qui a été expliqué sur la maison de Rohan, et les divers degrés d'art et de fortune qui l'ont portée au rang dont elle jouit maintenant. Il faut parler de la première érection du vicomté de Rohan en duché-pairie en faveur du célèbre duc de Rohan, gendre de l'illustre premier duc de Sully, du mariage de sa fille unique avec Henri Chabot, et de la seconde érection de Rohan en faveur de ce Henri Chabot, enfin du procès intenté par la maison de Rohan au duc de Rohan, fils unique de ce mariage, pour faire quitter à ses puînés le nom et les armes de Rohan, qui est l'oubli qu'il s'agit de réparer.

Le premier et célèbre duc de Rohan était mort en 1636. Sa veuve lui survécut jusqu'en 1660, parfaitement huguenots l'un et l'autre jusqu'à leur mort. Henri IV érigea le vicomté de Rohan en duché-pairie en faveur de ce Henri de Rohan en 1603, enregistré la même année aux parlemens de Paris et de Bretagne. L'érection porta cette clause : *que la ligne masculine venant à manquer, la qualité de duc et pair demeurerait éteinte.* Elle eut son effet par la mort de ce même duc de Rohan qui ne laissa

qu'une fille unique née en 1617, qui était peut-être alors la plus grande héritière qui fût dans le royaume. Cette raison et celle de la religion dont elle était fit toute la difficulté de son mariage du vivant de son père, et fort long-temps depuis. Le duc de Rohan, et depuis lui la duchesse sa veuve, ne la voulaient donner qu'à un huguenot comme eux. Tantôt il ne se trouvait point de parti sortable pour elle dans cette religion, tantôt ceux qui auraient été écoutés avaient l'exclusion du roi, ensuite de la reine régente, qui voulaient ôter ces grands établissemens de terres en Bretagne à la religion prétendue réformée, dans une province si voisine de l'Angleterre, environnée de la mer de trois côtés, et à qui les temps permettaient encore d'être jalouse de ses privilèges. A ces difficultés il s'en était jointe une autre qui arrêta des prétendans. Ce fut le procès de ce Tancrède, qui se prétendait son frère légitime de père et de mère, dont le procès a été trop célèbre et trop connu pour s'arrêter ici à l'expliquer, et qui ne se termina que par sa mort, arrivée, sans avoir été marié, au combat du faubourg Saint-Antoine, en 1649.

Mademoiselle de Rohan s'ennuyait cependant d'un célibat auquel elle ne voyait point de fin, sous l'aile d'une mère jalouse et sévère. On était en 1645 au milieu des troubles de la régence; elle avait vingt-huit ans. Elle trouva Henri Chabot, seigneur de Saint-Aulaye, fort à son gré, qui était un des hommes de France les mieux faits et les plus agréables et qui n'avait qu'un an plus qu'elle, arrière-petit-fils de Guy Chabot, seigneur de Jarnac, si connu par ce fameux duel auquel il tua François de Vivonne, seigneur de la Châtaigneraie, en champ-clos, 10 juillet 1547, en présence du roi Henri II et de toute sa cour. Saint-Aulaye était dans l'intime confiance de Gaston et de M. le Prince, qui le servirent si bien dans un

temps où ils pouvaient presque tout, qu'ils firent ce grand mariage malgré la duchesse de Rohan qui n'avait rien à dire sur l'alliance, mais qui se récriait sur les biens et sur les établissemens, dont en effet Saint-Aulaye n'avait aucuns, et qui était encore plus outrée de voir sa fille, qu'elle avait si long-temps réservée à quelque grand parti de sa religion, épouser, avec tant de grands biens, un catholique dénué de tous ceux de la fortune. Elle eut beau crier et s'opposer, sa fille avait vingt-huit ans. Appuyée de Monsieur, de M. le Prince, et de l'autorité de la reine régente, elle fit à sa mère des sommations respectueuses et se maria.

Les puissans protecteurs de cet heureux époux firent valoir ces fureurs de la mère et de plusieurs de ses proches, trop bien fondées sur la nudité de l'époux. Par là ils lui procurèrent des lettres, en décembre 1648, d'érection nouvelle du duché-pairie de Rohan, pour lui et pour les enfans mâles qui naîtraient de ce mariage. Ils lui avaient aussi fait donner promesse du premier gouvernement de province qui viendrait à vaquer; il eut celui d'Anjou en 1647. Cette érection ne put être sitôt enregistrée à cause des troubles de la cour et de l'état. Dans l'intervalle la reine et le cardinal Mazarin, mécontens de Gaston et de M. le Prince, s'en prenaient entre autres au nouveau duc de Rohan et empêchaient l'enregistrement. On sait de quelle façon cette affaire fut à la fin consommée malgré la cour, absente de Paris au fort des troubles. Un lundi 15 juillet 1652, Monsieur et M. le Prince menèrent le duc de Rohan à la grand'chambre, où ils avaient déjà fait deux fois la même tentative, mais à cette troisième ils vinrent à bout avec autorité de faire enregistrer l'érection et de faire prêter le serment, et prendre place à M. de Rohan tout de suite en qualité de duc et pair de Rohan.

Il n'en jouit pas long-temps et mourut trois ans après, à trente-neuf ans, 27 février 1655, après avoir beaucoup figuré dans tous les troubles et les intrigues de son temps. Il laissa un fils unique, qui est le duc de Rohan dont il s'agit ici, la belle et florissante madame de Soubise, madame de Coesquen et la seconde femme du prince d'Espinoy, grand'mère du duc de Melun, en qui cette branche s'est éteinte, et bientôt après cette grande et illustre maison de Melun.

Il fallait expliquer tout cela avant qu'en venir au fait, et il est encore nécessaire de dire qu'outre que le duc de Rohan n'était pas d'humeur accorte et facile, comme on l'a vu à l'occasion de notre procès de M. de Luxembourg, il avait un ancien levain contre madame de Soubise, qui les a tenus mal ensemble toute leur vie, même dans les intervalles de leurs raccommodemens. Leur mère, qui était Rohan, avait toujours marqué une prédilection fort grande pour madame de Soubise sa fille aînée, et par amitié pour elle, et peut-être encore plus pour l'avoir mariée à M. de Soubise, Rohan comme elle. Outre la jalousie et les aigreurs que cette prédilection avait fait naître, le duc de Rohan était persuadé que sa mère avait fait à M. et à madame de Soubise tous les avantages directs et indirects qu'elle avait pu à ses dépens. M. de Soubise dans ces temps-là était fort pauvre, M. de Rohan devait être extrêmement riche, et cela des biens de la maison de Rohan; sa mère en représentait l'aîné bien qu'elle ne la fût pas. Jean II, pénultième vicomte de Rohan, d'aînés en aînés directs de la maison de Rohan, laissa deux fils et deux filles : l'aîné, vicomte de Rohan après son père, mourut sans enfans de Françoise de Daillon du Lude; le second, déjà sacré évêque de Cornouailles, succéda au vicomte de Rohan et à tous les biens. Les deux filles épousèrent deux Rohan : l'aînée le

second fils du fameux maréchal de Gyé, la cadette le seigneur de Guéméné, dont la branche était aînée de celle de Gyé, mais qui en biens n'en fut que la cadette, parce que la belle-fille du maréchal de Gyé, comme l'aînée de madame de Guéméné, emporta la vicomté de Rohan et tous les biens de la maison. Or, l'arrière-petit-fils de ce mariage de l'héritière de la branche aînée de Rohan avec le second fils du maréchal de Gyé fut le duc de Rohan, père de l'héritière qui épousa le Chabot, seigneur de Saint-Aulaye, père du duc de Rohan dont il s'agit, et qui, comme on l'a dit, n'avait rien ou presque rien vaillant. Cette grande inégalité de biens, avec cette grande héritière qu'il épousait, lui fit imposer la loi par son contrat de mariage, *que les enfans qui en naîtraient porteraient à toujours, et leur postérité, le nom et les armes de Rohan*, ce qui fut exécuté sans difficulté aucune, jusqu'au temps dont je vais parler.

Immédiatement avant la rupture de l'Angleterre, après l'avènement de Philippe V à la couronne d'Espagne, le duc de Rohan envoya ses deux aînés se promener en Angleterre. L'aîné portait le nom de prince de Léon, l'autre celui de chevalier de Rohan. Ils firent à Londres une dépense convenable à leur qualité; ils furent fort accueillis en cette cour, et y virent familièrement tout ce qui y était de plus distingué. En même temps le prince de Guéméné se trouva aussi à Londres, celui même dont j'ai fait mention à propos de notre procès contre M. de Luxembourg, ce qui me dispensera de le dépeindre ici de nouveau. L'oisiveté, l'ennui lui avaient fait passer la mer pour acheter des chevaux. Il vivait à Londres comme à Paris, dans l'avarice et l'obscurité, sans y voir qui que ce fût qui eût, ni nom, ni emploi, ni figure. Le contraste du brillant du prince de Léon et du chevalier de Rohan le piqua à travers sa stupidité, sans toutefois vouloir

rien faire de tout ce qui le pouvait mettre dans une meilleure compagnie et le faire considérer. Il était l'aîné de la maison de Rohan; l'extrême bêtise n'empêche pas l'orgueil; il s'imagina que son nom de Guéméné le faisait ignorer, tandis que celui de Rohan procurait au chevalier de Rohan et à son frère toutes les prévenances dont il n'éprouvait aucune, dans le souvenir qu'il supposa que les Anglais avaient du célèbre duc de Rohan, et de la figure qu'il avait faite dans les guerres de la religion, et de Soubise, son frère, mort chez eux. Plein de ce dépit, il repassa la mer, et conçut le dessein de faire quitter le nom et les armes de Rohan aux enfans du duc de Rohan.

Il lui fallut du temps pour consulter ce projet et pour le mettre en exécution. Il n'y a si mauvaise affaire qui ne trouve des avocats avides de gagner, et qui se soucient peu des suites. Il ne manqua pas de ceux-là; et, quand il crut pouvoir commencer ce procès, il éclata en mauvaise humeur sur son voyage, et envoya un exploit au duc de Rohan, sans aucune civilité préalable. Cet exploit concluait à ce que ses enfans et leur postérité eussent à quitter le nom et les armes de Rohan, lui seul pouvant porter l'un et l'autre à cause de son titre de duc de Rohan, et après lui son fils aîné seulement, et ainsi successivement. M. de Rohan ne s'attendait à rien moins, et avec la loi du contrat de mariage de son père, exécutée plus de soixante ans durant sans difficulté ni contradiction de personne, il avait raison de se croire hors d'atteinte et de tout trouble à cet égard.

Un homme plus raisonnable que lui, et qui eût senti moins gauchement sa grandeur originelle, aurait eu beau jeu en cette occasion. Les Chabot sont connus dès avant 1050 avec des fiefs et dans les fonctions des grands seigneurs d'alors. Leurs grandes terres, leurs grandes alliances, leurs grands emplois jusqu'aux offices de la cou-

ronne inclusivement, se sont long-temps soutenus dans les diverses branches de cette maison ; et quelque illustre que soit celle de Rohan, il n'y avait que des biens immenses pour un cadet Chabot, qui n'en avait point, qui pût le soumettre à quitter son nom pour aucun autre, car pour les armes, ils ont toujours conservé au moins leurs chabots en écartelure. M. de Rohan avait donc un bon personnage à faire, beau et honnête à tout évènement : c'était d'aller avec sa plus proche famille, et quelques amis pour témoins dignes de foi, chez M. de Guéméné lui témoigner sa reconnaissance de ce qu'il voulait bien le délivrer du joug de son nom, lui porter le contrat de mariage de son père, et lui dire que ces contrats étant les lois fondamentales des familles, et celui-là de plus spécialement honoré de l'autorité du roi, ils n'étaient ni l'un ni l'autre parties capables d'y donner atteinte, mais qu'il était prêt de l'accompagner pour demander au roi conjointement qu'il lui plût ratifier leur commun desir par un acte de sa puissance, et prêt encore de présenter à même fin avec lui, soit au roi, soit au parlement, toutes requêtes pour y parvenir; le presser ensuite d'en venir à l'effet, se presser soi-même d'en obtenir le succès et de se montrer en effet ravi d'espérer de pouvoir reprendre son nom et ses armes; pousser même la chose jusqu'à faire biffer par autorité juridique le nom de Rohan de son contrat de mariage, et de celui de ses trois sœurs, et de tous les principaux actes de lui et d'elles.

Par cette conduite, point d'aigreur, point de procédés, une hauteur accablante par son seul poids, et de laquelle pourtant M. de Guéméné agresseur, ni les siens, ne se pouvaient plaindre. Si la chose réussissait, joug ôté à M. de Rohan, rendu à son nom et à ses armes assez anciennes et illustres pour en être jaloux, et assez connues pour telles, pour qu'au lieu de blâme, le monde lui en

eût su gré, avec un rejaillissement désagréable pour le nom et les armes qu'il se prêtait si volontiers à secouer. Si au contraire les liens de la loi du contrat de mariage étaient trouvés inextricables par le roi et par les tribunaux, la honte de l'entreprise serait retombée sur le seul M. de Guéméné doublement, et pour l'avoir hasardée contre toute raison et possibilité, et pour avoir donné lieu à M. de Rohan de témoigner sans injure le peu de compte qu'il faisait du nom et des armes de Rohan, en comparaison d'être restitué au sien.

Mais une hauteur tranquille, simple, sortie de la nature des choses, sans mélange d'honneur et de vanité mal placée, n'était pas pour naître de M. de Rohan. Il aima mieux s'abaisser et s'avilir même en croyant faussement se relever, et s'exposer à un affront véritable pour la fantaisie de crier faussement à l'affront.

Une autre considération devait encore venir à l'appui d'un parti si noble et si raisonnable. On a vu en différens endroits de ces Mémoires quel était le crédit de madame de Soubise. Elle et son frère se haïssaient parfaitement, et il ne pouvait ignorer que le roi ne l'aimait pas mieux. Outre le courant de la vie où il avait toujours essuyé des dégoûts, il ne pouvait pas oublier l'étrange déclaration du roi au chapitre de l'ordre de 1688, où les chevaliers de cette grande promotion furent nommés. Le roi peiné de l'injustice qu'il faisait aux ducs, en faveur de la maison de Lorraine, mais dont l'engagement était pris de longue main, et pour parvenir à ce qu'il souhaitait le plus, comme on l'a vu, voulut bien ne pas dédaigner de faire aux ducs une excuse publique des trois seuls d'entre eux ayant l'âge qu'il n'avait pas compris dans la promotion, et d'en dire les raisons. C'étaient MM. de Ventadour, de Brissac, mon beau-frère et frère de la maréchale de Villeroy, et M. de Rohan. Du premier, le

roi dit qu'il n'avait pas voulu exposer son ordre dans les cabarets et les mauvais lieux de Paris; du second, qu'il n'avait pu se résoudre à le prostituer en des lieux encore plus infâmes, et cela en plein chapitre de l'ordre, de M. de Rohan enfin, que pour celui-là il n'y avait rien à dire, sinon qu'il ne l'avait jamais aimé, et qu'il fallait au moins lui en passer un. Cela fut net. Outre que le duc de Rohan était un homme d'un esprit et d'une humeur fort désagréables, le roi qui voulait qu'on regardât les charges, surtout celles qui l'approchaient de plus près, comme le souverain bonheur, ne lui avait jamais pardonné d'avoir rompu son mariage avec la fille unique du duc de Créquy pour faire celui de la fille unique de Vardes. Le roi aimait fort le duc de Créquy, et lui avait accordé la survivance de la charge de premier gentilhomme de la chambre, pour son gendre, et Vardes était exilé en Languedoc depuis long-temps, pour avoir manqué personnellement en chose essentielle au roi, qui ne le lui pardonna jamais. Madame de Soubise de plus n'avait pas aidé à faire revenir le roi pour son frère. Elle était toute Rohan, et enivrée du rang qu'elle avait procuré à son mari et à ses enfans. Par toutes ces raisons, il n'était pas douteux qu'elle ne fût en cette occasion pour M. de Guéméné contre son frère, et que ce crédit de plus sur le roi aussi mal disposé qu'il était, et sur les ministres, qui tous la craignaient et la ménageaient infiniment, ne devînt fort dangereux à la cause du duc de Rohan.

Mais le temps des chimères était arrivé; il en était monté une dans la tête du duc de Rohan qui ne se découvrit que quelque temps après, comme il sera marqué en son lieu, qui, toute folle qu'elle pût être, l'entraîna dans le soutien du nom et des armes de Rohan, pour ses enfans et leur postérité. Piqué de n'avoir point été chevalier de l'ordre, il aurait voulu faire croire la fausseté de

ce que madame de Soubise avait fait écrire sur les registres de l'ordre, au lieu de ce que le roi avait commandé qui y fût mis, comme je l'ai remarqué, et persuader qu'il avait suivi le sort des Rohan. De là avec les années, il se mit peu-à-peu dans la tête de prétendre le même rang dont ils jouissent, parce que sa mère lui en avait apporté tous les biens. Sa mère, étant fille, n'avait jamais été assise, et elle n'était l'aînée de la maison de Rohan que par les biens; avant la comédie de Georges Dandin, où M. et madame de Sottenville prétendent que le ventre ennoblit, on n'en avait jamais vu former la prétention. Mais comme l'expérience en plusieurs montre qu'en vieillissant, les prétentions et les chimères avaient de nos jours fait fortune, M. de Rohan espéra le même succès de la sienne et ses enfans aussi, comme nous le verrons après lui. Jusqu'à présent elle n'a pas encore réussi.

Quoi qu'il en soit de ce qui conduisit le duc de Rohan, il se mit aux hauts cris de l'injure qui lui était faite, et ne pensa qu'à la repousser, et à se maintenir dans le droit acquis par le contrat de mariage de son père. L'instance se lia avec le plus grand éclat et l'aigreur la moins ménagée. Au commencement de la rupture, madame de Soubise conserva une sorte de pudeur. Le nom qu'elle avait pris dans son contrat de mariage et dans tous les actes où elle avait parlé depuis jusqu'alors, la fit nager un temps entre deux eaux. Son frère ne se contentait point de cette espèce de neutralité, qui, pour dire le vrai, n'en avait que l'apparence. Il se fâcha, les étoupes entre eux n'étaient pas difficiles à rallumer. Madame de Soubise fit semblant d'être entraînée par l'autorité de son mari et par l'intérêt de ses enfans. Elle leva le masque, se mit à la tête du conseil de M. de Guéméné, et fit avec lui cause commune à découvert. Son crédit engagea le roi à évoquer l'affaire à sa propre personne, qui déclara

en même temps qu'il joindrait le conseil des finances à celui de dépêches pour la juger en sa présence; et il commit le bureau du conseil des parties de M. Daguesseau pour l'instruire, et être ensuite des juges dans son cabinet avec les deux conseils. Tout cela ne multipliait guère les juges que de ce bureau. Encore Daguesseau était-il du conseil des finances. Par là madame de Soubise n'avait affaire qu'aux quatre secrétaires d'état pour le conseil de dépêches, au chancelier et au duc de Beauvilliers qui étaient de tous, à Pelletier de Sousi et à Daguesseau pour le conseil des finances dont ils étaient conseillers, à Desmarets et à Armenonville, qui y entraient comme directeurs des finances, aux trois conseillers d'état du bureau de M. Daguesseau, et au maître des requêtes rapporteur. Tout était donc la cour, son pays et son règne, hors les trois derniers, desquels encore elle espérait bien qu'aucun ne voudrait déplaire au roi, dont l'inclination était assez publique, surtout le rapporteur, qui, comme tous les maîtres des requêtes avait une fortune à faire, à obtenir une intendance, et par ce chemin à parvenir à une place de conseiller d'état, qui est le bâton de maréchal de France du métier. Monseigneur et monseigneur le duc de Bourgogne, qui entraient dans tous les conseils, devaient aussi être juges.

Les écrits volèrent donc de part et d'autre. Le public en fut avide et même les pays étrangers. La maison de Rohan y perdit. Sans oser attaquer la maison de Chabot, elle voulut s'élever au-dessus de toute noblesse, en princes qui étaient d'une classe hors du niveau. Cette hauteur, destituée de toutes preuves, irrita et les véritables princes, et ceux qui ne l'étaient pas, et donna un grand cours et une grande faveur aux mémoires du duc de Rohan, qui, sans attaquer aussi la maison de Rohan, mit sa chimère en pièces, et sans aucune réponse qui eût la moindre apparence, ni

le plus léger soutien. Il fallut avoir recours à des mensonges, à des contradictions qui étaient incontinent et cruellement relevés, et qui augmentèrent la partialité et l'indignation publique. Beaucoup de gens, paresseux jusqu'alors d'approfondir, et faciles à croire sur parole, virent clair sur cette princerie. Le plus fâcheux fut que monseigneur le duc de Bourgogne, qui lisait tout de part et d'autre, avec l'application d'un homme qui veut s'instruire pour faire justice, fut mis au fait de ce qu'il importait tant à l'état où les Rohan s'étaient élevés de laisser ignorer à un prince qui devait régner, et qui aimait l'ordre et la vérité, et que le roi même ne laissa pas, dans le cours de l'affaire, d'être détrompé de bien des choses essentielles que madame de Soubise lui avait de longue main peu-à-peu inculquées.

Cependant toute la faveur pendant l'instruction fut pour madame de Soubise. Il ne s'y fit pas un seul pas sans prendre l'ordre du roi, qui pressa ou qui retarda l'affaire à son gré. Enfin, tout étant prêt, le roi donna une après-dînée entière au jugement de cette cause, où Monseigneur ne voulut pas se donner la peine de se trouver. Le coadjuteur de Strasbourg, depuis cardinal de Rohan, touché de la faiblesse de leurs écrits, en donna, sur la fin, un de sa façon dont il espéra des merveilles. Il ne s'y trouva que du fiel peu mesuré, peu séant et sans aucun nouvel appui, qui acheva de révolter le monde de tous états qui ne cachait plus sa partialité pour le duc de Rohan.

La veille du jugement, la maréchale de la Mothe, grand'mère de la princesse de Rohan, à la tête de toute cette famille, se trouva à la porte du cabinet du roi, au retour de sa messe, pour lui présenter un nouveau mémoire. Le coadjuteur se promenait, en attendant, par la galerie avec un grand air de confiance et de supériorité,

en fils de la fortune et de l'amour, dans la maison maternelle. Il y débitait entre autres choses qu'on ne devait pas être surpris, si ceux de sa maison, si fort relevés par leur naissance au-dessus de la noblesse du royaume, étaient jaloux de leur nom, et le souffraient impatiemment à d'autres. La cour était fort grosse. Le marquis d'Ambres qui l'écoutait avec son silence ordinaire n'y put enfin résister, et de son ton de fausset et son air audacieux : « Cela s'appelle, lui dit-il, soutenir une odieuse cause par des propos encore plus odieux » ; et lui tourna le dos. Cette sortie publique et si peu ménagée, que la contenance et l'air des nombreux assistans applaudirent, déconcerta tellement le jeune et beau prélat, qu'il ne répliqua pas une seule parole, et qu'il n'osa plus haranguer.

Le lendemain le même cortège se présenta à l'entrée des juges à la porte du cabinet du roi, et vis-à-vis le duc de Rohan, uniquement accompagné de la duchesse sa femme et de leur fils aîné. Le duc de Rohan avait supplié le roi que l'affaire au moins fût jugée sans milieu et sans retour, et avait eu pour réponse sèche qu'on lui ferait justice. A la connaissance qu'on avait de tous les personnages qui devaient être juges, leurs opinions étaient déjà conjecturées ; on ne s'y trompa que ce qu'il fallut précisément pour former l'arrêt. On voyait encore que celles qui seraient pour le duc de Rohan ne seraient que faiblement énoncées par des gens conduits par leur conscience, mais accoutumés à se tenir dans le terme étroit du devoir, sans s'affectionner jamais, et moins encore vouloir prévaloir. Les juges entrés, le roi alla à Chamillart, avec qui il avait le plus de familiarité, et lui demanda tout bas pour qui il serait. Chamillart lui répondit à l'oreille pour madame de Soubise; car, depuis quelque temps M. de Guéméné était effacé, et cette

affaire ne s'appelait plus que celle du duc de Rohan et de madame de Soubise.

Dès que tous furent en place, avant que le rapporteur eût ouvert la bouche : « Messieurs, dit le roi, je dois justice à tout le monde, je veux la rendre exactement dans l'affaire que je vais juger : je serais bien fâché d'y commettre aucune injustice; mais pour de grâce, je n'en dois à personne, et je vous avertis que je n'en veux faire aucune au duc de Rohan ». Et tout de suite passant les yeux sur toute la séance, il commanda au rapporteur de commencer. On peut juger de l'impression de ce préambule si peu usité, et quel aussi en put être le dessein. L'affaire dura six heures de suite. Le roi avait dîné exprès de fort bonne heure, pour donner tout le temps, et n'avoir pas à y revenir. Le rapporteur parla deux heures avec une netteté et une précision dont ils furent tous charmés. Il n'omit rien de part et d'autre; tout fut mis également dans le plus grand jour, et pesé de même. La conclusion surprit fort la compagnie, elle fut entièrement en faveur du duc de Rohan. Les quatre conseillers d'état du barreau parlèrent ensuite avec éloquence et véhémence. Il y en eut d'accusés de cacher avec art ce qu'il y avait de faible dans leur raisonnement, qui ne laissa pas de balancer fort celui du rapporteur, et qui pensa entraîner tous les autres.

Daguesseau doux, faible, non de capacité ni d'expression, mais d'habitude, et naturellement fort timide et fort défiant de soi-même, avait une conscience tendre, épineuse, qui émoussait son savoir, et arrêtait la force de son raisonnement. Son opinion était donc toujours comme mourante sur ses lèvres, et peu capable d'en entraîner d'autres, quoique toujours parfaitement approfondie et judicieuse. On ne doutait donc pas qu'en cette occasion, il ne se montrât plus timide en-

core qu'à l'ordinaire. La surprise fut grande de voir cet homme si modeste, souvent jusqu'à l'embarras, pressé sans doute par sa conscience et par la considération du danger du lieu pour ce qu'il croyait juste, s'énoncer avec un poids nouveau, et saisir une autorité inconnue, avec laquelle il soutint, cinq quarts d'heure durant, le droit du duc de Rohan, même avec des raisons qui avaient échappé au rapporteur. Il conclut par une péroraison qu'il adressa au roi, sur ce que cette cause était la sienne, celle de la mémoire de la reine sa mère, celle de la religion; sur la part que le roi et la reine-mère avaient eue au choix de M. de Saint-Aulaye par mademoiselle de Rohan, et à leur contrat de mariage, et que, par cette raison, leur signature ne pouvait être considérée comme un simple honneur, ainsi qu'aux autres contrats de mariage, mais comme une autorisation formelle de toutes les clauses contenues en celui-ci, dont on ne pouvait attaquer aucune sans contester la validité de l'autorité royale. Il fit souvenir le roi des raisons d'état et de religion qui lui avaient fait prendre tant de part en ce mariage, et finit en interpellant le roi des vérités qu'il avançait.

Le roi convint à l'heure même de tout ce qu'il venait de dire sur ce mariage, et loua succinctement le beau discours de Daguesseau. Les autres juges opinèrent ensuite, entre autres Chamillart qui, à la grande surprise du roi, après ce qu'il lui avait dit entrant au conseil, fut pour le duc de Rohan, entraîné comme il l'avoua au roi, au sortir de la séance, par la force et le torrent de Daguesseau. Le duc de Beauvilliers opina succinctement pour le duc de Rohan, mais très fortement contre sa coutume. Jusque-là tout se trouva tellement balancé, que le duc de Rohan ne l'emportait que de deux voix. Restaient à parler M. le chancelier et

monseigneur le duc de Bourgogne, et le roi après à prononcer.

La vérité me force à en dire une que je voudrais taire, dont le fond pût n'être pas mauvais par l'intime persuasion, mais dont l'écorce au moins, et la façon de soutenir ce qu'on pense être juste, parut passer le but. Le chancelier était ami intime de madame de Soubise. Il considéra qu'opinant pour M. de Guéméné, monseigneur le duc de Bourgogne ferait l'arrêt; il résolut de l'emporter de vive force; au lieu d'opiner en peu de mots sur une affaire si longuement débattue, et si fort disputée et éclaircie, il fit un long discours avec tout l'esprit, la force, la subtilité possible, qui parut moins d'un chancelier que d'un avocat de réplique. Puis se rabattant peu-à-peu sur son dessein, il s'adressa par diverses questions au jeune prince, lui répétant souvent avec art : que peut-on objecter à ceci ? que peut-on répondre à cela ? quelle sortie de cet autre ? pour étourdir sa conscience délicate, en essayant d'étouffer ses lumières, au cas qu'il ne fût pas de son avis, et peut-être encore en le provoquant ainsi, l'accabler de l'embarras de lui répondre, et le réduire par l'insuffisance d'entrer en lice contre lui : il s'y trompa.

Monseigneur le duc de Bourgogne avait étudié à fond les mémoires de part et d'autre, écouté attentivement le rapporteur, Daguesseau, et toutes les opinions. Il s'était surtout appliqué à celle du chancelier, qui dura une grosse heure. Quand celui-ci eut fini, le prince prit la parole, d'abord avec sa retenue ordinaire, mais incontinent après avec une décision précise qui sentait l'indignation, et qui semblait avoir pénétré la poitrine du chancelier. Il suivit la route qu'il lui avait tracée en s'adressant à lui. « Ce que je vous répondrai, monsieur, lui dit-il tout-à-coup, à ce que vous venez de dire, c'est

que je ne trouve pas de questions en ce procès, et que je suis surpris de la hardiesse de la maison de Rohan, à l'entreprendre ». Passant ensuite un regard sur toute la compagnie, il reprit toute l'affaire avec exactitude, justesse et précision, et appuya sur les principaux points et les raisons principales de Daguesseau, du rapporteur et des autres en les citant, qui avaient opiné pour le duc de Rohan. Fixant ensuite un regard perçant sur le chancelier, il discuta les raisons fondamentales de son avis, dont il mit en évidence le captieux et les sophismes. Retombant après sur les nouvelles raisons que Daguesseau avait apportées, et sur l'autorisation du contrat de mariage, par la signature du roi, il soutint les premières, mais il combattit cette dernière, et déclara qu'il ne croyait point que l'autorité des rois pût s'étendre jusque sur les lois des familles, qu'il ne tenait pour inviolables que lorsque d'un consentement mutuel elles avaient été faites par elles-mêmes, comme il était arrivé en celles dont il s'agissait, et de plus confirmées par une exécution aussi paisible et aussi longue. Il parla une heure et demie, et se fit admirer par la force et la sagesse de son discours, et par la profonde instruction qu'il y montra. Il le termina par les mêmes paroles qui l'avaient commencé, par quelques-unes sur la naissance illustre et ancienne des Chabot, et par quelque chose de plus animé contre les Rohan, qu'il ne s'était permis dans toute son opinion. De cette manière il fit l'arrêt.

Restait le roi à prononcer, qui, depuis ce peu de mots à Daguesseau sur son opinion, avait gardé un profond, mais très attentif silence; personne n'avait que voix consultative en sa présence. Il avait donc le choix de deux partis, l'un de se rendre à la pluralité en deux mots, comme il avait coutume de faire, laquelle n'était que de deux voix; l'autre parti, qu'il n'a pris que trois ou quatre

fois au plus en sa vie, était d'user de sa pleine puissance, et de prononcer en faveur du prince de Guéméné.

Il ne fit ni l'un ni l'autre, et en prit un troisième pour la première fois. Au lieu de se tourner vers le chancelier, pour lui déclarer sa volonté, il regarda un moment en silence toute la compagnie, et fit un discours d'un quart d'heure, plein de dignité et de justesse. Il honora de son souvenir et de ses louanges le précis de l'avis des deux différentes opinions de ceux qu'il trouvait avoir le mieux parlé, surtout du rapporteur et de Daguesseau, et marqua de la complaisance pour le discours de son petit-fils. Opinant ensuite en juge ordinaire, il exposa sommairement les raisons qui l'avaient le plus touché, blâma, mais avec une modération qui se sentait de son penchant, l'entreprise de MM. de Rohan, insista sur la justice de la cause du duc de Rohan, et fit sentir que lorsqu'il était question de justice, il était bien aise de la rendre. Enfin, se tournant au chancelier, il lui commanda de dresser l'arrêt avec le duc de Rohan, de ne lui refuser rien de ce qui pouvait le rendre plus net, plus décisif, le plus hors d'atteinte d'aucun retour, en quelque sorte que ce pût être, et qu'à l'avenir, il ne pût jamais se trouver ni lieu ni prétexte de plus ouïr parler de la question.

Cette action du roi surprit infiniment. On crut que voyant en effet la justice et la cause y tourner, instruit qu'il se disait tout haut que madame de Soubise, l'ayant pour juge, il n'était pas possible qu'elle perdît, et ayant promis implicitement le matin même au duc de Rohan que l'affaire serait jugée sans milieu et sans retour, il avait été bien aise de montrer qu'il ne faisait acception de personne en justice, que lui-même la croyait du côté du duc de Rohan, qu'il lui avait voulu tenir une parole si fraîchement donnée, épargner au rapporteur, qui na-

turellement devait dresser l'arrêt, tout ce qu'il aurait à y essuyer de points et de virgules, et de pis encore de la part des Rohan; son parti pris, tenir le chancelier de court, après ce qu'il en avait entendu en opinant, et se délivrer lui-même des demandes et de l'importunité de madame de Soubise, sur un arrêt où il ne voulait plus toucher.

Pendant ce long conseil les Rohan séparément répandus faisaient des visites dans Versailles, tenaient les plaids chez la maréchale de la Mothe, et le jeune coadjuteur, pour marquer une plaine confiance, jouait tranquillement à l'ombre chez la chancelière. Le duc de Rohan s'était retiré chez lui à la ville, sa femme dans un cabinet de madame d'O au château; leur fils aîné allait et venait. Il était près de huit heures du soir quand le conseil leva. Le duc de Rohan était revenu chez le roi, résolu d'essuyer l'évènement; aucun des Rohan n'y parut. Ils sentaient l'extrême révolte du public contre eux sur cette affaire, ils le craignirent. En effét tout l'appartement du roi n'était qu'une foule que la curiosité intéressée y avait rassemblée. Jusqu'à la cour de marbre en était remplie pour savoir l'évènement par les fenêtres qui étaient ouvertes, de ceux qui étaient dans les appartemens. Monseigneur le duc de Bourgogne sortit le premier. M. de Rohan qui était à la porte lui demanda son sort. Comme il ne répondit rien, le duc lui demanda au moins s'il était jugé. « Oh! pour cela oui, répondit le prince, et jugé sans milieu ni retour ». Et tout aussitôt se tournant au chancelier qui le suivait, lui demanda si on ne pouvait pas dire le jugement. Le chancelier ayant répondu qu'il n'y avait nulle difficulté à le dire, le prince se retourna au duc de Rohan : « Puisque cela est, lui dit-il, monsieur, vous avez gagné entièrement, et je suis ravi de vous l'apprendre ». Le duc s'inclina fort, par respect, et

en même temps monseigneur le duc de Bourgogne l'embrassa, et ajouta qu'il en était aussi aise que lui-même, et qu'il n'avait jamais vu un si méchant procès.

Au premier mot de jugement rendu, l'antichambre, et tout aussitôt le reste de l'appartement, retentit de cris de joie et de battemens de mains, auquel la cour de marbre répondit jusqu'à l'indécence, vu le respect des lieux. On criait tout haut : « Nous avons gagné, ils ont perdu »; et cela se répéta sans nombre. Le roi devait aller se promener à pied dans ses jardins, et descendre par son petit degré dans la cour de marbre. A grand'peine le duc de Rohan, quoique généralement peu aimé et considéré, put-il gagner ce petit degré à travers les embrassades, les félicitations et les redoublemens des cris de joie, à mesure qu'il était aperçu.

Le roi reçut ses remercîmens avec tout l'accueil et les grâces qu'il s'était bien proposés, en opinant contre sa coutume, comme il avait fait. Le soir M. de Rohan étant chez monseigneur le duc de Bourgogne où il y avait grand monde, ce prince lui parla encore de son affaire. Il ne feignit point de lui dire qu'il avait été pour lui de tout son cœur, et, baissant un peu la voix, que c'était une chose indigne et odieuse.

Le lendemain au soir madame de Soubise supérieure aux évènemens et au cri public, vint attendre le roi peu accompagnée, comme il allait passer chez madame de Maintenon. Elle lui demanda que l'arrêt fût communiqué à M. de Guéméné avant d'être signé, et l'obtint sur-le-champ, nonobstant les ordres qu'on vient de voir que le roi, en décidant, avait donnés au chancelier. Il en résulta des discussions, où à la fin le duc de Rohan ne perdit rien.

Rien n'égala l'amertume des Rohan. Ils ne la purent si bien contenir qu'il ne leur échappât des plaintes aigres contre le duc de Beauvilliers qui s'était, disaient-ils, rendu

maître des voix de tous ses amis au conseil, et qui avait instruit monseigneur le duc de Bourgogne à y faire un plaidoyer contre eux. La chose était bien éloignée de l'austérité des mœurs de M. de Beauvilliers, mais la vérité était que ses amis, excepté Desmarets, avaient, par un hasard qui n'avait de source qu'en leurs seules lumières, tous été pour M. le duc de Rohan. Cette licence qui fut relevée mit M. et madame de Soubise et leurs enfans dans une grande peine. Il fallut s'excuser, se dédire, en venir aux justifications, aux déguisemens, aux pardons avec le prince et le gouverneur. Le soulèvement général les toucha profondément, surtout l'abandon des Bouillon leurs semblables, qui ne voulurent point participer avec eux au déchaînement public, et les propos des Lorrains, qui, parens des Chabot et toujours en dépit de similitude avec des seigneurs qui ne sont pas comme eux de maison souveraine, ne les épargnèrent pas en cette occasion.

Il s'en présenta bientôt une autre, qui les jeta dans un cruel embarras. Guéméné relevait en juveigneur du duc de Rohan, qui, pour les biens, représentait l'aîné de la maison. Le prince de Guéméné n'en avait point rendu de foi et hommage, et jusqu'alors M. de Rohan l'avait souffert. A cet éclat il saisit féodalement cette terre qui est de 15,000 livres de rentes. Nul moyen de s'y opposer ni d'en empêcher l'effet, qui est la perte entière des fruits, c'est-à-dire de la totalité du revenu, qu'en rendant la foi et hommage. Pour la rendre, il fallait que le prince de Guéméné allât en personne en Bretagne se mettre à genoux, sans épée ni chapeau, devant le duc de Rohan, lui prêter foi et hommage en cet état, et pour cette fois n'en pas avoir la main chez lui. C'est à quoi le duc de Rohan le voulut réduire, et y tint ferme, quoi qu'on pût employer auprès de lui.

Dans cette presse, le roi fut long-temps sollicité de les tirer de ce mauvais pas, et le roi long-temps à s'en défendre, sur ce qu'il ne se mêlait point d'affaires particulières. Madame de Soubise obtint pourtant que le roi demandât quelques délais. Mais c'était toujours à recommencer, c'était traîner le lien, il fallait une délivrance. A la fin, madame de Soubise fit tant d'efforts, que le roi fit pour elle ce qu'il n'avait jamais fait. Il s'abaissa à demander grâce au duc de Rohan pour le prince de Guéméné, lui expliquant qu'il ne lui commandait rien, qu'il n'exigeait même rien, mais qu'il la lui demandait comme ferait un particulier, et avec toutes sortes d'honnêtetés, comme un plaisir qui lui serait sensible. Le duc de Rohan, après avoir bien expliqué au roi ce dont il s'agissait, et voyant qu'il insistait toujours, accorda enfin que l'hommage se rendrait pour cette fois par procureur au sien, et répéta bien au roi, et après à tout le monde, que c'était au roi, non au prince de Guéméné qu'il l'accordait.

Madame de Soubise, si heureuse et si accréditée en tout, ne l'était pas sur le nom de Rohan. Elle aurait pu se souvenir de la leçon qu'elle avait reçue là-dessus en Bretagne pour s'épargner celle qui lui fut donnée à Versailles. Il y avait en Bretagne une branche de la maison de Rohan sortie d'Éon, cinquième fils d'Alain VI, vicomte de Rohan et de Thomasse de la Rochebernard sa femme, connue sous le nom du Gué-de-l'Isle, dont Éon de Rohan avait épousé l'héritière, puis du Poulduc, depuis que Jean de Rohan, cinquième génération d'Éon, eut dissipé tous ses biens, dont les générations qui suivirent ne purent se relever. Madame de Soubise, mariée en 1663, ne tarda pas à plaire, et, comme on l'a vu, à faire par sa beauté son mari prince, dont la première femme n'avait jamais été assise ni prétendu l'être. En faveur et en puissance

de plus en plus, cette branche de Poulduc lui déplut fort. Sa chute de biens et le médiocre état où elle se trouvait réduite en Bretagne par des alliances proportionnées à sa décadence, ne permettaient pas à la nouvelle princesse de songer à la pousser au rang que ses beaux yeux avaient conquis. D'un autre côté, il était bien fâcheux pour des princes de si nouvelle impression de voir traîner en Bretagne leur nom et leurs armes à des gens qui n'avaient aucune distinction, et qui demeuraient un monument vivant de leur commune origine rien moins que souveraine, ni rien moins que supérieure aux premières maisons de leur pays, quelque ancienne et illustre qu'elle fût.

Isaac de Rohan, seigneur du Poulduc, dans la paroisse de Saint-Jean-de-Beverlay, diocèse de Vannes, quatrième descendant de celui qui s'était ruiné, et neuvième descendant d'Eon, puîné d'Alain VI, vicomte de Rohan, était, depuis ce père commun de toute la maison de Rohan, c'est-à-dire depuis plus de trois cent cinquante ans, en possession paisible du nom et des armes de Rohan. Il avait été reconnu jusqu'alors par tous ceux de cette maison pour en être, ainsi qu'eux-mêmes, sans nulle difficulté en aucun temps, avec toute la Bretagne pour témoin de leur naissance. Cela était extrêmement incommode.

Isaac de Rohan, seigneur du Poulduc, fils d'une Kerbalot, mari d'une Kerpoësson, se trouvait sans appui comme sans biens et sans alliances. On crut, avec de l'argent et du crédit, pouvoir lui enlever son état et le faire passer pour un bâtard ou pour un usurpateur. Dans cette confiance, il fut attaqué sur son nom et ses armes. On espéra qu'il n'oserait se défendre, ou qu'avec des moyens on l'induirait à céder. On se trompa sur ces deux points, et on ne s'abusa pas moins sur un troi-

sième, qui fut de s'être flatté de n'avoir affaire qu'à un homme sans secours. Le nom et le crédit de M. et de madame de Soubise eurent beau paraître à découvert, ce fut un soulèvement général dans toute la Bretagne. La vérité y excita tout le monde, l'oppression attira l'indignation, tous les alliés de cette branche se démenèrent et attirèrent à eux tout le reste de la noblesse. Du Poulduc produisit ses titres devant le parlement de Bretagne, et y obtint, le 21 janvier 1669, un arrêt contradictoire qui le maintint dans la possession de son état du nom, maison et armes de Rohan, arrêt depuis lequel cette branche n'y a plus été troublée, et y subsiste encore jouissant et usant de cette possession.

Ces aventures ne découragèrent point des gens qui, non contens du rang qu'ils avaient obtenu, voulaient absolument être princes. Ils avaient tenté une descendance chimérique d'un Conan Mériadec qui n'exista jamais, prétendu roi de Bretagne dans les temps fabuleux. Le nom et les macles de Rohan ne ressemblaient en rien au nom ni aux armes de Bretagne; aucun titre qui les en pût approcher; nul moyen de sortir de la dernière race des ducs, issus par mâles de la branche de Dreux de la maison de France. Celle de Rohan, si connue, si ancienne, si illustre en Bretagne, n'en était jamais sortie avant Louis XI, et on a vu dans ce que j'en ai rapporté qu'elle n'y a jamais eu de distinction ni d'avantages sur les autres grandes maisons du pays, ni par leurs aînés, ni par leurs cadets, que ceux du rang de la vicomté de Rohan aux états, plus que balancé par celui de Laval, ou plutôt de Vitré, c'est-à-dire rang de terre, non de naissance, quoique gendres et beaux-frères des ducs de Bretagne, et grandement établis en grands biens, en premiers emplois et en hautes alliances.

Un bénédictin nommé Lobineau fit en ces temps-ci

une Histoire de Bretagne. M. de Strasbourg y voulut faire insérer ce qu'il lui convenait. Le moine résista et souffrit une persécution violente et même publique, sans qu'il fût possible de le vaincre; mais enfin, las des tourmens et menacé de pis encore, il vint à capitulation. Ce fut de retrancher tout ce qui pouvait déplaire et nuire aux prétentions. Ces retranchemens furent infinis; il les disputa pourtant pied à pied avec courage; mais à la fin, il fallut céder et insérer faussement du Mériadec malgré tout ce qu'il put dire et faire pour s'en défendre. Il s'en plaignit à qui le voulut entendre; il fut bien aise, pour sa réputation, que la violence ouverte de ces mutilations et de ces faussetés ajustées par force ne fût pas ignorée. Il en encourut pour toujours la disgrâce des Rohan, qui surent lui en faire sentir la pesanteur jusque dans le fond de son cloître, et qui ne s'en sont jamais lassés.

L'abbé de Caumartin, mort évêque de Blois, à qui le moine disait tout, me l'a conté dans le temps, outre que la chose devint publique. Avec ces mutilations, l'ouvrage parut fort défiguré, sans quoi il n'eût jamais vu le jour. Ceux qui s'y connaissent trouvèrent que c'était un grand dommage, parce qu'ils l'estimèrent excellent et fort exact d'ailleurs. Venons maintenant à l'autre oubli qui regarde MM. de Bouillon.

CHAPITRE XIV.

Second oubli à réparer. — Chambre de l'Arsenal contre les faussaires.—Maison de la Tour. — Mademoiselle de Limeuil.—Vicomte de Turenne la Tour, dit le maréchal de Bouillon. — Sedan, son état, ses seigneurs. — Sedan acheté par Éverard III

de la Marck. — Bouillon acquis par MM. de la Marck. — Folle déclaration du seigneur de la Marck à Charles-Quint. — Sedan mouvant de Mouzon. — Rang personnel de duc obtenu par le maréchal de Florenges la Marck, seigneur de Sedan et Bouillon. — Son fils se donne le premier le titre de prince de Sedan. — Seigneurie de Bouillon, son état. — Ce n'était point un duché. — Bouillon mouvant de Liège, auparavant de Reims. — M. de Bouillon n'en est seigneur que très précairement. — Le comte de Maulevrier précède, sa vie durant, le maréchal de Bouillon partout. — Comte de Braine. — Marquis de Mauny. — Seigneurs de Lumain. — Comte de la Marck. — Maréchal de Bouillon la Tour. — Quels titres il prend. — Ses deux infructueuses prétentions. — Duc de Bouillon. — Échange qu'il obtient du cardinal Mazarin. — M. de Turenne. — Ses services, et récompenses qu'ils lui méritent. — Il est fait maréchal-général des camps et armées de France. — Motif pour lequel il signe alors son nom sans aucun titre. — Privilèges obtenus pour la vicomté de Turenne. – La maison de Bouillon continue à recevoir le *monseigneur* dans la correspondance des secrétaires d'état. — Le roi défend que l'on inscrive la qualité de prince sur le tombeau de M. de Turenne. — Adjonction du mot *Auvergne* au nom de la Tour. — Cartulaire de Brioude. — Baluze. — Son histoire de la maison d'Auvergne. — Comment on fabrique une généalogie. — L'auteur du cartulaire traduit à la chambre de l'Arsenal instituée contre les faussaires.—Embarras des Bouillon. —Indulgence du roi.—Le cartulaire déclaré faux, mais la peine de mort épargnée à son auteur.

On a vu qu'en 1702, Mattignon avait gagné un terrible procès au parlement de Rouen contre un va-nu-pieds qui en fut pendu, après lui avoir donné des années des plus cuisantes peines; il se prétendait son aîné, et lui demandait tout son bien sur des titres de tous les âges, qui avaient paru incontestables, et dont à la fin la fausseté fut reconnue, et par lui-même avouée à la potence. Il semble qu'il y ait dans de certains temps des modes de crimes comme d'habits. Du temps de la Voysin et de la Brinvilliers, ce n'étaient qu'empoisonneurs, contre les-

quels on fit une chambre expresse qu'on appela ardente parce qu'elle les condamnait au feu. En celui dont je parle, ce fut une veine de faussaires, qui devinrent si communs qu'il fut établi une chambre composée de conseillers d'état, de maîtres des requêtes et de conseillers au parlement, qui tint ses séances à l'Arsenal, uniquement pour juger ces sortes d'accusations et de procès. Cela suffira jusqu'à ce que j'aie expliqué ce qui arriva à la maison de Bouillon, mais qu'il faut traiter de plus haut et expliquer avec l'étendue uniquement nécessaire pour l'entendre.

La maison de la Tour, originaire de la province d'Auvergne, bonne, ancienne, bien alliée, heureuse en grandes successions de traverse, et en quelques mariages dont l'évènement lui a donné un éclat de hasard, n'avait jamais eu ni prétendu aucune distinction particulière, et avait toujours roulé d'égal avec les Montboissier, les Montmorin, les Saillant et les premières maisons de leur commune province. On a vu, à propos du dauphiné d'Auvergne que le roi empêcha Monsieur de vendre au cardinal de Bouillon, ce que c'est que cette terre, et ce que c'est aussi que le comté d'Auvergne qui a été plus d'une fois dans la maison de la Tour, et y est encore : toutes deux terres toutes ordinaires et très distinctes de la province d'Auvergne.

François III de la Tour, vicomte de Turenne, mort en 1557, ne prétendit pas plus que ses pères, quoique gendre du connétable Anne de Montmorency. Lui et mademoiselle de Limeuil étaient enfans des deux frères. Elle était fille d'honneur de la reine Catherine de Médicis, et est connue par le malheur qui lui arriva. Je la cite ici pour montrer par son emploi combien il était alors peu question chez MM. de la Tour des prétentions que les troubles de l'état, où ils ont toujours figuré contre les

trois rois de la branche de Bourbon, leur ont fait conduire à bien, après avoir pris naissance dans la faveur et la protection d'Henri IV.

Henri de la Tour, vicomte de Turenne, fils de François III et de la fille du connétable Anne de Montmorency, si connu sous le nom de maréchal de Bouillon, est le premier qui ait eu des chimères. Henri IV qu'il avait bien servi le fit premier gentilhomme de sa chambre, charge dont il fit depuis sa cour à Marie de Médicis dans sa régence, en la vendant au maréchal d'Ancre et en en tirant des avantages. Henri IV, content de ses services de plus en plus, voulut faire sa fortune, et s'assurer en même temps d'une frontière jalouse en la mettant entre les mains d'un de ses plus affidés serviteurs. Il ne réussit que trop pour ses intérêts, et fut cruellement trompé sur la suite qu'il en attendait. Il fit le vicomte de Turenne maréchal de France, pour épouser l'héritière de Sedan, Bouillon, Raucourt et Jametz. Le mariage se fit en octobre 1591. Elle mourut à Sedan, le 15 mai 1594, en couches d'un fils mort en naissant, et ne laissa aucun enfant. Le maréchal de Bouillon prétendit garder tout ce que possédait sa femme, en vertu d'un testament fait par elle en sa faveur, pièce qu'il ne montra jamais parce qu'elle n'exista jamais. Henri IV, par les mêmes raisons qui lui avaient fait faire ce mariage, soutint l'usurpation de l'héritage contre l'oncle paternel qui n'en put avoir justice. On voit dans tous les mémoires et les histoires de ces temps combien Henri IV lui-même eut à s'en repentir, et sa postérité après lui, et que l'époque de la souveraineté du maréchal de Bouillon fut celle de son ingratitude et de ses perfidies, desquelles ses enfans héritèrent avec ces mêmes biens.

Il s'était fait huguenot de bonne heure. Il se remaria en 1595 à une fille du fameux Guillaume prince d'O-

range, qui, fondateur de la république des Provinces-Unies, fut touché d'avoir un gendre puissant dans les Ardennes et dans le parti huguenot en France. Dans cette posture, il se trouvait beau-frère de Frédéric IV, électeur palatin, qui avait épousé une autre fille du même prince d'Orange en 1593, dont il eut le malheureux roi de Bohême, l'électrice de Brandebourg, et nombre d'autres enfans. Tant de moyens et d'élévation à l'étranger, joints à tout l'esprit, la capacité, le courage et l'ambition nécessaires à les faire valoir, lui firent trouver trop étroites les bornes de sujet et de particulier, et le jetèrent dans tous les complots dont les histoires sont pleines. En même temps l'état de seigneur français, quant au rang, ne lui déplut pas moins, et il forma là-dessus des prétentions qui ne lui furent pas heureuses. Elles ne pouvaient porter sur sa naissance, qui n'avait jamais eu, ni rang, ni distinction, ni préférence au-dessus des autres seigneurs sans dignités, ni imaginé d'en prétendre, et lui-même n'en avait jamais prétendu avant qu'il fut parvenu à cette fortune. Il ne les pouvait tirer de la maison de la Marck dont il n'était pas, et dont l'héritière ne lui avait point laissé d'enfans. Il essaya donc de les établir sur sa qualité de prince souverain de Sedan. Avant de voir combien peu elles lui réussirent il est bon de voir quel fut l'état de ses prédécesseurs à Sedan.

Adolphe, comte de la Marck, épousa en 1332 Marguerite de Clèves, et devint par elle comte de Clèves. Il fit la branche aînée qui se divisa en deux : les aînés furent ducs de Clèves et de Juliers, etc. ; les cadets s'établirent en France, y furent ducs de Nevers et comtes d'Eu, et se fondirent par deux sœurs héritières dans les Gonzagues, qui furent ducs de Nevers, et par la suite, durent l'héritage de Mantoue à la fermeté et à la valeur personnelle de la protection de Louis XIII, et dans les Guise qui eurent Eu.

Le frère cadet de cet Adolphe fut Everard III de la Marck, qui épousa en 1410 Marie, fille de Guillaume de Braquemont, seigneur de Sedan et de Florenville, et de madame de Campremy. Madame de Braquemont était veuve en premières noces de Louis d'Argies, seigneur de Betsencourt. Elle avait un frère duquel Everard III de la Marck son mari acheta en 1414 les seigneuries de Sedan et de Florenville, et fit commencer la forteresse de Sedan en 1446. Jean son fils fit achever la forteresse de Sedan dont il avait la seigneurie avec plusieurs autres, et fut un des chambellans de Charles VII. Son frère, Louis de la Marck, seigneur de Florenville, fut conseiller de René d'Anjou, roi de Sicile. Jusqu'ici nul vestige de principauté ni de souveraineté dans les seigneuries de Sedan ni de Florenville, qualifiées simplement de seigneuries, ni dans les seigneurs de Braquemont, ni dans ceux de la Marck qui l'achetèrent. On n'a jamais vu vendre ni acheter une souveraineté entre des particuliers. Sedan relevait constamment de Mouzon; sa situation dans les Ardennes et sur un bord jaloux de frontière, avec la forteresse qui y fut bâtie, mirent ses seigneurs en état de nager entre la France et la maison d'Autriche par le fait et la commodité du lieu, non par aucun droit d'indépendance. Un souverain n'eût pas été un des chambellans de Charles VII, ni son frère un des conseillers d'un roi en peinture tel que fut le bon roi René, duc d'Anjou, un moment de Lorraine, et comte de Provence.

Jean de la Marck eut trois fils qui eurent postérité: Robert, seigneur de Sedan, Florenges et Jametz; Everard qui fit la branche d'Aremberg, éteinte dans son petit-fils, fondue dans la maison de Ligne; et le fameux Guillaume, dit *le Sanglier d'Ardenne*, un des chambellans de Louis XI, qui fit soulever les Liégeois contre Charles, dernier duc de Bourgogne et contre Louis de Bourbon,

évêque de Liège, qu'il tua en 1482. Toutes ces guerres, où il s'était rendu redoutable, finirent l'année suivante 1483, par le traité de Tongres, fait avec Jean de Hornes, évêque de Liège, et les états du pays, qui, pour les dépenses qu'il avait faites à leur défense, lui donnèrent en paiement le duché de Bouillon, fief mouvant de Liège. Guillaume s'en accommoda avec son frère aîné, Robert Ier de la Marck, seigneur de Sedan. Il tomba peu après entre les mains de Maximilien d'Autriche, depuis empereur et grand-père de Charles V. Maximilien lui fit faire son procès à Maestricht, où il eut la tête coupée en juin 1485. Ce Sanglier d'Ardenne portait le nom de seigneur de Lumain, qu'il laissa à sa branche. C'est l'unique qui subsiste aujourd'hui de toute cette grande, ancienne et illustre maison de la Marck. Le comte de la Marck d'aujourd'hui, connu par ses ambassades et chevalier de l'ordre, est son sixième descendant en droite ligne.

Après avoir vu l'acquisition de Sedan, le marché et la donation de Bouillon, revenons à Jean Ier de la Marck, seigneur de Sedan, qui eut le duché de Bouillon de Guillaume, son frère. Charles VIII le prit sous sa protection, lui, son fils aîné et ses terres, contre Maximilien Ier, archiduc d'Autriche, etc., par des lettres de 1486, qui, tout honorables qu'elles lui sont, n'ont pas le moindre trait à souveraineté ni principauté. Robert II, son fils, duc de Bouillon, seigneur de Sedan, Florenges et Jametz, fut chevalier de Saint-Michel et compris dans les traités de paix entre Charles VIII et Maximilien Ier, roi des Romains, faits à Senlis en 1493, et à Cambrai en 1508, mais comme un seigneur de frontière, sans rien qui sente la souveraineté. Depuis, ce Robert, après avoir bien servi en France, se tourna pour la maison d'Autriche. Il en fut plus mal content qu'il n'avait été de la France. Il s'y raccommoda, puis s'outrecuida jusqu'à dénoncer la guerre

à l'empereur par un héraut, en pleine diète à Worms. Charles V en rit, prit toutes ses places, le ruina, et Sedan ne fut sauvé que par la guerre qui s'alluma entre la France et l'empereur. Une pareille déclaration de guerre ne se prendra jamais pour un titre de souveraineté, quand il est seul, le premier et fondé sur aucun autre titre. Son fils et son petit-fils, tous deux du nom de Robert, tous deux ducs de Bouillon, seigneurs de Sedan, etc., furent tous deux maréchaux de France. Le dernier des deux acheta Raucourt, en 1549, de Charles de Luxembourg, vicomte de Martigues, et, l'année suivante, il alla ambassadeur de France à Rome, auprès de Jules II. Ce n'était pas l'emploi d'un souverain; aussi Bouillon était-il très constamment mouvant de Liège, et Sedan de Mouzon, comme on le voit par les lettres-patentes de Charles VII en 1454, comme souverain de Mouzon, d'où Sedan relevait, et par le jugement des jugeurs de Mouzon, rendu en 1455, en conformité de ces lettres.

Ce dernier maréchal était connu sous le nom de maréchal de Florenges plus que sous celui de maréchal de Bouillon. Il avait épousé la fille aînée de la fameuse Diane de Poitiers et de son défunt mari Louis de Brezé, comte de Maulevrier, grand sénéchal de Normandie. Il fut marié quatorze ans sans avoir aucun rang en France, non plus que ses pères. Henri II, dans le fort de ses amours et du crédit de Diane de Poitiers, la fit duchesse de Valentinois, en 1548; et ce même crédit obtint quatre ans après le rang de duc, en France, au maréchal son gendre, duc de Bouillon, personnellement pour lui et pour sa femme par conséquent. Il mourut en 1556, Henri II en 1559 et la maréchale de Florenges, qui depuis ce rang ne s'appelait plus que la duchesse de Bouillon, en 1574. Deux fils naquirent de ce mariage et plusieurs filles, dont l'aînée fut la première femme du dernier connétable de Montmo-

rency, et mère des duchesses de Ventadour et d'Angoulême ; les deux fils furent le duc de Bouillon et le comte de Maulevrier, tous deux sans aucun rang ni prétentions.

Ce duc de Bouillon est le premier des seigneurs de Sedan qui en ait changé le titre en celui de prince de son autorité particulière. Il fut capitaine des Cent-Suisses de la garde du roi, céda, avec protestation et promesse du roi de récompense, le château de Bouillon à l'évêque de Liège avec quelques dépendances, conformément au traité du Cateau-Cambrésis, 1559. Il épousa, en 1558, la fille aînée du premier duc de Montpensier, sœur de cette abbesse de Jouars, défroquée et huguenote, en 1572, qui épousa, en 1574, le fameux prince d'Orange Guillaume, tué à Delft, 1584, dont elle eut la seconde femme du maréchal de Bouillon la Tour, veuf de l'héritière de Sedan. Le duc Bouillon mourut en 1574. La princesse de Bourbon Montpensier, sa femme, en 1587, dont il laissa deux fils et une fille. Le cadet mourut sans alliance, en 1587, portant le nom de comte de la Marck. L'aîné, duc de Bouillon et prince de Sedan, etc., mourut à Genève, sans alliance, le 1er janvier 1588, à vingt-six ans, ayant par son testament institué sa sœur unique son héritière universelle, à laquelle il substitua le duc de Montpensier, frère de leur mère, et à celui-ci le prince de Dombes, son fils, leur cousin-germain; ainsi Charlotte de la Marck, eut Bouillon, Sedan, etc. C'est elle à qui on fit épouser Henri de la Tour, vicomte de Turenne et maréchal de France, si connu sous le nom de maréchal de Bouillon. Elle était née à Sedan, à la fin de 1574, mariée à la fin de 1591, et mourut en 1594, sans enfans, comme il a été dit, à Sedan, dont elle n'était jamais sortie.

De cette courte analyse il résulte, que des huit générations de la Marck, qui ont possédé Sedan, dont les six dernières ont eu Bouillon aussi, aucune n'a eu, ni pré-

tendu aucun rang ni distinction à ces titres, ni à ceux de leur naissance; que le seul dernier maréchal, grand-père de l'héritière a eu le rang personnel de duc par le crédit de sa belle-mère, et qu'ils ont eu des charges et des emplois, que des princes ou gens qui voudraient l'être n'auraient pas acceptés; que Sedan est un fief mouvant du domaine de Mouzon; que c'est le père de l'héritière qui le premier a changé, sans titre aucun et de son autorité privée, le titre de seigneur de Sedan, que ses prédécesseurs avaient toujours pris, en celui de prince de Sedan, et que la folie qu'eut le père du premier maréchal de la Marck de déclarer la guerre à Charles V ne leur donne aucun droit de souveraineté, non plus que la protection accordée par lettres de nos rois, ni la mention faite d'eux dans les traités de paix, comme de tous autres seigneurs particuliers des frontières qui touchent les dominations différentes; que Sedan relevait des archevêques de Reims comme seigneurs de Mouzon, sans aucune difficulté, avant que le roi se fût accommodé de ce domaine; enfin que Sedan, possédé par la maison de Jausse en Brabant, ensuite par celle de Barbançon, seigneurs de Bossu, après par celle de Braquemont, fut enfin vendu à celle de la Marck, comme on a vu plus haut. Voilà pour Sedan. Raucourt, Jametz, etc., n'eurent jamais rien de particulier. Ce n'est pas la peine de s'y arrêter.

Bouillon est une ancienne seigneurie démembrée du comté d'Ardenne, que le célèbre Godefroy de Bouillon eut de sa mère Ide. Il était fils d'Eustache, comte de Boulogne, et fut investi du duché de la Basse-Lorraine. Comme il était duc, on l'appela le duc Godefroy de Bouillon, parce qu'on était accoutumé auparavant à le nommer Godefroy de Bouillon, selon la mode du temps pour les cadets de leur partage, et cette terre n'a pas eu d'autre titre de passer et d'être dite le duché de Bouillon.

Godefroy, allant à la Terre-Sainte, où il devint si célèbre, vendit Bouillon à Albert, évêque de Liège; et Alberon, depuis son successeur, acquit, en 1127, de Renaud, archevêque de Reims, tout le fief que l'église de Reims avait à Bouillon. C'était apparemment la mouvance. Au moins ne prétendra-t-on pas qu'une terre sans titre et démembrée du comté d'Ardenne fût une souveraineté. On a vu ci-devant comment elle a passé des évêques de Liège dans la maison de la Marck. Mais cette église ni les états de Liège n'ont jamais cédé, non-seulement la mouvance, mais la propriété; et à travers les guerres et les traités jusqu'à celui de Riswick exclusivement, ils l'ont toujours revendiquée.

M. de Bouillon, fils du maréchal et frère aîné de M. de Turenne, et petit-fils maternel du grand Guillaume, prince d'Orange, se trouvant gouverneur de Maëstricht pour les Hollandais, se fit craindre des Liégeois, avec qui il traita[1], en 1641, sans prendre la qualité de duc de Bouillon dans l'acte qu'il passa avec eux, et renonça à toutes prétentions sur Bouillon et ses dépendances pour 150,000 florins, qu'il acheva de toucher, en 1658, sans avoir pourtant cessé de porter le même nom; et au traité des Pyrénées, il ne se parla plus de Bouillon, possédé par les Liégeois. Ils prirent parti pour l'empereur, en 1676, contre le roi. Les Français prirent Bouillon, que le roi donna, en 1678, au duc de Bouillon, fils de celui dont on vient de parler, qui, sans aucun titre de souveraineté possible, comme on vient de le voir, y établit une cour souveraine. Cette entreprise fit une grande difficulté à la paix de Nimègue, mais à la fin les Liégeois cédèrent et protestèrent; et il fut dit que la possession demeurerait à M. de Bouillon, et que la question de la propriété serait décidée par des arbitres. Oncques depuis il n'en a été parlé.

On voit donc combien Bouillon est éloigné de pouvoir être une souveraineté, et à quel étrange titre M. de Bouillon en jouit. Il n'est pas nécessaire de s'y étendre davantage. En aucun temps depuis, les évêques, le chapitre et les états de Liège n'auraient été bien reçus à disputer Bouillon, quoique payé tant de fois, et de plus de leur ancien domaine, au fils de celui à qui ils l'avaient si bien payé la dernière, à qui Louis XIV l'avait donné après l'avoir pris sur eux, et qui lui a toujours accordé sa protection pour le garder. La suite de ce qu'est devenu Bouillon, pour n'être pas interrompue, nous a conduits jusqu'à Louis XIV et à son grand chambellan. Avant de parler de la maison de celui-ci, il faut achever ce qui regarde celle de la Marck.

On a vu ci-devant que l'héritière de Sedan et Bouillon avait un oncle unique, frère cadet de son père. Il portait le nom de comte de Maulevrier, et prit le nom de duc de Bouillon après la mort de sa nièce, en 1594. Il n'eut jamais ni ne prétendit aucun rang, servit Charles IX et Henri III en leurs guerres, fut capitaine des Cent-Suisses de la garde, et chevalier de l'ordre, le dernier décembre 1578, qui est la première promotion qui ait été faite.

Les ducs de Nevers-Gonzague, Mercœur, frère de la reine, femme de Henri III, Uzès-Crussol, et Aumale-Lorraine étaient en ce rang de leurs duchés à la tête de la promotion. Le comte de Maulevrier y eut le vingt-quatrième rang, c'est-à-dire le vingtième parmi les gentilshommes, et n'en eut que trois après lui. Il marcha entre M. d'Estrées, père du premier maréchal et de la belle Gabrielle, et M. d'Entragues, père de la maréchale de Verneuil, c'est-à-dire entre les deux pères des deux trop fameuses maîtresses d'Henri IV. Il lutta long-temps contre le maréchal de Bouillon pour l'héritage de sa nièce. On a encore les factums et les écrits qu'il publia

sur l'usurpation qui lui était faite et sur les incroyables dénis de justice, et les violences qu'il essuyait par l'autorité d'Henri IV, et les artifices du maréchal. De guerre lasse et désespérant de pouvoir obtenir de jugement en aucun tribunal, qui tous se trouvaient fermés pour lui par une suite continuelle de violences, il transigea avec le maréchal de Bouillon, 25 août 1601 ; et l'une des conditions de la transaction confirmée par le roi, fut qu'il précéderait en tous lieux le maréchal de Bouillon pendant sa vie, ce qui lui fut exactement tenu, et mieux que les articles pécuniaires après lesquels il courut longtemps sans succès. Avec cette préséance sur le maréchal de Bouillon, et le nom de duc de Bouillon qu'il prit à la mort de sa nièce, il ne prétendit jamais aucun rang, comme on l'a dit, il demeura parmi les gentilshommes dans les cérémonies de l'ordre, comme il y avait été reçu, et il mourut en septembre 1622, à quatre-vingt-quatre ans, ayant été ainsi quarante-quatre ans chevalier de l'ordre.

D'une Averton, sa première femme, il n'eut qu'une fille mariée à Comblisy, fils du secrétaire d'état Pinart. Sa seconde femme était fille de Gilles de la Tour, seigneur de Limeuil, et de Marguerite de la Cropte, et sœur de mademoiselle de Limeuil, fille d'honneur de Catherine de Médicis, qui la chassa pour être accouchée du fait du prince de Condé dans la garde-robe de cette reine à Lyon, et de laquelle j'ai dit un mot plus haut. Le comte de Maulevrier en eut Henri Robert de la Marck, comte de Brême; Louis de la Marck, marquis de Mauny; Alexandre de la Marck, abbé de Braine et d'Igny, qui ne figura point non plus qu'un quatrième mort sans enfans d'une Hennequin.

Le comte de Braine prit, à la mort de son père, le nom de duc de Bouillon, et poursuivit ses droits sur la

succession de sa cousine aussi peu heureusement que son père. Il fut aussi capitaine des Cent-Suisses de la garde. Il trouva dans les deux puissans et célèbres fils du maréchal de Bouillon, mort un an après son père, de quoi être tenu dans l'obscurité. Il mourut depuis long-temps retiré en sa maison de Braine, quelques mois après l'autre duc de Bouillon-la-Tour, la même année 1652, à soixante-dix-sept ans. De Marguerite d'Autun, sa première femme, il ne laissa que des filles qui finirent cette branche. L'une épousa M. de Choisy-l'Hôpital, l'autre M. de la Boulaye-Echallart, dont les enfans héritèrent des biens de cette branche éteinte, en prirent le nom et les armes, et ont fini en la duchesse de Duras, mère de la princesse de Lambesc et de la comtesse d'Egmont. Je ne parle point de la troisième femme du comte de Maulevrier, ni des deux dernières de ce comte de Braine, qui n'ont point eu d'enfans.

Le marquis de Mauny frère puîné du comte de Braine, fut chevalier de l'ordre en 1619, le cinquante-et-unième de la promotion, c'est-à-dire le trente-neuvième parmi les gentilshommes. Huit autres le suivirent, dont le quatrième fut le marquis de Marigny, depuis comte de Rochefort, Alexandre de Rohan, frère cadet du duc de Montbazon, oncle paternel de la connétable de Luynes, depuis la célèbre duchesse de Chevreuse. Le marquis de Mauny fut premier écuyer de la reine Anne d'Autriche, et capitaine des gardes du corps de la dernière compagnie en 1621, après M. de la Force, jusqu'en 1627, que M. de Brezé-Maillé lui succéda, qui était le beau-frère du cardinal de Richelieu et fut maréchal de France, à qui M. d'Aumont, aussi maréchal de France depuis, succéda en 1632. Le marquis de Mauny mourut capitaine des gardes, sans enfans d'Isabelle Jouvenel, fille du baron de Traynel, chevalier de l'ordre.

Toute cette branche éteinte, il ne resta plus de toute la maison de la Marck, que celle de Lumain plus haut expliquée, sortie du Sanglier d'Ardenne; elle demeura aux Pays-Bas de Liège et de Westphalie, et s'allia dans ces provinces, excepté Guillaume de la Marck, second fils de ce fameux Sanglier, qui fut un des chambellans de Louis XII, et capitaine des Cent-Suisses de sa garde. Lui, son fils unique et ses deux filles se marièrent en France; et son fils, qui n'eut point d'enfans, finit cette courte branche.

Ernest, cinquième descendant direct du Sanglier, fut premier comte de Lumain. Il eut un fils d'une Hohenzollern, mort long-temps après lui sans postérité, mais Ernest épousa en secondes noces Catherine-Richard d'Esche; je ne sais même si ce put être de la main gauche, comme ils parlent en Allemagne, tant la naissance était disproportionnée. Il en laissa deux fils et deux filles, l'une religieuse à Liège, l'autre mariée en fille de mère de fort peu. Le cadet des deux fils mourut obscur sans alliance; l'aîné redevint baron de Lumain par le triste mariage dont il était sorti. Mais l'empereur le réhabilita et le fit même comte de l'empire. Il mourut en 1680 et laissa trois fils de Catherine-Charlotte, fille du comte de Wallenrode, qui se remaria au comte de Furstemberg, neveu du cardinal de Furstemberg. C'est cette comtesse de Furstemberg qui gouverna et pilla le cardinal de Furstemberg tant qu'il vécut, qui en fit après sa mort une longue et sérieuse pénitence, et de laquelle j'ai parlé à propos de la coadjutorerie de Strasbourg. Elle n'eut point d'enfans de son second mari. Venue et fixée en France avec le cardinal de Furstemberg qu'elle ne quitta jamais, elle amena deux de ses fils et laissa le dernier en Allemagne, où il est devenu lieutenant feld-maréchal des armées impériales. L'aîné

mourut de bonne heure à Paris sans alliance, ayant un régiment qui fut donné au second, beau et bien fait, et qui ressemblait au cardinal de Furstemberg comme deux gouttes d'eau. C'est le comte de la Marck qui a épousé une fille du duc de Rohan, de la mort de laquelle j'ai parlé, qui était debout à la cour sans nulle prétention, et qui a laissé un fils. Le comte de la Marck, fort employé aux négociations, était ambassadeur de France auprès du fameux roi de Suède, et dans son camp lorsqu'il fut tué. Il est devenu lieutenant-général et fut fait chevalier de l'ordre en 1624, le quarante-deuxième de la promotion, c'est-à-dire le vingt-quatrième parmi les gentilshommes, dont il eut huit autres après lui. Il alla longtemps depuis ambassadeur en Espagne, d'où il est revenu grand d'Espagne et chevalier de la Toison-d'Or, à l'occasion du mariage de Madame, fille aînée du roi, avec l'infant don Philippe, troisième fils du roi d'Espagne.

En voilà assez, ce semble, pour demeurer persuadé que Sedan ni Bouillon ne furent jamais principautés, duchés, encore moins souverainetés; que l'un et l'autre sont demeurés à MM. de Bouillon-la-Tour, très précairement, pour ne pas dire fort étrangement; qu'aucun seigneur de ces deux terres n'a été ni prétendu être souverain, jusqu'au père de l'héritière; et que pas un d'eux, ni avant ni depuis, n'a eu de rang en France, ni pas un de leur maison n'en ont prétendu, si on excepte le seul maréchal de Florenges qui, par le crédit de la duchesse de Valentinois, maîtresse d'Henri II, sa belle-mère, eut personnellement rang de duc. Tel a été l'état des choses à cet égard jusqu'au vicomte de Turenne, Henri de la Tour, devenu maréchal de Bouillon. Aux pays étrangers, il n'en a pas été différemment; ni Sedan ni Bouillon n'y ont jamais passé pour souverainetés ni principautés; aucun de leurs seigneurs n'a été reconnu

en aucune cour de l'Europe pour souverain ni même pour prince, et n'a prétendu aucun rang ni aucune distinction comme tels en pas une. Voyons maintenant ce qu'en a su faire le maréchal de Bouillon-la-Tour et sa postérité.

Les étranges moyens par lesquels ils sont parvenus au rang et aux biens dont ils jouissent, et aux grands établissemens de toutes les sortes qu'ils ont su se procurer, remplissent nombre de volumes qui sont entre les mains de tout le monde. Je me renferme ici à ce qui est de mon sujet, faits qu'ils ont pris et prendront grand soin d'étouffer autant qu'il leur sera possible. Il n'y en a que deux du maréchal de Bouillon en France. Gendre du fondateur des Provinces-Unies, comme à la tête du parti huguenot en France, beau-frère de l'électeur Palatin, oncle de ses enfans, par conséquent de l'infortuné roi de Bohême et de l'électrice de Brandebourg, tranchant par voie de fait de souverain de Sedan et de Bouillon, par l'argent, la faveur et toute la protection d'Henri IV, bientôt après par ceux de ses ennemis contre ce monarque et contre son fils, parmi des entreprises et des abolitions continuelles, il voulut essayer de se procurer un rang qui répondît à tant de grandes choses. Il n'en eut jamais aucun en France. Il n'y eut que les distinctions communes à tous les maréchaux de France. Il se trouva à l'assemblée des notables à Rouen, où Henri IV était présent et en fit l'ouverture. Le maréchal de Bouillon s'avisa de s'aller mettre dans le banc des ducs, qui l'en firent sortir; sa ressource fut de s'aller placer à la tête de celui des maréchaux de France, dont il se trouva l'ancien, mais il sentit toute la mortification d'une tentative si peu heureuse.

L'autre fait arriva au baptême de Louis XIII, que Henri IV fit faire très solennellement. Il nomma le maréchal de Bouillon, quoique huguenot, pour porter un des

honneurs, car il n'y a point de difficulté avec les huguenots pour le baptême, lorsqu'il ne s'agit pas d'être parrain. Le maréchal qui se vit au rang de maréchal de France pour l'honneur qu'il était destiné à porter, se rabattit à supplier Henri IV de lui permettre de n'en porter aucun, ce qu'il obtint fort aisément. Il se contenta de ces deux tentatives, et n'osa pas se commettre à en entreprendre davantage, dans les intervalles qu'il passa à la cour. Il prit toujours dans ses titres la qualité de prince souverain de Sedan, de duc souverain de Bouillon, et ne signa jamais ni actes ni lettres que simplement Henri de la Tour. Pour sa femme, elle passa toute sa vie à Sedan, où il mourut en mars 1623, et elle en septembre 1643, aussi ambitieuse et guère moins habile que son mari.

Leurs enfans furent les deux célèbres frères, le duc de Bouillon et le vicomte de Turenne, la duchesse de la Trémoille, la comtesse de Roucy la Rochefoucauld, mère du comte de Roye, mort retiré en Angleterre, la marquise de Duras, mère des maréchaux de Duras et de Lorge, et du comte de Feversham, madame de la Moussaye-Goyon, dont la branche s'est éteinte, et dont les filles furent mesdames de Montgommery et du Bordage, et mademoiselle de Bouillon, morte en 1662 sans alliance.

Les deux fils ne furent, ni moins ambitieux, ni moins habiles, ni moins remuans que leur père. Leurs vies, dont les histoires de leur temps sont remplies, ne furent de même qu'un cercle d'entreprises et d'abolitions, et leur union, leur concert, leur mutuel appui, incomparables. Ce qui devait coûter la tête à M. de Bouillon lui procura ce qu'il n'eût pas eu en récompense s'il eût sauvé l'état. Le cardinal Mazarin voulut s'attacher deux frères de ce mérite; il eut peur de celui du cadet qu'il ne tenait pas, et de ses alliances étrangères s'il livrait l'aîné au supplice. Il

changea ce supplice contre les plus grands honneurs et les plus solides biens, et s'acquit les deux frères de prodigieux bienfaits qu'il sacrifia à l'appui qu'il en espérait contre les puissans ennemis qui, sous l'aveu de Gaston et de M. le Prince, le voulaient chasser pour toujours du royaume. Il fit donc faire un échange de Sedan et de Bouillon, dont M. de Bouillon se réserva l'utile, et ne céda que la souveraineté, qui n'exista jamais que de fait, et depuis si peu, et qu'il n'était plus en situation de soutenir, au lieu de laquelle il eut le comté d'Evreux avec les bois et les dépendances, qui valaient plus de 300,000 livres de rentes, et les duchés d'Albret et de Château-Thierry, avec la dignité de duc et pair et le rang nouveau des princes étrangers en France. Il eut ainsi les apanages de deux fils de France, et celui qu'avait Henri IV avant d'être roi de France. Quelque ordinaire que fût la terre qui porte le nom de comté d'Auvergne, et quelque totalement distincte qu'elle fût de la province d'Auvergne dans laquelle elle est située, M. de Bouillon la voulut avoir, et le cardinal Mazarin eut la complaisance de la retirer des mains où elle était pour la comprendre dans l'échange.

Il fut fait en mars 1651, lors des plus grands troubles, et M. de Bouillon mourut à Pontoise à la suite de la cour où il pouvait tout sur la reine et sur le cardinal Mazarin, 9 août 1652, étant dans le conseil le plus intime, et sur le point d'être déclaré surintendant des finances. Il n'avait pas encore cinquante ans; son père en avait vécu soixante-huit. Sa femme belle, vertueuse, courageuse, ambitieuse et fort habile, ne le survécut que de cinq ans. C'est ce duc de Bouillon qui a commencé à être prince en Italie avant que de l'être devenu en France par son échange. Il y commanda les troupes du pape, dont il obtint à Rome le traitement de souverain, et eut un ta-

bouret devant lui. Il sut bien faire valoir depuis cette grande distinction ailleurs où elle lui aplanit beaucoup de choses; mais toutefois le parlement de Paris épouvanté de l'immensité de l'échange, et qui d'ailleurs ne connaît de princes que ceux du sang, ne put se résoudre d'en faire l'enregistrement, qui n'est pas encore consommé aujourd'hui, mais en attendant, MM. de Bouillon ont toujours joui depuis des biens et des honneurs.

M. de Turenne dont les actions, la réputation et les menées avaient tant contribué à porter sa maison jusqu'où elle était à la mort de son frère aîné, singulièrement modeste sur ses grandes qualités, jusqu'à l'affectation, suprêmement glorieux, délicat et attentif sur sa prétendue qualité de prince, et la cachant toutefois sous une simplicité d'habits, de meubles et d'équipages, dont l'ombre faisait sortir davantage le tableau, n'oublia rien dans la suite de sa vie pour confirmer de plus en plus cette nouvelle principauté, et augmenter les établissemens de sa famille. Son frère avait laissé cinq fils et quatre filles; c'étaient bien des princes et des princesses pour l'être si nouvellement. M. de Turenne, dont les services et la capacité militaire et politique avaient porté la considération et le crédit au comble, les sut bien pourvoir pour la plupart. Il acheva le mariage projeté dès le vivant du cardinal Mazarin d'une des Mancini ses nièces, avec le duc de Bouillon son neveu, qu'il appuya ainsi du duc de Vendôme, de la comtesse de Soissons, de chez qui le roi ne bougeait lors et qui était le centre de la cour, de l'alliance si proche du prince de Conti, et aux pays étrangers du duc de Modène et du connétable Colone, avec de grands biens.

Le duc de Joyeuse, père du dernier duc de Guise, qui eut l'honneur d'épouser mademoiselle d'Alençon, était mort en 1654, ne laissant que son fils agé de quatre ans,

et les charges de grand chambellan et de colonel-général de la cavalerie vacantes. C'était alors le fort de l'autorité de M. de Turenne à la cour. Il la venait de sauver à Blénau des mains de M. le Prince, accouru secrètement de Guyenne, et qui enlevait subitement le roi, la reine et le cardinal Mazarin, sans la diligence et la profonde science militaire de M. de Turenne. Il chassa d'autour de Paris enfin, et de Paris même, M. le Prince par le combat du faubourg Saint-Antoine, qui fut réduit à se retirer en Flandre, et dont le parti tomba tout-à-fait dans le royaume. La gloire de M. de Turenne s'accrut de nouveau en 1653 par la prise de Rhetel et de Mouzon. Enfin en 1654, il força les lignes d'Arras où M. le Prince était en personne, qui eut grand'peine, à se retirer, et qui laissa toute l'artillerie, les munitions et les bagages qu'il avait menés à ce siège. En ce point de gloire, et de nécessité qu'on se crut avoir de lui, il voulut la dépouille du duc de Joyeuse, et le cardinal Mazarin la lui donna. Il prit pour soi la charge de colonel-général de la cavalerie, et pour le duc de Bouillon qui n'avait alors que treize ans celle de grand chambellan.

On peut juger si M. de Turenne sut faire en entier sa charge dans la cavalerie et s'y rendre le maître. Pour son neveu, outre la grandeur de l'appui de l'office de la couronne qu'il lui procura, la place qu'elle donne partout jusque dans les lits de justice auprès du roi, le tirait d'embarras partout avec son idée de prince souverain, dont il prenait toujours la qualité. Quoique cédée au roi par l'échange, une charge si intime et qui approche le roi de si près en tous lieux, et à toutes les heures les plus particulières, était d'un grand usage à un homme de l'âge de M. de Bouillon, et qui n'avait que trois ans moins que le roi, et nous verrons bientôt qu'elle a sauvé M. de Bouillon du naufrage.

Monsieur de Turenne si magnifiquement récompensé continua ses exploits. Il prit le Quesnoy, Landrecies, Condé, Saint-Guillain en 1655; l'année 1656 parut encore plus savante, quoique avec moins de brillant. En 1657 le roi assiégeant Dunkerque, et M. le Prince et don Juan d'Autriche ayant amené toutes leurs forces pour délivrer cette importante place, M. de Turenne les défit à la bataille des Dunes, dont la prise de Dunkerque, et d'autres suites encore, furent le prix. Il fallut une nouvelle récompense à de nouveaux services, et si importans. L'épée de connétable était bien le but du modeste héros, mais la timidité du cardinal Mazarin ne put se résoudre à la mettre entre des mains si puissantes et si habiles. Le souvenir de ce qu'avaient pu les derniers connétables de Montmorency et leurs prédécesseurs, le souvenir même de M. de Lesdiguières faisaient encore peur à la cour. Elle en sortit en renouvelant en faveur de M. de Turenne la charge de maréchal-général des camps et armées de France imaginée et créée pour M. de Lesdiguières, lorsque le duc de Luynes, abusant de la jeunesse de Louis XIII qui n'avait alors que dix-sept ans, et n'avait pu voir encore le jour grâce à l'éducation qu'on lui avait donnée que par le trou d'une bouteille, se fit connétable. Ce fut à Montpellier, le 7 avril 1660, que M. de Turenne reçut cette charge de la main du roi qui y était avec la reine sa mère, le cardinal et toute sa cour, allant à Bordeaux pour son mariage.

Alors M. de Turenne supérieur aux maréchaux de France qu'il commandait tous, cessant de l'être lui-même, mais n'étant pas connétable, et ne pouvant en porter les marques, ne voulut plus de celles de maréchal de France, dont il quitta les bâtons à ses armes, et le titre de maréchal, qu'il avait toujours portés depuis plus de dix-sept ans qu'il l'était, pour reprendre celui de vicomte de Tu-

renne qu'il avait porté avant d'être maréchal de France. Il signa tout court Turenne, ou Henri de la Tour, dans tous les temps de sa vie; ainsi il n'y changea rien. Dans les suites on prit le change, et messieurs de Bouillon y ont donné cours tant qu'ils ont pu. On se persuada qu'il avait toujours méprisé l'office de maréchal de France, qu'il n'en avait point pris ni le nom ni les marques à ses armes, comme étant au-dessous du rang et de la qualité de prince. Il n'y avait pourtant qu'à se souvenir du maréchal de Bouillon son père, souverain d'effet et de fait, sinon de droit, et des deux maréchaux de la Marck et de Florenges, père et fils, tous deux seigneurs de Sedan et de Bouillon. Mais le gros du monde ne va pas si loin, et pour peu qu'on ait lu quelques pages, on est étonné des idées qu'on voit prendre pied.

M. de Turenne obtint pour la vicomté de Turenne, qui avait déjà de grands droits, de nouveaux privilèges qu'il fit augmenter par degrés. Sous prétexte de l'inimitié ouverte qui était entre lui et M. de Louvois déjà fort puissant par lui-même, outre l'appui du chancelier son père, il délivra cette vicomté de tout logement et de tout passage de gens de guerre, et par la connivence de M. de Colbert, son ami, de tout le pouvoir des maltôtiers, même des intendans. En un mot ces droits devinrent des droits réguliers que sa mémoire a toujours maintenus, mais si à charge au-dedans du royaume, et si voisins de la souveraineté, que le conseil de Louis XV, profitant du désordre des affaires de M. de Bouillon et de son mécontentement des principaux de sa vicomté, l'a achetée 4,000,000 de lui, et a cru avec raison qu'il faisait une mauvaise affaire et le roi une fort bonne.

Parlant de M. de Louvois, voici une anecdote dont M. de Turenne sut profiter. Les secrétaires d'état avaient toujours écrit aux ducs *monseigneur*, et c'est aux soins

et à l'autorité de ceux de cette époque qu'est due l'adresse de l'avoir fait réformer dans les lettres imprimées. Le pur hasard a laissé en existence trois lettres des 2 novembre 1663, 13 septembre 1665, 5 février 1666, de M. Colbert, alors ministre et contrôleur général des finances, qui avait le même cérémonial que les secrétaires d'état, et qui le fut en 1669, à mon père à Blaye, où il lui écrit *monseigneur* dessus, dedans et au bas, en marquant son nom. M. de Louvois, monté au comble de crédit et d'orgueil, fit entendre au roi que ce style ne pouvâit convenir à ceux qui par leurs charges donnaient ses ordres et écrivaient en son nom. Il le changea donc, mais il n'osa toucher à la maison de Lorraine, toute brillante du grand mariage de M. de Guise, de la mémoire toute récente du comte d'Harcourt, de la faveur de M. le Grand son fils, ni s'exposer aux cris de mademoiselle de Guise si haute et si considérée, moins encore à ceux de Monsieur possédé par le chevalier de Lorraine. Ce fut un des fruits des quatorze érections de duchés-pairies de 1663, et de celles de 1665, et du peu de concert et de force des ducs anciens et nouveaux.

M. de Turenne, averti à temps de cette entreprise, fut trouver le roi et cria si haut et avec tant d'autorité contre un complot fait par son ennemi pour l'humilier, et de l'exception de la maison de Lorraine à l'égalité du rang et des honneurs de laquelle il avait été élevé, qu'il obtint que sa maison conserverait le *monseigneur* des secrétaires d'état, ce que celle de Rohan n'eut pas, quoiqu'en pareil rang que MM. de Bouillon; et quelque crédit qu'ait eu madame de Soubise, jamais dans la suite elle ne l'a pu emporter.

Pour achever l'anecdote des secrétaires d'état, M. de Louvois n'en demeura pas en si beau chemin. Le même prétexte de flatterie, quelque grossière qu'elle fût, lui fit

obtenir du roi que tout ce qui ne serait, ni duc, ni prince, ni officier de la couronne, lui écrirait *monseigneur*, ce qui de lui passa aux autres secrétaires d'état, et le rare fut qu'il ne le prétendit que des gens de qualité, et point du clergé ni de la robe. Beaucoup de gens distingués le refusèrent et furent perdus. M. de Louvois les poursuivit partout, et le roi y ajouta toutes les marques de disgrâce. Ces exemples, qui n'en manquèrent aucun, soumirent enfin tout le monde, et il n'y eut plus personne qui ne portât ce joug, auxquels les secrétaires d'état ajoutèrent encore l'inégalité des suscriptions pour tout ce qui n'était pas titré. Cela a duré jusqu'à l'éclipse des secrétaires d'état à la mort de Louis XIV.

M. de Turenne maria le comte d'Auvergne, son neveu, à la fille unique et seule héritière du prince de Hohenzollern, marquis de Berg-op-Zoom par sa femme. Cette grande terre en Hollande avec beaucoup d'autres biens, avec une alliance étrangère, entée sur celle de la mère et de la grand'mère, parut au vicomte un établissement pour son neveu cadet, qui pouvait en son temps avoir de grands avantages. Il ne tarda pas à lui faire accorder ses survivances de colonel-géneral de la cavalerie et de son gouvernement de Limousin. On a vu avec quelle adresse lui et son troisième neveu mirent le roi en situation de leur offrir pour lui sa nomination au cardinalat, et de s'en croire quitte à bon marché en la lui donnant, et la charge de grand-aumônier deux ans après. C'est-à-dire qu'il fut cardinal à vingt-cinq ans, et grand-aumônier à vingt-sept. Tels furent les établissemens que M. de Turenne procura à sa maison, à ses trois neveux et à soi-même. Mais parmi tant de splendeurs, il reçut quelques déplaisirs. Ses deux derniers neveux, enflés d'une situation si brillante, furent tous deux tués en duel; et il eut la douleur que mariant leur sœur à M. d'El-

bœuf, jamais messieurs de Lorraine ne voulurent passer à la future ni aux siens les qualités de prince et de princesse. Le mariage en fut rompu, puis renoué, mais avec la même opiniâtreté de la part des Lorrains. A la fin, M. de Turenne céda, et conclut le mariage avec la douleur du bruit que cela fit dans le monde. Il trouva depuis le moyen de marier son autre nièce, sœur de celle-ci, à un frère de l'électeur de Bavière, l'un et l'autre morts sans enfans. Je ne sais si la maison de Bavière eut la même délicatesse que la maison de Lorraine, ni si celle-ci l'a soutenue au contrat de mariage de M. de Bouillon, père de celui-ci, avec sa troisième femme, fille du comte d'Harcourt, dit depuis le comte de Guise.

M. de Turenne acheva sa vie avec la même gloire et la même autorité auprès du roi, et la termina comme chacun sait. La majesté de ses obsèques et de sa sépulture n'eut aucun rapport à sa naissance ni à tout ce qu'il avait acquis d'extérieur. Ce fut la récompense de ses vertus militaires et de la mort qui les couronna par un coup de canon à la tête de l'armée. Le roi défendit même très expressément que la qualité de prince fût employée nulle part à Saint-Denis; et c'est ce qui a fait que ses neveux qui lui ont fait faire dans cette église un superbe mausolée dans une chapelle magnifique n'y ont fait mettre aucune épitaphe, en sorte qu'à voir ce tombeau, on ne peut conjecturer que c'est celui de M. de Turenne que par sa figure qui ressemble à tous ses portraits, et par ses armes qui n'ont d'autre ornement que la couronne de duc et des trophées. Il n'y a même aucun vers, aucune louange, parce qu'on n'a osé mettre cette précieuse qualité de prince, et qu'on n'a pas voulu montrer qu'on l'évitait.

C'est du temps de ces deux fameux frères, que le nom d'Auvergne a peu-à-peu été joint à celui de la Tour. Il y a en Limousin, en Dauphiné et en d'autres provinces des

maisons de la Tour, qui ne sont point de celle-ci, et qui toutes ont des armes différentes les unes des autres, et n'ont aucune parenté entre elles. Ce mot d'Auvergne s'ajouta d'abord, comme pour distinction et pour montrer de laquelle on parlait, après cela devint équivoque, et l'attachement à ce mot pour s'en faire un nom découvrit le projet. Le cardinal de Bouillon se prétendit sorti par mâles des anciens comtes de la province d'Auvergne, cadets des ducs de Guyenne, et n'omit rien pour trouver à Cluni, qui est de la fondation de ces princes, de quoi appuyer cette chimère. Elle lui venait sans doute de plus loin. On a vu l'affectation avec laquelle ils voulurent avoir par l'échange cette terre particulière, qui a été ailleurs plus d'une fois expliquée, et qu'on appelle le comté d'Auvergne. Le second fils du duc de Bouillon, qui fit l'échange, en porta le nom. Ils espérèrent la confusion dans l'esprit du gros monde du titre d'une terre médiocre ordinaire, et tout-à-fait sans distinction, et particulière, avec celui du titre de la province même, et persuader ainsi leur origine des anciens comtes de la province d'Auvergne, puisqu'ils en portaient le nom et le titre.

C'était donc non plus simplement déplaire, mais offenser le cardinal de Bouillon et les siens, que de parler de leur maison sous le seul nom de la Tour, comme leurs pères l'avaient toujours pris et signé uniquement partout; il fallut dire la Tour d'Auvergne, jouant sur le mot, et se garder surtout de l'expression trop claire de la Tour en Auvergne, qui ne se pardonnait point. Ils avaient enfin compris le peu de sûreté d'un rang qui se peut ôter comme il a pu être donné, avec la différence que le dernier est justice et raison; d'un rang sans prétexte de naissance, puisque leurs pères n'y avaient jamais prétendu, et n'avaient jamais été distingués de tous les autres seigneurs qui n'avaient ni dignité ni office de

la couronne : ils ne pouvaient se dissimuler à eux-mêmes que la possession, même légitime, de Sedan ni de Bouillon n'avait jamais donné ni fait prétendre aucun rang ni distinction en France, et nulle part en Europe; qu'ils ne sortaient pas même des possesseurs légitimes; enfin de quelle façon leur père et grand-père les avaient eus. Le grand parti du rang qu'ils en avaient su tirer leur paraissait donc mal assuré dans un temps ou dans un autre; et quoique ce rang, même pour les maisons vraiment souveraines, fût inconnu en France jusqu'aux Guise, à qui il fallut tant d'adresse, de puissance, et de degrés pour l'établir, par conséquent très susceptible d'y tomber, c'en était tout un autre danger pour des seigneurs particuliers distingués depuis si peu, et à si peu de titre, ou plutôt de prétexte, et qui bien loin de voir encore aujourd'hui l'aîné de leur maison un véritable souverain depuis tant de siècles comme est le duc de Lorraine, n'en pouvaient montrer la moindre apparence chez eux en aucun temps.

Dans cette angoisse une fortune inespérable les vint trouver. Un vieux cartulaire de l'église de Brioude, enterré dans l'obscurité de plusieurs siècles, fut présenté au cardinal de Bouillon. Ce titre avait les plus grandes marques de vétusté, et contenait une preuve triomphante de la descendance masculine de la maison de la Tour des anciens comtes d'Auvergne, cadets des ducs de Guyenne. Le cardinal de Bouillon fut moins surpris que ravi d'aise d'avoir entre ses mains une pièce de si bonne mine, car c'était là le point, plus que ce qu'elle témoignait. De longue main, pour sa réputation d'abord, après pour sa chimère, il s'était attiré tout ce qu'il avait pu de savans en antiquités. De tous temps les jésuites lui étaient dévoués, comme lui à eux sans mesures, et parmi tous les démêlés que son abbaye de Cluni lui avait causés

avec ses religieux, il avait eu grand soin de ménager les savans des trois congrégations françaises de l'ordre de de Saint-Benoît.

Baluze qui avait formé la belle et immense bibliothèque de M. Colbert, qui protégea toujours les lettres et les sciences, s'était fait un grand nom en ce genre et beaucoup d'amis, pour avoir été souvent l'introducteur des savans auprès de ce ministre, et le canal des grâces. Il avait soutenu sa réputation depuis la mort de son maître par plusieurs ouvrages qu'il avait donnés au public. Le cardinal de Bouillon se l'était attaché par des pensions et par des bénéfices. Son fort était de démêler l'antiquité historique et généalogique, et ses découvertes et sa critique étaient estimées. Ce n'était pas qu'on le crût à toute épreuve; sa complaisance pour cet autre maître le déshonora. Il fit une généalogie de la maison d'Auvergne, c'est-à-dire de la Tour, dont le nom peu-à-peu se supprimait pour faire place au postiche, et il la fit descendre de mâles en mâles des anciens comtes d'Auvergne, cadets des ducs de Guyenne.

La fausseté veut être bien concertée, mais il est dangereux qu'elle le soit trop. Il faut attraper un milieu avec adresse pour tromper avec un dehors de simplicité qui surprenne et qui impose. Ce fut l'écueil contre lequel toute cette belle invention se brisa. Rien de plus semblable au cartulaire que cette nouvelle généalogie par ses découvertes, ignorées jusqu'alors, et quoique cette pièce la dût être entièrement pendant la composition de l'ouvrage, lorsqu'elle ne devait pas encore être trouvée, l'un et l'autre se montra prêt en même temps. Néanmoins, il fut jugé plus expédient de produire le cartulaire le premier, et d'en attendre le succès avant de publier l'histoire de la maison d'Auvergne.

Pour le mieux assurer, le cardinal de Bouillon joua le

modeste, et fit difficulté d'ajouter foi à une pièce si décisive. Il en parla en confiance à ce qu'il put de savans avec doute, en les priant de bien examiner, et de ne le laisser pas prendre pour dupe, et toutefois il ajoutait avec un air de desir et de complaisance, que cette descendance était de tout temps l'opinion et la tradition de sa maison, quoique, (et voilà une belle contradiction) jusqu'au maréchal de Bouillon, elle ne fût pas tombée dans la pensée d'aucun d'eux; et si elle était née pour la première fois dans celle de son père et de son oncle, comme il y a lieu de le soupçonner par leur affectation d'avoir cette terre appelée le comté d'Auvergne, et la jonction du mot d'Auvergne au nom de la Tour, au moins n'avaient-ils osé s'en laisser entendre avec toute la splendeur, la gloire, le crédit, l'autorité dont ils avaient joui. D'autres sortes de savans subalternes et mercenaires, aussi consultés pour avoir lieu de les faire admettre à l'examen de la pièce par les premiers et avec eux, furent bien endoctrinés par Baluze à dire ce qu'il fallait à propos, et lui-même à découvert paya du poids de sa réputation et de toute l'adresse de son esprit dès longtemps préparée sur une matière si importante et si jalouse.

Soit que les véritables examinateurs y fussent trompés, soit qu'ils se fussent laissé séduire, soit, comme il y a plus d'apparence, qu'ils vissent bien ce qui en était, mais qu'ils ne voulussent pas se faire un cruel ennemi du cardinal et de toute sa maison pour une chose qui, au sens de ces gens obscurs qui ne connaissent que leurs livres, ne blessait personne et n'importait à personne, ils prononcèrent en faveur du cartulaire, et le père Mabillon, ce bénédictin si connu dans toute l'Europe par sa science et par sa candeur, laissa entraîner son opinion par les autres.

Avec de tels suffrages, que ce dernier couronnait, le

cardinal de Bouillon ne feignit plus de parler à l'oreille de ses amis de sa précieuse découverte, et surtout de bien étaler tout ce qu'il avait fait et toutes les précautions qu'il avait prises pour n'y être pas trompé. Par ce récit, il comptait d'en constater entièrement la vérité, et de ses amis la nouvelle en gagna d'autres, et bientôt la ville et la cour, comme il se l'était bien proposé. Chacun lui fit des complimens d'une si heureuse découverte, la plupart pour se divertir de la mine qu'il leur ferait. Ce fut un chaos plutôt qu'un mélange de la vanité la plus outrée, de la modestie la plus affectée, et d'une joie immodérée qui éclatait malgré lui. Il fallait, pour la vraisemblance, garder quelque interstice entre la publication de cette découverte et celle de l'histoire d'Auvergne, pour en rompre la cadence autant qu'il se pourrait aux yeux du public.

Le malheur voulut que de Bar, ce va-nu-pieds qui avait, disait-on, déterré ce cartulaire, et qui l'avait présenté au cardinal de Bouillon, fut arrêté dans cet intervalle, et mis en prison pour faussetés, par ordre de la chambre de l'Arsenal. Cet évènement fit quelque bruit qui intrigua les Bouillon, mais qui rendit leur cartulaire fort suspect et fit mettre force lunettes pour l'examiner. Des savans sans liaison avec les Bouillon le contestèrent, et tant fut procédé que de Bar, arrêté pour d'autres faussetés, fut poussé sur celle-ci. La Reynie, si redoutable aux vrais criminels par ses lumières et sa capacité, et par l'expérience des prisonniers de la Bastille et de Vincennes dans sa charge de lieutenant de police, si long-temps, mais si intègrement exercée, et en magistrat des anciens temps, présidait en chef à la chambre de l'Arsenal, et fit subir à de Bar divers interrogatoires sur le cartulaire de Brioude. Il se défendit le mieux qu'il put, mais il laissa échapper des choses délicates qui le firent resserrer et presser de nouveau.

Alors l'alarme se mit dans la maison de Bouillon, près de voir éclater la fourberie. Il n'est rien qu'ils ne firent pour en parer le coup, d'abord sourdement par la honte de paraître. Mais voyant que le tribunal ne relâchait rien de la rigueur de l'examen, la douleur et le bruit des savans qu'ils avaient trompés, et le cri public, ils se mirent à solliciter ouvertement pour de Bar, et à y employer tout leur crédit. A la fin, l'inflexibilité de la Reynie et l'indignation qui échappait aux autres magistrats de la chambre de l'Arsenal, les réduisit à un parti extrême. M. de Bouillon, que le roi aimait, lui avoua qu'il ne voudrait pas répondre que son frère, le cardinal, n'eût été capable, à leur insu à tous, d'essayer à constater des faits incertains; et, prenant le roi par ce qui le touchait le plus, qui était la confiance, il ajouta que, se mettant ainsi entre ses mains sur une chose si délicate, il le suppliait d'arrêter cette affaire par bonté pour ceux qui n'y avaient point trempé, qui n'étaient coupables que d'une crédulité trop confiante pour un frère, et de leur faire au moins la grâce de les sauver de la flétrissure d'y être nommés en rien. Le roi, avec plus d'amitié pour M. de Bouillon que de réflexion à ce qu'il devait de réparation à l'injure publique, voulut bien prendre ce parti.

Cependant l'abbé d'Auvergne, long-temps depuis cardinal, au scandale public le plus éclatant et le plus éclaté, sollicitant de toutes ses forces, n'eut pas honte de dire aux juges, pour les toucher, à-peu-près ce que M. de Bouillon dit au roi.

De Bar enfin, atteint et convaincu d'avoir fabriqué ce cartulaire de l'église de Brioude, ne fut point poussé par-delà l'aveu qu'il en fit en plein tribunal, pour éviter, par ordre du roi à la Reynie, qu'il ne parlât du cardinal, et peut-être de quelques autres Bouillon. Le cartulaire fut déclaré faux et fabriqué par ce faussaire, et par la raison

susdite, de Bar, par le même arrêt, ne fut point condamné à mort, mais à une prison perpétuelle, parce que les autres faussetés sur lesquelles il fut d'abord arrêté n'étaient rien en comparaison de celle-ci. On peut comprendre que cette aventure fit un grand éclat; mais ce qui ne se comprend pas si aisément, c'est que MM. de Bouillon, qui en devaient être si embarrassés, osèrent, quinze mois après, demander à M. le chancelier l'impression de l'histoire de la maison d'Auvergne, et que M. le chancelier l'accorda. Les réflexions seraient trop fortes et m'écarteraient de mon sujet. Il en est seulement de dire que le monde en fut étrangement scandalisé, et qu'un aussi gros ouvrage et si recherché, dont le fondement unique était ce cartulaire, qui parut aussi promptement après l'éclat, ne sembla à personne avoir été fait et achevé qu'avec le cartulaire même, et par conséquent aussi faux que lui. C'est le jugement qui en fut universellement porté, qui déshonora Baluze jusqu'à faire rompre avec lui beaucoup de savans et plusieurs de ses amis, et qui mit le comble à la confusion de cette affaire. On verra en son temps ce que ce beau livre devint.

Après avoir réparé ces deux oublis, l'un sur la maison de Rohan, l'autre sur celle de Bouillon, revenons d'où nous sommes partis.

CHAPITRE XV.

Année 1707.—Retranchement des étrennes aux enfans de France. Madame de Montespan perd une partie de sa pension. — Mort de Calvisson. — Survivance de secrétaire d'état accordée au fils de Chamillart. — Visites inusitées chez Chamillart — Bas-

sesse de du Bourg. — Mort du roi de Portugal. — Mort du prince Louis de Bade. — Sa famille. — Grandeurs de Marlborough. — Entrevues étranges. — Sacre de l'électeur de Cologne. — Naissance du second duc de Bretagne.—Mort de Sainte-Hermine. — Mort de madame de Montgon. — Madame de la Vallière dame du palais. — Mariage de Gondrin avec une fille du maréchal de Noailles.—Mort du comte de Grammont.—Son caractère. — Plusieurs autres morts. — Mines inutilement cherchées aux Pyrénées. — Madame de Quailus revient à la cour. — Quel personnage elle y fait.

La situation pressée des affaires qui avait fort augmenté les dépenses de la guerre par tout ce qu'on avait perdu de troupes et de terrein, avait obligé le roi, depuis deux ou trois ans, à diminuer, puis à retrancher les étrennes qu'il donnait aux fils et aux filles de France, qui se montaient fort haut. Le trésor royal lui apportait tous les premiers jours de l'an pour les siennes 35,000 louis d'or, de quelque valeur qu'ils fussent. Cette année, 1707, il s'en retrancha 10,000. La cascade en tomba sur madame de Montespan. Depuis qu'elle eut quitté la cour pour toujours, le roi lui donnait 12,000 louis d'or tous les ans, sur quelque pied qu'ils fussent. D'O était chargé de lui en porter 3,000 tous les trois mois. Cette année, le roi lui manda par le même qu'il ne pouvait plus lui en donner que 8,000. Madame de Montespan n'en témoigna pas la moindre peine; elle répondit qu'elle n'en était fâchée que pour les pauvres, à qui, en effet, elle donnait avec profusion.

D'Alègre eut de meilleures étrennes; ce fut une des trois lieutenances-générales du Languedoc, vacante par la mort subite de Calvisson, sans enfans, sortant de dîner chez M. le Grand à Versailles. J'ai parlé de lui lorsque M. du Maine lui fit donner cette charge.

Chamillart en eut encore de plus considérables. Ce fut

la survivance de sa charge de secrétaire d'état pour son fils unique, âgé de dix-huit ans. Le prétexte fut d'épargner au père trois ou quatre heures de signatures par jour, mais dans le fait, le roi était aussi libéral des survivances de ces importantes charges, qu'avare de toutes les autres. Il ne voulait être servi par de fort jeunes gens que dans ses principales affaires, et croyait montrer qu'il n'avait besoin que de soi-même pour les gouverner. Cette même raison lui fit faire d'étranges choix en ce genre, indépendamment des survivances dont les suites ont été cruelles pour l'état et pour lui. Cette grâce fut un surcroît de disgrâces pour le maréchal de Villeroy, qui, non-seulement n'avait pas voulu voir Chamillart à son retour, et avait rompu hautement avec lui, mais avait défendu au duc de Villeroy de le voir, dont Chamillart avait été peiné, et le roi l'avait trouvé très mauvais. Dans l'esprit de lui plaire, Monseigneur et M. le duc de Berry allèrent l'après-dînée voir madame Chamillart et faire compliment à toute la famille; et madame la duchesse d'Orléans qui, fort mal-à-propos, comme je l'ai remarqué ailleurs, ne faisait plus de visite, quitta cette morgue pour cette fois, et alla aussi voir madame Chamillart.

Bientôt après le fils de Chamillart alla visiter les places frontières de Flandre et d'Allemagne. Le comte du Bourg, long-temps depuis maréchal de France, n'eut pas honte de s'offrir et fut accepté pour lui servir de Mentor en ce voyage. On ne lui en pouvait choisir un meilleur; la merveille fut que tous les honneurs pareils, ou plus grands que ceux qu'aurait reçus un prince du sang, ne tournèrent point cette jeune cervelle, qui conserva toute sa raison; et cet écolier, pour le bien dire, revint doux, modeste, officieux et respectueux comme s'il n'eût pas été fils du ministre favori et secrétaire d'état lui-même. Il se fit aimer partout.

La mort du roi de Portugal fit un deuil de six semaines. Il n'avait eu de sa première femme qu'une fille morte sans alliance avant lui. L'histoire de leur mariage et de la catastrophe du roi son frère est si connue que je n'en dirai rien ici. Il laissa plusieurs enfans de sa seconde femme, sœur de l'impératrice, et fille de l'électeur palatin duc de Neubourg.

Un moindre prince, mais de plus grande réputation, mourut en même temps; le prince Louis de Bade, à cinquante-deux ans. Il était fils de Ferdinand Maximilien, marquis de Bade, qui ne fit jamais parler de lui et de la fille de la princesse de Carignan, dernière princesse du sang de la branche de Bourbon-Soissons. Maximilien Ferdinand l'avait épousée à Paris en 1653, et en eut deux ans après le prince Louis de Bade dont le roi fut parrain. La princesse de Bade fut dame du palais de la reine plusieurs années, sans prétention ni distinction d'avec les duchesses et les princesses établies en France, et n'en eut jamais, faisant sa semaine et son service auprès de la reine comme les autres dames du palais titrées, et roulant avec elles. Elle fut à la fin chassée, avec la princesse de Carignan, sa mère, pour des intrigues trop anciennes pour avoir place ici. Le prince de Bade, médiocrement content de sa femme, se retira dans ses états en 1648, y mena son fils, et y mourut l'année suivante d'un coup de fusil qui lui fracassa le bras comme il s'appuyait dessus. Le prince Hermann de Bade, son frère cadet, s'était attaché à l'empereur. Il devint premier commissaire impérial à la diète de Ratisbonne, gouverneur de Javarin, maréchal-de-camp-général, président du conseil de guerre, la meilleure tête et le plus autorisé du conseil intime de l'empereur. Ce fut l'émule du fameux duc de Lorraine, qu'il barra et abaissa et tint éloigné en Tyrol tant qu'il put. Il ne fut point marié et mourut en 1691. Ce fut lui qui prit soin

de son neveu et qui l'attacha à l'empereur. Il devint maréchal-de-camp-général comme son oncle, et gagna sur les Turcs, en Hongrie, les importantes batailles de Jagodina, de Nissa, de Vidin et de Salankemen où le grand-visir Koproli et plus de vingt mille Turcs demeurèrent sur la place. Il commanda presque toujours depuis les armées impériales sur le Rhin, et passa justement pour un des plus grands capitaines de son siècle.

Il avait épousé en 1690, une des deux filles du dernier des ducs de Saxe-Lawenbourg, sœur de la veuve du dernier des grands-ducs de Toscane Médicis, qui, pour le dire en passant, était la première et la plus ancienne maison d'Allemagne. Il en laissa deux fils et une fille. L'aîné, accordé à notre reine, et le mariage près d'être célébré, la princesse de Bade apprit la mort du fils du prince de Schwartzenberg, qui, par un cas fort rare en Allemagne, laissait sa sœur unique héritière de fort grands biens. Notre reine fut congédiée après avoir demeuré quelque temps auprès de la princesse de Bade pour la former à son gré comme sa future belle-fille; son mariage fut rompu et celui de la fille de Schwartzenberg fait. Quelque temps après sa célébration, la princesse de Bade, qui était dévote, alla voir le prince de Schwartzenberg, et fit si bien auprès de lui, qu'elle lui fit reprendre sa femme avec qui il était fort mal depuis long-temps, et qui vivait hors de chez lui. De ce raccommodement vint un fils qui réduisit la jeune princesse de Bade à l'état ordinaire, pour les biens, de toutes les filles de bonnes maisons d'Allemagne, dont sa belle-mère eut grand mal au cœur. Le cadet du jeune prince de Bade fut destiné à l'église, et leur sœur épousa M. le duc d'Orléans, et est morte en couches de M. le duc de Chartres. Elle s'était extrêmement fait aimer, et fut fort regrettée. Sa vie en ce

pays-ci, malgré sa douceur, son esprit et sa vertu, n'avait pas été heureuse.

En ce même commencement d'année le duc de Marlborough à qui l'empereur avait donné une belle et riche terre en Allemagne, et qu'il avait fait prince de l'empire, fut déclaré vicaire-général de l'archiduc aux Pays-Bas. Cela surprit fort à cause de la différence de sa religion, et de la part de la maison d'Autriche, qui se pique si fort d'être catholique zélée, et qui couvre tant de desseins et d'exécutions de ce manteau. Mais Marlborough refusa et ne voulut pas donner cette prise sur lui en Angleterre pour un emploi si passager.

On eut lieu d'être surpris bien davantage de l'entrevue qu'eut près de Leipsig le roi de Suède avec le roi de Pologne qu'il venait de forcer à abdiquer, et à reconnaître le roi Stanislas Leczinski à sa place, tandis que lui-même vivait en souverain à ses yeux en Saxe dont il tirait des trésors. Ce ne fut pas tout; pour combler l'étonnement, il y eut incontinent après une autre entrevue entre ces deux rois de Pologne.

L'électeur de Cologne qui n'avait aucuns ordres voulut enfin les recevoir. L'archevêque de Cambrai le vint trouver à Lille, et en cinq jours de suite lui donna les quatres moindres, le sous-diaconat, le diaconat, le fit prêtre et le sacra évêque. Il se plut fort après aux fonctions ecclésiastiques, surtout à dire la messe et à officier pontificalement.

Madame la duchesse de Bourgogne accoucha d'un duc de Bretagne fort heureusement et fort promptement le samedi, 8 janvier, un peu avant huit heures du matin. La joie fut grande, mais le roi, qui en avait déjà perdu un, défendit toutes les dépenses qui avaient été faites à sa naissance, et qui avaient infiniment coûté. Il écrivit au duc de Savoie pour lui donner part

de cet évènement, malgré la guerre et l'excès des méecontentemens, et il en reçut une réponse de conjouissance et de remercîment.

Sainte-Hermine, frère de la comtesse de Mailly, dame d'atour de madame la duchesse de Bourgogne, mourut à Versailles et fut regretté. Il était bon officier, maréchal-de-camp et inspecteur. Cela donna lieu à séparer la cavalerie des dragons pour les inspections, comme le maréchal de Tessé et le duc de Guiche l'avaient toujours souhaité, tandis qu'ils étaient colonels-généraux des dragons. Coigny, en cela, fut plus heureux qu'eux.

Madame de Montgon, dame du palais de madame la duchesse de Bourgogne, mourut en Auvergne, où elle était allée faire un tour dans la famille et les biens de son mari. Elle était fille de madame d'Heudicourt; j'ai assez parlé d'elles, lorsqu'on fit la maison de madame la duchesse de Bourgogne, pour n'avoir rien à y ajouter, sinon que madame de Montgon était flatteuse, insinuante, amusante, méchante et moqueuse, et qu'elle divertissait fort le roi, madame de Maintenon et madame la duchesse de Bourgogne, qui furent fâchés de sa mort. Elle ne laissait pas d'avoir ses amis qui la regrettèrent. Sa place fut desirée de tout ce qui s'en crut à portée. Les Noailles enfin l'obtinrent pour leur fille, madame de la Vallière, qui avait seule plus d'esprit, de tête et d'intrigue que tous les Noailles ensemble; aimable quand elle voulait, mais pleine d'humeur, et naturellement brutale beaucoup plus que son père qui ne l'était pas peu.

Ils firent, en ce même mois de janvier, un sixième mariage qui eut de grandes suites pour les deux familles, de leur sixième fille avec Gondrin, fils aîné de d'Antin, qui lui donna Bellegarde pour 10,000 livres de rente, et madame de Montespan 100,000 francs en pierreries. Les Noailles donnèrent 100,000 écus en diverses choses et

dix ans de nourriture. La conduite de la duchesse de Noailles les embarrassait fort. Ils la tenaient extrêmement recluse. Sa tête tenait fort de celle de son père : sa place était une occasion continuelle de chagrins entre la laisser aller quelquefois et l'en empêcher beaucoup plus souvent. Madame de Maintenon en était importunée. Ils l'obligèrent donc de la céder à sa belle-sœur. Qui eût dit au roi que cette belle dame épouserait un jour M. le comte de Toulouse, et qu'elle ferait, sous son successeur, le personnage que nous voyons ?

Le comte de Grammont mourut à Paris où il n'était presque jamais, à la fin de ce mois de janvier, à plus de quatre-vingt-six ans, ayant toujours eu, jusqu'à quatre-vingt-cinq ans, une santé parfaite et la tête entière, et encore depuis. Il était frère de père du maréchal de Grammont, duquel la mère était fille du maréchal de Roquelaure, et celle du comte de Grammont était sœur de Boutteville, décapité à Paris pour duel, père du maréchal duc de Luxembourg. Il s'était attaché à M. le Prince qu'il suivit en Flandre et alla se promener après en Angleterre où il épousa mademoiselle Hamilton dont il était amoureux avec quelque éclat; ses frères, qui en furent scandalisés, le forcèrent d'en faire sa femme, malgré qu'il en eût. C'était un homme de beaucoup d'esprit, mais de ces esprits de plaisanterie, de réparties, de finesse et de justesse à trouver le mauvais, le ridicule, le faible de chacun, de le peindre en deux coups de langue irréparables et ineffaçables, d'une hardiesse à le faire en public, en présence et plutôt devant le roi qu'ailleurs, sans que mérite, grandeur, faveur et places en pussent garantir hommes ni femmes quelconques. A ce métier il amusait et il instruisait le roi de mille choses cruelles, avec lequel il s'était acquis la liberté de tout dire jusque de ses ministres. C'était un chien enragé à qui rien n'é-

chappait. Sa poltronnerie connue le mettait au-dessous de toutes suites de ses morsures ; avec cela escroc avec impudence, et fripon au jeu à visage découvert, et jouant gros toute sa vie. D'ailleurs, prenant à toutes mains et toujours gueux, sans que les bienfaits du roi, dont il tira toujours beaucoup d'argent, aient pu le mettre tant soit peu à son aise. Il en avait eu pour rien le gouvernement de la Rochelle et pays d'Aunis à la mort de M. de Navailles, et l'avait vendu après fort cher à Gacé, depuis maréchal de Mattignon. Il avait les premières entrées et ne bougeait de la cour. Nulle bassesse ne lui coûtait auprès des gens qu'il avait le plus déchirés lorsqu'il avait besoin d'eux, prêt à recommencer dès qu'il en aurait eu ce qu'il en voulait. Ni parole, ni honneur, ni quoi que ce fût, jusque-là qu'il faisait mille contes plaisans de lui-même et qu'il tirait gloire de sa turpitude, si bien qu'il l'a laissée à la postérité par des Mémoires sur sa vie, qui sont entre les mains de tout le monde, et que ses plus grands ennemis n'auraient osé publier. Tout enfin lui était permis et il se permettait tout. Il a vieilli sur ce pied-là.

J'ai parlé quelquefois de lui, et encore plus de sa femme, et j'ai raconté le compliment cruel dont il accabla le duc de Saint-Aignan, lorsque le duc de Beauvilliers, son fils, fut chef du conseil royal des finances. Il ne dit pas un mot moins assommant à l'archevêque de Reims qu'il rencontra sortant du cabinet du roi, la tête fort basse, de son audience sur l'affaire du moine d'Auvillé que j'ai expliquée. « Monsieur l'archevêque, lui dit-il tout haut avec un air d'insulte, *verba volant*, mais *scripta manent*. Je suis votre serviteur ». L'archevêque brossa et ne répondit pas un mot.

Une autre fois, le roi parlant d'un envoyé du nord qui était venu faire un compliment et quelque autre chose encore, dont il s'était fort mal acquitté, et qui ve-

nait de s'en retourner, ajouta qu'il ne comprenait pas comment on envoyait des gens comme celui-là. « Vous verrez, sire, dit le comte de Grammont, que c'est quelque parent de ministre ». Il n'y avait guère de jour qu'il ne bombardât ainsi quelqu'un.

Etant fort mal à quatre-vingt-cinq ans, un an devant sa mort, sa femme lui parlait de Dieu. L'oubli entier dans lequel il en avait été toute sa vie le jeta dans une étrange surprise des mystères. A la fin, se tournant vers elle : « Mais, comtesse, me dis-tu là bien vrai »? Puis, lui entendant réciter le *Pater :* « Comtesse, lui dit-il, cette prière est belle, qui est-ce qui a fait cela »? Il n'avait pas la moindre teinture d'aucune religion. De ses dits et de ses faits on en ferait des volumes, mais qui seraient déplorables si on en retranchait l'effronterie, les saillies et souvent la noirceur. Avec tous ces vices sans mélange d'aucun vestige de vertu, il avait débellé la cour et la tenait en respect et en crainte. Aussi se sentit-elle délivrée d'un fléau que le roi favorisa et distingua toute sa vie. Il était chevalier de l'ordre, de la promotion de 1688.

La Barre mourut en ce même temps, celui dont il a été tant parlé à propos de l'affaire qu'il eut avec Surville et qui perdit ce dernier.

Mourut aussi madame de Frontenac, dans un bel appartement que le feu duc du Lude, qui était fort galant, lui avait donné à l'Arsenal, étant grand-maître de l'artillerie. Elle avait été belle, et ne l'avait pas ignoré. Elle et mademoiselle d'Outrelaise qu'elle logeait avec elle, donnaient le ton à la meilleure compagnie de la ville et de la cour, sans y aller jamais. On les appelait les Divines. En effet, elles exigeaient l'encens comme déesses, et ce fut toute leur vie à qui leur en prodiguerait. Mademoiselle d'Outrelaise était morte il y avait long-temps.

C'était une demoiselle de Poitou, de parens pauvres et peu connus, qui avait été assez aimable, et qui perça par son esprit beaucoup plus doux que celui de son amie, qui était impérieux. Celle-ci était fille d'un maître des comptes qui s'appelait Lagrange-Trianon. Son mari, qui, comme elle, avait peu de bien, et, comme elle, aussi beaucoup d'esprit et de bonne compagnie, portait avec peine le poids de son autorité. Pour l'en dépêtrer et lui donner de quoi vivre, on lui procura, en 1672, le gouvernement du Canada, où il fit si bien longues années, qu'il y fut renvoyé en 1689, et y mourut à Québec en 1698. Son grand-père était premier maître-d'hôtel et gouverneur de Saint-Germain. Il fut chevalier de l'ordre en 1619. Il avait marié son fils à une fille de Raymond Phélypeaux, secrétaire d'état après son père et son frère, ayant été auparavant trésorier de l'épargne. Cela fit Frontenac père du gouverneur du Canada beau-frère de MM. d'Humières et d'Huxelles. Il fallait pourtant que ce ne fût pas grand'chose, car on trouve avec les mêmes nom et armes un Roger de Buade, huissier de l'ordre en 1641, seigneur de Cussy, après Paul Aubin. Ce Roger seigneur de Cussy mourut en 1655, et Jean Aubin, fils de son prédécesseur, rentra dans la charge. Madame de Frontenac était extrêmement vieille, et voyait encore chez elle force bonne compagnie. Elle n'avait point d'enfans et peu de bien que, par amitié, elle laissa à Beringhem, premier écuyer.

Mademoiselle de Goello mourut peu de jours après, à plus de quatre-vingts ans, à l'hôtel de Soubise, où elle avait logé toute sa vie. Elle était sœur de la mère de M. de Soubise, qui avait une grande confiance en elle, et qui en eut 300,000 livres. C'était une créature de tête et d'esprit. Elle était des bâtards de Bretagne, sœur du père du comte de Vertus d'aujourd'hui, derniers de ces bâ-

tards. Sa sœur aînée, mère de M. de Soubise, était cette belle duchesse de Montbazon, qui figura tant dans les troubles de la minorité de Louis XIV, belle-mère de la fameuse duchesse de Chevreuse et du mari de cette belle et habile princesse de Guéméné, qui, à leur aide, accrocha le tabouret, comme je l'ai raconté; et toutes trois commencèrent le rang dont jouit la maison de Rohan, que la beauté de madame de Soubise a si bien su achever.

La mère de M. de Soubise et mademoiselle de Goello, et plusieurs autres frères et sœurs eurent pour mère la fille du fameux la Varenne, marmiton, puis cuisinier, après porte-manteau, ensuite le Mercure d'Henri IV, enfin employé par ce prince en affaires secrètes en Espagne et ailleurs, et parvenu à aller de pair avec ses ministres, à se faire compter par les plus grands seigneurs, et à faire rappeler les jésuites et partager la Flèche avec eux. Sa fille fut donc grand'mère de M. de Soubise, et c'est ce quartier qui eût empêché son fils d'être admis dans le chapitre de Strasbourg, conséquemment d'en devenir évêque, sans le change, qui fut donné dans les preuves que j'ai expliquées, de supprimer le nom de Fouquet, qui était le nom de cet heureux aventurier, pour ne produire que celui de la Varenne qu'il portait, et de ce dernier nom en donner le change avec une ancienne maison de Poitou de ce nom de la Varenne, avec qui MM. de Rohan n'ont jamais eu d'alliance, et dès-lors éteinte depuis fort long-temps.

Gacé, depuis maréchal de Mattignon, avait un second fils, qui fut tué à Lille vers ce temps-ci, chez une femme où il allait souvent, dont le mari s'enfuit aussitôt après. Le père obtint le régiment de cavalerie qu'avait ce cadet pour son troisième fils, qui était dans la marine. C'est aujourd'hui le marquis de Mattignon, chevalier de l'ordre

comme son frère, de la façon de M. le Duc, dont la femme a été dame du palais; et la fille, à qui elle a donné sa place, a épousé le duc de Fitz-James. Cette fortune, qui n'a pas été loin d'être poussée plus haut, ne s'est pas faite sans beaucoup de manèges et d'intrigues dans sa propre famille et dans le monde; mais ces temps dépassent ceux que je me suis proposés.

La nécessité qui fait chercher des ressources aux rois comme aux particuliers, avait mis en besogne un chercheur de mines, nommé Rodes, qui crut, ou qui fit accroire qu'il avait trouvé beaucoup de veines d'or dans les Pyrénées. Il manda en ce temps-ci à Chamillart qu'elles étaient tellement abondantes que, moyennant dix-huit cents travailleurs qu'il lui demandait, il fournirait un million par semaine. Cinquante-deux millions par an étaient une belle augmentation de revenu. La flatterie des gens du pays confirma une si folle avance. On y prêta ses espérances qui ne durèrent pas long-temps. On en fut pour de la dépense; on s'y opiniâtra. Elle demeura enfin en pure perte, et on n'en parla plus.

J'ai parlé plus haut de l'exil à Paris de madame de Quailus, et de la pension qu'elle eut pour quitter la direction du père de la Tour. Tant qu'elle dura, ce fut un ange qui ne se lassait point de prières, d'austérités, de toutes sortes de bonnes œuvres, d'une solitude qui lui faisait pleurer amèrement le temps qu'elle croyait perdu en des délassemens avec des personnes de la plus grande piété, qui aurait pu passer pour un temps bien employé, et auquel elle se laissait aller si rarement. Lorsqu'elle fut en d'autres mains, l'ennui succéda au goût de la prière, de la solitude et des bonnes œuvres. Elle se laissa aller à des rendez-vous en bonne fortune avec madame de Maintenon à Versailles ou à Saint-Cyr, mais sans découcher de Paris, qu'elle avait jusqu'alors

constamment refusés, puis à aller passer quelque temps à Saint-Germain avec le duc et la duchesse de Noailles. A la fin, madame de Maintenon, contente de son obéissance, la fit revenir. Elle l'avait toujours aimée; elle fut ravie d'avoir lieu de finir son éloignement.

Elle eut un logement; mais elle demeura enfermée chez madame de Maintenon ou chez madame d'Heudicourt. Peu-à-peu elle s'élargit chez les Noailles à des heures solitaires, puis de même chez M. d'Harcourt, dont la femme et feu Quailus étaient enfans des deux sœurs. Sa beauté, ses agrémens, son enjoûment revinrent. Harcourt, trouvant en elle un instrument très propre à l'aider auprès de madame de Maintenon, la servit auprès d'elle pour la faire nager en plus grande eau. Elle fut des Marlys et des particuliers du roi. Ce fut une grande complaisance de la part du roi pour madame de Maintenon. Jamais il n'avait aimé madame de Quailus : il avait cru s'apercevoir qu'elle s'était moquée de lui. Quelque divertissante qu'elle fût, il n'était point à son aise avec elle; et elle, qui avait senti cet éloignement, était aussi en brassière en sa présence. Néanmoins elle fut admise à tout. La conduite de la duchesse de Noailles lui fut confiée, la compassion de sa captivité la lui fit adoucir, et peu-à-peu la remettre sur le pied des autres femmes de la cour. Bientôt la chambre de madame de Quailus devint un rendez-vous important. Les gens considérables frappaient à cette porte et se trouvèrent heureux d'y entrer quelquefois. La dévotion enfin écoulée devint la matière des plaisanteries de madame de Quailus. Elle revit madame la Duchesse et ses anciennes connaissances avec qui elle déplora la tristesse avec laquelle sa jeunesse s'était passée, dont elle faisait mille contes sur elle-même, en se moquant de toutes ses pratiques de dévotion.

Toujours attachée au duc de Villeroy et lui à elle, ils se

voyaient sans que madame de Maintenon le trouvât mauvais, tant elle l'avait subjuguée, et à la fin elle se fit une cour les matins de généraux, de ministres, et de la plupart des importans de la cour, par ricochet de madame de Maintenon. Au fond, elle se moquait d'eux tous, ne pouvait rien, et si elle pouvait quelquefois insinuer à sa tante certaines choses, elle se réservait toute pour M. d'Harcourt et pour tous ses desseins, auxquels elle demeura livrée sans réserve, privativement à tout le reste. Après ce qui lui était arrivé, elle n'osa rien hasarder en faveur du Villeroy que plusieurs années après ce retour.

CHAPITRE XVI.

Union de l'Écosse avec l'Angleterre.—MM. de Brancas et de Bay. — Le port Mahon repris pour Philippe V. — Envoi d'argent du Mexique par le duc d'Albuquerque. — Prise considérable en mer par les Anglais. — Le duc de Noailles nommé capitaine des gardes sur la démission de son père. — Puysieux conseiller d'état d'épée.—La ville de Poissy et ses deux abbesses. — Mort de Roquette, évêque d'Autun. — Son caractère. — Original du Tartufe de Molière. — Bals à la cour. — Comédies à Sceaux.

Ce fut en ce temps-ci que les Anglais parvinrent à consommer la grande affaire qu'ils se proposaient depuis tant d'années, à laquelle le prince d'Orange avait échoué. Ce fut ce qu'ils appelèrent l'*union de l'Ecosse*, et ce que plus exactement les Ecossais appelèrent *réduire l'Ecosse en province*. Son indépendance de l'Angleterre dura tant que durèrent ses parlemens. A force de menées, d'argent

et de persévérance, le parlement d'Ecosse consentit en ce commencement d'année à être abrogé et à ne faire plus qu'un seul parlement pour les deux royaumes avec celui d'Angleterre, moyennant certains privilèges particuliers maintenus, et que l'Ecosse serait représentée aux parlemens d'Angleterre par douze pairs d'Ecosse, élus par les pairs de ce royaume, qui s'assembleraient pour cette élection seulement, à Edimbourg, sous la présidence d'un pair écossais nommé par le roi, alors par la reine Anne. Ce nombre, si inférieur à celui des pairs anglais et dans Londres, n'était pas en état de rien balancer de ce qui se proposerait dans le parlement. On les leurra de l'influence qu'ils auraient, comme les pairs anglais, sur ce qui regarderait l'Angleterre même; et à la fin cela passa sous la condition que le parlement désormais ne s'appellerait plus que le parlement de la Grande-Bretagne. Ainsi plus d'embarras du côté de l'Ecosse pour le commerce ni pour aucune partie du gouvernement, dont les Anglais devinrent entièrement les maîtres, sans qu'on puisse comprendre comment une nation si fière, si ennemie de l'anglaise, si instruite par ce qu'elle en avait éprouvé dans tous les temps, si jalouse de sa liberté et de son indépendance, put baisser la tête sous ce joug.

Le marquis de Brancas, qui servait en Espagne, vint rendre compte au roi de l'état des troupes et des affaires militaires de ce pays-là, et recevoir ses ordres sur la campagne prochaine. Il était destiné à servir en Castille, dans le corps séparé que le marquis de Bay y devait commander, lequel M. de Bay, pour le dire en passant, était un Franc-Comtois, fils d'un cabaretier: c'était un homme d'esprit et de valeur, qui avait su profiter de la rareté des sujets militaires en Espagne, pour s'y pousser promptement par son application et par de petits succès. Il parvint jusqu'au grade de capitaine-général qui est

le plus élevé de tous en Espagne dans les armées, et, ce qui est énorme, à l'ordre de la Toison-d'Or. D'ailleurs il devint capable, bon général, et servit fort utilement.

Tout à la fin de janvier, le frère du maréchal de Villars entra au port Mahon avec trois vaisseaux de guerre et neuf cents soldats, mit pied à terre sous un gros feu de canon qu'il essuya, prit cinq cents hommes qui étaient dans la place, et avec ces quatorze cents hommes en alla attaquer cinq mille, presque tous milices du pays, força plusieurs retranchemens qu'ils avaient devant eux, et leur tua cinq cents hommes. Le reste s'enfuit dans les villages, d'où presque tous envoyèrent leurs armes. Il y avait plusieurs moines parmi eux qui se distinguèrent par leur opiniâtreté. Ceux qu'on prit, on les fit tous passer par les armes, personne n'ayant voulu servir de bourreau pour les pendre. Ainsi toute l'île de Minorque rentra sous la domination du roi d'Espagne. Cent cinquante Castillans de la place firent merveilles contre les rebelles. Trois mois après, on y découvrit une conspiration du major de la place qui la voulait livrer aux partisans de l'archiduc. Le gouverneur espagnol, qui s'y conduisit fort bien, aidé de deux bataillons français qui étaient dans l'île, marcha aux rebelles, les dissipa, fit pendre le major et plusieurs de ses complices, et prit plusieurs moines qui étaient du complot dont il fit passer quelques-uns en France.

Peu de jours après la réduction de l'île de Minorque, il arriva à Brest un vaisseau du Mexique dépêché par le duc d'Albuquerque, vice-roi de ce pays, chargé de beaucoup d'argent pour le roi d'Espagne et pour les Espagnols. Il fit partir ce secours ayant appris la nouvelle que le roi d'Espagne était errant hors de Madrid. Pontchartrain qui en eut l'avis annonça 1,000,000 d'écus pour le roi d'Espagne et 3,000,000 pour les particuliers. En même temps, le comte de Toulouse eut avis de deux vaisseaux

espagnols, au lieu d'un, chargés de 31 millions en argent dont un peu plus de 3 pour le roi d'Espagne, et quelque argent et force marchandises précieuses sur deux petits vaisseaux français qui les convoyaient. On ne démêla point entre ces deux avis lequel était le vrai; j'avoue aussi que je ne suivis pas fort curieusement cette nouvelle. Six semaines après Duquesne, sorti de Brest avec son escadre, rencontra quinze bâtimens anglais escortés de deux vaisseaux de guerre qui s'enfuirent dès qu'ils l'aperçurent. Duquesne coula un de ces bâtimens, et envoya les quatorze autres à Brest. Ils étaient chargés de poudre, de fusils, de selles, de brides, en un mot, de tous les besoins des troupes anglaises qui étaient en Espagne, qui manquaient de tout et ne pouvaient rien tirer de ces choses du Portugal, ni des pays qu'ils avaient conquis ou qui s'étaient donnés à l'archiduc en Espagne.

Le maréchal de Noailles était malade dès le commencement de février; son énorme grosseur et les accidens de sa maladie firent peur à sa famille. Le roi était inexorable sur les survivances, excepté pour les secrétaires d'état. Toute la faveur des Noailles, celle même de madame de Maintenon, n'avaient osé rien tenter là-dessus en faveur du duc de Noailles. La charge de capitaine des gardes-du-corps avait à cet égard l'inconvénient de plus que le roi n'y voulait que des maréchaux de France. La compagnie de Noailles était l'Ecossaise, la première, la distinguée, et le duc de Noailles n'avait que vingt-sept ans. Ils se mirent donc tous après le maréchal de Noailles, pour l'engager à donner sa démission et tâcher, en levant l'obstacle de la survivance, de faire passer la charge à son fils. Ce ne fut pas chose facile à persuader; mais à force d'y travailler, ils arrachèrent sa démission et une lettre au roi en conséquence plutôt qu'ils ne l'obtinrent.

Tout était de concert avec madame de Maintenon. Le roi reçut l'une et l'autre le 17 février, revenant de se promener à Marly, et passa à son ordinaire chez madame de Maintenon. Un peu après qu'il y fut entré, il envoya quérir le duc de Noailles, et lui dit d'aller apprendre à son père que, suivant son desir, il lui donnait sa charge. Dès le lendemain matin, il prêta son serment, prit le bâton et acheva le quartier qui était le sien. Ce même jour, qui était un vendredi (et ces jours-là point de conseil) Puysieux, revenu de Suisse faire un tour, eut une audience du roi, à la fin de laquelle il lui demanda une place de conseiller d'état d'épée qui n'était pas remplie depuis fort long-temps. Le roi la lui donna sur-le-champ et lui dit qu'il la lui destinait depuis deux ans. On a vu plus haut quel était Puysieux et comment il s'était mis sur le pied de ces retours de Suisse et de ces audiences, que nul autre ambassadeur n'obtenait, et combien il en sut profiter.

Madame de Mailly, sœur de l'archevêque d'Arles, depuis cardinal de Mailly, eut en ce même temps le beau et riche prieuré ou abbaye de Poissy, au bout de la forêt de Saint-Germain, dont elle était professe. Cette nomination avait été long-temps contestée; les religieuses se prétendaient avoir droit d'élection, et pour en dire le vrai, elles en avaient conservé la possession depuis le concordat. Le voisinage de la cour qui demeurait à Saint-Germain la tenta de disposer d'une si belle place.

En dernier lieu, le roi y avait nommé une sœur du duc de Chaulnes l'ambassadeur. Le pape ne s'y était pas opposé, mais les religieuses fermèrent les portes à la reine qui l'y avait conduite elle-même, tellement que les gardes les enfoncèrent. Ce fut un vacarme horrible que cette installation : des cris, des protestations, des insultes à l'abbesse, beaucoup de grands manques de respect à

la reine, force religieuses chassées et mises dans d'autres couvens. Malgré tout cela, madame de Chaulnes fut bien des années sans être paisible. C'était aussi une grosse créature qui faisait peur, et qui ressemblait de taille et de visage à son frère comme deux gouttes d'eau, plus abbesse, plus glorieuse, plus impertinente que toutes les abbesses ensemble, et qui, à force d'avoir été tourmentée en arrivant, s'était mise à faire enrager ses religieuses. Pour s'en faire plus respecter, elle s'était avisée de se faire annoncer par quelque tourière affectionnée tantôt M. Colbert, tantôt M. de Louvois ou M. le Tellier tandis qu'elle était avec toute la communauté où la portière la venait avertir. Elle faisait la surprise, après l'importunée, car les visites étaient fréquentes; elle allait s'enfermer dans son parloir d'où pas une religieuse n'osait approcher pendant ces importans entretiens qui duraient le temps qu'elle jugeait à propos, puis, toute fatiguée de consultations et d'affaires de la cour et du monde qu'elle n'avait pas quitté, disait-elle, pour y perdre son temps dans l'état qu'elle avait embrassé, elle revenait se reposer avec ses religieuses de tant de soins dont elle aurait voulu n'ouïr jamais parler, et n'être point distraite des devoirs d'abbesse. A la fin, ces ministres revenaient si souvent et occupaient si long-temps madame l'abbesse que quelque religieuse, plus avisée que les autres, commença à se douter du jeu. A la première visite de ces messieurs, trois ou quatre montèrent en lieu de voir dans les cours et les dehors où elles n'aperçurent point de carrosse. Après cette épreuve le doute se fortifia, et se communiqua de plus en plus par le redoublement de la même épreuve, et il demeura constant parmi toutes que jamais aucun de ces ministres n'avait mis le pied à Poissy. A la fin, l'abbesse qui se vit découverte, également honteuse et furieuse, n'osa plus continuer la tromperie; mais

elle en fit payer chèrement la découverte. Son règne fut également dur et long. Sur la fin, elle prit en aversion, et bientôt en persécution celles qu'elle crut lui pouvoir succéder, madame de Mailly, sur toutes, qui par son mérite et sa parenté semblait y avoir plus de part, et la réduisit à chercher ailleurs un repos qu'elle ne pouvait plus goûter à Poissy. Elle se retira à Longchamp, et elle y était lorsqu'elle fut nommée.

Pour la faire entrer après madame de Chaulnes sans rancune et sans dispute, le roi profita d'un accident qui était arrivé à ce beau monastère quelque temps avant la mort de madame de Chaulnes. Le tonnerre avait enfoncé la voûte du chœur et mis le feu à l'église. La fonte du plomb qui la couvrait empêcha tout secours, en sorte que ce dommage fut extrêmement grand, et à l'église qui est magnifique et aux lieux du monastère qui en étaient voisins. Dans l'impossibilité où la maison se trouva de le réparer même en partie, le roi s'en chargea à condition que les religieuses lui céderaient pour toujours ses prétentions d'élire, que le pape en ferait une abbaye, et qu'il en donnerait la collation au roi. Cela fut fait ainsi au grand regret des religieuses, qui n'osèrent pas résister, et le pape accorda tout. Cependant on ne se pressait pas de la part du roi de réparer les désordres du feu. On ne s'y mit que lorsque la santé de madame de Chaulnes fit craindre des difficultés sur cette non-exécution; alors on l'entreprit, et elle a coûté près d'un million. Néanmoins, madame de Mailly trouva beaucoup d'opposition. Toutes l'aimaient et l'estimaient, protestaient qu'elles l'auraient préférée dans l'élection, mais ne pouvaient souffrir la nomination. La vertu, la patience, la douceur, l'esprit, l'art du gouvernement, parurent avec éclat et succès dans la nouvelle abbesse. Elle laissa sortir les plus opiniâtres, et gagna les autres par ses talens, son grand

exemple et sa bonté; mais pour n'y pas revenir, dès que le roi fut mort, les protestations, jusque-là cachées, parurent, et il se forma un véritable procès entre madame de Mailly et les prétendantes au droit d'élire, opprimées, disaient-elles, par l'autorité du feu roi. La plupart de celles qui étaient à Poissy, et qui avaient le plus goûté le gouvernement de leur abbesse s'y joignirent. Elle demeura la même à leur égard. Nous jugeâmes ce procès au conseil de régence; madame de Mailly le gagna. Il n'était pas possible qu'elle le pût perdre avec toutes les précautions qui avaient été prises ici et à Rome pour assurer cette nomination pour toujours. A la fin, les religieuses vaincues par la douceur, le mérite et la conduite de madame de Mailly envers toutes, l'ont aimée comme la meilleure mère, et vivent là plus heureuses, à ce qu'il en revient même de toutes parts par elles-mêmes, qu'aucunes religieuses du royaume.

Il mourut alors un vieil évêque, qui toute sa vie n'avait rien oublié pour faire fortune, et être un personnage. C'était Roquette, homme de fort peu, qui avait attrapé l'évêché d'Autun, et qui à la fin, ne pouvant mieux, gouvernait les états de Bourgogne à force de souplesses et de manège autour de M. le Prince. Il avait été de toutes les couleurs : à madame de Longueville, à M. prince de Conti son frère, au cardinal Mazarin, surtout abandonné aux jésuites. Tout sucre et tout miel, lié aux femmes importantes de ce temps-là, et entrant dans toutes les intrigues; toutefois grand béat. C'est sur lui que Molière prit son Tartufe, et personne ne s'y méprit. L'archevêque de Reims, passant à Autun avec la cour, et admirant son magnifique buffet : « Vous voyez là, lui dit l'évêque, le bien des pauvres. — Il me semble, lui répondit brutalement l'archevêque, que vous auriez pu leur en épargner la façon ». Il emboursait accortement ces

sortes de bourrades; il n'en sourcillait pas, il n'en était que plus obséquieux envers ceux qui les lui avaient données, mais allait toujours à ses fins sans se détourner d'un pas. Malgré tout ce qu'il put faire, il demeura à Autun, et ne put arriver à une plus grande fortune. Sur la fin, il se mit à courtiser le roi et la reine d'Angleterre. Tout lui était bon à espérer, à se fourrer, à se tortiller. M. de Bayeux-Nesmond les courtisait d'une autre façon. Il ne les voyait guère, leur donnait 10,000 écus tous les ans, et fit si bien, qu'on ne l'a jamais su qu'après sa mort.

M. d'Autun, pour achever par ce dernier trait, avait une fistule lacrymale. Peu après la mort du roi d'Angleterre, il s'en prétendit miraculeusement guéri par son intercession. Il l'alla dire à la reine d'Angleterre, à madame de Maintenon, au roi. En effet, son œil paraissait différent; mais peu de jours après il reprit sa forme ordinaire, la fistule ne se put cacher. Il en fut si honteux qu'il s'enfuit dans son diocèse, et qu'il n'a presque point paru depuis. Les restes de son crédit et de ses manèges trompèrent vilainement l'abbé Roquette son neveu qui s'était fourré dans le grand monde, qui prêchait et qui avait passé sa vie avec lui. L'évêque obtint sa coadjutorerie pour un autre neveu. L'abbé Roquette, avec ses sermons, ses intrigues, ses cheveux blancs et tant d'espérances, n'a pu parvenir à l'épiscopat. Il a fini chez madame la princesse de Conti, fille de M. le Prince dont il se fit aumônier, et son frère son écuyer.

Il y eut tout l'hiver force bals à Marly; le roi n'en donna point à Versailles, mais madame la duchesse de Bourgogne alla à plusieurs chez madame la Duchesse, chez la maréchale de Noailles et chez d'autres personnes, la plupart en masques. Elle y fut aussi chez madame du Maine, qui se mit de plus en plus à jouer des comédies avec ses do-

mestiques et quelques anciens comédiens. Toute la cour y allait; on ne comprenait pas la folie de la fatigue de s'habiller en comédienne, d'apprendre et de déclamer les plus grands rôles, et de se donner en spectacle public sur un théâtre. M. du Maine, qui n'osait la contredire de peur que la tête ne lui tournât tout-à-fait, comme il s'en expliqua une fois nettement à madame la Princesse en présence de madame de Saint-Simon, était au coin d'une porte, qui en faisait les honneurs. Outre le ridicule, ces plaisirs n'étaient pas à bon marché.

CHAPITRE XVII.

Nomination des généraux aux armées. — Tessé envoyé en Italie. — Ses démêlés avec le parlement de Grenoble. — Villars envoyé sur le Rhin. — Vendôme en Flandre. — Berwick reste en Espagne sous M. le duc d'Orléans. — Le duc de Noailles en Roussillon. — Le duc de Villeroy n'obtient point de service. — Anecdote curieuse à ce sujet. — Dépit qu'il en éprouve. — Ses artifices. — Mon éloignement pour lui. — Sa correspondance avec le roi m'est communiquée. — Réflexions qu'elle me suggère. — Faiblesse du roi pour le maréchal de Villeroy et pour ses ministres. — Cause intime de l'extrême haine du maréchal de Villeroy pour Chamillart. — Combien il manquait de sens.

Cependant le roi régla les généraux et les officiers de ses armées. Le maréchal de Tessé fut déclaré dès le commencement de février pour le commandement de l'armée destinée à repasser en Italie. Il partit bientôt après pour le Dauphiné avec une patente de commandant en chef dans cette province. Il y prétendit du parlement les mêmes

honneurs dont y jouit le gouverneur de la province, qui sont entre autres d'être visité par une nombreuse députation du parlement, traité de *monseigneur* dans le compliment, et de s'asseoir au-dessus du premier président dans le coin du roi. Cela lui fut disputé; le parlement de Grenoble députa à la cour où ses raisons furent si bien expliquées, qu'il gagna l'un et l'autre point et d'autres moindres, dont le maréchal de Tessé eut le dégoût entier. Le maréchal de Villars fut destiné pour l'armée du Rhin et M. de Vendôme à celle de Flandre sous l'électeur de Bavière. Le maréchal de Berwick était demeuré en Espagne; M. le duc d'Orléans, qui ne voulait pas demeurer sur sa mauvaise bouche d'Italie, et qui voyait peu d'apparence d'y faire rentrer une armée, desira d'aller en Espagne. Il n'aurait pu obéir à l'électeur de Bavière qu'on ne voulait pas mécontenter en lui proposant ce supérieur. Villars avait, comme on l'a vu, fait ses preuves de ne pas vouloir servir sous ce prince; il était trop bien soutenu pour lui être sacrifié. Il ne resta donc que l'Espagne aux dépens du duc de Berwick, sur lequel l'expérience funeste de ce qui était arrivé avec le maréchal de Marchin fit donner au prince l'autorité absolue. Ce fut une grande joie pour lui que de continuer à commander une armée, et de la commander, non plus en figure, mais en effet. Il fit donc ses préparatifs. Le duc de Noailles fut en chef en Roussillon avec trois maréchaux de camp sous lui.

Parmi les officiers-généraux nommés pour les armées, le duc de Villeroy fut oublié, qui fut un rude coup de poignard pour lui et pour son père. C'est un fait qui mérite d'être un peu plus expliqué pour réparer ce que j'ai trop croqué en parlant du retour et de la disgrâce du père; et j'ai estropié la curiosité en faveur de la brièveté. Il faut donc retourner un moment sur mes pas.

Le maréchal de Villeroy, qui toujours frivole voulait

faire le jeune et le galant, avait, à Paris, une petite maison écartée, mode assez nouvelle des jeunes gens. Ce fut là qu'il arriva tout droit de Flandre, avec défenses expresses à la maréchale de Villeroy de l'y venir voir et à tous ses amis de l'y venir chercher, et par ce bizarre procédé fit craindre quelque dessein plus bizarre à sa famille. Harlay, premier président, dont je n'ai eu que trop occasion de parler, était son parent et s'en honorait fort avec tout son orgueil, et de tout temps son ami intime. Il hasarda de forcer la barricade, il perça, après quoi il n'y eut pas moyen de refuser la maréchale de Villeroy. Il leur avoua qu'il avait dans sa poche les démissions de sa charge et de son gouvernement, toutes signées, prêtes à les envoyer au roi dans la résolution de ne le voir jamais. Ce sont de ces extrémités où le dépit emporte et contre lesquelles la volonté réclame intérieurement. Sans cette pause ridicule dans un lieu de Paris écarté qui n'était bon qu'à s'y faire chercher, il était tout court d'envoyer ses démissions, tout droit de sa dernière couchée, de traverser Paris sans s'y arrêter, et d'aller à Villeroy. C'était là être chez soi à la campagne, à portée d'y recevoir qui il eût voulu, et point d'autres, éloigné de dix lieues de Paris et de quatorze de la cour, dans la bienséance d'un homme outré qui s'éloigne, et dans la décence de ne se tenir pas tout auprès des lieux d'où il attendrait des nouvelles avec l'espérance que ses démissions lui seraient renvoyées. Mais c'était un homme à éclats, et à rien de sage, de suivi, ni de solide. Il se fit donc beaucoup tirailler, puis jeta ses démissions au feu, et s'en alla à Versailles où il fut reçu comme je l'ai raconté.

Sa conduite sur Chamillart, que j'ai aussi rapportée, aigrit le roi de plus en plus. Le maréchal, de plus en plus enragé de voir sa disgrâce s'approfondir, se mit à

montrer au plus de gens qu'il put des morceaux de lettres du roi et de Chamillart, pour appuyer ce qu'il avait déjà répandu, savoir qu'il n'avait rien fait que sur des ordres exprès, et qu'il était cruellement dur de porter l'infortune d'une bataille à laquelle il avait été excité, même d'une façon piquante, et qu'on lui eût encore moins pardonné de n'avoir pas donnée. Ces propos spécieux, soutenus de ces fragmens de lettres qu'il ne montrait qu'avec un apparent mystère pour leur donner plus de poids, commencèrent enfin à persuader que Chamillart, abattu des mauvais succès, s'en prenait à qui n'en pouvait répondre, et qu'embarrassé d'avoir conseillé la bataille, il écrasait celui qui l'avait perdue, sous prétexte de l'avoir hasardée de son chef, et abusait ainsi de sa toute-puissance de ministre favori, pour perdre un général qui avait en main de quoi le confondre pour peu qu'il pût être écouté.

Quelque ami que je fusse de la maréchale de Villeroy, jamais je n'avais pu m'accorder des airs audacieux de son mari, dont jusqu'aux caresses étaient insultantes. Il m'était quelquefois arrivé les matins, au sortir de la galerie, de dire que j'allais chercher de l'air pour respirer, parce que le maréchal, qui y faisait la roue, en avait fait aussi une machine pneumatique. J'étais d'ailleurs ami intime de Chamillart, et je devais l'être pour les services qu'il m'avait rendus, et la confiance avec laquelle il vivait avec moi. Alarmé donc du progrès des discours du maréchal de Villeroy, j'en parlai à l'Étang à Chamillart, qui ému contre son ordinaire me dit qu'il était bien étrange que le maréchal, non content d'avoir tant démérité de l'état, du roi et de soi-même, puisqu'il s'était perdu sans raison, voulût encore entreprendre des justifications qu'il ne pouvait douter ne devoir lui tourner à crime, pour peu qu'elles fussent approfondies et qu'il osât les pousser

assez pour l'obliger d'en demander justice au roi, qui savait tout : qu'il voulait cependant être plus sage que le maréchal, mais qu'il me voulait faire voir, à moi, les pièces justificatives des faits dont il me demandait le secret, et qu'il me les montrerait dès que nous serions à Versailles. En effet, à peine y fûmes-nous de retour, que j'allai chez lui un soir qu'il soupait seul dans sa chambre, avec du monde familier autour de lui, comme il avait accoutumé. Dès qu'il me vit, il me pria de m'approcher de lui, et me dit qu'il allait me tenir parole. Là-dessus il me donna la clef de son bureau, me dit où je trouverais les dépêches dont il m'avait parlé, et me pria de passer dans son cabinet et de les lire avec attention.

J'en trouvai trois. Deux minutes du roi au maréchal, et une du maréchal au roi; celle-là en original et signée de lui. La première du roi portait : « Que la prudence et la circonspection trop grandes, dont les généraux de ses armées avaient usé depuis quelque temps en Flandre, avaient enflé le courage à ses ennemis, et leur avaient laissé croire qu'on craignait de se commettre avec eux : qu'il était temps de les faire apercevoir du contraire et de leur montrer de la vigueur et de la résolution. Que, pour cela, il avait mandé au maréchal Marchin de se mettre en marche de l'Alsace avec le détachement de l'armée du maréchal de Villars (qui était là détaillé) et de le joindre. Qu'il lui ordonnait de l'attendre, et, après leur jonction, d'aller ensemble faire le siège de Lewe, de telle sorte qu'il fût formé des troupes de Marchin, et, si elles ne suffisaient pas, d'un détachement des siennes, le tout commandé par le maréchal de Marchin, tandis qu'avec les siennes il (le maréchal de Villeroy) observerait les ennemis; que, pour peu qu'ils fissent mine de s'approcher trop du siège, il ne les marchandât pas, et que, s'il ne se trouvait pas assez fort pour les com-

battre, il ne laissât au siége que le nécessaire, et qu'avec le reste il donnât bataille ». Voilà exactement le contenu de cette première lettre, que le maréchal montrait par morceaux, s'avantageant du commencement qu'il ajustait à sa mode sur ce qu'il s'y prétendait piqué d'honneur, incité vivement aux partis vigoureux, mais il se gardait bien d'en montrer le reste qui faisait voir si clairement que cette vigueur ne lui était ni prescrite ni conseillée qu'au cas que les ennemis entreprissent de troubler le siége de Lewe, bien moins de leur prêter le collet sans cette raison, et encore sans avoir reçu le renfort du maréchal Marchin.

La seconde lettre du roi ne consistait qu'en raisonnemens de troupes, revenant en deux mots au projet susdit qu'elle confirmait tel qu'il vient d'être exposé.

La lettre du maréchal de Villeroy était datée de la veille de la bataille. Elle contenait le détail de sa marche et de celle des ennemis, ne parlait d'aucun dessein de les combattre, et finissait en marquant seulement *que s'ils s'approchaient si fort de lui, il aurait peine à se contenir.* Ce mot ne marquait rien moins qu'un dessein formé de combattre; il montrait seulement une excuse prématurée de ce qui pouvait arriver, bien éloigné de l'exécution d'un ordre qu'il prétendait l'avoir dû piquer d'honneur. Ainsi bien loin d'avoir reçu celui de donner bataille dans le temps et dans la circonstance qu'il livra celle de Ramillies, quelque victoire qu'il y eût remportée, ne l'eût pas dû garantir du blâme d'avoir hasardé le projet du siége par un évènement douteux, et de n'avoir attendu ni l'occasion seule où la bataille lui était prescrite ni le renfort qui le devait joindre, sans lequel il ne lui était pas permis de rien entreprendre. Il le sentit si bien lui-même, que, dans le dessein qu'il avait conçu de combattre, sans l'occasion du siége qui lui était ordonné,

surtout sans le renfort que lui amenait Marchin pour vaincre par ses seules forces, même à l'insu de l'électeur de Bavière, auquel il était subordonné en toutes manières, comme au gouverneur général des Pays-Bas, au milieu desquels il était, et comme généralissime et en faisant effectivement la fonction, il faisait d'avance des excuses obscures, obscures, dis-je, pour ne pas découvrir son dessein arrêté, excuses pour qu'elles se trouvassent faites avant l'évènement, mais desquelles il n'aurait pas eu besoin, si, comme il voulut le prétendre depuis, il eût agi conformément aux ordres qu'il avait reçus. Avec un peu de sens, il devait se contenter d'une désobéissance aussi formelle, et devenue aussi funeste que ses fautes, et lors de la bataille, et dans toutes ses suites, la rendirent, et se contenir dans le silence, puisqu'il ne pouvait douter de ce qu'il avait à perdre par le plus facile éclaircissement.

Je fus surpris jusqu'à l'indignation d'un procédé si peu droit; je rapportai les clefs à Chamillart et lui dis à l'oreille ce qu'il m'en sembla. Je lui en reparlai une autre fois plus à mon aise, parce que ce fut tout haut, tête à tête, et alors je connus que le roi, tout piqué qu'il était contre le maréchal, ou par son ancien goût d'habitude, ou par la constante protection de madame de Maintenon, ne voulait pas l'exposer à ce que méritait une si étrange conduite; que, par cette raison, il la voulait ignorer, et que Chamillart en était lui-même si persuadé, que, quelque desir qu'il eût de pousser le maréchal à bout là-dessus, il n'osa l'entreprendre, quoique l'ayant si belle, ou que, s'il le hasarda, ce fut sans succès, et qu'il cacha l'un ou l'autre sous l'apparence du mépris, que je sentais bien n'être qu'un voile à l'impuissance.

Dans cette situation, plus je les vis tous deux irré-

conciliables, plus je me mis en soin du duc de Villeroy, devenu de mes amis par sa femme, dont je l'étais depuis long-temps. Je sondai Chamillart, je leur parlai ensuite, et ce fut alors que je sus d'eux que le père avait défendu au fils de voir le ministre. Un homme de guerre, quel qu'il fût, en ne voyant pas le ministre, se rompait le cou sans ressource auprès du roi, quelques talens et quelques services qu'il eût, et ne pouvait espérer de continuer à servir, et encore moins les récompenses ni le chemin militaire. Ils me prièrent d'en parler à Chamillart, et de tâcher à lui faire passer cela le plus doucement qu'il me serait possible. Je le fis deux jours après, et j'y mis tout ce qu'il me fut possible. Je trouvai un homme doux, poli, sensible aux avances, mais, sur la visite, ministre, et qui me dit nettement que si le duc de Villeroy n'en franchissait le pas, il ne servirait point. J'eus beau représenter à Chamillart la situation du fils avec le père, la déraison et l'autorité de ce père, la délicatesse du fils qui n'en avait éprouvé que des duretés dans sa splendeur, à ne le pas choquer dans sa disgrâce; rien ne put vaincre Chamillart. Il me chargea pour le duc de Villeroy de tous les complimens du monde, de toutes les offres de services possibles, hors sur la guerre, et il n'y avait que sur la guerre où il pût lui en rendre. Faute de mieux, il me fallut contenter d'avoir rapproché les choses, dans l'espérance qu'elles se pourraient raccommoder tout-à-fait.

J'allai souper en tiers avec le duc et la duchesse de Villeroy, qui s'affligea amèrement d'une réponse si dure parmi tant de complimens. Son mari la sentit vivement. Je lui représentai son âge, ses services, son grade de lieutenant-général, et ce à quoi l'un et l'autre le devaient tout naturellement conduire. Je lui parlai du bâton et du commandement des armées; je lui représentai qu'il

rendrait douteux l'espèce de droit qu'il pouvait prétendre de succéder à la charge de capitaine des gardes de son père, à laquelle l'exemple du duc de Noailles lui frayait un chemin assuré; que l'éclat qui avait fait chasser madame de Quailus avait fait une impression qui n'était effacée que pour elle, et qui subsistait contre lui en madame de Maintenon, comme il n'en pouvait douter, malgré son amitié pour le maréchal de Villeroy; enfin, que son père avait travaillé trop peu solidement pour lui, et lui avait toute sa vie trop durement appesanti le joug pour que sciemment et volontairement il se perdît sur une chose inutile, vaine, de purs travers et de pure fantaisie, que son père même ne devait jamais exiger de lui. En un mot, je n'oubliai rien, ni sa femme non plus; mais tout fut inutile.

Le duc de Villeroy avait promis à son père, qui avait exigé sa parole. Accoutumé à trembler devant lui, comme un enfant, il n'osa la refuser; il ne put se résoudre à en manquer, même en ne voyant Chamillart qu'en secret, ce que je me faisais fort de faire passer au ministre. Il fallut donc se réduire à essayer qu'il se contentât d'un compliment du duc de Villeroy, chez le roi, sur ce qu'il ne le voyait point chez lui. J'en parlai à Chamillart de toute mon affection; mais il me répondit que ce qui eût été bon d'abord venait trop tard, après deux mois de retour. J'eus recours à la maréchale de Villeroy, de laquelle j'avais reçu cent fois de vives plaintes sur toute cette affaire; je la reconnus si éloignée de l'adoucir, que je n'osai pousser mon projet. Toutefois la solide piété qui était en elle lui fit faire quelques réflexions. D'elle-même elle permit à son fils de tâcher de fléchir son père. Le fils n'y gagna rien. Il trouva son père plus entêté et plus furieux que jamais.

Le vrai motif de cette rage fut l'énoncé de la patente

de M. de Vendôme pour aller commander l'armée de Flandre en sa place. Véritablement il appesantissait la honte du maréchal et sans nécessité, et la rendait immortelle. Ses amis en furent avertis à temps de l'arrêter, ce qui en augmenta le bruit, et M. le Grand, ami de Chamillart, obtint de lui que cet endroit de la patente serait réformé et changé. Elle était déjà scellée lorsque Chamillart l'envoya retirer du chancelier sous prétexte que ses commis l'avait mal dressée. Le chancelier, ami du maréchal, et scandalisé pour lui, ne fit pas difficulté de la rendre, ni le commis de lui avouer que cet énoncé injurieux était l'ouvrage de son maître, auquel un subalterne comme lui n'eût pas osé attenter. De cette sorte fut expédiée une autre patente, sans que l'injure de la précédente pût s'effacer du cœur du maréchal, qui ne manqua pas de prétextes différens et moins humilians pour colorer sa haine.

S'il eût su céder au temps et embrasser de bonne grâce le sauve-l'honneur que nous avons vu le roi lui présenter avec tant de bonté et d'affection, après toutes ses fautes, il fût revenu à la cour plus puissant et plus en faveur que jamais. On a vu qu'au retour de sa prison de Gratz il ne tint qu'à lui d'entrer au conseil en quittant la guerre, et le salutaire conseil que lui en donna son ami le chevalier de Lorraine, et avec quel travers insensé il le refusa. La maréchale de Villeroy me l'a avoué depuis avec une douleur amère. Le bon est qu'il est certain que sans qu'il ait été depuis nulle mention de lui communiquer aucune affaire étrangère, il voulut quitter la guerre l'hiver qui précéda la bataille de Ramillies, et c'était alors la quitter pour rien; qu'il fit tout ce qu'il put pour engager le roi à disposer du commandement de l'armée de Flandre, et lui permettre de demeurer auprès de lui, et qu'il ne put jamais l'obtenir. C'est ainsi que la plus haute fa-

veur montre ce que vaut celui qui la possède, et se trouve toujours inférieure au sens du favori, quelque peu qu'il en ait. La fin de tout ceci fut que le duc de Villeroy ne servit plus, et que Chamillart se rabattit sur le fils, n'ayant pu pousser à bout le père. Il en coûta dans la suite au duc de Villeroy le bâton de maréchal de France qu'il vit donner à de ses camarades qui ne l'avaient pas mieux mérité que lui, et qui n'en étaient pas plus capables, mais qui avaient toujours continué à servir.

CHAPITRE XVIII.

La santé de Chamillart s'altère. — Il écrit au roi pour demander sa retraite. — Apostille que le roi met à sa lettre. — Chamillart demeure au ministère. — Quelles personnes avaient le droit de s'asseoir aux conseils. — Impôts sur les baptêmes et mariages. — Séditions en quelques lieux. — Mort de Duchesne. — Mariage de Mezières. — Livre du maréchal de Vauban sur la dîme royale. — Livre de Boisguilbert sur la même matière. — Mort du premier. — Exil du second. — Origine de l'impôt du dixième.

Chamillart, accablé du double travail de la guerre et des finances, n'avait le temps de manger ni de dormir. Des armées détruites presque toutes les campagnes par des batailles perdues, des frontières immensément rapprochées tout-à-coup par le tournoiement de tête des généraux malheureux épuisaient toutes les ressources d'hommes et d'argent. Le ministre à bout de temps à en chercher, et à vaquer cependant au courant, avait plus d'une fois représenté son impuissance à suffire à deux emplois, qui dans des temps heureux auraient même fort

occupé deux hommes tout entiers. Le roi, qui l'avait chargé de l'un et de l'autre pour se mettre à l'abri des démêlés entre la finance et la guerre qui l'avaient si long-temps fatigué, du temps de MM. Colbert et Louvois, ne put se résoudre à décharger Chamillart des finances. Il fit donc de nécessité vertu, mais à la fin, la machine succomba. Il lui prit des vapeurs, des éblouissemens, des tournoiemens de tête. Tout s'y portait, il ne digérait plus. Il maigrit à vue d'œil. Toutefois il fallait que la roue marchât sans interruption, et dans ces emplois il n'y avait que lui qui pût la faire tourner.

Il écrivit au roi une lettre pathétique pour être déchargé. Il ne lui dissimula rien de la triste situation de ses affaires et de l'impossibilité où leur difficulté le mettait d'y remédier, faute de temps et de santé. Il le faisait souvenir de plusieurs temps et de plusieurs occasions où il les lui avait exposées au vrai par des états abrégés : il le pressait par les cas urgens et multipliés qui se précipitaient les uns sur les autres, et qui chacun demandaient un travail long, approfondi, continu, assidu, auquel, quand sa santé le lui permettrait, la multitude de ses occupations, toutes indispensables, ne lui laissait pas une heure à s'y appliquer. Il finissait que ce serait bien mal répondre à ses bontés et à sa confiance, s'il ne lui disait franchement que tout allait périr, s'il n'y apportait ce remède.

Il écrivait toujours au roi à mi-marge, et le roi apostillait à côté de sa main, et lui renvoyait ainsi ses lettres. Chamillart me montra celle-là, après qu'elle lui fut revenue. J'y vis avec grande surprise cette fin de la courte apostille de la main du roi : *Eh bien ! nous périrons ensemble.*

Chamillart en fut également comblé et désolé ; mais cela ne lui rendit pas les forces. Il manqua des conseils,

et surtout il se dispensa des ceux de dépêches lorsqu'il pouvait éviter d'y rapporter; ou s'il y avait des affaires, le roi lui donnait d'abord la parole, qui d'ailleurs va par ancienneté entre les secrétaires d'état, et dès qu'il avait fait, il s'en allait. La raison était qu'il ne pouvait demeurer debout, et qu'au conseil des dépêches, tous les secrétaires d'état, même ministres, demeurent toujours debout, tant qu'il dure. Il n'y a que les princes qui en sont, c'est-à-dire, Monseigneur, monseigneur le duc de Bourgogne, Monsieur, lorsqu'il vivait, le chancelier; et, s'il y a des ducs, comme M. de Beauvilliers, qui en était, assis. Aux autres conseils, tous ceux qui en sont s'asseyent, excepté s'il y entre, comme il y entrait quelquefois, des maîtres des requêtes qui viennent rapporter quelque procès au conseil des finances, où ils ne s'asseyent jamais, et y entrent en ces occasions avec les conseillers d'état du bureau où le même maître des requêtes avait auparavant rapporté la même affaire. Alors, les conseillers d'état de ce bureau opinent immédiatement après lui, assis, et coupent par ancienneté de conseillers d'état les ministres, les secrétaires d'état, et le contrôleur général, et les uns et les autres cèdent en tout aux ducs et aux officiers de la couronne, lorsqu'il s'en trouve au conseil, comme M. de Beauvilliers, qui était de tous, et les deux maréchaux de Villeroy avant et après lui.

La nécessité des affaires avait fait embrasser toutes sortes de moyens pour avoir de l'argent. Les traitans en profitèrent pour attenter à tout, et les parlemens n'étaient plus en état, depuis long-temps, d'oser même faire des remontrances. On établit donc un impôt sur les baptêmes et sur les mariages sans aucun respect pour la religion et pour les sacremens, et sans aucune considération pour ce qui est le plus indispensable et le plus

fréquent dans la société civile. Cet édit fut extrêmement onéreux et odieux. Les suites, et promptes, produisirent une étrange confusion. Les pauvres et beaucoup d'autres petites gens baptisèrent eux-mêmes leurs enfans sans les porter à l'église, et se marièrent sous la cheminée par le consentement réciproque devant témoins, lorsqu'ils ne trouvaient point de prêtre qui voulût les marier chez eux et sans formalités. Par là plus d'extraits baptistères, plus de certitude des baptêmes, par conséquent des naissances, plus d'état pour les enfans de ces sortes de mariages qui pût être assuré. On redoubla donc de rigueurs et de recherches contre des abus si préjudiciables, c'est-à-dire qu'on redoubla de soins, d'inquisition et de dureté pour faire payer l'impôt.

Du cri public et des murmures on passa à la sédition en quelques lieux. Elle alla si loin à Cahors qu'à peine deux bataillons qui y étaient purent empêcher les paysans armés de s'emparer de la ville, et qu'il y fallut envoyer des troupes destinées pour l'Espagne, et retarder leur départ et celui de M. le duc d'Orléans. Mais le temps pressait, et il en fallut venir à mander à le Gendre, intendant de la province, de suspendre l'effet; on eut grand'-peine à dissiper le mouvement du Quercy et les paysans armés et attroupés et à les faire retirer dans leurs villages. En Périgord, ils se soulevèrent tous, pillèrent les bureaux, se rendirent maîtres d'une petite ville et de quelques petits châteaux, et forcèrent quelques gentils-hommes de se mettre à leur tête. Ils n'étaient point mêlés de nouveaux convertis. Ils déclaraient tout haut qu'ils payeraient la taille et la capitation, la dîme à leurs curés, les redevances à leur seigneur, mais qu'ils n'en pouvaient payer davantage, ni plus ouïr parler des autres impôts et vexations. A la fin, il fallut laisser tomber cet édit d'impôt sur les baptêmes et les mariages, au grand regret

des traitans qui, par la multitude des cas et bien autant par les vexations, les recherches inutiles et les friponneries, s'y enrichissaient cruellement.

Duchesne, fort bon médecin, charitable et homme de bien et d'honneur, qui avait succédé auprès des fils de France à Fagon, lorsque celui-ci devint premier médecin du roi, mourut à Versailles à quatre-vingt-onze ans, sans avoir été marié ni avoir amassé grand bien. J'en fais la remarque, parce qu'il conserva jusqu'au bout une santé parfaite et sa tête entière, soupant tous les soirs avec une salade et ne buvant que du vin de Champagne. Il conseillait ce régime. Il n'était ni gourmand ni ivrogne, mais aussi il n'avait pas la forfanterie de la plupart des médecins.

Mezières, capitaine de la gendarmerie, estimé pour son courage et pour son application à la guerre, épousa une Anglaise dont il était amoureux qui était catholique. Elle s'appelait mademoiselle Oglthorp. Elle était bien demoiselle, mais sa mère avait été blanchisseuse de la reine, femme du roi Jacques II, et M. de Lausun m'a dit souvent l'avoir vue et connue dans cette fonction à Londres. Elle avait beaucoup de frères et de sœurs dans la dernière pauvreté. Elle avait beaucoup d'esprit insinuant, et se faisant tout à tous, méchante au dernier point et intrigante, également infatigable et dangereuse. Elle a eu des filles de ce mariage qui ne lui ont cédé sur aucun de ces chapitres, dont elles et leur mère ont rendu et rendent encore des preuves continuelles avec une audace, une hardiesse, une effronterie qui se prend à tout et n'épargne rien, et qui a mené loin leur fortune.

Mezières était un homme de fort peu, du nom de Béthisy, dont on voit l'anoblissement assez récent. Il y a eu une maison de Béthisy avec qui il ne le faut pas confondre qui peut-être n'est pas encore éteinte. Avec cette nais-

sance, sa figure était effroyable; bossu devant et derrière à l'excès, la tête dans la poitrine au-dessous de ses épaules, faisant peine à voir respirer, avec cela squelette et un visage jaune qui ressemblait à une grenouille comme deux gouttes d'eau. Il avait de l'esprit, encore plus de manège, une opinion de lui jusqu'à se regarder au miroir avec complaisance, et à se croire fait pour la galanterie. Il avait lu et retenu. Je pense que la conformité d'effronterie et de talent d'intrigue, fit un mariage si bien assorti. Sa sœur était mère de M. de Levi, gendre de M. le duc de Chevreuse. Il en sut tirer parti. Sa fortune, qui lui donna un gouvernement et le grade de lieutenant-général, le rendit impertinent au point de prétendre à tout et de le montrer. Il en demeura là pourtant avec tous ses charmes, et se fit peu regretter des honnêtes gens. Sa femme, depuis, a bien fait des personnages, et à force d'artifices a su marier ses filles hautement, et bien faire repentir leurs maris de cette alliance.

On a vu quel était Vauban à l'occasion de son élévation à l'office de maréchal de France. Maintenant nous l'allons voir réduit au tombeau par l'amertume de la douleur pour cela même qui le combla d'honneur, et qui, ailleurs qu'en France, lui eût tout mérité et acquis. Il faut se souvenir, pour entendre mieux la force de ce que j'ai à dire, du court portrait que j'en ai tracé, et savoir en même temps que tout ce que j'en ai dit n'est que d'après ses actions, et une réputation contredite par personne, ni tant qu'il a vécu, ni depuis, et que jamais je n'ai eu avec lui, ni avec personne qui tînt à lui, la liaison la plus légère.

Patriote comme il l'était, il avait toute sa vie été touché de la misère du peuple et de toutes les vexations qu'il souffrait. La connaissance que ses emplois lui donnaient de la nécessité des dépenses, et du peu d'espérance

que le roi fût pour retrancher celles de splendeur et d'amusemens, le faisait gémir de ne voir point de remède à un accablement qui augmentait son poids de jour en jour.

Dans cet esprit, il ne fit point de voyage, et il traversait souvent le royaume de tous les biais, qu'il ne prît partout des informations exactes sur la valeur et le produit des terres, sur la sorte de commerce et d'industrie des provinces et des villes, sur la nature et l'imposition des levées, sur la manière de les percevoir. Non content de ce qu'il pouvait voir et faire par lui-même il envoya secrètement partout où il ne pouvait aller, et même où il avait été et où il devait aller, pour être instruit de tout, et comparer les rapports avec ce qu'il aurait connu par lui-même. Les vingt dernières années de sa vie au moins furent employées à ces recherches auxquelles il dépensa beaucoup. Il les vérifia souvent avec toute l'exactitude et la justesse qu'il y put apporter, et il excellait en ces deux qualités. Enfin il se convainquit que les terres étaient le seul bien solide, et il se mit à travailler à un nouveau système.

Il était bien avancé lorsqu'il parut divers petits livres du sieur de Boisguilbert, lieutenant-général au siège de Rouen, homme de beaucoup d'esprit, de détail et de travail, frère d'un conseiller au parlement de Normandie, qui, de longue main, touché des mêmes vues que Vauban, y travaillait aussi depuis long-temps. Il y avait déjà fait des progrès avant que le chancelier eût quitté les finances. Il vint exprès le trouver, et, comme son esprit vif avait du singulier, il lui demanda de l'écouter avec patience, et tout de suite lui dit que d'abord il le prendrait pour un fou, qu'ensuite il verrait qu'il méritait attention, et qu'à la fin il demeurerait content de son système. Pontchartrain, rebuté de tant de donneurs d'avis

qui lui avaient passé par les mains, et qui était tout salpêtre, se mit à rire, lui répondit brusquement qu'il s'en tenait au premier et lui tourna le dos. Boisguilbert, revenu à Rouen, ne se rebuta point du mauvais succès de son voyage. Il n'en travailla que plus infatigablement à son projet, qui était à-peu-près le même que celui de Vauban, sans se connaître l'un l'autre. De ce travail naquit un livre savant et profond sur la matière, dont le système allait à une répartition exacte, à soulager le peuple de tous les frais qu'il supportait et de beaucoup d'impôts, qui faisait entrer les levées directement dans la bourse du roi, et conséquemment ruineux à l'existence des traitans, à la puissance des intendans, au souverain domaine des ministres des finances. Aussi déplut-il à tous ceux-là, autant qu'il fut applaudi de tous ceux qui n'avaient pas les mêmes intérêts. Chamillart, qui avait succédé à Pontchartrain, examina ce livre. Il en conçut de l'estime, il manda Boisguilbert deux ou trois fois à l'Etang, et y travailla avec lui à plusieurs reprises, en ministre dont la probité ne cherche que le bien.

En même temps, Vauban, toujours appliqué à son ouvrage, vit celui-ci avec attention, et quelques autres du même auteur qui le suivirent; de là il voulut entretenir Boisguilbert. Peu attaché aux siens, mais ardent pour le soulagement des peuples, et pour le bien de l'état, il les retoucha et les perfectionna sur ceux-ci, et y mit la dernière main. Ils convenaient sur les choses principales; mais non en tout.

Boisguilbert voulait laisser quelques impôts sur le commerce étranger et sur les denrées, à la manière de Hollande, et s'attachait principalement à ôter les plus odieux, et surtout les frais immenses, qui, sans entrer dans les coffres du roi, ruinaient les peuples à la discrétion des traitans et de leurs employés, qui s'y enrichis-

saient sans mesure, comme cela est encore aujourd'hui et n'a fait qu'augmenter, sans avoir jamais cessé depuis.

Vauban, d'accord sur ces suppressions, passait jusqu'à celle des impôts mêmes. Il prétendait n'en laisser qu'une unique, et avec cette simplification remplir également leurs vues communes sans tomber en aucun inconvénient. Il avait l'avantage sur Boisguilbert de tout ce qu'il avait examiné, pesé, comparé, et calculé lui-même en ses divers voyages depuis vingt ans; de ce qu'il avait tiré du travail de ceux que dans le même esprit il avait envoyés depuis plusieurs années en diverses provinces; toutes choses que Boisguilbert, sédentaire à Rouen, n'avait pu se proposer, et l'avantage encore de se rectifier par les lumières et les ouvrages de celui-ci, par quoi il avait raison de se flatter de le surpasser en exactitude et en justesse, base fondamentale de pareille besogne. Vauban donc abolissait toutes sortes d'impôts, auxquels il en substituait un unique, divisé en deux branches, auxquelles il donnait le nom de dîme royale, l'une sur les terres par un dixième de leur produit, l'autre léger par estimation sur le commerce et l'industrie, qu'il estimait devoir être encouragés l'un et l'autre, bien loin d'être accablés. Il prescrivait des règles très simples, très sages et très faciles pour la levée et la perception de ces deux droits, suivant la valeur de chaque terre, et par rapport au nombre d'hommes sur lequel on peut compter avec le plus d'exactitude dans l'étendue du royaume. Il ajouta la comparaison de la répartition en usage avec celle qu'il proposait, les inconvéniens de l'une et de l'autre, et réciproquement leurs avantages, et conclut par des preuves en faveur de la sienne, d'une netteté et d'une évidence à ne s'y pouvoir refuser; aussi cet ouvrage reçut-il les applaudissemens publics et l'approbation des personnes les plus capables de ces calculs et de ces comparaisons, et

les plus versées en toutes ces matières qui en admirèrent la profondeur, la justesse, l'exactitude et la clarté.

Mais ce livre avait un grand défaut. Il donnait à la vérité au roi plus qu'il ne tirait par les voies jusqu'alors pratiquées; il sauvait aussi les peuples de ruines et de vexations, et les enrichissait en leur laissant tout ce qui n'entrait point dans les coffres du roi à peu de chose près, mais il ruinait une armée de financiers, de commis, d'employés de toute espèce; il les réduisait à chercher à vivre à leurs dépens, et non plus à ceux du public, et il sappait par les fondemens ces fortunes immenses qu'on voit naître en si peu de temps. C'était déjà de quoi échouer.

Mais le crime fut qu'avec cette nouvelle pratique, tombait l'autorité du contrôleur général, sa faveur, sa fortune, sa toute-puissance, et par proportion celle des intendans des provinces, de leurs secrétaires, de leurs commis, de leurs protégés qui ne pouvaient plus faire valoir leur capacité et leur industrie, leurs lumières et leur crédit, et qui de plus tombaient du même coup dans l'impuissance de faire du bien ou du mal à personne. Il n'est donc pas surprenant que tant de gens si puissans en tout genre à qui ce livre arrachait tout des mains ne conspirassent contre un système si utile à l'état, si heureux pour le roi, si avantageux aux peuples du royaume, mais si ruineux pour eux. La robe entière en rugit pour son intérêt. Elle est la modératrice des impôts par les places qui en regardent toutes les sortes d'administration, et qui lui sont affectées privativement à tous autres, et elle se le croit en corps avec plus d'éclat par la nécessité de l'enregistrement des édits bursaux.

Les liens du sang fascinèrent les yeux aux deux gendres de M. Colbert, de l'esprit et du gouvernement

duquel ce livre s'écartait fort, et ils furent trompés par les raisonnemens vifs et captieux de Desmarets, dans la capacité duquel ils avaient toute confiance, comme au disciple unique de Colbert son oncle qui l'avait élevé et instruit. Chamillart si doux, si amoureux du bien, et qui n'avait pas, comme on l'a vu, négligé de travailler avec Boisguilbert, tomba sous la même séduction de Desmarets. Le chancelier, qui se sentait toujours d'avoir été, quoique malgré lui, contrôleur général des finances, s'emporta; en un mot, il n'y eut que les impuissans et les désintéressés pour Vauban et Boisguilbert, je veux dire l'église et la noblesse; car pour les peuples qui y gagnaient tout, ils ignorèrent qu'ils avaient touché à leur salut que les bons bourgeois seuls déplorèrent.

Ce ne fut donc pas merveille si le roi prévenu et investi de la sorte reçut très mal le maréchal de Vauban lorsqu'il lui présenta son livre, qui s'adressait à lui dans tout le contenu de l'ouvrage. On peut juger si les ministres à qui il le présenta lui firent un meilleur accueil. De ce moment, ses services, sa capacité militaire unique en son genre, ses vertus, l'affection que le roi y avait mise, jusqu'à croire se couronner de lauriers en l'élevant, tout disparut à l'instant à ses yeux. Il ne vit plus en lui qu'un insensé pour l'amour du public, et qu'un criminel qui attentait à l'autorité de ses ministres, par conséquent à la sienne. Il s'en expliqua de la sorte sans ménagement.

L'écho en retentit plus aigrement encore dans toute la nation offensée, qui abusa sans aucun ménagement de sa victoire; et le malheureux maréchal, porté dans tous les cœurs français, ne put survivre aux bonnes grâces de son maître pour qui il avait tout fait. Il mourut peu de mois après, ne voyant plus personne, consumé de douleur et d'une affliction que rien ne put adoucir, et à la-

quelle le roi fut insensible, jusqu'à ne pas faire semblant de s'apercevoir qu'il eût perdu un serviteur si utile et si illustre. Il n'en fut pas moins célébré par toute l'Europe, et par les ennemis mêmes, ni moins regretté en France de tout ce qui n'était pas financier ou suppôt de financier.

Boisguilbert, que cet évènement aurait dû rendre sage, ne put se contenir. Une des choses que Chamillart lui avait le plus fortement objectées était la difficulté de faire des changemens au milieu d'une forte guerre. Il publia donc un livre fort court, par lequel il démontra que M. de Sully, convaincu du désordre des finances que Henri IV lui avait commises, en avait changé tout l'ordre au milieu d'une guerre, autant ou plus fâcheuse que celle dans laquelle on se trouvait engagé, et en était venu à bout avec un grand succès; puis, s'échappant sur la fausseté de cette excuse par une tirade de : *Faut-il attendre la paix pour.....*, il étala avec tant de feu et d'évidence un si grand nombre d'abus, sous lesquels il était impossible de ne succomber pas, qu'il acheva d'outrer les ministres déjà si piqués de la comparaison du duc de Sully et si impatiens d'entendre renouveler le nom d'un grand seigneur qui en a plus su en finances que toute la robe et la plume.

La vengeance ne tarda pas. Boisguilbert fut exilé au fond de l'Auvergne. Tout son petit bien consistait en sa charge; cessant de la faire, il tarissait. La Vrillière, qui avait la Normandie dans son département, avait expédié la lettre de cachet. Il l'en fit avertir, et la suspendit quelques jours comme il put. Boisguilbert en fut peu ému, plus sensible peut-être à l'honneur de l'exil pour avoir travaillé sans crainte au bien et au bonheur public qu'à ce qu'il lui en allait coûter. Sa famille en fut plus alarmée et s'empressa à parer le coup. La Vrillière, de lui-même,

s'employa avec générosité. Il obtint qu'il fît le voyage, seulement pour obéir à un ordre émané qui ne se pouvait plus retenir, et qu'aussitôt après qu'on serait informé de son arrivée au lieu prescrit, il serait rappelé. Il fallut donc partir; la Vrillière, averti de son arrivée, ne douta pas que le roi ne fût content, et voulut en prendre l'ordre pour son retour, mais la réponse fut que Chamillart ne l'était pas encore.

J'avais fort connu les deux frères Boisguilbert, lors de ce procès qui me fit aller à Rouen et que j'y gagnai, comme je l'ai dit en son temps. Je parlai donc à Chamillart; ce fut inutilement : on le tint là deux mois, au bout desquels enfin j'obtins son retour. Mais ce ne fut pas tout. Boisguilbert mandé, en revenant, essuya une dure mercuriale, et pour le mortifier de tous points fut renvoyé à Rouen suspendu de ses fonctions, ce qui toutefois ne dura guère. Il en fut amplement dédommagé par la foule de peuple et les acclamations avec lesquelles il fut reçu.

Disons tout, et rendons justice à la droiture et aux bonnes intentions de Chamillart. Malgré sa colère, il voulut faire un essai de ces nouveaux moyens. Il choisit pour cela une élection près de Chartres, dans l'intendance d'Orléans qu'avait Bouville. Ce Bouville, qui est mort conseiller d'état, avait épousé la sœur de Desmarets. Bullion avait là une terre où sa femme fit soulager ses fermiers. Cela fit échouer toute l'opération si entièrement dépendante d'une répartition également et exactement proportionnelle. Il en résulta de plus que ce que Chamillart avait fait à bon dessein se tourna en poison, et donna de nouvelles forces aux ennemis du système.

Il fut donc abandonné, mais on n'oublia pas l'éveil qu'il donna de la dîme; et quelque temps après, au lieu de s'en contenter pour tout impôt suivant le système du

maréchal de Vauban, on l'imposa sur tous les biens de tout genre en sus de tous les autres impôts; on l'a renouvelée en toute occasion de guerre; et même en paix le roi l'a toujours retenue sur tous les appointemens, les gages et les pensions. Voilà comment il se faut garder en France des plus justes et des plus utiles intentions, et comment on tarit toute source de bien. Qui aurait dit au maréchal de Vauban que tous ses travaux pour le soulagement de tout ce qui habite la France auraient uniquement servi et abouti à un nouvel impôt de surcroît, plus dur, plus permanent et plus cher que tous les autres? C'est une terrible leçon pour arrêter les meilleures propositions en fait d'impôts et de finances.

CHAPITRE XIX.

Mort du marquis de Lusignan. — Sa maison. — Sa famille. — Sa fortune. — Son caractère. — Mort de Pointis. — Mort du chevalier d'Aubeterre. — Le comte d'Aubeterre son neveu. — Sa fortune. — Son caractère. — Leur extraction. — Beringhem, premier écuyer, enlevé entre Paris et Versailles par un parti ennemi. — Il est délivré. — On lui prépare une fête pour sa délivrance. — Le roi s'y oppose. — Le chef de partisans prisonnier à son tour. — Son séjour à Paris. — Sa présentation au roi. — On fait une autre capture du même genre à Saint-Germain.

Il mourut un autre homme de plus haut parage assurément, et de bien loin, mais bien inférieur en tout le reste. Ce fut M. de Lusignan, de la branche de Lezay, sortie d'Hugues VII, sire de Lusignan par Simon, son

quatrième fils, vers l'an 1100. A cette époque c'étaient déjà de fort grands seigneurs, mais dans la maison desquels les comtés de la Marche, d'Angoulême et d'Eu, ni les couronnes de Chypre et de Jérusalem n'étaient pas encore entrés. Cette branche de Lezay subsistait seule de toute cette grande maison, et cette branche même était restreinte en ce marquis de Lusignan, son frère l'évêque de Rhodez et ses deux fils. Il avait aussi une sœur mariée à M. de la Roche-Aymon. M. de Lusignan était un fort honnête homme, et qui n'aurait pas été sans talens si l'extrême misère ne l'avait pas abattu. Il avait été lieutenant des gendarmes écossais. Madame de Maintenon qui l'avait connu en province lorsque madame de Neuillant la retira chez elle arrivant des îles de l'Amérique, et qui depuis sa fortune voulait avoir l'honneur de lui appartenir, lui procura quelque subsistance, mais petitement à sa manière. Il fut envoyé extraordinaire à Vienne où on en fut content, puis à la cour de Lunebourg. Sa femme était Bueil. Son frère de Rhodez fut un étrange évêque.

M. de Lusignan mourut fort pauvre à soixante-quatorze ans, et laissa deux fils. Le cadet, prêtre avec une petite abbaye, fut grand-vicaire de son oncle, et ne valut pas mieux. L'aîné, marié à une la Rochefoucauld de la branche d'Estissac, n'a jamais rien fait. S'il n'a point eu d'enfans, toute cette maison de Lusignan est éteinte; car ceux qui en prennent le nom ne sauraient en montrer de jonction. Les Saint-Gelais aussi qui s'en sont avisés n'en sont point et ne peuvent le montrer. Le premier d'eux à qui cette imagination vint est Louis de Saint-Gelais baron de la Mothe, Sainte-Heraye, et par sa femme seigneur de Lansac, qui fut un personnage en son temps, chevalier d'honneur de Catherine de Médicis, capitaine de la seconde compagnie des cent gentilshommes de la maison du roi, ambassadeur

à Rome en 1554, chevalier du Saint-Esprit en la seconde promotion 1579, mort en 1589 à soixante-seize ans, dont le petit-fils fut M. de Lansac gendre du maréchal de Souvré mari de la gouvernante de Louis XIV.

Peu après mourut Pointis si connu par sa brave et heureuse expédition de Carthagène, par d'autres actions et par beaucoup d'esprit, de valeur et de capacité dans son métier. C'etait un homme à aller dignement à tout et utilement pour l'état dans la marine. Mais il n'était plus jeune, et mourut pour s'être sondé lui-même et blessé. Il s'était puissamment enrichi et n'avait ni femme ni enfans.

Le chevalier d'Aubeterre le suivit de près. Il avait quatre-vingt-douze ans dont il abusait pour dire toutes sortes d'ordures et d'impertinences. Il était le plus ancien lieutenant-général de France. Il s'était démis depuis peu du gouvernement de Collioure, et l'avait fait donner à son neveu, dont le plus grand mérite était ici d'être le complaisant et le courtisan des garçons bleus et des principaux commis des ministres qu'il régalait souvent chez lui, et à l'armée d'être le plus bas valet de M. de Vendôme qui le fit faire lieutenant-général, et de M. de Vaudemont qui lui valut bien de l'argent qu'il fricassa en panier percé qu'il était. Ses bons manèges le firent chevalier de l'ordre en 1724. Son mérite ne l'y aurait pas porté; pour sa naissance il n'y avait rien à dire, surtout dans une pareille promotion. Le plus triste état que j'aie guère connu était celui d'être sa femme ou son fils. Leur nom n'est point Aubeterre, c'est Esparbes. Le maréchal d'Aubeterre mort en 1628 et maréchal de France en 1620 était gouverneur de Blaye. Il épousa la fille unique et héritière de David Bouchard, vicomte d'Aubeterre, chevalier du Saint-Esprit, gouverneur du Périgord, dont leurs enfans prirent le nom et les armes, mais sans quitter les leurs. Le chevalier d'Aubeterre dont

je viens de dire la mort, était le cinquième fils de ce mariage, dont le second fils fut père du chevalier de l'ordre, duquel aussi je viens de parler. Il commença extrêmement tard à servir.

Un évènement aussi étrange que singulier mit le roi fort en peine et toute la cour et la ville en rumeur. Le jeudi 7 mars, Beringhem, premier écuyer du roi, l'ayant suivi à sa promenade à Marly, et en étant revenu à sa suite à Versailles, en partit à sept heures du soir pour aller coucher à Paris, seul dans son carrosse, c'est-à dire un carrosse du roi, deux valets de pied du roi derrière, et un garçon d'attelage portant le flambeau devant lui sur le septième cheval. Il fut arrêté dans la plaine de Bissancourt, entre une ferme qui est sur le chemin, assez près du bout du pont de Sèvres, et un cabaret dit le Point-du-Jour. Quinze ou seize hommes à cheval l'environnèrent et l'emmenèrent. Le cocher tourna bride, et ramena le carrosse et les deux valets de pied à Versailles où dans l'instant de leur arrivée le roi en fut informé, qui envoya ordre aux quatre secrétaires d'état à Versailles, à l'Etang et à Paris où ils étaient, d'envoyer à l'instant des couriers partout sur les frontières avertir les gouverneurs de garder les passages, sur ce qu'on avait su qu'un parti ennemi était entré en Artois, qu'il n'y avait commis aucun désordre, et qu'il n'était point rentré.

On eut peine d'abord à se persuader que ce fût un parti; mais la réflexion que M. le Premier n'avait point d'ennemis, que ce n'était point un homme en réputation d'argent bon à rançonner, et qu'il n'était arrivé d'accident de ce genre à pas un de ces gros financiers, fit qu'on revint à croire que ce pouvait être un parti.

C'en était un en effet. Un nommé Guetem, violon de l'électeur de Bavière, lors de la dernière guerre qu'il faisait alors avec les alliés contre la France s'était mis dans

leurs troupes, où, passant par les degrés, il était devenu très bon et très hardi partisan, et par là était monté au grade de colonel dans les troupes de Hollande. Causant un soir avec ses camarades, il paria qu'il enleverait quelqu'un de marque entre Paris et Versailles. Il obtint un passeport des généraux ennemis, et trente hommes choisis presque tous officiers. Ils passèrent les rivières déguisés en marchands, ce qui leur servit à poster leurs relais. Plusieurs d'eux étaient restés sept ou huit jours à Sèvres, à Saint-Cloud, à Boulogne; il y en eut même qui eurent la hardiesse d'aller voir souper le roi à Versailles. On en prit un de ceux-là le lendemain qui répondit assez insolemment à Chamillart qui l'interrogea; et un des gens de M. le Prince en prit un autre dans la forêt de Chantilly, par qui on sut qu'ils avaient un relai et une chaise de poste à la Morlière pour y mettre le prisonnier qu'ils feraient, mais alors il avait déjà passé l'Oise.

La faute qu'ils firent fut d'abord de n'avoir pas emmené le carrosse, tout avec Beringhem dedans, le plus loin et le plus vite qu'ils auraient pu à la faveur de la nuit, tant pour éloigner l'avis de sa capture, que pour le ménager sur le chemin qu'on lui fit faire à cheval et se donner plus de temps pour leur retraite. Au lieu d'en user de la sorte, ils le fatiguèrent au galop et au trot. Ils avaient laissé passer le chancelier qu'ils n'osèrent arrêter en plein jour, et manquèrent le soir M. le duc d'Orléans, dont ils méprisèrent la chaise de poste. Lassés d'attendre et craignant d'être reconnus, ils se jetèrent sur ce carrosse, et crurent avoir trouvé merveilles quand ils virent à la lueur du flambeau un carrosse du roi et ses livrées, et dedans un homme avec un cordon bleu par-dessus son juste-au-corps comme le Premier le portait toujours.

Il ne fut pas long-temps avec eux sans apprendre qui

ils étaient, et leur dire aussi qui il était. Guetem lui marqua toutes sortes de respect et de desir de lui épargner tout ce qu'il pourrait de fatigue. Il poussa même ses égards si loin, qu'ils le firent échouer. Ils le laissèrent reposer jusqu'à deux fois; ils lui permirent de monter dans la chaise de poste dont j'ai parlé, et manquèrent un de leurs relais, ce qui les retarda beaucoup. Outre les courriers aux gouverneurs des frontières, on avait dépêché à tous les intendans et à toutes les troupes dans leurs quartiers; on avait détaché après eux plusieurs gardes du roi, du guet même; et toute la petite écurie, où M. le Premier était fort aimé, s'était débandée de tous côtés. Quelque diligence qu'on eût faite pour garder tous les passages, il avait traversé la Somme, et il était à quatre lieues par-delà Ham, gardé par trois officiers sur sa parole de ne point faire de résistance, tandis que les autres s'étaient mis en quête d'un de leurs relais, lorsqu'un maréchal-des-logis arriva sur eux, suivi, à quelque distance, d'un détachement du régiment de Livry, puis d'un autre, de manière que Guetem ne se trouvant pas le plus fort, se rendit avec ses deux compagnons et devint le prisonnier du sien.

M. le premier écuyer, ravi d'aise de sa recousse, et fort reconnaissant d'avoir été bien traité, les mena à Ham, où il se reposa le reste du jour, et, à son tour, les traita de son mieux. Il dépêcha à sa femme et à Chamillart. Le roi, fort aise, lut à son souper les lettres qu'il leur écrivait.

Le mardi 29, M. le Premier arriva à Versailles sur les huit heures du soir, et alla tout droit chez madame de Maintenon, où le roi le fit entrer, qui le reçut à merveilles et lui fit conter toute son aventure. Quoiqu'il eût beaucoup d'amitié pour lui, il ne laissa pas de trouver mauvais que tout fût en fête à la petite écurie, et

qu'il y eût un feu d'artifice préparé. Il envoya défendre toutes ces marques de réjouissance, et le feu ne fut point tiré. Il avait de ces petites jalousies, il voulait que tout lui fut consacré sans réserve et sans partage. Toute la cour prit part à ce retour, et le Premier eut tout lieu par l'accueil public de se consoler de sa fatigue.

Il avait envoyé Guetem et ses officiers chez lui à Paris attendre les ordres du roi, où ils furent traités fort audessus de ce qu'ils étaient. Beringhem obtint pour Guetem la permission de voir le roi et de le mener à la revue ordinaire que le roi faisait toujours de sa maison à Marly avant la campagne. Le Premier fit plus, car il l'y présenta au roi, qui le loua d'avoir si bien traité le Premier, et ajouta qu'il fallait toujours faire la guerre honnêtement. Guetem, qui avait de l'esprit, répondit qu'il était si étonné de se trouver devant le plus grand roi du monde, et qui lui faisait l'honneur de lui parler, qu'il n'avait pas la force de lui répondre. Il demeura dix ou douze jours chez le Premier pour voir Paris, l'opéra et la comédie, dont il devint lui-même le spectacle. Partout on le courait, et les gens les plus distingués n'en avaient pas honte, dont il reçut les applaudissemens d'un trait de témérité qui pouvait passer pour insolent. Le Premier le régala toujours chez lui, lui fournit des voitures et des gens pour l'accompagner partout, et, en partant, lui donna de l'argent et des présens considérables. Il s'en alla sur sa parole à Reims rejoindre ses camarades, en attendant qu'ils fussent échangés, ayant la ville pour prison. Presque tous les autres s'étaient sauvés. Leur projet n'était rien moins que d'enlever Monseigneur ou un des princes ses fils.

Cette ridicule aventure donna lieu à des précautions qui furent d'abord excessives, et qui rendirent le commerce fatigant aux ponts et aux passages. Elle fut cause

aussi qu'assez de gens furent arrêtés. Les parties de chasse des princes devinrent pendant quelque temps plus contraintes, jusqu'à ce que peu-à-peu toutes ces choses reprirent leur cours ordinaire. Mais il ne fut pas mal plaisant de voir pendant ce temps la frayeur des dames, et même de quelques hommes de la cour qui n'osaient plus marcher qu'entre deux soleils, encore avec peu d'assurance, et qui s'imaginaient des facilités merveilleuses pour être pris partout.

Cherbert et six de ses prétendus domestiques furent arrêtés et conduits à la Bastille. C'était un colonel suisse au service du roi, qui l'avait quitté pour celui de Bavière, où il était devenu lieutenant-général. Le roi n'avait pas voulu qu'il roulât avec les siens. Il était furtivement revenu, et il fut pris à Saint-Germain, où il se croyait caché.

L'accommodement de M. de Bouillon avec son fils n'avait pas tenu. Ils s'étaient rebrouillés; ils allèrent plaider à Dijon. Le cardinal de Bouillon s'y trouva, les rapatria et fit en sorte qu'ils plaidèrent honnêtement. Le père gagna son procès en plein en fort peu de séjour qu'il fit en Bourgogne, où le cardinal demeura toujours avec eux.

L'orgueil de cette maison céda immédiatement après au desir des richesses. Le comte d'Evreux, troisième fils de M. de Bouillon, avait trouvé dans les grâces du roi, procurées par M. le comte de Toulouse, et dans la bourse de ses amis, de quoi se revêtir de la charge de colonel-général de la cavalerie, du comte d'Auvergne, son oncle; mais il n'avait ni de quoi payer ni de quoi y vivre, et M. de Bouillon ni le cardinal n'étaient pas en état ou en volonté de lui en donner. Il se résolut donc à sauter le bâton de la mésalliance, et de faire princesse par la grâce du roi la fille de Crozat, qui, de bas commis, puis de petit fi-

nancier, enfin de caissier du clergé, s'était mis aux aventures de la mer et des banques, et passait avec raison pour un des plus riches hommes de Paris.

Madame de Bouillon, qui vint nous en donner part, nous pria instamment d'aller voir toute la parenté nombreuse et grotesque pour être assimilée aux descendans prétendus des anciens ducs de Guyenne. Elle nous en donna la liste, et nous fûmes chez tous que nous trouvâmes engoués de joie. Il n'y eut que la mère de madame Crozat qui n'en perdit pas le bon sens. Elle reçut les visites avec un air fort respectueux, mais tranquille, répondit que c'était un honneur si au-dessus d'eux qu'elle ne savait comment remercier de la peine qu'on prenait, et ajouta à tous qu'elle croyait mieux marquer son respect en ne retournant point remercier que d'importuner des personnes si différentes de ce qu'elle était, lesquelles ne l'étaient déjà que trop de l'honneur qu'elles lui voulaient bien faire; elle n'alla chez personne. Jamais elle n'approuva ce mariage dont elle prévit et prédit les promptes suites.

Crozat fit chez lui une superbe noce, logea et nourrit les mariés. Madame de Bouillon appelait cette belle-fille son petit lingot d'or.

CHAPITRE XX.

Harlay quitte la place de premier président. — Sa visite à Versailles à cet effet. — Son portrait. — Son caractère. — Comment il recevait les plaideurs. — Sa réponse à des personnes en crédit. — Autre réponse à des jésuites et à des oratoriens. —

Son mépris des injures. — Vengeance qu'il tire d'une grande dame. — Comment il traitait les gens du commun. — Il ne ménageait pas les conseillers. — Bonne leçon qu'il donne à quelques-uns d'eux. — Sa manière de traiter les affaires domestiques. — Ses aventures avec Arlequin et Santeuil sont connues de tout le monde. — Candidats pour la place de premier président. — Pelletier, premier président. — Portail, président à mortier. — Courson, avocat général. — Mot ridicule du premier président sur son fils. — Mariage du duc d'Estrées avec une fille du duc de Nevers. — Mort du de Nevers. — Ce que c'était que le *parvulo* de Meudon.

On gémissait cependant sous le poids des impôts et de l'immensité des billets de monnaie sur lesquels on perdait infiniment. Malgré cet accablement public, celui des nécessités de la guerre avait entassé un grand nombre de nouveaux édits bursaux pendant les vacances du parlement, qu'il avait été question d'enregistrer à sa rentrée. Harlay, premier président, parla en cette occasion avec éloquence; mais, déchu de toutes espérances du côté de la cour, il s'y expliqua avec une liberté dont il n'avait jamais usé jusqu'alors. Parlant de ce grand nombre d'édits bursaux qui se présentaient tous à enregistrer, il s'étendit sur la nécessité de le faire. Il ajouta qu'il n'en fallait rien craindre pour leur conscience ni pour leur honneur, puisque ce n'était plus un temps où aucun examen ni aucune remontrance fût admise; qu'il n'était donc point à propos d'entrer dans aucuns détails sur ces édits, d'en discuter les motifs, les prétextes, l'équité, puisque le parlement n'était plus chargé de rien de tout cela, mais seulement de les vérifier en baissant la tête, qui était la seule chose qui lui fût commandée. Un discours si peu usité ne manqua pas de faire grand bruit. Le premier président en fut averti. Il en écrivit aux ministres, et peu de jours après, il tâcha de se justifier auprès du roi. Partout il fut reçu à merveilles, caressé des ministres, fort

bien traité du roi. Il s'en retourna fort content; mais, peu après on commença à se dire à l'oreille que ce cynique ne demeurerait pas long-temps en place. Il dura pourtant encore quatre mois. Mais, à la fin, il fallut céder pour sortir par la belle porte, en faisant semblant de vouloir se retirer.

Il convenait à un hypocrite par excellence de sortir de place comme il y avait toujours vécu. Il fut donc à Versailles demander miséricorde, comme font les généraux des Chartreux à tous leurs chapitres généraux, mais qui seraient enragés d'être pris au mot et qui ne manquent pas de prendre les plus justes mesures pour que leur déposition ne soit pas reçue. Mais ici la chose était décidée sans retour. Il vint donc à Versailles un dimanche, 10 avril, débarquer dès le matin chez le chancelier, avec la rage qu'on peut imaginer dans un homme de cette humeur et de cette ambition, qui avait eu la parole formelle de cet office de la couronne de la bouche du roi même plus d'une fois, comme je l'ai raconté à l'occasion des bâtards, qui le voyait dans un autre par qui il fallait passer même pour sa démission, et qui avait le crève-cœur de ne pouvoir ignorer qu'il ne l'avait manqué que par la faveur et les cris de M. de la Rochefoucauld, lequel ne s'en était pas caché, en juste rétribution de ses iniquités à notre égard dans notre procès de préséance avec M. de Luxembourg.

Harlay, réduit à devenir le suppliant de celui qui jouissait, au lieu de lui, de cette grande place, mena son fils en lesse dans le desir de le faire son successeur. Il était conseiller d'état, et j'aurai occasion de parler ailleurs de cet autre genre de cynique épicurien. De chez le chancelier, il alla chez le roi qu'il vit en particulier avant le conseil. Il avait préparé son compliment pour saisir ce moment précieux de toucher le roi, et d'obtenir sa place pour son fils; mais cet homme si adroit, si artificieux, si prompt et si fécond

à la répartie, si rompu à prendre ses tours et ses détours, se trouva si touché de cette espèce de funérailles, peut-être encore si piqué, si outré, si confus, qu'il n'en put proférer une parole, et qu'il sortit du cabinet du roi plus mal content de soi que de sa démission même. Il eut la faiblesse de revenir trouver le chancelier et de le conjurer de raccommoder ce qu'il venait d'omettre. Il ne vit à Versailles que ceux de ses plus intimes amis qu'il ne put éviter, et qui eux-mêmes surent bien l'éviter dans la suite, n'en ayant plus rien à craindre ni à espérer, et s'en retourna à Paris plongé dans l'amertume.

Harlay était un petit homme, maigre, à visage en losange, le nez grand et aquilin, des yeux de vautour qui semblaient dévorer les objets et percer les murailles; un rabat et une perruque noire mêlée de blanc, l'un et l'autre guère plus longs que les ecclésiastiques les portent; une calotte, des manchettes plates comme les prêtres et le chancelier. Toujours en robe mais étriquée, le dos courbé, une parole lente, pesée, prononcée, une prononciation ancienne et gauloise, et souvent les mots de même, tout son extérieur gêné, contraint, affecté; l'odeur hypocrite, le maintien faux et cynique, des révérences lentes et profondes, allant toujours rasant les murailles, avec un air toujours respectueux mais à travers lequel pétillait l'audace et l'insolence, et des propos toujours composés, à travers lesquels sortait toujours l'orgueil de toute espèce, et tant qu'il osait, le mépris et la dérision.

Les sentences et les maximes étaient son langage ordinaire, même dans les propos communs; toujours laconique, jamais à son aise, ni personne avec lui; beaucoup d'esprit naturel et fort étendu, beaucoup de pénétration, une grande connaissance du monde, surtout des gens avec qui il avait affaire, beaucoup de belles-lettres,

profond dans la science du droit, et ce qui malheureusement est devenu si rare, du droit public; une grande lecture et une grande mémoire, et avec une lenteur dont il s'était fait une étude, une justesse, une promptitude, une vivacité de répartie surprenante et toujours présente. Supérieur aux plus fins procureurs dans la science du palais, et avec talent incomparable de gouvernement par lequel il s'était tellement rendu le maître du parlement qu'il n'y avait aucun de ce corps qui ne fût devant lui un écolier, et que la grand'chambre et les enquêtes assemblées n'étaient que de petits garçons en sa présence, qu'il dominait et qu'il tournait comme il le voulait, souvent sans qu'ils s'en aperçussent, et quand ils le sentaient sans qu'ils osassent branler devant lui ; il n'avait jamais donné accès à aucune liberté ni familiarité avec lui à personne sans exception; magnifique par vanité aux occasions, il était ordinairement frugal par le même orgueil, et modeste de même dans ses meubles et dans son équipage pour s'approcher des mœurs des anciens grands magistrats.

C'est un dommage extrême que tant de qualités et de talens naturels et acquis se soient trouvés destitués de toute vertu, et n'aient été consacrés qu'au mal, à l'ambition, à l'avarice, au crime. Superbe, venimeux, malin, scélérat par nature, humble, bas, rampant devant ses besoins, faux et hypocrite en toutes ses actions, même les plus ordinaires et les plus communes, il était juste avec exactitude entre Pierre et Jacques pour sa réputation, avec l'iniquité la plus consommée, la plus artificieuse, suivant ses intérêts, sa passion, et le vent surtout de la cour et de la fortune.

On en a vu d'étranges preuves en faveur de M. de Luxembourg contre nous. Quelque temps après sa décision dont notre récusation l'avait exclus, le roi voulut

savoir son avis de cette affaire. Il répondit que les ducs avaient toute la justice et toute la raison pour eux, et qu'il l'avait toujours cru de la sorte. Tel est l'empire de la vérité qu'elle tire les aveux les plus infâmans de la bouche même de ceux qui la combattent. Après ce que ce juge avait fait dans ce procès, pouvait-il lui-même se déshonorer davantage? On a vu avec quelle infâmie il s'appropria le dépôt que Ruvigny, son ami, lui avait confié. De ses traits publics on peut juger de ce qui est plus inconnu.

Une âme si perverse était bourrelée, non de remords qu'il ne connut jamais (ou du moins il n'a jamais laissé apercevoir qu'il en eût senti aucun), mais d'une humeur qui se pouvait dire enragée, qui ne le quittait point, et qui le rendait la terreur et presque toujours le fléau de tout ce qui avait affaire à lui. Comme elle ne l'épargnait pas, elle n'épargnait personne, et ses traits étaient les plus perçans et les plus continuels. Ce fut aussi une joie publique lorsqu'on en fut délivré, et le parlement, accablé sous la dureté de son joug, en disputa avec le reste du monde. C'est dommage qu'on n'ait pas fait un Harleana de tous ses dits qui caractériseraient ce cynique, et qui divertiraient en même temps, et qui le plus souvent se passaient chez lui, en public et tout haut en pleine audience. Je ne puis m'empêcher d'en rapporter quelques échantillons.

Montataire, père de Lassay, que madame la Duchesse fit faire chevalier de l'ordre en 1724, avait épousé en secondes noces une fille de Bussy-Rabutin, si connu par son histoire amoureuse des Gaules, qui le perdit pour le reste de ses jours. Le mari et la femme, que j'ai connus tous deux, étaient tous deux grands parleurs, et on disait grands chicaneurs. Ils allèrent à l'audience du premier président. Ils vint à eux à leur tour, le mari voulut prendre la parole, la femme la lui coupa, et se mit à ex-

pliquer son affaire. Le premier président écouta quelque temps, puis l'interrompant : « Monsieur, dit-il au mari, est-ce là madame votre femme ? — Oui monsieur, répondit Montataire fort étonné de la question. — Que je vous plains, monsieur ! » répliqua le premier président, haussant les épaules d'un air de compassion; et il leur tourna le dos. Tout ce qui l'entendit ne put s'empêcher de rire. Ils s'en retournèrent outrés, confondus, et sans avoir rien tiré du premier président que cette insulte.

Madame de Lislebonne, qui outre son rang, sa considération, et son crédit, s'appuyait aussi de celui de ses filles, alla un jour avec elles à cette audience. Les réponses furent si cruelles qu'elles sortirent fondant en larmes de colère et de dépit.

Les jésuites et les pères de l'Oratoire sur le point de plaider ensemble, le premier président les manda et les voulut accommoder. Il travailla un peu avec eux, puis les conduisant : « Mes pères, dit-il aux jésuites, c'est un plaisir de vivre avec vous »; et se tournant tout court au pères de l'Oratoire: «et un bonheur, mes pères, de mourir avec vous.»

Le duc de Rohan sortant mal content de son audience, vif et brusque comme il était, l'avait prié de ne le point conduire, et après quelques complimens crut avoir réussi. Dans cette opinion il descend le degré, disant rage et injure de lui à son intendant qu'il avait mené avec lui. Chemin faisant, l'intendant tourne la tête, et voit le premier président sur ses talons. Il s'écrie pour avertir son maître. Le duc de Rohan se retourne, et se met à complimenter pour faire remonter le premier président. « Oh! monsieur, lui répond celui-ci, vous dites de si belles choses, qu'il n'y a pas moyen de vous quitter »; et en effet, il ne le quitta point qu'il ne l'eût vu en carrosse, et partir.

La duchesse de la Ferté alla lui demander audience, et comme tout le monde essuya son humeur. En s'en allant elle s'en plaignit à son homme d'affaires, et traita le premier président de vieux singe. Il la suivait et ne dit mot. A la fin elle s'en aperçut, mais elle espéra qu'il ne l'avait pas entendue; et lui, sans en faire aucun semblant, la mit dans son carrosse. A peu de temps de là, sa cause fut appelée, et tout de suite gagnée. Elle accourt chez le premier président et lui fait toutes sortes de remercîmens. Lui, humble et modeste, se plonge en révérences, puis, la regardant entre deux yeux : « Madame, lui répond-il tout haut devant tout le monde, je suis bien aise qu'un vieux singe ait pu faire quelque plaisir à une vieille guenon ». Et de là tout humblement, sans plus dire un mot, il se met à la conduire, car c'était sa façon de se défaire des gens, d'aller toujours et les laisser là d'une porte à l'autre. La duchesse de la Ferté eût voulu le tuer ou être morte. Elle ne sut plus ce qu'elle lui disait, et ne put jamais s'en défaire, lui toujours en profond silence, en respect, et les yeux baissés, jusqu'à ce qu'elle fût montée en carrosse.

Les gens du commun, il les traitait de haut en bas; et il ne se contraignait pas de dire à un procureur, à un homme d'affaires que des gens de considération amenaient à son audience pour expliquer leur fait mieux qu'ils ne l'eussent pu eux-mêmes : « Taisez-vous, mon ami, vous êtes un bel homme pour me parler; je ne parle pas à vous ». On peut croire après ces sortes comme le reste se passait.

Il ne traitait guère mieux certains conseillers. Les deux frères Doublet, tous deux conseillers, et dont l'aîné avait du mérite, de la capacité et de l'estime, avaient acheté les terres de Persan et de Croï, dont ils prirent les noms. Ils allèrent à l'audience du premier président. Il les con-

naissait très bien, mais il ne laissa pas de demander qui ils étaient. A leur nom le voilà courbé tout bas en révérences, puis, se relevant et les regardant comme les reconnaissant avec surprise : « Masques, leur dit-il, je vous connais »; et il leur tourna le dos.

Pendant les vacances, il était chez lui à Gros-Bois. Deux jeunes conseillers qui étaient dans le voisinage l'y allèrent voir. Ils étaient en habit gris de campagne, avec leurs cravates tortillées et passées dans une boutonnière, comme on les portait alors. Cela choqua l'humeur du cynique. Il appela une manière d'écuyer, puis, regardant un de ses laquais : « Chassez-moi, lui dit-il, ce coquin-là tout à cette heure qui a la témérité de porter sa cravate comme messieurs ». Messieurs pensèrent en tomber en défaillance, s'en allèrent le plus tôt qu'ils purent, et se promirent bien de n'y pas retourner.

Le peu de ses plus familiers, et sa plus intime famille n'en souffraient pas moins que le reste du monde. Il traitait son fils comme un nègre. C'était entre eux une comédie perpétuelle. Ils logeaient et mangeaient ensemble, et jamais ne se parlaient que de la pluie et du beau temps. S'il s'agissait d'affaires domestiques ou autres, ce qui arrivait continuellement, ils s'écrivaient, et les billets cachetés avec le dessus couraient d'une chambre à l'autre. Ceux du père étaient impitoyables, ceux du fils qui se rebecquait volontiers très piquans. Jamais il n'allait chez son père qu'il ne lui envoyât demander s'il ne l'incommoderait point. Le père répondait comme il eût fait à un étranger. Dès que le fils paraissait, le père se levait, le chapeau à la main, disait qu'on apportât une chaise à monsieur, et ne se rasseyait qu'en même temps que lui. Au départ, il se levait et faisait la révérence.

Madame de Moussy, sa sœur, ne le voyait guère plus aisément ni plus familièrement, quoique dans le même

logis. Il lui faisait souvent de telles sorties à table, qu'elle se réduisit à manger dans sa chambre. C'était une dévote de profession, dont le guindé, l'affecté, le ton et les manières étaient fort semblables à celles de son frère. La belle-fille, très riche héritière de Bretagne, était, avec toute sa douceur et sa vertu, la victime de tous les trois.

Le fils avait tout le mauvais du père, et n'en avait pas le bon. C'était un composé du petit maître le plus écervelé et du président le plus grave, le plus austère et le plus compassé, une manière de fou, étrangement dissipateur et débauché. Lui et son père s'étaient figuré être parens du comte d'Oxfort, parce qu'il s'appelait Harley. Jamais race si glorieuse, et glorieuse en tous points, jamais tant de fausse humilité. Les aventures du premier président avec l'arlequin de la comédie italienne, et encore avec Santeuil, et avec bien d'autres, ont été sues de tout le monde. Ce serait trop que de les rapporter ici, il y en a pour des volumes.

Tout ce qui dans la robe se crut en passe brigua cette première place du parlement. Argenson, cet inquisiteur suprême et qui avait tant enchéri en ce genre sur la Reynie, n'oublia rien pour faire valoir ses services par les amis importans qu'il s'était faits. Il espéra surtout des jésuites et de ceux qui leur faisaient leur cour, aux dépens de ce qu'on nommait ou qu'on voulait perdre sous le nom de jansénistes, et qui de fait ou d'espérance se rendaient cette sorte de chasse si utile. Mais il se méprit au bon côté. Le roi accoutumé à savoir par lui tout l'intérieur des familles et à lui confier beaucoup de petites affaires secrètes, ne put se résoudre à se passer d'un homme si fin, si habile, si rompu dans un ministère si obscur et si intéressant. Voysin, appuyé de son adroite femme que madame de Maintenon aimait beaucoup, approché d'elle par l'intendance de Saint-Cyr qu'elle lui donna lorsque Chamillart entra dans le ministère, était le

candidat sur lequel on jetait les yeux depuis long-temps pour toutes les grandes places de sa portée. De Mesmes, porté par M. du Maine et par quelques valets intérieurs, se flattait d'arriver. Mais l'heure de ces trois hommes n'était pas venue.

Celle d'un quatrième était encore plus éloignée pour qui je desirais cette place, sans avoir jamais eu aucune liaison avec lui. C'était Daguesseau à qui ses conclusions dans notre procès de préséance contre M. de Luxembourg m'avaient dévoué, et dont la réputation m'encourageait à prétendre. Il n'avait pour lui que cet appui de sa propre réputation qui en tout genre effaçait toutes les autres du parlement, et celle de son père devant laquelle toutes celles du conseil disparaissaient. Je desirais passionnément le fils à cause de ses conclusions, à son défaut au moins son père. Celui-ci était fort connu du roi qui le voyait depuis long-temps dans son conseil des finances. MM. de Chevreuse et de Beauvilliers l'aimaient et l'estimaient singulièrement. Je les attaquai tous deux à plus d'une reprise; à mon grand étonnement je n'en espérai rien. Je les fis sonder d'ailleurs pour découvrir ce que ce pouvait être avec aussi peu de succès. Je m'avisai de dresser une batterie dans l'intérieur par Maréchal, et par celui-là d'y joindre Fagon qui pouvait également et directement atteindre au roi et à madame de Maintenon. Fagon était heureusement prévenu d'estime pour le procureur général, et plus heureusement encore, c'était l'estime qui presque toujours le déterminait, et quand il faisait tant que de vouloir servir, il savait frapper à propos de grands coups. Mais il craignit que le soupçon de jansénisme si aisé à donner et à prendre, et dont le père et le fils n'étaient pas exempts, ne fît leur exclusion, sans néanmoins se dégoûter de travailler pour eux. J'agissais donc ainsi par les fentes, ne pouvant mieux. Mais pour le chancelier

avec qui j'étais en toute portée, et que cette idée de jansénisme n'arrêtait point et qu'elle eût plutôt poussé, je ne m'y épargnai point, ni lui aussi.

Un mot que je lâchai de mon desir et de mon espérance à l'abbé de Caumartin leur ami alla par lui jusqu'à eux. Le procureur général, surpris des vues et des démarches d'un homme avec qui il n'avait aucune liaison, me manda par l'abbé de Caumartin que, n'espérant rien, il serait bien fâché d'être mis sur les rangs, avec force remercîmens. Le père m'en fit beaucoup par les galeries où je le rencontrais souvent sans m'arrêter à lui avec qui je n'avais aussi pas la moindre liaison, et par la même raison me conjura de laisser éteindre, ce fut son expression, le feu que j'avais allumé. Il se jugeait trop vieux et trop avantageusement placé, pour aller entreprendre un métier pénible dans lequel il se trouverait tout neuf; et pour son fils, il me dit mille choses qui le barraient, outre que, modeste comme était ce bonhomme si semblable à ces vertueux magistrats des anciens temps, il le trouvait plus que très bien placé dans la charge de procureur général. Tout cela ne me ralentit point, je continuai à pousser ma pointe, intérieurement satisfait de me sentir aussi vif que le jour même des conclusions.

Lamoignon, porté par Chamillart alors tout-puissant, et par un favori ardent à ce qu'il voulait, tel que M. de la Rochefoucauld son ami intime, et qui avait coûté les sceaux au premier président, se pavanait par avance, tandis que son camarade Pelletier, soutenu du crédit de son père, était introduit par la chattière de la main des sulpiciens, M. de Chartres à leur tête, ayant pour adjoints les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers. Cette protection, qui auprès du roi et de madame de Maintenon avait également le mérite anti-janséniste, l'emporta sur celle des jésuites pour Argenson. Pelletier ne

tenait au roi par rien dont il eût peine à se passer comme de l'autre. Il avait le même mérite à l'égard du jansénisme, et madame de Maintenon y alla tête baissée pour l'amour de M. de Chartres. Les deux ducs, chose rare depuis long-temps, la secondèrent en cette occasion. Ils étaient demeurés amis intimes de Pelletier, le ministre d'état retiré; et le roi qui l'avait aussi toujours aimé ne résista point au plaisir de lui donner dans sa retraite la joie de voir son fils premier président, qui était tout ce qu'il aurait pu lui procurer de plus considérable, s'il était demeuré contrôleur général et dans tous les conseils. Pelletier fut donc choisi.

Sa charge de président à mortier, qui ne lui avait coûté que 300,000 livres, fit un autre mouvement dans la robe. La réputation que Portail s'était acquise dans la charge d'avocat général lui aida beaucoup à l'emporter. Il en donna 500,000 livres qui remplirent le brevet de retenue de Harlay; et Courson, second fils du président Lamoignon, fut préféré pour la charge d'avocat général afin d'apaiser M. de la Rochefoucauld, et de donner quelque consolation au père de n'être pas premier président. Tous ces messieurs-là reviendront sous ma plume. En attendant je donnerai une idée de ce nouveau premier président.

Peu de mois avant qu'il le fût, il vint un soir à Versailles chez M. Chamillart qui, à son ordinaire, était seul à table dans sa chambre avec quelques familiers, et se déshabillait devant eux en sortant de souper. Pelletier y vint tout à la fin du souper. Faute de mieux, quelqu'un lui parla de son fils aujourd'hui premier président, et le lui loua. Tout de suite il répondit d'un air dédaigneux : « que son fils avait trop de trois choses, de biens, d'esprit et de santé »; et il répéta plus d'une fois cette sentence, en regardant la compagnie et cherchant un applaudissement

que personne n'eut la complaisance de lui donner. Un moment après, il s'en alla comme Chamillart achevait de se déshabiller, et laissa chacun dans un étonnement et dans un silence qui ne fut rompu que par des interprétations peu obligeantes. Le premier écuyer et moi nous nous étions regardés dans le premier instant. Chamillart nous aperçut, nous demeurâmes, et nous nous en dîmes notre pensée.

Le cardinal d'Estrées fit le mariage du duc d'Estrées, son petit-neveu, qui n'avait ni père ni mère, avec une fille du duc de Nevers, lequel ne survécut pas ce mariage de huit jours. Le cardinal Mazarin avait deux sœurs : madame Martinozzi, qui n'eut que deux filles, l'une mariée au duc de Modène, et mère de la reine d'Angleterre, épouse du roi Jacques II, l'autre à M. le prince de Conti, bisaïeule de M. le prince de Conti d'aujourd'hui, et madame Mancini, qui eut cinq filles et trois fils. Les filles furent : la duchesse de Vendôme, mère du dernier duc de Vendôme et du grand-prieur, dont le père fut cardinal après la mort de sa femme ; la comtesse de Soissons, mère du dernier comte de Soissons et du fameux prince Eugène ; la connétable Colone, grand'mère du connétable Colone d'aujourd'hui (ces deux dernières ont fait du bruit dans le monde) ; la duchesse Mazarin, qui, avec le nom et les armes de Mazzarini Mancini, porta 26,000,000 en mariage au fils du maréchal de la Melleraye, et qui est morte en Angleterre après y avoir demeuré longues années ; et la duchesse de Bouillon, grand'mère du duc de Bouillon d'aujourd'hui. Des trois fils, l'aîné fut tué tout jeune au combat du faubourg Saint-Antoine, en 1652. Il promettait tout. Le cardinal Mazarin l'aimait tellement qu'il lui confiait, à cet âge, beaucoup de choses importantes et secrètes pour le former aux affaires où il avait dessein de le pousser. Le troisième étant au collège des

jésuites, fort envié des écoliers pour toutes les distinctions qu'il y recevait, se laissa aller à se mettre à son tour dans une couverture et à se laisser berner; ils le bernèrent si bien qu'il se cassa la tête à quatorze ans qu'il avait. Le roi, qui était à Paris, le vint voir au collège. Cela fit grand bruit, mais n'empêcha pas le petit Mancini de mourir. Resta seul le second, qui est M. de Nevers dont il s'agit ici.

C'était un Italien, très Italien, de beaucoup d'esprit, facile, extrêmement orné, qui faisait les plus jolis vers du monde qui ne lui coûtaient rien, et sur-le-champ, qui en a donné aussi des pièces entières; un homme de la meilleure compagnie du monde, qui ne se souciait de quoi que ce fût, paresseux, voluptueux, avare à l'excès, qui allait très souvent acheter lui-même à la halle et ailleurs ce qu'il voulait manger, et qui faisait d'ordinaire son garde-manger de sa chambre. Il voyait bonne compagnie dont il était recherché; il en voyait aussi de mauvaise et d'obscure avec laquelle il se plaisait, et il était en tout extrêmement singulier. C'était un grand homme sec, mais bien fait, et dont la physionomie disait tout ce qu'il était.

Son oncle le laissa fort riche et grandement apparenté. Il ne tint qu'à lui de faire une grande fortune à l'ombre de la mémoire du cardinal Mazarin, à laquelle très long-temps le roi accorda tout. M. de Nevers fut capitaine des mousquetaires, dont le roi s'amusait fort. Il eut le régiment d'infanterie du roi, auquel ce prince s'affectionna toute sa vie, et qu'il s'appropria comme un simple colonel, pour en faire immédiatement tout le détail par lui-même. Tout cela, au lieu de conduire M. de Nevers, l'importuna. Il suivit le roi quelques campagnes. Les troupes et la guerre n'étaient pas son fait, ni la cour guère davantage. Il quitta ces emplois pour la paresse et ses plaisirs. Il avait porté la queue du roi le lendemain

de son sacre, lorsqu'il reçut l'ordre du Saint-Esprit des mains de Simon-le-Gras, évêque de Soissons, qui, par le privilège de son siège, l'avait sacré en l'absence du cardinal Antoine Barberin, archevêque duc de Reims, qui était à Rome. En conséquence, M. de Nevers fut chevalier de l'ordre, à la promotion de 1661, qu'il n'avait que vingt ans. Il se défit du gouvernement de La Rochelle et du pays d'Aunis, et il épousa, en 1670, la plus belle personne de la cour, fille aînée de madame de Thianges, sœur de madame de Montespan. Il eut, en 1678, un brevet de duc, qu'il ne tint qu'à lui, dix ans durant, de faire enregistrer. Il le négligea. Il y voulut revenir quand il n'en fut plus temps, et ne put l'obtenir. Il fut souvent jaloux fort inutilement, mais jamais brouillé avec sa femme, qui était fort de la cour et du grand monde. Il ne l'appelait jamais que Diane. Il lui est arrivé trois ou quatre fois d'entrer le matin dans sa chambre, de la faire lever, et tout de suite de la faire monter en carrosse, sans qu'elle, ni pas un de leurs gens, se fussent douté de rien, et de partir de là pour Rome, sans le moindre préparatif, ni que lui-même y eût songé trois jours auparavant. Ils y ont fait des séjours considérables.

Il en eut deux fils et deux filles. L'aînée était mariée depuis sept ou huit ans avec le prince de Chimay, chevalier de la Toison-d'Or, de Charles II, et grand d'Espagne de Philippe V, lieutenant-général de ses armées, qui n'en eut point d'enfans, et qui a depuis été mon gendre. L'autre fut la duchesse d'Estrées, qui n'a point eu d'enfans non plus. Les deux fils furent M. de Donzi, fort mal avec son père, qui, par la duchesse Sforzze, sœur de sa mère, a été fait duc et pair pendant la dernière régence; et M. Mancini, qui eut les biens d'Italie. J'aurai occasion de parler d'eux dans la suite.

M. de Nevers mourut à soixante-six ans. Il s'était fort

adonné à Sceaux, et sa femme encore davantage. Il avait conservé le gouvernement du Nivernais, parce que tout ce pays était presque à lui. Son fils, qui ne servit presque point, et dont d'ailleurs la conduite avait toujours déplu au roi, ne put l'obtenir. Il hasarda de se faire appeler duc de Donzi, après la mort de son père, n'osant prendre le titre de Nevers. Le roi le trouva si mauvais, qu'il lui fit défendre de continuer à se faire appeler duc et d'en prendre le titre ni aucune marque. Son père n'avait qu'un brevet, c'est-à-dire des lettres non enregistrées qui ne pouvaient passer à son fils.

Avant de rentrer dans des récits plus importans, je me souviens que je n'ai point encore parlé de ce qu'on appelait à la cour les *parvulo* de Meudon, et il est nécessaire d'expliquer cette manière de chiffre pour l'intelligence de plusieurs choses que j'aurai à raconter. On a vu l'aventure de madame la princesse de Conti, pourquoi et comment elle chassa mademoiselle Choin, qui elle était, et quels étaient ses amis et l'attachement de Monseigneur pour elle. Ce goût ne fit qu'augmenter par la difficulté de se voir. Madame de Lislebonne et ses filles en avaient presque seules le secret, nonobstant tout ce qu'elles devaient à madame la princesse de Conti. Elles fomentaient ce goût qui les entretenait dans une confidence dont elles se proposaient de tirer de grands partis dans les suites.

Mademoiselle Choin s'était retirée à Paris auprès du petit Saint-Antoine, chez Lacroix, son parent, receveur général des finances, où elle vivait fort cachée. Elle était avertie des jours rares que Monseigneur venait dîner seul à Meudon, sans y coucher, pour ses bâtimens et pour ses plantages; elle s'y rendait la veille à la nuit, dans un fiacre, passait les cours à pied, mal vêtue, comme une femme fort du commun, qui va voir quelque officier de Meudon, et par les derrières entrait dans un entresol de

l'appartement de Monseigneur, où il allait passer quelques heures avec elle. Dans la suite, elle y fut de même façon, mais avec une femme de chambre, son paquet dans sa poche, la veille, à la nuit des jours que Monseigneur y venait coucher. Elle y demeurait sans voir qui que ce soit que lui, enfermée avec sa femme de chambre, sans sortir de l'entresol, où un garçon du château seul dans la confidence lui portait à manger.

Bientôt après, Dumont eut la liberté de l'y voir, puis les filles de madame de Lislebonne, quand il allait des dames à Meudon. Peu-à-peu cela s'élargit; quelques courtisans intimes y furent admis. Sainte-Maure, le comte de Roucy, Biron après, puis un peu davantage et deux ou trois dames, et M. le prince de Conti tout à la fin de sa vie. Alors monseigneur le duc de Bourgogne, monseigneur le duc de Berry, et fort peu de temps après madame la duchesse de Bourgogne, furent introduits dans l'entresol, et cela ne dura pas long-temps sans devenir le secret de la comédie. Le duc de Noailles et ses sœurs furent admis. Monseigneur y allait dîner souvent avec les filles de madame de Lislebonne, souvent après avec elles, et madame la Duchesse, et quelquefois quelques-uns des privilégiés en hommes et en femmes sans que cela s'étendît plus, et toujours avec le même air de mystère qui dura toujours: et c'étaient ces parties secrètes, mais qui devinrent assez fréquentes, qu'on appelait des *parvulo*.

Alors mademoiselle Choin n'était plus dans les entresols que pour la commodité de Monseigneur. Elle couchait dans le lit et dans le grand appartement où logeait madame la duchesse de Bourgogne quand le roi allait à Meudon. Elle était toujours dans un fauteuil devant Monseigneur, madame la duchesse de Bourgogne sur un tabouret; mademoiselle Choin ne se levait pas pour elle; en parlant d'elle, elle disait, et devant Monseigneur et

la compagnie: la duchesse de Bourgogne; et vivait avec elle comme faisait madame de Maintenon, excepté qu'elle ne l'appelait pas mignonne, ni elle ma tante, et que cette princesse n'était pas à beaucoup près si libre, ni si à son aise là qu'avec le roi et madame de Maintenon. Monseigneur le duc de Bourgogne y était fort en brassière. Ses mœurs et celles de ce monde-là se convenaient peu. Monseigneur le duc de Berry, qui les avait plus libres, y était à merveille. Madame la Duchesse y tenait le dé, et quelques-unes de ses favorites y étaient quelquefois reçues. Mais pour tout cela, jamais mademoiselle Choin ne paraissait. Elle allait les fêtes, à six heures du matin, entendre une messe dans la chapelle dans un coin toute seule, bien empaquetée dans ses coiffes, mangeait seule quand Monseigneur ne mangeait pas en haut avec elle, et il n'y mangeait jamais lorsqu'il couchait à Meudon que le jour qu'il y arrivait, parce qu'elle ne venait que sur le soir, et jamais ne mettait le pied hors de son appartement ou de l'entresol, que pour aller de l'un à l'autre. Tout était exactement visité et barricadé pour qu'elle ne fût pas rencontrée.

On la considérait auprès de Monseigneur comme madame de Maintenon auprès du roi. Toutes les batteries pour le futur étaient dressées et pointées sur elle. On cabalait long-temps pour avoir la permission d'aller chez elle à Paris; on faisait la cour à ses amis anciens et particuliers. Monseigneur le duc de Bourgogne et madame la duchesse de Bourgogne cherchaient à lui plaire, étaient en respect devant elle, en attention avec ses amis, et ne réussissaient pas toujours. Elle montrait à monseigneur le duc de Bourgogne la considération d'une belle-mère, que toutefois elle n'était pas, mais une considération sèche et importunée, et il lui arrivait quelquefois de parler avec autorité et peu de ménagement à ma-

dame la duchesse de Bourgogne, et de la faire pleurer.

Le roi et madame de Maintenon n'ignoraient rien de tout cela, mais ils s'en taisaient, et toute la cour, qui le savait, n'en parlait qu'à l'oreille. Ce tableau suffit pour le présent. Il sera la clef de plus d'une chose. M. de Vendôme et d'Antin étaient des principaux initiés.

CHAPITRE XXI.

Le duc d'Orléans a un fauteuil à Bayonne. — Il a à Madrid le traitement d'infant. — Origine du fauteuil en Espagne pour les infans et pour les cardinaux. — Motifs qui déterminent la reine d'Espagne à le faire donner au duc d'Orléans. — Raisons qui portent celui-ci à l'accepter. — Anecdote du fauteuil accordé à mademoiselle de Beaujolais. — Réflexions à ce sujet. — Étrange abus de ces fauteuils accordés. — Ce que M. le Prince le héros pensait de ces prétentions toutes modernes. — Origine du droit pour les princes du sang de traverser le parquet au parlement. — Époque où les princesses du sang ont quitté les housses. — Excellente leçon donnée à un bâtard d'Espagne. — Réglement contre le luxe aux armées mal exécuté.

Les généraux des armées partirent chacun pour la leur. M. le duc d'Orléans s'arrêta à Bayonne pour voir la reine veuve de Charles I[er], qui lui donna un fauteuil. M. le duc d'Orléans, qui ne l'aurait osé prétendre, se garda bien de le refuser.

En Espagne, les infans ont un fauteuil devant le roi et la reine. Il leur est venu de celui des légats *à latere*, qui sont reçus partout presque comme le pape en personne, et à qui nos rois ont été au-devant fort loin, hors de leur ville, jusqu'à Louis XIV exclusivement, mais qui y en-

voya Monsieur, qui donna la main au cardinal Chigi, lequel eut, comme je l'ai marqué à propos de l'erreur d'une tapisserie, un fauteuil à son audience du roi. Si les légats l'ont eu en France, on peut juger si les rois particuliers des Espagnes le leur disputaient. Ils le donnèrent aussi aux cardinaux qui ont tant gagné par le grand rang des cardinaux légats, et par la fermeté de la politique romaine, à porter le leur au plus haut point qu'elle a pu. Ferdinand et Isabelle, ayant réuni les couronnes particulières d'Espagne, firent trop d'usage des papes et de la cour de Rome pour changer ce cérémonial. Philippe I[er], dit le Beau, leur gendre, à qui ces couronnes devaient toutes arriver, n'eut que celles de Castille, parce que Ferdinand-le-Catholique le survécut. Charles V son fils, avant d'être empereur, recueillit toutes les couronnes de l'Espagne, à celle de Portugal près. Dès-lors il pensait à l'Empire, il avait François I[er] pour compétiteur. Il ménageait Rome et n'innova rien au cérémonial de son grand-père et de sa grand'mère maternels. Philippe II son fils, avec tous les partis qu'il sut tirer de Rome, n'avait garde d'y rien changer non plus, et son exemple a passé en règle à ses successeurs. Il est même arrivé que plusieurs premiers ministres d'Espagne, avant et depuis Philippe II, ont été cardinaux, ce qui n'a pas peu contribué à consolider leur rang en Espagne. Je parlerai en un autre lieu de celui dont ils y jouissent aujourd'hui; mais ce que je viens d'en dire suffit pour ce que j'ai à expliquer.

Ce fauteuil des légats et des cardinaux est l'origine de celui des infants. Mais en Espagne ils n'ont rien vu par-delà ce degré que nous appelons ici fils de France. Les infants, qui sont nos fils de France, y ont été fort rares depuis Charles V. A peine y en a-t-il eu d'autres sous chaque règne que l'héritier de la couronne, et si on excepte

le malheureux don Carlos et un cardinal, le peu qu'il y en a eu a disparu presque aussitôt que né. Aucun héritier de la couronne n'a été marié du vivant du roi son père. Je ne compte pas Philippe II, que Charles V fit roi, qui épousa la reine Marie d'Angleterre, et qui, avant d'être roi, fut presque toujours séparé de lieu de Charles V. Ainsi, en Espagne, il est vrai de dire que, jusqu'à présent, ce que nous connaissons ici sous le nom de petit-fils de France et de prince du sang n'y a jamais existé.

La reine douairière d'Espagne, confinée à Bayonne pour ses intelligences avec l'archiduc, mal aux deux cours, peu comptée d'ailleurs et mal payée, embarrassée d'un rang qu'elle savait bien n'être pas de fils de France, mais en approcher fort et s'élever fort au-dessus de celui des princes du sang, crut pouvoir aider à la lettre pour obliger le neveu, et peut-être encore plus le neveu et le gendre du roi tout à-la-fois, qui allait commander les armées en Espagne, et qui apparemment y prendrait un grand crédit, au moins celui de la servir ou de lui nuire. M. le duc d'Orléans, de son côté, hasarda d'accepter ce qui lui fut offert, parce qu'on aime toujours à se rehausser.

Il n'ignorait pas que le premier fils de France qui ait eu un fauteuil devant une tête couronnée a été Gaston, qui, étant lieutenant-général de l'état dans la minorité de Louis XIV, profita de l'indigence, des malheurs, et des besoins de la reine d'Angleterre sa sœur pour ses enfans et pour elle-même, réfugiés en France après l'étrange catastrophe du roi Charles Ier, son mari. Cet exemple et une raison semblable valurent le fauteuil à Monsieur et à Madame, père et mère de M. le duc d'Orléans, de la part du roi Jacques II et de la reine sa femme, réfugiés pareillement en France en 1688 par l'invasion et l'usurpation du

prince d'Orange, depuis dit le roi Guillaume III. Mais il savait aussi que lui-même ne l'avait pu obtenir. On lui avait seulement souffert ainsi qu'à madame la duchesse d'Orléans, à Mademoiselle, sa sœur, depuis duchesse de Lorraine, et aux trois filles de Gaston de ne voir le roi et la reine d'Angleterre qu'avec Monseigneur, Monsieur ou Madame, devant qui ils ne prétendaient qu'un tabouret; et comme tout s'étend en France sans autre droit que de l'oser, les deux autres filles du roi, toujours blessées du rang si supérieur au leur de leur sœur cadette, se mirent sur le même pied de ne voir la cour d'Angleterre qu'avec des fils ou des filles de France; puis d'elles, qui étaient princesses du sang par leurs maris, les autres princesses du sang en ont toujours usé de même. Le roi le souffrait, et le roi et la reine d'Angleterre n'étaient pas en situation de s'en plaindre. C'était donc un demi-droit, en M. le duc d'Orléans, que cette prétention telle qu'elle pût être; et à l'égard des pays étrangers, il ne donnait pas la main, et ne rendait pas la visite qu'il recevait des ambassadeurs comme faisaient les princes du sang. Les cardinaux étrangers, même romains, lui écrivaient *monseigneur*, et *altesse royale;* et lorsqu'il écrivait aux rois, excepté celui de France, il ne les traitait point de *sire,* mais de *monseigneur.* Toutes ces raisons lui parurent bonnes pour ne faire point de façons sur le fauteuil que la reine douairière d'Espagne lui fit présenter. Le roi ne le trouva point mauvais, et en Espagne on n'osa s'en plaindre.

Ce qui en résulta au contraire fut qu'on s'y piqua de ne faire pas moins qu'à Bayonne, en sorte que don Gaspar Giron, le premier des quatre majordomes du roi, alla avec des carrosses et des équipages du roi au-devant de lui jusqu'à Burgos, c'est-à-dire de Madrid comme qui irait d'ici presqu'à Poitiers, et sur la route, et partout,

il fut reçu en infant d'Espagne. Il en eut à la cour le traitement entier du roi, de la reine, des infans, des grands et de tout le monde, sans que cela y ait fait, ni ici, la moindre difficulté; mais voici ce que les excès deviennent. Ils en font naître sans fin, et il vaut mieux le dire ici tout de suite.

Lorsque la reine veuve du roi Louis Ier d'Espagne, fille de M. le duc d'Orléans, par conséquent princesse du sang, passa à Bayonne, la reine douairière d'Espagne trancha toute difficulté, et la traita comme déjà mariée et comme princesse des Asturies. Elle s'appuyait sur l'exemple de madame la duchesse de Bourgogne, que, par même raison de couper court à tout, le roi traita comme si elle eût déjà été mariée, en la faisant totalement jouir du même rang. Vint après mademoiselle de Beaujolais, aussi fille de M. le duc d'Orléans, allant épouser l'autre infant. Sur l'exemple que je viens de rapporter, elle fut traitée de même; mais la duchesse de Duras qui était chargée de sa conduite, et qui avait mené avec elle la duchesse de Fitz-James sa fille, depuis duchesse d'Aumont, ne se trouva point, ni sa fille, à cette séance, parce qu'elle n'avait pas eu ordre de vivre autrement avec mademoiselle de Beaujolais qu'avec une princesse du sang, et laissa auprès d'elle sa gouvernante. A la rupture, mademoiselle de Beaujolais fut renvoyée en France avec sa sœur, veuve alors du roi Louis Ier. La princesse de Berghes, veuve d'un grand d'Espagne et la marquise de Conflans, furent envoyées avec les équipages du roi à Saint-Jean-de-Luz pour les ramener en France, l'une comme camarera-major de la petite reine, l'autre choisie par madame la duchesse d'Orléans pour être gouvernante de mademoiselle de Beaujolais sa fille. M. le duc d'Orléans n'était plus, et il était régent au premier passage; mais M. le Duc était premier ministre, et quelque chose de plus, et en même temps

prince du sang. La reine douairière d'Espagne ne pouvait plus considérer mademoiselle de Beaujolais comme mariée et comme infante, ainsi qu'elle avait fait la première fois. Il n'y avait point eu de mariage, et elle était renvoyée; elle n'était donc plus que princesse du sang.

Cela embarrassa la reine douairière, qui à la fin se résolut, pour obliger M. le Duc dans sa puissance (qui toutefois n'y avait pas seulement pensé) se résolut, dis-je, à donner un fauteuil à mademoiselle de Beaujolais et à la traiter comme la première fois, sous prétexte que ses propres malheurs la rendaient sensible à celui de cette princesse, malheur qu'elle ne voulait pas aggraver par la différence du traitement de son premier passage.

Elle habitait une très petite maison de campagne à la porte de Bayonne, et elle y recevait le monde dans un petit salon, où je l'ai aussi vue, de plain-pied à un grand et beau jardin. Après les premières embrassades de la reine douairière à la petite reine et à mademoiselle de Beaujolais, la reine douairière proposa à la princesse de Berghes d'aller voir son jardin, et à la duchesse de Linarez sa camarera-major de l'y mener. Elles étaient averties; elles firent dans l'instant la révérence et entrèrent dans le jardin, après quoi la reine douairière fit apporter trois fauteuils. La marquise de Conflans y demeura debout avec les autres dames de la reine douairière. La visite finie, on fit appeler les deux dames qui étaient au jardin; elles ne trouvèrent plus de fauteuil en rentrant. On était debout et aux embrassades pour prendre congé.

Par le chemin, mademoiselle de Beaujolais vécut en princesse du sang. Mais arrivées à Paris, elles trouvèrent que ce fauteuil y avait fait grand bruit, et que là-dessus les princesses du sang le prétendaient chez la reine d'Espagne. Madame la duchesse d'Orléans, dont les enfans

n'étaient plus petits-fils de France, trouvait la prétention fort raisonnable, d'autant qu'elle en formait de plus étranges pour elle-même, jusqu'à ne pas vouloir que les gardes de la reine sa fille prissent la salle de ses gardes quand elle la venait voir au Palais-Royal, tandis qu'à Versailles on ne leur disputa pas d'être mêlés avec ceux du roi, et la droite dans leur salle. Cette prétention du fauteuil, soutenue de l'autorité d'un prince du sang pleinement administrateur de l'état, suspendit les visites. On écrivit en Espagne, d'où il vint défense à la reine d'Espagne de donner des fauteuils, même à madame la duchesse d'Orléans sa mère, qui depuis ne l'a plus vue qu'en particulier, et pas un prince ni princesse de sang ne l'ont visitée, si ce n'est M. le duc d'Orléans et Mesdemoiselles, ses sœurs, mais en dernier particulier.

Voilà où conduisent des complaisances mal entendues. Madame la duchesse d'Orléans n'a jamais eu ni prétendu qu'un tabouret devant les filles de France, même cadettes, même devant madame la duchesse de Berry sa fille; les princesses filles de Gaston pareillement devant Madame, ainsi que madame la duchesse d'Orléans, et Mademoiselle depuis duchesse de Lorraine; les princes et les princesses du sang n'ont jamais eu ni prétendu qu'un siège à dos, sans bras, devant les filles de Gaston, devant M. et madame la duchesse d'Orléans, et devant Mademoiselle depuis duchesse de Lorraine; et ils veulent un fauteuil devant les têtes couronnées, et en particulier devant la petite reine d'Espagne, qui, sa couronne mise à part, est veuve d'un infant d'Espagne, c'est-à-dire d'un fils de France, puisque, quand Philippe V n'aurait pas eu la couronne d'Espagne, il serait fils de France, conséquemment son fils serait petit-fils de France, lequel remonte à la dignité, au rang, aux traitemens de fils de France par la couronne de son père (et ils ont été mis et reconnus

sur ce pied-là par Louis XIV, qui, dans le moment de leur naissance, leur a envoyé le cordon bleu qui ne se donne ainsi qu'aux seuls fils de France, et les a toujours regardés et traités en tout le reste comme fils de France). Comment ajuster cela avec ces prétentions de fauteuil, si on ne veut dire que la couronne d'Espagne a dégradé les infans d'Espagne du rang et de la dignité qu'ils ont apportés en naissant, et qui se trouveraient anéantis par la seconde couronne de l'Europe? Voilà un paradoxe bien étrange et toutefois bien littéral.

M. le Prince le héros, que les princes du sang n'accuseront pas d'avoir manqué de hauteur ni d'entreprises hardies en faveur de leur rang, témoin le traversement du parquet au parlement, qu'il hasarda à la suite de M. son père et malgré lui dans la minorité de Louis XIV, et qui leur est depuis demeuré, quoiqu'auparavant réservé au seul premier prince du sang; la tentative de la housse clouée à son retour de Bruxelles, qu'il ne put obtenir, d'où les princesses du sang ont quitté leurs housses qu'elles portaient et avaient toujours portées jusqu'alors comme les duchesses, et sans prétention à cet égard; et bien d'autres choses qui écarteraient trop; M. le Prince, dis-je, pensait bien autrement sur ces prétentions modernes avec les têtes couronnées. Il était à Bruxelles, où, bien qu'à la merci et au service d'Espagne, il maintint, avec la dernière hauteur, son rang, sa présence, ses distinctions sur don Juan, gouverneur général des Pays-Bas, bâtard d'Espagne, et qui commandait les armées avec une hauteur dans sa cour de fils légitime de roi. Charles II, roi d'Angleterre, avait été obligé de s'y retirer. Il y était aux dépens de l'Espagne, et don Juan en abusait et le traitait fort cavalièrement. M. le Prince en fut si choqué qu'il voulut apprendre à vivre à ce superbe bâtard.

Il pria chez lui le roi d'Angleterre, don Juan, les prin-

cipaux seigneurs espagnols et flamands, et ce qu'il y avait de plus considérable auprès de lui et parmi les chefs des troupes, et leur donna un magnifique dîner. Le repas servi, M. le Prince en avertit le roi d'Angleterre, qui, arrivant dans le lieu du festin avec toute la compagnie, vit une grande table couverte de mets, un seul fauteuil, un couvert unique et un cadenas. Voilà don Juan bien étonné, et qui le fut encore davantage quand il vit M. le Prince présenter la serviette au roi d'Angleterre pour laver et l'obliger de le faire. Le roi demanda à M. le Prince s'il ne se mettait pas à table, ainsi que ces messieurs. M. le Prince, au lieu de répondre, prit une serviette et se tint debout vers le dos du fauteuil où le roi d'Angleterre venait de s'asseoir. Aussitôt il se retourna à M. le Prince pour l'obliger à se mettre à table et à faire apporter des couverts. M. le Prince répondit que, quand il aurait eu l'honneur de le servir, il trouverait avec don Juan une table servie pour la compagnie et pour eux. Ce combat de civilités finit enfin par l'obéissance. M. le Prince dit que le roi ordonnait qu'on apportât des couverts. Ils étaient tout prêts et force tabourets aussi, qu'on apporta en même temps. M. le Prince se mit sur le premier, à la droite du roi d'Angleterre; don Juan, rageant de colère et de honte, sur le premier à la gauche, et la compagnie sur les autres. Voilà un trait bien éloigné de la prétention du fauteuil. Il fit un honneur infini à M. le Prince, et procura depuis au roi d'Angleterre les respects que lui devait don Juan, et dont, après cet exemple si public et si fort parlant à lui, il n'osa plus s'écarter.

A propos de tables, le luxe de la cour et de la ville était passé avec tant d'excès dans les armées qu'on y portait toutes les délicatesses inconnues autrefois dans les lieux du plus grand repos. Il ne se parlait plus que de haltes chaudes dans les marches et dans les détachemens, et les

repas qu'on portait à la tranchée pendant les sièges étaient non-seulement abondans dans tous leurs services, mais les fruits et les glaces qu'on y servait avaient l'air des fêtes, avec une profusion de toutes sortes de liqueurs. La dépense ruinait les officiers, qui, les uns pour les autres, s'efforçaient à l'envi de paraître magnifiques; et les choses nécessaires à porter et à faire quadruplaient leurs domestiques et les équipages de l'armée, et l'affamaient souvent. Il y avait longtemps qu'on s'en plaignait, ceux même qui faisaient ces dépenses qui les ruinaient, sans qu'aucun osât les diminuer. A la fin, le roi fit ce printemps un réglement qui défendit aux lieutenans-généraux d'avoir plus de quarante chevaux d'équipage; aux maréchaux-de-camp plus de trente; aux brigadiers plus de vingt-cinq et aux colonels plus de vingt. Il eut le sort de tant d'autres faits sur le même sujet. Il n'y a pays en Europe où il y ait tant de si belles lois et de si bons réglemens, ni où l'observation en soit de si courte durée. On ne tient la main à aucun, et il arrive que souvent, même dès la première année, tout est enfreint, et qu'on n'y pense plus dès la seconde.

CHAPITRE XXII.

Bataille d'Almanza. — Cilly apporte la nouvelle de la victoire. — Valouse à Paris de la part du roi d'Espagne. — Bockley apporte un récit plus détaillé et est fait brigadier. — M. le duc d'Orléans arrive à l'armée victorieuse. — Origine de l'estime et de l'amitié de M. le duc d'Orléans pour le duc de Berwick. — Différence de leurs caractères militaires. — Grand et rare éloge du duc de Berwick par M. le duc d'Orléans. — Conseils que je donne à ce dernier. — Dénûment fatal de toutes choses en Espagne.

— Siège de Lerida. — La ville prise d'assaut et punie par le pillage. — Le château rendu par capitulation. — Plaisanterie du roi à M. le Prince au sujet de Lerida. — Récompenses à Cilly et à Berwick.

On a vu que la révolte de Cahors, qui avait obligé d'y faire marcher des troupes destinées pour l'Espagne, avait retardé le départ de M. le duc d'Orléans de huit jours. Ce délai lui coûta cher. Le duc de Berwick, plus faible en infanterie que les ennemis, et engagé dans un pays de montagnes, se trouva dans la nécessité de reculer un peu devant eux pour regagner des plaines où il se pût aider de sa cavalerie. Hasfeld, qui tout l'hiver avait commandé sur cette frontière, y avait heureusement, mais très difficilement pourvu à la subsistance des troupes. Tout y était donc mangé par les apports qui y avaient été faits de tous les pays à portée d'en faire; et c'est ce qui avait obligé Berwick de chercher à vivre dans ces montagnes, où les ennemis, fort éloignés, mais assemblés de bonne heure, firent force de marches pour le venir chercher, et tâcher de le prendre à leur avantage. Le marquis das Minas, Portugais, commandait leur armée de concert avec Ruvigny qu'on appelait mylord Galloway, d'un titre d'Irlande que le roi Guillaume lui avait donné, et qui commandait les Anglais. Enflés de ce mouvement en arrière, ils suivirent le maréchal de près, qui les attira ainsi dans les plaines de la frontière du royaume de Valence.

Alors Berwick les eût volontiers combattus; mais il savait M. le duc d'Orléans parti de Madrid pour le venir joindre, qui n'avait fait qu'y passer et saluer le roi et la reine d'Espagne, et qui faisait toute la diligence possible pour arriver. Il lui était subordonné de nom et d'effet. Le roi avait avoué son repentir de lui avoir donné en Italie un tuteur, qui l'avait perdue malgré ce prince.

Berwick ne voulait pas d'entrée de jeu se brouiller avec un supérieur de cette élévation en lui soufflant une bataille; ainsi il temporisait avec grand dépit de l'audace des ennemis à l'approcher et à le tâter.

Elle leur crût tellement par la patience du maréchal qu'ils l'imputèrent tout-à-fait à faiblesse. Pour en profiter, ils vinrent le chercher jusque dans son camp. Hasfeld, qui en eut le premier avis, l'envoya au duc de Berwick avec qui il était fort bien, et prit sur soi de faire ses dispositions de son côté, pour ne perdre pas un moment. Le maréchal fut aussi diligent du sien, il vint au galop voir celles d'Hasfeld, les approuva et ne songea plus qu'à combattre. Le début en fut heureux. Bientôt après il se mit quelque désordre dans notre aile droite, qui souffrit un furieux feu. Le maréchal y accourut, le rétablit, et la victoire ne fut pas long-temps après à se déclarer pour lui. L'action ne dura pas trois heures. Elle fut générale, elle fut complète. Elle commença tout de bon sur les trois heures après-midi, le 25 avril. Les ennemis, en fuite et poursuivis jusqu'à la nuit, perdirent tout leur canon et tous leurs équipages avec beaucoup de monde. Il en coûta peu à notre armée; et de gens de marque: le fils unique de Puysieux, qui était brigadier d'infanterie et promettait beaucoup, avec un esprit orné, et Polastron, colonel de la couronne.

Tout étant fini, le comte Dhona, qui s'était retiré dans la montagne avec cinq bataillons, n'ayant ni vivres, ni eau, ni moyen de sortir de là, trop heureux d'être tous prisonniers de guerre, envoya au maréchal, qui chargea un officier-général d'aller les chercher et les amener à son camp. Ainsi on eut en tout huit mille prisonniers, parmi lesquels deux lieutenans-généraux, six maréchaux-de-camp, six brigadiers, vingt colonels, force lieutenans-colonels et majors, et huit cents autres officiers avec une

grande quantité d'étendards et de drapeaux. Il y eut treize bataillons entiers.

Cilly, des dragons, maréchal-de-camp, arriva avec cette bonne nouvelle à l'Etang où j'étais et où madame la duchesse de Bourgogne était venue de Marly, à qui Chamillart donnait une grande collation. Ma surprise fut extrême lorsqu'en me retournant j'avisai Cilly. Je jugeai qu'il y avait eu une action heureuse en Espagne. Je lui demandai à l'instant des nouvelles de M. le duc d'Orléans, et je fus fort affligé d'apprendre qu'il n'était pas arrivé à l'armée. Chamillart dit tout bas la nouvelle à madame la duchesse de Bourgogne. Il me la dit aussi à l'oreille, et aussitôt s'en alla avec Cilly la porter au roi. Madame accourut aussitôt chez madame de Maintenon et fut fort touchée d'apprendre que M. son fils n'avait pas joint l'armée. Un musicien qui l'y crut, accourut le dire à madame la princesse de Conti, qui lui donna une belle montre d'or qu'elle portait à son côté. Tout ce qui était à Marly assiégea la porte de madame de Maintenon. Le roi, transporté de joie, y vint et y conta tout ce que Cilly lui venait d'apprendre. Le lendemain le duc d'Albe vint à la promenade du roi, à qui il en avait fait demander la permission, et qui le gracieusa fort.

Le surlendemain, le même ambassadeur amena au roi Valouse, qui, écuyer ici du duc d'Anjou, l'avait suivi en Espagne, et y était un de ses quatre majordomes. Philippe V, averti de la victoire d'Almanza par Ronquillo que le duc de Berwick lui avait envoyé du champ de bataille, avait dépêché Valouse pour venir remercier le roi de ses secours, et du général qui venait de s'en servir avec tant de gloire.

Bockley, frère de la duchesse de Berwick, arriva le lendemain de Valouse avec le détail, et en fut fait brigadier. Cilly était parti le 26 avril, à la pointe du jour,

le lendemain de la bataille, et il était venu tout droit ici sans passer à Madrid.

Ce même jour 26, M. le duc d'Orléans joignit l'armée, qui marchait à Valence par des pays faciles, et qui n'étaient point trop distans de nos magasins. On sut ce jour-là mylord Galloway très dangereusement blessé, que las Minas l'était aussi, et toute leur armée dispersée. Le duc de Berwick, avec un gros détachement, alla fort loin recevoir M. le duc d'Orléans, bien en peine de la réception qu'il lui ferait, et du dépit qu'il aurait de trouver besogne faite. C'était, après le malheur de Turin, en essuyer un nouveau bien fâcheux en un autre genre. Tout ce qui lui était attaché en fut touché, et le public même sembla y prendre part. L'air ouvert de M. le duc d'Orléans, et ce qu'il dit d'abordée au maréchal sur ce qu'il était déjà informé qu'il avait fait tout ce qu'il avait pu pour l'attendre, le rassurèrent. Il y joignit de justes louanges; mais il ne put s'empêcher de se montrer fort touché de son malheur, qu'il avait tâché d'éviter par toute la diligence imaginable, et par ne s'être pas même arrêté à Madrid autant que la plus légère bienséance l'aurait voulu. Enfin le prince, persuadé avec raison qu'il n'avait pu être attendu plus long-temps par l'attaque des ennemis dans le camp même du maréchal, et le maréchal à l'aise, ils ne furent point brouillés; et cette campagne jeta entre eux les fondemens d'une estime et d'une amitié qui ne s'est depuis jamais démentie.

Ce n'est pas qu'ils fussent tous deux souvent de même avis. Le prince était entreprenant et quelquefois hasardeux, persuadé qu'un attachement excessif à toutes les précautions arrache des mains beaucoup d'occasions glorieuses et utiles; le maréchal, au contraire, intrépide de cœur, mais timide d'esprit, accumulait toutes les précautions et les ressources, et en trouvait rarement assez. Ce

n'était pas pour s'accorder. Mais le prince avait le commandement effectif, et le maréchal une probité si exacte que, content d'avoir contredit et disputé de toutes ses raisons et de toute sa force un avis qui passait malgré lui, il concourait à le faire réussir, non-seulement sans envie, mais avec chaleur et volonté, jusqu'à chercher des expédiens nouveaux pour remédier aux inconvéniens imprévus, et à mettre tout du sien, comme s'il eût été l'auteur du conseil qui s'exécutait nonobstant toute l'opposition qu'il y avait faite.

C'est le témoignage que M. le duc d'Orléans m'a rendu de lui plus d'une fois, et bien rare d'un homme nouvellement orné d'une grande victoire, et naturellement opiniâtre et attaché à son sens. Mais, comme ce prince me l'a souvent dépeint, il était doux, sûr, fidèle, voulant surtout le bien de la chose, sans difficulté à vivre, vigilant, actif, et se donnant, mais quand il était à propos, des peines infinies. Aussi M. le duc d'Orléans m'a-t-il dit souvent que, encore que leurs génies se trouvassent souvent opposés à la guerre, Berwick était un des hommes qu'il eût jamais connus avec qui il aimerait mieux la faire : grande louange, à mon avis, pour tous les deux.

J'avais un chiffre particulier que M. le duc d'Orléans m'avait donné en partant, et lui et moi, nous chiffrions et nous déchiffrions nous-mêmes, et ne nous écrivions en chiffre que par des courriers. Je lui proposai de cueillir au moins de grands fruits de cette grande défaite, et le dessein de laisser Berwick en Aragon avec une médiocre armée, et de s'en aller avec le reste joindre le marquis de la Floride sur la frontière de Portugal. Les ennemis n'y avaient ni magasins ni troupes, et le roi de Portugal n'était pas en état de résister. Je pressai donc M. le duc d'Orléans de profiter d'une conjoncture qui ne se retrouverait plus pour s'illustrer par la conquête facile d'un

royaume, pour délivrer l'Espagne de ce côté-là de guerre et d'ennemis en l'agrandissant d'un pays si utile, et pour la mettre en état de finir la guerre, en portant la campagne suivante toutes ses forces en Aragon, sans avoir plus de jalousie par-derrière. C'était en effet le moyen certain de terminer la guerre d'Espagne en deux campagnes. On peut juger en passant quel eût été cet avantage, quelles suites et quelle gloire pour le prince qui l'aurait exécuté. Le malheur fut que l'exécution était impossible.

M. le duc d'Orléans me manda que ma proposition en elle-même était bonne et solide pour une armée de non mangeans et de non buvans; que, dans toutes la longue route à travers les provinces d'Espagne, il n'y avait magasin ni provision de quoi que ce fût, ni étapes réglées, ni moyen aucun d'y suppléer; que s'il y avait quelques provisions en Aragon pour la subsistance des troupes, et encore successives, ce n'était qu'à force d'industrie; que les chaleurs qui commençaient à se faire sentir, et qui allaient devenir excessives, ajoutaient une nouvelle difficulté à ce dessein que le manquement de toutes choses rendait impossible; mais qu'il allait travailler à faire en sorte que ces obstacles fussent levés pour l'année suivante, et à si bien profiter de l'avantage que le duc de Berwick venait de remporter qu'on pût affaiblir assez l'armée d'Aragon, la campagne suivante, pour se porter en nombre suffisant sur la frontière de Portugal, et y exécuter, à la vérité plus difficilement alors, par les précautions que les ennemis pourraient avoir prises, ce que ce défaut de précautions aurait rendu aisé cette année.

A cela il n'y avait point de réplique. En Aragon, la disette de tout était même telle qu'avec une armée victorieuse et en liberté d'agir ce fut un chef-d'œuvre de l'industrie de pouvoir former le siège de Lerida, après avoir battu encore plusieurs fois les ennemis en détail et

en petits corps, et pris plusieurs petites places. Achevons tout de suite cette campagne d'Espagne. Les difficultés en furent si grandes qu'il fallut, en attendant, s'amuser à nettoyer l'Aragon des petites places et des postes, tandis que Bay prit Ciudad-Rodrigo et d'autres places vers le Portugal, amassa force drapeaux et étendards, et eut enfin près de quatre mille prisonniers. Après des peines et des longueurs infinies, la tranchée fut ouverte devant Lerida la nuit du 2 au 3 octobre. Hasfeld s'y chargea des vivres et des munitions, et M. le duc d'Orléans, qui m'a dit souvent que c'était le meilleur intendant d'armée qu'il fût possible de trouver, sans que ce pénible détail l'empêchât de ses fonctions militaires, M. le duc d'Orléans, dis-je, se chargea lui-même de tous les autres détails du siège, rebuté des difficultés qu'il rencontrait dans chacun. Il fut machiniste pour remuer son artillerie, faire et refaire son pont sur la Segre, qui se rompit et qui ôta la communication de ses quartiers. Ce fut un travail immense. Son abord facile, la douceur avec laquelle il répondait à tout, la netteté de ses ordres, son assiduité jour et nuit à tous les travaux, surtout aux plus avancés de la tranchée, son exactitude à tout voir par lui même, sa justesse à prévoir, et l'argent qu'il répandit dans les troupes et qu'il fit donner du sien aux officiers qui se trouvaient dans le besoin, le firent adorer et donnèrent une volonté qui fut le salut d'une expédition que tout rendit si difficile.

C'était après Barcelone le centre et le refuge des révoltés, qui se défendirent en gens qui avaient tout à perdre et rien à espérer. Aussi la ville fut-elle prise d'assaut le 13 octobre, et entièrement abandonnée au pillage pendant vingt-quatre heures. Elle était remplie de tout ce que les lieux à sa portée y avaient pu retirer. On n'y épargna pas les moines qui animaient le plus les habitans. La garni-

son se retira au château où les bourgeois entrèrent avec elle. Ce château tint encore long-temps; enfin il capitula le 11 novembre, et le chevalier de Maulevrier en apporta la nouvelle au roi le 19.

Chamillart l'amena sur les huit heures avant que le premier gentilhomme de la chambre fût entré. Le roi les fit venir à l'instant à son lit; il fut si content de cette nouvelle qu'il envoya éveiller Madame et madame la duchesse d'Orléans pour la leur apprendre.

Ils sortirent cinq à six cents hommes, et pouvaient tenir encore quelques jours; et tant devant la ville que devant le château, M. le duc d'Orléans n'eut pas plus de sept à huit cents hommes tués ou blessés. L'armée ennemie n'était qu'à deux lieues de Lerida, lorsque le château se rendit, faisant contenance de venir le secourir. Las Minas, blessé à Almanza, en avait repris le commandement; Galloway, extrêmement blessé, était hors d'état d'agir. Après une campagne si longue et si difficile, il n'y eut plus moyen de rien entreprendre; et quelque desir qu'eût M. le duc d'Orléans d'aller faire le siège de Tortose, il fallut le remettre à l'année suivante.

M. le Prince, mais surtout M. le Duc, et un peu M. le prince de Conti, voyaient avec une grande jalousie la gloire de M. le duc d'Orléans. Ils étaient surtout piqués de la conquête de Lerida, dont M. le Prince, tout grand et hardi capitaine qu'il était, avait levé le siège, et une autre fois encore le comte d'Harcourt. M. le Duc et madame la Duchesse ne se contenaient pas, et M. le Prince s'échappait volontiers. J'eus le plaisir d'entendre le roi adresser la parole là-dessus à M. le Prince à son dîner, puis à M. le prince de Conti avec une joie maligne qui jouissait de leur embarras. Il vanta l'importance de la conquête, il en expliqua les difficultés, il loua M. le duc d'Orléans, et leur dit sans ménagement que ce lui était une grande

gloire d'avoir réussi où M. le Prince avait échoué. M. le Prince balbutia, lui qui tenait si aisément et si volontiers le dé. J'étais vis-à-vis de lui, et je voyais à plein qu'il rageait. M. le prince de Conti, auprès de qui j'étais, plus doux et plus circonspect, ne prenait pas plus de plaisir à cette conversation, qui, de la part du roi, fut allongée. M. le prince de Conti ne dit que quelques mots pour ne pas demeurer dans le silence, et laissa le poids à M. le Prince, qui, avec tout son esprit et ses grâces (car il en avait beaucoup dans la conversation), se tira au plus mal de celle-là. Elle ne put durer qu'une partie du dîner, étant aussi peu soutenue d'une part; mais le roi qui ne voulut rien affecter, et qui se plaisait à les mortifier, se tourna à la fin sur M. de Marsan, presque derrière sa chaise, et lui reparla du succès de M. le duc d'Orléans qui avait été l'écueil du comte d'Harcourt. Marsan n'en était pas à cela près pourvu que le roi lui parlât, et qu'il pût lui barbouiller quelque chose. Il chercha donc à faire sa cour et à parler, et renouvela le dépit et l'embarras de M. le Prince qui n'ouvrit pas la bouche, mais à qui l'impatience sortait par les yeux et de toute sa contenance. Cette scène, je l'avoue, me divertit beaucoup. Cela fit du bruit à la cour et dans le monde; j'eus regret que M. le Duc ne s'y trouvât pas.

Le roi fit Cilly lieutenant-général en le renvoyant, et permit au duc de Berwick d'accepter la grandesse que le roi d'Espagne lui accorda, tant pour lui que pour celui de ses fils qu'il lui serait libre de choisir. Elle fut de la première classe. Pour ajouter l'utile à l'honneur, le roi d'Espagne établit cette grandesse conjointement sur les villes et territoires de Liria et de Xerica dans le royaume de Valence, dont il lui fit présent. C'était un domaine de 40,000 livres de rente du domaine de la couronne, qui avait fait autrefois l'apanage des infans d'Aragon.

Cette grâce très justement méritée était sans exemple. Le roi d'Espagne crut que ce n'était pas encore assez, il le fit chevalier de la Toison-d'Or.

CHAPITRE XXIII.

Différence du gouvernement de la Castille et de l'Aragon. — Le premier est plus despotique que celui de France ; le second moins que celui d'Angleterre. — Explication curieuse. — Philippe V abolit les lois et les privilèges de l'Aragon et de ses dépendances. — Il soumet ces provinces aux lois et au gouvernement de Castille. — Médavid propose deux partis pour les troupes restées avec lui en Italie. — Tous deux sont bons mais rejetés. — Traité pour le libre retour des troupes en abandonnant l'Italie. — Le duc de Mantoue dépouillé sans en être averti. — Il se retire précipitamment à Venise. — Constraste étrange de la fortune des alliés de Louis XIII et de ceux de Louis XIV. — Médavid à Marly. — Sa récompense.

Le roi d'Espagne profita de l'état où la bataille d'Almanza et ses suites venaient de mettre les affaires d'Aragon, et de la leçon que ses peuples lui avaient donnée de l'inutilité de sa considération et de ses bontés pour eux pour se les attacher. Rien de plus différent que le gouvernement de la Castille et que celui de l'Aragon et des royaumes et provinces annexées à chacune de ces couronnes. En Castille le gouvernement est despotique encore plus que nos derniers rois ne l'ont rendu en France.

Ils y ont du moins conservé quelques formes, et communiqué à d'autres le pouvoir de rendre des arrêts, qui sans aller plus loin s'exécutent. Il est vrai que nos rois sont les seuls juges de leurs sujets, qu'il ne se rend de

jugement souverain qu'en leur nom, que ceux qui se prononcent peuvent être arrêtés et réformés par eux, qu'ils peuvent évoquer aussi à eux toutes les affaires qu'ils jugent à propos, pour les juger eux seuls, ou avec qui il leur plaît, ou les renvoyer à qui bon leur semble. Il est encore vrai que les enregistremens nécessaires de leurs édits et déclarations ne sont rien moins à leur égard que l'emprunt de l'autorité des parlemens qui enregistrent pour que l'exécution s'en suive, mais uniquement une manifestation publique de ces édits et déclarations dont l'enregistrement sert, et à la publier dans les juridictions inférieures, et à demeurer en note dans les registres du parlement, pour que les juges s'en souviennent, afin que, tant eux que les juges inférieurs, conforment leurs jugemens à cette volonté des rois déclarée à eux, et par eux, à tous leurs sujets par cet envoi que l'enregistrement ordonne de faire aux tribunaux inférieurs des instrumens qui la contiennent et qu'eux-mêmes viennent d'enregistrer. Il est vrai encore que les remontrances des parlemens ne sont en effet que des remontrances et non des empêchemens, parce qu'en France il n'y a qu'une autorité unique, une puissance unique, qui réside dans le roi, de laquelle et au nom duquel émanent toutes les autres. C'est une autre vérité que les états-généraux mêmes ne se peuvent assembler que par les rois, qu'ils n'ont dans leur assemblée aucune puissance législative, et qu'à l'égard des rois, ils n'ont que la voix consultative et la voie de représentation et de supplication. C'est ce que toutes les histoires et toutes les relations des états-généraux montrent avec évidence. La différence d'eux aux parlemens est que le corps représentatif de tout l'état mérite et obtient plus de poids et plus de considération de ses rois qu'une cour de justice, ou que plusieurs ensemble, quelque relevée qu'elle puisse être. Qu'il

est vrai que ce n'est que depuis plusieurs siècles que les états-généraux en sont réduits en ces termes, surtout quant aux impositions, et qu'il ne l'est pas moins que jamais les parlemens n'ont eu plus d'autorité que celle dont ils jouissent. Je m'étendrais trop si je voulais traiter ici de certaines formes nécessaires pour les affaires majeures qui regardent la couronne même, ou les premiers particuliers de l'état. Ce sont d'autres sortes de formes majeures comme les affaires majeures qui les exigent, et dont Louis XIV même, qui a porté son autorité bien au-delà de ce qu'ont fait tous ses prédécesseurs, n'a pas cru se devoir départir, ni de son aveu même pouvoir les omettre. Toujours demeure-t-il constant que l'autorité de nos rois a laissé subsister ce qui vient d'être exposé.

En Castille, rien moins. Les cortès ou états-généraux ne s'y assemblent plus par ordre des rois que pour prêter les sermens que le roi veut recevoir, ou qu'il veut faire prêter au successeur de sa couronne. Il ne s'y agit de rien de plus depuis des siècles. La cérémonie et la durée des cortès ne tient pas plus d'une matinée. Pour le reste il y a un tribunal qui s'appelle le conseil de Castille dont la juridiction supérieure s'étend sur toutes les provinces soumises à cette couronne, qui n'ont chez elles que des tribunaux subalternes qui y ressortissent, avec une dépendance bien plus soumise que n'en ont les nôtres à nos parlemens. Ce conseil de Castille est tout à-la-fois ce que nous connaissons ici sous le nom de parlement et de conseil des parties; et le chef de ce tribunal, qui n'a point de collègues comme les présidens à mortier à l'égard des premiers présidens ici, est tout à-la-fois ce que nous connaissons ici sous le nom de chancelier et de premier président, du prodigieux état duquel j'ai dit un mot en parlant des dignités de la couronne d'Espagne. C'est donc lui qui, avec ce conseil, juge en dernier ressort tout ce qui

dépend de la couronne de Castille, et qui de plus est le supérieur immédiat en de certaines choses avec le conseil, seul en plusieurs autres; de tous les membres, non-seulement de tous les tribunaux inférieurs de la Castille, outre qu'il l'est avec le conseil de ces tribunaux chacun en corps, mais il l'est de tous les régidors et de tous les corégidors, qui ont à-la-fois toutes les fonctions des intendans des provinces, des lieutenans civils, criminels et de police et de prévôts des marchands, comme nous parlons ici.

Mais toute cette puissance et toute cette autorité disparaît chaque semaine devant celle du roi. Comme je l'ai déjà expliqué, toutes les semaines le conseil de Castille en corps vient chez le roi, son chef à sa tête, dans une pièce du palais destinée à cela, à jour et heure marquée. Le roi s'y rend peu après et y entre seul. Le chef du conseil a les sentences à ses pieds, dans un sac, et il en explique sommairement le fait, les raisons des parties, et celles qui ont déterminé le jugement. Le roi, qui les approuve d'ordinaire, signe la sentence qui ne devient arrêt qu'en ce moment; sinon il ordonne au conseil de la revoir et de lui en rendre compte une autre fois, ou il renvoie l'affaire à des commissaires qu'il choisit, ou à un autre conseil, comme celui des finances, des Indes ou autre pareil. Quelquefois il casse la sentence, rarement, mais il le peut, et cela est quelquefois arrivé; il rend de son seul avis un arrêt tout contraire, qui s'écrit là sur-le-champ, et qu'il signe. Il n'entre point dans tout ce qui est procédure ou interlocutoire, à moins qu'il n'ait reçu des plaintes, et qu'il veuille en être informé, mais seulement dans les décisions. Ainsi il est vrai de dire que ce conseil de Castille, si suprême, n'a que voix consultative, et de soi ne rend que des sentences, et que c'est le roi seul qui juge et décide tous les procès et toutes les questions.

Ce conseil enregistre les mêmes choses que fait ici le parlement, mais sans jamais y faire obstacle, et s'il y a quelque remontrance ou observation à faire, il prend son temps lorsqu'il va au palais. Alors il s'explique ou par le chef ou par un des conseillers, quelquefois après la séance par ce chef tête à tête et de quelque façon que ce soit; la volonté du roi entendue, il est obéi sans délai, et sans plus lui en parler. Il consulte assez souvent le conseil avant de faire certaines choses, avec liberté d'en suivre après l'avis ou non. Il est donc difficile de pousser plus loin et l'effet et l'apparence du despotisme.

En Aragon, c'est tout le contraire pour cette couronne et pour toutes les provinces qui en dépendent. Les lois qui y sont en vigueur ne peuvent recevoir d'atteinte, le roi ne peut toucher à aucun privilège public ni particulier. Les états-généraux y sont les maîtres des impositions dans toutes leurs parties. Ils refusent presque toujours ce qu'on y voudrait ou innover ou augmenter, et ils ont la même délicatesse sur tout ce qui est édits et ordonnances, qui ne peuvent être exécutés non-seulement sans leur consentement, mais sans leur ordre. Le tribunal suprême réside à Sarragosse, qui est pour l'Aragon, et tout ce qui en dépend comme est le conseil de Castille dans ce royaume et ses dépendances. Le chef de ce tribunal qui, comme en Castille, est un grand, et peut aussi être un homme de robe, avec moins de consistance alors, est tout un autre personnage que le président ou le gouverneur du conseil de Castille. Il se nomme, non le justicier, mais le *justice*, comme étant lui-même la souveraine justice. Il ne peut être, ni déposé, ni suspendu, ni écorné en quoi que ce soit. Il préside également au tribunal suprême et aux états quand ils sont assemblés; et quelquefois ils s'assemblent ou par lui ou d'eux-mêmes,

sans que le roi puisse l'empêcher. C'est dans ces états assemblés que le nouveau roi prête le serment entre les mains du justice qui lui dit, étant assis et couvert, cette formule mot à mot et lentement, tout haut, en sorte que toute l'assemblée l'entende : *Nous qui valons autant que vous, vous acceptons pour notre roi, à condition du maintien de tous nos droits, lois et prérogatives, sinon, non.* Voilà un étrange compliment à recevoir pour une tête couronnée ; et, en Aragon, ils ont toujours tenu parole tant qu'ils ont pu, et ils l'ont pu presque toujours. Ce justice, en absence des états, les représente seul, et fait, en partie seul, en partie avec le conseil, ce que feraient les états s'ils étaient assemblés, auxquels il en doit compte, et leur est soumis en tout. Il a, comme les états, une grande jalousie d'empêcher que le roi n'étende son autorité au préjudice de la leur en quoi que ce soit, et de part et d'autre en petit, ils ressemblent fort, quoique dans une autre forme, au roi et parlement d'Angleterre. C'est aussi ce qui a si souvent armé l'Aragon, la Catalogne, etc., contre ses princes, et c'est ce que le roi d'Espagne prit cette année son temps d'abolir.

Il éteignit la dignité et toutes les fonctions de ce fâcheux justice, il abolit les états, il supprima tous les droits et prérogatives, il cassa toutes les lois, il changea le tribunal suprême, il asservit l'Aragon et toutes les provinces qui en dépendent, les mit en tout et partout sur le pied de la Castille, il y étendit les lois de ce royaume, et il abrogea tout ce qui pouvait y être contraire. Ce fut un grand et utile coup frappé bien à propos, et qui mit toutes ces provinces au désespoir et en furie. Le bonheur de l'issue des armes a soutenu ce qu'elles avaient tant aidé à établir. L'Aragon, la Catalogne et toutes les provinces dépendantes de cette couronne ont fait l'impossible pour alléger au moins ce joug. Philippe V

est demeuré avec grande raison inébranlable, et les choses y sont demeurées jusqu'à présent dans la forme où il les mit dans ce temps-là.

Le parti était pris dès l'hiver de n'essayer point de rentrer en Italie. Médavid y était resté avec les troupes que M. le duc d'Orléans marchant avec son armée à Turin lui avait laissées en Lombardie, et avec lesquelles il remporta une victoire en même temps que se donna la bataille de Turin, qui en aurait réparé les malheurs, si, comme M. le duc d'Orléans le voulut, il avait mené son armée en Italie, au lieu de la ramener dans les Alpes et dans le Dauphiné. Médavid se maintint avec ses troupes sans que les ennemis osassent l'attaquer; il tenait Mantoue et quantité d'autres places.

Ne renvoyant point de troupes en Italie, il restait deux partis à prendre, que Médavid proposa tous deux et du succès de celui des deux qu'on voudrait prendre il répondit. Le premier, et celui que Médavid appuyait le plus, était celui de se cantonner en Lombardie, d'y abandonner à leurs propres forces les places qui ne s'y pourraient couvrir, de conserver les principales possibles, surtout Mantoue, de les bien munir toutes, et de se tenir sur la défensive en Lombardie, où la subsistance ne pouvait manquer sans aucun autre secours, et fatiguer les ennemis par les courses de nos garnisons, et par la nécessité des siéges, les amuser en attendant les évènemens, et les empêcher ainsi de songer à venir nous attaquer chez nous, délivrés de toute guerre en Italie.

L'autre parti était de marcher avec sa petite armée, par les pays vénitiens et ecclésiastiques très neufs et très abondans, droit au royaume de Naples, qui se maintenait encore, mais qui ne pouvait que tomber bientôt s'il n'était secouru en lui-même, ou par la diversion d'Italie,

si on était en état et en volonté d'y en tenter quelqu'une. C'était au moins conserver à l'Espagne Naples et Sicile, et ne pas tout perdre à-la-fois en ne prenant aucun de ces deux partis dont chacun était très praticable. Mais il était écrit que les ténèbres dont nous étions frappés s'épaissiraient de plus en plus, et que le nombre et l'énormité de nos fautes entassées les unes sur les autres en Italie, la campagne dernière, seraient comblées par celle de son entier abandon.

Pour ce dernier parti on eut peur d'offenser une république infidèle qui avait toujours favorisé ouvertement les impériaux, et un pape faible, qui, bien que de mauvaise grâce, n'avait osé résister à leurs volontés. Ces deux si médiocres puissances sentaient bien alors la faute qu'ils avaient faite, et trouvaient les impériaux devenus de beaucoup trop forts; mais cette même raison les tenait en crainte, je n'oserais dire et nous avec eux. Le trajet était court, facile, sans obstacle quelconque à appréhender, et toujours dans l'abondance, et Naples et Sicile étaient sauvées. On en eût été quitte pour des cris de politique et pour des excuses de même sorte. On s'en fit des monstres; on aima mieux regarder tout d'un coup Naples et Sicile comme perdues.

L'autre parti fut considéré comme trop hasardeux.

On fit à l'égard de Médavid et de ses troupes coupées d'avec la France, comme ces mères tendres, jusqu'à la sottise, qui ne veulent pas laisser aller leurs enfans faire ou essayer fortune par des voyages de long cours, dans la crainte de ne les revoir jamais. On oublia la conduite des grands rois et des grands capitaines qui, après les plus désespérés revers, se sont roidis à se soutenir contre la fortune, et par un léger levain sont parvenus à force de courage, d'art, de savoir se priver, se cantonner, se

maintenir, à changer la face des affaires et à en sortir heureusement et glorieusement.

Vaudemont avait le commandement d'honneur et Médavid, qui portait tout le poids, l'avait de fait. Le Milanais, depuis le malheur de Turin, ne rapportait plus à Vaudemont l'autorité ni l'argent qui le rendaient grand. Il avait des sommes immenses qu'il ne voulait pas hasarder. On a vu ici ses perfides manèges du temps de Cattinat et de Villeroy. Il avait mieux couvert son jeu pendant celui de Vendôme, en qui toute la confiance et l'autorité était passée et avec lequel il avait principalement songé à se lier. La mort de son fils unique semblait avoir rompu ses chaînes; M. le duc d'Orléans, qui avait eu les yeux fort ouverts sur sa conduite dans le peu qu'il eut à l'examiner, me dit au retour en avoir été fort content.

Pour moi, j'avais toujours sur le cœur ce chiffre fatal qu'il nia avoir, et qu'il m'a toujours paru impossible qu'il n'eût pas dont j'ai parlé, et qui a été si funeste. Je ne sais si, quand il serait enfin devenu fidèle, un gouvernement si mutilé et le commandement apparent de troupes abandonnées, ne lui parut pas une charge trop pesante, et supposé ses anciennes liaisons, s'il ne se défia pas de ses souplesses dans les conjonctures si délicates de cette décadence. Il sentait sa partie si bien faite en France, qu'il s'en promettait tout, et la suite a montré qu'il ne se trompait pas, et qu'il n'y a manqué que des chimères insoutenables. Il était dans la première considération du roi; ses nièces et le maréchal de Villeroy, avant sa chute, lui avaient acquis Chamillart sans mesure. Monseigneur, tel qu'il était, mené par ses nièces, était à lui. Madame de Maintenon, il la tenait par Villeroy avant sa disgrâce, qui n'y fut même jamais avec elle, par Chamillart, et par le ricochet de Vendôme qui faisait agir M. du Maine

auprès d'elle. Enfin il avait le gros du monde par ses cabales, par toute la maison de Lorraine, par tout ce qui avait servi en Italie, comblé par lui de politesse, gorgé d'argent du Milanais, et charmé de la splendeur, car ce serait peu dire de la magnificence, dans laquelle il vivait.

Il appuya donc si faiblement tous ces deux partis qu'il les décrédita par cela même qu'il avait un intérêt apparent de desirer qu'on prît celui de se soutenir en Lombardie, parti qui lui en conservait le commandement et ce qui restait de son gouvernement du Milanais; et son bonheur, aidé de sa cabale, fut tel que le roi lui sut le meilleur gré du monde de cette faiblesse d'appuyer, comme étant plus sincère qu'intéressé. Enfin dans le besoin où l'on était de troupes, bonnes et vieilles, on ne considéra pas où elles seraient le plus utiles pour occuper l'ennemi et l'éloigner de nos frontières, on ne se frappa que de l'idée de sauver celles-ci et de les employer dans nos armées.

Vaudemont fut donc chargé de négocier, de concert avec Médavid, le libre retour de nos troupes et de leur suite, leur retraite en Savoie, la route qu'elles tiendraient, et tout ce qui regardait leur marche et leur subsistance en payant, et en abandonnant tout ce que nous tenions en Italie. On peut juger s'il eut peine à être écouté et à conclure un traité si honteux pour la France, et si utile et si glorieux à ses ennemis. Tout fut donc arrêté de la sorte, et le général Patay fut livré pour ôtage à Médavid pour marcher avec lui jusqu'à ce que toutes nos troupes et leur suite fussent arrivées en Savoie. C'est ce que Médavid eut la douleur de recevoir ordre d'exécuter.

Tout y fut fait assez à la hâte pour ne se donner pas le loisir d'en avertir le malheureux duc de Mantoue à temps, dont les places, l'état et Mantoue même furent remis aux troupes de l'empereur. Le duc de Mantoue se retira en diligence à Venise avec ce qu'il put emporter de meilleur,

et envoya sa femme, dont il n'eut point d'enfans, en Suisse pour ne se revoir jamais. Le dessein était qu'elle allât en Lorraine; rien n'était plus naturel, mais M. de Lorraine était trop à l'empereur pour oser recevoir chez lui sans la permission de ce prince l'épouse d'un allié de la France, dépouillé à ce titre, et pour avoir si long-temps mis l'empereur dans le plus grand embarras en recevant les Français dans Mantoue.

Louis XIII avait conservé, et deux fois rétabli à main armée dans les états de Mantoue et de Montferrat, le père et le grand-père de ce duc de Mantoue, et la première des deux en personne, où sa capacité militaire et sa valeur personnelle en le couvrant de gloire, jointes à la fidélité de sa protection dans des temps si difficiles, lui méritèrent toute celle des héros au célèbre pas de Suze vis-à-vis du fameux Charles-Emmanuel et de l'armée autrichienne, comme je l'ai déjà remarqué. Ce ne fut donc pas une satisfaction légère pour une maison aussi implacable que la maison d'Autriche s'est toujours piquée si utilement de l'être, de se voir enfin maîtresse du duché et de la ville de Mantoue et du Montferrat, et de faire sentir au souverain dépouillé tout le poids de sa vengeance, et à la France celui de sa faiblesse, dont les alliés, chassés et proscrits par l'empereur en criminels se trouvaient partout réduits à chercher de lieu en lieu des asiles, et à subsister de ce que la France, qui n'avait pu les soutenir, leur pouvait donner, contraste étrange entre Louis XIII et Louis XIV. Crémone, Valence, en un mot tout ce que nous tenions en Italie fut livré aux impériaux, qui furent si jaloux de cette gloire qu'ils ne voulurent jamais souffrir que ce que nous tenions de places du duc de Savoie lui fût immédiatement remis, mais qu'ils s'opiniâtrèrent à les recevoir eux-mêmes pour que ce prince, qui en cria bien haut, ne les pût recevoir que de leur mains.

Sur la fin d'avril, Vaudemont et Médavid arrivèrent à Suze avec près de vingt mille hommes tant des troupes du roi que de celles du roi d'Espagne. Le 9 mai, c'est-à-dire le lendemain du détail de la bataille d'Almanza apporté par Bockley, Médavid arriva à Marly, et vint saluer le roi dans ses jardins, dont il fut très bien reçu, après quoi il le suivit chez madame de Maintenon où il demeura une heure à lui rendre compte d'un pays et d'un retour qu'il devait entendre avec une grande peine. Le gouvernement de Nivernais venait de vaquer tout à propos; le roi le lui donna sans qu'il le demandât, quoiqu'il eût celui de Dunkerque, mais il l'avait acheté. On le fit repartir au bout d'un mois pour aller commander en chef en Savoie et en Dauphiné, avec deux lieutenans-généraux et deux maréchaux-de-camp sous lui, et le traitement de général d'armée, quoique aux ordres du maréchal de Tessé qui y était déjà. Il eut de plus 12,000 liv. de pension. Le roi lui dit que c'était en attendant mieux, parce qu'il avait cru le gouvernement de Nivernais de 30,000 liv. de rente, et qu'il se trouvait n'en valoir que 12,000. Ces grâces, contre l'ordinaire, ne furent enviées de personne, et chacun y applaudit avec grande raison.

CHAPITRE XXIV.

Arrivée de Vaudemont à Paris et à la cour. — Hôtel de Mayenne. — Chambre appelée *chambre de la ligue.* — Vaudemont et ses nièces. — Leur union. — Leur intérêt. — Leur cabale. — Leur caractère. — Leur conduite. — Étrange découverte faite par madame la duchesse de Bourgogne au sujet de madame d'Espinoy. — Madame de Soubise. — Son caractère. — Son esprit

fécond en ressources. — Traité curieux entre elle et madame de Maintenon. — M. de Soubise mari prudent et débonnaire. — Mot que laisse échapper M. le Grand dans un accès de colère. — M. et madame du Maine. — Leur caractère. — Leur conduite. — Le comte de Toulouse. — Son caractère.

Le prince de Vaudemont ne tarda pas après Médavid. Il s'arrêta dans une maison à quelques lieues de Paris, qu'un fermier général lui prêta, où mademoiselle de Lislebonne et madame d'Espinoy ses nièces l'allèrent attendre, d'où elles le menèrent loger chez madame de Lislebonne leur mère et sa sœur, près des filles de Sainte-Marie de la rue Saint-Antoine, à l'hôtel de Mayenne, maison précieuse aux Lorrains pour avoir appartenu au fameux chef de la ligue dont ils lui ont chèrement conservé le nom, les armes et l'inscription au-dessus de la porte. C'est dans une chambre de cet hôtel que furent enfantées les dernières horreurs de la ligue, l'assassinat de Henri III et le projet de l'élection solidaire de l'infante d'Espagne et du fils du duc de Mayenne pour roi et reine de France, en les mariant et en excluant à jamais Henri IV et toute la maison de Bourbon. Cette chambre s'appelle encore aujourd'hui la *chambre de la ligue*, dont rien n'a été changé depuis par le respect et l'amour qu'on lui porte. Ce fut là que, sous prétexte de repos, M. de Vaudemont acheva de se concerter avec sa sœur et ses nièces.

Il y reçut quelques familiers, s'en alla coucher à l'Etang une nuit, et le lendemain il salua le roi avant-dîner à Marly, passant de chez madame de Maintenon chez lui après sa messe. Le roi le fit entrer dans son cabinet et le reçut comme un homme qui avait rendu à lui et au roi son petit-fils les plus grands services, et qui, en dernier lieu, lui avait sauvé vingt mille hommes par le traité qu'il avait fait avec le prince Eugène, pour les ramener en sûreté, en lui livrant toute l'Italie. On lui avait

réservé un logement à Marly et on lui prêta à Versailles celui du maréchal de Tessé, lors absent, comme je l'ai dit ailleurs.

Il faut maintenant se souvenir de ce j'ai dit en divers endroits de ce bâtard de Charles IV, duc de Lorraine, dont il avait si parfaitement hérité l'esprit, l'artifice, la fourberie et l'infidélité, et en qui de plus on ne douterait pas que l'âme du fameux Protée n'eût passé, si on pouvait s'arrêter aux fables et à la folie de la métempsycose. Il faut aussi avoir présent ce que j'ai dit de ses nièces et de leur position également solide et brillante à la cour, de leur union entre elles deux et leur habile mère, c'est peu dire, allons ce n'est pas trop jusqu'à dire leur identité, en laquelle Vaudemont fut en quart. Outre l'amitié soigneusement cultivée par le commerce de lettres, soutenue par les grandes vues, l'intérêt de cette union était double, celui de la grandeur, du crédit, de la considération, et celui de l'intérêt depuis que, par la mort du fils de Vaudemont, ses nièces étaient devenues ses uniques héritières. Ce fut donc à tant de grands objets tout à-la-fois qu'ils buttèrent.

J'ai expliqué comment ils se comptèrent très assurés de Chamillart, de M. du Maine, de madame de Maintenon, de Monseigneur. Ils pouvaient aussi être certains de mademoiselle Choin et de madame la Duchesse, et de ce qui, en hommes, approchait le plus confidemment de Monseigneur. Tessé leur avait préparé les voies auprès de madame la duchesse de Bourgogne, et ne leur avait rien laissé ignorer de ce qui les pouvait instruire de ce côté-là. M. de Vendôme était à eux et le groupe de la maison de Lorraine. Le roi anciennement prévenu par le maréchal de Villeroy, du temps de sa grande faveur, et entretenu depuis dans la même opinion par les puissans appuis que je viens de nommer, ils avaient

de plus la grâce de la nouveauté, et ce lustre étranger dont le Français s'éblouit jusqu'à l'ivresse, et qui leur réussit au-delà de ce qu'ils pouvaient espérer.

Le roi fit à Vaudemont les honneurs de Marly comme il s'était plu à les faire à la princesse des Ursins. Il avait affaire à un homme qui savait répondre, s'exclamer, admirer, tantôt grossièrement, tantôt avec délicatesse, par un même artifice. Il ordonna au premier écuyer une calèche et des relais pour que Vaudemont le suivît à la chasse, et lui dit de l'y accompagner. Il arrêta souvent sa calèche à la sienne pendant les chasses, en un mot, ce fut un second tome de madame des Ursins. Tout cela était beau, mais il en fallait faire usage pour le rang et pour les biens.

Madame de Lislebonne avait l'esprit habile, et tout tourné pour faire un grand personnage dans sa maison, si elle eût vécu au temps de la ligue. Sa fille aînée avec un air tranquille et indifférent au-dehors, avec beaucoup de petitesse, mais choisie et mesurée, et avec les pensées les plus hautes, les plus vastes et tout le discernement et la connaissance nécessaire pour ne les rendre pas châteaux en Espagne, avait naturellement une grande hauteur, de la droiture, savait aimer et haïr, moins de manège que de ménagemens et de suite, infatigable avec beaucoup d'esprit, sans bassesse, sans souplesse, mais maîtresse d'elle-même pour se rabaisser quand il était à propos, et assez d'esprit pour le faire même avec dignité, et en faire sentir le prix à ceux dont elle avait besoin, sans les blesser, et se les rendre favorables.

Sa sœur, avec peu d'esprit, souple, et assez souvent basse, non faute de cœur et de hauteur, mais d'esprit, l'avait tout tourné au manège avec une politesse moins ménagée que sa sœur, et un air de bonté qui faisait aisément des dupes. Elle savait servir et s'attacher des amis.

Leur vertu et leur figure étaient d'ailleurs imposantes; l'aînée, très simplement mise et sans beauté, inspirait du respect; la cadette, belle et gracieuse, attirait; toutes deux fort grandes et fort bien faites; mais à qui avait du nez, l'odeur de la ligue leur sortait par les pores; toutes deux point méchantes pour l'être, et se conduisant au contraire de manière à en ôter le soupçon, mais lorsqu'il y allait de leurs vues et de leur intérêt, terribles.

Outre ces dispositions naturelles, elles en avaient bien appris de deux personnes avec lesquelles elles furent intimement unies, les deux de la cour les plus propres à instruire par leur expérience et leur genre d'esprit. Mademoiselle de Lislebonne et le chevalier de Lorraine étaient de toute leur vie tellement un, qu'on ne doutait pas qu'ils ne fussent mariés. On a vu en son lieu quel homme était le chevalier de Lorraine. Il était par conséquent dans la même union avec madame d'Espinoy. C'est ce qui les avait si fort liées avec le maréchal de Villeroy, l'ami intime et très humble du chevalier de Lorraine, et c'était par le maréchal de Villeroy que le roi si jaloux de tout ce qui approchait Monseigneur, non-seulement n'avait point de défiance contre ces deux sœurs, mais avait pris confiance en elles, était bien aise de ce commerce si intime de son fils avec elles, et leur marquait en tout une considération si distinguée, qui dura la même après la mort de Monseigneur; d'où il faut conclure que les deux sœurs, au moins la cadette, firent toute leur vie auprès de Monseigneur le même personnage secret à l'égard du roi, que le chevalier de Lorraine se trouva si bien toute sa vie de faire auprès de Monsieur, qu'il gouverna toujours. C'était un exemple qu'il était à portée de leur confier, et elles de suivre, et dont le maréchal de Villeroy put être aussi quelquefois le canal.

Il les avait mises de même dans la confiance de ma-

dame de Maintenon, dont j'avancerai ici un trait étrange qui n'arriva que depuis, que je sus le lendemain du jour qu'il fut découvert, et qui montrera combien avant était cette confiance. Madame la duchesse de Bourgogne s'était acquis une telle familiarité avec le roi et avec madame de Maintenon, que tout en leur présence elle furetait leurs papiers, les lisait, et ouvrait jusqu'à leurs lettres. Cela s'était tourné en badinage et en habitude. Un jour, se trouvant chez madame de Maintenon, et le roi n'y étant pas, elle se mit à paperasser sur un bureau, debout et à quelques pas d'où madame de Maintenon était assise, qui lui cria plus sérieusement qu'à l'ordinaire de laisser là ses papiers. Cela même aiguisa la curiosité de la princesse qui, toujours bouffonnant mais allant son train, trouva entre les papiers une lettre ouverte, mais ployée, où elle vit son nom. Surprise, elle lut une demi-ligne, tourna le feuillet, et vit la signature de madame d'Espinoy. A cette demi-ligne, et plus encore à la signature, elle rougit et devint interdite. Madame de Maintenon qui la voyait faire, et qui apparemment ne l'en empêchait pas, comme elle l'aurait pu si absolument elle l'eût voulu, ne fut pas, il faut croire, fâchée de la découverte. « Qu'avez-vous donc, mignonne? lui dit-elle, et comme vous voilà! Qu'avez-vous donc vu »? Voilà la princesse encore plus embarrassée. Comme elle ne répondait point, madame de Maintenon se leva et s'approcha d'elle comme pour voir ce qu'elle avait trouvé. Alors la princesse lui montra la signature. Madame de Maintenon lui dit : «Eh bien ! c'est une lettre que madame d'Espinoy m'écrit. Voilà ce que c'est que d'être si curieuse ; on trouve quelquefois ce qu'on ne voudrait pas»; puis prenant un autre ton : « Puisque vous l'avez vue, madame, ajouta-t-elle, voyez-la tout entière, et si vous êtes sage, profitez-en » ; et la força de la lire

d'un bout à l'autre. C'était un compte que madame d'Espinoy rendait à madame de Maintenon des quatre ou cinq dernières journées de madame la duchesse de Bourgogne, mot à mot, lieu par lieu, heure par heure, aussi exact que si elle, qui n'en approchait guère, ne l'eût pas quittée de vue; dans lequel il était fort question de Nangis et de beaucoup de manèges et d'imprudences. Tout y était nommé, et ce qui est plus surprenant qu'une telle instruction même, c'était de signer une lettre de cette nature, et pour madame de Maintenon de ne l'avoir pas brûlée sur-le-champ, ou du moins enfermée. La pauvre princesse pensa s'évanouir et devint de toutes les couleurs. Madame de Maintenon lui fit une forte vesperie, lui fit voir que ce qu'elle croyait cacher était vu par toute la cour, et lui en fit sentir les conséquences. Sans doute qu'elle lui en dit bien davantage, mais madame de Maintenon lui avoua que lorsqu'elle lui avait parlé plusieurs fois, c'était par science, et qu'il était vrai que madame d'Espinoy et d'autres encore étaient chargées par elle de suivre secrètement sa conduite, et de lui en rendre un compte exact et fréquent.

Au partir d'un lieu si fâcheux, la princesse n'eut rien de plus pressé que de gagner son cabinet, et que d'y appeler madame de Nogaret qu'elle nommait toujours sa petite bonne et son puits, et de lui conter toute sa déconvenue, fondant en larmes, et dans la furie qu'il est aisé d'imaginer contre madame d'Espinoy. Madame de Nogaret la laissa s'exhaler, puis lui remontra ce qu'elle jugea à propos sur le fond de la lettre, mais surtout elle lui conseilla très fortement de se garder sur toutes choses de rien marquer sur madame d'Espinoy, et lui représenta qu'elle se perdrait si elle lui témoignait moins de familiarité et de considération qu'à l'ordinaire. Le conseil était infiniment salutaire, mais difficile à pratiquer.

Cependant madame la duchesse de Bourgogne qui avait confiance en l'esprit et en la science du monde et de la cour de madame Nogaret, en quoi elle avait grande raison, la crut, et se conduisit toujours avec madame d'Espinoy de même qu'auparavant, en sorte que cette dernière ne soupçonna jamais qu'elle eût été découverte. Le lendemain madame de Nogaret, avec qui nous étions intimement madame de Saint-Simon et moi, nous le conta à tous deux précisément comme je viens de l'écrire.

Ce trait honteux et affreux, surtout pour une personne de cet état et de cette naissance, montre à découvert jusqu'à quel point, et par quels intimes endroits, les deux sœurs, celle-ci surtout, tenaient directement au roi et à madame de Maintenon, et tout ce qu'elles s'en pouvaient promettre, surtout avec l'infatuation dont madame de Maintenon ne se cachait pas pour les préférences et le rang de la maison de Lorraine.

Du côté de Monseigneur, leur règne sur son esprit était sans trouble. Mademoiselle Choin, sa Maintenon de tous points excepté le mariage, leur était dévouée sans réserve. Elle n'oubliait pas que madame de Lislebonne et ses filles devant tout, leur subsistance, leur introduction dans l'amitié de Monseigneur, le commencement de leur considération à madame la princesse de Conti, elles n'avaient pas balancé de la lui sacrifier sans y avoir été conduites par aucun mécontentement, mais par la seule connaissance du goût de Monseigneur, et par l'utilité d'avoir seules d'abord avec lui la confiance de leur commerce après la sortie de mademoiselle Choin de la cour. Elle avait été trop long-temps témoin aussi de cette confiance et de cette amitié de Monseigneur pour ces deux sœurs, chez qui il allait presque tous les matins passer en tiers une heure ou deux avec elles, pour se heurter à elles et ne leur pas demeurer intimement unies. D'un autre côté

madame la Duchesse que son humeur égale et gaie, et sa santé constamment parfaite rendit toujours la reine des plaisirs, chez qui Monseigneur s'était réfugié, lorsque, après l'aventure de la Choin, d'abord le malaise, ensuite l'ennui, joints à l'humeur de madame la princesse de Conti, le dérangèrent de chez cette dernière, et le réduisirent avec elle aux simples bienséances, madame la Duchesse, dis-je, qui n'avait ni humeur ni jalousie, et à qui cette habitude et cette familiarité de Monseigneur à venir chez elle n'était pas indifférente pour le présent contre les fougues et les sorties de M. le Duc et de M. le Prince même, et moins encore pour le futur, n'avait garde de choquer ces trois personnes, les plus confidentes et les plus anciennes amies de Monseigneur.

Toutes quatre étaient donc, à l'égard de ce prince et de beaucoup d'autres choses communes entre elles, dans une intelligence qui ne se refroidit jamais en rien, s'aidant en tout avec un parfait concert les unes les autres, quittes après la mort du roi, si Monseigneur eût survécu, à se supplanter réciproquement pour demeurer les maîtresses sans dépendance de personne, mais en attendant unies au dernier point, et tenant sous leur joug commun le peu d'hommes en qui le goût de Monseigneur, ou leur industrie auprès de lui, pouvait avoir quelques suites.

L'autre personne des instructions de qui mademoiselle de Lislebonne et madame d'Espinoy tirèrent de grands secours fut l'habile madame de Soubise. Elle était sœur de la princesse d'Espinoy, belle-mère de celle-ci, et dans toute l'union possible; avec plus d'esprit qu'elle n'en paraissait, renforcé de tout ce que l'art du manège, de l'intrigue et de la beauté, aiguisé des besoins de l'ambition la plus vaste et la plus cachée, et soutenu de tout ce que la politique, la fausseté, l'artifice, ont de plus profond.

Ses appas l'avaient initiée dans la connaissance la plus intime de l'intérieur du roi, dans laquelle elle était sans cesse entretenue par le commerce qui s'était conservé entre eux, et dont elle sut tirer de si utiles partis. Livrée au roi par ambition, tant que la dévotion ne l'arrêta pas, contente de la faveur, dès que cette dévotion la répudia, elle sut mettre le roi à son aise, et se servit de cette dévotion même pour maintenir son crédit, sous prétexte de ne pas ouvrir les yeux à son mari, qui les avait si volontairement fermés, par la différence qu'il en sentirait et par l'époque de cette différence.

Elle sut gagner madame de Maintenon, et se servir jusque de sa jalousie du goût que le roi lui conservait, en lui offrant une capitulation dans laquelle la nouvelle épouse se crut heureuse d'entrer. Elle fut de la part de madame de Soubise de ne jamais voir le roi en particulier que pour affaires dont madame de Maintenon aurait connaissance ; d'éviter même ces particuliers, quand les billets pourraient y suppléer; de le voir même à la porte de son cabinet, quand elle n'aurait qu'un mot court à lui dire; de n'aller presque jamais à Marly, pour éviter toute occasion ; de choisir les voyages les plus courts, et de n'y aller qu'autant qu'il serait nécessaire pour empêcher le monde d'en parler ; de n'être jamais d'aucune des parties particulières du roi, ni même des fêtes de la cour que lorsque étant fort étendues ce serait une singularité de n'en être pas ; enfin, quoique demeurant souvent à Versailles et à Fontainebleau où ses affaires, sa famille, sa coutume qu'il ne fallait pas changer aux yeux de son mari, la demandaient, de n'y chercher jamais à rencontrer le roi, mais de se contenter, comme toutes les autres dames, de lui faire sa cour à son souper assez souvent (où même elle trouvait fort à propos que le roi ne lui parlât point, non plus qu'il avait accoutumé de parler aux autres). De

son côté, madame de Maintenon lui promit service sûr, fidèle, ardent, exact dans tout ce qu'elle pourrait souhaiter du roi pour sa famille et pour elle-même; et de part et d'autre, elles se sont toutes deux tenu parole avec la plus scrupuleuse intégrité.

Rien aussi ne convenait plus à l'une et à l'autre. Madame de Maintenon se délivrait de toute inquiétude par celle-là même qui lui en avait donné de continuelles et d'impossibles à parer, et il ne lui en coûtait que de la servir en toutes choses qui n'allaient point à les renouveler, et qui d'ailleurs lui étaient parfaitement indifférentes, et entièrement à part de tout ce qu'elle pouvait souhaiter. En même temps elle se donnait des occasions de plaire au roi, au lieu de l'importuner de jalousie, en se montrant amie et en servant celle qui lui en aurait pu donner, et pour qui le goût du roi, qui ne s'est jamais ralenti, s'était tourné en bonne amitié et en considération du premier ordre. Madame de Soubise, par cette adresse, secondait la dévotion et les scrupules du roi, le mettait à l'aise avec elle, et cultivait cette affection dans l'autre tour qu'elle avait pris, qui n'en recevait que plus de force. A l'égard de madame de Maintenon, elle sentait bien qu'elle lui donnait des fiches pour de l'argent comptant qu'elle en retirait; que sa lutte contre elle serait presque toujours inutile au point où en étaient les choses entre le roi et elle, sûrement funeste enfin; au lieu qu'avec cette conduite elle fortifiait son crédit direct auprès du roi de tout celui de madame de Maintenon, qu'autrement elle eût eue contre elle à bannière levée. Les mêmes raisons les firent convenir encore de ne se voir jamais sans une nécessité à laquelle rien ne pourrait suppléer, et les billets mouchaient entre elles comme avec le roi. Telle était la situation solide de madame de Soubise qu'elle avait eu l'art, en saisissant l'occasion si délicate de la

dévotion du roi et de la rupture qui y était si conséquente, de faire succéder à une situation très hasardeuse.

La conduite domestique était menée avec la même sagesse et la même adresse. M. de Soubise n'avait eu de jalousie de sa femme que celle qu'il avait jugé utile de n'avoir point. Il était né pour être un excellent intendant de maison et un très bon maître d'hôtel; il avait encore la partie d'un admirable écuyer. Etre à la cour et ne rien voir, il avait trop d'esprit pour le croire praticable aux yeux du monde; il avait donc pris le parti d'y aller rarement, de ne parler au roi que de sa compagnie des gendarmes, dont, dans les vacances de charges et dans la manutention ordinaire il sut tirer des trésors, de servir long-temps et bien à la guerre, et du reste se tenir enfermé dans sa maison à Paris, n'y voir que peu de monde, tout appliqué à ses affaires et à son ménage, laissant sa femme à la cour se mêler du grand, des grâces et des établissemens de sa famille. C'est le partage qui subsista entre eux toute leur vie.

Madame de Soubise, trop avisée pour ne pas sentir la fragilité du rang que sa beauté avait conquis, n'était occupée qu'à le consolider. Elle songea à l'appuyer de la maison de Lorraine toute indignée qu'elle en fût, du moment que par le mariage du prince d'Espinoy, son neveu, elle vit jour à s'unir avec madame de Lislebonne et ses filles. Madame d'Espinoy, sa sœur, qui lui était très soumise (car rien de plus impérieux dans sa famille que cette femme qui en faisait tout l'appui), sa sœur, dis-je, qui d'abord pour percer par le jeu s'était fort adonnée à la cour de Monsieur, avait si bien fait la sienne au chevalier de Lorraine qu'elle était devenue son amie intime; et je me souviens, que, tout jeune encore, desirant une cure vacante auprès de la Ferté qu'il nommait par son abbaye de Saint-Père-en-Vallée, je l'eus dans l'instant

par le prince d'Espinoy avec qui j'étais continuellement alors. Madame de Soubise, qui ne négligeait rien, avait tâché de s'accrocher par là au chevalier de Lorraine et par lui aux Lislebonne. Ce fut toute autre chose quand le mariage de son neveu fut fait : leur esprit d'intrigue et d'ambition se rapportait; elles connaissaient réciproquement leurs allures; elles sentirent combien elles se pouvaient être réciproquement utiles; elles se lièrent peu-à-peu, et bientôt l'union devint intime. Elle se resserra dans la suite par l'alliance et la communauté d'intérêts; elle dura autant que leur vie, et passa aux enfans de madame de Soubise devenus de grands maîtres à son école, et desquels les deux sœurs tirèrent dans les suites l'usure de ce que d'abord elles avaient mis de leur part.

Telles étaient ces liaisons et leur puissans appuis lors de l'arrivée de M. de Vaudemont en France, dont ses nièces ne lui laissèrent rien ignorer, et dans lesquelles elles l'initièrent le plus tôt qu'elles purent. Elles en avaient de grandes avec M. de Vendôme. On a vu ailleurs que le prince de Conti et lui partageaient la faveur et la cour la plus particulière de Monseigneur. Mademoiselle Choin avait fait assez d'efforts pour rendre entre eux la balance du moins égale. Ses deux amies, qui pour elle, ou plutôt pour l'intérêt qu'elles y trouvèrent, avaient abandonné la princesse de Conti en sauvant toujours les apparences tant qu'elles le purent, et toujours assez pour éviter brouillerie, étaient par là même entraînées vers M. de Vendôme. D'ailleurs le sang de Lorraine, si ce n'est par force, ne fut jamais pour aimer la cour, et moins pour s'attacher au sang de Bourbon.

Cela me fait souvenir d'une brutalité qui échappa à M. le Grand, et qui par cela même montre le fond de l'âme. Il jouait au lansquenet dans le salon de Marly avec Monseigneur, et il était très gros et très méchant

joueur. Je ne sais par quelle occasion de compliment madame la grande-duchesse y était venue de son couvent, car elle y était encore, où elle ne devait retourner qu'après avoir soupé avec le roi. Le hasard fit qu'elle coupait M. le Grand, et qu'elle lui donna un coupe-gorge. Lui aussitôt donna un coup de poing sur la table, et se baissant dessus, s'écria tout haut : « La maudite maison, nous sera-t-elle toujours funeste »? La grande-duchesse rougit, sourit et se tut. Monseigneur et tout ce qui était, hommes et femmes, à la table et autour l'entendirent clairement. Le grand écuyer se releva le nez de dessus la table, regarda toute la compagnie toujours bouffant. Personne ne dit mot, mais à l'oreille après on ne s'en contraignit pas. Je ne sais si le roi le sut, mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'il n'en fut autre chose, et qu'il n'en fut pas moins bien traité.

M. le prince de Conti de plus ne donnait aux deux sœurs que madame la Duchesse dont elles étaient bien assurées d'ailleurs; Vendôme leur donnait occasion de gagner M. du Maine, et pour elles il n'y avait rien de trop. Elles s'étaient donc liées tant qu'elles avaient pu à Vendôme, et dans cet esprit elles avaient fort recommandé à leur cher oncle, car c'est ainsi qu'elles l'appelaient et qu'elles en parlaient toujours, de ne rien oublier pour engager Vendôme, lorsqu'il alla en Italie, à en revenir assez de ses amis pour qu'ils pussent compter sur lui. Le cher oncle profita bien de la leçon, et y réussit tellement qu'à son retour, et toujours depuis, elles n'eurent rien à desirer là-dessus, et que Vendôme, elles et Vaudemont, M. du Maine en quart, se lièrent le plus étroitement, mais le dernier, selon sa coutume, le plus secrètement.

M. du Maine sentait que Monseigneur ne l'aimait point; nulle meilleure voie de l'en rapprocher peu-à-peu

que ses plus confidentes amies; Vendôme n'était pas seul bastant. Le roi avançait en âge, et Monseigneur vers le trône; M. du Maine en tremblait. Avec de l'esprit, je ne dirai pas comme un ange, mais comme un démon auquel il ressemblait si fort en malignité, en noirceur, en perversité d'âme, en desservices à tous, en services à personne, en marches profondes, en orgueil le plus superbe, en fausseté exquise, en artifices sans nombre, en simulations sans mesure, et encore en agrémens, en l'art d'amuser, de divertir, de charmer quand il voulait plaire; c'était un poltron accompli de cœur et d'esprit, et à force de l'être, le poltron le plus dangereux, et le plus propré, pourvu que ce fût par-dessous terre, à se porter aux plus terribles extrémités pour parer ce qu'il jugeait avoir à craindre, et se porter aussi à toutes les souplesses et les bassesses les plus rampantes auxquelles le diable ne perdait rien.

Il était de plus poussé par une femme de même trempe, dont l'esprit, et elle en avait aussi infiniment, avait achevé de se gâter et de se corrompre par la lecture des romans et des pièces de théâtres, passion à laquelle elle s'abandonnait tellement qu'elle a passé des années à les apprendre par cœur, et à les jouer publiquement elle-même. Elle avait du courage à l'excès, entreprenante, audacieuse, furieuse, ne connaissant que la passion présente et y postposant tout, indignée contre la prudence et les mesures de son mari qu'elle appelait misères de faiblesse, à qui elle reprochait l'honneur qu'elle lui avait fait de l'épouser, qu'elle rendit petit et souple devant elle en le traitant comme un nègre, le ruinant de fond en comble sans qu'il osât proférer une parole. Il souffrait tout d'elle dans la frayeur qu'il en avait et dans la terreur que la tête achevât tout-à-fait de lui tourner. Quoiqu'il lui cachât assez de choses, l'ascendant qu'elle avait

sur lui était incroyable, et c'était à coups de bâton qu'elle le poussait en avant.

Nul concert avec le comte de Toulouse; c'était un homme fort court, mais l'honneur, la vertu, la droiture, la vérité, l'équité même, avec un accueil aussi gracieux qu'un froid naturel, mais glacial, le pouvait permettre; de la valeur et de l'envie de faire, mais par les bonnes voies, et en qui le sens droit et juste, pour le très ordinaire, suppléait à l'esprit; fort appliqué d'ailleurs à savoir sa marine de guerre et de commerce et l'entendant très bien. Un homme de ce caractère n'était pas pour vivre intimement avec son frère et sa belle-sœur. M. du Maine le voyait aimé et estimé parce qu'il méritait de l'être, il lui en portait envie. Le comte de Toulouse, sage, silencieux, mesuré, le sentait, mais n'en faisait aucun semblant. Il ne pouvait souffrir les folies de sa belle-sœur. Elle le voyait en plein, elle en rageait, elle ne le pouvait souffrir à son tour, elle éloignait encore les deux frères l'un de l'autre.

Celui-ci était fort bien avec Monseigneur et madame la duchesse de Bourgogne qu'il avait toujours fort ménagés et respectés. Il était timide avec le roi, qui s'amusait beaucoup plus de M. du Maine, le Benjamin de madame de Maintenon, son ancienne gouvernante, à qui il sacrifia madame de Montespan, qui toutes deux ne l'oublièrent jamais. Il avait eu l'art de persuader au roi qu'avec beaucoup d'esprit, qu'on ne pouvait lui méconnaître, il était sans aucunes vues, sans nulle ambition, et un idiot de paresse, de solitude, d'application, et la plus grande dupe du monde en tout genre. Aussi passait-il sa vie dans le fond de son cabinet, mangeait seul, fuyait le monde, allait seul à la chasse, et de cette vie sauvage s'en faisait un mérite auprès du roi, qu'il voyait tous les jours en toutes les heures particulières; enfin,

suprêmement hypocrite, à la grand'messe, aux vêpres, au salut toutes les fêtes et dimanches avec apparat. Il était le cœur, l'âme, l'oracle de madame de Maintenon, de laquelle il faisait tout ce qu'il voulait, et qui ne songeait qu'à tout ce qui lui pouvait être le plus agréable et le plus avantageux, aux dépens de quoi que ce pût être.

Voilà bien de la digression; mais on verra dans la suite combien elle est nécessaire pour l'éclaircissement et le dévoilement de ce qui se présentera à raconter. Ces personnages remueront bien des choses qui ne se pourraient entendre sans cette clef. Je l'ai donnée aux approches du besoin, et lorsque j'en ai trouvé l'occasion. Revenons maintenant à M. de Vaudemont.

CHAPITRE XXV.

Succession femelle aux duchés de Lorraine et de Bar. — État, famille, fortune et caractère de Vaudemont. — Ses prétentions et ses artifices. — Colmenero. — Sa trahison. — Rapport que M. de Vaudemont avait avec M. de Vendôme au sujet de la santé. — M. de Vaudemont obtient 280,000 livres de pension de France et d'Espagne. — La duchesse de Mantoue se retire en Suisse avec 60,000 livres de pension de l'empereur. — Elle entre ensuite dans un couvent à Pont-à-Mousson. — État de la seigneurie de Commercy. — Vaudemont ne peut obtenir l'ordre. — Pourquoi on le lui refuse. — Son voyage à Marly. — Ses prétentions. — Son impotence supposée. — Ses artifices déconcertés, sa conduite, ses ressources. — Sa souplesse. — Commercy érigé en souveraineté. — M. de Lorraine donne à M. de Vaudemont la préséance après ses enfans sur toute la maison de Lorraine. — Vaudemont renonce enfin à ses chimères. — Ses jambes recouvrent leur vigueur. — Le prince Camille se trouve mal de son séjour en Lorraine. — Scandale

que fait naître la brillante figure de Vaudemont en France. — Il continue ses trahisons aidé de ses nièces et de Barrois. — Mesures secrètes du duc de Lorraine. — Courte réflexion.

Ce que j'ai expliqué des deux nièces de Vaudemont est si éloigné de l'endroit où nous sommes, que j'ai cru devoir les remettre ici devant les yeux sans craindre quelque sorte de répétition, par les choses si importantes où on les va voir figurer. La même raison me fait négliger la même crainte sur M. de Vaudemont, pour remettre ici sommairement sous le même coup-d'œil ce qui se trouve épars en trop de différens endroits. C'est un éclaircissement nécessaire pour répandre la lumière sur les prétentions par sa naissance, et sur les grâces prodigieuses qu'il tira des cours de France et d'Espagne, qu'il ne dut pas à ce qu'il en avait mérité.

Charles second, ordinairement dit troisième, duc de Lorraine, si connu pour avoir eu l'honneur d'épouser, en 1558, la seconde fille d'Henri II et de Catherine de Médicis, et plus encore par tout ce que cette reine mit en œuvre pour le faire succéder à la couronne après ses enfans, au préjudice d'Henri IV, son autre gendre, et de toute la branche royale de Bourbon, eut, sans parler des filles, trois fils de ce mariage. L'aîné fut Henri, qu'il eut l'honneur de marier, en 1599, à la sœur d'Henri IV, si connu aussi par tout ce qu'il mit en usage pour faire rompre ce mariage que les belles lettres du cardinal d'Ossat expliquent si bien, qui la perdit sans enfans en 1604, et qui se remaria en 1606 à une fille du duc Vincent de Mantoue, d'où est venue à leur postérité la prétention du Montferrat. Il succéda à son père en 1608 et mourut en 1624, ne laissant que deux filles: Nicole et Claude-Françoise. Le second fut Charles, cardinal, évêque de Metz et de Strasbourg; et le troisième, François, comte de Vau-

demont qui, d'une Salm, eut deux fils : Charles et François; et deux filles : l'aînée, si connue, sous le nom de princesse de Phalzbourg, par ses intrigues, et par tous ses étranges mariages; et la cadette, que M. Gaston épousa de la façon que chacun sait, et qui n'en a laissé que trois filles : mademoiselle de Montpensier, madame la grande-duchesse de Toscane et madame de Guise.

Les duchés de Lorraine et de Bar, très constamment féminins, et déjà une fois passés dans la maison d'Anjou, au bon roi René par une héritière, et retournés par une autre héritière d'Anjou dans la maison de Lorraine, vinrent de droit à Nicole, fille aînée du duc Henri qui, pour les conserver dans sa maison, la maria trois ans avant sa mort à Charles, fils aîné de son troisième frère, qui avait lors vingt-et-un ans, et Nicole treize, en présence du comte et de la comtesse de Vaudemont, père et mère de Charles, qui succéda en 1623, trois ans après son mariage, à son beau-père par le droit de sa femme. C'est celui qui, sous le nom de Charles IV, est si connu par ses perfidies, dont toute sa vie n'a été qu'un tissu, qui lui firent mener une vie si malheureuse avec beaucoup d'esprit et de valeur, et qui lui coûtèrent ses états et ensuite une longue prison en Espagne. Comme il n'avait point d'enfans dix ans après son mariage, ils firent celui de François son frère avec Claude-Françoise, sœur de la duchesse Nicole, pour assurer les deux duchés dans leur maison. De ce mariage est venu le fameux Charles, duc de Lorraine et de Bar, beau-frère de l'empereur Léopold, qui ne vit et ne posséda jamais ses états, qui s'est acquis un si grand nom à la tête des armées impériales, dont le fils fut rétabli dans ses états à la paix de Ryswick, lequel, d'une fille de Monsieur, frère de Louis XIV, a laissé deux fils, dont l'aîné devenu grand-duc de Toscane a cédé pour toujours les duchés de Lor-

raine et de Bar à la couronne, et a épousé la fille aînée de Charles VI, dernier empereur et dernier mâle de la maison d'Autriche.

Charles IV, amoureux de Béatrix de Cusance, veuve du comte de Cantecroix, et retiré à Bruxelles, servant la maison d'Autriche, la fit faire par l'empereur princesse de l'empire, se fit annoncer la mort de la duchesse Nicole, sa femme, en arbora le plus grand deuil, en reçut tous les complimens à Bruxelles, et en partit subitement pour Besançon, où un valet déguisé en prêtre le maria dans sa chambre avec madame de Cantecroix, le 2 avril 1637. La fourbe fut en peu de jours découverte, la duchesse Nicole n'avait pas seulement été malade. Son mari eut de madame de Cantecroix une fille en 1639, qui a été madame de Lislebonne, mère de mademoiselle de Lislebonne et de la princesse d'Espinoy, et dix ans après un fils qui est le prince de Vaudemont. Il faut remarquer que Charles IV n'a jamais attaqué la validité de son mariage avec la duchesse Nicole, et qu'elle n'est morte qu'en 1657, c'est-à-dire plus de dix-sept ans après la naissance de M. de Vaudemont. Charles IV son père mourut en 1675 sans enfans légitimes. François, son frère, était mort dès 1670, Charlotte-Françoise, sa femme, sœur de Nicole, dès 1648, sans que François se soit remarié. Ainsi, le célèbre Charles, qui devint dans la suite beau-frère de l'empereur Léopold et général de ses armées, succéda de droit à son oncle, Charles IV, sans que ce droit qu'il tenait de sa mère lui ait été jamais contesté. Charles IV voulut appuyer ses bâtards de sa propre maison. Il trouva M. de Lislebonne, frère du duc d'Elbœuf, qui s'attacha à sa fortune, et qui voulut bien épouser sa bâtarde en 1660, laquelle avait vingt-un ans; et neuf ans après, le même duc d'Elbœuf, qui ne se souciait point de son fils le trembleur du premier lit, à qui il

fit céder son droit d'aînesse au duc d'Elbœuf d'aujourd'hui, fils de son second lit, donna sa fille du premier lit à M. de Vaudemont. Elle était sœur de mère de la femme du duc de la Rochefoucauld, qui a été si bien avec Louis XIV. M. de Vaudemont avait vingt ans, et sa femme était du même âge.

On a vu ailleurs tout le parti qu'il sut tirer de sa figure, de son esprit, de sa galanterie, et comme le maréchal de Villeroy, épris de ses manières et de le voir si à la mode en France, crut du bel air d'être de ses amis, et se piqua toute sa vie d'en être. Vaudemont ne tarda pas à s'apercevoir que ses gentillesses ne le mèneraient à rien de solide ici. Il s'en alla aux Pays-Bas, entra au service des ennemis de la France, fit sa cour au prince d'Orange et aux ministres de la maison d'Autriche. Il alla en Espagne, où, appuyé de force patrons qu'il s'était ménagés, il obtint une grandesse à vie pour se donner un rang et un état de consistance, puis la Toison d'Or pour se décorer. C'était en 1677, au temps de la plus forte guerre de la France contre la maison d'Autriche. On a vu, en son lieu, à quel point, à Rome, où il alla d'Espagne, il se déchaîna contre elle pour plaire, et avec tant d'insolence, que le roi ne dédaigna pas de se montrer piqué sur le personnel qu'il avait osé attaquer, et le fit sortir honteusement de Rome par ordre du pape. Il alla en Allemagne, où il sut se faire un mérite de cette aventure auprès de l'empereur, qui le protégea toujours depuis et le fit prince de l'empire, et auprès du prince d'Orange si personnellement mal avec le roi. Il sut plaire à ce dernier par ses grâces, par son esprit, par son adresse, par leur haine commune, au point d'entrer dans sa plus intime confiance qu'il accordait à si peu de gens. On en a vu des marques à l'occasion de la dernière campagne de Louis XIV en Flandre, et de son brusque retour à Versailles, en 1693. Cette af-

fection du roi Guillaume le mit à la tête de l'armée de Flandre, où nous l'avons vu échapper si belle, grâce à M. du Maine, dont le maréchal de Villeroy sut si habilement faire sa cour au roi. Enfin, la protection du roi Guillaume et de l'empereur lui valurent de Charles II le gouvernement général du Milanais.

On a vu avec quelle dangereuse dextérité il s'y comporta, après qu'il n'eut pas osé ne pas y faire proclamer Philippe V, et combien sa soumission fut ici portée, vantée et applaudie. L'aveuglement fut constant sur lui par son adresse et la puissante cabale qui le portait, et on vient de voir qu'après la mort de son fils, feld-maréchal des armées impériales, et servant en Italie, contenu d'ailleurs par Vendôme dont il redouta les yeux et le poids auprès du roi, il se rendit plus mesuré et se l'acquit par ses souplesses.

Enfin, l'Italie perdue, il profita du mérite d'en avoir sauvé et ramené par un traité vingt mille hommes qui étaient restés après la victoire de Médavid des troupes de France et d'Espagne : ce qui fut mettre le sceau à la honte et au dommage extrême d'avoir rendu l'Italie à l'empereur, lorsqu'on pouvait s'y soutenir et empêcher par là l'ennemi d'attaquer notre frontière et de pénétrer en France.

En y arrivant, il ne tint encore tout de nouveau à notre cour d'ouvrir les yeux. Colmenero était l'officier-général des troupes du roi d'Espagne, servant en Italie, le plus intimement dans la confidence de M. de Vaudemont, qui l'avait avancé à tout et mis avec M. de Vendôme sur le pied d'avoir part à tout. Nos Français soupçonnaient fort sa fidélité, et croyaient avoir des raisons d'être persuadés qu'ils ne s'y trompaient pas ; mais avec de tels appuis il fallut se taire. Il avait rendu Alexandrie, comme on l'a vu en son temps, d'une manière à

augmenter tout-à-fait ce soupçon. M. de Vaudemont le soutint hautement; et M. de Vendôme, revenu d'Italie, intimement uni avec lui, et qui était souvent dupe de moins habiles en l'art de tromper, prit hautement sa défense. Ils ne persuadèrent personne de ceux qui voyaient les choses de près, mais bien notre cour accoutumée à les croire à l'aveugle. La surprise y fut donc grande lorsqu'on y apprit que, en même temps que Vaudemont y arriva, le prince Eugène, par ordre de l'archiduc, avait donné le gouvernement du château de Milan à Colmenero, qui en même temps passa vers lui, et fut conservé chez les impériaux dans le même grade qu'il avait dans nos armées. Vaudemont s'en étonna fort, M. de Vendôme aussi, de Mons où il était alors, et se sentit piqué de sa méprise; mais ce fut tout, et il n'entra pas seulement dans la pensée de trouver mauvais que Vaudemont l'eût tant vanté.

MM. de Vendôme et de Vaudemont avaient passé par la même étamine; Vendôme y avait laissé presque tout son nez, Vaudemont les os des doigts de ses pieds et de ses mains, qui n'étaient plus qu'une chair informe sans consistance et qui se rabattaient l'un sur l'autre; ses mains faisaient peine à regarder. Il en avait eu d'autres suites très fâcheuses dont les médecins n'avaient pu venir à bout. Un empirique le guérit à Bruxelles autant qu'il pouvait l'être, et le mit en état de se tenir à cheval et sur ses pieds. Ce fut son prétexte en Italie de paraître si peu dans les armées et d'y monter si rarement à cheval. Du reste, il avait conservé toute sa belle figure à son âge, fort droit, grande mine et une fort bonne santé. On va voir qu'il sut tirer parti d'un état dont la source est si honteuse.

M. de Vaudemont et ses nièces étaient fort occupés de sa subsistance et de son rang. Il avait acquis à Milan des

sommes immenses, et dans quelque splendeur qu'il y eût vécu, il lui en était resté beaucoup, comme on ne put s'empêcher d'en être convaincu dans la suite. Mais il ne fallait pas le laisser apercevoir, et pour obtenir gros, et pour ne pas perdre le mérite d'un homme si grandement établi et qui revient tout nu. Cela ne leur parut pas le plus difficile, et, en effet, ils furent si bien servis que tout en arrivant le roi donna 90,000 livres de pension à M. de Vaudemont, et qu'il écrivit aussi au roi d'Espagne pour lui recommander ses intérêts. Ils se trouvèrent encore en meilleures mains auprès de madame des Ursins, qui, nonobstant l'état fâcheux des finances et des affaires d'Espagne où tout manquait comme on l'a vu à l'occasion des suites de la bataille d'Almanza, voulut montrer à madame de Maintenon ce qu'elle pouvait sur elle, et fit donner tant à M. qu'à madame de Vaudemont 190,000 livres de pension. Il avait fait sa révérence au roi le 10 mai; le 15 juin la réponse d'Espagne était arrivée. On aurait pu croire que 280,000 livres de rente auraient dû suffire et les contenter. Ce ne fut pas tout, et il faut le dire tout de suite pour ne pas revenir au pécuniaire.

M. de Vaudemont avait eu de l'empereur Léopold une patente de prince de l'empire, qui lui avait fait changer son titre de comte de Vaudemont en celui de prince. On a vu ses liaisons si long-temps intimes à Vienne, et depuis si peu encore, son fils unique mort en Italie feld-maréchal des armées impériales et la seconde personne de celle de Lombardie. Les mêmes liaisons, il les avait conservées plus à découvert et avec plus de bienséance avec les deux ducs de Lorraine père et fils. Il avait, en traitant avec le prince Eugène du retour de nos troupes, demandé une pension pour le duc de Mantoue que l'empereur dépouillait totalement, et une pour madame de Mantoue. Il fut durement refusé de la première; il obtint

la seconde, et le prince Eugène convint qu'elle serait de 20,000 écus. Madame de Mantoue partit aussitôt pour aller attendre à Soleure la permission d'aller en Lorraine se mettre aux filles de Sainte-Marie de Pont-à-Mousson; et madame de Vaudemont, sa sœur de père, l'accompagna dans ce voyage sous prétexte d'amitié et de bienséance, mais en effet pour négocier de plus près auprès de M. de Lorraine ce qu'on avait engagé le roi de lui demander pour M. de Vaudemont. Par ce peu que dura une négociation qui coûta tant à M. de Lorraine, et pour rien, on soupçonna la cour de Vienne d'y être entrée, laquelle pouvait tout sur lui. Quoi que ce fût, les dames ne séjournèrent pas long-temps à Soleure, et passèrent en Lorraine. Madame de Mantoue demeura à Pont-à-Mousson, et madame de Vaudemont s'en revint à Paris à l'hôtel de Mayenne.

Charles IV, père de M. de Vaudemont, lui avait donné le comté de Vaudemont, dont son père portait le nom, et qui a été souvent apanage des puînés des ducs de Lorraine, quoique la terre ne soit pas considérable. Le même Charles IV avait acquis du cardinal de Retz la terre de Commercy, qu'il avait eue de sa mère qui était Cilly, et il la donna aussi à M. de Vaudemont, lequel y succéda au cardinal de Retz, qui en avait retenu la jouissance sa vie durant, et qui s'y était retiré en revenant d'Italie pour payer ses dettes et dans la solitude y faire pénitence de sa vie passée. Dans les suites, le duc Léopold de Lorraine, gendre de Monsieur, acquit Commercy de M. de Vaudemont, et le laissa jouir du revenu qui n'est pas considérable. Cette seigneurie relevait constamment de l'évêché de Metz. Ils l'avaient donnée en fief à des seigneurs, sous le nom de *damoiseaux*. Les comtes de Nassau-Sarrebruck, qui l'ont long-temps possédée, en ont toujours reconnu les évêques de Metz, et leur en

ont rendu leurs devoirs, et les officiers du roi du bailliage de Vitry ayant formé des prétentions sur la justice de quelques paroisses de cette terre, son seigneur et le duc Antoine de Lorraine firent lever, en 1540, de la chambre de Vic, tous les actes qui démontrèrent que tout Commercy relevait de l'évêché de Metz, et non pas du roi en rien. Le cardinal de Lenoncourt en reçut tous les devoirs comme évêque de Metz en 1551. Cependant cette seigneurie était peu-à-peu devenue une espèce de petite souveraineté. Il s'y forma une manière de chambre des grands jours où les procès se jugeaient en dernier ressort. Les Cilly la possédèrent en cet état; mais, en 1680, la chambre royale de Metz reconnut, nonobstant ces grands jours, et malgré les prétentions du bailliage de Vitry duquel quelques paroisses relevaient, que le droit féodal et direct sur Commercy en entier appartenait à l'évêque de Metz, et il lui fut adjugé. Malgré des empêchemens si dirimans, M. de Vaudemont se proposa de se faire donner, par le duc de Lorraine, la souveraineté de Commercy, à lui qui, de plus, avait vendu cette terre à ce prince qui le laissait jouir du revenu; d'y faire joindre par le même des dépendances nouvelles pour en grossir le revenu et en étendre la souveraineté; et de rendre le roi protecteur de cette affaire. On verra bientôt qu'il y réussira et même à davantage.

En attendant il songeait fort à s'établir un rang distingué. Il avait celui de grand d'Espagne, mais il n'avait garde de s'en contenter. Comme prince de l'empire il n'en pouvait espérer. Celui de ses grands emplois avait cessé avec eux, et ce groupe de tant de choses accumulées, et qui éblouissaient les sots, lui parut trop aisé à désosser pour se pouvoir flatter d'en faire réussir quelque chose de solide. Il avait tenté au milieu de sa situation la plus brillante et la plus accréditée en Italie d'être fait chevalier de l'ordre. Il

l'avait fait insinuer par ses amis, enfin il l'avait lui-même formellement demandé. Il avait été refusé à plus d'une reprise, et on ne lui en avait pas caché la raison, avec force regrets de ne la pouvoir surmonter. Cette raison était un statut de l'ordre du Saint-Esprit qui en exclut tous les bâtards sans aucune autre exception que ceux des rois. Il eut beau insister, piquer l'orgueil en représentant que le roi était maître des dispenses, tout fut inutile. Dès le temps que le roi d'Espagne était en Italie, il y employa Louville auprès de Torcy et de M. de Beauvilliers qui me l'a conté, et depuis il y employa encore Tessé, le maréchal de Villeroy et M. de Vendôme. Tout fut inutile, il n'y eut point de crédit ni de considération qui pût obtenir du roi d'assimiler un bâtard de Lorraine aux siens en quoi que ce pût être. Mais quoique le refus ne portât que sur cet intérêt si cher au roi, il ne laissait pas de montrer à Vaudemont que le roi ne le prendrait jamais que pour ce qu'il était, c'est-à-dire que pour un bâtard de Lorraine, bâtardise qui, par la raison qui vient d'être expliquée, et que Vaudemont et ses nièces avaient trop d'esprit pour ne pas sentir, se trouverait toujours en obstacle à toutes ses prétentions. Ce fut apparemment aussi ce qui lui fit imaginer cette souveraineté de Commercy, et entreprendre encore au-delà, comme on le verra, pour couvrir sa bâtardise de façon que la raison secrète du roi en pût être détournée.

Mais tout cela n'était pas fait, et en attendant il fallait être à la cour et dans le monde. N'osant donc hasarder le refus d'y paraître pour demeurer entier en attendant que tout son fait de Commercy et de plus encore fût arrangé, il résolut d'usurper sans avoir l'air de prétendre ou de laisser douteux; de se servir avec adresse des excès d'avances qu'il recevait de tout ce qu'il y avait à la cour de plus grand, de plus distingué, de plus accrédité, d'abuser

de la sottise du gros du monde, et de cacher ses entreprises sous l'impotence de sa personne, afin que, ce qu'il aurait ainsi ténébreusement conquis et tourné adroitement en habitude, il pût le prétendre après dans le rang qui lui aurait été acquis.

Il se fit donc porter en chaise à travers les petits salons jusqu'à la porte du grand, comme très rarement il arrivait aux filles du roi de le faire, et ne se tenait debout que devant le roi. Il évita d'aller chez Monseigneur et chez Messeigneurs ses fils, sous prétexte de ses jambes, sinon, en arrivant, leur faire la révérence, et de même chez madame la duchesse de Bourgogne et chez Madame. Chez les autres, il se mit sur le premier siège qu'il y trouva, et il n'y avait que des tabourets dans ces appartemens de Marly, et dans le salon de même. Il s'y plaçait dans un coin. La plus brillante compagnie s'y rassemblait autour de lui assise et debout, et là il tenait le dé. Monseigneur en approcha quelquefois; Vaudemont, avec adresse, l'accoutuma à ne se point lever pour lui, et tout aussitôt après, il en usa de même pour madame la duchesse de Bourgogne.

Tous les ministres furent d'abord chez lui; il vit seul madame de Maintenon chez elle, mais cela se réitéra fort peu et il n'y vit jamais le roi, dont il n'eut presque point d'audience dans son cabinet. Rien de si brillant que ce voyage, et le roi toujours occupé de lui. Il lui fit donner une calèche à toutes ses chasses. Une de ses nièces y allait avec lui. Il était assez plaisant de les voir tous deux suivre celle du roi qui était seul dans la sienne avec madame la duchesse de Bourgogne, et figurer ainsi en deux tête à tête, sans autre calèche que celle du capitaine des gardes, car Madame montait encore alors à cheval. Ce voyage de Marly, où il était arrivé et s'était compassé pour cela avec justesse, s'écoula de la sorte à y faire toute l'atten-

tion, à y être l'homme uniquement principal et à reconnaître son monde.

Il partagea après son temps moins à Versailles qu'à Paris. Versailles était plus public, moins ramassé, moins pêle-mêle, les milieux plus difficiles à garder. Il jugea sagement que, son terrein bien sondé, il fallait disparaître pour réveiller le goût et l'empressement et ne les pas user par l'habitude. Au bout d'un mois, il prit congé et s'en alla à Commercy avec sa sœur, ses nièces et sa femme, qui sous prétexte de fatigue et de santé délicate n'avait vu le jour à Paris que par le trou d'une bouteille, mais en effet par l'embarras de ses prétentions, qu'elle ne voulait pas commettre, desirant savoir, avant de se présenter à la cour, sur quel pied elle s'y conduirait. Vaudemont en partant s'assura, puis s'annonça pour le premier voyage de Marly. C'était une distinction qu'il lui importait de ne pas négliger. Trois semaines suffirent à cette course. La santé était bonne quand il le fallait, et les jambes ne faisaient jamais rien manquer d'utile. Madame de Lislebonne et madame de Vaudemont demeurèrent à Paris; l'oncle et les nièces vinrent à Marly. Avant son départ il y avait eu une négociation. Madame de Vaudemont, qui ne savait encore sur quel pied danser, voulait éviter le cérémonial de Versailles et aller droit à Marly, comme son mari avait fait. Le roi trouvait cela ridicule, et cela balança. Au retour de M. de Vaudemont il insista si bien qu'il en résulta une distinction plus grande, parce que le roi la trouva moindre que de recevoir de plein saut à Marly une femme qu'il n'avait jamais vue, et qui se tortillait en prétentions. Vaudemont et ses nièces arrivèrent le samedi à Marly.

Dans le dimanche, madame de Maintenon fit agréer au roi que, allant elle à Saint-Cyr le mercredi comme elle y allait de Marly presque tous les jours, ce jour-là même madame de Vaudemont l'y viendrait voir de Paris; et que, sans

que madame de Vaudemont lui parlât de Marly, ce serait elle qui lui proposerait de l'y mener. Le roi y consentit, puis se ravisa, enfin il l'accorda, et ce qui avait été réglé pour le mercredi ne s'exécuta que le vendredi. Le roi, entrant le soir chez madame de Maintenon, y trouva madame de Vaudemont qui arrivait avec elle. L'accueil fut gracieux mais court; elle ne soupa point à cause du maigre. Le lendemain, elle fut présentée à madame la duchesse de Bourgogne, comme elle allait partir pour la messe, et vit un instant Monseigneur et monseigneur le duc de Bourgogne chez eux, puis les princesses fort uniment, mais fort courtement. Elle fut l'après-dîner avec le roi et presque toutes les dames voir la roulette où madame la duchesse de Bourgogne allait, puis à une grande collation dans le jardin. Madame de Vaudemont ne fut pas, à beaucoup près, si fêtée que son mari. Elle demeura trois jours à Marly, et s'en alla le mardi à Paris. Elle revint sept ou huit jours après à Marly passer quelques jours, et se hâta ensuite de regagner Commercy, peu contente de n'y avoir pu rien usurper en rang et en préférences.

C'était une personne tout occupée de sa grandeur, de ses chimères, de sa chute du gouvernement du Milanais. Elle l'était aussi de sa santé, mais beaucoup moins en effet que comme chausse-pied ou couverture; tout empesée, toute composée, tout embarrassée, un esprit peu naturel, une dévotion affichée, pleine d'extérieur et de façons, en deux mots, rien d'aimable, rien de sociable, rien de naturel; grande, droite, un air qui voulait imposer et néanmoins être doux, mais austère et tirant fort sur l'aigre-doux. Personne ne s'en accommoda, elle ne s'accommoda de rien ni de personne; elle fut ravie d'abréger et de s'en aller, et personne n'eut envie de la retenir.

Son mari, pliant, insinuant, admirant avec les plus basses flatteries, paraissant s'accommoder à tout, continua à Marly son manège. Il y avait dans le salon trois sièges à dos, qui de l'un à l'autre s'y étaient amassés, et de la même étoffe que les tabourets. Monseigneur, qui avait fait faire le premier, jouait dessus; en son absence madame la duchesse de Bourgogne s'y mit, puis sur un autre qu'on fit faire pour elle pour ses grossesses. Madame la duchesse hasarda de demander la permission à Monseigneur d'en faire cacher un semblable dans un coin, et d'y jouer à l'abri d'un paravent. Vaudemont, qui avisa que les trois n'étaient presque jamais occupés ensemble, en prit un d'abord les matins, entre le lever et la messe, où Monseigneur et les deux princesses n'étaient jamais dans le salon. Il y tint à son coin ordinaire ses assises, l'exquis de la cour autour de lui sur des tabourets; et quand il y eut accoutumé le monde, qui en France trouve tout bon à condition que ce soient des entreprises, il se licencia de la garder les soirs pendant le jeu. Cela dura deux voyages de la sorte, pendant le second desquels il fit rehausser les pieds de sa chaise, en apparence pour être plus à son aise parce qu'il était grand, en effet pour se l'approprier et s'établir ainsi la distinction que personne n'avait, et sans se couvrir d'un paravent comme faisait madame la Duchesse. Monseigneur venait quelquefois lui parler sur cette chaise, quelquefois aussi madame la duchesse de Bourgogne en voltigeant par le salon : il ne se levait point; sur la fin il n'en faisait pas même contenance; il les y avait accoutumés.

Après ces voyages, il voulut aller faire sa cour à madame la duchesse de Bourgogne, comptant que, l'ayant accoutumée à lui parler assis à Marly, il était temps de prétendre de l'être chez elle. Il eut la bonté de s'y contenter d'un tabouret, et de n'y prétendre pas plus que

les petits-fils de France. La duchesse du Lude, qui craignait tout le monde, éblouie du grand pied sur lequel il s'était mis, eut la faiblesse d'y consentir. Il fallut pourtant le dire à madame la duchesse de Bourgogne, à qui cela parut fort sauvage, et qui le dit à monseigneur le duc de Bourgogne. Ce prince le trouva fort mauvais. Voilà la duchesse du Lude dans un étrange embarras. L'affaire était engagée au lendemain, elle n'y avait fait aucune difficulté, la voilà désolée. Pour la tirer de presse, monseigneur le duc de Bourgogne consentit au tabouret pour cette fois, mais il voulut être présent, et ne point s'asseoir lui-même. Cela s'exécuta de la sorte, au grand soulagement de la duchesse du Lude, mais au grand dépit de Vaudemont, qui, ayant compté sur cet artifice pour s'établir un rang très supérieur, se vit réduit à celui de cul-de-jatte, étant assis en présence de monseigneur le duc de Bourgogne debout. Mais de peur de récidive, ce prince jugea à propos de conter le fait au roi et de prendre ses ordres. En lui en rendant compte, la chaise à dos de Marly, et les circonstances d'y parler assis à Monseigneur, et sans se lever, et à madame la duchesse de Bourgogne, entrèrent dans le récit et mirent le roi en colère et en garde. Il lava la tête à la duchesse du Lude, et défendit que M. de Vaudemont eût un traitement différent de tous les autres seigneurs chez madame la duchesse de Bourgogne. Il gronda Bloin de sa facilité sur le siège à dos rehaussé et approprié, puis s'informa si Vaudemont était effectivement grand d'Espagne. Dès qu'il en fut certain, et il le fut bientôt, il le fit avertir de ne prétendre rien au-delà de ce rang; et qu'il était fort étonné du siège à dos qu'il avait pris à Marly, et de ce qu'il demeurait assis devant madame la duchesse de Bourgogne, et devant Monseigneur, encore qu'il eût la bonté de le lui commander.

Vaudemont avala cet amer calice sans faire semblant

de rien, et s'en alla à Commercy. Revenu à Marly, le salon fut surpris de l'y voir en sa même place, mais sur un tabouret dont les pieds étaient rehaussés, et de ce qu'il se levait dès que Monseigneur passait, à sa portée, ou Messeigneurs ses fils et madame la duchesse de Bourgogne. Il affecta même de leur aller parler au jeu, et d'y demeurer debout quelque temps, avant de revenir à son coin sur son tabouret. Il jugea à propos de ne demander rien, de plier sur tout, et se nourrit cependant de l'espérance de revenir avec avantage à ce qu'il s'était proposé, quand ce qu'il se ménageait en Lorraine lui aurait pleinement réussi.

Je me suis étendu sur les manèges et les entreprises adroites du prince de Vaudemont, parce que toute la cour en a été témoin, et souvent sottement complice; parce qu'elles se sont passées sous mes yeux qui les ont attentivement suivies; et beaucoup plus encore pour rappeler d'après ce que chacun y a vu, la manière dont les rangs de princes étrangers se sont établis en France, sans autre titre que de savoir tirer sur le temps, et tourner en droit ce qu'ils ont d'abord introduit peu-à-peu dans les ténèbres avec adresse, et de monter ainsi par échelons. Il faut achever de suite ceux dont Vaudemont s'échafauda, pour voir le tout d'une même vue et n'avoir plus à y revenir. Ce récit ne préviendra son temps que de peu de mois.

Il fallut à Vaudemont tout le reste de cette année pour arriver au but qu'il s'était proposé, et ce fut au commencement de janvier 1708 qu'il y parvint. Il coula toute cette année 1707 comme il put sur ses prétentions. Comme elles n'avaient pas réussi, il laissa entendre qu'il ne songeait à déplaire à personne, qu'il était grand d'Espagne; et il en prit comme eux le manteau ducal partout à ses armes qui n'avaient aucune marque de bâtardise.

Coulant avec adresse, sans s'expliquer s'il se contentait de ce rang, il ajoutait que, comblé des bontés du roi, il ne cherchait qu'à les mériter et à s'attirer la bienveillance et la considération de tout le monde. Il ne fit guère que des apparitions à Marly, depuis la soustraction de sa chaise à dos et ses autres mécomptes; il fit l'impotent plus que jamais pour éviter d'aller nulle part, et surtout aux lieux de respect, excepté sur ce tabouret dans le salon de Marly; il y voyait le roi sur ses pieds un peu à son lever, qui ne le renvoyait jamais s'asseoir mais qui lui parlait toujours avec distinction, et l'allait voir passer pour aller et venir de la messe et de la promenade. Il fit de fréquens voyages à Commercy sous prétexte de sa femme et de son établissement en ce pays-là, d'y bâtir, d'y percer la fôret pour la chasse en calèche, et avoir là-dessus de quoi entretenir le roi et fournir à la conversation; mais au fond, il alla souvent à Lunéville, et il couvrait de bienséance cette assiduité, qui en effet n'était que pour ses desseins.

Y étant au commencement de janvier 1708, tout-à-coup il y fut déclaré souverain de Commercy par le duc de Lorraine, du consentement du roi et de toutes les dépendances de cette seigneurie, sans que l'évêque de Metz qui en avait la directe et la suzeraineté y fût appelé et y entrât pour rien, reversible, après la mort de M. de Vaudemont et de sa femme, au duc de Lorraine et aux ducs de Lorraine ses successeurs en même et pleine souveraineté. Incontinent après, M. de Vaudemont abdiqua les chimères de prétention à la souveraineté de la Lorraine dont autrefois il avait tenté d'éblouir aux Pays-Bas sur ce beau mariage de sa mère; et le duc de Lorraine, je ne sais, non pas sur quel fondement mais sur quelle apparence, le déclara l'aîné après ses enfans et leur postérité de la maison de Lorraine, lui donna le rang immé-

diatement après ses enfans et les leurs, et au-dessus du duc d'Elbœuf et de tous les princes de la maison de Lorraine. Avec cet avantage et cette souveraineté, M. de Vaudemont, si bien étayé en France, ne douta plus du succès de tout ce qu'il s'était proposé, et qu'y précédant désormais la maison de Lorraine sans difficulté, il n'en trouverait plus, et par ce droit et par sa souveraineté, à atteindre au rang le plus grandement distingué. Son affaire faite en Lorraine, il y précéda le prince Camille, fils de M. le Grand, qui y était établi depuis quelques années avec une grosse pension de M. de Lorraine; et dès qu'il eut ainsi pris possession de ce rang, il accourut en France pour y en brusquer les fruits avant qu'on eût le temps de se reconnaître.

Cette double élévation, si peu attendue du gros monde, fit à la cour toute l'impression qu'il s'en était proposé, avec un grand bruit, et parmi les gens sensés une grande surprise et beaucoup au-delà. En effet, il n'y a qu'à voir ce qui vient d'être expliqué de la naissance de M. de Vaudemont d'une part, et de la consistance de la seigneurie de Commercy de l'autre, pour ne pouvoir comprendre ni la souveraineté ni le premier rang dans la maison de Lorraine. Un seul aussi de cette maison le fit échouer sur l'un et l'autre point.

Le grand-écuyer en furie, et accoutumé à tout emporter du roi d'assaut, alla lui représenter l'injustice que M. de Lorraine leur faisait, lui dit qu'ils venaient tous de lui en écrire, et ajouta, avec force cris et force flatteries sur la différence du roi au duc de Lorraine, qu'il comptait bien que son équité et son autorité ne se soumettraient pas aux nouvelles lois qu'il plaisait à ce dernier de faire, et qu'il ne se figurerait jamais que, par complaisance pour M. de Lorraine et pour M. de Vaudemont, il voulût leur plonger à tous le poignard dans le sein. Avec cette

véhémence, le droit, la raison, la faveur personnelle, M. le Grand tira parole du roi que ni la souveraineté nouvelle, ni le rang nouveau que M. de Lorraine venait de donner à M. de Vaudemont, ne changeraient rien ici au leur ni à son état. M. de Lorraine tint ferme dans sa réponse aux princes de sa maison à ce qu'il avait décidé ; eux triomphèrent, M. le Grand surtout de ce qu'il avait obtenu du roi, et M. de Vaudemont fut arrêté tout court dès son arrivée. M. de Lorraine avait écrit au roi qu'il avait donné à Vaudemont le premier rang dans sa maison et la préséance sur tous. Le roi lui répondit qu'il était le maître de régler chez lui tout ce qui lui plaisait. Il ne lui en dit pas davantage ; mais, en même temps, il fit bien entendre à Vaudemont que, ni sa nouvelle qualité de souverain, ni sa nouvelle préséance sur la maison de Lorraine ne changerait rien à sa cour où il avait le rang de grand d'Espagne, comme il l'était, et qu'il était à propos qu'il n'imaginât pas d'y en avoir d'autre, ni aucune préférence au-delà en rien.

On peut juger de la rage, du dépit, de la honte, de la douleur de l'oncle et des nièces d'une pareille issue de tant d'habiles *excogitations*, et de tant de soins, de peines et de menées pour parvenir à ce qui venait de s'exécuter. Mais l'art surpassa la nature. Il comprirent tout d'un coup que le mal était sans remède, ils en avalèrent le calice tout d'un trait. Ils eurent assez de sens rassis pour comprendre qu'il ne restait plus que la faveur et la considération première à sauver; que paraître piqué, mécontent, prétendant, ce serait en vain montrer sa faiblesse, avec sûreté, non-seulement de ne pas réussir, mais encore de déplaire et de se livrer à découvert à beaucoup de choses fâcheuses, dès que les bouches, que leur faveur avait tenues closes, oseraient s'ouvrir ; que d'une conduite contraire et soumise, ils tireraient un gré

infini d'un roi qui se plaisait à se faire obéir sans réplique, et point du tout à être tracassé, conséquemment une continuation pour le moins du même brillant et de la même considération.

Pour cette fois, ils ne se trompèrent pas. M. de Vaudemont s'ôta enfin tout-à-coup toutes chimères de la tête; ses jambes en même temps s'affermirent; il vit le roi plus assidûment et plus longuement; il alla d'ailleurs un peu davantage aux heures de cour. Le roi, content d'une conduite qui l'affranchissait d'importunités, redoubla pour lui d'égards et d'attention, mais de celles qui sur les prétentions possibles ne pouvaient pas être douteuses, et qui les exclurent toujours; et le monde fut étonné de voir presque tout-à-coup un cul-de-jatte ingambe, marchant au moins à-peu-près comme un autre, et sans se faire appuyer ni porter. Je vis cela avec plaisir et ne me contraignis pas d'en rire.

Mais tout cela ne put apaiser les Lorrains, qui rompirent ouvertement avec lui, et qui tous, excepté sa sœur, ses nièces et la duchesse d'Elbœuf, sa belle-mère, c'est-à-dire de sa femme, et qui demeura neutre, cessèrent tous de le voir et ne l'ont jamais revu depuis. Ses nièces en demeurèrent brouillées avec eux tous, et M. le Grand ne cessa de jeter feu et flammes.

L'affront qu'il prétendait que son fils avait reçu en Lorraine par la préséance de Vaudemont qu'il y avait essuyée, l'outrait d'autant plus que brouillé lui-même avec M. de Lorraine, par la hauteur avec laquelle il avait arrêté ici tout court les prétentions de Vaudemont et dont il s'était élevé contre sa préséance sur eux, il lui devenait fort embarrassant de laisser son fils à la petite cour de M. de Lorraine, et encore plus amer de lui faire perdre 40,000 livres de rente qu'il en recevait, en le faisant revenir, et ne voulant pas l'en dédommager.

Après bien des fougues, madame d'Armagnac, bien moins indifférente que lui à se soulager du prince Camille aux dépens d'autrui, fit en sorte qu'il demeura en Lorraine, mais avec le dégoût d'en disparaître toutes les fois que Vaudemont y venait, et ce dernier y allait de tous ses voyages de Commercy, ce qui arrivait plusieurs fois l'année. Néanmoins cela subsista toujours depuis ainsi; et Camille, qui n'était ni aimable ni aimé en Lorraine, y fut sur le pied gauche plus que jamais le reste de sa vie.

Qui que ce soit de sens et de raisonnement à la cour n'avait pu goûter la solide et brillante figure que Vaudemont y fit par les grâces pécuniaires et par les distinctions de considération; mais les Espagnols surtout, et ce qui avait servi dans leurs troupes en Italie, en étaient indignés. Le duc d'Albe, moins que personne, ne pouvait comprendre comment ce citoyen de l'univers, affranchi des Hollandais, confident du roi Guillaume, créature de la maison d'Autriche, serviteur si attaché et si employé toute sa vie de tous les ennemis personnels du roi et de la France, et qui les avait peut-être plus utilement servis depuis que la conservation des grands emplois qu'il leur devait l'avait fait changer extérieurement de parti, comment, dis-je, ce Protée pouvait avoir enchanté si complètement le roi et tout ce qui avait le plus d'accès auprès de lui en tout genre. Ce scandale ne trompait pas le duc d'Albe, ni ceux qui pensaient ainsi que lui.

Vaudemont, comblé au point qu'on vient de voir, et avec un intérêt si capital de conserver tout ce qu'il venait d'obtenir et d'entretenir cette considération éclatante, ne put commencer enfin à devenir fidèle. Le succès de ses artifices lui donna la confiance de les continuer, et tout ce qu'il vit et reçut de notre cour ne put le réconcilier avec elle, et ne servit qu'à la lui faire mépriser. Il resserra de plus en plus ses anciennes et intimes liaisons avec ses

ennemis, et logé dans Paris au temple de la haine contre les Bourbons, avec des Lorrains si dignes des Guise, lui si digne aussi du trop fameux abbé de Saint-Nicaise don Claude de Guise, ils y passaient leur vie en trahisons. Barrois, depuis le retablissement du duc de Lorraine, son envoyé ici, logeait avec eux. C'était un homme d'esprit, de tête et d'intrigue, qui se fourrait beaucoup, et qui avait l'art de se faire considérer. Tout ce qu'ils pouvaient découvrir de plus secret sur les affaires, soit par la confiance qu'on avait prise en Vaudemont, soit par l'adresse qu'il avait, lui, ses nièces et Barrois par diverses voies, de savoir beaucoup de choses importantes, ils le mandaient au duc de Lorraine, et ce qui était trop important pour le confier au papier, se disait à Lunéville dans leurs courts et fréquens voyages, sans toutefois que Barrois bougeât jamais de Paris ou de la cour, tant pour demeurer au fil des affaires que pour paraître ne se mêler de rien et ne donner aucun soupçon par ses absences. De Lunéville, les courriers portaient ces avis à Vienne. Le ministre que l'empereur avait auprès du duc de Lorraine entrait avec eux dans ce conseil qu'ils tenaient sur la manière de profiter de leurs découvertes, et de la conduite à suivre pour y mieux réussir.

Je sus cette dangereuse menée par un ecclésiastique de l'église d'Osnabruck, domestique de l'évêque frère de M. de Lorraine, et chargé de ses affaires à Lunéville et à Paris. C'était un homme léger et imprudent, qui allait, quand il en avait le temps, passer quelques jours en Beauce, c'est-à-dire un peu au-delà d'Etampes, chez un voisin de Louville, et son ami particulier. Là, il fit connaissance avec Louville; ils se plurent, ils se convinrent l'un à l'autre, et tant et si bien que cet ecclésiastique lui conta ce que je viens de rapporter. Il ajouta que M. de

Lorraine faisait sous main des amas de blé et de toutes choses, entretenait, et sans qu'il y parût, un grand nombre d'officiers dans son petit état, pour être tout prêts à lever au premier ordre des troupes qui se trouveraient en un instant sur pied, sitôt que les conjonctures le pourraient permettre. On vit plus tard, dans la négociation de M. de Torcy, quelles furent les prétentions de ce duc de Lorraine, et avec quelle tenacité elles furent soutenues par tous les alliés, la dissimulation et les artifices de ce prince, jusqu'à ce qu'il vît jour au succès par la décadence où les malheurs de la guerre avaient jeté la France, et jusqu'à quel excès, et sous quel odieux prétexte, il porta et fit appuyer ses demandes.

Telle est la reconnaissance de la maison de Lorraine, si grandement et depuis si long-temps établie en France, et vivant à ses dépens ; tels sont ces louveteaux que le cardinal d'Ossat a dépeints si au naturel dans ses admirables lettres ; tel est le peu de profit que nos rois ont tiré de la prophétie de François Ier, en mourant, à Henri II, son fils, que, s'il n'abaissait la maison de Guise qu'il avait trop élevée, elle le mettrait en pourpoint et ses enfans en chemise. A quoi a-t-il tenu qu'elle n'ait été vérifiée à la lettre ; et que n'ont-ils pas fait depuis, tant et toutes les fois qu'ils l'ont pu, sans que nos rois aient jamais voulu ouvrir les yeux sur leur conduite, leur esprit, leur cœur, leur vœu le plus exquis (et des rois prodigues envers eux de toutes sortes de biens, de rangs, de charges, de gouvernemens principaux et d'établissemens de toutes les sortes)? N'est-ce point là être frappé du plus prodigieux aveuglement?

CHAPITRE XXVI.

Procès que m'avait intenté madame de Lussan.—Comment Harlay m'avait servi dans cette affaire. — D'autres collatéraux s'élèvent à leur tour contre madame de Lussan. — Reproches qu'elle m'adresse. — Je crois y devoir répondre par un mémoire. — Je le fais connaître à plusieurs personnes. — Madame de Lussan y fait une réponse. — Je gagne le procès. — Cette affaire me brouille publiquement avec M. le Duc et madame la Duchesse. — Fortune, mérite et mort du maréchal d'Estrées. — Vues politiques de Louvois. Avec quelle haine il poursuivait le mérite. — Mort de la marquise de la Vallière.

Il m'arriva au printemps de cette année une affaire qui fit un grand éclat dans l'été. J'en supprimerais ici l'ennui inséparable de ce détail, si les suites de cette affaire dans le cours de ma vie ne m'engageaient pas nécessairement à les rappeler, par l'influence qu'elles ont eue sur de plus importantes que les miennes.

Pour entrer dans cette explication, il faut se souvenir que le dernier connétable de Montmorency avait épousé en secondes noces une Budos, sœur du marquis de Portes, tué au siège de Privas en 1629, étant chevalier de l'ordre de 1619, et vice-amiral, prêt d'être fait maréchal de France et surintendant des finances. Cette Budos eut le dernier duc de Montmorency, qui eut la tête coupée en 1632, et madame la Princesse, mère de M. le Prince le héros, de M. le prince de Conti et de madame de Longueville. Le marquis de Portes laissa de la sœur du duc d'Uzès deux filles et point de garçons, lesquelles par conséquent étaient cousines-germaines de madame la Princesse. Mon

père, en premières noces, épousa la cadette des deux, belle et vertueuse, et ne voulut point de l'aînée pour sa laideur et sa mauvaise humeur, qui était aussi fort méchante et qui ne le lui pardonna jamais. De ce premier mariage de mon père, il ne vint (qui ait vécu) qu'une fille mariée au duc de Brissac, frère de la dernière maréchale de Villeroy qui, étant morte sans enfans, me fit son légataire universel. Sa mère et sa tante ne liquidèrent jamais leurs partages. L'aînée, fort impérieuse, appuyée de sa mère remariée au frère aîné de mon père, qui n'a point eu d'enfans, menaçait sans cesse sa sœur d'un testament bizarre; et dans l'espérance de sa succession, parce qu'elle avait renoncé au mariage, se fit donner en usufruit force choses très injustement. Cette première duchesse de Saint-Simon mourut jeune; et mademoiselle de Portes, fort vieille, grand nombre d'années après.

Elle fit un testament ridicule, par lequel elle donna beaucoup plus qu'elle n'avait, et ses terres de Languedoc à M. le prince de Conti, avec la folle condition que les sceaux, les titres, les bandoulières des gardes de ces terres, et les armoiries partout où il y en aurait, seraient mi-partie en même écu de Bourbon et de Budos.

La succession fut long-temps vacante. J'étais privilégié sur ses biens pour mes créances; je les demandai. Elles étaient si claires qu'aucun parent ne se présenta pour me les contester, jusqu'à ce que madame de Lussan s'avisa de prétendre que ce que je demandais comme faisant partie du legs de ma sœur était un propre en sa personne, non un acquêt, et pareillement en celle de mademoiselle de Portes, dont ni l'une ni l'autre n'avait pu disposer que d'un quint; que les quatre autres parts appartenaient aux héritiers de mademoiselle de Portes, morte long-temps après sa sœur et sa nièce; et que les héritiers ayant renoncé à la succession, elle se portait pour héri-

tière. Jamais il ne nous vint dans l'esprit que cette femme n'eût pas de qualité pour cela, et nous ne pensâmes qu'à soutenir le droit de la nature de la rente. Les tribunaux étaient partagés sur la question et la jugeaient différemment, mais ce que je soutenais était le droit le plus communément celui en faveur duquel l'on prononçait pour l'ordinaire.

Dans ce point de l'affaire, Harlay qui était encore en place de premier président, et qui n'ignorait pas que cette affaire se poursuivait à la grand'chambre où il voyait que j'allais la gagner, proposa à cette occasion une déclaration qui réglât la question, et qui en rendît partout le jugement uniforme. Il ne put s'empêcher de proposer en même temps qu'elle ne la décidât en faveur de ce que je soutenais; mais comme il voulait que je perdisse ma cause, il y inséra adroitement une clause particulière, faite pour moi tout seul et qui n'en pouvait regarder d'autres, par laquelle, dans l'espèce dont il s'agissait entre madame de Lussan et moi, mon procès était perdu. Tout cela se fit si brusquement et tellement sous la cheminée que je ne pus être averti à temps; tout était fait quand j'en parlai au chancelier qui, tout mon ami qu'il était, n'y voulut rien entendre, pour n'avoir pas à y retoucher et à disputer contre le premier président, plus profond que lui et avec lequel tout était nouveau. Cette déclaration, avec sa maligne clause, proposée, dressée et enregistrée, ne fut donc presque que la même chose, après quoi je n'eus plus qu'à m'avouer vaincu.

La déclaration ne fut pas plus tôt publique qu'elle réveilla d'autres parens de mademoiselle de Portes, qui, n'ayant point renoncé à sa succession, se portèrent pour héritiers, et dirent juridiquement à madame de Lussan le *sic vos non vobis* de Virgile. Madame de Lussan en fut outrée et pour l'honneur et pour le profit. Elle se voyait en-

lever le fruit de ses travaux, et réduite, de plus, à prouver une parenté qui emportait nécessairement celle de M. le Prince, dont elle s'était toujours piquée et prévalue et qu'elle savait bien n'exister point. C'était donc là un étrange affront.

Son mari était un fort galant homme, de tout temps à M. le Prince père et fils, qu'une très belle action fit chevalier de l'ordre, action que j'ai racontée ici quelque part, mais alors fort vieux et sourd, qu'on ne voyait plus et qui laissait tout faire à sa femme.

C'était une grande créature de peu de chose, dont le nom était Raimond, souple, fine, hardie, audacieuse, entreprenante, et d'une intrigue de toutes les façons, qui avait tiré tous les meilleurs partis de l'hôtel de Condé, et qui avait si bien courtisé madame du Maine qu'elle avait marié sa fille unique au duc d'Albemarle, second bâtard du roi Jacques II, et qui ne bougeait de Sceaux. Elle passait pour riche, et il se trouva qu'ils n'avaient rien. Elle hasarda sous cette protection des manières de princesse du sang, dont le duc de Berwick ne lui avait pas donné l'exemple, et qui aussi ne durèrent pas long-temps. Elle devint bientôt veuve et sans enfans, et se remaria depuis à Mahoni, lieutenant-général irlandais, qui se signala tant à la surprise et reprise de Crémone, où j'en ai parlé. Le mariage fut tenu secret pour conserver son nom et son rang de duchesse; et elle a vécu et est morte il n'y a pas long-temps dans une grande indigence et dans la plus profonde obscurité.

Pour en revenir à l'affaire, le bisaïeul de M. de Lussan avait épousé une Budos en 1558, et MM. de Disimieu, gens de qualité de Dauphiné, étaient fils d'une sœur de la Budos, femme du dernier connétable de Montmorency, et du marquis de Portes, beau-père de mon père, par conséquent, comme la première duchesse de Saint-Simon,

cousins-germains de la mère de M. le Prince le héros. C'était bien là une parenté réelle et proche, et non pas celle de Lussan. Ce fut aussi ce cruel soubresaut qui fit toute l'aigreur de l'affaire. L'aîné de ces deux Disimieu n'avait laissé qu'une fille, qui fut la comtesse de Verue, mère du comte de Verue tué à Hochstet, dont la femme, fille du duc de Luynes, lui fut enlevée par le duc de Savoie, ainsi que je l'ai rapporté ailleurs, dont elle a eu madame de Carignan et d'autres enfans. Le cadet Disimieu avait eu l'abbaye de Saint-Aphrodise de Beziers, sans avoir jamais pris aucuns ordres. Il fut long-temps en commerce avec la fille d'un maître-de-camp de cavalerie, du nom de Saline, noblement établi depuis plus de trois cents ans en Dauphiné. Il en eut plusieurs enfans, l'épousa ensuite en mettant les enfans sous le poile, et cela publiquement, en présence des deux parentés, et ils ont toujours depuis bien vécu ensemble. Par les lois, ces enfans devinrent légitimes, et jusqu'à madame de Lussan personne ne s'était avisé de le leur contester.

L'aîné de ces enfans, muni du pouvoir et du désistement de madame de Verue et des siens en sa faveur, fut celui qui se présenta contre madame de Lussan, et qui, ne connaissant personne à Paris, s'adressa à nous pour avoir protection contre les chicanes et le crédit de cette femme. Elle l'attaqua sur sa naissance, elle se porta à des inscriptions en faux honteuses, et perdit son procès à la grand'chambre avec infamie. Ce qui l'irrita le plus, fut que Disimieu lui contesta sa parenté. Il n'y eut détours ni tours de passe-passe qu'elle ne mît en usage pour éluder et faire perdre terre à un provincial inconnu et peu pécunieux, et cela seul montrait la corde. A la fin, pourtant, il fallut prouver. Alors, elle ne put apporter que des extraits mortuaires, des extraits baptismaux, des contrats de mariage, par lesquels elle montra

bien l'alliance du bisaïeul de son mari, que j'ai expliquée ci-dessus, mais qui ne prouvaient aucuns enfans de ce mariage; et comme ce bisaïeul se remaria en secondes noces, et que les extraits baptismaux et mortuaires des enfans se trouvèrent exprimer uniquement le nom du père et point celui de la mère, et que madame de Lusson n'apporta point de contrat de mariage d'eux, cette affectation fit justement conclure que ces enfans étaient de la seconde femme et point de la Budos, ce qui faisait tomber tout droit à rien prétendre aux biens de mademoiselle de Portes et à toute parenté avec M. le Prince. Outrée de rage, et n'ayant de ressource qu'à faire perdre terre à Disimieu, elle l'accabla des plus atroces chicanes, jusqu'à s'inscrire en faux contre l'arrêt qu'il avait obtenu contre elle à la grand'chambre; et, après qu'elle y eut honteusement succombé, elle se pourvut au conseil en cassation.

Jusque-là tout s'était passé en procès ordinaire. Toute la maison de Condé avait sollicité publiquement pour madame de Lussan sur sa périlleuse parole, et moi contre elle, sans que cela eût été plus loin; et c'est pour ce qui va suivre que j'ai été obligé de faire cet ennuyeux narré. L'affaire s'instruisit au conseil, tandis qu'en même temps madame de Lussan présenta au parlement une requête civile, pour n'omettre rien d'étrange, dont elle fut aussitôt déboutée.

Cependant je fus averti de toutes parts que cette femme se déchaînait contre moi, disait partout que, de dépit d'avoir perdu un procès contre elle, je lui suscitais le fils d'un moine et d'une servante pour la tourmenter, et cent autres impertinences que madame la Princesse et madame la Duchesse voulurent bien croire, ou en faire le semblant, et répéter à demi d'après elle, en sorte que cela commençait à faire grand bruit. Je ne crus pas devoir m'en tenir aux démentis avec elle. Je fis donc un

mémoire fort court, qui exposait nettement les faits, la supposition de la parenté, les infâmes chicanes, et qui, sans ménagement aucun, peignit au naturel cette ardente et méchante créature. Tout y était si clairement prouvé, qu'il n'y avait point de réponse possible à y faire.

Avant que de le répandre, je demandai un quart d'heure à M. le Prince. Je lui expliquai les faits, je lui lus mon mémoire, je lui dis que je ne pouvais me justifier des mensonges qu'il plaisait à madame de Lussan de débiter contre moi qu'en prouvant ses artifices et ses friponneries, et les mettant au net et au jour; j'ajoutai que monsieur et madame de Lussan ayant l'honneur d'être à lui et à madame la Princesse, je ne le voulais pas publier sans lui en demander la permission. M. le Prince glissa sur madame de Lussan, me répondit qu'il était très fâché qu'elle se fût attiré une si vive répartie; que, si l'affaire était de nature à pouvoir s'accommoder, il s'y offrirait à moi; que, voyant la chose impossible, j'étais le maître de publier mon mémoire, et qu'il m'était fort obligé de l'honnêteté que je lui témoignais en cette occasion. Il m'en fit extrêmement dans toute cette visite, de laquelle je sortis fort content.

J'allai plusieurs fois chez M. le Duc pour en faire autant à son égard, et, ne le pouvant rencontrer chez lui ni ailleurs, je priai le duc de Coislin, son ami particulier, de le lui dire et de lui donner mon mémoire. Je le portai à Paris à madame la Princesse qui me reçut poliment, mais froidement, et qui s'excusa de l'entendre. Je crus devoir faire la même chose à l'égard de M. le duc du Maine, à cause de ce que j'ai expliqué du mariage de madame d'Albemarle, et par cette raison à l'égard de la reine d'Angleterre, qui me reçut le mieux du monde, et M. du Maine plus poliment encore, s'il se peut, que

n'avait fait M. le Prince. Pour madame la Duchesse, je la crus trop prévenue pour aller chez elle; je lui fis dire que c'était par ménagement, en lui faisant donner mon mémoire. Content de ces mesures, je le publiai, j'en donnai à tout le monde, et je l'accompagnai de tous les propos que madame de Lussan méritait. Je fus fort appuyé de beaucoup d'amis qui y firent dignement leur devoir. Ainsi l'éclat fut grand.

M. le Duc poussé par madame la Princesse, madame la Duchesse poussée je crois par d'Antin, qui n'avait pu me pardonner la préférence sur lui de l'ambassade de Rome quoique je n'y eusse eu aucune part et qu'elle n'eût point eu d'effet, ne se laissèrent persuader, ni par mes raisons, ni par mes honnêtetés pour eux, ni par l'exemple de M. le Prince, qui n'ouvrit jamais la bouche ni pour ni contre; ils éclatèrent en propos. Madame la Duchesse même les voulut entamer par deux fois les soirs dans le cabinet du roi, et toutes les deux fois elle fut arrêtée tout court par madame la duchesse d'Orléans qui prit mon parti sans que l'eusse fait prévenir. Une autre fois et en même lieu, elle attaqua là-dessus M. du Maine, duquel elle n'eut pas lieu d'être contente, quoique alors en intimité; et en effet, lui et madame du Maine imitèrent le silence de M. le Prince. Cette fougue m'engagea à prendre des mesures auprès de gens de mes amis à portée de faire instruire le roi et madame de Maintenon, et Monseigneur avec qui madame la Duchesse était parfaitement.

L'affaire, en attendant, cheminait au conseil. Madame de Lussan voulut répondre vivement, sinon solidement, à mon mémoire. M. le Prince, sans que je le susse, le lui défendit, et de plus lui lava cruellement la tête. Elle se réduisit donc à faire courir quelques lignes écrites à la main qui, sans entrer dans l'affaire ni dans aucun fait, exprimaient en termes respectueux, mais artificieux,

la surprise et la douleur de se voir si cruellement déchirée par un homme de mon mérite et avec si peu de mesure, dans un temps (c'était celui de Pâques) que j'avais accoutumé de consacrer tous les ans dans la plus sainte maison de France. Elle voulait dire la Trappe dont je me cachais fort, et où je passais d'ordinaire les jours saints, sous prétexte d'aller à la Ferté pendant la quinzaine de Pâques, qui est un temps fort ordinaire d'aller à la campagne.

J'eus lieu de soupçonner que M. le Duc n'avait pas dédaigné de travailler à ce peu de lignes, et que c'était de lui que partait ce ridicule qu'on essayait de m'y donner. Je pris donc le parti de le mépriser. Je me contentai de dire qu'une vaine déclamation, qui n'osait entrer en rien, n'était pas une réponse à un mémoire où la conduite de madame de Lussan, et beaucoup plus les personnes dont elle avait surpris la protection, m'avait obligé d'expliquer des faits fâcheux, et de mettre à nu beaucoup de choses honteuses, à quoi il fallait manquer bien absolument de réponse pour n'avoir de ressource qu'en de si misérables pauvretés. Néanmoins, je voulus instruire monseigneur le duc de Bourgogne, duquel j'eus une très favorable audience dans son cabinet, et à qui je lus mon mémoire. Madame la duchesse de Bourgogne fut favorable aussi, et s'en expliqua comme je le pouvais desirer.

Enfin le procès, tant et plus allongé, prit fin au conseil. Tous les juges, sans exception, n'y opinèrent que par des huées et des cris d'indignation, et, ce qui est rare au conseil, madame de Lussan y eut la honte des dépens, de l'amende et de tous les plus injurieux assaisonnemens.

Cette femme en attendait l'évènement chez madame la Duchesse. Les filles de Chamillart étaient en ce temps-là la fleur des pois, et ne bougeaient de chez madame la duchesse de Bourgogne et de chez madame la Duchesse.

Ma belle-sœur s'y trouva en ce même moment. On vint la demander, c'était son écuyer qu'elle avait envoyé à la porte du conseil attendre, et qui accourait lui apprendre le jugement. Elle rentra en sautant et riant, et, s'adressant à madame la Duchesse, lui dit ce qui venait d'être décidé, en présence de madame de Lussan et de la compagnie. Madame la Duchesse en fut si piquée qu'elle lui répondit qu'elle se passerait bien de marquer tant de joie chez elle. La duchesse de Lorge répliqua qu'elle était ravie, et, avec une pirouette, ajouta qu'elle ne la reverrait que quand elle serait de plus belle humeur, et s'en vint me le conter. Madame la Duchesse la bouda vingt-quatre heures et fut la première à se vouloir raccommoder.

Ce jugement fit grand bruit, mais il ne put dégoûter madame de Lussan de ses chicanes. Elle présenta au parlement une seconde requête civile. Je ne continuerai pas le récit d'une affaire si criante et si infâme, dont elle ne put jamais venir à bout. Je ne l'ai rapportée que pour expliquer ce qui me brouilla avec M. le Duc et madame la Duchesse.

Après ce qui s'était passé, nous ne crûmes pas devoir rien rendre davantage à l'un ni à l'autre, et nous cessâmes de les voir l'un et l'autre, même aux occasions marquées. Madame la Duchesse, qui s'en aperçut bientôt, se plaignit modestement. Elle dit qu'elle ne savait ce qu'elle nous avait fait; qu'il était vrai qu'elle avait été pour madame de Lussan, que cela était libre, qu'elle n'avait rien dit là-dessus qui pût nous faire peine; que d'ailleurs madame de Lussan était à madame la Princesse, et qu'elle lui avait des obligations qu'elle n'oublierait jamais. Je ne sais pas de quelle nature elles pouvaient être, ni si elles faisaient beaucoup d'honneur à l'une et à l'autre. Ces plaintes se firent en sorte qu'elles nous re-

vinssent. Madame la Duchesse y ajouta toutes les prévenances possibles à Marly à madame de Saint-Simon, qui les reçut avec un froid respectueux, des réponses courtes, sans jamais lui parler la première ni s'approcher d'elle, sinon à la table du roi, quand elle s'y trouvait placée auprès d'elle. Elle redoubla ses plaintes à Fontainebleau, sur ce que la voyant entrer chez madame de Blansac, qui était malade, j'en sortis aussitôt; et elle fit indirectement tout ce qu'elle put pour raccommoder les choses. Ce n'était pas qu'elle se souciât de nous, mais ces princesses voudraient dire et faire sur chacun tout ce qui leur plaît, et leur orgueil est blessé quand on cesse de les voir. Pour M. le Duc, qui a toujours mené une vie particulière, jusqu'à l'obscurité, et qu'une férocité naturelle, que son rang appesantissait encore, renfermait dans un très petit nombre de gens assez étranges pour la plupart, je n'en reçus ni malhonnêtetés ni agaceries; il me salua seulement lorsqu'il me rencontra depuis d'une façon plus marquée et plus polie. A l'égard de M. le prince de Conti que je voyais, il ne fallut aucune précaution avec lui. Il connaissait la pélerine et ne se contraignit pas d'en dire son avis. Je le répète, on trouvera dans la suite qu'il était nécessaire d'expliquer toute cette espèce de démêlé.

Le maréchal d'Estrées mourut au mois de mai, à Paris, à quatre-vingt-trois ans passés, doyen des maréchaux de France, comme son père et son fils, singularité sans exemple, et de trois générations de suite de maréchaux de France, et tous trois doyens, et tous trois dignes du bâton, tous trois aussi chevaliers de l'ordre. Celui-ci jouissait, depuis près de quatre ans, de la joie de voir son fils maréchal de France. Il l'avait été fait seul au printemps de 1681, onze ans après la mort de son père, avec l'applaudissement public, et son impatience depuis long-temps de l'en voir décoré. Il était estropié d'une main de sa première

campagne, colonel d'infanterie au siège de Gravelines en 1644. Dès 1655, il fut fait lieutenant-général. Il s'était distingué en beaucoup d'occasions à la tête du régiment de Navarre.

L'ordre du tableau était encore alors heureusement inconnu. On éprouvait les gens qui montraient de la volonté et des talens; on les mettait à portée de les employer par des commandemens plus ou moins considérables; on laissait ceux en qui on voyait les espérances qu'on en avait conçues trompées; on avançait ceux qui réussissaient; et quoique la faveur, la naissance, les établissemens aient toujours eu quelques droits, la réputation était pesée, le cri de l'armée, l'opinion des troupes, le sentiment des généraux d'armée étaient écoutés, on ne passait par-dessus que bien rarement, en bien et en mal.

M. de Louvois, dès-lors méditant le projet de se rendre le maître de la conduite de la guerre et des fortunes, et de changer par sa puissance toute manière de faire l'une et l'autre, songeait aussi à se défaire des gens qui pointaient, et dont le mérite l'eût embarrassé, comme à la longue il en vint à bout. Il gémissait sous le poids de M. le Prince, de M. de Turenne et de leurs élèves; il ne voulait plus qu'il s'en pût faire de nouveaux; il en voulait tarir la source, pour que tout, jusqu'au mérite, vînt de sa main, et que l'ignorance, parvenue de sa grâce, ne pût se maintenir que par elle.

M. d'Estrées fut un de ceux qui l'embarrassèrent le plus. Lors de l'ouverture de la guerre en 1667, il se trouvait lieutenant-général depuis douze ans par mérite et à force de services et d'actions à quarante-trois ans, c'était pour arriver bientôt. Colbert, émule de Louvois, en prit occasion d'exécuter l'utile projet qu'il avait formé depuis longtemps de rétablir la marine. Il l'avait dans son département de secrétaire d'état; il en avait les moyens par sa

place de contrôleur général des finances, dont avec Fouquet il avait détruit la surintendance. Louvois n'en avait aucun d'empêcher ce rétablissement dans un royaume flanqué des deux mers. Il dégoûta d'Estrées; il se brouilla de propos délibéré avec lui; il le réduisit à se jeter à Colbert, qui, ravi de pouvoir faire une si bonne acquisition pour la marine qu'il s'agissait de créer plutôt que de rétablir, le proposa au roi pour lui en donner le commandement.

Quoique ce savant métier en soit un tout autre que celui de la guerre par terre, d'Estrées s'y montra d'abord tout aussi propre. Il fit une campagne aux îles de l'Amérique qui y répara tout le désordre que les Anglais y avaient fait. Il en fut fait vice-amiral. Il battit et força les corsaires d'Alger, de Tunis et de Salé à demander la paix en 1670, et ne cessa depuis de se distinguer à la mer par de grandes actions.

Quelque soulagé que fût Louvois de s'être défait d'un homme si capable, il était outré de ses succès; il était venu à le haïr après s'être brouillé avec lui uniquement pour s'en défaire. Sa gloire, unie à celle de la marine, lui était odieuse; c'était pour lui la prospérité de Colbert, qui effaçait à son égard celle de l'état. Colbert voulait que la marine eût un maréchal de France, d'Estrées méritait de l'être depuis long-temps; Louvois eut le crédit de l'empêcher de passer avec ceux qu'on fit à la mort de M. de Turenne en 1675. Estrées et Colbert furent outrés, mais ils ne se rebutèrent point, l'un de continuer à mériter par des actions nouvelles, l'autre de représenter ses services, ses actions, l'importance de ne pas dégoûter la marine dont on tirait tant d'avantages, et le découragement où la jetait l'exclusion de son général. Enfin Louvois n'eut pas le crédit de l'arrêter plus long-temps, et en mars 1681 le roi le fit maréchal de France seul. Quelques années après, il lui donna le vain titre de vice-

roi de l'Amérique sans fonctions et sans appointemens, enfin le gouvernement de Nantes et cette lieutenance générale de Bretagne que son fils eut à sa mort.

Le maréchal d'Estrées naquit, vécut et mourut pauvre; fort honnête homme, et fort considéré, et toujours dans la plus étroite union avec ses frères le duc et le cardinal d'Estrées. Il vit aussi son fils grand d'Espagne, et son autre fils dans les négociations du dehors, mais sans avoir pu, ni lui ni son frère, vaincre la répugnance que quelque trait de jeunesse de ce fils avait donnée au roi de le faire évêque.

Peu de jours après la mort du maréchal d'Estrées, mourut la marquise de la Vallière veuve du frère de la maîtresse du roi, que sa faveur avait faite dame du palais de la reine. Son nom était Glé, et fort peu de chose, ce qui n'était pas surprenant; mais c'était une femme de beaucoup d'esprit, gaie, extrêmement aimable, qui avait de l'intrigue et beaucoup d'amis, et qui, par là, sut se soutenir à la cour et dans le monde avec beaucoup de considération après la retraite de sa belle-sœur. Elle était devenue infirme et dévote, et ne venait presque plus à la cour, mais toujours fort recherchée quand elle y paraissait. Le roi, qui s'était fort amusé de sa gaîté et de son esprit, la distinguait toutes les fois qu'il la voyait, et conserva toujours de l'amitié pour elle.

CHAPITRE XXVII.

Mort de madame de Montespan. — Sa retraite. — Elle fait choix d'un oratorien pour confesseur. — Quel espoir elle nourrissait en secret. — Ses rapports avec ses enfans. — Son confesseur

obtient d'elle un grand acte de pénitence. — Conduite de son mari en cette circonstance. — Elle se voue à une vie austère, à des macérations. — Sa crainte de la mort. — Elle conservait son extérieur de reine. — Étiquette de son appartement. — Sa charité extrême. — Son désintéressement. — Politique des Noailles. — Jusqu'à quel point ils regardaient comme possible sa rentrée en faveur. — Derniers momens de madame de Montespan. — Effet que produit cette mort sur les personnes intéressées. — Caractère et conduite de d'Antin. — Son avarice. — Il supprime le testament de madame de Montespan.

Une autre mort fit bien plus de bruit, quoique d'une personne depuis long-temps retirée de tout, et qui n'avait conservé aucun reste du crédit dominant qu'elle avait si long-temps exercé. Ce fut la mort de madame de Montespan arrivée fort brusquement aux eaux de Bourbon, à soixante-six ans, le vendredi 27 mai, à trois heures du matin.

Je ne remonterai pas au-delà de mon temps à parler de celui de son règne. Je dirai seulement, parce que c'est une anecdote assez peu connue, que ce fut la faute de son mari plus que la sienne; elle l'avertit du soupçon de l'amour du roi pour elle; elle ne lui laissa pas ignorer qu'elle n'en pouvait plus douter. Elle l'assura qu'une fête que le roi donnait était pour elle; elle le pressa, elle le conjura avec les plus fortes instances de la mener dans ses terres de Guyenne, et de l'y laisser jusqu'à ce que le roi l'eût oubliée et se fût engagé ailleurs. Rien n'y put déterminer Montespan qui ne fut pas long-temps sans s'en repentir, et qui, pour son tourment, vécut toute sa vie et mourut amoureux d'elle, sans toutefois l'avoir jamais voulu revoir depuis le premier éclat. Je ne parlerai point non plus des divers degrés que la peur du diable mit à reprises à sa séparation de la cour, et je parlerai ailleurs de madame de Maintenon qui lui dut tout, qui prit peu-à-peu sa place, qui monta plus haut, qui la nourrit

long-temps des plus cruelles couleuvres, et qui enfin la reléguа de la cour. Ce que personne n'osa, ce dont le roi fut bien en peine, M. du Maine, comme je l'ai dit ailleurs, s'en chargea, M. de Meaux acheva, elle partit en larmes et en furie, et ne l'a jamais pardonné à M. du Maine qui par cet étrange service se dévoua pour toujours le cœur et la toute-puissance de madame de Maintenon.

La maîtresse, retirée à la communauté de Saint-Joseph qu'elle avait bâtie, fut long-temps à s'y accoutumer Elle promena son loisir et ses inquiétudes à Bourbon, à Fontevrault, aux terres de d'Antin, et fut des années sans pouvoir se rendre à elle-même. A la fin Dieu la toucha. Son péché n'avait jamais été accompagné de l'oubli, elle quittait souvent le roi pour aller prier Dieu dans son cabinet; rien ne lui aurait fait rompre aucun jeune ni un jour maigre, elle fit tous les carêmes, et avec austérité quant aux jeûnes dans tous les temps de son désordre. Des aumônes, estime des gens de bien, jamais rien qui approchât du doute ni de l'impiété; mais impérieuse, altière, dominante, moqueuse, et tout ce que la beauté et la toute-puissance qu'elle en tirait entraîne après soi. Résolue enfin de mettre à profit un temps qui ne lui avait été donné que malgré elle, elle chercha quelqu'un de sage et d'éclairé et se mit entre les mains du père de la Tour, ce général de l'oratoire si connu par ses sermons, par ses directions, par ses amis, et par la prudence et les talens du gouvernement. Depuis ce moment jusqu'à sa mort, sa conversion ne se démentit point, et sa pénitence augmenta toujours. Il fallut d'abord renoncer à l'attachement secret qui lui était demeuré pour la cour, et aux espérances qui, toutes chimériques qu'elles fussent, l'avaient toujours flattée. Elle se persuadait que la peur du diable seule avait forcé le roi à la quitter; que cette même

peur dont madame de Maintenon s'était habilement servie pour la faire renvoyer tout-à-fait, l'avait mise au comble de grandeur où elle était parvenue; que son âge et sa mauvaise santé qu'elle se figurait l'en pourrait délivrer; qu'alors le roi se trouvant veuf, rien ne s'opposerait à rallumer un feu autrefois si actif, dont la tendresse et le desir de la grandeur de leurs enfans communs pouvait aisément raviver les étincelles, et qui n'ayant plus de scrupules à combattre, pouvait la faire succéder à tous les droits de son ennemie.

Ses enfans eux-mêmes s'en flattaient et lui rendaient de grands devoirs et fort assidus. Elle les aimait avec passion, excepté M. du Maine qui fut long-temps sans la voir, et qui ne la vit depuis que par bienséance. C'était peu dire qu'elle eût du crédit sur les trois autres, c'était de l'autorité, et elle en usait sans contrainte. Elle leur donnait sans cesse, et par amitié et pour conserver leur attachement, et pour se réserver ce lien avec le roi qui n'avait avec elle aucune sorte de commerce, même par leurs enfans. Leur assiduité fut retranchée; ils ne la voyaient plus que rarement et après le lui avoir fait demander. Elle devint la mère de d'Antin dont elle n'avait été jusqu'alors que la marâtre, elle s'occupa de l'enrichir.

Le père de la Tour tira d'elle un terrible acte de pénitence, ce fut de demander pardon à son mari et de se remettre entre ses mains. Elle lui écrivit elle-même dans les termes les plus soumis, et lui offrit de retourner avec lui s'il daignait la recevoir, ou de se rendre en quelque lieu qu'il voulût lui ordonner. A qui a connu madame de Montespan, c'était le sacrifice le plus héroïque. Elle en eut le mérite sans en essuyer l'épreuve; M. de Montespan lui fit dire qu'il ne voulait, ni la recevoir, ni lui prescrire rien, ni ouïr parler d'elle de sa vie. A sa mort, elle en prit le deuil comme une veuve ordinaire, mais il est vrai

que, devant et depuis, elle ne reprit jamais ses livrées ni ses armes qu'elle avait quittées, et porta toujours les siennes seules et pleines.

Peu-à-peu elle en vint à donner presque tout ce qu'elle avait aux pauvres. Elle travaillait pour eux plusieurs heures par jour à des ouvrages bas et grossiers, comme des chemises et d'autres besoins semblables, et y faisait travailler ce qui l'environnait. Sa table, qu'elle avait aimée avec excès, devint la plus frugale, ses jeûnes fort multipliés; sa prière interrompait sa compagnie, et le plus petit jeu auquel elle s'amusait; et à toutes les heures du jour, elle quittait tout pour aller prier dans son cabinet. Ses macérations étaient continuelles; ses chemises et ses draps étaient de toile jaune la plus dure et la plus grossière, mais cachés sous des draps et une chemise ordinaires. Elle portait sans cesse des bracelets, des jarretières et une ceinture à pointes de fer, qui lui faisaient souvent des plaies; et sa langue, autrefois si à craindre, avait aussi sa pénitence. Elle était, de plus, tellement tourmentée des affres de la mort, qu'elle payait plusieurs femmes dont l'emploi unique était de la veiller. Elle couchait tous ses rideaux ouverts avec beaucoup de bougies dans sa chambre, ses veilleuses autour d'elle qu'à toutes les fois qu'elle se réveillait elle voulait trouver causant, joliant ou mangeant, pour se rassurer contre leur assoupissement.

Parmi tout cela, elle ne put jamais se défaire de l'extérieur de reine qu'elle avait usurpé dans sa faveur et qui la suivit dans sa retraite. Il n'y avait personne qui n'y fût si accoutumé de ce temps-là qu'on n'en conservât l'habitude sans murmure. Son fauteuil avait le dos joignant le pied de son lit; il n'en fallait point chercher d'autre dans la chambre, non pas même pour ses enfans naturels, madame la duchesse d'Orléans pas plus que

les autres. Monsieur et la grande Mademoiselle l'avaient toujours aimée et l'allaient voir assez souvent. A ceux-là on apportait des fauteuils ainsi qu'à madame la Princesse; mais elle ne songeait pas à se déranger du sien, ni à les conduire. Madame n'y allait presque jamais, et trouvait cela fort étrange. On peut juger par là comme elle recevait tout le monde. Il y avait de petites chaises à dos, lardées de ployans de part et d'autre, depuis son fauteuil, vis-à-vis les uns des autres, pour la compagnie qui venait et pour celle qui logeait chez elle, nièces, pauvres demoiselles, filles et femmes qu'elle entretenait et qui faisaient les honneurs.

Toute la France y allait. Je ne sais par quelle fantaisie cela s'était tourné de temps en temps en devoir; les femmes de la cour en faisaient la leur à ses filles; d'hommes il y en allait peu sans des raisons particulières, ou des occasions. Elle parlait à chacun comme une reine qui tient sa cour et qui honore en adressant la parole. C'était toujours avec un air de grand respect, qui que ce fût qui entrât chez elle; et de visites elle n'en faisait jamais, non pas même à Monsieur, ni à Madame, ni à la grande Mademoiselle, ni à l'hôtel de Condé. Elle envoyait aux occasions aux gens qu'elle voulait favoriser, et point à tout ce qui la voyait. Un air de grandeur répandu partout chez elle, et de nombreux équipages toujours en désarroi.

Belle comme le jour jusqu'au dernier moment de sa vie, sans être malade; elle croyait toujours l'être et aller mourir. Cette inquiétude l'entretenait dans le goût de voyager; et dans ses voyages elle menait toujours sept à huit personnes de compagnie. Elle en fut toujours de la meilleure, avec des grâces qui faisaient passer ses hauteurs et qui leur étaient adaptées. Il n'était pas possible d'avoir plus d'esprit, de fine politesse, d'expressions singulières,

d'éloquence, de justesse naturelle qui lui formait comme un langage particulier, mais qui était délicieux et qu'elle communiquait si bien par l'habitude que ses nièces et les personnes assidues auprès d'elle, ses femmes, et celles qui sans l'avoir été avaient été élevées chez elle, le prenaient toutes, et qu'on le sent et qu'on le reconnaît encore aujourd'hui dans le peu de personnes qui en restent. C'était le langage naturel de la famille, de son frère et de ses sœurs. Sa dévotion ou peut-être sa fantaisie était de marier les gens, surtout les jeunes filles; et comme elle avait peu à donner après toutes ses aumônes, c'était souvent la faim et la soif qu'elle mariait. Jamais, depuis sa sortie de la cour, elle ne s'abaissa à rien demander pour soi ni pour autrui. Les ministres, les intendans, les juges n'entendaient jamais parler d'elle. La dernière fois qu'elle alla à Bourbon, et sans besoin, comme elle faisait souvent, elle paya deux ans d'avance de toutes les pensions charitables qu'elle faisait en grand nombre, presque toutes à de pauvre noblesse, et doubla toutes ses aumônes. Quoique en pleine santé, et de son aveu, elle disait qu'elle croyait qu'elle ne reviendrait pas de ce voyage, et que tous ces pauvres gens auraient, avec ces avances, le temps de chercher leur subsistance ailleurs. En effet, elle avait toujours la mort présente; dans une fort bonne santé, elle en parlait comme prochaine, et avec toutes ses frayeurs, ses veilleuses et une préparation continuelle, elle n'avait jamais ni médecin ni même de chirurgien.

Cette conduite concilie avec ces pensées de sa fin les idées éloignées de pouvoir succéder à madame de Maintenon, quand le roi, par sa mort, deviendrait libre. Ses enfans s'en flattaient, excepté M. du Maine, qui n'y aurait pas gagné. La cour intérieure regardait les évènemens les plus étranges comme si peu impossibles, qu'on

a cru que cette pensée n'avait pas peu contribué à l'empressement des Noailles pour le mariage d'une de leurs filles avec le fils aîné de d'Antin. Ils s'étaient fort accrochés à mademoiselle Choin; ils cultivaient soigneusement madame la Duchesse; et pour ne laisser Monseigneur libre d'eux par aucun côté, ils s'étaient saisis de madame la princesse de Conti en donnant une de leurs filles à la Vallière, qui était son cousin-germain, et qui pouvait tout sur elle. Liés comme ils l'étaient à madame de Maintenon par le mariage de leur fils avec sa nièce, qui lui tenait lieu de fille, il semblait que l'alliance de madame de Montespan ne dût pas leur convenir par la jalousie et la haine extrême que lui portait madame de Maintenon, et qui se marquait partout avec une suite qu'elle n'eut jamais pour aucun autre objet. Une considération si forte et si délicate ne put les retenir ni les empêcher de profiter de cette alliance pour faire leur cour à madame de Montespan comme à quelqu'un dont ils attendaient.

La maréchale de Cœuvres n'avait point d'enfans. Ils prirent l'occasion de ce voyage de Bourbon pour lui donner leur fille à y mener comme la sienne, c'est-à-dire allant avec elle, et n'ayant de maison, de table, ni d'équipage que ceux de madame de Montespan. Elle fit sa cour aux personnes de la compagnie, toutes subalternes qu'elles fussent; et pour madame de Montespan, elle lui rendit beaucoup plus de respects qu'à madame la duchesse de Bourgogne, ni à madame de Maintenon. Elle ne fut occupée que d'elle, de lui plaire, de la gagner et de gagner toutes celles de sa maison. Madame de Montespan la traitait en reine, s'en amusait comme d'une poupée, la renvoyait quand elle l'importunait, et lui parlait extrêmement français. La maréchale avalait tout, et n'en était que plus flatteuse et plus rampante.

Madame de Saint-Simon et madame de Lausun étaient à Bourbon lorsque madame de Montespan y arriva. J'ai remarqué ailleurs qu'elle était cousine issue de germain de ma mère (petits enfans du frère et de la sœur); que madame de Montespan la fit faire dame du palais de la reine lorsqu'on choisit les premières; que mon père refusa; et que madame de Montespan voyait toujours ma mère en tout temps et à toutes heures, et s'est toujours piquée de la distinguer. Ma mère la voyait donc de temps en temps à Saint-Joseph, ainsi que madame de Saint-Simon; aussi à Bourbon lui fit-elle toutes sortes d'amitiés et de caresses, on n'oserait dire de distinctions, avec cet air de grandeur qui lui était demeuré. La maréchale de Cœuvres en était mortifiée de jalousie jusqu'à le montrer et l'avouer, et on s'en divertissait. Je rapporte ces riens pour montrer que l'idée de remplacer madame de Maintenon, toute chimérique qu'elle fût, était entrée dans la tête des courtisans les plus intérieurs.

Parmi ces bagatelles, et madame de Montespan dans une très bonne santé, elle se trouva tout-à-coup si mal une nuit que ses veilleuses envoyèrent éveiller ce qui était chez elle. La maréchale de Cœuvres accourut des premières, qui, la trouvant prête à suffoquer et la tête fort embarrassée, lui fit à l'instant donner de l'émétique de son autorité, mais une dose si forte que l'opération leur en fit une telle peur qu'on se résolut à l'arrêter, ce qui peut-être lui coûta la vie.

Elle profita d'une courte tranquillité pour se confesser et recevoir les sacremens. Elle fit auparavant entrer tous ses domestiques jusqu'aux plus bas, fit une confession publique de ses péchés publics, et demanda pardon du scandale qu'elle avait si long-temps donné, même de ses humeurs, avec une humilité si sage, si profonde, si pénitente que rien ne put être plus édifiant. Elle reçut ensuite

les derniers sacremens avec une piété ardente. Les frayeurs de la mort qui, toute sa vie, l'avaient si continuellement troublée, se dissipèrent subitement et ne l'inquiétèrent plus. Elle remercia Dieu en présence de tout le monde de ce qu'il permettait qu'elle mourût dans un lieu où elle était éloignée des enfans de son péché, et n'en parla durant sa maladie que cette seule fois. Elle ne s'occupa plus que de l'éternité, quelque espérance de guérison dont on la voulût flatter, et de l'état d'une pécheresse dont la crainte était tempérée par une sage confiance en la miséricorde de Dieu, sans regrets et uniquement attentive à lui rendre son sacrifice plus agréable, avec une douceur et une paix qui accompagna toutes ses actions.

D'Antin, à qui on avait envoyé un courrier, arriva comme elle approchait de sa fin. Elle le regarda, et lui dit seulement qu'il la voyait dans un état bien différent de celui où il l'avait vue à Bellegarde. Dès qu'elle fut expirée, peu d'heures après l'arrivée de d'Antin, il partit pour Paris, ayant donné ses ordres qui furent étranges ou étrangement exécutés. Ce corps, autrefois si parfait, devint la proie de la maladresse et de l'ignorance du chirurgien de la femme de le Gendre, intendant de Montauban, qui était venue prendre les eaux, et qui mourut bientôt après elle-même. Les obsèques furent à la discrétion des moindres valets, tout le reste de la maison ayant subitement déserté. La maréchale de Cœuvres se retira sur-le-champ à l'abbaye de Saint-Menou à quelques lieues de Bourbon, dont une nièce du père la Chaise était abbesse, avec quelques-unes de la compagnie de madame de Montespan, les autres ailleurs. Le corps demeura long-temps sur la porte de la maison, tandis que les chanoines de la Sainte-Chapelle et les prêtres de la paroisse disputaient de leur rang jusqu'à plus que de l'indécence. Il fut mis en

dépôt dans la paroisse comme y eût pu être celui de la moindre bourgeoise du lieu, et long-temps après porté à Poitiers dans le tombeau de sa maison à elle, avec une parcimonie indigne. Elle fut amèrement pleurée de tous les pauvres de la province, sur qui elle répandait une infinité d'aumônes, et d'autres sans nombre de toutes les sortes à qui elle en distribuait continuellement.

D'Antin était à Livry où Monseigneur était allé chasser et coucher une nuit, lorsqu'il reçut le courrier de Bourbon. En partant pour s'y rendre, il envoya avertir à Marly les enfans naturels de sa mère. Le comte de Toulouse l'alla dire au roi, et lui demander la permission d'aller trouver sa mère. Il l'obtint et il partit aussitôt, mais il ne fut que jusqu'à Montargis où il trouva un courrier qui apportait la nouvelle de sa mort, ce qui fit aussi rebrousser les médecins et les autres secours qui l'allaient trouver à Bourbon. Rien n'est pareil à la douleur que madame la duchesse d'Orléans, madame la Duchesse et M. le comte de Toulouse en témoignèrent. Ce dernier l'était allé cacher de Montargis à Rambouillet. M. du Maine eut peine à contenir sa joie; il se trouvait délivré de tout reste d'embarras. Il n'osa rester à Marly, mais au bout de deux jours qu'il fut resté à Sceaux, il retourna à Marly et y fit mander son frère. Leurs deux sœurs, qui s'étaient aussi retirées à Versailles, eurent le même ordre de retour. La douleur de madame la Duchesse fut étonnante, elle qui s'était piquée toute sa vie de n'aimer rien, et à qui l'amour même, ou ce que l'on croyait tel, n'avait jamais pu donner de regrets. Ce qui le fut davantage, c'est celle de M. le Duc qui fut extrême, lui si peu accessible à l'amitié, et dont l'orgueil était honteux d'une telle belle-mère. Cela put confirmer dans l'opinion que j'ai expliquée plus haut de leurs espérances auxquelles cette mort mit fin.

Madame de Maintenon, délivrée d'une ancienne maîtresse dont elle avait pris la place, qu'elle avait chassée de la cour, et sur laquelle elle n'avait pu se défaire de jalousies et d'inquiétudes, semblait devoir se trouver affranchie. Il en fut autrement; les remords de tout ce qu'elle lui avait dû, et de la façon dont elle l'en avait payée, l'accablèrent tout-à-coup à cette nouvelle. Les larmes la gagnèrent, et faute de meilleur asile, elle les fut cacher à sa chaise percée; madame la duchesse de Bourgogne qui l'y poursuivit en demeura sans parole d'étonnement. Elle ne fut pas moins surprise de la parfaite insensibilité du roi après un amour si passionné de tant d'années; elle ne put se contenir de le lui témoigner. Il lui répondit tranquillement que depuis qu'il l'avait congédiée, il avait compté ne la revoir jamais, qu'ainsi elle était dès-lors morte pour lui. Il est aisé de juger que la douleur des enfans qu'il en avait ne lui plut pas. Quoique redouté au dernier point, elle eut son cours, et il fut long. Toute la cour les fut voir sans leur rien dire, et le spectacle ne laissa pas d'en être curieux. Un contraste entre eux et la princesse de Conti ne le fut pas moins, et les humilia beaucoup. Celle-ci était en deuil de sa tante, madame de la Vallière, qui venait de mourir. Les enfans du roi et de madame de Montespan n'osèrent porter aucun deuil d'une mère non reconnue. Il n'y parut qu'au négligé, au retranchement de toute parure et de tout divertissement, et même du jeu qu'elles s'interdirent pour long-temps, ainsi que le comte de Toulouse. La vie et la conduite d'une si fameuse maîtresse depuis sa retraite forcée m'ont paru être une chose assez curieuse pour s'y étendre, et l'effet de sa mort propre à caractériser la cour.

D'Antin, délivré des devoirs à rendre à une mère impérieuse, fut plus sensible à ce soulagement qu'à la cessation de tout ce qu'il tirait d'elle depuis sa dévotion.

Cette raison et celles de ses sœurs bâtardes et du comte de Toulouse à qui il voulait plaire, et qui aimaient et honoraient tant leur mère, l'y rendait plus attentif. La pénitence la rendait plus libérale pour lui; mais son cœur n'avait jamais pu s'ouvrir sur le fils qu'elle avait eu de son mari, toute la place en était prise par ses autres enfans. La contrainte qu'elle se donnait sur ceux-ci augmentait sa peine à l'égard de l'autre pour qui tout était par effort. Sa conduite lâchait la bride à l'humeur, et un autre que d'Antin aurait encore eu le motif de se voir débarrassé d'une mère devenue sa honte et celle de sa maison. Mais tel n'était pas son caractère: né avec beaucoup d'esprit naturel, il tenait de ce langage charmant de sa mère et du gascon de son père, mais avec un tour et des grâces naturelles qui prévenaient toujours. Beau comme le jour étant jeune, il en conserva de grands restes jusqu'à la fin de sa vie, mais une beauté mâle, et une physionomie d'esprit. Personne n'avait plus d'agrémens, de mémoire, de lumière, de connaissance des hommes et de chacun, d'art et de ménagemens pour savoir les prendre, plaire, s'insinuer, et parler toutes sortes de langages; beaucoup de connaissances et des talens sans nombre, qui le rendirent propre à tout, avec quelque lecture. Un corps robuste et qui sans peine fournissait à tout répondait au génie, et quoique peu-à-peu devenu fort gros, il ne lui refusait ni veilles ni fatigues. Brutal par tempérament, doux, poli par jugement, accueillant, empressé à plaire, jamais il ne lui arrivait de dire mal de personne. Il sacrifia tout à l'ambition et aux richesses, quoique prodigue, et fut le plus habile et le plus raffiné courtisan de son temps, comme le plus incompréhensiblement assidu. Application sans relâche, fatigues incroyables pour se trouver partout à-la-fois, assiduité prodigieuse en tous lieux différens, soins sans

nombre, vues en tout, et cent à-la-fois, adresses, souplesses, flatteries sans mesure, attention continuelle et à laquelle rien n'échappait, bassesses infinies, rien ne lui coûta, rien ne le rebuta vingt ans durant, sans aucun autre succès que la familiarité qu'usurpait sa gasconne impudence, avec des gens que tout lui persuadait avec raison qu'il fallait violer quand on était à portée de le pouvoir. Aussi n'y avait-il pas manqué avec Monseigneur, dont il était menin et duquel son mariage l'avait fort approché. Il avait épousé la fille aînée du duc d'Uzès et de la fille unique du duc de Montausier, dont la conduite obscure et peu régulière ne l'empêcha jamais de vivre avec elle et avec tous les siens avec une considération très marquée, et prenant une grande part à eux tous, ainsi qu'à ceux de la maison de sa mère. Sa table, ses équipages, toute sa dépense était prodigieuse et la fut dans tous les temps. Son jeu furieux le fit subsister long-temps; il y était prompt, exact en comptes, bon payeur sans incidens, jouait tous les jeux fort bien, heureux à ceux de hasard, et avec tout cela, fort accusé d'aider la fortune.

Sa servitude fut extrême à l'égard des enfans de sa mère, sa patience infinie aux rebuts. On a vu celui qu'ils essuyèrent pour lui, lorsqu'à la mort de son père ils demandèrent tous au roi de le faire duc; et si le dénoûment qui se verra bientôt n'eût découvert ce qui avait rendu tant d'années et de ressorts inutiles, on ne pourrait le concevoir. On a vu comment sa mère lui fit quitter solennellement le jeu en lui assurant une pension de 10,000 écus, et combien le roi trouva ridicule l'éclat de la profession qu'il en fit, et comment peu-à-peu il le reprit, deux ans après, tout aussi gros qu'auparavant. Une autre disparate qu'il fit pendant cette abstinence de jeu lui réussit tout aussi mal. Il se mit dans la dévotion, dans

les jeûnes qu'il ne laissait pas ignorer, et qui durent coûter à sa gourmandise et à son furieux appétit; il affecta d'aller tous les jours à la messe, et une régularité extérieure. Il soutint cette tentative près de deux ans. A la fin, la voyant sans succès, il s'en lassa, et peu-à-peu, avec le jeu, il reprit son premier genre de vie. Avec de tels défauts si reconnus, il en eut un plus malheureux que coupable, puisqu'il ne dépendait pas de lui, dont il souffrit plus que pas un. C'était une poltronnerie, mais telle qu'il est incroyable ce qu'il faut qu'il ait pris sur lui pour avoir servi si long-temps. Il en a reçu en sa vie force affronts avec une dissimulation sans exemple. M. le Duc, méchant jusqu'à la barbarie, étant de jour au bombardement de Bruxelles, le vit venir à la tranchée pour dîner avec lui. Aussitôt il donna le mot, mit toute la tranchée dans la confidence, et un peu après s'être mis à table, voilà une vive alarme, une grande sortie des ennemis et tout l'appareil d'un combat chaud et imminent. Quand M. le Duc s'en fut assez diverti, il regarda d'Antin : « Remettons-nous à table, lui dit-il; la sortie n'était que pour toi». D'Antin s'y remit sans s'en émouvoir, et il n'y parut pas.

Une autre fois, M. le prince de Conti, qui ne l'aimait pas à cause de M. du Maine et de M. de Vendôme, visitait des postes à je ne sais plus quel siège, et trouva d'Antin dans un assez avancé. Le voilà à faire ses grands rires, et à lui crier : « Comment, d'Antin, te voilà ici, et tu n'es pas encore mort »! Cela fut avalé avec tranquillité et sans changer de conduite avec ces deux princes qu'il voyait très familièrement. La Feuillade, fort envieux et fort avantageux, lui fit une incartade aussi gratuite que ces deux-là. Il était à Meudon, à deux pas de Monseigneur, dans la même pièce. Je ne sais sur quoi on vint à parler de grenadiers, ni ce que dit d'Antin,

qui forma une dispute fort légère, et plutôt matière de conversation. Tout d'un coup : « C'est bien à vous, lui dit la Feuillade, en élevant le ton, à parler de grenadiers, et où en auriez-vous vu »? D'Antin voulut répondre. « Et moi, interrompit la Feuillade, j'en ai vu souvent en des endroits dont vous n'auriez osé approcher de bien loin ». D'Antin se tut, et la compagnie resta stupéfaite. Monseigneur, qui l'entendit, n'en fit pas semblant, et dit après que s'il avait témoigné l'avoir ouï, il n'avait plus de parti à prendre que celui de faire jeter la Feuillade par les fenêtres, pour un si grand manque de respect en sa présence. Cela passa doux comme lait, et il n'en fut autre chose. En un mot, il était devenu honteux d'insulter d'Antin.

Il faut convenir que c'était grand dommage qu'il eût un défaut si infâmant, sans lequel on eût peut-être difficilement trouvé un homme plus propre que lui à commander les armées. Il avait les vues vastes, justes, exactes, de grandes parties de général, un talent singulier pour les marches, les détails de troupes, de fourrages, de subsistances, pour tout ce qui fait le meilleur intendant d'armée, pour la discipline, sans pédanterie et allant droit au but et au fait, une soif d'être instruit de tout qui lui donnait une peine infinie et lui coûtait cher en espions. Ces qualités le rendaient extrêmement commode à un général d'armée ; le maréchal de Villeroy et M. de Vendôme s'en sont très utilement servis. Il avait toujours un dessinateur ou deux qui prenaient tant qu'ils pouvaient les plans du pays, des marches, des camps, des fourrages et de ce qu'ils pouvaient de l'armée des ennemis. Avec tant de vues, de soins, d'applications différentes à la cour et à la guerre, toujours à soi, toujours la tête libre et fraîche, despotique sur son corps et sur son esprit, d'une société charmante, sans

tracasserie, sans embarras, avec de la gaîté et un agrément tout particulier, affable aux officiers, aimable aux troupes à qui il était prodigue avec art et avec goût, naturellement éloquent et parlant à chacun sa propre langue, aisé à tout, aplanissant tout, fécond en expédiens et capable à fond de toutes sortes d'affaires. C'était un homme certainement très rare. Cette raison m'a fait étendre sur lui, et il est bon de faire connaître d'avance ce courtisan jusqu'ici si délaissé, qui va devenir un personnage pour le reste de sa vie. Fait et demeuré comme il était, il n'est pas surprenant qu'il ait eu autant d'envie de s'accrocher aux Noaillés. Le surprenant est que sa mère y ait non-seulement consenti, mais qu'elle l'ait desiré plus que lui encore, avec sa retraite et sa dévotion véritable, pour se rapprocher madame de Maintenon qu'elle avait tant de raisons de haïr et de se la croire irréconciliable. Elle lui écrivit plusieurs lettres flatteuses à l'occasion de ce mariage; elle n'en reçut que des réponses sèches, et néanmoins fit tout pour le conclure, dans le dessein de lui plaire, tant sont fortes les chaines du monde, auquel trop souvent on croit de bonne foi avoir entièrement renoncé, et auquel cependant, malgré tout ce qu'on a éprouvé, il se trouve qu'on tient encore.

D'Antin, qui avait bien plus de sens que de valeur et d'honneur, n'avait jamais espéré ni desiré de voir sa mère succéder à madame de Maintenon. Comme son intérêt là-dessus n'aveuglait point son esprit, il en avait trop pour n'en pas sentir la chimère; et si, par impossible, la chimère eût réussi, il voyait trop clair dans sa plus étroite famille pour ignorer que ce ne serait pour lui qu'un resserrement et un appesantissement de chaînes qui le rendraient plus esclave des enfans de sa mère, qui tireraient tout le fruit de ce retour, sans qui il ne pou-

vait rien espérer d'une femme qui n'avait jamais eu pour lui d'amitié ni d'estime, et dont le cœur n'était occupé que des fruits de son péché, quelque violence que la dévotion lui fît à son égard et au leur. Il comprenait donc qu'avec le roi de plus dans la balance, et la dissipation que la dévotion trouverait en ce retour, il ne ferait que ramasser à peine les miettes qui tomberaient de dessus leur table. Il sentait encore avec justesse, et ne s'y trompa pas, la cause de l'inutilité de tous ses soins jusqu'alors; que madame de Maintenon était un obstacle implacable et invincible à toute fortune du fils légitime de son ancienne dame et maîtresse; laquelle n'étant plus, il se flattait d'arriver enfin, sans que cette ennemie régnante s'y opposât plus, et de voler enfin de ses propres ailes, sans être obligé à un vil emprunt des enfans de sa mère, dont il sentait toute la honte, mais dont jusqu'alors il éprouvait la nécessité. Le deuil épouvantable dont il affecta de s'envelopper pour leur plaire et pour dissimuler l'aise et le soulagement qu'il ressentait, ne les put cacher ni à eux ni au monde. Il ne voulait pas, d'autre part, avoir le démérite de l'affliction devant l'insensibilité du roi, ni devant l'ennemie de sa mère. La difficulté d'ajuster deux choses si peu alliables le trahit; et le monde, follement accoutumé à la vénération de madame de Montespan, ne pardonna pas à son fils, qui en tirait si gros, de s'être remis sitôt au jeu, sous prétexte de la partie de Monseigneur, de laquelle il était. L'indécence des obsèques, et le peu qui fut distribué à ce nombreux domestique qui perdait tout, fit beaucoup crier contre lui. Il crut l'apaiser par quelques largesses de gascon à quelques-uns des plus attachés. Il porta même à M. du Maine un diamant de grand prix, lui dit qu'il savait qu'il avait toujours aimé ce diamant, et qu'il ne pouvait ignorer qu'il ne lui eût été destiné. M. du Maine le prit, mais vingt-quatre

heures après le lui renvoya par un ordre supérieur. Tout cela ne fut rien en comparaison de l'affaire du testament.

On savait que madame de Montespan en avait fait un il y avait long-temps; elle ne s'en était pas cachée, elle le dit même en mourant, mais sans ajouter où on le trouverait, parce qu'il était apparemment dans ses cassettes avec elle; ou peut-être, comme on n'en doutait guère, le père de la Tour l'avait-il entre les mains. Cependant le testament ne se trouva point, et le père de la Tour, qui était alors dans ses visites des maisons de l'oratoire, déclara en arrivant qu'il ne l'avait point, mais sans ajouter qu'il n'en avait point de connaissance. Cela acheva de persuader qu'il y en avait un, et qu'il était enlevé ou supprimé pour toujours. Le vacarme fut épouvantable, les domestiques firent de grands cris, ainsi que les personnes subalternes attachées à madame de Montespan qui y perdirent tout jusqu'à cette ressource. Ses enfans s'indignèrent de tant d'étranges procédés et s'en expliquèrent à d'Antin lui-même. Il ne fit que glisser et secouer les oreilles sur ce à quoi il s'était bien attendu; il avait été au solide, et il se promettait bien que la colère passerait avec la douleur et ne lui nuirait pas en choses considérables. La perte commune réunit pour un temps madame la duchesse d'Orléans et madame la Duchesse. Madame de Saint-Simon à son retour, ni moi en l'attendant, n'allâmes ni ne fîmes rien dire à M. le Duc ni à madame la Duchesse. La maréchale de Cœuvres, qui pendant son voyage avait perdu son beau-père et avait pris le nom de maréchale d'Estrées, arriva bien dolente d'avoir perdu son voyage. Elle essaya d'en profiter au moins auprès des filles de madame de Montespan. Leur douleur dura assez long-temps; avec elle finit la réunion des deux sœurs, et celle qu'elle avait produite aussi entre madame la Duchesse et ma-

dame la princesse de Conti, et toutes reprirent à l'égard les unes des autres leur conduite ordinaire peu-à-peu, et à l'égard du monde leur train de vie accoutumé. D'Antin n'en fut pas quitte sitôt ni si à bon marché qu'il s'en était flatté avec les enfans de sa mère, mais à la fin tout se sécha, passa et disparut. Ainsi va le cours du monde.

CHAPITRE XXVIII.

Mort de la duchesse de Nemours. — Sa famille. — Branche de Nemours de la maison de Savoie. — Caractère de madame de Nemours. — Origine de l'ordre du Calvaire. — Prétendans à la principauté de Neufchâtel. — Leurs droits. — Conduite de la France. — Prétentions de l'électeur de Brandebourg sur Neufchâtel. — Son ministre veut y précéder le prince de Conti. — Neufchâtel adjugé et remis jusqu'à la paix à l'électeur de Brandebourg par les cantons protestans.

La mort de la duchesse de Nemours, qui suivit celle de madame de Montespan de fort près, fit encore plus de bruit dans le monde, mais dans un autre genre. Elle était fille du premier lit du dernier duc de Longueville qui ait figuré, et de la fille aînée du comte de Soissons, qui fit et perdit ce procès fameux contre le prince de Condé, fils de son frère aîné et père du héros. L'autre fille du même prince épousa le prince de Carignan, si connu sous le nom de prince Thomas, dernier fils du célèbre duc de Savoie, Charles-Emmanuel, vaincu par l'épée de Louis XIII aux barricades de Suze. Madame de Carignan mourut à Paris à quatre-vingt-six ans, en 1692, mère du fameux muet et du comte de Soissons mari de la trop célèbre comtesse de Soissons, nièce du cardinal

Mazarin. Madame de Carignan et sa sœur aînée duchesse de Longueville, étaient sœurs du dernier comte de Soissons, prince du sang, tué à la bataille de Maffée, dite de Sedan, qu'il venait de gagner contre l'armée du roi, où sa majesté n'était pas, en 1641, sans avoir été marié, père de ce bâtard obscur reconnu si long-temps après sa mort, à qui madame de Nemours dont nous parlons fit de si grands biens, lequel, d'une fille du maréchal de Luxembourg, laissa une fille devenue unique, infiniment riche, qui épousa le duc de Luynes, mère du duc de Chevreuse d'aujourd'hui. Ainsi ce bâtard était cousin-germain de madame de Nemours, fils du frère de sa mère et de la princesse de Carignan. M. de Longueville devenu veuf, et n'ayant que madame de Nemours non encore mariée, épousa en secondes noces la sœur de M. le Prince le héros, qui sous le nom de madame de Longueville a fait tant de bruit dans le monde, et a tant figuré dans la minorité de Louis XIV. Madame de Nemours fut mariée en 1657, qu'elle avait trente-deux ans, et devint veuve deux ans après, sans enfans, du dernier de cette branche de Nemours. Elle sortait de Philippe, comte de Genevois, fils puîné de Philippe II duc de Savoie. Le comte de Genevois était frère de père de Philippe II, duc de Savoie, et de la mère du roi François Ier, et de père et de mère de Charles III duc de Savoie. Le comte de Tende et Villars si connu, lui et sa courte, mais brillante postérité en France, était leur frère bâtard. François Ier fit le comte de Genevois duc de Nemours, vérifié sans pairie. Le duc de Savoie, Charles III, son frère, fut grand-père du fameux duc Charles-Emmanuel dont je viens de parler, et ce Charles-Emmanuel était grand-père d'autre Charles-Emmanuel, père du premier roi de Sardaigne. On voit ainsi en quelle distance cette branche de Nemours était tombée du chef de sa maison.

Ce premier duc de Nemours épousa une Longueville dont la mère était Bade, de la branche d'Hochberg, héritière par la sienne de Neufchâtel, et c'est par là que cette espèce de souveraineté, à faute de Longueville mâles, est tombée à madame de Nemours. De ce premier duc de Nemours et de cette héritière vint un fils unique Jacques, duc de Nemours, si connu en son temps par son esprit, ses grâces, ses galanteries, sa bravoure, qui fit cet enfant à mademoiselle de la Garnache dont j'ai parlé à l'occasion des Rohan, et qui épousa la fameuse Anne d'Est, petite-fille de Louis XII par sa mère, et veuve du duc de Guise, tué par Poltrot au siège d'Orléans, et mère des duc et cardinal de Guise, tués à Blois en 1588, du duc de Mayenne, chef de la ligue, du cardinal de Guise, et de cette furieuse duchesse de Montpensier. Ainsi les deux fils de ce second duc de Nemours étaient frères utérins des Guise que je viens de nommer, fort liés avec eux, aussi grands ligueurs qu'eux, mais brouillés à la fin avec le duc de Mayenne qui voulait tout le royaume pour son fils, en lui faisant épouser l'infante d'Espagne, parce qu'il les convainquit de vouloir livrer au duc de Savoie leur gouvernement de Lyon, la Provence et le Dauphiné. L'aîné mourut sans alliance, le cadet épousa la fille aînée et héritière du duc d'Aumale, le seul des chefs de la ligue qu'on ne put trouver moyen de comprendre dans l'amnistie à la paix, et qui, pour l'assassinat de Henri III fut tiré à quatre chevaux en effigie, en Grève, par arrêt du parlement, et mourut fort vieux, fort gueux et fort délaissé à Bruxelles. De ce mariage sortirent trois fils, tous trois ducs de Nemours l'un après l'autre. L'aîné mourut jeune sans alliance; le second épousa la fille du duc de Vendôme, bâtard de Henri IV, suivit le parti de M. le Prince et fut tué en duel par le duc de Beaufort, frère de sa femme, qui avait embrassé le même

parti. La jalousie s'était mise entre eux sur tous chapitres, et c'est ce duel qui commença la fortune du père du maréchal de Villars dont j'ai parlé. Ce duc de Nemours laissa deux filles, l'aînée fut duchesse de Savoie et mère du premier roi de Sardaigne, l'autre, reine de Portugal, célèbre pour avoir répudié, détrôné et confiné son mari, et épousé son beau-frère qui, après sa mort, eut d'une Neubourg le roi de Portugal d'aujourd'hui. Le troisième frère, nommé à l'archevêché de Reims sans avoir pris aucuns ordres, quitta ses bénéfices en 1652, à la mort de son frère, et quatre ou cinq ans après épousa madame de Nemours dont il s'agit ici, qu'il laissa veuve sans enfans deux ans après, à laquelle il faut maintenant revenir. Il faut seulement remarquer auparavant que son père, mort en 1663, avait laissé deux fils de son second mariage avec la sœur de M. le Prince et de M. le prince de Conti. L'aîné, à qui la tête tourna de bonne heure, qu'on envoya à Rome chez les jésuites où il prit le petit collet en 1666, à vingt ans, ayant renoncé à tout en faveur de son frère, fut fait prêtre par le pape même en 1669. C'est sur cette tutelle que M. le Prince père et fils eurent tant de disputes et de procédés avec madame de Nemours, qui la perdit contre eux. Le cadet, qui portait le nom de comte de Saint-Paul, fut tué au passage du Rhin, sans alliance, allant être élu roi de Pologne, en 1672. Michel Wiesnowieski le fut en sa place, sur la nouvelle de sa mort. Son frère, revenu en France, passa le reste de ses jours honnêtement, enfermé dans l'abbaye de Saint-Georges, près de Rouen, où il est mort le dernier de cette longue et illustrée bâtardise, en 1694.

Madame de Nemours avait une figure fort singulière, une façon de se mettre en tourière qui ne l'était pas moins, de gros yeux qui ne voyaient goutte, et un tic qui lui faisait toujours aller une épaule, avec des cheveux

blancs qui lui traînaient partout; elle avait l'air du monde le plus imposant. Aussi était-elle altière au dernier point, et avait infiniment d'esprit avec une langue éloquente et animée, à qui elle ne refusait rien. Elle avait la moitié de l'hôtel de Soissons, et madame de Carignan l'autre, avec qui elle avait souvent des démêlés, quoique sœur de sa mère et princesse du sang. Elle joignait à la haine maternelle de la branche de Condé celle qu'inspirent souvent les secondes femmes aux enfans du premier lit. Elle ne pardonnait point à madame de Longueville les mauvais traitemens qu'elle prétendait en avoir reçus, et moins encore aux deux princes de Condé de lui avoir emblé la tutelle et le bien de son frère, et au prince de Conti d'en avoir gagné contre elle la succession et le testament fait en sa faveur. Les propos les plus forts, les plus salés et souvent très plaisans, ne tarissaient point sur ces chapitres où elle ne ménageait point du tout la qualité de princes du sang. Elle n'aimait pas mieux ses héritiers naturels, les Gondi et les Mattignon. Elle vivait pourtant honnêtement avec la duchesse douairière de Lesdiguières et avec le maréchal et la maréchale de Villeroy, mais pour les Mattignon, elle n'en voulait pas ouïr parler.

Les deux sœurs de son père avaient épousé, l'aînée le fils aîné du maréchal duc de Retz, la cadette le fils puîné du maréchal de Mattignon. Cette aînée perdit son mari avant son beau-père, et est devenue célèbre sous le nom de madame de Bellisle par quantité de bonnes œuvres, s'être faite feuillantine, avoir obstinément refusé l'abbaye de Fontevrault, enfin pour avoir conçu et enfanté le nouvel ordre du Calvaire, dans lequel elle mourut à Poitiers en 1628. Le duc de Retz, son fils unique, ne laissa que deux filles. L'aînée épousa Pierre Gondi, cousin-germain de son père, qui, en faveur de ce mariage, eut de nouvelles lettres de duc et pair de Retz et le rang de

leur date. Il était fils du célèbre père de l'oratoire, qui avait été chevalier de l'ordre et général des galères, et il était frère du fameux coadjuteur de Paris ou cardinal de Retz. Il ne laissa qu'une fille, mariée au duc de Lesdiguières, qui n'eut qu'un fils, gendre du maréchal de Duras, que nous avons vu mourir fort jeune sans enfans. L'autre fille épousa le duc de Brissac, dont il n'eut que mon beau-frère, mort sans enfans, et la maréchale de Villeroy. L'autre tante de M. de Longueville, père de madame de Nemours, épousa par amour le second fils du maréchal de Mattignon, dont l'aîné n'avait point d'enfans, deux frères de grand mérite, en grands emplois et tous deux chevaliers de l'ordre. Cette Longueville fut mère du père du comte et du dernier maréchal de Mattignon, vivans à la mort de madame de Nemours et bien long-temps depuis, et qui étaient ses héritiers, ainsi que la maréchale de Villeroy. La marquise de Bellisle avait été mariée par sa famille et en sa présence; sa sœur s'était mariée à son gré à leur insu, et toute la maison de Longueville ne put se résoudre à lui pardonner et à les voir qu'après un grand nombre d'années, et jamais depuis aucun des Longueville n'a aimé les Mattignon.

Madame de Nemours était là-dessus si entière, que, parlant au roi dans une fenêtre de son cabinet, avec ses yeux qui ne voyaient guère, elle ne laissa pas d'apercevoir Mattignon qui passait dans la cour. Aussitôt elle se mit à cracher cinq ou six fois tout de suite, puis dit au roi qu'elle lui en demandait pardon, mais qu'elle ne pouvait voir un Mattignon sans cracher de la sorte. Elle était extraordinairement riche, et vivait dans une grande splendeur et avec beaucoup de dignité; mais ses procès lui avaient tellement aigri l'esprit qu'elle ne pouvait pardonner. Elle ne finissait point là-dessus; et quand quelquefois on lui demandait si elle disait le *pater,* elle ré-

pondait que oui, mais qu'elle passait l'article du pardon des ennemis sans le dire. On peut juger que la dévotion ne l'incommodait pas. Elle faisait elle-même le conte qu'étant entrée dans un confessionnal sans être suivie dans l'église, sa mine n'avait pas imposé au confesseur, ni son accoutrement. Elle parla de ses grands biens, et beaucoup des princes de Condé et de Conti. Le confesseur lui dit de passer cela. Elle, qui sentait son cas grave, insista pour l'expliquer, et fit mention de grandes terres et de millions. Le bonhomme la crut folle et lui dit de se calmer, que c'étaient des idées qu'il fallait éloigner, qu'il lui conseillait de n'y plus penser, et surtout de manger de bons potages, si elle en avait le moyen. La colère lui prit, et le confesseur à fermer le volet. Elle se leva et prit le chemin de la porte. Le confesseur, la voyant aller, eut curiosité de ce qu'elle devenait, et la suivit à la porte. Quand il vit cette bonne femme qu'il croyait folle reçue par des écuyers, des demoiselles, et ce grand équipage avec lequel elle marchait toujours, il pensa tomber à la renverse, puis accourut à sa portière lui demander pardon. Elle, à son tour, se moqua de lui, et gagna pour ce jour de ne point aller à confesse. Quelques semaines avant sa mort, elle fut si mal qu'on la pressa de penser à elle. Enfin elle prit sa résolution. Elle envoya son confesseur avec un de ses gentilshommes à M. le Prince, à M. le prince de Conti et à MM. de Mattignon, leur demander pardon de sa part. Tous allèrent la voir et en furent bien reçus; mais ce fut tout: pas un n'en eut rien. Elle avait quatre-vingt-six ans et acheva de donner ce qu'elle put aux deux filles de ce bâtard qu'elle avait fait héritier, dont l'une mourut jeune, sans être mariée; l'autre épousa le duc de Luynes, comme je l'ai déjà dit.

Cette mort mit promptement bien des gens en campagne. Le duc de Villeroy et Mattignon partirent aussi-

tôt pour Neufchâtel, et M. le prince de Conti pour Pontarlier, parce que le roi ne voulut pas qu'il se commît comme en son premier voyage, au manque de respect qu'il avait éprouvé à Neufchâtel. De Pontarlier, il était à portée d'y donner des ordres pour ses affaires, et d'en savoir des nouvelles à tous momens. Il y envoya Saintrailles, que M. le Duc lui prêta, et qui était un homme d'esprit sage et capable, mais qui, pour avoir été gâté par la bonne compagnie et par ces princes, était devenu très suffisant et passablement impertinent, d'ailleurs un très simple gentilhomme, et rien moins que Poton, dont était le fameux Saintrailles, qui, par ses actions, a rendu ce nom célèbre dans nos histoires. La vieille Mailly, belle-mère de la dame d'atour de madame la duchesse de Bourgogne, s'était mise sur les rangs pour la succession à la principauté d'Orange, sur une alliance tirée par les cheveux de la maison de Châlons, moins dans l'espérance d'un droit aussi chimérique, que pour faire valoir le marquis de Neelle, son petit-fils, par des prétentions si hautes. La même raison la fit se présenter avec aussi peu de fondement pour Neuchâtel. Elle se flattait qu'avec la protection de madame de Maintenon, elle en pourrait tirer d'autres partis plus solides. Madame de Maintenon n'y prit pas la moindre part, et on se moqua à Paris comme en Suisse de ses chimères. Celle de M. le prince de Conti était fondée sur le testament du dernier duc de Longueville, mort enfermé, qui l'avait appelé à tous ses biens, après le comte de Saint-Paul, son frère et sa postérité. Il avait gagné ce procès contre madame de Nemours. Restait à savoir si une souveraineté se pouvait donner comme d'autres biens, et si MM. de Neufchâtel déféreraient à un arrêt du parlement de Paris. Outre qu'ils n'étaient pas soumis à aucune juridiction du royaume, les héritiers prétendaient que Neufchâtel, par la qua-

lité souveraine, ou plutôt indépendante de ce petit état, ne pouvait se donner ni être ôté aux héritiers du sang, et cela est vrai en France des duchés. Restait donc à voir à qui il devait appartenir, de Mattignon ou de la duchesse douairière de Lesdiguières, pour laquelle le duc de Villeroy était allé comme son héritier par sa mère.

Mattignon se prétendait préférable par la proximité du sang, parce qu'il avait un degré sur la duchesse, et celle-ci par l'aînesse. Son droit contre Mattignon ne paraissait pas douteux. Les fiefs de dignité et tous les grands fiefs ont toujours suivi l'aînesse; la loi et la pratique s'y sont toujours accordées; à plus forte raison un fief indépendant, étendu et considéré comme souverain. Mais de pareils procès ne se décident guère par les règles, et Mattignon avait beau jeu. Chamillart, comme je l'ai remarqué, était son ami intime, et il était devenu ennemi déclaré du maréchal de Villeroy, à l'occasion de la bataille de Ramillies, comme je l'ai raconté en son lieu. Par cette même occasion, comme on l'a vu là même, ce maréchal était tombé dans l'entière disgrâce du roi. Restait le prince de Conti qu'il n'aimait point, et à qui il n'avait jamais pu pardonner sincèrement son voyage de Hongrie, et peut-être encore moins son mérite et sa réputation. Chamillart, dans le fort de sa faveur, n'eut donc pas de peine d'obtenir du roi de se déclarer neutre. Ce ministre, sûr de ce côté-là à l'égard d'un prince du sang, ne balança pas à se déclarer ouvertement pour Mattignon. Il le combla d'argent et de tout ce que son crédit lui put donner. Puysieux, ambassadeur en Suisse, était frère de Sillery, écuyer depuis longues années du prince de Conti, auquel ils étaient tous extrêmement attachés. Quelque desir qu'il eût de le servir dans cette affaire, la neutralité déclarée du roi lui en ôta tous les moyens par son caractère; et l'autorité et la vigilance de

Chamillart tous ceux qui lui pouvaient rester comme particulier qui s'était fait des amis dans le pays. La veuve de ce bâtard du dernier comte de Soissons, y était comme les autres, et, fondée par la donation de madame de Nemours, elle et son mari avaient dès leur mariage pris le nom de prince et de princesse de Neufchâtel. Lors de l'arrêt du parlement de Paris qui jugea le testament de M. de Longueville bon au profit du prince de Conti, et lorsqu'il alla à Neufchâtel en conséquence, et les autres héritiers pour le lui disputer, il avait essuyé un préjugé fâcheux. Madame de Nemours, qui y était aussi allée, y fut reçue et reconnue comme souveraine, comme sœur du dernier possesseur, qui n'avait pu disposer de Neufchâtel comme de ses autres biens. Le prince de Conti en essuya une récidive confirmative de ce premier préjugé. Ceux de Neufchâtel s'indignèrent contre la veuve de ce bâtard, contre la donation de Neufchâtel faite à son mari et à leurs enfans, contre le nom qu'elle en osait usurper. Ils la chassèrent comme n'ayant aucun droit, et la firent honteusement sortir de leur ville et de tout leur petit état. C'était bien déclarer à M. le prince de Conti le peu d'état qu'ils faisaient d'un droit sur eux, à titre de donation, égale pour madame de Neufchâtel et pour lui.

Ces fiers bourgeois, pendant ces disputes, voyaient les prétendans briguer à leurs pieds leurs suffrages, lorsqu'il parut au milieu d'eux un ministre de l'électeur de Brandebourg, qui commença par oser disputer le rang au prince de Conti. Cette impudence est remarquable, à ce même prince de Conti, à qui et à M. son frère, lorsqu'ils étaient volontaires en Hongrie, l'électeur de Bavière, non par un ministre, mais en propre personne et à la tête de ses troupes auxiliaires dans l'armée de l'empereur, ne l'avait pas disputé. Cet électeur avait vécu avec eux également et sans façons, et avait presque toujours marqué attention

à passer partout après eux; et le fameux duc de Lorraine, beau-frère de l'empereur, généralissime de ses armées et de celles de l'empire, et qui commandait celle-là en chef, leur avait toujours cédé partout sans milieu et sans balancer. Et voilà le premier fruit du changement de cérémonial de nos ducs et de nos généraux d'armée avec le même électeur de Bavière, par méprise d'abord, puis suivie, que j'ai racontée en son lieu! D'alléguer que l'électeur de Brandebourg, qui comme tel passait sans difficulté après l'électeur de Bavière, était reconnu roi de Prusse partout, excepté en France, en Espagne et à Rome, de laquelle comme protestant il ne se souciait point, ç'aurait pu être une raison valable pour sa personne, mais non pour son ministre. On n'a jamais vu de nonce, à qui tous les ambassadeurs des rois, même protestans, et celui de l'empereur, cèdent partout sans difficulté, disputer rien en lieu tiers à un prince du sang, ni l'ambassadeur de l'empereur non plus, qui a la préséance partout sur ceux de tous les rois, dont aucun ne la lui conteste. L'électeur de Brandebourg tirait sa prétention de la maison de Châlons. Elle était encore plus éloignée, plus enchevêtrée, s'il était possible, que celle de madame de Mailly; aussi ne s'en avantagea-t-il que comme d'un prétexte. Je l'ai déja dit, ces sortes de procès ne se décident ni par droit ni par justice.

Ses raisons étaient sa religion conforme à celle du pays; l'appui des cantons protestans voisins, alliés, protecteurs de Neufchâtel; la pressante réflexion que, la principauté d'Orange étant tombée par la mort du roi Guillaume III au même prince de Conti, le roi lui en avait donné récompense et se l'était appropriée, ce que le voisinage de la France lui donnerait la facilité de faire pour Neufchâtel, s'il tombait à un de ses sujets, qui, dans d'autre temps et dans un état fort

différent de celui où la maison de Longueville l'avait possédé, ne se trouverait pas en situation de refuser le roi de s'en accommoder; enfin un traité produit en bonne forme, par lequel, le cas avenant de la mort de madame de Nemours, l'Angleterre et la Hollande s'engageaient à se déclarer pour lui, et à l'assister à vives forces pour lui procurer ce petit état. Ce ministre de Brandebourg était de concert avec les cantons protestans, qui, sur sa déclaration, prirent aussitôt l'affirmative, et qui, par l'argent répandu, la conformité de religion, la puissance de l'électeur, la réflexion de ce qui était arrivé à Orange, trouvèrent presque tous les suffrages favorables. Ainsi, à la chaude, ils firent rendre par ceux de Neufchâtel un jugement provisionnel qui adjugea leur état à l'électeur jusqu'à la paix, en conséquence duquel son ministre fut mis en possession actuelle; et M. le prince de Conti, qui, depuis la prétention de ce ministre sur le rang, n'avait pas cru convenable de faire des tours de Pontarlier à Neufchâtel, se vit contraint de revenir plus honteusement que la dernière fois, et bientôt après fut suivi des deux autres prétendans. Madame de Mailly, qui se donnait toujours pour telle, fit si bien les hauts cris à la nouvelle de cette intrusion, qu'à la fin la considération de son alliance avec madame de Maintenon réveilla nos ministres. Ils l'écoutèrent. Ils trouvèrent après elle qu'il était de la réputation du roi de ne pas laisser enlever ce morceau à ses sujets, et qu'il y avait du danger de le laisser entre les mains d'un aussi puissant prince protestant, en état de faire une place d'armes en lieu si voisin de la Bourgogne, et dans une frontière aussi peu couverte. Là-dessus, le roi fit dépêcher un courrier à Puysieux, avec ordre à lui d'aller à Neufchâtel, et d'y employer tout, même jusqu'aux menaces, pour exclure l'électeur, laissant d'ailleurs la liberté du choix parmi ses sujets à l'é-

gard desquels, pourvu que c'en fût un, la neutralité demeurait entière. C'était s'en aviser trop tard. L'affaire en était faite, les cantons engagés sans moyens de se dédire, et de plus piqués d'honneur par le ministre électoral, sur les menaces de Puysieux, au mémoire duquel les ministres d'Angleterre et de Hollande, qui étaient là, firent imprimer une réponse fort violente. Le jugement provisionnel ne reçut aucune atteinte; on en eut la honte, on en témoigna du ressentiment pendant six semaines, après quoi, faute de mieux pouvoir, on s'apaisa de soi-même. On peut juger quelle espérance il resta aux prétendans de revenir, à la paix, de ce jugement provisionnel, et de lutter avec succès contre un prince aussi puissant et aussi solidement appuyé. Aussi n'en fut-il pas mention depuis, et Neufchâtel est pleinement et paisiblement demeuré à ce prince, qui fut même expressément confirmé dans sa possession par la paix de la part de la France. Le roi, ni Monseigneur, ni par conséquent la cour, ne prirent point le deuil de madame de Nemours, quoique fille d'une princesse du sang; mais monseigneur et madame la duchesse de Bourgogne le prirent à cause de la maison de Savoie.

CHAPITRE XXIX.

Mort du cardinal d'Arquien. — Sa famille et sa fortune. — Vérité qui étonne. — La reine de Pologne ennemie de la France. — Cause de sa haine. — Cardinal qui n'a jamais pris aucun ordre et n'a jamais dit de bréviaire. — Mort de la duchesse de la Trémoille. — Malheur des familles. — Caractère de la maréchale de Créquy. — Mort de Vaillac. — Ses talens et sa crapule. — On le marie ivre mort à une gueuse. — Son étonnement en reprenant ses esprits. — Son extraction. — Le magistrat de Bâle

le régale à titre de grand buveur. — Il boit le vin de l'étrier dans sa botte. — L'archevêque de Bourges nommé au cardinalat par le roi Stanislas. — Singulière intrigue de cette nomination.

Le cardinal d'Arquien mourut à Rome presque en même temps que madame de Montespan et madame de Nemours. La singularité de sa fortune mérite qu'on s'arrête un moment à lui. Son nom était la Grange, il naquit en 1613, fut homme d'esprit, de bonne compagnie, et fort dans le monde où il fut fort aidé par le duc de Saint-Aignan et par la comtesse de Béthune, sa sœur, dame d'atour de la reine Marie-Thérèse, de la mère de laquelle, fille du maréchal de Montigny, il était cousin-germain. Il eut le régiment de cavalerie de Monsieur, et fut capitaine de ses Cent-Suisses. Il avait épousé une la Châtre, qu'il perdit en 1672, qui lui laissa un fils et cinq filles dont deux se firent religieuses. Embarrassé de marier les autres, il se laissa persuader par un ambassadeur de Pologne, avec qui il avait lié grande amitié, de les établir en ce pays-là. Il quitta Monsieur pour faire ce voyage avec l'ambassadeur qui s'en retournait, qui, peu après leur arrivée, fit si bien, qu'il en fit épouser une à Jacob Radziwil, prince de Zamoski, palatin de Sandomir. Elle le perdit peu après sans enfans, et demeura assez riche pour que Jean Sobieski eût envie de l'épouser. Ce mariage se fit en 1665.

Sobieski, qui avait l'inclination française, était lors grand maréchal et gouverneur-général de Pologne, et le premier homme de la république par ses victoires et ses grandes actions, qui le portèrent sur le trône de Pologne par une élection unanime, le 20 mai 1674. La sœur aînée n'avait point voulu d'établissement étranger. La liaison intime et la parenté qui était entre son père et la marquise de Béthune, dame d'atour de la reine, firent,

en 1669, son mariage avec le marquis de Béthune, son fils, en faveur duquel elle eut la survivance de la charge de sa belle-mère. Sa sœur étant devenue reine, son mari fut aussitôt envoyé extraordinaire en Pologne, pour complimenter le nouveau roi. Il revint immédiatement après, fut fait seul extraordinairement chevalier de l'ordre en 1675, et repartit pour Varsovie avec sa femme, chargé de porter le collier du Saint-Esprit au roi son beau-frère, qu'il lui donna à Zolkiew, en novembre suivant, et y demeura ambassadeur extraordinaire. Sa femme y avait mené son autre sœur, qu'elle maria, en 1678, au comte Wicillopolski, grand-chancelier de Pologne, avec lequel elle vint ici pendant son ambassade en 1686, et le perdit deux ans après. M. et madame de Béthune eurent deux fils et deux filles. Le roi de Pologne maria l'aînée, en 1690, au prince Radziwil Kleski, son neveu, grand-maréchal de Lithuanie, et en secondes noces, au prince Sapieha, petit-maréchal de Lithuanie; l'autre fille épousa, en 1693, le comte Jablonowski, grand-enseigne de Pologne, palatin de Wolhinie, et, l'année suivante, de Russie, frère de la comtesse Bnin Opalinska, mère du roi Stanislas, père de la reine épouse de Louis XV.

M. de Béthune demeura toujours en Pologne jusqu'en 1691, où il était extrêmement aimé et considéré, et y acquit beaucoup de réputation. Il en partit cette année-là pour aller ambassadeur extraordinaire en Suède, et y mourut l'année suivante, 1692. C'était un homme d'esprit avec beaucoup d'agrémens, fait pour la société, et fort capable d'affaires. Il avait conclu et signé avec l'électeur palatin le contrat de mariage de Monsieur et de Madame. Il avait aussi servi, été gouverneur de Clèves, et commandé en chef dans ce pays-là. Il vivait fort magnifiquement; sa manie était de se mettre entre deux draps à quelque heure qu'il voulût faire ses dépêches, et ne

se relevait point qu'elles ne fussent achevées. Ses deux fils refusèrent avec une folle opiniâtreté le cardinalat à la nomination du roi de Pologne. Ils vinrent dans la suite mourir de faim en France. L'aîné fut tué sans alliance à la bataille d'Hochstet, l'autre a vécu obscur toute sa vie. Madame de Béthune est morte à Paris à quatre-vingt-neuf ou dix ans.

Le roi Jean III Sobieski, signalé par ses victoires sans nombre contre les Turcs et les Tartares avant et depuis son élection, couronna ses triomphes par le salut de l'Allemagne. Il vint en personne livrer bataille aux Turcs qui assiégeaient Vienne et qu'ils étaient sur le point de prendre. Leur défaite fut complète, et Vienne sauvée avec une partie de la Hongrie, dont le héros reçut peu de gré. C'était en 1683; son énorme grosseur et la conjoncture des temps, l'empêcha depuis de beaucoup faire parler de lui à la guerre. Il mourut à Varsovie le 17 juin 1696, à soixante-douze ans. Les enfans qu'il a laissés et toute cette postérité est trop connue pour en faire mention ici. J'en dirai seulement une vérité très certaine, et en même temps rien moins que vraisemblable. C'est que si l'électeur de Bavière ne s'était pas trouvé par sa mère cousin issu de germain de madame de Bellisle, il serait demeuré avec ce qu'il avait hérité de son père, et ne serait parvenu à aucun des degrés de cette prodigieuse grandeur où il est monté tout-à-coup. Cette singulière anecdote sera peut-être expliquée par sa curiosité, quoiqu'elle dépasse beaucoup le terme que je me suis proposé.

La reine de Pologne ne fut pas à beaucoup près aussi française que le roi son mari. Transportée de se voir une couronne sur la tête, elle eut une passion ardente de la venir montrer en son pays, d'où elle était partie si petite particulière. La France avait eu tant de part à cette élection, que ce fut en reconnaissance de l'avoir

procurée que le roi de Pologne donna sa nomination au cardinal de Janson qui y était ambassadeur de France. Il n'y avait donc nul obstacle au voyage qui fut prétexté des eaux de Bourbon. Tout annoncé, tout préparé, elle fut avertie que la reine ne lui donnerait point la main, chose qu'il était étrange qu'elle pût ignorer. M. Gonzague, marié à Paris, par procureur, en présence de toute la cour, ne l'avait ni eue ni prétendue, et plus nouvellement, le roi Casimir qui a passé les dernières années de sa singulière vie en France. Les rois ne l'avaient pas anciennement chez les nôtres, et les électifs n'y ont songé en aucun temps. Le dépit en fut néanmoins aussi grand que si elle eût reçu un affront. Elle rompit son voyage, se lia avec la cour de Vienne et tous les ennemis de la France, eut grande part à la ligue d'Augsbourg contre elle, et mit tout son crédit, qui était grand sur le roi son mari, à lui faire épouser depuis tous les intérêts contraires à la France. Le desir extrême qu'elle eut de faire son père duc et pair l'en rapprocha depuis, mais les mécontentemens essentiels qu'on avait reçus d'elle l'en firent constamment refuser. Long-temps après, c'est-à-dire en 1694, elle obtint pour lui un collier de l'ordre que le roi son gendre lui donna à Zolkiew par permission du roi, et l'année suivante, 1695, il reçut le chapeau auquel le roi son gendre l'avait enfin nommé au refus persévérant de ses deux petits-fils, étant veuf pour la seconde fois dès 1692, et sans enfans de ce mariage.

Il avait quatre-vingt-deux ans quand il fut cardinal, ne prit jamais aucuns ordres, et n'eut jamais aucun bénéfice, en sorte qu'il ne dit jamais de bréviaire, et qu'il s'en vantait. Il fut gaillard et eut des demoiselles fort au-delà de cet âge, ce que la reine sa fille trouvait fort mauvais. Personne n'a ignoré la conduite sordide qu'elle in-

spira au roi son mari dans ses dernières années, qui l'empêcha d'être regretté, et qui fut un obstacle invincible à l'élection de pas un de ses enfans, nonobstant l'amour des Polonais pour le sang de leurs rois, et leur coutume de leur donner leur couronne. Tout ce qui se passa après la mort de ce prince de sa part, et avec l'abbé de Polignac, ambassadeur de France, se trouvera dans toutes les histoires. Enfin, détestée en Pologne jusque de ses créatures et de ses propres enfans, elle emporta ses trésors et se retira à Rome avec son père, et ils y demeurèrent dans le même palais. Les mortifications l'y suivirent; elle prétendit y être traitée comme l'avait été la reine Christine de Suède. On lui répondit, comme autrefois on avait fait en France, qu'il n'y avait point de parité entre une reine héréditaire et une reine élective, et on en usa avec elle en conformité de cette différence. Cela contraignit toute sa manière de vie, et lui donna tant d'embarras et de dépit qu'elle n'attendait que la mort de son père pour sortir d'un lieu si désagréable. Cette mort arriva le 24 mai, à quatre-vingt-seize ans, par une très courte maladie, ayant continuellement joui jusqu'alors de la plus parfaite santé de corps et d'esprit. Sa fille ne tarda guère après à exécuter ce qu'elle s'était proposé, comme nous le verrons bientôt.

La duchesse de la Trémoille mourut bientôt après n'ayant guère plus de cinquante ans. C'était une grande, grosse et maîtresse femme, qui, sans beaucoup d'esprit, sentait fort sa grande dame, et qui tenait de fort court sa mère et son mari. Elle était plus que très ménagère, venait fort peu à la cour, et ne voyait presque personne. Elle était fille unique et très riche du duc de Créquy, qui, en la mariant, avait eu la survivance de sa charge de premier gentilhomme de la chambre pour son gendre. Madame de la Trémoille avait pensé épouser le duc

d'York, depuis roi d'Angleterre, Jacques II, lorsqu'il s'était retiré en France après la catastrophe du roi son père. Ce grand mariage manqué, le duc et le maréchal de Créquy avaient fort envie de marier leurs enfans ensemble pour conserver ces grands biens dans leur maison, et les âges étaient faits exprès pour cela; mais les frères ne furent pas les maîtres. Quoique ce fût la fortune du marquis de Créquy que nous avons vu tué au combat de Luzzara, et que la faveur de son oncle eût pu lui faire tout espérer du côté du roi, jamais la maréchale de Créquy n'y voulut entendre. C'était une créature altière, méchante, qui menait son mari, tout fier et tout fâcheux qu'il était, et qui n'osait la contredire. L'éclat dont brillèrent long-temps le duc et la duchesse de Créquy avait donné une telle jalousie à leur belle-sœur, qu'elle ne les pouvait souffrir. Elle avait beaucoup d'esprit et poussa tellement la duchesse de Créquy à bout, qui n'en avait point, qu'avec toute sa douceur elle ne put s'empêcher de lui rendre haine pour haine, et de s'opposer autant qu'elle au mariage si sage de leurs enfans. C'est ainsi que les femmes perdent ou rétablissent les maisons par leur humeur ou par leur bonne conduite.

Vaillac mourut en ce même temps. C'était un des bons officiers-généraux que le roi eût pour la cavalerie, et lieutenant-général qui aurait été loin, si le vin, la crapule et l'obscurité qui en sont les suites, n'eussent rendu ses talens et ses services inutiles. Il tenait beaucoup de vin, enivrait sa compagnie et s'enivrait après. Des coquins le marièrent ivre mort, en garnison, à une gueuse, sans qu'il sût rien de ce qu'il faisait, sans ban, sans contrat, sans promesse. Quant il eut cuvé son vin et qu'il fut bien éveillé, il se trouva bien étonné de trouver cette créature couchée avec lui. Il lui demanda avec surprise qui l'avait mise là, et ce qu'elle y faisait. La gueuse s'étonne encore

plus, dit qu'elle est sa femme, et prend le haut ton. Voilà un homme éperdu, qui se croit fou, qui ne sait ce qu'on lui veut dire et qui appelle au secours. La partie était bien liée. Il n'entend que le même langage, et ne voit que témoins de son mariage du soir précédent. Il maintient qu'ils en ont menti, qu'il n'en a pas le moindre souvenir, et aussi qu'il lui soit jamais entré dans l'esprit de se déshonorer par un pareil mariage. Grande rumeur. A la fin ils virent qu'il faudrait se battre ou essuyer des coups de bâton, et l'aventure prit fin sans qu'il en ait été question depuis.

On a donné pour véritable, qu'ayant été fort régalé par le magistrat de Bâle, à titre de grand buveur, et les ayant tous vaincus à boire, il leur proposa, étant monté à cheval pour s'en aller, de boire le vin de l'étrier; qu'ils firent apporter des bouteilles, et lui présentèrent un verre; qu'il leur dit que ce n'était pas ainsi qu'il buvait le vin de l'étrier, et que jetant sa botte, il l'avait fait remplir et l'avait vidée; mais c'est un conte fait à plaisir, qu'on a brodé au point de dire que ces magistrats l'avaient fait peindre en cette attitude dans leur hôtel-de-ville. Son nom était Ricard; je ne sais pourquoi ils aimaient mieux les noms de Gourdon et de Genouillac, qui étaient des terres. Il venait de père en fils du frère aîné de deux maîtres de l'artillerie, dont le second, neveu du premier, fut sénéchal d'Armagnac, gouverneur de Languedoc, grand-écuyer de France sous François Ier, et rendit son nom célèbre sous celui de seigneur d'Acier, dont la fille héritière porta les biens à Charles de Crussol, vicomte d'Uzès, dont les ducs d'Uzès écartellent deux fois leurs armes. Vaillac dont on parle ici avait un père ami du mien, qui était un des hommes de France les mieux faits et de la meilleure mine, brave et fort galant homme, que Monsieur fit faire chevalier de l'ordre en 1661. Il avait toujours été à reculons dans sa maison. Aussi n'était-ce pas

un homme à être en la main du chevalier de Lorraine. Il était premier écuyer de Monsieur, fut après capitaine de ses gardes, enfin chevalier d'honneur de Madame, et mourut dans cette charge en janvier 1681. Je me souviens encore d'avoir été chez lui au Palais-Royal, avec mon père et ma mère. Je le peindrais encore, et l'appartement en bas, au fond de la seconde cour, à droite en entrant. Il laissa d'une Voisins une quantité d'enfans tous mal établis, et n'en eut point de sa seconde femme, la Vergne-Tressan, qui vient de mourir, à près de cent ans, veuve du comte de la Motte, desquels je n'aurai que trop à dire. Le fils aîné de Vaillac ne parut point. D'une Cambom il laissa un fils marié richement à une héritière de Saint-Gélais, dont il a des enfans, sans avoir paru plus que son père.

L'intrigue de la singulière nomination de l'archevêque de Bourges au cardinalat mérite d'être rapportée. On a vu, en parlant du duc de Gesvres son père, qu'il avait été camerier d'honneur d'Innocent XI, et si goûté de ce pape, qu'il n'était pas éloigné de la pourpre, lorsque l'éclat arrivé entre le roi et Rome, sur les franchises des ambassadeurs, en fit rappeler tous les Français et perdre toute espérance à l'abbé de Gesvres, qui en fut fait archevêque de Bourges en arrivant. Le devenir sans avoir été évêque était une chose tout-à-fait inusitée, et une compensation de ce que l'obéissance lui avait fait abandonner. Mais cette compensation n'était rien moins qu'égale dans l'esprit et les espérances du nouvel archevêque. Son but avait toujours été le chapeau : il avait lié un grand commerce avec Torcy, qu'il avait fort entretenu par lettres, étant à Rome. A son retour il le cultiva de plus en plus, et parvint à devenir son ami particulier. Depuis la mort d'Innocent XI et l'élection d'Ottobon, à qui on se hâta de sacrifier tout, et dont on ne tira

pas la moindre chose, le roi vivait en bonne intelligence avec Rome, et l'archevêque de Bourges y avait repris ses anciens erremens avec les amis qu'il s'y était faits, sans avoir de risques par sa liaison avec Torcy. Dans cette situation, il avait imaginé de pousser le roi d'Angleterre à tirer au moins la nomination d'un chapeau des disgrâces qu'il essuyait pour la religion, et de le persuader de la lui donner. Le roi le découvrit, et soit qu'il eût des raisons pour ne vouloir pas pour lors que le roi d'Angleterre s'embarquât dans cette prétention, soit qu'il fût piqué que l'archevêque eût lié cette intrigue sans sa participation, il le trouva si mauvais que la chose fut arrêtée tout court. On le sut, et on ne douta pas d'une longue disgrâce.

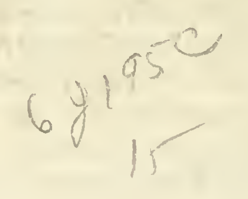
L'archevêque fit quelques tours dans son diocèse où il n'a jamais guère été qu'à regret, ni long-temps, ni souvent. Il s'était fort italianisé à Rome, non pas à la vérité sur l'honneur, mais pour la politique, les manèges et les démarches sourdes et profondes, quoique avec peu d'esprit, mais un esprit tout tourné à cela et aux agrémens du monde. Il arriva, quelque temps après cette aventure, que Stanislas reconnu partout pour le roi de Pologne, hors à Rome, en considération de la conversion du roi Auguste lorsqu'il se fit élire, voulut essayer de s'y faire reconnaître par sa nommination au cardinalat, et d'en faire une affaire de couronne et de nation qui forçât le pape. On sait que les évêques sont en Pologne les premiers sénateurs, qu'ils ne cèdent point aux cardinaux, qu'ils ne sont point envieux de l'être, et qu'à moins d'être en même temps cardinal et archevêque de Gnesne, qui est le primat, à qui tout cède, un cardinal est fort embarrassé en Pologne : c'est ce qui rend cette nomination si aisée à obtenir aux étrangers, dont nos cardinaux Bonzi et Janson ont su profiter pour y avoir

été ambassadeurs. Stanislas chercha donc un sujet qui, par lui-même, pût aplanir les difficultés. Libre d'embarras du côté des Polonais, il choisit un Français pour avoir l'appui de la France qui ménageait fort le roi de Suède et un Français supérieur des missions de Pologne, en réputation d'un grand savoir et d'une haute piété, afin que son mérite lui servît encore. Mais il arriva un prodige en ce genre. Le sujet se trouva en effet si bon et si digne qu'il refusa la nomination, et si déterminément qu'il fallut songer à un autre. Dans l'embarras du nouveau choix qui répondit à ses vues de faire passer sa nomination, Stanislas s'en remit au roi pour le gratifier, et s'assurer par là d'autant plus de succès. Le rare est qu'à son tour le roi se trouva embarrassé de le faire. Torcy, par qui l'affaire il passa, songea à ses deux amis, Bourges et Polignac, pressait le roi de se déterminer de peur que l'affaire ne s'éventât et ne mît des compétiteurs sur les rangs, et profitant de l'indifférence du roi, lui représenta les services de l'abbé de Polignac et la considération de l'archevêque de Bourges à Rome; qu'il pouvait se souvenir que, dans la répugnance que témoigna si long-temps le pape de faire le cardinal de la Trémoille, il avait de lui-même insisté plusieurs fois qu'on lui demandât l'archevêque et qu'il le ferait à l'instant.

L'éloignement du roi pour l'abbé de Polignac prévalut sur le mécontentement de l'affaire de Saint-Germain que je viens de raconter. Ne s'avisant d'aucun troisième, entre ces deux, il préféra l'archevêque de Bourges. Il le proposa à Stanislas qui l'accepta, et le pape, pressenti en conséquence, l'agréa. Dès qu'on eut réponse, non que a no mination passerait, mais que celui dont il s'agissait était agréable, on la déclara pour engager l'affaire, et Torcy fut bien aise en même temps de mettre par là son

ami à l'abri des retours. L'étonnement de la cour fut extrême. On ne pouvait comprendre par quels souterreins un homme sans nul commerce avec le nord et qui s'était mis mal avec le roi, il n'y avait pas long-temps, pour s'être ménagé la nomination du roi Jacques, obtenait celle du roi Stanislas avec le gré et la participation du roi, et Torcy y acquit beaucoup d'honneur de savoir si lestement servir ses amis, et se donner un cardinal. Cette espérance, néanmoins, s'en alla en fumée avec le règne de Stanislas. Nous verrons l'archevêque lutter encore bien des années contre la fortune, et n'obtenir le prix de tant de desirs, de soins et de veilles, car il ne le perdit jamais de vue un seul instant, qu'en 1719, après en avoir tant vu passer devant lui : dès 1713, Polignac, à qui il avait été préféré, et par le détour d'Angleterre qui lui avait rompu au moins seize ou dix-sept ans avant que d'arriver, un Bissy qu'il avait si long-temps regardé, pour parler avec M. de Noyon, comme un évêque du second ordre, promu pourtant quatre ans devant lui, et tant d'autres comme Dubois, Fleury qu'il ne regardait pas.

FIN DU TOME CINQUIÈME.




THE·LIBRARY·OF·THE·UNIVERSITY·OF·CALIFORNIA·LOS·ANGELES


UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY
A 000 054 303 3

